





John Cranford,

M. D.





MÉDECINE  
DOMESTIQUE.

---

TOME CINQUIÈME.

---

Omnes homines artem medicam nosse oportet. — SAPIENTIAE cognitionem MEDICINÆ sororem ac contubernalem esse puto. — HIPPOCRATES.

Primoque medendi scientia, sapientiæ pars habebatur. RATIONALEM quidem puto MEDICINAM esse debere.

CELSUS.

Quemadmodum SANITAS omnium rerum pretium excedit; omnisque felicitatis fundamentum est, ita scientia vitæ ac sanitatis tuendæ omnium nobilissima, omnibusque hominibus commendatissima esse debet. HOFFMANN.

---

### A V I S.

Les Exemplaires qui ne porteront point la signature qui est au verso du faux-titre du Tome I, sont des Exemplaires contrefaits.

M É D E C I N E  
D O M E S T I Q U E,  
O U  
T R A I T É C O M P L E T

DES MOYENS de se conserver en fanté, & de  
guérir les Maladies, par le régime & les  
remedes simples :

*OUVRAGE mis à la portée de tout le monde ;*

PAR G. BUCHAN, M. D. du College Royal  
des Médecins d'Edimbourg.

*TRADUIT de l'Anglois par J. D. DUPLANIL, Docteur  
en Médecine de la Faculté de Montpellier, & Médecin  
Honoraire de S. A. R. Monseigneur COMTE D'ARTOIS.*

Q U A T R I E M E É D I T I O N ,

*Revue, corrigée & considérablement augmentée sur la  
DIXIÈME Édition de Londres.*



T O M E C I N Q U I È M E .

FOUNDED 1813

UNIVERSITY OF MARYLAND.

A P A R I S ,

Chez FROULLÉ, Libraire, Quai des Augustins.

M. DCC. LXXXIX.

*Avec Approbation & Privilège du Roi.*

15723

Digitized by the Internet Archive  
in 2017 with funding from  
University of Maryland, Baltimore, Health Sciences and Human Services Library

Crawford



AVERTISSEMENT  
DU TRADUCTEUR,

*SUR les Drogues dont doit être composée une*  
*PHARMACIE DOMESTIQUE.*

---

LES Personnes riches & bienfaitantes qui regardent comme une occupation, selon leur cœur, de secourir les malades, ne peuvent se dispenser, sur-tout dans les campagnes, d'avoir, à leur portée, & même à leur disposition, quelques médicaments, soit pour être en état de les administrer sur le champ, & ne pas perdre de temps dans les cas pressés, soit pour les distribuer à ceux qui n'ont pas le moyen de les acheter.

Je fais que quelques Seigneurs & Dames de Paroisse en ont, dans leurs châteaux, des collections quelquefois très - volumineuses; mais elles ne sont pas, à beaucoup près, assez multipliées. D'ailleurs, s'il faut juger de ces *Pharmacies*, par celles que

j'ai vues, il doit y en avoir très-peu de véritablement utiles. Il semble qu'elles n'aient été composées que pour satisfaire un goût d'ostentation & de luxe. J'y ai trouvé, ( dans une, entre autres, ) cette foule d'*emplâtres*, d'*onguents*, d'*opiates*, de *confèctions*; de *conserves*, de *sirops*, d'*élixirs*, de *teintures*, de *poudres*, &c., &c., qui, depuis longtemps, sont proscrits par les meilleurs Praticiens, & dont les noms ne se lisent plus que dans les boutiques d'Apothicaire; tandis que d'un autre côté elles manquoient des drogues les plus usuelles.

La *Pharmacie*, dont je donne l'état, est faite pour empêcher qu'on ne tombe dans ces deux extrêmes. Très-peu volumineuse; en comparaison de celles dont je viens de parler, elle est cependant composée, non-seulement de toutes les drogues usuelles, mais encore du plus grand nombre de celles que l'on n'emploie que dans les cas rares, afin qu'ayant tous les remèdes essentiels qui sont prescrits dans la MÉDECINE DOMESTIQUE, l'on ne soit point pris au dépourvu; mais elle ne présente rien qui ne

soit nécessaire dans un temps ou dans un autre.

Ainsi , deux cents & quelques articles peuvent composer une *Pharmacie*, à la vérité très-moderne, mais aussi complète que le comporte l'exercice de la *Médecine domestique* : & , comme elle n'exige qu'une avance de trois à quatre cents livres, car il ne faut pas faire de grandes provisions de chaque espèce , pour les raisons exposées plus bas & dans l'*Introduction* qui suit , nous espérons que beaucoup de personnes qui , jusqu'ici , pourroient avoir été retenues par la crainte d'une trop forte dépense, s'empresseuront de se procurer cette petite collection de remèdes (1).

On n'achètera ces différentes espèces de médicaments , que d'après la description que j'en donne dans la *Table générale des Matières* , aux articles qui les concernent.

---

(1) Afin qu'on ait d'un seul coup d'œil l'aperçu des frais que l'acquisition d'une telle *Pharmacie* peut occasionner, j'ai ajouté à chacun des médicaments , qui sont de garde , le prix qu'il coûte , achetés chez M. MARTIN , Apothicaire du Roi , à Paris , rue Croix-des-Petits-Champs.

On fera attention à ceux qui sont susceptibles d'être falsifiés, & aux caractères que j'ai donné de cette falsification, afin de rejeter ceux en qui l'on reconnoîtroit quelques défauts.

On enfermera ces drogues, chacune séparément, dans des bocaux de verre ou de fayance, pour celles qui sont solides & molles, & dans des flacons dont les bouchons soient usés à l'émeri, pour celles qui sont liquides; & chacun de ces vases aura son étiquette, afin de prévenir toute méprise. On aura soin de bien boucher ces vaisseaux, sur-tout ceux qui contiennent des substances qui ont de l'odeur, & on les tiendra dans un lieu sec.

Quant aux parties des plantes indigènes; qu'il faut avoir toujours sous la main, on lira l'article *PLANTE* de cette même *Table générale des Matières*, pour la manière de les cueillir, de les sécher & de les conserver. On s'apperçoit, sans doute, qu'on ne conseille ici que les plantes qui doivent être employées seches: car celles qui, dans l'Ouvrage, sont prescrites fraîches, ne doi-

*sur la Pharmacie Domestique.* ▼

vent être cueillies, autant qu'il est possible, que dans l'instant de les employer.

Si les substances simples sont bien choisies, bien séchées, & conservées dans un lieu bien sec, elles peuvent se garder un an & plus, sans être renouvelées. On aura soin d'y regarder de temps en temps, & tant qu'elles n'ont changé, ni de couleur, ni d'odeur, ni de forme, elles sont en bon état.

Les remèdes mous & liquides, tels que les *confèctions*, les *extraits*, les *pulpes*, les *sirops* & les *huiles*, demandent d'être renouvelés souvent. Aucun de cette espèce ne peut se garder, sans perdre de sa vertu, plus d'un an; & beaucoup, tels que les *huiles*, les *sirops*, &c, ne peuvent se conserver plus de trois ou six mois: en un mot, toutes ces drogues doivent être rejetées, dès qu'elles sentent le rance ou le moisi. On ne se procurera donc de ces remèdes, que dans la proportion des besoins qu'on en aura.

Pour les *élixirs* & les *vins médicamenteux*, ils se gardent des années, s'ils sont

bien bouchés & conservés dans des lieux convenables ; les *vins* se tiennent à la cave.

On joindra à cette petite *Pharmacie* la *Boîte-Entrepôt* & l'*Inspiratoire*.

Nous savons que la *Boîte-Entrepôt* est très-répondue dans les Campagnes, & elle ne sauroit l'être trop, même dans des lieux éloignés des rivières, puisqu'on peut avoir le malheur de se noyer également dans des étangs, dans des mares, dans des puits, &c.

Pour l'*Inspiratoire*, instrument peu coûteux & facile à construire, d'après la description que nous en donnons à la *Table générale des Matières*, il ne sauroit être trop multiplié. Il faudroit que MM. les Curés, & les Seigneurs & Dames de Paroisse, en eussent plusieurs, pour les prêter aux pauvres, qui en auroient besoin. Si l'on veut s'en procurer de tout faits, on pourra s'adresser au sieur MINEAU, Ferblantier du Roi, à Paris, rue des Frondeurs-Saint-Honoré.

# PHARMACIE DOMESTIQUE,

O V

ÉTAT DES MÉDICAMENTS SIMPLES ET COMPOSÉS,

Qu'on doit avoir toujours sous la main, sur-tout  
dans les Campagnes.

<b>A</b> BSINTHE. ( <i>feuilles &amp; sommités d'</i> )	Baguenaudier, ( <i>feuilles de</i> ) ou <i>faux séné.</i>
Acide marin, se vend 2 liv. 10 sols la livre.	Baume de Copahu, 6 l. l'once.
— vitriolique, 1 l. 4 s. la livre.	— de Genevieve, 6 l. la livre.
Acier, ou de fer porphirisé, ( <i>limaille d'</i> ) 4 l. la livre.	— du Pérou, 2 l. l'once.
Agaric préparé, 4 l. 10 s. la livre.	Baume de soufre térében- thiné, 6 s. l'once.
Ail.	Belle-de-nuit. ( <i>racine &amp; ex- trait de</i> )
Alkali volatil fluor, 12 l. la livre.	Beurre d'antimoine rectifié, <i>liquide &amp; solide</i> , 3 l. l'once.
Aloès succotrin, 10 s. l'once.	Bougies simples, 3 l. la dou- zaine.
Alun de roche purifié, 12 s. la livre.	Boule de mars, de Nancy, ou <i>vulnéraire</i> , 10 s. la piece.
— calciné, 8 s. l'once.	Cabaret. ( <i>racine de</i> )
Amandes ameres & douces.	Cachou préparé, 4 l. la livre.
Antimoine crud, préparé & <i>lavé</i> , 2 l. 10 s. la livre.	Calamus aromaticus, ( <i>ra- cine de</i> ) 6 s. l'once.
Assafoetida, 12 s. l'once.	Calomélas, 16 s. l'once.
Aurone femelle. ( <i>semences d'</i> )	Camomille romaine mondée, ( <i>fleurs de</i> ) 4 l. la livre.

- Campêche, (*bois de*) 6 f. l'once.  
 ———— *raclée*, 2 l. la livre.  
 Camphre *purifié*, 15 f. l'once.  
 Cannelle *fine*, 1 l. 10 f. l'once.  
 ———— *blanche*, ou *écorce de Winter*, 1 l. 10 f. l'once.  
 Cantharides, (*poudre de mouches*) 1 l. l'once.  
 Cardamome, (*grains de petit*) 3 f. l'once.  
 Carotte *sauvage*. (*semences de*)  
 Casse *en bâton & en pulpe*, 1 l. 10 f. la livre.  
 Castoreum *en poudre*, 6 l. l'once.  
 Catholicum *double*, 3 l. la liv.  
 Centaurée. (*sommités fleuries de petite*)  
 Cinabre *factice* ou *artificiel*, 12 f. l'once.  
 Cire *blanche*, 3 l. la livre.  
 Citron. (*fruit & écorce de*)  
 Colombo, (*racine de*) 12 f. le gros.  
 Concombre *sauvage*. (*racine de*)  
 Conserve *de rose*, 3 l. la livre.  
 Confoude. (*racine de grande*)  
 Contraïerva. (*racine de*)  
 Coquelicot. (*fleurs de*)  
 Coralline *de Corse*, 1 l. 4 f. l'once.  
 Coriandre, (*semences de*) 12 f. la livre.  
 Corne de cerf *calcinée*, 8 f. l'once.  
 ———— *raclée*, 2 l. la livre.  
 Craie *de Champagne*, ou *de Briançon*, 8 f. l'once.  
 Crème *de tartre*, 1 l. 4 f. la liv.  
 ———— *soluble*, 2 l. la livre.  
 Diascordium, 8 f. l'once.  
 Eau *de canelle simple*, 5 l. la livre.  
 — *spiritueuse*, 6 l. la liv.  
 — *de chaux simple*, *première & seconde*, 12 f. la livre.  
 — *de fleurs d'orange double*, 5 l. la livre.  
 — *de Luce*, 1 l. 10 f. l'once.  
 — *de menthe poivrée*, 2 l. la livre.  
 — *phagédénique*, 1 l. la liv.  
 — *végéto-minérale de Goulard*, 12 f. la livre.  
 — *de vie camphrée*, 2 l. 10 f. la livre.  
 Electuaire *lénitif*, ou *lénitif fin*, 2 l. la livre.  
 Elixir *acide de vitriol*, ou *de vitriol du Codex de Paris*, 12 f. l'once.  
 Emétique, ou *tartre sibié*, 12 f. l'once.  
 Emplâtre *de ciguë*, 4 f. l'once.

Emplâtre contentif.	Gomme adragant en pou-
———vésicatoire, 4 l. la liv.	dre, 1 l. 4 f. l'once.
Encens, 12 f. l'once.	——— ammoniac en lar-
Esprit de lavande simple &	me, 5 l. la livre.
composé, 2 l. 10 f. la liv.	——— arabique choisie,
——— de Mandérérus, 10 f.	3 l. la livre.
l'once.	Goudron de Gaïac, 8 f. l'onc.
——— de soufre, 1 l. 4 f. la liv.	Gouttes d'Angleterre, 1 l. 4 f.
——— de vin rectifié, 2 l. 15	l'once.
f. la livre.	Gratiolle. (feuilles & racine
——— volatil de corne de	de)
cerf, 2 l. l'once.	Gruau de Bretagne, 9 f. la liv.
——— volatil de sel ammo-	Guimauve. (racine de)
niac, 1 l. l'once.	Herbe à Paris. (racine de l')
Essence, ou huile essentielle	Houblon. (racine de)
de citron, 1 l. 4 f. l'once.	Huile d'amandes douces, 2
Ether vitriolique très-recti-	l. la livre.
fié, 3 l. l'once.	——— d'olives.
Extrait de ciguë, 1 l. l'once.	——— de Palma Christi, Ri-
——— de quinquina, 3 l. l'onc.	cin ou Castor, 1 l. l'on.
——— de saturne, 3 f. l'once.	Ipécacuanha, (racine d') en
Fenouil doux. (racine de)	poudre, 2 l. l'once.
Figues seches, 1 l. 4 f. la liv.	Iris de Florence, (racine d')
Fougere mâle. (racine de)	4 f. l'once.
Frêne. (feuilles & racine de)	Jacée ou Pensée. (feuilles de)
Gaïac, (bois de) 1 l. la livre.	Jalap, (racine de) en poudre,
Garou, (écorce avec le bois	6 f. l'once.
de) 2 l. la livre.	Kermès minéral, 10 f. le gros.
Genievre. (baie de)	Laudanum liquide de Syden-
——— (extrait de) 3 l.	ham, 1 l. 4 f. l'once.
la livre.	Lin. (graine de)
Gentiane. (racine de)	Liseron ou Lifet. (extrait de
Gingembre, (racine de) 1 l.	grand)
10 f. la livre.	Liqueur minérale anodyne

<i>d'Hoffmann</i> , 1 l. 4 f. l'onc.	f. l'once.
Litharge, 8 f. la livre.	Pavot. ( <i>têtes de</i> )
Macis, 1 l. 10 f. l'once.	Pêcher. ( <i>feuilles &amp; écorce de</i> )
Magnésie blanche, 6 l. la liv.	Perficairer amphibie & aqua- tique terrestre. ( <i>racine de</i> )
Manne en forte, 4 l. la livre.	Pierre à cautere, 12 f. l'once.
Maronnier <i>d'Inde</i> . ( <i>écorce de</i> )	— <i>infernale</i> , 1 l. 10 f. le gros.
Mastic en larmes, 12 f. l'onc.	Pilules mercurielles commu- nes, 10 f. l'once.
Menthe aiguë ou à épi. ( <i>feuilles de</i> )	Poix de Bourgogne.
Mercure crud, révivifié de cinabre, 5 l. 15 f. la liv.	Précipité rouge, 16 f. l'once.
Mercure doux, 16 f. l'once.	Pruneaux ( <i>petits</i> ) noirs.
Miel du Gâtinois ou de Nar- bonne.	Prunier épineux. ( <i>écorce &amp;</i> <i>extrait de</i> )
Miel rosat, 1 l. 10 f. la liv.	Putiet, ( <i>écorce &amp; électuaire de</i> ) ou Cerisier sauvage.
Moutarde. ( <i>graine de</i> )	Quinquina. Il y en a depuis 7 l. la livre jusqu'à 12 l. Il ne faut pas épargner sur cette écorce.
Musc, 6 l. le gros.	Raifort sauvage. ( <i>racine de</i> )
Nitre ou sel de nitre purifié, 1 l. 4 f. la livre.	Régliſſe. ( <i>racine de</i> )
Onguent basilicum, 1 l. 10 f. la livre.	Réſine de Gaïac, 8 f. l'once.
— à cautere. Le petit pot, 12 f.	Rhubarbe, 18 l. la livre, ou 1 l. 10 f. l'once.
— mercuriel, 6 l. la liv.	Rob de sureau, 10 f. l'once.
— de la Mere, 1 l. 10 f. la livre.	Roses en poudre.
Opium, 2 l. l'once.	Safran en poudre, 16 f. le gros.
Oranges ameres & douces. ( <i>fruits &amp; écorces d'</i> )	Sagou, 2 l. la liv.
Orge.	Salsepareille, ( <i>racine de</i> ) <i>coupée</i> , 5 l. la livre.
Oxymel scillitique & simple, 3 l. livre.	Sang-sues.
Panacée mercurielle, 1 l. 10	Santal rouge, 4 f. l'once.

Sassafras, (bois & écorce de)	composé, 3 l. la livre.
1 l. la livre,	
Sauge. (feuilles de)	Sirop diacode, 2 l. la liv.
Saule blanc commun. (écorce de)	— de noirprun, 2 l. la liv.
Savon blanc, 3 l. la livre.	— d'ailllets, 2 l. la liv.
Scille (oignon de) en poudre), 1 l. 10 f. l'once.	— d'orange, 2 l. la liv.
Sel ammoniac purifié, 10 f. l'once.	— de quinquina à l'eau, 3 l. la livre.
— cathartique amer, 12 f. la livre.	— de violette, 3 l. la livre.
— essentiel de quinquina, 6 l. l'once.	— hydragogue, ou contre l'hydropisie, 12 l. la pinte.
— de Glauber, 1 l. 4 f. la liv.	— scillitique, 6 f. l'once.
— de mars de Riviere, 15 l. l'once.	Soufre, (fleurs de) 12 f. la liv.
— végétal, 2 l. la livre.	Sublimé corrosif, 15 f. l'once.
— volatil de corne de cerf, 2 l. l'once.	Sucre candi, 2 l. 8 f. la livre.
— volatil-huileux aromatique de Sylvius, 2 l. l'once.	Taffetas d'Angleterre, 12 f. la piece.
Semen contra, ou Poudre à vers, en poudre, 12 f. l'once.	Tamarins, 1 l. 16 f. la livre.
Séné mondé, 8 l. la livre.	Tan. (fleurs de)
— (follicules de) 12 l. la livre.	Tanaïsie. (semences de)
— d'Italie & de Provence. (feuilles de)	Tartre, ou sel de tartre, 18 f. la livre.
Sénéka, (racine de) ou Poligala Virginiana, 15 f. l'once.	— chalybé, 12 f. l'once.
Serpentaire de Virginie, (racine de) 2 l. l'once.	Teinture de cantharides, 12 f. l'once.
Sirop de chicorée simple &	— de myrrhe & d'aloës, 8 f. l'once.
	— de quinquina, 3 l. la livre.
	— de rhubarbe, 12 f. l'once.
	Térébenthine, 2 l. la livre.
	Tithymales ou Esules. (écor-

<i>ce, feuilles &amp; grains préparés de)</i>	Vinaigre scillitique, 4 f. l'once.
Tutie préparée, 6 f. l'once.	Violettes. ( <i>fleurs &amp; racine de</i> )
Valériane sauvage, ( <i>racine de</i> ) en poudre, 12 f. l'once.	Vitriol blanc, 1 l. 10 f. la livre.
Vin d'absinthe, 2 l. la pinte.	— bleu, 1 l. 10 f. la liv.
— antiscorbutique, 2 l. 10 f. la pinte.	— verd, 8 f. la liv.
— stomachique, ou de quinquina, 3 l. la pinte.	Uva-ursi, ( <i>feuilles de</i> ) 6 f. l'once.
	Zinc, ( <i>fleurs de</i> ) 6 f. l'once.

Boîte-Entrepôt.

| Inspiratoire.





# INTRODUCTION

## A LA TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

*Contenues dans les quatre Volumes de la  
MÉDECINE DOMESTIQUE.*

---

*Medicamentorum varietas ignorantiae filia est.*  
BACON.

---

**L**’IGNORANCE & la superstition ont attribué des vertus médicinales extraordinaires à la plupart des productions de la Nature ; mais le temps & l’expérience n’ont que trop démontré combien ces vertus sont souvent imaginaires. Cependant il y a des Médecins qui, sans doute par vénération pour l’antiquité, glissent toujours, dans leurs recettes, quelques-uns de ces remèdes, qui ne doivent leur réputation qu’à la superstition & à la crédulité de nos prédécesseurs.

Les hommes multiplieront toujours les remèdes, ou les agents de la Médecine, en proportion de l’ignorance dans laquelle ils seront de la nature & des causes des Maladies ; & ce ne sera que quand on sera parfaitement instruit à cet égard, que le traitement des Maladies sera simple & à la portée du plus grand nombre des hommes.

Une autre raison de la multiplicité excessive des remèdes, c'est le peu de connoissance, qu'on a de la vraie nature & des propriétés constantes des substances, qu'on emploie dans le traitement des Maladies. Plusieurs Médecins se sont imaginé pouvoir faire, avec différents ingrédients, ce qu'ils ne pouvoient exécuter avec un seul : de-là cette foule monstrueuse de médicaments pharmaceutiques, qui ont si long-temps compliqué l'Art, & dont on estimoit les vertus, en proportion du nombre de simples, qui entroient dans leur composition.

Les formes, variées à l'infini, sous lesquelles on administre presque chaque remède, sont encore une preuve de l'imperfection de l'Art. Une drogue, qui a peut-être le plus d'efficacité, donnée sous la forme la plus simple sous laquelle on puisse la prescrire, a été cependant ordonnée de tant de manières différentes, qu'on seroit tenté de croire que, tout l'Art du Médecin consiste à savoir donner un médicament, sous le plus de formes possibles.

Les différentes formules des remèdes ont, sans doute, leur usage ; mais on ne doit jamais les multiplier sans raison. Il s'en faut de beaucoup qu'elles soient aussi nécessaires qu'on l'imagine communément. La *Rhubarbe*, le *Jalap*, ou l'*Ipecacuanha*, donnés en poudre à quelques grains, produisent réellement tout ce qu'on peut en attendre, & on peut les prendre de cette manière, avec autant de sûreté & de facilité que sous toute autre forme : on doit dire la même chose du *Quinquina*, & de la plupart des autres simples, dont les préparations sont si variées.

La multiplicité des ingrédients, qu'on fait en

trer dans une potion médicinale, la rend non-seulement plus dispendieuse, mais encore plus incertaine dans ses effets. Ce n'est pas tout : si ce mélange n'est pas pris sur le champ, & qu'il soit gardé quelque temps, il s'altère, ou acquiert des qualités toutes différentes de celles qu'il avoit d'abord. Lorsqu'un médicament est rendu plus certain, plus efficace, ou plus agréable, par l'addition d'une autre drogue, il n'est pas douteux qu'on doit les allier ensemble ; mais, dans tout autre cas, il est beaucoup plus sûr de le prendre seul. La combinaison des remedes embarrasse le Praticien, & met des entraves aux progrès de l'art de guérir. Il est impossible d'assigner précisément l'effet d'un ingrédient, tant qu'il est combiné avec d'autres, soit du même genre, soit d'un genre différent.

Dans l'administration des remedes, il faut avoir égard, non-seulement à leur simplicité, mais encore à ce qu'ils n'offensent ni le palais, ni l'odorat. Il est rare que les malades retirent un grand avantage de ce qui leur répugne beaucoup : *Cela sent la drogue*, est devenu un proverbe, qui marque la répugnance que quelque chose, qu'on nous présente, nous inspire ; &, pour dire la vérité, ce proverbe n'est que trop fondé. Il est vrai qu'il y a des drogues, dont tout l'Art possible ne peut enlever, ni la faveur désagréable, ni la mauvaise odeur, sans leur ôter toutes leurs vertus : il est cependant possible, dans bien des cas, de rendre quelques remedes moins dégoûtants, & même de faire que certains soient agréables, objet qui mérite assurément toute l'attention des Médecins.

Le but de la TABLE GÉNÉRALE DES MATIERES suivante est particulièrement de faire connoître les

plantes & les remèdes , dont on peut avoir besoin ; & qui sont nécessaires dans la pratique de la MÉDECINE DOMESTIQUE. On les trouvera , sans doute , beaucoup plus nombreux que ceux qui composent l'État , que nous venons de donner , sous le titre de PHARMACIE DOMESTIQUE : cependant ils le sont infiniment moins que ceux qui sont décrits dans les Dispensaires les plus abrégés. Le même remède y est rarement présenté sous des formes différentes ; & lorsque plusieurs remèdes ont à - peu - près les mêmes vertus , & peuvent répondre à-peu-près à la même indication , je n'en prescris qu'un seul. Les différentes formules de remèdes , pour remplir la même intention , bien loin d'aider le jeune Médecin , ne servent qu'à le dérouter ; & le Praticien expérimenté fait toujours bien varier ses ordonnances , selon les occasions.

J'ai passé sous silence le plus grand nombre des opérations chimiques & autres , difficiles à exécuter : toutes celles de ce genre , dont chaque particulier peut faire usage , ne méritent pas la peine qu'on les prépare soi-même : il aura meilleur marché de les acheter toutes préparées. Cependant on ne fauroit trop recommander d'avoir attention de n'acheter que des drogues de bonne qualité : elles sont souvent sophistiquées ; on ne doit donc jamais les prendre que chez les Apothicaires connus pour leur probité & leur savoir.

( On ne peut se faire une idée des tromperies , du brigandage & du charlatanisme qui regnent dans tout ce qui regarde le commerce des drogues : & cet objet , qui intéresse non - seulement les particuliers , mais encore les Grands & même les Etats , puisque personne , n'étant exempt de Maladie , tout le monde est réellement plus ou moins exposé

exposé aux effets délétères des remèdes sophistiqués ; cet objet, dis-je, est de trop de conséquence pour que nous ne tracions pas ici une esquisse de ce qui se pratique à cet égard. On ne pourra s'empêcher de frémir, en voyant à quel point on trompe, de toute manière, sur des marchandises qui devoient être sacrées, & comment ceux qui en font commerce, sacrifient la santé ; & même la vie de leurs semblables, pour satisfaire leur avidité insatiable de gagner.

Nous commencerons par une classe de Marchands, où l'on ne se douteroit pas que la tromperie se fût introduite, si elle ne pénétrait partout : nous voulons parler des *Herboristes*. Il est vrai que ces Marchands ne pechent, le plus souvent, que par ignorance ; mais l'ignorance est un crime, lorsqu'il s'agit de la santé & de la vie des hommes.

N'ayant que des connoissances de tradition & de routine, les *Herboristes* ignorent également, & les caractères distinctifs des plantes, & la manière de les conserver. Aussi voit-on tous les jours qu'ils les confondent les unes avec les autres ; qu'ils rapportent plusieurs genres de plantes sous une seule dénomination, quelque différence qu'elles offrent par leurs vertus ; & qu'ils les vendent l'une pour l'autre, lorsque, par le port, elles se ressemblent à-peu-près.

On les voit ne fournir que des plantes mal choisies, mal desséchées, mal conservées, moissies, altérées, putréfiées, &c. Et si, à cette ignorance, ils joignent la mauvaise foi, comme il n'arrive que trop souvent, ils ne s'assortissent que de plantes les plus communes. Trente ou quarante espèces, qu'ils achètent à vil prix, sur la parole des payfans

qui les leur apportent, composent tout leur magasin. Ils les donnent tour-à-tour, quelle que soit celle qu'on leur demande. J'ai vu une Garde-malade recevoir de jeunes feuilles de *poirée* pour de la *scabieuse*; un enfant apporter de la *pinprenelle* pour de la *germandrée*, ou *petit chêne*, & dernièrement un domestique, de la racine de *bryone* pour celle de *grande consoude*: méprise qui a pensé devenir funeste à une malade.

Combien de personnes ont été témoins de ces bévues préjudiciables! Combien plus encore en ont été les victimes! Puisque le moindre mal, qui doit en résulter, est de dégoûter le malade, & de le porter, ou à ne pas boire du tout, ou à prendre une boisson contraire à sa Maladie: ce qui est également dangereux.

Mais les malades n'ont pas seulement à lutter contre l'ignorance & la mauvaise foi de beaucoup d'*Herboristes*: plusieurs *Droguistes*, soit en gros, soit en détail, leur sont encore plus funestes; parce que les remèdes, objets de leur fraude, devant agir plus à nud, si l'on peut parler ainsi, communiquent immédiatement & subitement, au corps qui les reçoit, leurs qualités plus ou moins dangereuses, lorsqu'ils sont corrompus. Voici comment s'explique un Auteur, très-instruit (1), sur le compte de quelques *Marchands en gros* de Marseille. Ce qu'il en dit doit également s'entendre d'autres *Marchands* de différents endroits, & des *Hollandois*, qui, comme on fait, sont en possession, depuis nombre d'années, de fournir de drogues une partie de l'Europe.

---

(1) M. GILLIBERT, *Traité de l'Anarchie Médicinale*, &c.

« La frélatation des drogues , dit cet Auteur ,  
» est la seule science dont ces Marchands se pi-  
» quent. Il y en a à Marseille , qui , de pere en fils ,  
» en font leur unique occupation. Toute leur sa-  
» gacité se tourne de ce côté. Ils ont trouvé l'art  
» d'altérer , même de contrefaire les drogues  
» étrangères.

» Un vaisseau apporte-t-il des marchandises cor-  
» rompues ; on ne les jette point à la mer pour  
» cela. On les masque , on les travaille , jusqu'à  
» ce que l'altération ne soit plus sensible. La plu-  
» part des drogues sont suppléées par des remedes  
» du pays , qui leur ressemblent assez par les qua-  
» lités extérieures , pour tromper les plus attentifs.

» Je me souviendrai toute la vie , ajoute - t - il ,  
» d'une conversation que j'eus avec un célèbre  
» Négociant de Marseille..... Vous me demandez ,  
» me dit-il , un éclaircissement sur les remedes  
» étrangers : comme je n'ai rien à vous dire que  
» vous ne sachiez sur leurs vertus , je passe di-  
» rectement à ce qui vous intéresse , & à ce que  
» je peux vous apprendre , c'est-à-dire , à l'étrange  
» manipulation que les Marchands emploient ,  
» pour tous les remedes , avant qu'ils parviennent  
» jusqu'à vous. J'ai suivi cette branche de com-  
» merce avec ardeur. Vous savez que c'est une des  
» plus considérables sur nos côtes. Je l'ai aban-  
» donnée depuis , frémissant à la vue des maux  
» qu'elle cause au genre humain : mais je l'ai  
» étudiée assez pour en dévoiler tous les abus.

» Premièrement , dans les pays étrangers où se  
» trouvent les drogues , les Marchands les falsi-  
» fient de plusieurs manieres. Avides , comme les  
» nôtres, ils y font entrer des matieres étrangères,  
» pour en augmenter le poids. Peu instruits des

» vraies méthodes de faire la collecte , cette opé-  
 » ration se fait sans art. Ignorant les principes de  
 » la dessication, ils se livrent à une routine aveugle  
 » & incertaine. Par-là , leurs drogues , avant d'en-  
 » trer dans nos vaisseaux, sont en partie altérées :  
 » les unes fermentent ; d'autres perdent leurs  
 » aromates ; d'autres se moisissent , &c. L'hu-  
 » midité de la mer , la négligence des Marchands ,  
 » la compression , les emballages , le mélange ,  
 » tout concourt à augmenter les premières alté-  
 » rations.

» Dès que ces marchandises sont arrivées à  
 » Marseille, elles sont remises à des *Droguistes* ,  
 » plus avides encore que ceux qui font la pre-  
 » mière exploitation. Ceux-ci ont raffiné l'art de  
 » les déguiser. Ils substituent des matières étran-  
 » gères ou torrifiées , à celles qui ont pris de  
 » mauvaises qualités. Les drogues les plus chères  
 » sont les plus maltraitées. L'abus est poussé à  
 » un tel point , que certains articles quadruplent  
 » de masse , en sortant de Marseille. On vend,  
 » par exemple , *cent fois plus de Quinquina* , que  
 » l'Amérique n'en peut fournir. On vend *cin-*  
 » *quante fois plus de Manne* , qu'il n'en arrive  
 » à Marseille. Les résines les plus précieuses , les  
 » aromates , les bois sont presque tous contrefaits.  
 » Pour y parvenir , on ajoute des bois analogues ,  
 » qui prennent un peu d'aromate par le contact ;  
 » on les peint , on les colore , &c. ».

Que doivent donc être les drogues de nos Mar-  
 chands en détail , & d'un grand nombre d'Apo-  
 thicaires , puisqu'ils ne tirent leurs marchandises  
 que de ces Négociants ? Car il est de fait , que  
 Marseille fournit plus de drogues simples & com-  
 posées , que tous les *Apothicaires* du Royaume  
 ensemble.

Mais heureusement , pour l'humanité , que , dans les grandes Villes , & sur-tout dans la Capitale , il est des *Apothicaires* , qui , nés avec des talents , & possédant parfaitement les connoissances relatives à leur profession , sont perpétuellement en garde contre la fraude & la mauvaise foi de ceux qui font commerce des drogues étrangères. Ces hommes estimables ne reçoivent que celles qui ont les qualités nécessaires pour être bonnes : ils n'achettent les remedes indigenes ou du pays, que de ceux en qui ils ont mis une confiance fondée , pour en faire la collecte ; & ils n'emploient les uns & les autres qu'après les avoir soigneusement examinés.

Uniquement inspirés par le desir d'être utiles , ils sont très-exacts sur les méthodes de triturer , pulvériser , peser les drogues , &c. : ils apportent la plus grande attention à la préparation des remedes composés ; & la probité leur fait une loi de ne jamais laisser sortir de chez eux un remede , qu'ils ne soient prêts à prendre eux - mêmes , s'ils étoient attaqués de la Maladie qui afflige le malade à qui ils l'envoient.

Mais qu'il s'en faut que ce soit là le portrait de tous les *Apothicaires* ! On en connoît plusieurs , qui , sans éducation & sans amour du travail , végètent mécaniquement , & ne s'élevent jamais à aucune connoissance pharmaceutique. Aux défauts qu'on leur reproche dans l'*Introduction* à cet Ouvrage , Tome I , relativement aux ordonnances de médecine , ils joignent encore celui de dédaigner les conseils , lorsqu'ils sont embarrassés.

Peu scrupuleux sur les devoirs de leur état , & peu inquiets de la santé des malades , ils prépa-

rent les remèdes à leur fantaisie : toutes les formules sont pliées à leur routine. C'est en vain qu'on leur conseille une méthode plutôt qu'une autre ; ils suivent toujours celle qui leur est familière, fût-elle inférieure & beaucoup plus mauvaise. Comme ils ignorent les qualités & les attributs extérieurs des plantes, ils se laissent abuser par ceux qui les leur apportent.

Quant aux remèdes étrangers, ils n'en connoissent point les vrais caractères, & les *Droguistes* les trompent facilement. On les voit vendre du *Quinquina frelaté*, aussi impunément que le véritable. Il en est de même de tous les autres remèdes.

L'art de préparer les médicaments chimiques leur est parfaitement inconnu, & comme la vanité est la base de leur caractère, ils se gardent bien de s'adresser à ceux de leurs Confrères, qui sont plus instruits qu'eux. Ils tirent toutes leurs préparations des *Droguistes* en gros, qui, ne travaillant jamais qu'en grand, ne peuvent obtenir que des remèdes mal préparés ; car, quelque habileté qu'on suppose à l'Artiste, il ne peut donner à une opération en grand, cette attention minutieuse dont dépend le succès, & qui est indispensable, lorsqu'il s'agit de la vie des hommes.

Ce fait, qui est de toute vérité, l'est sur-tout pour les médicaments actifs ; telles sont les préparations d'*Opium*, de *Mercure*, d'*Antimoine*, &c. dont on voit tous les jours les effets varier, relativement à la méthode, que l'Artiste a employée pour les préparer. Il est bien étonnant, qu'il me soit permis de le dire, que l'État, qui a pris tant de précautions, qui a fait tant de

Réglements pour fixer immuablement le titre des métaux précieux, ne se soit jamais occupé des moyens de rendre d'une force toujours égale, pour leurs effets, les *remedes* dont nous venons de parler, & qui, pour les apprécieurs de la vie & de la santé, méritent autant d'attention que l'or, l'argent, &c.

S'il étoit instruit des ravages qu'occasionne, tous les jours, la méthode arbitraire de préparer, par exemple, le *Tartre sibié*, appelé vulgairement *Emétique*, sans doute qu'on le verroit ordonner que ce médicament fût composé, dans tout le Royaume, d'une manière uniforme, & préparé sous les yeux des Magistrats & en public, par le corps des *Apothicaires*, comme on prépare la *Thériaque*; remede moins fameux par ses vertus, qu'on retrouve dans beaucoup d'autres médicaments, que par l'étalage pompeux & absurde des substances sans nombre, dont il est composé.

On le verroit encore ordonner que l'*Emétique* & les remedes, qui sont de cette même importance, comme le *Kermès minéral*, le *Mercuré doux*, &c., ne fussent exposés en vente que chez les *Apothicaires*; & il feroit des défenses expresses aux *Droguistes*, aux *Epiciers* sur-tout, d'en vendre. Nous ne craignons pas d'avancer, que si l'*Emétique* ne répond pas toujours aux éloges que beaucoup d'habiles Médecins lui ont donnés; que si, au contraire, on en éprouve souvent des effets meurtriers, il faut en accuser les méthodes différentes de le préparer; méthodes dont le choix dépend de l'idée & de la volonté de chaque *Apothicaire*. Il faut voir, dans cette *Table générale des Matières*, l'Article ÉMÉTIQUE.

Nous conviendrons cependant , que la négligence des Marchands y a beaucoup de part. Tant qu'on verra les *Droguistes* , & un grand nombre d'*Apothicaires* , confier la conduite de leurs boutiques à des apprentis , à des femmes , à des enfants , à des servantes , &c. , on verra les remèdes donnés , tantôt l'un pour l'autre , tantôt à trop petite , & plus souvent à trop forte dose.

Cependant si quelque chose mérite l'attention du vendeur , & doit être pesé avec soin , ce sont , sans contredit , les médicaments , que quelques grains de plus sur-tout , peuvent rendre dangereux & mortels. J'ai vu une Demoiselle aux portes de la mort , pour avoir pris un bouillon rafraîchissant , qui lui fit éprouver un vomissement , qui dura quarante-huit heures , presque sans interruption. J'ai vu un jeune-homme rendre le sang par la bouche & par le nez , pour avoir pris quatre bols , qui devoient être composés de quatre grains de  *Mercure doux*  , &c. Les erreurs qui se commettent tous les jours , à cet égard , sont trop notoires , pour y insister davantage. Il n'est presque personne qui ne puisse apporter des exemples de malheurs arrivés , pour avoir pris de l'*Emétique* , au lieu d'une autre drogue , ou pour l'avoir pris à plus forte dose qu'il n'avoit été prescrit.

L'intérêt & l'avidité portent encore ces Marchands à n'acheter que de mauvaises drogues , qu'ils ont à bas prix , ou à un compte qui leur fait entrevoir un grand bénéfice. Ce même intérêt , cette même avidité vont souvent jusqu'à les porter à ne point renouveler celles qui sont altérées , rances , moisies , ou qui ont perdu leurs odeurs , leurs aromates , &c. ; à supprimer , dans

les préparations qu'on leur commande, ou qu'ils tiennent toutes prêtes dans leurs boutiques, les drogues qui sont cheres; à suppléer à celles qui leur manquent, par celles qu'ils s'imaginent propres à remplir les vues du Praticien; enfin, à vendre au centuple, & à ne pas ménager les pauvres plus que les riches.

Leurs boutiques par-là deviennent inabordables aux malheureux, qui souvent périssent, parce que la nécessité les a forcés de prendre de mauvais remedes chez les *Epiciers*. Combien la basse jalousie n'a-t-elle pas répandu de calomnies contre l'*Apothicaire*, de cette Capitale, qui a publié le *Tarif*, d'où nous avons tiré le prix des drogues, que nous avons mis à la fin de chaque article de médicaments simples ou composés, de la *Pharmacie Domestique*, & de la *Table générale des Matieres*! C'est en vain que cet Artiste généreux donne constamment les meilleures drogues, au taux qu'il s'est fixé. La plupart de ses Confreres, bien loin de se laisser aller à un exemple si utile à l'humanité, ne cherche qu'à déprimer ses talents & ses marchandises; & l'offre qu'il leur a faite, & qu'il leur fait tous les jours, de soumettre ses drogues à l'examen le plus sévere & le plus réitéré, n'est pas capable de mettre un frein à leurs menées odieuses, injustes & criminelles. Mais tirons le rideau sur toutes ces horreurs.

Concluons seulement, que les malheurs, sans nombre, qui résultent de la négligence, de la paresse, & sur-tout de l'avidité de ces Marchands, sont de nature à ne pouvoir être extirpés que par l'autorité du Monarque. Il est digne de la sagesse & de l'humanité du Prince qui nous gouverne, d'ordonner que le commerce des plantes,

des médicaments simples & composés, en un mot, de tout ce qui est connu sous le nom de *drogues*, soit entièrement entre les mains des *Apothicaires*, & que ces Artistes soient soumis à des examens, dont la sévérité soit en proportion de l'importance de leur état.

Que si ces Réglemens trouvoient des oppositions, il faudroit au moins que les *Herboristes* formassent un corps, dont les Membres eussent subi des examens sur la *Botanique médicinale*, & sur l'art de dessécher & de conserver les végétaux; & qu'en outre, ils fussent assujettis à des visites fréquentes de *Médecins* & d'*Apothicaires*.

Enfin, il faudroit que les *Droguistes* en gros eussent fait preuve, entre les mains des *Médecins* & des *Apothicaires*, de connoissances sur les caractères extérieurs des médicaments, & sur les méthodes de les conserver; qu'ils fussent soumis à des visites de *Médecins* & d'*Apothicaires*; que ces derniers assistassent, en présence des Magistrats, au débarquement des marchandises, & fussent autorisés à jeter à la mer toutes les drogues altérées ou gâtées.

Ces loix seroient le seul moyen de ramener la confiance du Public, & de ranimer le courage des Praticiens sensibles, qui ne devoient pas trouver ces écueils sur la route que leur fait parcourir leur Art difficile.

Quant à nous, qui ne pouvons faire que des vœux, pour la promulgation de ces loix utiles, nous exhortons nos Lecteurs à ne jamais se pourvoir de médicaments, que chez les *Apothicaires*, & même chez les *Apothicaires* famés pour leur savoir & leur probité. Nous les exhortons, de plus, à vérifier les plantes & les remèdes simples,

qu'ils acheteront sur les descriptions que nous en avons données aux articles de la *Table générale*, qui les concernent.

Nous avons eu attention, non-seulement de décrire, le plus exactement qu'il nous a été possible, les caracteres externes de chaque médicament, mais encore d'indiquer ceux qui sont susceptibles de falsification, & de donner les moyens de reconnoître cette falsification. Par-là, nous nous flattons, que si le Lecteur veut prendre la peine de la confrontation, il ne sera que rarement victime des tromperies odieuses, qui mettent tous les jours en usage, comme nous venons de le faire voir, une grande partie de ceux qui se chargent du débit des drogues.

Nous avons porté notre attention plus loin, en faveur de quelques-uns de nos Lecteurs, qui, par goût, se feroient occupés de la science agréable de la *Botanique*. Comme ils sont dans l'habitude de nommer les plantes en latin, nous avons transcrit les phrases latines, par lesquelles elles sont désignées chez les plus fameux Auteurs, tels que JEAN & GASPARD BAUHIN, TOURNEFORT, le Chevalier LINNÉ, &c. Mais, pour l'utilité du plus grand nombre, nous avons traduit en françois ces mêmes phrases; & au nom scientifique de chaque plante, nous avons joint constamment le nom vulgaire, à moins que nous n'ayons pu en avoir connoissance.

Nous prévenons que nous nous sommes attachés scrupuleusement à ne parler, dans cette *Table générale des Matieres*, que des objets nommés, ou indiqués dans cet Ouvrage, & imprimés en caracteres italiques. Si nous avons passé sous silence d'autres plantes & d'autres remedes, qui sont en

possession de la confiance du Public, ce n'est pas que nous les regardions comme inférieures : plusieurs de ces médicaments auroient tout aussi bien figuré, dans notre *Table*, que ceux qui ont été l'objet de notre travail ; mais, forcés de nous borner, nous n'avons pas été maîtres du choix, puisque notre but, notre unique but, est de rendre la lecture de la MÉDECINE DOMESTIQUE, & plus facile, & plus utile, & de sauver la peine de feuilleter une foule d'Auteurs, que nous avons copiés ou extraits.

Nous prévenons encore que nous n'avons cité, de ces Auteurs, que ceux qui nous ont fourni des articles longs, & que nous avons été obligés d'abrégé. Ces articles sont sur-tout ceux de chymie & de quelques médicaments très-composés. Aussi le *Dictionnaire de Chymie*, le *Dispensaire*, ou *Codex de Paris*, la *Pharmacopée d'Édimbourg*, & les *Éléments de Pharmacie* de M. BAUMÉ, font-ils les Ouvrages auxquels nous renvoyons le plus souvent.)

Nous ne parlons pas des plantes & autres substances qu'on trouve habituellement dans la plupart des maisons, même des Payfans, telles que les *oignons*, les *choux*, l'*orge*, les *œufs*, &c., ou nous n'en parlons que légèrement. Il étoit inutile de grossir infructueusement cette *Table* d'objets qu'on peut se procurer par-tout, & qui s'alterent à être gardés.

Nous avons encore négligé de parler des préparations que font & que vendent les *Distillateurs* & les *Confiseurs*. Outre que ces Artistes réussissent en général mieux, parce qu'ils operent en grand, on doit encore observer, que ce qu'ils

ventent est à meilleur compte que ce qu'on feroit chez soi (2).

Nous avons eu soin de n'ordonner de chaque remede, que ce qu'il en faut pour qu'il soit bien préparé, notre intention étant d'épargner les dépenses inutiles, & d'empêcher que le remede s'altère, s'il étoit gardé. Presque tous les remedes perdent de leurs vertus, quand on les garde quelque temps, & on doit, autant qu'il est possible, en faire usage aussi-tôt qu'ils sont préparés. Les drogues, même les plus simples, sont susceptibles de se corrompre en peu de jours; on ne peut donc en faire que de petites provisions. Tantôt elles se pourrissent, tantôt elles sont dévorées par les insectes, ou perdent tellement de leur goût & de leurs vertus, qu'elles deviennent à la fin absolument incapables de produire aucun effet avantageux.

Nous avons suivi les *Dispensaires*, les plus exacts & les plus approuvés, dans la prescription de nos recettes; mais nous n'avons pas hésité de nous en écarter, toutes les fois que nos propres observations, ou celles d'autres Praticiens, sur le jugement desquels nous pouvions compter, nous ont suggéré de les rectifier.

Dans plusieurs formules, nous avons augmenté l'ingrédient, dont dépend principalement le succès,

(2) Qu'on prenne bien garde qu'il ne s'agit ici que des objets que préparent & vendent les *Confiseurs* & les *Distillateurs*, tels que l'*Eau-de-vie*, les *Acides minéraux*, les *Confitures* de toute espece, &c.; car il en est tout autrement des remedes actifs, qui, comme nous l'avons observé ci-dessus, page xxij de cette *Introduction*, ne peuvent être que fort mal préparés, s'ils le sont en grand.

& nous avons supprimé les auxiliaires, qui ne font, en général, d'aucune importance; au moins nous n'en avons prescrit que ce qu'il est nécessaire, pour donner au remede la consistence qu'il doit avoir.

Il en est de même des ingrédients qui ne font que donner de la couleur au remede : nous les avons omis, parce qu'ils ne font qu'augmenter le volume & le prix d'un médicament, sans lui donner la moindre valeur. On feroit bien de ne jamais en faire usage. On gâte souvent un remede, par le desir qu'on a de lui donner une couleur agréable. Pour parvenir à ce but, on a quelquefois introduit dans des remedes, qui doivent être adoucissans & émolliens, des substances âcres & même dangereuses. Par exemple, on introduit souvent, dans l'*Onguent de sureau*, du *verd-de-gris*, pour lui donner une belle couleur verte; ce qui donne à cet *Onguent émollient* une vertu absolument contraire. Ceux qui veulent avoir les remedes naturels, ou tels qu'ils sont réellement, ne doivent donc avoir aucun égard à la couleur.

Nous avons eu également attention aux prix des remedes composés. Tel ingrédient qui augmente considérablement le prix d'une préparation, sans beaucoup ajouter à sa vertu, n'entre point dans nos recettes, ou nous lui en substituons quelqu'autre de moindre prix. Ce n'est pas du tout la cherté d'un remede qui en fait le mérite. Celui de la même classe, qui est à plus bas prix, est souvent le meilleur; il est certainement moins exposé à être sophistiqué, & on peut se le procurer avec beaucoup plus de facilité & plus promptement.

Quant à la méthode de composer les remèdes, nous avons, en général, suivi celle qui nous a paru la plus simple & la plus naturelle. Nous avons décrit la marche des procédés, dans le même ordre dans lequel chaque ingrédient doit y entrer, sans suivre strictement la méthode des autres *Dispensaires*.

Je dois la plupart des remarques, concernant les opérations, les préparations, &c., des remèdes, à l'Auteur du nouveau *Dispensaire*. Pour les autres observations, ce sont celles qui se sont rencontrées dans ma pratique, ou que j'ai puisées dans la lecture d'Auteurs, dont les noms m'ont échappé.

J'ai suivi l'ordre alphabétique, tant pour les remèdes simples, que pour les remèdes composés. Plusieurs personnes auroient, sans doute, désiré une méthode plus recherchée; mais elle auroit été moins utile au plus grand nombre des Lecteurs. Les différentes classes de remèdes n'ont, en général, aucune relation bien déterminée les unes avec les autres; & quand elles en ont, il est bien difficile de décider laquelle doit précéder, & laquelle doit suivre; bien entendu que les remèdes simples doivent marcher les premiers. Mais tous les avantages qui pourroient résulter de cet ordre, ne peuvent pas être comparés à l'avantage unique de trouver, à l'ouverture du Livre, les remèdes dont on a besoin, & il n'y a que l'ordre alphabétique qui puisse le donner.

Nous avons prescrit la dose des remèdes toutes les fois que cela a été nécessaire: quand nous y avons manqué, on doit entendre qu'on peut user du remède à discrétion. Les doses prescrites sont toujours censées pour un adulte, à moins qu'on ne fasse mention du contraire. Ce n'est pas une

chose fort facile que de les proportionner exactement aux différents âges & tempéraments des malades ; mais heureusement qu'on n'a nullement besoin ici d'une précision mathématique.

On a fait différentes tentatives pour déterminer les proportions ou les doses exactes des remèdes propres aux différents âges & aux différents tempéraments des malades ; mais , après tout ce que l'on a dit là-dessus , on est forcé de convenir qu'il faut s'en rapporter , en grande partie , au savoir & au jugement de la personne qui prescrit le remède. Cependant on peut suivre , en général , les proportions suivantes , quoiqu'elles ne doivent , en aucune façon , être regardées comme des règles certaines.

Un malade de quatorze à vingt ans , peut prendre les deux tiers de la dose prescrite pour un adulte ; mais celui de neuf à quatorze ans n'en prendra que la moitié ; celui de six à neuf ans , en prendra le tiers ; celui de quatre à six , en prendra le quart ; celui de deux à quatre , un sixième ; celui d'un à deux ans , un dixième ; enfin , celui , d'au-dessous d'un an , n'en prendra qu'un douzième.

Les *Dispensaires* sont ordinairement écrits en Latin ; & des Médecins , qui ont donné leurs Ouvrages en langue vulgaire , ont encore donné leurs recettes en Latin. Il y en a même qui montrent tant d'attachement pour cette langue , que s'il leur arrive d'écrire leurs formules en langue vulgaire , ce n'est qu'après les avoir d'abord écrites en Latin ; d'autres , pour partager le différend , n'en écrivent que la moitié en Latin. Quoiqu'ils aient de bonnes raisons pour se conduire de la sorte , cependant , dans ma pratique ,  
je

je n'hésite point à écrire les miennes dans le langage le plus simple & le plus intelligible, & je ne crois pas que pour cela elles en soient moins bonnes.

( Le prix, que nous avons mis à la fin de chaque article des drogues, est tiré d'un *Tarif*, publié en 1775, & rectifié en 1787, par M. MARTIN (3). Quand nous n'y ferions pas autorisés par le célèbre TISSOT, qui a cru nécessaire, que les personnes, peu aisées, fussent à quoi s'en tenir sur les dépenses dans lesquelles entraîne le coût des remèdes, nous le ferions par le motif qui a porté cet *Apothicaire* honnête & généreux à publier les *Tarif & Prix d'une partie des drogues simples & composées*, qui se vendent chez lui. Voici comme il s'exprime, à la fin de son *Tarif*.

« On a senti, depuis long-temps, l'utilité d'un  
» *Tarif* semblable à celui que l'on présente au  
» Public. En mettant ainsi tout le monde à portée  
» de connoître la valeur des médicaments, c'est  
» rendre à la société un service réel, puisque  
» chacun se trouve en état de juger de la dé-  
» pense qu'il peut faire. Par-là, les Ministres de  
» la santé se décideront plus volontiers à ordon-  
» ner, dans plusieurs cas, des remèdes que cer-  
» taines personnes hésitoient ou refusoient d'em-  
» ployer, en les croyant d'un trop haut prix.  
» M. MARTIN, sur leur témoignage & celui de  
» MM. les Curés des différentes Paroisses de la  
» Capitale, se fera une loi irrévocable de con-

---

(3) Voyez l'*Avertissement sur les Drogues dont doivent être composée une Pharmacie Domestique*, note 1.

» courir au soulagement des malheureux, en fa-  
 » criant même de ses déboursés. »

Dans les descriptions des plantes, nous nous sommes servi de quelques termes de Botanique, que nous n'avons pas cru nécessaire d'expliquer dans notre *Table générale des Matières*, parce que l'étendue, que nous avons donnée à ces descriptions, n'a été qu'en faveur des amateurs de cette Science, à qui ces termes sont familiers. Pour les autres, ils n'ont besoin de connoître que la partie de la plante qui est d'usage, & c'est particulièrement sur ce point que nous avons insisté.

Nous avons omis, dans ces descriptions & dans celles des remèdes simples, ainsi que dans les recettes des remèdes composés, de faire l'énumération de leurs vertus, quoique M. BUCHAN ait suivi cet usage, dans les articles qui sont de lui, & que nous avons désignés par ces deux lettres (M. B.). La principale raison de cette omission, c'est que nous ne décrivons que les remèdes dont il est parlé dans la MÉDECINE DOMESTIQUE, & qu'il n'en est parlé que dans les circonstances où ils sont indiqués, & dans l'instant où ils sont indiqués. Les cas, qui les exigent, annoncent donc assez leurs vertus. Cette énumération, d'ailleurs, nous auroit entraînés dans des répétitions au moins superflues, pour ne pas dire embarrassantes : car, & c'est la seconde raison de notre omission, nous avons observé que le détail des vertus des remèdes, isolé du traitement des Maladies, étoit un *Dédale*, d'où tout autre qu'un Médecin ne pouvoit se tirer. En effet, qu'on ouvre un livre de Botanique, de Pharmacie, de Remèdes à l'usage du peuple, &c.; cette foule

de médicaments qu'on dit avoir, & qui ont quelquefois des vertus analogues, jettent la plus grande confusion dans l'esprit du Lecteur; il ne fait auquel s'arrêter. J'ai vu des personnes très-sensées, rebutées par ces sortes de Livres, dire qu'elles aimoient mieux rester toute leur vie dans l'ignorance, que de s'exposer à l'embarras du choix de ces remedes, qui, vantés comme également bons, démentoient tous les jours leurs panégyristes.

Indépendamment de la description des plantes & des médicaments simples; indépendamment de la recette des remedes composés, la *Table générale des Matieres* donne encore la définition des termes de l'Art, qu'on a été obligé d'employer, ainsi que la description anatomique des principaux organes du corps humain, & l'explication physiologique des fonctions de chacun de ces organes.

Elle donne de plus le titre de tous les Chapitres, de tous les Paragraphes, & de tous les Articles dont est composé cet Ouvrage. On y trouvera encore, sous les mots les plus essentiels, tels qu'ALIMENTS, DIETE, ENFANTS, FEMMES, FIEVRE, MALADIES, RÉGIME, REMEDES, SAIGNÉE, &c., l'indication des réflexions auxquelles chacun de ces objets a donné lieu dans le cours de l'Ouvrage. On les y trouvera rassemblés sous un seul point de vue, avec le *folio* des pages de chaque Volume, où elles sont éparfes; le tout par ordre alphabétique, ainsi que nous en avons déjà prévenu, *Préface* du Tome premier.

Elle présente un grand nombre de nouveaux Articles, qui nous ont été fournis par les augmentations répandues dans l'Ouvrage; &, (ce que

nous avons omis dans la premiere Edition , & que nous regardons comme très-important ,) nous terminons la description de chaque plante , de chaque remede simple ou composé , par l'énumération des pages de chaque Volume, où ces remedes sont prescrits.

Enfin , au moyen de ce travail , & des caracteres *italiques* , que nous avons employés dans l'Ouvrage , pour chaque terme de Médecine & de médicaments, nous croyons avoir établi, entre l'Ouvrage & la *Table* , & réciproquement entre la *Table* & l'Ouvrage , une concordance qui ne peut tourner qu'au plus grand avantage du Lecteur , puisqu'il ne rencontrera pas une seule expression technique , dont il ne soit sûr de trouver l'explication à la *Table* , ni dans la *Table* , un seul remede dont il ne trouve l'indication par les *folio* des pages où il est prescrit ; & nous regardons cette maniere de faire connoître les vertus des remedes comme beaucoup plus certaine que ces longues énumérations , qui , ainsi que nous venons de le faire voir , sont le plus souvent fautives & toujours embarrassantes.

Nous devons cependant prévenir que , parmi les recettes des médicaments composés , qui appartiennent à M. BUCHAN , & qui , ainsi que nous l'avons déjà observé , sont souscrites par ces deux lettres ( M. B. ) , il y en a quelques-unes dont l'indication n'est pas désignée. C'est que l'Auteur ne les a pas prescrites dans l'Ouvrage. Il est probable qu'il ne les a données que comme des remedes auxiliaires, faits pour suppléer ceux qui sont analogues par leurs vertus. Mais, comme il n'a pas manqué de parler des propriétés de chacun de ces remedes , il n'est personne qui ne puisse les employer , s'il le juge à propos.

Nous avons aussi donné la description de quelques plantes indigènes, qui ne sont point prescrites dans l'Ouvrage, & nous avons indiqué leurs vertus. Ces plantes sont celles que des expériences récentes & bien faites, ont découvertes, comme capables de suppléer certains remèdes exotiques, de l'usage le plus fréquent. Comme ces plantes sont très-communes, & par conséquent d'un prix très-modique, nous avons cru que les Habitants des Campagnes nous sauroient quelque gré de leur avoir fait connoître qu'ils ont, dans leurs jardins & dans leurs promenades, des remèdes qui ne le cèdent point en vertus au *Quinquina*, au *Jalap*, au *Séné*, à l'*Ipécacuanha*, &c. Il sera très-facile de trouver, dans cette *Table*, les noms des plantes dont nous parlons, parce qu'à la fin de la description du *Quinquina*, du *Jalap*, &c., nous renvoyons à la plante indigène, qui possède les mêmes propriétés.

M. BUCHAN s'est servi des poids qui sont en usage chez les Apothicaires d'Angleterre; & ces poids diffèrent des nôtres dans la proportion suivante :

## É T A T

*Des poids d'Angleterre, comparés avec ceux qui sont en usage à Paris.*

LES choses précieuses se pèsent, en Angleterre, avec une livre, que les Anglois appellent la livre Troy. C'est celle dont se servent les Apothicaires. Ils la divisent en onces, en gros ou drachmes, en scrupules & en grains.

La livre contient douze onces, l'once huit gros, le gros trois scrupules, & le scrupule vingt grains. Ces grains sont plus pesants que ceux de notre poids de marc, dans le rapport de 128 à 105. Ainsi,

Le grain Anglois pèse un grain & vingt-trois cent cinquantième de grain de France, ou poids de marc.

Le scrupule Anglois pèse 24 grains & huit vingt-unième de grain de France, ou poids de marc.

Le gros Anglois pèse 73 grains & un septième de grain de France, ou un gros un grain & un septième de grain, poids de marc.

L'once Troy pèse 585 grains & un septième de grain de France, ou 8 gros 9 grains & un septième de grain poids de marc.

La livre Troy pèse 7021 grains & cinq septième de grain de France, ou 12 onces, un gros 37 grains & cinq septièmes de grain poids de marc.

La livre Troy ne pesant que 12 onces un gros 37 grains & cinq septièmes de grain poids de marc, pendant que la livre de France, ou poids de marc, pèse 16 onces, il s'ensuit que la livre Troy est plus légère que la nôtre, dans le rapport de 16 à 21.

L'once Troy, au contraire, pesant 8 gros 9 grains & un septième de grain, poids de marc, pendant que l'once de France, ou poids marc, ne pèse que huit gros, il s'ensuit que l'once Troy est plus pesante que notre once, dans le rapport de 64 à 63.

Rien n'est plus aisé que de réduire ces poids à ceux qui sont d'usage dans le lieu qu'on habite : il ne s'agit que de partir du moindre de ces poids, c'est-à-dire, du grain, dont nous donnons la proportion avec celui de France, ou du poids de marc. Nous aurions bien voulu en éviter la peine au Lecteur; mais il auroit fallu nous mettre au fait de toutes les variétés bizarres & abusives des poids usités, non-seulement dans chaque Province, mais encore dans chaque

Ville, dans chaque Bourg, &c., de France, & nous avouons que ce travail nous a autant effrayé par son étendue, qu'il nous a découragé par son peu d'utilité.

D'ailleurs, quelque importante que paroisse cette réduction, au premier coup-d'œil, l'événement la rend, dans nombre de cas, moins nécessaire. Nous venons de voir que notre poids de marc, depuis le grain jusques y compris l'once, est plus léger que celui des Anglois, & il semble, qu'à cet égard, le caprice des hommes ait suivi les loix des forces constitutionnelles des individus dans chaque climat. En effet, tous les Médecins de France donnent les remedes actifs, sous la même dénomination de poids, que les Anglois. Par exemple, nous prescrivons l'*Opium*, le *Sublimé corrosif*, &c., par quart de grain, par demi-grain, par grain, comme font les Anglois : nous ordonnons l'*Emétique*, à un, deux, trois grains, comme font les Anglois; la *Rhubarbe*, à un demi-gros, un gros; la *Manne*, les *Tamarins*, &c., à une once, deux onces, &c., comme font les Anglois : & quoique, dans le fait, nos malades prennent moins de ces remedes que les malades d'Angleterre, puisque notre grain, notre gros, notre once pèsent réellement moins que ceux des Anglois, cependant nous voyons ces remedes produire les effets que nous devons en attendre : il en faut, sans doute, chercher la cause dans la rigidité de la fibre, plus forte chez les Anglois, plus foible chez nous.

Mais une réduction importante à faire, c'est dans les remedes prescrits par livre, comme il arrive assez souvent dans les recettes des médicaments composés, puisque la livre angloise differe de la nôtre de près de quatre onces, & que cette différence est dans la proportion contraire à celle des poids qui la précèdent; car depuis le grain, jusqu'y compris l'once, ce sont nos poids qui sont plus légers; & c'est notre livre, au contraire, qui pèse plus que celle des Anglois, de trois onces six gros trente-cinq grains, à-peu-près.

xl *Introduction à la Table générale, &c.*

On sent, qu'à cet égard, nous donnerions le remède à beaucoup trop forte dose : aussi est-ce là le motif essentiel qui nous a porté à donner l'État ci-dessus, & à désigner, dans notre *Table générale des Matières*, toutes les recettes qui sont angloises, ou par ces deux lettres ( M. B. ), ou par cette souscription, *Pharmacopée d'Edimbourg*. Toutes les autres, étant de nous, ou tirées d'Auteurs François, ne sont pas susceptibles de réduction.

Quant aux vaisseaux, usités en Angleterre, pour mesurer les médicaments liquides, nous avons eu soin, dans tout le cours de l'Ouvrage, de réduire leur capacité à celle des mesures en usage à Paris. Ainsi, toutes les fois qu'il y sera question de pinte, de chopine, demi-setier, verre, cuiller à bouche, cuiller à café, il n'y aura pas de réduction à faire ; il suffit de savoir que

La pinte de Paris,	} contient {	2 livre de liquide.
La chopine,		1 livre.
Le demi-setier,		demi-livre ou 8 onces.
Le poignon ou le verre,		4 onces.
La cuiller à bouche ordinaire,		demi-once.
La cuiller à café,		Le tiers de la cuiller à bouche, ou un gros & demi à-peu-près.





# TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

*Contenues dans les quatre Volumes de la MÉDECINE DOMESTIQUE : donnant de plus l'explication des termes de l'Art qui y sont employés ; la description des Plantes & des Médicaments simples qui y sont prescrits ; enfin , la recette & la préparation des Remedes composés qui y sont ordonnés : le tout par ordre alphabétique.*

---

**A**BATTEMENT, état de foiblesse dans lequel se trouvent les personnes qui ont été malades, & certaines de celles qui sont menacées de l'être. Dans le premier cas, ce symptôme n'a rien de fâcheux ; & , si la convalescence est légitime (voyez le mot CONVALESCENCE), il se dissipe à mesure qu'on s'éloigne de la Maladie. Mais, au commencement d'une Maladie, c'est un symptôme d'autant plus dangereux, qu'il est plus marqué : il annonce toujours une Maladie d'un mauvais caractère, & il persiste ordinairement pendant tout le cours de la Maladie.

L'abattement est aussi un état maladif, familier aux personnes nerveuses, dont M. BUCHAN a fait un Paragraphe particulier.

ABBATTEMENT (de l') & du DÉCOURAGEMENT *considérés comme Maladies*, Tome III, pages 370--374.

ABCÈS, tumeur contre nature qui renferme du pus.

La fluxion de poitrine, qui ne cede pas aux remedes, se termine par un abcès. Diverses manieres dont cet abcès

ABSINTHE (petite) ou *Pontique*. *Absinthium ponticum tenuifolium incanum*, C. BAUHIN. *Absinthium ponticum vulgare, folio inferius albo*, J. BAUHIN. *Arihemesia pontica, foliis multipartitis, subtus tomentosis, floribus subrotundis nutantibus, receptaculo nudo*, LINN. C'est-à-dire, *Absinthe pontique, à petites feuilles blanches*, selon CASPARD BAUHIN. *Absinthe pontique vulgaire, dont les feuilles sont blanches en-dessous*, selon J. BAUHIN. *Absinthe pontique, dont les feuilles sont très-découpées & velues en-dessous, dont les fleurs arrondies sont pendantes & dont le réceptacle de la graine n'a pas de velouté*, selon LINNÉ.

Cette plante differe de la grande absinthe, en ce qu'elle est plus basse, que les feuilles sont plus petites, plus déliées, & que le verd des feuilles est plus foncé en-dessus; car en-dessous elles sont comme couvertes d'un duvet blanc. Cette espece d'absinthe peut suppléer à la grande.

ABSORBANT, épithete qu'on donne aux médicaments qui ont la propriété de s'imbiber ou de se charger des humeurs surabondantes, soit qu'ils soient appliqués à l'extérieur, soit qu'ils soient pris intérieurement.

Absorbants prescrits Tome III, page 285. Dangers des absorbants dans les acidités des enfants, Tome IV, page 239. Ils ne doivent être administrés qu'avec des purgatifs, pages *ibid.* & 254.

ABSORBANT. On donne encore ce nom à des tuyaux qui s'ouvrent sur la surface de différentes tuniques du corps, par où les liqueurs & les humeurs sont pompées pour aller se décharger dans les veines. C'est par les ports absorbants de l'épiderme que pénètre l'eau des bains, &c.

ACACIA DE NOTRE PAYS. (Voyez PRUNIER ÉPINEUX.)

ACCÈS, se dit du retour périodique de certaines Maladies, qui laissent de temps-en-temps des intervalles de mieux au malade. Ainsi, l'on dit un *Accès de fièvre*, de *folie*, de *épilepsie*, &c. Il y a cependant des Maladies dans lesquelles on lui donne plus communément le nom d'*attaque*, telles que la *goutte*, l'*asthme*, l'*apoplexie*, &c. On confond souvent *accès* avec *Paroxysme*, qui different cependant entr'eux, en ce que l'accès n'est proprement que le commencement ou le premier effort de l'attaque de la Maladie, au lieu que le paroxysme en est le plus haut degré.

ACCÈS CONVULSIFS, (des) Tome III, pages 342--346.

ACCIDENTELLE. On donne ce nom à la Maladie dont est attaqué un sujet, qui a été exposé aux causes qui sont capables de la faire naître. C'est ainsi qu'un homme, jouissant de la meilleure santé, gagne la peste, le scorbut, la gale, &c., s'il communique ou s'il habite avec des personnes infectées de ces mêmes Maladies. Les Maladies accidentelles sont opposées aux *Maladies constitutionnelles*. (Voyez ce mot.)

ACCIDENTS (des) *causés par la PIQUURE DE LA VIPERE*, Tome III, pages 536--538.

ACCIDENTS (des) *causés par la PIQUURE DES COULEUVRES*, *idem*, page 542.

ACCIDENTS (des) *causés par la PIQUURE DES INSECTES*, *tels que l'ABEILLE, la GUÊPE, le FRELON, les COUSINS, les CHENILLES, les FOURMIS, &c.*, *idem*, pages 543--544.

ACCIDENTS (des) *causés par la PIQUURE DES SERPENTS*, *idem*, pages 539--542.

ACCIDENTS (des) *causés par la PIQUURE DU SERPENT A SONNETTES*, *idem*, pages 542--543.

ACCIDENTS (des) *causés par le LAURIER CERISE*, pages 555--556.

ACCIDENTS (des) *causés par les CANTHARIDES prises intérieurement & appliquées extérieurement*, *idem*, pages 505--507.

ACCIDENTS (des) *causés par les MOULES*, *idem*, pages 545--546.

ACCIDENTS MORTELS (des) *dus à des causes externes, ou occasionnés par des corps arrêtés dans l'œsophage & dans la trachée-artere; par la submersion dans l'eau, &c.; par une chute, des coups; par des vapeurs méphitiques & par les vapeurs suffoquantes; par le chaud & par le froid excessifs*, Tome IV, pages 422--485.

ACCOUCHÉES. (Voyez FEMMES EN COUCHES.)

ACCOUCHEMENT. Les fautes que l'on commet dans le régime des femmes en couches, viennent de l'idée fautive qu'on se fait de l'accouchement, Tome II, page 195. Moyens de prévenir la fièvre miliaire après l'accouchement, *idem*, pages 194, 195, & Tome IV, page 197.

ACCOUCHEMENT CONTRE NATURE, (de l') Tome IV, pages 181--183.

ACCOUCHEMENT DIFFICILE, (de l') Tome IV, pages 181—183.

ACCOUCHEMENT LABORIEUX, (de l') *idem, ibid.*

ACCOUCHEMENT SIMPLE OU NATUREL (de l') Tome IV, pages 163—180.

ACCOUCHEMENT, (de l'ÉVANOUISSEMENT *qui succede à l'*) Tome IV, pages 493—494.

ACCOUCHEUR. Circonstances où il est nécessaire d'appeler un Accoucheur dans l'avortement, ou fausse-couche, Tome IV, page 161. Combien d'enfans & de femmes périssent par l'impéritie des Accoucheurs de Village, page 164, note. L'Accoucheur le plus habile ne peut garantir une femme des douleurs de l'enfantement, ni abrégér le travail de l'accouchement, pages 170, 171. Les accouchements contre Nature, difficiles & laborieux, ne peuvent être entrepris que par des Accoucheurs très-instruits, page 181. Dès qu'un accouchement languit, il faut appeler un Accoucheur, page 182.

ACERBE, espece de goût mixte, qui consiste en une saveur sûre, avec une pointe piquante & astringente. Telle est celle des poires, des raisins, & de la plupart des autres fruits avant leur maturité. Mais, en général, nous entendons, en Médecine, par acerbe, une saveur intermédiaire entre l'acide & l'amer.

ACESCENCE, qualité d'une chose qui devient acide, qui devient aigre. Ce mot signifie encore disposition à l'acidité. On appelle liqueurs & médicaments acescens, tous ceux qui affectent les organes du goût d'une aigreur légère. (Voyez ACIDE.)

ACESCENT. Ce mot est employé pour signifier une substance qui tourne à l'aigre, ou à l'acide; mais plus généralement, dans cet Ouvrage, pour désigner une substance qui est légèrement acide. (Voyez ACIDULE.)

ACHE. (Voyez CÉLERI SAUVAGE.)

ACIDE MARIN, ou *Esprit de sel commun* : liqueur acide, qui s'obtient par la distillation du sel de cuisine, du sel gemme, du sel des fontaines & puits salés. Il se vend six sols l'once.

Prescrit pour aciduler les aliments & la boisson, Tome III, page 195.

ACIDE MARIN DULCIFIÉ : c'est l'acide marin qui a digéré avec l'esprit-de-vin; on lui donne encore le nom d'*Eau tempérée de Basile Valentin*. Il se vend six sols l'once.

**ACIDE NITREUX**, ou *Esprit de nitre* : c'est la liqueur acide qui résulte de la distillation du nitre & des autres substances qui contiennent le nitre. Il se vend quatre sols l'once. (Voyez ACIDES MINÉRAUX.)

**ACIDE NITREUX DULCIFIÉ**, ou *Esprit de nitre dulcifié* : mélange d'une partie d'acide nitreux avec deux parties d'esprit-de-vin, qu'on laisse digérer ensemble. On le vend huit sols l'once.

**ACIDE VITRIOLIQUE**, ou *Esprit de vitriol*, ou *Huile de vitriol* : liqueur acide qu'on retire par la distillation, de vitriol de Mars, de tous les autres vitriols, du soufre, des aluns, des bitumes, des argiles, &c. On le vend quatre sols l'once.

Prescrit Tome IV, page 31.

**ACIDE VITRIOLIQUE DULCIFIÉ** : c'est l'acide vitriolique qu'on a fait digérer avec l'esprit-de-vin. On lui donne encore le nom d'*Essence* ou d'*Eau de Rabel*. On le vend six sols l'once.

**ACIDES**. On donne ce nom à celles des substances salines qui sont les plus simples. On les a ainsi appellées, parce qu'elles ont effectivement une saveur acide ou aigre. Le caractère distinctif des acides, est de changer en rouge la couleur bleue de l'infusion des fleurs de violettes & de la teinture de tournesol, d'avoir une très-grande tendance à s'unir avec presque tous les corps de la Nature, & singulièrement avec ceux qui sont, ou simples ou peu composés, tels que l'eau, les alkalis salins, fixes & volatils, les terres, &c. avec lesquels ils forment des sels neutres. Cette dernière qualité fait qu'on ne les trouve point seuls & purs, & qu'on est obligé d'avoir recours à des opérations pour les séparer des corps composés, dont ils font partie ; ce qui a donné lieu de les diviser par régnes, à raison des substances dont ils sont tirés. On les distingue donc en acides minéraux, acides végétaux, & acides animaux.

Les acides, séparés de toute humidité & autres substances surabondantes à leur essence saline, devraient être sous forme concrete ; cependant on ne les a, la plupart, qu'en forme de liqueurs. La raison de cela, est qu'ils ont avec l'eau une si grande affinité, que lorsqu'ils n'en contiennent que ce qui leur est nécessaire pour être sels, ils se saisissent avec avidité de l'eau, aussi-tôt qu'ils peuvent la toucher ; & comme l'atmosphère est toujours chargée de vapeurs humides & aqueuses, le seul contact de l'air suffit pour

les rendre fluides , parce qu'ils se joignent à cette humidité , s'en imbibent rapidement , & deviennent fluides par son moyen.

Les acides pris intérieurement , en dose un peu forte comme d'une once , ou même beaucoup moins , lorsqu'ils sont susceptibles d'une grande concentration , sont des *corrosifs* & de vrais *poisons*. Leurs meilleurs contrepoisons sont les substances alcalines salines ou terreuses , les huiles , les savons alcalins , les grands lavages adoucissants , comme l'eau , les mucilages ; le tout donné en grande quantité , & le plus promptement qu'il est possible. Mais les acides administrés à petite dose , étendus dans beaucoup d'eau jusqu'à une agréable acidité , & mariés avec quelques adoucissants capables d'émousser leur saveur âcre , par exemple , le sucre , sont de très-bons médicaments , rafraîchissants , apéritifs , propres à modérer la soif & l'âcreté de la *bile*. Ils conviennent principalement dans la disposition alkalescente des humeurs , dans les fièvres putrides , inflammatoires , &c. Les acides dont on fait le plus d'usage en Médecine , sont le *Vinaigre* , les *Sucs d'Oranges* , de *Citrons* , d'*Epine-vinette* , de *Tamarins* , qui sont des ACIDES VÉGÉTAUX ; l'*Esprit de vitriol* , l'*Esprit de soufre* , &c. , qui sont de la classe des ACIDES MINÉRAUX , &c.

Prescrits Tome II , pages 135 , 174 , 180 , 181 , 191 , 193 , 222 , 223 , 229 , note ; 294 , 325 , 349 , 389 , 457. Tome III , pages 7 , 37 , 43 , 195 , 435 , 455 , 459 , dans le courant de la note ; comment & quand les acides peuvent être utiles dans l'empoisonnement causé par l'arsenic , page 477 ; prescrits pages 506 , 549.

ACIDES CHYMIQUES. (Voyez ce que c'est , Tome III , page 195.)

Prescrits , *ibid.*

ACIDES MINÉRAUX , (les) sont ceux qu'on retire des minéraux ou autres substances qui appartiennent à la terre , tels que le *soufre* , les *bitumes* , les *aluns* , les *vitriols* , les *argilles* , toutes matières qui contiennent l'*acide vitriolique* ; les *terres nitreuses* , les *salpêtres* , dont on tire l'*acide nitreux* ; le *sel gemme* & le *sel marin* , qui fournissent l'*acide marin*. On compte donc trois acides minéraux , savoir , le *vitriolique* , le *nitreux* & le *marin*.

L'eau & l'*alkali volatil fluor* sont les préservatifs des vapeurs méphitiques que répandent les *acides minéraux* dans les ateliers où on les prépare en grand , Tome IV , page

**ACIDES VÉGÉTAUX.** On nomme ainsi tous les acides qui sont tirés des matières que fournit le règne végétal ; tels sont les sucres, les fruits aigres, comme les *oranges*, les *citrons*, les *tamarins*, &c., le vin aigre ou le *vinaigre*, le *crystal de tartre*, & tous les *sels essentiels acides concrets*, qu'en tire, par la distillation, des sucres exprimés des plantes.

Prescrits Tome II, page 174.

**ACIDITÉ**, qualité qui constitue un corps acide. On procure de l'acidité à une boisson ou liqueur quelconque, en y versant une petite quantité d'un acide, soit végétal, soit minéral.

**ACIDITÉS**, (des) & des *Maladies qu'elles produisent chez les enfants, telles que les TRANCHÉES & les COLIQUES.* Tome IV, pages 237--241.

**ACIDULE**, aigret, suret, un peu acide. C'est le diminutif d'acide. Rendre une boisson acidule, c'est lui communiquer un goût un peu acide, un peu aigre, par le moyen de quelques-unes des substances connues sous le nom d'acide. Les acides qu'on emploie le plus communément en Médecine pour aciduler les tisanes, les boissons, &c., sont, l'*Acide vitriolique* ou l'*Esprit de vitriol*, l'*Elixir de vitriol*, l'*Esprit de soufre*, la *Crème de tartre*, le *Vinaigre* ; les sucres de *Citron*, d'*Orange*, de *Groffilles*, d'*Epine-vinette*, de *Tamarins*, &c. L'acide vitriolique, ou l'esprit de vitriol, l'élixir de vitriol & l'esprit de soufre ne s'emploient que par gouttes, qu'on multiplie jusqu'à ce que la boisson ait acquis une acidité agréable ; ce que les Médecins expriment, dans leurs ordonnances, par cette phrase, *ad gratam aciditatem* : les acides végétaux, comme moins actifs, s'emploient par onces, plus ou moins multipliées. Mais pour les uns & les autres, il faut toujours consulter le goût du malade : c'est à lui à décider quand sa boisson est trop ou trop peu acidule. Dans le premier cas, on affoiblit l'acidité, en ajoutant de l'eau ou de la tisane ; dans le second, on ajoute de nouveau de l'acide.

**ACIER** : ce n'est autre chose que du fer mieux purifié que tout autre fer, empreint d'une plus grande quantité de principe inflammable, & durci par la trempe. (Voyez le *Dictionnaire de Chymie.*) On emploie, en Médecine, la *limaille d'acier*. (Voyez ce mot.)

**ACORUS VERUS.** (Voyez *CALAMUS AROMATICUS.*)

ACRE, piquant, mordicant, qui fait une impression désagréable.

ACRETÉ. Ce mot & acrimonie sont synonymes. Cependant âcreté est d'un usage plus fréquent, & s'emploie à plus de sortes de choses qu'acrimonie : c'est non-seulement une qualité piquante, capable d'être, ainsi que l'acrimonie, une cause active d'altération dans les parties vivantes du corps animal, mais encore une sorte de saveur que le goût distingue & démele des autres par une sensation propre & particulière que produit le corps affecté de cette qualité. (Voyez ACRIMONIE.)

ACRIMONIE, considérée comme sensation, est l'action, sur nos organes, de la partie subtile, spiritueuse, & qui tient de la nature du feu, ou seulement de l'esprit recteur de certaines substances âcres, telles que le poivre, la canelle, &c. : cette action est suivie de la soif, du dessèchement, de chaleur, d'ardeur, d'irritation, d'accélération dans les fluides, de dissipation de ces parties & autres effets analogues. Considérée relativement aux humeurs, c'est une qualité maligne qu'elles contractent par un grand nombre de causes, telles que le croupissement, le trop d'agitation, la nourriture trop âcre, &c. : cette qualité consiste dans le développement des sels, & quelque tendance à l'alkalifation, en conséquence de la dissipation extrême du véhicule aqueux qui les enveloppe ; d'où l'on voit combien la longue abstinence peut être nuisible dans la plupart des tempéraments.

ADDUCTEUR, nom qu'on donne à différents muscles, destinés à rapprocher les parties auxquelles ils sont attachés ; tel est un muscle de l'œil, appelé adducteur ou buveur, l'antithenar du pouce de la main & du pied, les interosseux des doigts, le triceps de la cuisse, &c. Les adducteurs sont les antagonistes des *abducteurs*. (Voyez ce mot.)

ADHÉRENCE ou *adhésion* : liaison, union d'une chose à une autre ; état de deux corps qui tiennent ensemble. On entend en Médecine, par ce mot, le collement contre nature ; de deux parties qui ne doivent point être unies. C'est ainsi qu'on observe souvent que les *Poumons* sont fixement collés aux parois internes de la *Poitrine*, à la *Plevre* ou au *Diaphragme*, source de différentes Maladies, &c.

**ADIPEUX**, se dit, en Anatomie, de certains conduits & de certains vaisseaux qui se distribuent à la graisse. C'est aussi l'épithete que porte la membrane qui loge la graisse dans les intervalles de ses fibres, & dans les cellules & follicules qu'elle forme.

**ADJUVANTS**, épithete qu'on donne aux remèdes qui aident l'action de celui qui est regardé comme spécifique, ou essentiel dans le traitement d'une Maladie; tels sont les tisanes, les lavements, les bains de pieds, &c., & toutes les autres parties du régime.

**ADOUCISSANT**. Cette épithete porte avec elle la signification: on la donne aux remèdes qui sont propres à corriger, à envelopper les particules irritantes & piquantes des corrosifs, des émétiques, des drastiques & autres remèdes âcres, qui agissent trop vivement sur l'estomac, les intestins, &c.: la base des adoucissants est l'eau. (Voyez ce mot.)

**AFFECTION**. Ce mot, en Médecine, signifie la même chose que Maladie. Dans ce sens, on appelle la Maladie hystérique, affection hystérique; la mélancolie, l'hypocondrie, affection mélancolique, hypocondriaque, &c. Ce mot est encore employé pour ne signifier qu'une participation à une Maladie; c'est ainsi qu'on dit: une affection catarrhale, scorbutique, vérolique, &c. pour indiquer des Maladies qui participent du catarrhe, du scorbut, de la vérole, &c.

**AFFECTION COMATEUSE**, épithete qu'on donne aux assoupissements considérables & fréquents dans les fièvres, causés, pour l'ordinaire, par l'engorgement des vaisseaux du cerveau.

**AFFECTION HYPOCONDRIAQUE**, (traitement de la suppression & de la rétention d'urine, causées par l') Tome II, page 469. Le flux hémorrhoidal est très-avantageux dans l'affection hypocondriaque, Tome III, page 15.

**AFFECTION HYPOCONDRIAQUE**, (de l') Tome III, pages 391-396.

**AFFECTION HYSTÉRIQUE**, (l') & les autres Maladies nerveuses ne sont pas des causes suffisantes pour exempter d'allaiter. Tome I, page 5, note.

**AFFECTION HYSTÉRIQUE**, (traitement de la suppression & de la rétention d'urine, causées par l') Tome II, page 469.

**AFFECTION HYSTÉRIQUE**, (de l') Tome III, pages 375-391.

**AFFINITÉ.** On doit entendre par affinité, la tendance qu'ont les parties, soit constituantes, soit intégrantes des corps, les unes vers les autres, & la force qui les fait adhérer ensemble, lorsqu'elles sont unies. (Voyez le *Dictionnaire de Chymie.*)

**AGARIC DE CHÊNE**, substance fongueuse qui croît sur les troncs des vieux chênes, des amandiers, des noyers & de plusieurs autres arbres. On en fait, depuis un temps immémorial, l'amadou, & , à cet égard, l'agaric seroit déjà très-utile; mais il possède une vertu qui le rend infiniment précieux; c'est d'être le meilleur astringent dont on puisse se servir pour arrêter les hémorrhagies, lorsqu'on peut l'appliquer sur le vaisseau ouvert. Cette propriété connue des anciens, sembloit absolument oubliée, lorsque M. BROSSARD, Chirurgien de la Châtre, en Berry, annonça, en 1750, que l'agaric suppléoit merveilleusement à la ligature qu'on est obligé de faire après l'amputation des membres. Il se vend, tout préparé, dix sols l'once.

Maniere de le cueillir, de le préparer & de l'appliquer, Tome IV, page 365 & note.

**AGGLUTINATIF**, épithete qu'on donne aux remedes qui contribuent à la réunion des parties séparées ou divisées, & qui entretiennent cette réunion. Les emplâtres agglutinatifs servent à réunir les levres des plaies sans point de future. (Voyez **EMPLATRE AGGLUTINATIF.**)

**AGRICULTURE** (l') est le plus sain de tous les travaux, Tome I, pages 124 & 229. Avantages de l'Agriculture sur le commerce, page 125.

**AIGRE.** On donne ce nom à tout ce qui a une saveur piquante, & qui agace les dents, comme le vinaigre : cette saveur est naturelle à tous les acides minéraux, végétaux & animaux. Lorsqu'elle se développe dans quelque substance végétale ou animale, où on ne l'appercevoit pas auparavant, elle y est toujours le produit de la fermentation acide. (Voyez **FERMENTATION ACIDE.**)

**AIGREMOINE.** *Agrimonia* seu *Eupatorium*, J. BAUH. *Eupatorium veterum*, seu *Agrimonia*, C. BAUH. *Agrimonia Eupatoria*, LINN. C'est-à-dire, *Aigremoine* ou *Eupatoire*, selon J. BAUHIN. *Eupatoire des anciens* ou *Aigremoine*, selon CASPARD BAUHIN. *Aigremoine Eupatoire*, selon LINNÉ. Elle est de la sixieme classe, dixieme section, troisieme genre de **TOURNEFORT**, de la

dodécandrie digynie de LINNÉ, & de la famille des rosiers d'ADANSON.

Cette plante s'éleve d'un pied ou deux. Ses tiges sont cylindriques, rameuses & velues : elles portent des feuilles oblongues, attachées alternativement à la tige, partagées en plusieurs petites feuilles ou folioles, les unes plus grandes, les autres plus petites, dentelées, rangées par paires & terminées par une impaire : ces feuilles sont d'un verd foncé en dessus & blanchâtre en dessous. Les branches sortent des aisselles des feuilles, & portent, à leur sommet, des fleurs jaunes, rangées en épi ferré. Les fleurs ont cinq pétales, de forme ovale, attachés au calice par un onolet, & disposés en rose : elles ont un pistil, entouré de vingt étamines. Les semences, au nombre de deux, sont couvertes par le calice, chargé à moitié d'aspérités en forme de petits poils durs ; ce qui fait qu'il s'attache aux étoffes lorsqu'on s'en approche : il penche vers la terre, à cause de la foiblesse du pédicule. L'aigremoine croît dans les fossés, les prairies, les bois, le long des vieilles murailles & des haies : elle fleurit en Juillet ; on la cueille avant la fleur. Les feuilles sont seules d'usage.

Prescrite, Tome III, page 54.

AIGREUR, rapport d'un goût aigre, causé par des substances, soit acides, soit acéscentes qui n'ont point bien digéré dans l'estomac. Les Médecins se servent ordinairement de ce mot, pour désigner ce qu'on appelle *acidité* ou *acrimonie acide de l'estomac*. (Voyez ACIDITÉS, Maladie des enfants.)

AIGREURS, (*Traitement du vomissement causé par des*) Tome II, page 449.

AIGU, AIGUE. On donne ce nom à toute Maladie dont les symptômes, plus ou moins violents, marchent avec une rapidité qui amène la terminaison de la Maladie en peu de temps, de sorte qu'elle ne passe jamais le quarantième jour. Telles sont la *Pleurésie*, la *Péripneumonie*, l'*Esquinancie*, &c. On distingue une Maladie aiguë de toute autre, en ce que, dès les premiers jours, le malade est forcé de se tenir au lit. Le terme aigu est opposé à celui de *chronique*. (Voyez ce mot.)

AIGUILLE. Imprudence de tenir dans sa bouche des aiguilles, Tome IV, pages 426, 438. Les crochets sont avantageux pour tirer du gosier les aiguilles qui y sont en-

gagées , page 430. Observation sur un homme tué par une aiguille qu'il avoit avalée , page 436.

A I L. Tout le monde connoît cette plante , dont les bulbes , ou les gouffes , sont d'un usage si commun dans la cuisine. Nous dirons seulement qu'elle est nommée *Allium sativum* , C. BAUHIN. *Allium vulgare & sativum* , J. BAUHIN & TURNEFORT. *Allium sativum* , caule planifolio , radice compositâ , staminibus tricuspидatis , LINN. C'est-à-dire , *Ail cultivé* , selon C. BAUHIN. *Ail vulgaire & cultivé* , selon J. BAUHIN & TOURNEFORT. *Ail cultivé* , dont la tige est enveloppée de feuilles , comme de gaines , sur-tout à leur base ; dont les racines forment plusieurs tubercules , nommés gouffes , & dont les étamines ont trois pointes , selon LINNÉ.

Prescrit , Tome III , pages 109 , 131 ; Tome IV , page 276 , note.

A I L E , nom que porte une espece de biere très-commune en Angleterre. M. JAMES dit qu'elle est jaunâtre , claire , transparente & fort piquante ; qu'elle prend au nez ; qu'elle est apéritive & agréable au goût ; qu'il n'y entre , ni houblon , ni autres plantes ameres , & que sa grande force vient d'une fermentation extraordinaire qu'on y a excitée par quelques ingrédients âcres & piquants. Les Auteurs de : *A new and complete Dictionary of Arts and Sciences* , &c. , seconde édition , 4 vol. petit in-4°. 1773 , disent que l'aile est une liqueur fermentée , que l'on obtient de l'infusion du mâlt , & qui ne differe de la biere qu'en ce que le houblon n'y entre qu'en très-petite proportion.

Il y a plusieurs sortes d'ailes , en Angleterre , qui varient par la seule maniere dont elles sont préparées. L'aile pâle ou blanche , est faite du mâlt légèrement séché ; & elle passe pour plus visqueuse que l'aile colorée en brun , qu'on prépare avec du mâlt très-sec , ou qui a été grillé. On voit que l'aile des Anglois differe , à bien des égards , de la liqueur que nous connoissons également sous ce nom. Outre que nos Brasseurs entendent par aile , une liqueur sans houblon , c'est qu'elle n'est pour eux que la premiere dissolution de la farine dans l'eau chaude , qu'on fait ensuite bouillir , & dont on obtient , sans autre préparation , une liqueur douceuse , même sucrée , mais jusqu'à la fadeur , & qui n'est pas de garde. (Voyez BIÈRE & AILE MÉDICAMENTEUSE.)

AILE AMERE. Prenez de racine de *gentiane*, quatre onces ;  
d'écorce de *citron*, trois onces ;  
de *cannelle blanche*, deux onces ;

Coupez tous ces ingrédients en petits morceaux, & laissez infuser à froid dans huit pintes d'*aile*. Cette aile est un *stomachique* très-agréable, supérieur à la biere d'absinthe ordinaire, & à la plupart des autres préparations de ce genre. (M. B.)

## AILE ANTISCORBUTIQUE.

Prenez de racine fraîche de *raifort sauvage*, une livre ;  
de racine, coupée & séchée, de *grande*  
*patience-d'eau*, deux livres ;  
de *trefle d'eau sec*, quatre onces.

Faites infuser dans quarante pintes d'aile : cette aile employée pour boisson, est d'un très-grand avantage dans les *Maladies scorbutiques*. (M. B.)

## AILE DIURÉTIQUE.

Prenez de graine de *moutarde*, } de chaque huit onces ;  
de baies de *genievre*, }  
de graine de *carotte sauvage*, six onces ;  
de petite *aile* nouvelle, quarante pintes.

Cette boisson est très-convenable dans les douleurs de gravelle & dans les dispositions à l'hydropisie. (M. B.)

AILE MÉDICAMENTEUSE. L'aile est susceptible de s'imprégner des vertus médicamenteuses des plantes, soit par le moyen de la fermentation, soit en les faisant infuser, après que la fermentation est achevée. Le premier procédé passe, en général, pour le meilleur, parce que la fermentation, agissant sur les parties fibreuses des plantes, les parties médicamenteuses en sont extraites plus abondamment. Comme l'intention, lorsqu'on prescrit l'aile médicamenteuse, est que le malade en fasse sa seule & unique boisson, il n'est point nécessaire d'être absolument exact sur les doses : en général, on peut ordonner une chopine & plus de cette boisson par jour, & la faire continuer tant qu'il est nécessaire. Il ne faut cependant pas en faire continuer l'usage trop long-temps de suite, parce que les plantes ameres, les seules qu'on mêle à l'aile, sont sujettes à affecter la tête, lorsqu'on persiste trop long-temps dans leur usage. (M. B.) (Voyez AILE, pour la différence qui existe entre celle des Anglois & la nôtre.)

## AILE RELACHANTE &amp; laxative.

Prenez de *séné*, quatre onces ;

de sommités de petite <i>centaurée</i> ,	} de chaque trois onces ; demi-once.
de sommités d' <i>absinthe</i> ,	
d' <i>aloès succotrin</i> ,	

Faites infuser dans quarante pintes d'aile. Un demi-setier de cette boisson, pris deux fois par jour, ou plus souvent, s'il est nécessaire, tient le ventre lâche. (M. B.)

AIMANT, pierre ferrugineuse, assez semblable, pour le poids & la couleur, à l'espece de mine de fer qu'on appelle roche : elle contient du fer en quantité plus ou moins considérable ; & c'est dans ce métal, uni au sel & à l'huile, plus que dans la substance pierreuse, que réside la vertu magnétique, qui, comme on sait, consiste à attirer le fer, & à se diriger constamment Nord & Sud ; propriété merveilleuse, dont la navigation tire tous les jours tant d'avantage. (Voyez le *Dictionnaire Encyclopédique*, article AIMANT.)

AIMANT ARTIFICIEL : ce n'est autre chose qu'une lame ou un morceau de fer ou d'acier, auquel on a communiqué la vertu de l'aimant, en frottant cette lame ou ce morceau de fer dans sa longueur, & à plusieurs reprises, avec une pierre d'aimant armée. Ce morceau de fer, s'il est bien aimanté, peut aussi communiquer sa vertu à un autre qui ne l'est pas ; mais si l'on veut s'en servir comme remède, tel que M. BUCHAN le propose, Tome III, page 81, contre les maux de dents, il est important qu'il ait reçu sa vertu de l'aimant même.

Prescrit, Tome III, pages 81, 416.

AINE, partie du corps, qui s'étend depuis le haut de la cuisse, jusqu'au dessus des parties génitales. Mais les aines sont, à proprement parler, les deux parties latérales de cette région ; ce sont celles dans lesquelles est situé le pli que forme la cuisse, lorsqu'on la rapproche du bas-ventre.

AIR, fluide invisible, inodore, insipide, ou du moins dont nous ne sentons point la saveur, par l'habitude où nous sommes de l'éprouver depuis l'instant de notre naissance. L'air, considéré médicalement, n'est autre chose que l'*atmosphère*. (Voyez ce mot.)

AIR MAL-SAIN (des effets de l') sur les enfants, Tome I, pages 78--84.

L'air renfermé & corrompu, par la transpiration de plusieurs personnes, est une cause de Maladie chez les gens sédentaires, Tome I, pages 126 & 127.

AIR. ( *de l'* ) Tome I, pages 211--228.

Avantages de l'air du matin, page 237. Dans quel rapport doit être la chaleur de l'air intérieur des appartemens, avec celle de l'air extérieur, pour sortir sans risquer d'être exposé au rhume, à la fluxion, &c., page 256. Heure du jour où l'on peut faire prendre l'air à un convalescent, page 350. A quoi l'on s'expose, quand, après être resté dans une chambre chaude, & avoir bu chaud, on sort à l'air, page 357. Il faut faire attention à l'air que le malade respire, Tome II, page 4.

AIR, ( *de l'* ) dans le *Traitement des Maladies*, Tome II, page 12.

Avantages de l'air frais dans les fievres. Entêtement pernicieux du Peuple contre ce précepte, page 25. Les convalescens doivent se garantir de l'air froid, page 32. Nécessité de changer les enfans d'air dans les fievres intermittentes opiniâtres, page 59. Avantages de l'air frais dans la fievre continue-aiguë. Précautions avec lesquelles il faut le procurer au malade, page 72. L'air renfermé, mal sain & impregné, de la vapeur des métaux & des minéraux, est une des causes de la pulmonie, page 118. L'air froid & humide, cause de la pulmonie, page 120. Importance du changement d'air dans la pulmonie, page 122. Changement d'air & exercice en plein air, avantageux dans la consommation, page 147. Le bon air est un des préservatifs de la consommation, page 149. L'air mal sain occasionne la fievre maligne dans les Hôpitaux, dans les Prisons, &c., page 165. L'air frais est le premier remede dans la fievre maligne, page 173. L'exercice en plein air est un des moyens préservatifs de la fievre maligne, page 183. Les femmes enceintes doivent respirer un air pur, si elles veulent éviter la fievre miliaire, page 194. On doit souvent renouveler l'air du malade, dans la fievre rémittente, page 201. Exemples qui prouvent qu'on peut, en sûreté, exposer en plein air les malades attaqués de la petite vérole, page 216. Il faut renouveler l'air de la chambre du malade, dans la seconde période de la petite vérole, page 220. Bon air prescrit dans les symptômes de pulmonie, qui surviennent dans la petite vérole, page 234. Il faut prendre garde de s'exposer à l'air froid dans la convalescence de la rougeole. Maladies qui en seroient les suites, page 275. Importance de l'air pur, lorsqu'il succede des symptômes de pulmonie à la rougeole, *ibid.* L'air mal-sain peut occasionner les maux de gorge gangreneux, page 334.

Le changement d'air est un des meilleurs remèdes dans la coqueluche, page 370. L'air que respire le malade doit être sec & chaud dans le flux excessif d'urine, page 458.

Nécessité du changement d'air, lorsque le malade ne crache plus de sang, Tome III, page 29. L'air mal sain est une des causes de la dysenterie, page 41. Avantages de l'air frais dans la dysenterie, page 43. Changement d'air pour prévenir le retour de la jaunisse, page 121. L'air doit être chaud & sec pour les hydropiques, page 131; pour les personnes attaquées du rhumatisme chronique, page 183; du scorbut, page 194. Air pur, sec, & qui ne soit point trop froid, dans les écrouelles, page 210; dans les dartres, page 229. Quel air doivent respirer les asthmatiques, page 241. Pourquoi l'air pur ne convient pas toujours aux asthmatiques, *ibid.* note. Ils se trouvent, en général, mieux de l'air pur & sec, page 242. Air frais dans l'apoplexie sanguine, page 259. Air pur & sec dans la perte de l'appétit, page 274. Utilité de l'air frais & sec dans les Maladies de nerfs, page 294. Air sec & chaud dans la paralysie, page 322. Air pur & libre dans l'épilepsie, page 331. Air froid dans l'évanouissement & la syncope, chez les personnes nerveuses, pages 359, 360, 363. Air sec & froid dans l'affection hystérique, page 385. Air pur, pendant l'usage de la ciguë, contre le cancer, page 454; pour se garantir du cancer, page 462.

Combien il est important que les jeunes personnes jouissent d'un bon air, Tome IV, pages 118, 121, 124. Importance de l'air renouvelé chez les femmes en couche, page 201. Air libre & pur dans le rachitis, page 300. Nécessité d'un air frais & circulant, dans la chambre qui renferme le noyé, page 446. Comment l'air peut être rendu nuisible & mortel, page 461. Moyens de connoître quand l'air des puits, des mines, des lieux souterrains, &c., est mal sain, page 463. Grand air aux personnes suffoquées, *ibid.* & pages 464, 468, 493. Pour rappeler à la vie les asphyxiés, il faut dépouiller l'air de sa qualité stagnante & de son élasticité, page 470. Moyens de détruire l'air méphitique, produit par la vapeur du charbon allumé, page 471. Propriété de l'eau pour rétablir l'air dans son état naturel, *ibid.* Importance de l'air libre dans l'asphyxie, page 474. Moyens de détruire l'air méphitique des fosses d'aisance, appelé communément plomb, page *ibid.* L'air frais & pur est le premier secours de l'évanouissement, page 494.

AIR DE LA NUIT. (Voyez SEREIN.)

**AISSELLE**, cavité qui est sous la partie la plus élevée du bras, & qui se couvre de poils à l'âge de puberté. Le vulgaire appelle cette partie le gouffet.

**ALBUGINÉE**, nom que porte une membrane de l'*œil*. (Voyez *ŒIL*.)

**ALBUM CANIS**. (Voyez *ALBUM GRÆCUM*.)

**ALBUM GRÆCUM**, ou *Album Canis*, ou *Cynocropus*. Ce n'est autre chose que l'excrément ou la crotte blanche de chiens. On prétend qu'elle est détersive, atténuante, résolutive, utile dans la pleurésie, l'esquinancie, &c. Mais M. BUCHAN a raison de la mettre au rang des nids d'hirondelles, des toiles d'araignées, & autres remèdes aussi dégoûtants, & d'aussi peu de valeur. (Voyez en outre, Tome II, page 331.)

**ALEXIPHARMAQUE**, épithète qu'on donne particulièrement aux remèdes qui s'opposent à l'action & aux effets des poisons, pris intérieurement : on leur donne encore le nom d'*Alexiteres*. En général, on entend par cette espèce de remèdes, ceux que l'on donne dans les fièvres de mauvais caractères, comme dans la fièvre maligne.

Fausse opinion qu'on a de la vertu de ces remèdes, Tome II, page 179. Ce qu'on doit penser de cette classe de remèdes, *ibid.* note.

**ALEXITERES**, c'est la même chose qu'*Alexipharmques*. (Voyez ce mot.)

**ALIMENT**. On entend par aliment tout ce qui, entré dans le corps d'un animal, se change en sa propre substance, sans en changer l'état naturel. On voit que le terme aliment est borné aux seules choses qui nourrissent & soutiennent le corps dans l'état de santé. Les aliments sont donc bien différents des médicaments ou *remèdes*, (Voyez ce mot.) puisque la propriété de ceux-ci est de changer l'état actuel du corps, d'en chasser la Maladie & d'y rappeler la santé.

**ALIMENTS (des) qui conviennent aux Enfants**, Tome I, pages 36--53.

**ALIMENTS (des) qui conviennent aux Gens-de-Lettres**. Tome I, pages 155--158.

**ALIMENTS (des) en général**, Tome I, pages 159--210.

Il faut faire attention aux aliments dont le malade faisoit usage en santé, Tome II, page 4. Aversion des aliments solides, inspirée par la Nature dans les fièvres, page 24. Ce que doivent être les aliments dans les fièvres, lorsqu'ils sont indiqués, *ibid.* La Nature inspire souvent le goût des aliments

convenables à la Maladie, page 30. Quels doivent être les aliments des convalescents, page 33; entre les accès d'une fièvre intermittente, page 41; dans la fièvre continue-aiguë, page 70. Quel est le guide qu'on doit suivre dans l'administration des aliments, page 71, note; ils doivent être doux dans la fluxion de poitrine, page 108. Quels doivent être les aliments dans la fausse fluxion de poitrine, page 114. Les aliments salés & échauffants sont des causes de la pulmonie, page 120. Aliments dont on doit faire usage dans la pulmonie, page 130. Ils doivent être pris en petite quantité à la fois dans la pulmonie, page 133. Les aliments trop peu solides conduisent à la fièvre nerveuse, page 150. Il est important de donner des aliments en petite quantité à la fois, mais répétés souvent, dans la fièvre putride maligne, page 176. Les aliments sains sont des préservatifs de la fièvre maligne, page 183. Quels doivent être les aliments dans la petite vérole, page 217. Avantages des aliments légers dans la première période de la petite vérole, page 219. Aliments qui doivent accompagner l'usage du quinquina acidulé, prescrit dans la petite vérole, lorsqu'il survient des pétéchies, page 222. Quels doivent être les aliments dans la rougeole, pages 272, 275. Il faut s'abstenir des aliments venteux après avoir éprouvé la fièvre bilieuse, page 283. Aliments qui conviennent dans l'érysipèle, pages 290, 295; dans la Frénésie, page 301; dans l'ophtalmie essentielle, pages 308, 309; dans l'esquinancie inflammatoire, page 325; dans les maux de gorge gangreneux; page 337; dans le rhume, page 349; dans la coqueluche, page 370; dans l'inflammation de l'estomac, page 381; dans la diarrhée ou cours de ventre, pages 437, 442. Aliments répétés souvent aux femmes grosses, pour prévenir le vomissement, pages 448, 454. Aliments qui conviennent aux malades atteints de l'incontinence d'urine, page 461; dans la suppression & la rétention d'urine, page 471; dans la gravelle & la pierre, page 475.

Aliments prescrits dans le crachement de sang, Tome III, pages 26, 29; dans la dysenterie, pages 44, 51; dans le flux hépatique, page 55; dans les maux de tête, page 67; dans la jaunisse, page 115; dans l'hydropisie, pages 130, 138; dans le rhumatisme aigu, page 175; dans les écrouelles, page 210; dans l'asthme, page 240; dans la constipation, page 269. Les aliments gras, pris journellement, peuvent occasionner la perte de l'appétit, page 274. Quels doivent être les aliments dans les Maladies de nerfs, pages 292, 293,

302, 314, 331. Traitement du hoquet causé par les aliments venteux, page 348. Quels doivent être les aliments dans le cochemar, page 356; dans l'abattement & le découragement, page 370. Effets successifs d'une trop grande quantité d'aliments, page 398; d'une trop petite quantité, ces deux excès étant des sources de Maladies de nerfs, page 399. Aliments dans les Maladies des yeux, page 403. Aliments préservatifs du cancer, page 462. Traitement de l'empoisonnement occasionné par le verd-de-gris pris avec les aliments, page 499. Quels doivent être les aliments dans la rage, page 523.

Aliments qui conviennent dans la gonorrhée virulente, Tome IV, pages 9, 25, 28; dans l'inflammation des testicules, page 35; lors de la première éruption des règles, page 123; dans la suppression des règles, page 127; dans les fleurs blanches; page 147; pendant la grossesse, pages 157, 161; dans la couche, page 183; dans la fièvre pourprée des femmes en couche, page 201; dans la fureur utérine, page 219. Les aliments mal sains occasionnent des éruptions aux enfants, page 259. Importance des aliments sains dans le traitement de la teigne des enfants, page 269, note. Aliments qu'il faut prescrire dans le rachitis, page 301. Exemples d'accidents mortels, causés par des aliments avalés en masse trop considérable, page 426. Quels doivent être les aliments dans la courbature, page 520; dans la goutte-rose, page 548.

ALIMENTS RELACHANTS. (Voyez quels sont ces *Aliments*, Tome III, pages 269, 270.)

ALKALESCENCE, qualité d'une substance qui devient *alkaline*. (Voyez ALKALI.)

ALKALESCENT, épithète qu'on donne aux substances qui sont légèrement *alkaline*, ou qui commencent de retourner à la fermentation *alkaline* & putride. (Voyez ALKALI.)

ALKALI. On donne le nom d'*alkali* à toutes les substances dont les principaux caractères sont de fermenter ou de faire effervescence avec les acides, & de changer en verd la couleur bleue de l'infusion de fleurs de violettes & de la teinture de tournesol. (Voyez ACIDE.)

ALKALI CAUSTIQUE, (*manière de préparer l'*) Tome II, page 481.

ALKALI FIXE DU TARTRE. Ce n'est autre chose que du tartre brûlé convenablement, qui se change presque tout entier en *alkali* très-fort, & le plus pur de tous: c'est aussi, de tous les *alkalis*, celui qu'on préfère. On l'appelle encore *Sel*

*alkali fixe de tartre*, ou simplement *Sel de tartre*; de-là vient que ce nom est devenu presque synonyme avec celui de *Sel alkali*. (Voyez SEL DE TARTRE.)

ALKALI FIXE VÉGÉTAL. On donne ce nom à tous les alkalis fixes qu'on retire, par la combustion, des matières végétales quelconques, & qui n'ont pas les propriétés de l'alkali, qui sert de base au sel marin, ou sel commun, auquel on donne le nom d'alkali marin, d'alkali minéral. Pour avoir l'alkali fixe végétal, il suffit de faire brûler des végétaux à l'air libre, de laisser ensuite consumer entièrement leur charbon en braise, & de les réduire en cendres; après quoi, on lessive ces cendres avec de l'eau très-pure, jusqu'à ce que cette eau soit insipide. On fait évaporer cette lessive jusqu'à siccité; ce qui reste est le sel alkali fixe des plantes, qu'il est bon de faire calciner à un feu doux, & long-temps, pour le priver de toute eau surabondante. Ce sel, bien pur, ressemble à une substance terreuse d'un beau blanc mat, sans aucune apparence ni forme cristalline régulière, sans odeur tant qu'il est sec, & ayant le goût de l'alkali fixe en général. (Voyez ALKALI.)

ALKALI DU SEL COMMUN, ou *Alkali minéral*, ou *Alkali marin*. C'est une substance saline alkaline & fixe, qui sert de base à l'acide du sel commun, & qui forme, avec lui, le sel neutre naturel, connu sous le nom de *Sel marin*, ou *Sel commun*, ou *Sel de cuisine*. On tire cet alkali par l'incinération des plantes maritimes, sur-tout de la *Soude*. (Voyez ce mot.)

ALKALI VOLATIL. On donne ce nom à des substances salines, qu'on retire, par la décomposition, des matières animales, de quelques substances végétales, & par la putréfaction de toutes ces substances. Ces alkalis ont toutes les propriétés des autres alkalis, & jouissent, en outre, d'une très-grande volatilité, qu'ils doivent à une portion d'huile très-tendue, très-subtile & très-volatile, qui entre dans leur composition comme principe. (Voyez le *Dictionnaire de Chymie* pour cet Article & les quatre précédents.)

ALKALI VOLATIL FLUOR. M. SAGE désigne, sous ce nom, l'alkali volatil dégagé du sel ammoniac, par trois parties de chaux éteinte; & il le nomme fluor, parce qu'il est toujours sous forme fluide.

Voici la manière de le préparer :

Prenez de <i>sel ammoniac</i> , en poudre,	une livre;
de <i>chaux</i> éteinte à l'air,	trois livres.

Mettez d'abord le sel ammoniac dans une cornue ; mettez ensuite la chaux , & versez par-dessus une livre d'eau commune. Adaptez & lutez à la cornue un grand récipient ou ballon percé d'un petit trou , qu'on bouche avec une espece de fausset , composé de cire molle. On procede à la distillation au feu de réverbere. Dans le commencement de l'opération , on laisse le trou du ballon ouvert ; mais sur la fin on peut le tenir fermé avec le bouchon de cire ou un emplâtre , parce qu'alors le dégagement de l'air n'est plus à craindre , & qu'il se feroit une trop grande évaporation en pure perte. Lorsque la distillation est finie , on verse l'esprit volatil , ou l'alkali volatil fluor , dans des flacons qui bouchent bien.

Cet alkali est très-fort , lorsqu'on n'a tiré qu'une livre du mélange que nous venons de prescrire. Il est limpide , très-pénétrant & des plus énergiques. ( Voyez , pour son usage & les modifications qu'il exige , Tome IV , pages 509 , 510. )

Si on le mêle avec quelqu'huile essentielle , on en fait un favon liquide ; c'est ainsi qu'on prépare l'*Eau de Luce*. ( Voyez ce mot. )

Il coûte , tout préparé , 20 sols l'once , 4 sols le gros , & en flacon , garni de son étui , 40 sols.

L'alkali volatil fluor prescrit , Tome III , pages 47 , note ; 260 , note ; 264 , note ; 322 , 359 , 360 , 362 , 363 , 384 , 437 , 518 , 537 , 544 , 548 ; Tome IV , pages 250 , 371 , 446 , 449 , 450 , 453 , 457 , 464 , 465 , 466 , 467 , 468 , 470 , 473 , 475 , 477 , 482 , 485 , 488 , 501 , 509 , 540.

ALLAITEMENT , action de donner à tetter.

L'ordre de la Nature est , que toutes les meres allaitent leurs enfants , Tome I , page 3. Maladies qui seules exemptent d'allaiter , page 4 , note. Les enfants des riches sont ceux qui souffrent le moins d'un allaitement étranger , page 5. Avantages importants qui résulteroient , si toutes les meres allaitoient elles-mêmes leurs enfants , page 7. La pulmonie symptomatique , n'est que rarement occasionnée par l'allaitement , Tome II , page 145 , note. Maladies dont l'allaitement est le vrai & le seul remede , *ibid*.

L'allaitement est le préservatif de la plupart des Maladies des femmes en couche , Tome IV , pages 184--212. L'allaitement est la voie par laquelle se communique le plus souvent la croûte laiteuse , page 262.

ALLELUYA , ou *Pain-de-coucou*. *Trifolium acetosum vulgare* , C. BAUH. *Oxys sive Trifolium acidum* , *flore albo* , J. BAUH. *Oxys flore albo* , TURNEFORT. *Ace-*

*rosella*, *Alleluya officinarum*. *Oxalis acetosella*, *scapo unifloro*, *foliis ternatis*, LINN. C'est-à-dire, *Trefle-oseille vulgaire*, selon CASP. BAUHIN. *Alleluya* ou *trefle-oseille à fleur blanche*, selon JEAN BAUHIN. *Alleluya à fleur blanche*, selon TOURNEFORT. *Petite oseille*, *Alleluya des boutiques*. *Alleluya petite oseille*, dont la tige ne porte qu'une fleur, dont les feuilles sont rangées par trois, selon LINNÉ. Cette plante est de la première classe, section troisième, genre septième de TOURNEFORT, & de la décandrie pentagynie de LINNÉ.

Elle est rampante, foible; ses tiges sont d'un brun foncé; ses feuilles sont très-vertes, petites, formées en cœur, bien caractérisé, & rangées par trois, comme celles du trefle. Nous n'en dirons pas davantage sur les caractères de cette plante, très-facile à distinguer de toute autre: nous ajouterons seulement, que, mâchée, elle a, à un très-haut degré, le goût acide de l'oseille; ce qui l'a fait nommer petite oseille. C'est de l'*Alleluya* qu'on tire le *Sel essentiel d'oseille*: elle croît dans les bois, les forêts, les prés, les jardins, &c.; elle fleurit en Juin.

Prescrit, Tome III, page 199.

ALOËS, suc épais & concret, dont on trouve trois espèces chez les Apothicaires: ils diffèrent par leur degré de pureté, & par les plantes dont ils sont tirés par incision, ou par expression.

ALOËS CABALLIN. On nomme ainsi l'espèce la moins estimée des aloès, parce qu'il n'est d'usage que pour les chevaux: il est pesant, compacte, noir, plein de terre & de sable, très-amer, d'un goût qui excite des nausées, puant, & qu'on doit laisser pour les animaux. Il se vend un sol le gros.

ALOËS HÉPATIQUE. La seconde espèce d'aloès porte ce nom, parce que sa couleur approche de celle du foie: il est opaque, d'un rouge plus obscur, d'une substance moins pure, d'un goût plus amer, plus astringent, & d'une odeur plus forte que l'*aloès succotrin*. Il coûte un sol le gros.

ALOËS SUCCOTRIN. L'espèce la plus estimée des aloès, est appelée ainsi, parce qu'il vient de l'Isle Succotora, sur la Mer rouge. C'est le plus pur & le plus en usage: il est en masse un peu volumineuse, d'un roux tirant sur le rouge, ou jaunâtre; friable, à moins qu'il ne fasse chaud; alors il s'amollit, & n'est plus cassant: lorsqu'on le casse entre les doigts, ou de toute autre manière, les petits morceaux sont

d'un rouge brillant & transparent, comme du verre; & si on le pile dans un mortier, il donne une poudre d'un jaune de cire, terne, excepté les petites particules qui n'ont pas été bien broyées, qui sont restées brillantes & rougeâtres: son goût est amer, astringent & aromatique; son odeur est forte & non désagréable. Il coûte deux sols le gros.

L'*Aloès succotrin* se tire d'une plante appelée *Aloès Americana ananiæ folio, floribus suave rubentibus*, PLUK. C'est-à-dire, *Aloès d'Amérique*, à feuilles d'ananas, dont les fleurs sont rouges & odorantes, selon LÉONARD PLUKENET, dans sa *Phytographie*. Londres, 1661, 1692 & 1696, in-fol. L'*Aloès hépatique* se tire d'une plante appelée *Aloe vulgaris*, C. BAUH. C'est-à-dire, *Aloès commun*, selon C. BAUHIN. L'*Aloès caballin* est tiré de la même plante, selon M. GEOFFROI: il dit que ce n'est que la lie de l'*Aloès hépatique* séchée.

Prescrit, Tome II, pages 302, 408, note; Tome III, pages 100, 117, 273, 307, 368, 371, 395.

ALTÉRANT, épithete qu'on donne aux remedes qui apportent un changement avantageux dans le sang & les humeurs, sans aucune évacuation apparente.

ALVÉOLE, nom que portent les cavités des deux mâchoires, dans lesquelles les racines des dents sont implantées.

ALUN, espece de sel naturel, ou fait par l'Art. Ce dernier est le seul dont on fasse actuellement usage en Médecine, l'*Alun naturel* nous étant presqu'inconnu. Ce sel est formé d'une terre argilleuse, unie à l'acide vitriolique: il a une saveur styptique ou astringente.

On trouve chez les Apothicaires deux especes d'*Alun*, l'*Alun de roche* & l'*Alun de plume*. Le premier porte ce nom, parce qu'on nous l'apporte en grosse masse, comme des crystaux de roche: il est transparent, & a assez l'apparence du sucre candi, lorsqu'il est réduit en petits morceaux. L'alun de plume n'est point transparent; il est mat, bleuâtre, composé de petits filaments soyeux, qu'on a comparés à de petites plumes: il ressemble beaucoup à la pierre nommée amiante, que quelques Auteurs nomment également alun de plume, mais par erreur, puisque cette pierre n'est pas astringente, qu'elle ne se dissout pas dans l'eau, & qu'elle ne se fond pas au feu comme l'alun. L'alun de roche se vend un sol l'once; l'alun de plume, six sols.

Prescrit, Tome II, page 459; Tome III, page 39; Tome IV, pages 29, 30, 134, 215.

ALUN CALCINÉ OU BRULÉ : c'est l'*alun*, (Voyez ce mot.) dépouillé de phlegme par la distillation : c'est une substance très-légère, très-poreuse, qui est très-friable; elle est de couleur blanche, assez belle dans le centre, mais cendrée à sa circonférence. L'alun calciné coûte 8 sols l'once.

Prescrit, Tome III, pages 10, 433; Tome IV, pages 45, 215, 234, 270, 368.

ALUYNE. (Voyez ABSYNTHE.)

AMANDES DOUCES. Tout le monde connoît ce fruit, que fournit un arbre, commun dans nos Provinces Méridionales, & qu'on appelle Amandier doux : *Amygdalus dulcis*. Les amandes douces, dont on se sert pour faire de l'huile ou des émulsions, doivent être choisies seches, mais fraîches, jaunes en dehors, unies, très-blanches en dedans, douces & agréables au goût, qui ne soit pas rances ni ridées.

Prescrites, Tome II, page 95; Tome IV, page 255.

AMAUROSIS. C'est la même chose que *Goutte-seréine*. (Voyez GOUTTE-SEREINE.)

AMBRE, substance bitumineuse, dont on connoît plusieurs especes. Il y en a de gris, de blanc, de noir & de jaune. Ce dernier s'appelle *Succin* ou *Karabé*.

AMBRE BLANC : ce n'est, à proprement parler, qu'une variété de l'ambre gris, dont il differe, en ce qu'il est d'une couleur blanchâtre, & qu'il n'en a, ni l'odeur, ni la vertu.

AMBRE GRIS, la plus précieuse des especes d'ambres, est gras, léger, de couleur cendrée, parsemé de petites taches blanches, & comme marbré. Lorsqu'on le brûle, il répand une odeur très-agréable & très-pénétrante. Comme il est susceptible d'être sophistiqué, lorsqu'il est mou, les Marchands ne manquent pas de le mêler à de la poix, de la résine, de la cire, du storax, & autres drogues qui altèrent sa substance. Le moyen de n'être pas trompé, c'est de le percer avec une aiguille, qu'on a fait chauffer; s'il est naturel & de bonne qualité, il en sort un suc gras & très-odoriférant; ou d'en jeter un morceau sur des charbons ardents, & s'il est pur, il doit exhaler une odeur très-pénétrante & très-agréable. Il coûte 5 liv. le gros.

Prescrit, Tome III, pages 422, 424.

AMBRE JAUNE. (Voyez SUCCIN.)

AMBRE NOIR, appelé aussi *ambré renardé* : il differe des deux précédents, en ce que sa couleur est noirâtre & quel-

quelques fois absolument noire ; c'est l'espèce la moins bonne & la moins pure.

On ne fait encore rien de certain sur la nature de l'ambre. Le sentiment de M. GEOFFROI paroît être le plus suivi. Ce Savant dit, que l'ambre est une substance bitumineuse, qui se forme dans les entrailles de la terre, & coule ensuite dans la mer, où elle se condense. On trouve l'ambre sur les côtes de la mer des Indes, près des Moluques : on en trouve en Asie, sur les côtes d'Angleterre, d'Ecosse, de Norwege, &c.

AMERS. ( Voyez PLANTES AMERES. )

AMERS STOMACHIQUES. Les plus usités de cette classe, sont, le *Quinquina*, la *Rhubarbe*, la *Serpentaire de Virginie*, le *Gingembre*, le *Calamus aromaticus*, le *Galanga*, l'*Ecorce d'Orange*, de *Citron*, &c. ; l'*Absynthe*, la *Petite Centaurée*, la *Gentiane*, &c. ( Voyez PLANTES AMERES. )

Prescrits, Tome II, pages 41, 49, 147, 365, 375, 443, 449, 453 ; Tome III, pages 51, 54, 69, 89, 100, 163, 275, 284, 296, 368, 386, 400 ; Tome IV, pages 126, 131.

AMIDON. On donne ce nom à une fécule mucilagineuse, tirée des graines farineuses, & privée, par le lavage, de toute matière extractive.

AMIDON DE POMMES DE TERRE. Pour obtenir cette amidon, on prend des *Pommes de terre* bien lavées & crues, qu'on réduit en pâte, au moyen d'une rape ou d'un moulin à rape fait exprès. On lave cette pâte dans une grande quantité d'eau, que l'on agite fortement. On verse le mélange sur un tamis de crin, placé au-dessus d'un vase assez grand pour recevoir toute l'eau qui s'écoulera. On laisse reposer cette eau ; l'*amidon* se précipitera au fond. On délayera de nouveau, & plusieurs fois de suite, jusqu'à ce que l'eau de lavage sorte absolument sans couleur. On laissera sécher l'*amidon*, & on le conservera pour l'usage. ( Voyez SAGOU. )

AMNIOS, nom que porte la membrane qui enveloppe immédiatement le fœtus dans la matrice, & qui est la plus intérieure : elle est contiguë au chorion ; elle fait partie de l'arrière-faix, & sort après l'accouchement avec le placenta & le chorion.

AMOME, ou *Amomum*. On donne ce nom à un fruit qui est en grappe, composé au plus de dix à douze grains, ou follicules membraneuses, fibreuses, faciles à rompre, serrées les unes près des autres, sans pédicules, qui naissent

du même sarment, lequel est ligneux, fibreux, cylindrique; de la longueur d'un pouce, odorant, âcre, garni de feuilles entassées, soit petites & disposées en écailles à la partie où ce sarment ne porte point de follicules, soit de six feuilles plus longues, qui environnent chaque follicule, comme si elles en étoient le calice. Trois de ces longues feuilles sont de la longueur d'un demi-pouce, & les trois autres sont un peu plus courtes. Elles sont toutes minces, fibreuses, âcres, odorantes, souvent retirées à leur sommet, rarement entières, de sorte qu'à peine s'étendent-elles au-delà des grains de l'*amome*. Ce qui arrive probablement, parce qu'elles se froissent mutuellement, & se brisent à leurs extrémités dans le transport.

La grosseur & la figure des grains d'*amome*, sont semblables à celles d'un grain de raisin. Ils ont une petite tête, ou plutôt un petit mamelon à leur pointe, & à leur extérieur des filets très-minces ou des nervures, comme des lignes dans toute leur longueur. Ils ont encore trois petits sillons & autant de petites côtes, qui répondent aux trois rangs de graines qui remplissent l'intérieur des follicules, & qui sont chacun séparé par une cloison membraneuse; chaque rang contient beaucoup de graines anguleuses, enveloppées d'une membrane mince si étroitement, que ces trois rangs ne paroissent former que trois graines allongées.

La couleur du bois & des grappes est la même. Dans les uns, elle est pâle; dans les autres, blanche; & dans d'autres, rousâtre. Mais on remarque très-souvent, que dans les follicules blanches, les graines sont ordinairement avortées, & que dans les follicules rousâtres, elles sont plus solides & plus parfaites. Ces graines sont d'un roux foncé en dehors, & blanches en dedans. Elles sont solides, mais plus faciles à rompre que celles du *cardamome*. Les grappes ont une odeur vive, qui approche de celle de la lavande ordinaire, cependant plus douce; & les grains séparés de leurs follicules, ont une odeur plus forte & plus âcre, & qui approche, en quelque façon, de celle du camphre. On n'a rien de certain sur la plante qui fournit l'*amome*; personne ne l'a décrite. Elle entre dans la *Bénédicté laxative*. (Voyez ce mot.)

AMOUR, ( de l' ) Tome I, pages 324--327.

Traitement de la courbature, causée par les excès des plaisirs de l'*amour*, Tome IV, pages 527--535.

AMPUTATION, opération de Chirurgie, qui consiste

à couper ou retrancher, avec le fer, un membre, comme le doigt, le bras, la jambe, &c.

Amputation des parties voisines de la morsure faite par un chien enragé, recommandée, Tome III, page 521. Circonstances qui indiquent l'amputation du membre fracturé, Tome IV, page 407. Avec quelle prudence il faut faire cette opération, *ibid.*

AMUSEMENTS. (Voyez GAÏÉTÉ.)

AMYGDALÉS, (*glandes*) ainsi nommées à cause de leur ressemblance avec une amande; en Latin, *Amygdala*. Ce sont deux corps glanduleux, rougeâtres, qui occupent chacun l'interstice des demi-arcades latérales de la cloison du palais, l'une à droite & l'autre à gauche de la base de la langue, & qui sont recouvertes de la membrane commune du gosier.

Caractères de l'esquinancie des amygdales, Tome II, page 320.

ANALEPTIQUE, épithète qu'on donne aux aliments destinés à relever & à rétablir les forces diminuées & abattues.

ANASARQUE, (*de l'*) ou *Leucophlegmatie*, ou *Hydropisie générale*, Tome III, pages 123--139.

ANATOMIE, Science qui donne la connoissance des parties du corps humain, & même des autres animaux, par le moyen de la dissection.

ANATOMISTE, celui qui possède l'Anatomie, qui l'enseigne, ou qui écrit sur cette Science.

ANCHYLOSE, on prononce *Ankilose*. On nomme ainsi l'union de deux os, articulés & soudés ensemble par le suc osseux, les tumeurs des jointures, le gonflement des os, &c., de façon qu'ils ne font plus qu'une seule pièce : cette soudure, contre nature, empêche le mouvement de la partie qu'elle affecte : cette anchylose est nommée vraie, pour la distinguer d'une autre qu'on nomme fautive, qui peut être occasionnée par le gonflement des ligaments, l'épanchement de la synovie & autres Maladies, qui empêchent le mouvement des articulations, & qui souvent dégèrent en vraies anchyloses, lorsque la soudure devient parfaite, & qu'il n'y a plus aucun mouvement. Cette Maladie est très-rebelle, & exige tout le savoir du Chirurgien le plus expérimenté. Il n'y a que lui qui puisse entreprendre de la guérir.

ANGÉLIQUE de Bohême, ou des Jardins, nommée aussi *Archangélique*. *Angelica sativa*, C. BAUH. & J.

BAUH. *Imperatoria sativa*, TURNEF. *Archangelica quorumdam*; c'est-à-dire, *Angélique cultivée*, selon CASP. & J. BAUHIN. *Impéatoire cultivée*, selon TOURNEFORT, classe septieme, section deuxieme, genre quatrieme. *Archangelique*, selon quelques Auteurs.

Nous ne décrivons pas les caractères de cette plante, très-connue, étant cultivée dans presque tous nos jardins, & sur-tout par l'odeur musquée, très-aromatique & très-agréable de ses feuilles & de sa racine. Il n'est d'ailleurs personne qui n'ait une idée plus ou moins complete de la saveur de cette plante, soit pour en avoir mangé en confitures seches, qui nous viennent de Niort, soit pour avoir bu d'un ratafia qui porte son nom. Il est impossible qu'on se laisse tromper, si on prend la peine, soit de flairer, soit de goûter celle qu'on achettera chez les Apothicaires. Nos prés, nos haies fournissent une espece d'angélique, appelée fauvage. L'angélique de Bohême est un bon amer stomachique, qu'on mange volontiers confite, & qui convient, sur-tout aux personnes venteuses.

Prescrite, Tome I, page 226.

ANGINE : c'est la même chose qu'*Inflammation de la gorge*, ou *Esquinancie*. (Voyez INFLAMMATION DE LA GORGE.)

ANIMAL, *animaux*. On donne ce nom à tout corps organisé, & doué de vie & d'un mouvement volontaire. Ainsi l'homme, les quadrupedes, les oiseaux, les poissons, les insectes, &c., sont tous des animaux, qui forment entr'eux ce qu'on entend par le *Regne animal*.

Il faut rejeter la viande qui vient d'animaux tués d'eux-mêmes, ou qu'on a tués, parce qu'ils étoient malades, Tome I, page 164. Animaux dont il ne faut pas manger, *ib.* Maladies occasionnées par une trop grande quantité de nourriture animale, page 166. Les substances animales gardées trop long-temps, sont des causes de fievres putrides & malignes, Tome II, page 166.

ANIMAL, *animale*, adjectif, où épithete qu'on donne à tout ce qui concerne l'animal. Ainsi on dit, *Facultés animales*, *Fonctions animales*, &c.

ANIMAUX VÉNIMEUX, (*de l'Empoisonnement causé par les*) Tome III, pages 507--546.

ANNEAUX DES MUSCLES DU BAS-VENTRE; nom qu'on donne à l'écartement des fibres du muscle oblique externe, de chaque côté, vers sa partie inférieure, pour le passage du

cordons spermatiques dans les hommes, & du ligament rond dans les femmes. L'intestin, l'épiploon & le péritoine s'engagent quelquefois dans l'un ou l'autre de ces anneaux, & forment des descentes ou hernies inguinales. (Voyez Tome IV, page 414.)

**ANNEAUX SOLIDES ET FLEXIBLES.** Instruments propres à extraire les corps arrêtés dans le gosier. Manière de les préparer & de les introduire, Tome IV, page 430.

**ANODYN**, épithète qu'on donne aux remèdes qui calment & adoucissent les douleurs.

**ANOMAL**, *anomale*, inégal, irrégulier, qui ne suit point la règle ordinaire : épithète qu'on donne aux Maladies, & sur-tout aux douleurs qui ne suivent point un cours régulier, dans leurs périodes.

**ANTAGONISTE**, épithète qu'on donne à certains muscles, qui agissent dans une direction contraire à d'autres : par exemples, les *Muscles fléchisseurs*, & les *Muscles extenseurs* du bras, de la cuisse, &c., sont antagonistes, parce que les uns raccourcissent le membre, & que les autres l'étendent : tels sont encore les *Muscles abducteurs* & *adducteurs*. (Voyez ces mots.)

**ANTHELMINTIQUE**, épithète qu'on donne aux remèdes qui ont la propriété de chasser les vers ; c'est la même chose que vermifuges.

**ANTIDOTE**, épithète qu'on donne aux remèdes qu'on suppose être capables de résister à l'action des poisons, des venins, même de la peste ; mais il en est des antidotes comme des *alexipharmques*. (Voyez ce mot.)

**ANTIEMÉTIQUE DE RIVIERE.**

Prenez de *sel d'absynthe*, vingt-quatre grains ;  
de *suc de citron*, une cuillerée.

Mêlez & donnez sur le champ au malade, parce qu'il faut qu'il avale ce remède, dans le moment de l'*Effervescence*. (Voyez ce mot.)

Prescrit, Tome II, page 452, 453.

**ANTIMOINE** : c'est un demi-métal, composé de soufre & de régule. (Voyez le *Dictionnaire de Chymie*, pour connoître plus particulièrement cette substance & ses préparations.) Les préparations d'*antimoine* les plus usitées en Médecine, sont, le *Tartre stibié*, ou l'*Emétique* proprement dit ; le *Kermès minéral*, l'*Antimoine diaphorétique*, ou *Diaphorétique minéral* ; les *Fleurs d'antimoine*, le *Cinabre d'antimoine*, le *Beurre d'antimoine*,

&c. (Voyez tous ces mots.) L'*antimoine* crud se vend un sol l'once; l'avé, 4 sols.

Prescrit, Tome III, pages 230, 342.

**ANTIPÉRISTALTIQUE**, mouvement des intestins, qui se fait de bas en haut : il est opposé au mouvement *péristaltique*. (Voyez ce mot.)

**ANTIPHLOGISTIQUE**, épithete qu'on donne aux remèdes propres à combattre les effets de l'inflammation, & l'inflammation elle-même.

**ANTIPHLOGISTIQUE** (*Méthode*) de traiter la *Colique nerveuse*, Tome II, page 406.

**ANTIPUTRIDE**, épithete qu'on donne aux remèdes contre la putridité ou pourriture des humeurs.

Prescrits, Tome II, page 180; Tome III, page 56.

**ANTISCORBUTIQUE**, nom que portent les remèdes propres à guérir le *Scorbut*. (Voyez cette Maladie.)

Les fruits bien mûrs sont d'excellents antiscorbutiques, Tome III, page 201.

**ANTISCORBUTIQUES ACIDES**. Quels sont les remèdes qui portent ce nom, Tome III, page 199. Attention qu'exige l'administration de cette espece d'antiscorbutiques, *ibid.*

**ANTISCORBUTIQUES ACRES**. Remèdes qui doivent porter ce nom, Tome III, page 198. Prudence avec laquelle il faut administrer les antiscorbutiques âcres, page 199. Cas où l'on associe, avec succès, aux pilules mercurielles communes, les antiscorbutiques de l'une ou l'autre espece, Tome IV, page 62.

**ANTISEPTIQUE**, épithete qu'on donne aux remèdes qui s'opposent ou préviennent la putréfaction des humeurs, la gangrene, &c.

Prescrits, Tome II, pages 280, 337; Tome III, page 349; Tome IV, page 372.

**ANTISPASMODIQUE**. On donne cette épithete aux remèdes propres à appaiser les convulsions, les mouvements convulsifs, & la disposition des parties aux convulsions; disposition qu'on appelle particulièrement spasme.

Prescrit, Tome II, pages 440, 450; Tome III, pages 247, 349, 387, 406, 516, 517, 529, 533, 556; Tome IV, pages 192, 193, 306.

**ANTIVÉNÉRIEN**, épithete par laquelle on désigne les remèdes qu'on emploie contre la Maladie vénérienne.

ANUS;

ANUS; c'est le nom qu'on donne à l'orifice de l'intestin rectum, par lequel se déchargent les excréments hors du corps.

ANUS, ( de la CHUTE de l' ) Tome IV, pages 229—230.

ANXIÉTÉ, terme dont se servent les Médecins, pour exprimer cette inquiétude intérieure & cruelle, qui oblige le malade à s'agiter sans cesse, à changer à chaque instant de position, & dont le siège paroît être dans les régions épigastrique & précordiale. L'anxiété est un symptôme familier à un grand nombre de Maladies, sur-tout de Maladies aiguës. On l'éprouve cependant dans de simples indigestions: elle n'est pas alors à craindre; elle cesse dès que l'estomac est débarrassé, soit par les secours de l'Art, soit par ceux de la Nature: elle est plus dangereuse dans les Maladies vermineuses, dans celles causées par des poisons introduits dans l'estomac, ou par des amas de matière bilieuse; mais elle est redoutable & d'un très-mauvais présage, à la fin des Maladies graves, & elle annonce ordinairement une mort prochaine, sur-tout lorsqu'elle est accompagnée d'un pouls très-petit, très-foible; du froid permanent des extrémités, de sueurs froides, d'une foiblesse excessive, d'insensibilité, &c.

AORTE, ou *Artere-aorte*, ou grande *Artere*, nom que porte le gros vaisseau sanguin, qui s'éleve directement du ventricule gauche du cœur, & de-là se partage dans toutes les parties du corps: on lui donne le nom de grande *artere*, parce qu'elle est le tronc duquel sortent les autres arteres comme de leur source, & le grand conduit ou canal par où le sang est porté dans tout le corps.

APATHIE. On entend, en Médecine, par ce mot, une insensibilité, une privation de tout sentiment, soit de douleur, soit de plaisir.

APÉRITIF. On donne cette épithete aux remedes, qui, considérés relativement aux parties solides du corps humain, rendent le cours des liqueurs plus libre dans les vaisseaux qui les renferment, en détruisant les obstacles qui s'y opposent par les oscillations qu'ils y excitent. Ce sont des médicaments qui enlèvent les obstructions & atténuent les humeurs, & qui, les ayant atténuées, les évacuent ordinairement par les urines.

APHTHES, petits ulcères superficiels, qui se manifestent sur les levres, les gencives, le palais, la langue, le gosier, la luette, & quelquefois dans l'estomac & dans les intestins.

Cette Maladie est familière aux enfants ; les vieillards y sont encore sujets : mais lorsqu'on les aperçoit chez les adultes, ils annoncent, pour l'ordinaire, une Maladie de mauvais caractère.

APHTHES ( des ) chez les enfants, Tome IV, pages 230—237.

APHTHES SYMPTOMATIQUES, ( des ) Tome IV, pages 236—237.

APODELDOCH. Ce mot est ainsi écrit en Anglois. Mais voyez OPODELDOC, orthographe adoptée par M. BAUMÉ.

APONÉVROSE. On entend, par ce mot, la partie tendineuse d'un muscle, qui, au lieu d'être ramassée en rond, comme dans les tendons ordinaires, est étendue en forme de membrane.

APONÉVROTIQUE, se dit de tout ce qui a rapport à l'aponévrose.

APOPLECTIQUE, épithète qu'on donne à ceux qui sont attaqués d'apoplexie, aux symptômes qui accompagnent l'apoplexie, & à certains remèdes propres à combattre cette Maladie.

APOPLEXIE EN GÉNÉRAL, ( de l' ) Tome III, pages 251—257.

En quoi diffère l'apoplexie de l'accès hystérique, page 380.

APOPLEXIE SANGUINE, ( de l' ) ou *Coup de sang*, Tome III, pages 257—262.

La paralysie universelle doit être traitée comme l'apoplexie sanguine. Pourquoi ? page 313. L'empoisonnement, occasionné par l'opium, pris à trop forte dose, est une véritable apoplexie, page 547.

APOPLEXIE SÉREUSE. Observation sur une apoplexie séreuse, Tome III, page 257.

APOPLEXIE SÉREUSE, ( de l' ) pages 262—267.

APOSEME, ou *Apozeme* ; c'est une décoction ou une infusion de différentes plantes, racines, feuilles, fleurs, fruits, semences, bois, &c., souvent édulcorée avec du sirop, du sucre ou du miel, quelquefois clarifiée & aromatisée : c'est une vraie tisane. Il y a des *aposemes altérants*, *purgatifs*, *amers*, *apéritifs*, *fébrifuges*, *béchiques*, *céphaliques*, *hystériques*, &c., selon l'indication de la Maladie & les vertus des ingrédients qui entrent dans leur composition.

APPAREIL, apprêt, préparatif, préparation : terme de

Chirurgie, qui a plusieurs significations. Tantôt on entend, par ce mot, l'assemblage des plumaceaux, des bourdonnets, des compresses, des bandes, des linges, des onguents, des emplâtres, des instruments & autres choses nécessaires pour faire une opération, & panser les tumeurs, les plaies, les ulcères, les fractures, &c. ; & tantôt il signifie l'opération elle-même & le pansement : c'est ainsi qu'on dit le grand & le petit appareil, le haut appareil & le latéral, qui sont autant de manières différentes de faire l'opération de la taille ; & qu'on dit encore, lever le premier appareil, pour signifier le second pansement d'une plaie, d'une fracture, &c.

Combien de temps doit rester le premier appareil sur les blessures, les plaies, &c., Tome IV, page 367.

APPARTEMENTS, (Dangers auxquels on s'expose quand on échauffe trop les) Tome I, page 255. C'est une cause certaine de s'enrhumer, page 358.

APPÉTIT. (Voyez PERTE DE L'APPÉTIT.)

APPLICATION EXTERNE, terme synonyme avec celui de *topique*, ou remède externe. (Voyez ce mot.)

AQUILA-ALBA. (Voyez MERCURE DOUX.)

ARACK. (Voyez RACK.)

ARCANUM DUPLICATUM. (Voyez TARTRE VITRIOLÉ.)

ARDENT, *ardente*. Les Chymistes appellent esprits ardents les liqueurs, qui, étant tirées par la distillation d'un végétal fermenté, peuvent prendre feu & brûler : telles sont, l'*Eau-de-vie*, l'*Esprit-de-vin*, l'*Ether*, &c.

Il n'est point de poison qui tue plus certainement que les esprits ardents, Tome IV, page 495.

ARÉOLE, est le nom que porte le cercle coloré qui entoure le *mamelon*. (Voyez ce mot.)

ARGENT, métal parfait : blanc quand il est travaillé, fin, pur, ductile, qui se fixe au feu comme l'or, & n'en diffère que par le poids & la couleur. On l'appelle aussi *Lune*.

Les ustensiles d'argent, servant à la cuisine, doivent être sans ornements, à cause de la soudure que ces ornements exigent, Tome III, page 493.

ARGILLE. On donne ce nom à toute terre pesante, compacte & grasse : elle a de la tenacité & de la ductilité, lorsqu'elle est humectée ; mais elle devient dure en séchant, & ce changement de consistance n'en défunit point les parties. Aussi fait-on, avec cette espèce de terre, des vases de

toutes sortes; des tuiles, des briques, des carreaux, &c. Il y a des argilles de toute couleur, de blanches, de jaunes, de grises, de rouges, &c. Les caractères particuliers de l'argille sont, 1°. d'être essentiellement délayable dans l'eau, ce qui fait qu'elle est plus ou moins mélangée de matières hétérogènes; 2°. de ne faire, lorsqu'elle est en masse, aucune effervescence sensible avec les acides, quoiqu'elle soit très-susceptible d'être dissoute par ces mêmes acides; 3°. de se durcir au feu, &c.

ARGILLEUX, nom qu'on donne aux substances terreuses, qui tiennent de l'*argille*. (Voyez ce mot.)

ARMÉES, (de quelle importance est la propriété dans les) Tome I, page 280.

AROMATE, nom générique, sous lequel on comprend tous les végétaux pourvus d'une huile & d'un sel âcre, qui, par leur union, forment une substance savonneuse, principe de l'odeur & du goût âcre & échauffant qu'on y découvre: tels sont le *Poivre*, le *Girofle*, la *Cannelle*, la *Muscade*, le *Gingembre*, &c.

AROMATIQUE, épithète qu'on donne à tout ce qui est odorant & âcre, soit épices, soit herbes, fleurs, semences, graines ou racines. On appelle herbes aromatiques, les herbes fines qui sentent fort, comme le *Thym*, la *Lavande*, le *Romarin*, la *Marjolaine*, &c. On donne encore le nom d'aromatiques à certaines gommés, telles que le *Benjoin*, la *Myrrhe*, l'*Encens*, l'*Ambre gris*, &c.; à certains baumes, tels que ceux du *Pérou*, de *Giléad*, &c.

Les aromatiques prescrits, Tome II, pages 53, 63, 450; Tome III, pages 138, 349, 371.

AROMATISER: c'est ajouter quelques aromates à des liqueurs, ou à des médicaments, qui ne sont point aromatiques de leur nature. (Voyez AROMATE.)

ARRÊTES de *Poisson*, retenues dans le gosier, (Moyens de retirer les) Tome IV, pages 425 & suiv.

ARRIERE-FAIX. On donne ce nom à tout ce qui enveloppe l'enfant dans le sein de sa mère, parce qu'on le compare à un second faix ou fardeau, dont la femme ne se délivre qu'après que l'enfant est hors de la matrice: c'est la même chose que *Délivre*. (Voyez ce mot & PLACENTA.)

ARRIERES-NARINES. Tout le monde fait qu'on appelle narines les ouvertures extérieures du nez, par lesquelles on flaire les odeurs, & sur-tout par lesquelles on respire. Pour que l'air, respiré par le nez, pût entrer dans les

**Poumons**, (voyez ce mot,) il falloit que les narines fussent prolongées jusques dans le fond de la bouche : c'est cette prolongation, qui descend effectivement jusques dans le gosier, qu'on appelle *arrieres-narines*.

**ARSENIC** : c'est une substance minérale pesante, volatile, extrêmement caustique & corrosive ; c'est un poison des plus violents, qu'on ne doit jamais employer en Médecine, quoiqu'un Charlatan vienne tout récemment de le vanter, comme un spécifique contre une Maladie des plus opiniâtres. On reconnoît qu'il est entré de l'arsenic dans un remede, en ce que, jetté sur des charbons, ou sur une pelle rougie au feu, il exhale une odeur d'ail.

ARSENIC. (Voyez EMPOISONNEMENT causé par l')

**ARTERE**, nom que portent de longs canaux membraneux élastiques, qui ont la figure d'un cône très-allongé, lisses & polis intérieurement, sans valvules, si ce n'est dans le cœur ; qui décroissent à mesure qu'ils se divisent en un plus grand nombre de rameaux, & qui sont destinés à recevoir le sang du cœur, pour le distribuer dans les poumons & dans toutes les parties du corps.

Il seroit d'engereux de piquer une artere en saignant, Tome IV, page 327. Signes auxquels on reconnoît extérieurement les arteres, *ibid.*

**ARTERE-AORTE**, ou simplement *aorte*. (Voyez **AORTE**.)

**ARTERES TEMPORALES** : ce sont les arteres qui se trouvent situées sous la peau, qui recouvre les tempes : comme elles sont très-superficielles, leur battement est souvent sensible, même à la vue.

Saignée des arteres temporales, prescrite, Tome II, page 301. Par qui elle peut & doit être faite, page 302.

**ARTICHAUT**. Tout le monde connoît ce légume, dont on fait tant d'usage en aliment. Nous donnerons seulement les phrases par lesquelles il est caractérisé en Botanique. *Cinara hortensis, foliis non aculeatis*, CASP. BAUH. & TURNER. *Carduus sive scolymus sativus, non spinosus*, J. BAUH. *Cinara Dodon.* C'est-à-dire, *Artichaut des jardins, à feuilles sans épines*, selon CASP. BAUHIN & TOURNEFORT. *Chardon, ou Chardonnette cultivé, sans épines*, selon J. BAUHIN. *Artichaut de Dodoneus.*

Prescrit, Tome II, page 475.

**ARTICLE**, jointure, articulation ; assemblage de deux ou plusieurs os, pour le mouvement des uns & des autres.

Ainsi on dit l'article du genou, du bras, &c. Il se dit également de l'union de deux os, qui n'ont pas de mouvement.

ARTICULAIRE, épithete qu'on donne aux membranes, aux capsules qui enveloppent l'articulation, ou qui appartiennent à l'*articulation*. (Voyez ce mot.)

ARTICULATION, se dit de la maniere dont les os sont naturellement assemblés les uns avec les autres, pour servir aux usages auxquels ils sont destinés; soit que les pièces articulées aient du mouvement, soient qu'elles n'en aient point.

ARTISANS (Maniere dont les) se comportent dans le choix des Nourrices, Tome I, page 5, note.

ARTISANS, (des) Tome I, pages 123--135.

ARTS MÉCANIQUES, (Les gens riches & les hommes sédentaires doivent s'appliquer de temps en temps aux) Tome I, page 241.

ASARUM, ou *Asaret*. (Voyez CABARET.)

ASCARIDES, especes de vers auxquels l'homme est exposé. (Voyez VERS ASCARIDES.)

ASCITE, (de l') ou *Hydropisie du bas-ventre*, Tome III, pages 123--139.

ASPERGE. *Asparagus sativa*, C. BAUH. *Asparagus hortensis & pratensis*, J. BAUH. *Asparagus sativus*, GER. *Asparagus officinalis*, LINN. C'est-à-dire, *Asperge cultivée*, selon CASPARD BAUHIN. *Asperge des jardins & des prés*, selon JEAN BAUHIN. *Asperge cultivée*, selon JEAN GÉRARD. *Asperge des Boutiques*, selon LINNÉ. Elle est de la sixieme classe, neuvieme section, troisieme genre de TOURNEFORT: de l'hexandrie monogynie de LINNÉ, & de la famille des liliacées d'ADANSON.

Tout le monde fait qu'on mange les jeunes tiges de cette plante: sa racine, qui est diurétique & apéritive, est composée de quantités de fibres, qui sont comme attachées à une tête: elle est cylindrique, charnue, blanchâtre, douceâtre, gluante.

Prescrites, Tome II, pages 475, 484, Tome III, pages 137, 445.

ASPHYXIE, dernier degré de la *syncope*. (Voyez ce mot.) C'est une privation subite du mouvement, du sentiment, du pouls & de la respiration; de sorte que le malade est comme s'il étoit mort.

Caracteres de l'*Asphyxie*, Tome IV, page 486.

ASPHYXIE, (de l') Tome IV, pages 461--479.

ASPHYXIÉ, épithete qu'on donne aux personnes qui sont dans l'asphyxié. Les asphyxiés meurent, ainsi que les noyés, dans l'inspiration, Tome IV, page 469. La cause de la mort des asphyxiés & des noyés étant la même, les secours qu'il faut leur administrer, doivent être les mêmes, *ibid.* Pour rappeler les asphyxiés à la vie, il ne s'agit que de dépouiller l'air de sa propriété stagnante, & de sa grande élasticité, page 470.

ASSA-FÉTIDA, substance gommo-résineuse, rougeâtre, veinée de brun & de blanc, compacte, solide, dont l'odeur est très-désagréable, tirant sur l'ail, & affectant même les yeux; ce qui lui a fait donner, en latin, le nom de *Stercus diaboli*. Cette substance découle de la racine d'une plante ombellifere, qui croît dans les Indes Orientales; & les Naturels du pays l'appellent *Hingisech*. On en trouve de deux especes dans les boutiques, l'une sale & noirâtre, l'autre rougeâtre & brillante, telle que nous la décrivons ici. Elle se vend trois sols le gros.

Prescrite, Tome III, pages 243, 246, 305, 342, 360, 362, 366, 367, 368, 384, 389, 395, 517, 523, 530, 556; Tome IV, page 275.

ASSAISONNEMENTS. Dangers des assaisonnements de haut goût, Tome I, page 171.

ASSOUPISSANTS, épithete qu'on donne aux remedes narcotiques, qui ont la vertu de procurer le sommeil, & une diminution de mouvement & de sentiment. Tel est sur-tout l'opium & ses préparations.

ASTHMATIQUES, épithete qu'on donne aux personnes attaquées de la Maladie appellée *Asthme*.

ASTHME, (Les gens livrés à boire, jusqu'à l'ivresse, sont sujets à l') Tome I, page 273. Le flux hémorrhoidal est très-utile dans l'asthme, Tome III, page 15.

ASTHME DES ENFANTS. (Voyez CROUP.)

ASTHME HUMIDE, Tome III, page 237.

ASTHME HUMORAL, *Id. ibid.*

ASTHME NERVEUX, *Id. ibid.*

ASTHME SEC, *Id. ibid.*

ASTHMES, (des diverses especes d') Tome III, pages 236--250.

ASTRINGENTS, épithete qu'on donne aux remedes qui ont la vertu de resserrer, de froncer les fibres, de rendre les pores plus petits; d'arrêter, par conséquent, les hémorrhagies, les cours de ventre, les écoulements excessifs & contre

nature; de remédier à l'atonie & au relâchement des différentes parties dont le corps de l'homme est composé.

Il ne faut administrer les astringents qu'avec réserve, dans les cours de ventre, la diarrhée & le dévoiement, Tome II, page 443; prescrits, page 458, 462; Tome III, page 17. Il ne faut pas se hâter de prescrire les remèdes astringents dans le crachement de sang, page 26; dans le vomissement de sang, page 32; dans le pissement de sang, page 38. Ils sont indiqués dans la lienterie & le flux cœliaque, page 59.

Les astringents prescrits en injection, dans la gonorrhée virulente, Tome IV, page 10. Recette d'une injection astringente, page 11 note, & page 27; d'un bol astringent purgatif, page 26. Quels sont les astringents les plus forts, les plus actifs, pages 29, 30. Les astringents ne peuvent être donnés dans le cours de ventre & le dévoiement, qu'on n'ait fait précéder les purgatifs, page 254.

ATMOSPHERE, nom qu'on donne à l'air qui environne la terre, c'est-à-dire, à ce fluide rare & élastique, dont la terre est couverte par-tout à une hauteur considérable. Cependant il y en a qui ne donnent le nom d'atmosphère qu'à la partie de l'air, proche de la terre, qui en reçoit les vapeurs & les exhalaisons, & qui rompt sensiblement les rayons de la lumière. L'espace qui est au-dessus de cet air grossier, quoiqu'il ne soit peut-être pas entièrement vuide d'air, est supposé rempli par une matière plus subtile, qu'on appelle *Ether*.

ARMOSPHERE, (des variations de l') Tome I, pages 346--347.

ATONIE, affoiblissement du ton des fibres musculées ou nerveuses; relâchement des fibres & des vaisseaux du corps; perte du ressort dans les solides, &c.

ATRABILAIRE, qui est de la nature de la bile noire ou de l'atrabile. Il se dit aussi des mélancoliques, & de ceux qui sont d'un tempérament où la bile noire domine.

ATRABILE, bile noire, caractère que prend la bile par le séjour qu'elle fait dans ses couloirs. (Voyez MALADIE NOIRE.)

ATROPHIE, amaigrissement & consommation de tout le corps, & plus souvent de quelques-uns de ses membres. On voit qu'elle est universelle ou particulière. Dans la première, tout le corps ne prend pas de nourriture, & tombe dans une extrême maigreur; c'est ce qu'on appelle proprement *Atrophie*.

elle est une compagne inséparable de la fièvre hectique, de la phthisie, du tabès, de la chartre, &c. Le marasme est le dernier degré de l'atrophie. L'atrophie est rarement Maladie essentielle, & plus rarement encore cause d'une autre Maladie, excepté chez les jeunes gens livrés aux femmes & à la malheureuse habitude de la masturbation, qui les conduit ordinairement à la consommation, de-là à la mort.

**ATTAQUE**, espèce d'*accès*. (Voyez ce mot.) Attaque se dit particulièrement de la goutte, de l'apoplexie, de la paralysie, de la folie, &c.

**ATTELLES** : ce sont des morceaux de bois minces, ou d'écorce d'arbre, ou de carton, ou des lames de fer blanc, &c., légères, fermes, mais un peu flexibles, qu'on applique avec les bandes & les compresses, sur les parties fracturées ou luxées, pour maintenir les os dans leur situation naturelle, après qu'ils ont été réduits : on les attache avec des rubans. (Voyez FRACTURE, LUXATION, &c.; & Tome IV, page 408.)

**ATTOUCHEMENT DU ROI**, (Ce qu'on doit penser de l') dans la guérison des *Ecrouelles*, Tome III, pages 210, 211.

**AUBERGES** (Les Voyageurs trouvent souvent dans les) des lits humides, Tome I, page 351. Coutume meurtrière des Auberges, relativement au linge, aux lits, &c., page 352.

**AVEUGLEMENT**, c'est la même chose que *Goutte-sereine*. (Voyez GOUTTE-SEREINE.)

**AVEUGLES** (Il est possible de rendre les) utiles à la Société, Tome III, page 402. Exemples, *ibid.*, note.

**AUNÉE**, ou *Enule-Campane*. *Helenium vulgare*, C. BAUH. *Helenium sive Enula Campana*, J. BAUH. *Aster omnium maximus*, *Helenium dictus*, TURNER. *Inula Helenium, foliis amplexicaulibus, ovatis, rugosis, subtus tomentosis, calycum squamis ovatis*, LINN. C'est-à-dire, *Aunée vulgaire*, selon CASP. BAUHIN. *Aunée*, ou *Enule-Campane*, selon JEAN BAUHIN. *Le plus grand des Asters, appelé Aunée*, selon TOURNEFORT. *Enule-Aunée à feuilles qui embrassent la tige, ovales, rudes, velues en dessous, & dont le calice est couvert d'écaillés ovales*, selon LINNÉ.

Cette plante est des plus volumineuses : ses feuilles, qui sortent la plupart de terre, ont trois à quatre pieds de hauteur : elles sont larges en proportion, & sont en cœur. Les

fleurs sont grandes, jaunes, & à l'extrémité de la tige. Sa racine, la partie de cette plante le plus en usage, est grande, contournée, noire en dehors, blanche en dedans, amère & piquante. Elle croît dans les lieux humides, & fleurit en Juillet.

Prescrite, Tome II, page 62, note; Tome III, page 445.

AVOINE. Tout le monde connoît le grain de cette plante, que les Botanistes appellent, *Avena vulgaris* seu *alba*, C. BAUH. & TURNEF. *Avena alba*, J. BAUH. *Avena Dodon.* *Avena sativa*, LINN. C'est-à-dire, *Avoine vulgaire*, ou *blanche*, selon CASP. BAUHIN & TOURNEFORT. *Avoine blanche*, selon JEAN BAUHIN. *Avoine de Dodoneus.* *Avoine cultivée*, selon LINNÉ. Cette plante est de la quinziesme classe, troisieme section, cinquieme genre de TOURNEFORT : de la triandrie digynie de LINNÉ; de la famille des graminées d'ADANSON.

Prescrite, Tome II, pages 69, 94, 381, 431, 432; Tome IV, pages 229, 412.

AVORTEMENT, *Fausse-Couche*. On donne ce nom à la sortie prématurée de l'enfant hors de la matrice, avant le terme marqué par la Nature. Cependant ce nom ne convient, à strictement parler, qu'à la sortie de l'enfant, qui a lieu avant le septieme mois, parce que, jusqu'à cette époque, les enfants sortent morts, ou périssent peu de temps après leur naissance. Mais comme, à sept mois & par-delà, on a plusieurs exemples de fœtus, qui, non-seulement ont survécu, mais même sont parvenus à une assez grande vieillesse, on n'appelle plus ces accouchements, avortements, mais seulement prématurés.

La tumeur du ventre, causée par la rétention des règles dans les pâles couleurs, est quelquefois suivie d'une évacuation subite & abondante, qu'on a prise pour une fausse-couche : méprise qui peut ternir la réputation de la fille la plus sage, Tome IV, pages 129—130.

AVORTEMENT, (de l') ou *Fausse-Couche*, Tome IV, pages 157—162.

AURÉOLE. (Voyez MESEREUM, ou MÉSÉRÉON.)

AURIFIQUE MINÉRAL. (Voyez KERMÈS MINÉRAL.)

AURONÉ MÂLE, *Citronnelle*, *Abrotanum mas angustifolium majus*, C. BAUH. *Abrotanum vulgare*, J. BAUH. *Abrotanum mas Dod.* *Arthemisia Abrotanum, foliis racemosis setaceis, caule recto*, LINN. C'est-à-dire, grande Auroné mâle à petites feuilles, selon CASP.

BAUHIN. *Aurone vulgaire*, selon JEAN BAUHIN. *Aurone mâle de Dodoneus*. *Armoise-Aurone*, dont les feuilles de la tige sont longues & étroites, en soies, & dont la tige est droite, selon LINNÉ.

Cette plante est fort touffue. Ses tiges sont lignées, mais foibles & peu droites. Ses feuilles ont quelque ressemblance avec celles du fenouil, mais beaucoup moins longues & plus nombreuses; d'une odeur particulière, qui lui fait donner le nom de citronnelle. Ses vertus sont assez semblables à celles de l'absynthe, que l'on préfère communément.

L'*aurone* est une des plantes dont doit se nourrir l'animal qui fournit le lait aux pulmoniques, Tome II, page 130, note.

AURONE FEMELLE, *Santoline*, *petit Cyprès*, *Garde-robe*, &c. *Santolina foliis teretibus*, TURNER. *Abrotanum femina foliis teretibus*, C. BAUH. *Chamæcyparissus*, J. BAUH. *Santolina Chamæcyparissus*, LINN. C'est-à-dire, *Santoline à feuilles rondes*, selon TOURNEFORT. *Aurone femelle à feuilles rondes*, selon CASP. BAUHIN. *Petit Cyprès*, selon J. BAUHIN. *Santoline*, *petit Cyprès*, selon LINNÉ.

Sa racine est épaisse, dure, ligneuse & branchue. Elle pousse des tiges d'un ou deux pieds de hauteur, ligneuses, grêles, couvertes d'un duvet blanchâtre, & partagées en plusieurs branches, qui sont environnées de feuilles menues, de la longueur d'environ un pouce, finement dentelées, ou plutôt chargées de petits tubercules; de sorte qu'elles en paroissent couvertes, l'entourant, quatre à quatre, dans toute leur longueur. Elles sont toutes blanchâtres, d'une odeur désagréable, d'une saveur en partie âcre, & en partie amère & aromatique. Chaque petit rameau porte une fleur jaune à fleurons, composée de plusieurs fleurons, en forme de tuyaux partagés en cinq parties à leur sommet, séparés par des feuilles pliées en gouttières, & renfermés dans un calice commun, écailleux & presque rond. Chaque fleuron est porté sur un embryon, qui devient une graine oblongue rayée, brune & sans aigrettes. Les fleurs de cette plante sont plus grandes que celles de l'aurone mâle & de l'absynthe, ce qui peut servir à l'en distinguer, de même que le port extérieur de la plante entière. Elle vient naturellement en Italie & en Provence; on la cultive dans les jardins.

Les semences de l'aurone femelle ou santoline sont vermifuges; & M. BAGARD, grand Praticien de Nancy, Intendant

du Jardin de Botanique, la préféroit au *semen contra* : aussi, disent les Auteurs des *Essais de Matière médicale indigene*, cités Tome II, page 49, note 9, en faisoit. — il cultiver une quantité considérable, uniquement pour en retirer la graine, qu'il employoit comme un vermifuge puissant, aux mêmes doses que le *semen contra*.

AUSTERE, espece de saveur, qui ne differe de l'*acerbe* que par son excès. ( Voyez ACERBE. )

AXONGE : c'est proprement de la graisse condensée, ramassée dans les follicules adipeuses ; mais on donne ce nom particulièrement au vieux sain-doux, ou à du vieux lard, ou au suif de tel autre animal que ce soit. ( Voyez SAIN-DOUX. )

## B A G U

## B A G U

**B**AGUENAUDIER, ou *faux Séné*, ou *Colutier*. *Colutea arborescens*, LINN. C'est-à-dire, *Colutier arbrisseau*, selon LINNÉ.

Le *Baguenaudier*, surnommé par BOERRHAAVE, *Séné d'Europe*, est un arbrisseau d'une hauteur médiocre, dont les fleurs sont jaunes & légumineuses, & auxquelles il succede une gousse semblable aux siliques du séné, qu'on nomme follicules. Ses feuilles sont ovales & opposées sur une même tige. Cet arbrisseau croît naturellement en Italie, en Languedoc, en Provence, & autres lieux de la France. Il vient facilement dans nos jardins. Il n'en est pas qu'il soit plus aisé de multiplier, ni qui donne des feuilles en plus grande abondance. Il fleurit au mois de Mai, & c'est en Septembre qu'il faut cueillir les feuilles ; on les fait sécher pour les employer. Elles peuvent remplacer le séné exotique, suivant le rapport du même BOERRHAAVE, de GESNER, de BARTHO-LIN, de GARIDEL & de LINNÉ.

« Le suffrage de ces Savants, disent les Auteurs des *Essais de Matière médicale indigene*, cités Tome II, page 49, note 9, » étoit fait pour autoriser nos essais ; & sur leur pa-  
 » role, nous n'avons pas hésité d'administrer ce purgatif à  
 » quelques pauvres de la Campagne, dont plusieurs étoient  
 » attaqués de fievres intermittentes, & d'un commencement  
 » de cachexie, qui exigent une certaine modération dans

» l'usage des évacuans, qui leur étoient nécessaires. Voici  
 » la formule dont nous nous sommes servi :

» Prenez des feuilles de *baguenaudier*, depuis une once  
 » & demie jusqu'à trois onces, selon la force du sujet ;

» De *régliſſe* effilée & concassée, un bâton ;

» De feuilles de *ſcrophulaire*, } de chaque  
 » De semences d'*anis* & de *coriandre*, } une pincée.

» Faites infuser le tout, pendant la nuit, sur des cendres  
 » chaudes, dans une cafetiere de terre, avec une pinte d'eau  
 » de fontaine. Le lendemain, faites subir une très-légère  
 » ébullition. Passez, pour une tisane royale & purgative,  
 » dont on prendra trois gobelets chaque matin, pendant deux  
 » jours de suite, laissant entre chaque dose trois heures d'in-  
 » tervalle, & observant d'avaler un bouillon de veau entre  
 » chacune des verrées.

» Il ne faut pas faire une ébullition considérable ; sans  
 » cela, ces feuilles perdrieroient leurs vertus purgatives. L'in-  
 » fusion est préférable. L'expression trop forte mêle trop  
 » de parties grossières & résineuses, propres à donner de  
 » violentes coliques : c'est ce qui arrive au véritable séné.

» Cette purgation a été suivie assez constamment de sept  
 » à huit évacuations assez copieuses, & qui n'ont point fa-  
 » tigué les malades. Nous avons quelquefois réduit cette pur-  
 » gation à plus petite dose ; mais son effet n'a pas été aussi  
 » marqué qu'en tisane royale, & nous présumons que la  
 » gomme, dont cette plante abonde, demande à être étendue  
 » dans une assez grande quantité de véhicule.

» Si l'on fume, en guise de tabac, les feuilles seches de  
 » *baguenaudier*, elles purgent très-bien le cerveau, & aiguï-  
 » sent singulièrement les sens. Nous en avons fait l'épreuve  
 » sur un Domestique, âgé de soixante ans, à qui il restoit,  
 » à la suite d'une apoplexie séreuse, des pesanteurs de tête  
 » & des étourdissements fréquents. Cette fumigation a éva-  
 » cué beaucoup d'humeur épaisse, par tous les couloirs ex-  
 » crétoires de la bouche & de la membrane pituitaire, & les  
 » fonctions animales ont paru se faire avec plus de facilité,  
 » & même se soutenir assez bien.

» Dix sujets de différents âges, sexes & tempéraments,  
 » ont usé, avec succès, de notre tisane purgative ; & nous  
 » espérons que nos expériences, confirmées par celles des  
 » Savants, qui doivent les répéter, contribueront à démon-  
 » trer, que c'est sans connoissance de cause, qu'un Auteur

» moderne a décidé, que les feuilles du *baguenaudier* ne  
 » sont point purgatives. »

**BAIE**, fruit mou, charnu, succulent, qui renferme des pepins ou des noyaux : tels sont les fruits du laurier, du myrte, du genévrier, &c. Lorsque de pareils fruits sont disposés en grappe, on leur donne le nom de grains, au lieu de celui de *baie* : ainsi on dit un grain de *raisin*, un grain de *sureau*.

**BAIN**. Comme tout le monde fait ce qu'on entend par bain, nous dirons seulement qu'il y en a de trois especes : le *bain entier*, le *demi-bain*, & le *bain partiel*. Le bain entier, qui est chaud ou froid, se prend, en se plongeant tout entier dans l'eau; le demi-bain, en ne s'y mettant que jusqu'au nombril; (Voyez **DEMI-BAIN**.) le bain partiel, en ne plongeant qu'une ou plusieurs parties dans l'eau. Lorsque ce sont les jambes & les pieds qu'on met dans l'eau, on appelle ce bain, *pédiluve*.

Les bains entiers, froids, tièdes ou chauds, ne doivent point être pris sans précautions. Quoique nous ayons eu soin d'indiquer ces précautions, dans le cours de cet Ouvrage, toutes les fois que cela nous a paru nécessaire, nous allons placer ici quelques-unes des réflexions que M. BUCHAN a consignées dans sa dixieme Édition, & dont il a fait un Chapitre à part, mais que nous ne donnons pas en entier, parce que le *bain froid*, dont il est surtout question, dans ce Chapitre, n'est pas, à beaucoup près, d'un usage aussi universel en France qu'en Angleterre.

On est porté à croire que l'eau, par elle-même, employée extérieurement, est incapable de nuire, & qu'on peut s'y plonger impunément en tout temps, & comme on le juge à propos. C'est une grande erreur. On a vu des bains froids occasionner la *paralyse* & l'*apoplexie*, par la simple immersion; on a vu survenir des *fièvres* pour y être resté trop long-temps, & d'autres Maladies tellement aggravées par un long usage de cette espece de *bains*, qu'elles n'ont jamais pu être guéries radicalement par la suite.

Les *bains chauds* ne sont pas moins dangereux, quand on en fait un usage inconsidéré & mal entendu. Mais, comme ils ne sont pris en général que comme *remedes*, & qu'ils ne sont jamais conseillés dans la MÉDECINE DOMESTIQUE, sans que le moment & la maniere de les prendre en soient indiqués, nous n'en dirons rien ici davantage.

Le *bain froid* se recommande de lui-même dans les temps

chauds ; mais il est rare que ceux qui n'y sont pas accoutumés s'en trouvent parfaitement bien. La plupart y amassent des *rhumatismes*, dont il est le *remède* lorsqu'il est bien dirigé. Mais l'on va ordinairement se baigner, non parce qu'on en a besoin, mais parce qu'il fait chaud, ou pour son plaisir, ou pour y accompagner un ami & par complaisance, &c. Il y a des personnes qui ne prennent qu'un seul *bain*, lorsqu'il leur seroit avantageux d'en continuer l'usage ; d'autres en prennent par excès ; d'autres se fixent au nombre de neuf, &, quelque temps qu'il fasse pendant ces neuf jours, le thermometre descendroit-il de dix degrés, ce qui arrive quelquefois après un orage, elles ne veulent pas les interrompre que ce nombre ne soit complet. Toutes les fois que le caprice, ou des motifs aussi peu solides, seront les guides que l'on suivra dans l'usage du *bain froid*, on ne peut en attendre que très-peu d'avantage, & il peut faire beaucoup de mal à ceux sur-tout qui, comme nous l'avons déjà observé, n'en ont pas contracté l'habitude. Il seroit donc très-important, ainsi qu'on l'a dit pages 74 & suiv. du Tome I de cet Ouvrage, d'y accoutumer les enfants. En prévenant la plupart des Maladies auxquelles ils sont exposés, on les mettroit dans le cas de n'y trouver que du plaisir dans la suite.

Les avantages du *bain froid* sont d'être tonique & fortifiant. En conséquence il accélère le mouvement du sang, favorise les différentes sécrétions, & donne aux solides le ton & la force nécessaires pour remplir les fonctions auxquelles ils sont destinés. Voilà ce qui le rend singulièrement utile aux habitants des villes très-peuplées ; à ceux sur-tout qui menent une vie sédentaire, & qui sont livrés à l'indolence & à l'inaction. Mais le bain d'eau salée, ou le bain d'eau de mer, répond d'une manière bien plus efficace à toutes ces indications ; il doit être préféré toutes les fois qu'on en a la facilité, parce que cette eau possède éminemment la vertu de stimuler la peau, & par-là de rendre beaucoup plus libre la *transpiration insensible*.

Le *bain froid* est encore utile aux personnes qui ont des dispositions aux engorgements & aux obstructions du système glanduleux & lymphatique : mais il seroit nuisible si ces Maladies étoient déjà formées ; car le bain froid est plus fait pour prévenir les Maladies que pour les guérir. Il est donc important de savoir, avant que de prendre ce bain, si l'on a de ces obstructions, sur-tout dans les viscères &c.

dans les poumons , puisqu'il ne pourroit que les aggraver.

Il seroit encore plus dangereux dans le cas de *pléthore* ou de trop grande réplétion ; on courroit risque alors d'occasionner la rupture de quelque vaisseau fanguin , ou une inflammation , soit dans le cerveau , soit dans tout autre viscere. Ce conseil regarde sur-tout les habitants des villes , parce qu'ils vivent dans une plus grande abondance , que , par cette raison , ils sont plus pléthoriques , & qu'on les voit , dans la saison , courir en foule , soit à la mer , soit à une riviere , se plonger dans l'eau , sans connoître l'état dans lequel ils se trouvent , & sans avoir pris aucune sorte de précaution. Ces personnes ne devroient jamais prendre de bains froids qu'après s'y être préparés par un *régime* convenable , & peut-être par une *saignée* , une *purgation* , &c.

Le *bain froid* conviendroit singulièrement aux personnes nerveuses , si ces malades n'avoient presque tous les *intestins* très-foibles , & n'étoient , pour la plupart , attaqués d'engorgements & d'obstructions dans les viscères ; cause pour laquelle , ainsi que nous l'avons dit plus haut , elles sont incapables de soutenir les effets de cette sorte de bains. Cependant il seroit important qu'elles cherchassent , ainsi que toutes les personnes délicates , à s'y accoutumer insensiblement & par degrés , en commençant par des bains tempérés. Aussi , dans les lieux où l'on fait prendre les bains froids , devroit-il y en avoir de tièdes pour cette classe de malades.

Le temps de la journée , le plus favorable , pour prendre le *bain froid* , est sans contredit , le matin à jeun , ou immédiatement avant le dîner ; & la meilleure maniere est de s'y plonger la tête la premiere. Car le *bain froid* tend constamment à repousser le sang & les autres humeurs vers la tête , ou vers les parties qui ne sont pas dans l'eau. Il est donc de la plus grande importance de commencer par baigner la tête ; c'est le moyen de prévenir les douleurs qui procedent souvent du bain froid. Il ne faut y rester que très-peu de temps. Dans la saison froide , la simple immersion répond à toutes les indications : trop prolongé , on perd tous les avantages qu'on doit en attendre. Aussi les meilleurs nageurs , faute d'être instruits , se trouvent-ils souvent très-mal de l'eau froide , & quelquefois elle devient la cause de leur mort. Au moment où l'on sort de l'eau , il faut être essuyé & frotté avec des linges secs , & faire de l'exercice pendant quelque temps.

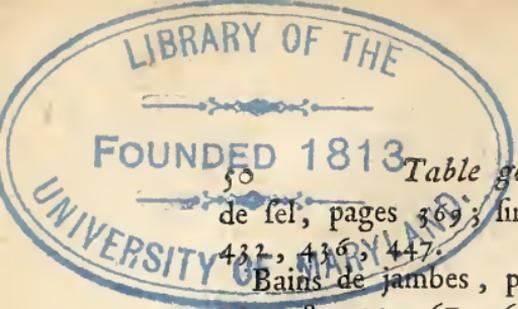
Si le *bain froid* vient à occasionner le frisson, la perte de l'appétit, des lassitudes, des douleurs, soit dans les intestins, soit dans tout autre viscere, la prostration des forces, ou de violents maux de tête, il faut sur le champ en interrompre l'usage. Pour les endroits de cet Ouvrage où les bains chauds ou froids sont indiqués, voyez BAIN CHAUD & BAIN FROID.

BAIN CHAUD, OUTIEDE, (Voyez BAIN.) prescrit Tome I, pages 282, 349; Tome II, pages 304, 383, 389, note; 390, 419, 432, note; 467. Bain d'eau thermale, prescrit page 469; simple, pages 471, note; 477. Les Bains trop chauds exposent aux hémorrhoides, Tome III, page 15; prescrits tiedes, pages 118, 147, 177. Bain d'eaux thermales, page 220; simple, pages 229, 231, 234, 235, 305, 306, 307, 308. Bain d'eaux thermales, pages 316, 319, 320; simple, pages 345, 390, 411, 437, 445, 472, note; 473, 479. Bain d'eaux thermales, page 499; simple, pages 504, 507, 529, 531, 554. Tome IV, pages 48, 50, 54, 61, 66, 68, 71, 73, 80, 83, note; 107, 128, 132, 219, 424, 452, 460, 482, 526, 539, 550.

BAIN DE CENDRES : c'est une quantité plus ou moins grande de cendres, chauffées au degré de chaleur nécessaire pour échauffer des liqueurs ou toute autre substance : il n'est guere d'usage que chez les Apothicaires & les Chymistes ; encore emploient-ils plus souvent le bain de sable. Cependant quelques Auteurs le conseillent pour réchauffer les noyés, Tome IV, page 452, note.

BAIN DE PIED ET DE JAMBES, qu'on appelle encore vulgairement *saignée blanche* : c'est un bain partiel dans lequel on plonge les pieds, & le plus souvent les jambes entieres, & même les mains : dans l'usage ordinaire, il est composé d'eau simple : dans les Maladies inflammatoires, avec affection au cerveau, on le rend, selon l'indication, rafraîchissant, émollient ou relâchant.

Prescrit Tome I, pages 282, 349. Tome II, page 73. Circonstances qui indiquent d'ajouter du vinaigre à l'eau de ces bains, *ibid.* Prescrit, pages 90, 211, 229, note; 273, 278, 293; avec du vinaigre, page 303; simple, pages 311, 326, 327, 343, 352. Degré de chaleur que doit avoir l'eau dans les bains de pieds, prescrits contre le rhume, *ibid.*; prescrit, page 357. Combien, malgré les préjugés, ils sont importants dans la toux de poitrine, *ibid.* Prescrit, page 367, avec de l'eau imprégnée de savon ou



50 Table générale des Matières.

de sel, pages 369; simple, pages 375, 382, 387, 410, 432, 436, 447.

Bains de jambes, prescrits, Tome III, pages 7, 10, 13, 28, 33, 67, 69, 73, 77, 86, 165; avec de l'eau de savon, pages 166; simples, pages 168, 243, 273, 308, 335, 361. Avantages du bain de pieds chaud au trente-cinquieme, ou trente-fixieme degre du thermometre de M. de Réaumur, dans les évanouissements & spasmes accompagnés de convulsions, *ibid.* Prescrit, pages 384, 390, 414, 420, 531. Tome IV, pages 123, 127, 128, 132, 192, 274, 285, 306, 465, 468, 498, 500, 520, 526, 539, 540, 549, 556.

BAIN DE SABLE. On donne ce nom à une quantité plus ou moins grande de sable très-fin, chauffé au degre de chaleur requise, dans lequel on plonge les liqueurs ou les substances qu'on veut chauffer. Il est en usage sur-tout chez les Apothicaires, les Chymistes & les Distillateurs.

BAIN DE VAPEURS : c'est la vapeur de quelque liqueur, soit simple, soit composée, à laquelle on expose pendant quelque temps, ou tout le corps, ou seulement quelques parties. (Voyez FUMIGATIONS.)

BAIN FROID. (Voyez BAIN.) Importance du bain froid, Tome I, page 74. Maniere de faire prendre le bain froid, page 75. Superstition des Nourrices relativement au bain froid, page 76. Prescrit, Tome II, pages 304, 461; d'eau salée, Tome III, pages 181, 211; d'eau simple froide, *ibid.* & 296. Cas où il seroit nuisible dans les Maladies nerveuses, *ibid.* Dans quelle saison il faut le prendre : à quoi l'on reconnoît qu'il ne convient pas, *ibid.* Prescrit, pages 308, 344, 364, 370, 385, 395, 516. Maniere de le faire prendre dans la rage, *ibid.* Prescrit, page 522; Tome IV, page 30. Objection sur le bain froid; réponse, *ibid.* Prescrit dans la gonorrhée non virulente, causée par le relâchement, *ibid.* Maniere de prendre le bain froid dans ce cas, page 31. Bain froid de jambes, page 139. Bain froid entier, pages 148, 215, 219, 294, 302, 481. Maniere de le faire prendre aux personnes gélées de froid, *ibid.* Prescrit, page 541. Précautions qu'exige le bain froid, *ibid.*

BAIN LOCAL. Prescrit, Tome IV, pages 10, 42.

BAIN-MARIE. On donne ce nom à de l'eau, chaude à un certain degre, dans laquelle on plonge un vase rempli de liquide : ce bain est sur-tout usité, pour faire tiédir les medecines, & , en général, les boissons des malades, parce

qu'on évite, par ce moyen, le goût de feu que prennent les médicaments qu'on chauffe à feu nud.

BAIN PARTIEL. (Voyez BAIN & BAIN LOCAL.)

BAINS ANTIVÉNÉRIENS. *Méthode d'administrer le mercure par le moyen des bains antivénériens*, Tome IV, page 78. La liqueur de ces bains est la dissolution du sublimé corrosif, *ibid.* Circonstances où la méthode des bains antivénériens suffit seule pour guérir la vérole, *ibid.* Symptômes qui rendent cette méthode nécessaire, page 79. Observation, *ibid.* Dose de la liqueur pour chaque bain, page 81.

BALAUSTES: ce sont les fleurs du grenadier domestique à fleur simple: on doit les choisir nouvelles, bien fleuries & d'un rouge vif. Elles se vendent douze sols l'once. (Voyez GRENADIER DOMESTIQUE.)

Prescrites, Tome IV, page 29.

BALSAMIQUE, épithète qu'on donne aux remèdes doux, tempérés, qui n'ont rien d'aigre, de salé, d'acide, ni d'amer; qui ne sont, ni trop forts, ni trop violents: ces sortes de remèdes sont composés de principes aqueux, onctueux & sulfureux, propres à adoucir l'acrimonie des humeurs, à incarner & consolider les plaies, étant analogues au suc nourricier qui fait la régénération des chairs. (Voyez BAUME.)

BANDAGE, circonvolution de bandes autour de quelque partie du corps, blessée, luxée ou fracturée, pour la maintenir dans son état naturel, ou pour contenir les compresses ou les médicaments qu'on applique dessus.

Dangers de tenir les bandages trop serrés sur les plaies, Tome IV, page 407.

BANDAGE. On donne encore ce nom à un instrument d'acier, élastique, & garni de peau douce, qu'on applique autour de la ceinture, pour contenir les parties molles déplacées, telles que les intestins, l'épiploon, le péritoine; déplacement qu'on appelle communément descente. (Voyez Tome IV, pages 417, 420, 427.)

BARBOUILLEURS. Maladies qui leur sont particulières: moyens de les prévenir, Tome I, pages 101 & suiv.

BARDANE, ou *Glouteron*. *Lappa major arctium*, Diosc. C. BAUHIN. *Personnata* sive *lappa major* aut *Bardana*, J. BAUHIN. & TURNER. *Arctium lappa*, *foliis cordatis*, *petiolatis*, LINN. C'est-à-dire, grande

*Bardane de Dioscoride*, selon CASPARD BAUHIN. *Grande Bardane*, appelée *masque*, selon JEAN BAUHIN & TOURNEFORT. *Bardane à feuilles en cœur*, portées sur des pétiotes, selon LINNÉ. Cette plante est de la onzieme classe, seconde section, septieme genre de TOURNEFORT : de la singénésie polygamie égale de LINNÉ, & de la famille des composées d'ADANSON.

La bardane est une plante des plus fortes & des plus volumineuses. Sa racine s'étend profondément en terre : elle pousse au printemps un amas de feuilles caulinaires qui ont un pied & plus de long, soutenues par de longs pétiotes. Ses feuilles sont ondulées & en cœur, vertes en-dessus & blanches en-dessous. La tige sort du centre de ce superbe groupe de feuilles : elle s'élève de deux ou trois pieds, & porte alternativement des feuilles légèrement velues, attachées à des pétiotes courts, & qui diminuent de grandeur en approchant du sommet de la tige. Les fleurs naissent dans les aisselles des feuilles, portées par de longs & forts pédicules garnis, ainsi que la tige, de feuilles alternes, mais plus petites : la fleur est composée d'un amas de fleurons hermaphrodites, dont l'extrémité est partagée en cinq segments ; la couleur est d'un violet pâle. Le calice est hérissé d'une quantité infinie de petites feuilles qui sont terminées chacune par une épine crochue ; ce qui fait qu'elles s'attachent aux vêtements des passants & à la laine des moutons. Elle fleurit en Juillet & en Août. Toutes les parties de la bardane sont d'usage ; mais sur-tout la racine, qui a une saveur douceâtre, un peu austere. Elle donne une teinture verte à sa décoction.

Prescrite, Tome II, page 408, note. Tome III, pages 163, 199. Tome IV, page 101.

BAROMETRE, nom d'un instrument de physique, qui sert à mesurer la pesanteur ou la légéreté de l'air, & qui marque les changements de temps. Il seroit à desirer qu'il y en eût un dans la *Boîte-Entrepôt*. Pourquoi? Tome IV, page 446.

BAS DE LAINE. Bon remede externe dans les maux de gorge. Avec quel succès les paysans s'en servent dans ce cas, Tome II, pages 325, 327, note.

BASILICUM JAUNE. (Voyez ONGUENT BASILICUM.)

BASSIN, est la partie la plus inférieure du bas-ventre : son nom lui vient de sa figure, qu'on ne peut guere mieux comparer qu'à un bassin à barbe. Le bassin est formé par la

réunion des os des hanches , de l'os sacrum , du coccx & du pubis ; il sert à contenir une partie des intestins & la vessie , dans les hommes. Dans les femmes , il contient de plus la matrice , les ovaires & leur dépendance : il est toujours plus large & plus évasé dans les femmes , pour que le fœtus ne soit point gêné dans son accroissement. On appelle la partie supérieure du bassin , grand bassin ; & la partie inférieure , petit bassin : l'ouverture du grand au petit bassin , est appelée , par les Accoucheurs , *isthme*.

**BAS-VENTRE** , cavité du corps qu'on appelle vulgairement ventre , & qui s'étend depuis le diaphragme , jusqu'au fond du bassin. Le bas-ventre renferme l'*estomac* , tous les *intestins* , le *foie* , la *rate* , les *reins* , la *vessie* , le *mésentère* , l'*épiploon* , &c.

Comment & avec quelle précaution il faut tâter le bas-ventre , Tome III , page 441 , note. Premier inconvénient qui résulte de la manière ordinaire de tâter le ventre , *ibid.* Second inconvénient , page 442.

**BATTEMENT DE CŒUR**. (Voyez ce que c'est , Tome I , page 61 , note.)

**BAUME**. On donne ce nom à des matières huileuses , odoriférantes & aromatiques , d'une consistance liquide , un peu épaisse , qui découlent de certains arbres , ou d'elles-mêmes , ou par des incisions qu'on y fait , à dessein d'en obtenir une plus grande quantité. On voit que ces substances ne doivent point être miscibles à l'eau , ni avec les boissons aqueuses ; il faut qu'auparavant elles soient étendues dans un jaune d'œuf , ou mêlées exactement avec du sucre. « Je » n'entreprendrai point , dit M. BUCHAN , de parler des » baumes naturels ; il ne s'agit ici que de certaines compo- » sitions auxquelles on a donné le nom de baume , parce » qu'on les suppose posséder les vertus balsamiques , qui » caractérisent les baumes naturels. Cette classe de remèdes » étoit jadis très-nombreuse , & jouissoit de la plus grande » faveur ; mais les Praticiens modernes l'ont , avec raison , » circonscrite dans de justes bornes. » (M. B.)

Cependant , comme il est mentionné , dans cet Ouvrage ; de quatre baumes naturels , nous les décrirons , pour fixer les idées du Lecteur sur chacun des objets qui y est dénommé.

Abus qu'on fait des baumes dans le rhumatisme chronique , Tome III , page 179 , note ; dans les hémorrhagies , Tome IV , page 366.

BAUME ANODYN DE BATES, ou *onguent nervin de la Pharmacopée d'Edimbourg.*

Prenez de *savon blanc d'Espagne*, une once ;  
 d'*opium crud*, deux gros ;  
 d'*esprit-de-vin rectifié*, neuf onces.

Mêlez le tout ensemble ; laissez digérer sur un feu doux pendant trois jours ; passez la liqueur ; ajoutez trois gros de *camphre*.

Ce baume, comme son épithète le porte, s'emploie pour appaiser les douleurs : il est singulièrement utile dans les constrictions, dans les rhumatismes, &c., lorsqu'ils ne sont point accompagnés d'inflammation. La manière d'en faire usage, est de frotter la partie affectée avec la main chauffée, ou d'y appliquer une compresse trempée dans ce baume, & de la renouveler toutes les trois heures, jusqu'à ce que les douleurs soient disparues. (M. B.)

Au défaut de ce baume, on peut employer le *Baume nerval* ou *nervin de la Pharmacopée de Paris*. (Voyez ce mot.)

Prescrit, Tome III, pages 72, 315, 321, 353, 368.

BAUME BLANC. (Voyez BAUME DE GILÉAD.)

BAUME DE BERNE. (Voyez BAUME VULNÉRAIRE.)

BAUME DE CONSTANTINOPE. (Voyez BAUME DE GILÉAD.)

BAUME DE COPAHU. Ce Baume nous vient du Brésil, dans des bouteilles de terre : il découle, par incision, d'un arbre, dont PISON & MARGRAVE ont parlé. Il y en a de deux sortes ; l'un est clair & liquide ; l'autre est épais & d'une couleur plus sombre. Le premier est blanc, d'une couleur résineuse ; l'autre tire un peu plus sur le jaune. On falsifie ce baume, dit M. BAUMÉ, avec une espèce de térébenthine qui est très-fluide : cette fraude est difficile à reconnoître, sur-tout lorsqu'on n'en a mêlé qu'une petite quantité, parce que l'odeur forte & particulière de ce baume, masque entièrement celle de la térébenthine, qui est beaucoup plus foible. Il se vend six sols l'once.

Prescrit, Tome IV, page 26.

BAUME D'EGYPTE. (Voyez BAUME DE GILÉAD.)

BAUME DE FIORAVENTI.

Prenez de *térébenthine de Venise*, une livre ;  
 de *baies de laurier récentes*, quatre onces ;  
 de *résine élémi*,  
*tacamahaca*, } de chaque une once ;

**B A U M**

de *styrax liquide*,  
 de *galbanum*,  
 d'*encens mâle*,  
 de *myrrhe*,  
 de *gomme de lierre*,  
 de *bois d'aloès*,  
 de *petit galanga*,  
 de *girofles*,  
 de *cannelle*,  
 de *muscade*,  
 de *zédoaire*,  
 de *gingembre*,  
 de *feuilles de dictame de Crète*,  
 d'*aloès sucotrin*,  
 de *succin préparé*,  
 d'*esprit-de-vin* rectifié,

**B A U M**

55

deux onces ;

de chaque trois onces ;

de chaque  
 une once ;

fix livres.

Après avoir concassé toutes ces substances, on les fait macérer dans l'esprit-de-vin, pendant neuf ou dix jours ; alors on ajoute la térébenthine, on distille ce mélange au bain-marie, pour en tirer tout le spiritueux.

Prescrit, Tome III, page 407.

**BAUME DE GENEVIEVE**, ou *Baume interne & externe.*

Prenez d'*huile fine d'olive*, trois livres ;

de *cire jaune* neuve en  
 petits morceaux, } de chaque demi-livre ;

d'*eau rose*,  
 de bon *vin rouge*, trois livres ou trois chopines ;  
 de *santal rouge* en poudre, deux onces.

Mettez le tout dans une terrine de terre vernissée, de la capacité d'environ cinq ou six pintes d'eau ; laissez bouillir pendant une demi-heure, remuant toujours la matière avec une spatule de bois. Ce temps expiré, ajoutez :

de *térébenthine de Venise fine*, une livre.

Incorporez bien le tout avec la spatule, pendant une ou deux minutes ; retirez le vaisseau du feu ; & quand le baume sera un peu refroidi, jetez-y :

de *camphre* en poudre, deux gros.

Mêlez bien avec la spatule.

Coulez ensuite à travers un linge, dans un autre vaisseau ; laissez reposer jusqu'au lendemain. Lorsqu'il sera figé, faites de profondes incisions, en forme de croix, dans le baume avec la spatule, pour en retirer le liquide qui se sera déposé dans le fond. Mettez enfin dans un pot de fayance pour e conserver.

La maniere d'employer ce baume est, comme nous l'avons déjà dit, dans l'observation rapportée Tome IV, note 4, pages 346 & suiv., d'en frotter la partie gangrénée, ulcérée, meurtrie, blessée, &c., sans avoir égard à ce qui est même cadavéreux; de la couvrir de linge, ou de papier brouillard, sur lequel on en a étendu; de panser le malade deux fois par jour, & de continuer ainsi jusqu'à ce qu'il soit parfaitement guéri.

Outre les vertus reconnues de ce baume contre la gangrene, on s'en sert encore, dit M. DUVERNEY, (*Mémoires de l'Académie Royale des Sciences*, année 1702) contre les blessures, qu'elles pénètrent ou ne pénètrent pas; contre les rhumatismes; contre les douleurs de quelque espece qu'elles soient, même les douleurs internes, comme celles de la pleurésie, les coliques, les maux de tête, en l'étendant chaud sur la partie malade, & en en faisant prendre deux gros par la bouche. On s'en sert aussi dans les fievres malignes & contre la morsure d'animaux venimeux.

Dans les cas de blessures, qui pénètrent dans les cavités, il faut en seringuer dans la plaie, & en faire prendre deux gros à la fois dans du bouillon de veau, de chapon ou autre, ou même avec quelques eaux ou tisanes vulnéraires.

Dom PERNETTY, & le Gardien des Cordeliers de Montévidéo en Amérique, qui lui donna la recette de ce baume, comme quelque chose de neuf, ajoutent: pour les blessures, meurtrissures, ulcères, foulures, brûlures, rhumatismes & douleurs internes, on étuve d'abord le mal avec un peu de vin rouge tiède; on essuie légèrement; on fait ensuite une onction abondante sur le mal avec le baume, & on y applique un papier brouillard, ou un linge imbibé du même baume. On renouvelle cette opération matin & soir.

Si la blessure pénètre dans les cavités du corps, on en seringue une petite quantité, légèrement tiède, dans la plaie, en oignant les parties voisines, & on en fait avaler un gros & demi ou deux gros, comme ci-dessus. On en prend la même quantité pour la pleurésie, la colique & autres douleurs internes, maux de tête, &c., & l'on fait en même temps des onctions chaudes sur la partie douloureuse. On s'en sert aussi de la même maniere dans les fievres malignes.

Quand on en prend matin & soir, pendant quelques jours,

deux gros dans un bouillon, il purge la vessie, guérit la gravelle, ôte les douleurs d'estomac & le fortifie; & appliqué chaud sur l'estomac, il arrête le vomissement. On s'en sert encore contre la morsure des animaux venimeux.

M. MARTIN, Apothicaire, rue Croix-des-Petits-Champs, tient le baume de Genevieve tout préparé, ainsi que celui de M. CHOMEL, contre l'esquinancie, dont nous avons parlé, Tome II, page 330, note 3. Il vend l'un & l'autre six francs la livre, ou dix sols l'once.

Le baume de Genevieve prescrit, Tome IV, pages 52, 273, 294, 338, 339, 340, 341, 344. Observation sur une gangrene guérie par ce baume, pages 346 & suivantes, note. Prescrit, pages 360, 366, 367, 370, 371, 377, 380.

BAUME DE GILÉAD. Ce baume se tire, par incision, d'un arbre du même nom, qui croît en Egypte & dans la Judée, mais principalement dans l'Arabie-heureuse, & qui est d'une si grande valeur, qu'il fait partie du revenu du Grand-Seigneur, sans la permission duquel il n'est point permis d'en planter ou cultiver aucun. Le suc qui coule, par l'incision, est d'abord d'une couleur sombre; il devient ensuite blanc, enfin verd, & à-peu-près d'une couleur d'or; & quand il est vieux, de la couleur du miel: il est de la consistance de la térébenthine; son odeur est agréable & très-vive; son goût amer, piquant & astringent: il se dissout aisément dans la bouche, & ne laisse point de tache sur le drap. Il est à remarquer que le suc qui nous est apporté pour du baume, n'est pas proprement la gomme, ou les pleurs de l'arbre, extraites par incision, parce qu'il n'en rend que peu de cette façon; mais il est préparé du bois & des branches vertes de l'arbre, distillés: il se trouve même souvent sophistiqué avec de la térébenthine de Chypre, & d'autres résines & huiles, ainsi qu'avec du miel, de la cire, &c. Outre cela, il y a pareillement une liqueur extraite de la semence de la plante, qu'on fait passer souvent pour ce véritable baume, quoique son odeur soit beaucoup plus foible, & son goût plus amer. Le baume de Giléad n'est autre chose que celui que nous connoissons sous le nom de *Baume de la Mecque*, de *Judée*, d'*Egypte*, de *Constantinople*; *Baume vrai*, ou *blanc*.

Prescrit, Tome IV, page 27.

BAUME DE JUDÉE. (Voyez BAUME DE GILÉAD.)

BAUME DE LA MECQUE. (Voyez BAUME DE GILÉAD.)

BAUME DE LUCATELLE ou *Lucatelli*.

Prenez d'*huile d'olive*, une chopine ;  
 de *térébenthine*, }  
 de *cire jaune*, } de chaque une livre ;  
 de *bois de santal rouge*, } six gros.

Mélez la cire avec une petite quantité d'huile d'olive, sur un feu doux ; quand le tout sera fondu, ajoutez le reste de l'huile d'olive & la térébenthine ; ensuite mêlez-y le bois de santal rouge, après que vous l'aurez réduit en poudre ; retirez du feu, en remuant & continuant de remuer jusqu'à ce que le baume soit froid. Ce baume est recommandé dans les érosions des intestins, la dysenterie, les hémorrhagies, les contusions internes, & dans quelques affections & douleurs de poitrine : on l'emploie encore pour consolider & d'terger les plaies & les ulcères. La dose est depuis deux scrupules, jusqu'à deux gros. (M. B.) Il se vend huit sols l'once.

Prescrit, Tome III, page 7.

BAUME DE SOUFRE TÉRÉBENTHINÉ.

Prenez de *fleurs de soufre*, deux onces ;  
 d'*huile de térébenthine*, huit onces.

Mettez les fleurs de soufre dans un matras ; versez par-dessus l'huile de térébenthine ; faites digérer, au bain de sable, jusqu'à ce que les fleurs de soufre soient dissoutes : l'huile rougit. Lorsque les vaisseaux seront refroidis, tirez à clair, & conservez dans un vaisseau bouché. (*Codex de Paris.*) Il se vend six sols l'once.

Prescrit, Tome III, page 500.

BAUME DE TOLU. C'est une térébenthine visqueuse, dont l'odeur est gracieuse & le goût douceâtre aromatique, qui découle naturellement d'une petite espèce de pin, qui croît à Tolu, ville d'Amérique : cette térébenthine se durcit en vieillissant : ce baume est tres-rare. M. BAUMÉ le regarde comme le même que le baume du Pérou, avec cette différence, que le baume de Tolu est liquide, & que le baume du Pérou est presque sec. Il se vend six sols le gros.

Prescrit, Tome III, page 56.

BAUME DE WADE. (Voyez BAUME VULNÉRAIRE.)

BAUME DES FRÈRES. (Voyez BAUME VULNÉRAIRE.)

BAUME DU COMMANDEUR. (Voyez BAUME VULNÉRAIRE.)

BAUME DU PÉROU. On trouve dans le commerce trois espèces de ce baume : le *Baume du Pérou brun* ou *noir*, le *Baume du Pérou blanc*, & le *Baume du Pérou sec*.

Le premier est celui qu'on emploie le plus souvent ; il approche de la térébenthine pour la consistance ; & quand on l'approche du feu , il répand une vapeur très-gracieuse. On l'obtient , en faisant bouillir dans l'eau les rameaux & les feuilles d'un arbre de l'Amérique , dont PISON & MARGRAVE font mention.

Le baume du Pérou blanc a la même consistance que le baume du Pérou brun : son odeur est très-agréable. On dit qu'il est fourni par le même arbre, & qu'il coule par des incisions qu'on fait au tronc.

Le baume du Pérou sec est une résine ferme , roussâtre & transparente , que l'on retire peut-être du même arbre que les précédents , & qu'on nous apporte dans l'enveloppe de noix fort grosses , ou de fruits qu'on nomme cocos.

Ces trois sortes de baumes du Pérou , paroissent posséder les mêmes vertus ; mais on ne fait guere usage du baume blanc , parce qu'il est très-rare. On falsifie le baume du Pérou noir avec la seconde huile de benjoin , qui passe en distillant cette résine dans une cornue ; on la fait digérer sur des germes de peuplier qui sont très-résineux , & qui ont une odeur à-peu-près semblable à celle du baume du Pérou : on mêle ensuite cette huile avec une certaine quantité de baume du Pérou noir. Cette fraude est difficile à reconnoître , si ce n'est à l'odeur , qui est beaucoup moins suave & moins forte que celle du baume du Pérou , très-pur. Il se vend quarante sols l'once , ou six sols le gros.

Prescrit , Tome II , page 403 ; Tome III , pages 56 , 425 ; Tome IV , page 27.

BAUME NERVAL ou *nervin*, de la *Pharmacopée de Paris*.

Prenez d'huile de palme ,  
 épaisse de muscades ,  
 de moëlle de cerf ,  
 de bœuf ,

} de chaque deux onces ;

## Table générale des Matières.

de graisse de vipere ,	}	de chaque de- mi-once ;
d'ours ,		
de blaireau ,		
d'huile essentille de lavande ,	}	de chaque de- mi-gros ;
de menthe ,		
de romarin ,		
de sauge ,		
de thym ,		
de girofles ,		
de camphre ,		un gros ;
de baume sec du Pérou ,		demi-once ;
d'esprit-de-vin ,		une once.

Faites liquéfier ensemble l'huile de palme, l'huile de muscades, les moëllés & les graisses animales. Coulez dans une bouteille à large ouverture. Ajoutez les huiles essentielles & le baume du Pérou, que vous aurez fait dissoudre auparavant dans l'esprit-de-vin. Faites liquéfier ce mélange au bain-marie, & conservez dans une bouteille qui bouche bien. Il se vend trente sols l'once.

BAUME TRANQUILLE DE M. CHOMEL, contre l'esquinancie & les engelures. Voyez-en la recette & l'indication, Tome II, page 330, note 3. Maniere de l'employer, *ibid.* Il se vend six francs la livre, ou dix sols l'once.

Prescrit, Tome IV, page 273.

BAUME VRAI. (Voyez BAUME DE GILÉAD.)

BAUME VULNÉRAIRE.

Prenez de benjoin en poudre ,	trois onces ;
de baume du Pérou ,	deux onces ;
d'aloës hépatique en poudre ,	demi-once ;
d'esprit-de-vin rectifié ,	une pinte.

Laissez digérer, sur un feu doux, pendant trois jours ; passez.

Ce baume, ou plutôt cette teinture, s'applique extérieurement pour guérir les plaies récentes & les contusions : on l'emploie encore intérieurement contre la toux, l'asthme, & les autres affections ou Maladies de poitrine. On dit qu'il calme les coliques, les douleurs de reins, qu'il guérit les ulcères internes, &c. La dose est depuis vingt jusqu'à soixante gouttes. Ce remède, bon à certains égards, ne mérite cependant pas les éloges extravagants qu'on a débités sur son compte. On l'a célébré sous une multitude de noms différents, tels que le *Baume du Commandeur*, le *Baume de Perse*, le *Baume de Berne*, le *Baume de Wade*,

1<sup>e</sup> Baume des Freres, les Gouttes Jésuitiques, les Gouttes de Tourington, &c. (M. B.) Il se vend dix sols l'once.

Prescrit, Tome II, page 313.

**BDELLIUM** : c'est une substance en partie gommeuse ; & en partie résineuse, transparente, jaunâtre ou rougeâtre, d'une odeur agréable, d'un goût âcre & amer, s'amollissant entre les doigts & dans la bouche ; qui s'enflamme, & qui approche beaucoup de la myrrhe par sa nature. Le bdellium découle naturellement d'un arbre épineux qui croît dans l'Inde ou l'Arabie, mais sur lequel nous n'avons aucune connoissance certaine. Le Bdellium, que vendent les Apothicaires, vaut douze sols l'once.

**BECABUNGA.** *Becabunga major officinarum*, C. BAUHIN. *Veronica aquatica, folio subrotundo*, MORISS. & TURNEF. *Veronica Becabunga, caule repente*, LINN. C'est-à-dire, *grand Becabunga des Boutiques*, selon CASPARD BAUHIN. *Véronique aquatique à feuilles un peu rondes*, selon MORISSON & TOURNEFORT. *Véronique Becabunga, dont les tiges rampent sur terre*, selon LINNÉ. Cette plante est de la deuxième classe, cinquième section, cinquième genre de TOURNEFORT : de la diandrie monogynie de LINNÉ, de la famille des personées d'ADANSON.

Le becabunga croît abondamment dans les fontaines & sur le bord des ruisseaux : sa racine est noueuse & fibreuse ; ses tiges s'élevent d'environ un pied, le plus ordinairement rampantes, & quelquefois droites : elles sont quadrangulaires, articulées comme la racine, par des nœuds de distance en distance ; ces nœuds jettent de nouvelles racines, & la plante trace & se multiplie par leur secours. C'est aussi à chacun de ces nœuds que s'attachent les feuilles, opposées deux à deux, ovales, lisses, légèrement dentelées, un peu charnues, & approchant un peu de celles du cochléaria. Les branches sont nombreuses : elles naissent à chaque nœud dans les aisselles des feuilles, & portent les mêmes caractères que celles de la tige. Les fleurs naissent, ainsi que les branches, dans les aisselles des feuilles au sommet de la plante, arrangées en épis sur des rameaux cylindriques, où elles sont soutenues alternativement par des pédicules foibles, accompagnés à leur base d'une feuille florale oblongue, terminée en pointe sans dentelure. Elle

fleurit en Juin & Juillet. Cette plante entre dans la composition du *vin antiscorbutique*. (Voyez VIN ANTISCORBUTIQUE.)

Prescrit, Tome III, pages 198, 201.

**BÉCHIQUE.** On donne ce nom à tous les remèdes qui calment la toux, facilitent l'expectoration, adoucissent l'acrimonie des humeurs, & relâchent les fibres de la gorge. On appelle encore ces remèdes pectoraux, parce qu'ils conviennent aux Maladies de la poitrine. (Voyez PECTORAUX.)

**BELLE-DE-NUIT**, qu'on pourroit appeller *Jalap d'Europe*. *Jalapa flore purpureo*, TURNEF. *Mirabilis Jalapa*, LINN. C'est-à-dire, *Jalap à fleur pourpre*, selon TOURNEFORT. *Jalap aux belles fleurs*, selon LINNÉ.

Cette plante, qu'on cultive dans les jardins, pour leur servir d'ornement, est trop connue pour que nous nous occupions à la décrire. Mais sa racine est purgative au point de pouvoir être substituée à celle du jalap qui vient d'Amérique. Voici comme s'expliquent les Auteurs des *Essais de matiere médicale indigene*, cités Tome II, note 9, pages 49 & suiv.

« Vingt-quatre grains d'extrait de cette racine, fait à  
 » l'eau, donnés à deux personnes d'une constitution médiocre, ont été suivis chez l'une & chez l'autre de deux  
 » selles sans borborygmes & sans douleurs. Quarante grains  
 » ont purgé cinq à six fois quatre autres malades, & sans  
 » inconvénients. Nous l'avons employée dans l'anasarque,  
 » & chez deux sujets difficiles à évacuer, l'un goutteux,  
 » âgé de quarante-cinq ans, l'autre attaqué de rhumatisme,  
 » âgé de cinquante. Nous avons porté la dose à soixante  
 » grains, partagée en deux prises, données à une heure  
 » de distance l'une de l'autre. Il n'y a point eu de super-  
 » purgations, mais dix à douze selles assez copieuses. Il  
 » résulte que la racine de belle-de-nuit, ou de jalap d'Eu-  
 » rope, ne le cede que foiblement à celle du jalap d'Amé-  
 » rique ».

**BÉNÉDICTE LAXATIVE.**

Prenez de racines de <i>turbith</i> ,	} de chaque
de la seconde écorce de la petite	
<i>ésule</i> , préparée,	} de chaque cinq gros;
de <i>diagrede</i> ,	
d' <i>hermodattes</i> ,	
de <i>roses rouges</i> ,	

de semences de *saxifrage*,  
 d'*amome*,  
 d'*ache*,  
 de *persil*,  
 de *carvi*,  
 de *fenouil*,  
 d'*asperges*,  
 de *petit houx*,  
 de *lithospermum*,  
 du *grand cardamome*,

de chaque  
 un gros ;

de *girofle*,  
 de *spicanard*,  
 de *gingembre*,  
 de *safran*,  
 de *poivre de la Jamaïque*,  
 de *macis*,  
 de *galanga*,  
 de *sel gemme*,  
 de *miel blanc dépuré*,

de chaque un gros ;

une livre & demie ;

On pulvérise ces substances, chacune séparément : on les mêle ensemble, pour n'en former qu'une poudre composée, qu'on délaie avec le miel un peu chauffé. On forme du tout un électuaire, qui coûte six sols l'once.

Prescrite, Tome II, page 407, note.

**BENIN**, *benigne* : épithete qu'on donne aux fievres, & en général, aux Maladies dont les symptômes & la marche n'annoncent rien de fâcheux : cette épithete est en opposition avec celle de maligne, qu'on donne aux fievres & aux Maladies de mauvais caractère & dangereuses. On donne encore l'épithete de benin aux remedes qui agissent doucement.

**BENJOIN** : résine sèche, dure, fragile, inflammable, formée de différentes miettes ou petits morceaux brillants, tantôt jaunes, tantôt blanchâtres, réunis ensemble, & qui font une masse, d'un goût résineux & gras, d'une odeur suave & pénétrante, sur-tout lorsqu'on la brûle au feu. On en trouve de deux sortes dans les boutiques. La première est appellée *Benjoin en larmes*, en Latin, *benzoinum amygdaloïdes* : cette espece, la meilleure, est pâle, ou d'un rouge brun, & comme formée de fragments d'amandes : la seconde est noirâtre, & ne doit point être employée en Médecine. Le benjoin se tire d'un arbre des

Indes, que LINNÉ met dans la classe des lauriers. Il coûte douze sols l'once.

Prescrit, Tome III, page 424.

**BERCEAUX** DES ENFANTS, (dangers de couvrir les) lorsqu'ils y sont couchés, Tome I, page 79.

**BERCEMENT** DES ENFANTS, action de bercer les enfants : inconvénients dans lesquels entraîne cet usage, commun aux Nourrices, aux Sevrées & à quelques Mères, Tome I, page 86.

**BÉTOINÉ.** *Betonica vulgaris purpurea*, J. BAUH. *Betonica purpurea*, C. BAUH. & TURNER. C'est-à-dire, *Bétoine vulgaire pourpre*, selon J. BAUHIN. *Bétoine pourpre*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT.

Sa racine est de la grosseur du pouce, coudée, fibreuse, chevelue, amère au goût. Ses tiges sont hautes d'un pied & demi, quadrangulaires, noueuses. Ses feuilles naissent sur les nœuds des tiges, deux à deux, opposées, ou couchées par terre & sans ordre, portées sur des queues longues d'environ quatre pouces. Elles sont oblongues, velues, ridées, d'un verd foncé, oreillées à leurs bases, dentelées autour, & ont une saveur aromatique. Ses fleurs sont en grand nombre, disposées en épi & par anneaux : elles sont d'une seule pièce, en gueule, purpurines, ayant la levre supérieure relevée & pliée en gouttière, & l'inférieure divisée en trois parties : leurs étamines sont de même couleur & sortent du milieu de la fleur. Leur calice est d'une seule pièce, découpée en cinq parties. Le pistil est attaché en manière de clou, à la partie postérieure de la fleur ; il est comme environné de quatre embryons qui se changent en autant de graines arrondies, brunes & renfermées dans une capsule, qui étoit le calice de la fleur. Cette plante vit communément dans les buissons & dans les bois des environs de Paris, &c.

La racine de bétoine est purgative. (Voyez les *Essais de matière médicale indigène*, cités Tome II, note 9, pages 49 & suiv.)

**BEURRE**, substance grasse, onctueuse, préparée ou séparée du lait par le battement. Pour faire le beurre, nos Paysans commencent par enlever la crème du lait, aussitôt qu'il est refroidi ; ils mettent cette crème dans un vaisseau allongé, plus étroit par l'ouverture que par le fond, nommé baratte ; & ils battent fortement cette crème avec un instrument qu'ils appellent batte-beurre. Bientôt le beurre

Se sépare du fluide qui l'enveloppoit, & forme une masse plus ou moins consistante.

On donne le nom de *Lait de beurre* au liquide séreux qui s'en est séparé.

Quand le beurre est bien fait & bien lavé, il a une odeur & une saveur douce, & une couleur jaune, mais d'un jaune peu foncé.

Dangers du beurre & des substances grasses pour les enfants, Tome I, page 51. Prescrit, page 102. Tome II, pages 77, 192, note; 312, 387; Tome III, pages 91, 102, 218, 259, 270, 271, 272, 273, 278, 469, 506, 527, 554; Tome IV, pages 16, 35, 39, 167, 195, 244, 245, 368, 373, 419, 520.

BEURRE D'ANTIMOINE. On donne ce nom à une substance composée d'acide marin & de régule d'antimoine: elle est épaisse, onctueuse & pesante: elle monte & se congele autour du ballon, dans lequel on fait sublimer du sublimé corrosif & du régule d'antimoine pulvérisé. Le cinabre d'antimoine, qui s'obtient par la même opération, monte après le beurre d'antimoine. (Voyez CINABRE D'ANTIMOINE.) Le beurre d'antimoine solide ou liquide coûte quatre sols le gros.

Prescrit, Tome III, page 433; Tome IV, page 45.

BIERE, liqueur commune & très-connue, faite avec du mâlt & du houblon, & d'usage dans toutes les parties de l'Europe qui ne produisent point de vin, & où le cidre est rare. La biere differe particulièrement de l'*aille*, (Voyez le mot AILLE,) en ce qu'elle contient du houblon dans une très-grande proportion, ce qui la rend une boisson très-amère & de garde.

Il y a autant d'especes de bieres, qu'il y a de manieres différentes de la préparer. Elle differe encore par le pays & le climat où elle est fabriquée; par l'eau avec laquelle on la brasse; par le temps qu'on met à sa préparation; par les ingrédients qui entrent dans sa composition, même par la proportion dans laquelle entrent ces ingrédients.

La biere la plus estimée, selon les Anglois, est celle qui est claire, blanche ou pâle, d'un goût piquant & agréable, qui pétille lorsqu'on la verse dans le verre, & qui n'est, ni trop nouvelle, ni trop ancienne.

Procédé pour faire la biere, Tome I, page 189—191, note. Prescrite, Tome II, pages 295, 426; Tome III, pages 119,

133, 134, 160, 181, 195, 270, 302, 350, 403 ;  
Tome IV, pages 126, 127, 301, 302, 412, 488.

**BILE**, nom que porte une humeur jaunâtre, amère, âcre, savonneuse & singulièrement détersive, c'est-à-dire, possédant au suprême degré la vertu de pénétrer, de dissoudre, d'atténuer les substances glutineuses, grasses & salines, telles que sont toutes celles dont sont composés nos aliments.

**BILE DU FOIE**, Tome I, page 139, note.

**BILE DE LA VÉSICULE DU FIEL**, *idem, ibid.*

**BILIAIRE**, se dit des différentes parties dans lesquelles se fait la sécrétion de la bile ; tels sont les vaisseaux & les pores biliaires. Ce mot se dit encore des concrétions qui se forment dans la vésicule du fiel, qu'on appelle calculs biliaires.

**BILIEUX**, épithète qu'on donne aux tempéraments & aux malades, chez lesquels la bile domine. (Voyez **TEMPÉRAMENTS.**)

**BISCUIT**. Tout le monde connoît cette sorte de pâtisserie friande, si commune dans les Villes, qu'il est inutile d'en donner la composition.

Dangers des biscuits dans les Maladies, & particulièrement dans les fièvres, Tome II, page 25.

**BISCUIT DE MER** : c'est un pain qu'on cuit deux fois pour les petits voyages, & quelquefois pour les voyages de long cours, afin qu'il se conserve mieux : on le fait un mois avant l'embarquement ; & sur les vaisseaux du Roi, il est de farine de froment épurée de son, & de pâte bien levée. Le biscuit écrasé & en miettes s'appelle *Mâchemoure*. Pour conserver le biscuit, il faut de temps en temps le faire sécher, & lui faire prendre l'air.

Prescrit, Tome III, pages 131, 366 ; Tome IV, pages 28, 301.

**BISTORTE**. *Bistorta major, radice minus intortâ*, C. BAUH. & TURNER. *Bistorta rugosioribus foliis*, J. BAUH. *Polygonum Bistorta, caule simplicissimo, foliis ovatis in petiolum decurrentibus*, LINN. C'est-à-dire, grande *Bistorte*, dont la racine est peu tordue, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT, *Bistorte*, dont les feuilles sont pleines de rugosités, selon J. BAUHIN. *Bistorte polygone, dont la tige est très-simple, dont les feuilles sont ovales & courant le long du pétiole*, selon LINNÉ. Cette plante est de la quinzième classe, deu-

xieme section, treizieme genre de **TOURNEFORT** : de l'oc-tandrie trigynie de **LINNÉ**, & de la trente-neuvieme famille des perficaires d'**ADANSON**.

La bistorte est peu volumineuse. Ses feuilles sont longues, plissées, assez semblables à celles de l'oseille, très-vertes en dessus & blanchâtres en dessous. Les tiges sont hautes de deux pieds, droites, cylindriques, noueuses, grêles & lisses. Les fleurs naissent au sommet de la tige, rangées en épis serrés, d'un rouge pâle. La racine, qui donne le nom à la plante, à cause de sa configuration, est ordinairement contournée, torse & repliée sur elle-même comme un serpent. Comme la racine de cette plante est la seule partie qui soit d'usage en Médecine, & que la plante ne croît pas dans nos climats, on nous l'apporte des Alpes & autres grandes montagnes, où la plante se plaît, en petits morceaux de deux ou trois pouces de long, ressemblant assez, pour la forme, à des sang-sues repliées sur elles-mêmes ou ratatinées : ces morceaux de racine sont durs, de couleur brune dorée, séchés également, de substance compacte, & d'un goût âcre.

La racine prescrite, Tome III, page 17 ; Tome IV, page 29.

**BLANC DE BALEINE**, qu'on nomme improprement *sperma-ceti*, est une substance blanche, solide, qui a l'aspect & le goût de la cire bien blanche, d'un tissu moins compacte, & disposée par écailles ; qu'on retire du crâne & des autres parties d'une espece de baleine, & peut-être des autres gros poissons. On s'en sert, en Médecine, aux usages internes & externes : on la recommande dans beaucoup de Maladies, sur-tout dans celles qui sont dues à la transpiration supprimée ; mais est-ce d'après le succès qu'on en a éprouvé ? A la maniere dont on le prescrit, on di-roit que c'est un remede très-actif. La dose ordinaire est depuis un scrupule jusqu'à un gros, dans un véhicule convenable ; & **M. THOUVENEL**, mon ami, dont le courage & les travaux pour l'avancement de la Médecine méritent des éloges, a éprouvé, sur lui-même, qu'à plusieurs onces, il ne produisoit aucun effet. Dans un rhume considérable, qu'il eut à la fin de 1775, il voulut s'assurer si le blanc de baleine répondoit aux éloges qu'on lui donnoit dans cette Maladie : il commença par les doses ordinaires, qui, ne produisant aucun changement dans son état, le porterent à les augmenter successivement. Le lendemain, il en prit

deux gros , trois fois par jour : le surlendemain quatre gros ; enfin le quatrième jour une once , toujours trois fois par jour , & toujours sans que la transpiration en parût le moins du monde rétablie. Mais comme , d'un autre côté , il n'en a éprouvé aucun mauvais effet , si ce remède n'a pas de vertu , on doit convenir qu'il est abusif , & qu'on doit le regarder comme nul en Médecine. Le blanc de baleine coûte huit sols l'once.

Prescrit , Tome II , page 273 ; Tome III , page 7 & note.

BLANC D'ŒUF , prescrit , Tome III , page 10. Avantages du blanc d'œuf battu avec de l'huile contre les brûlures , Tome IV , page 370.

BLANC DE PLOMB. (Voyez CÉRUSE.)

BLÉ (le) gardé trop long-temps , est dangereux pour la santé , Tome I , page 163. Caractère du bon blé , page 193 , note. Le blé gâté peut occasionner la fièvre maligne , Tome II , page 166 ; la gangrene , Tome IV , page 350.

BLESSURE : c'est la même chose que *plaie*. (Voyez PLAIE.)

BOIS DE CAMPÊCHE : bois de teinture que fournit un arbre qui croît dans la Nouvelle-Espagne , sur la côte de la baie appelée Campêche. Il croît un arbre à-peu-près semblable à Siam. (Voyez DÉCOCTION DE BOIS DE CAMPÊCHE). Il coûte six sols l'once , un sol le gros.

BOIS SUDORIFIQUES. On entend par la dénomination de *bois sudorifiques* , 1°. le *Gaiac* , 2°. la *Sassafras* , 3°. la *Squine* , 4°. la *Salsepareille* ; mais de ces quatre substances , il n'y a que le gaiac & le sassafras qui soient véritablement du bois ; encore emploie-t-on l'écorce de sassafras de préférence au bois de ce végétal ; des deux autres on n'emploie que les racines. (Voyez DÉCOCTION DES BOIS SUDORIFIQUES.)

BOISSON. Quelle doit être la boisson des enfants , Tome I , page 50. Dangers des boissons aqueuses chaudes , page 169. Il faut se garder des boissons aqueuses & froides , quand on a chaud , page 356. Effets avantageux des boissons légères & délayantes dans les fièvres aiguës , Tome II , page 22. Comment se préparent les boissons délayantes , page 23. Symptômes qui les indiquent , *ibid.* Quelle doit être la boisson dans les fièvres intermittentes , pages 40 , 41 ; dans la fièvre continue aiguë , page 69. Pourquoi l'on prescrit plusieurs boissons pour le traitement d'une seule

Maladie , page 70. Elles doivent être prises en très-petite quantité à-la-fois , & un peu chaudes , dans la pleurésie , page 90. Boisson qu'il faut prescrire pendant que les vésicatoires sont appliqués , page 95. Quelle doit être la boisson dans la fausse pleurésie , page 103 ; dans la pulmonie , pages 133 , 136 & 137 ; dans la fièvre maligne , pages 175 , 176 ; dans la petite vérole , pages 217 , 222 , 223 , 228 , 233 , 266 ; dans la rougeole , page 272 ; dans la fièvre scarlatine , page 278 ; dans l'érysipèle , pages 290 , 295 ; dans l'ophthalmie , pages 309 , 311 , 314 ; dans l'inflammation de la gorge , page 325 ; dans les maux de gorge gangréneux , page 337 ; dans le rhume , page 349 ; dans la coqueluche des enfants , page 370 ; dans l'inflammation de l'estomac , page 381 ; dans la colique bilieuse , page 397. Degré de chaleur que doit avoir la boisson dans toute inflammation locale , page 425. Boisson qui convient dans la suppression & la rétention d'urine , page 471 ; dans la gravelle & la pierre , page 476.

Les boissons doivent être prises froides dans les hémorragies , & sur-tout dans le crachement de sang , Tome III , pages 26 , 39. Quelle doit être la boisson dans la dysenterie , pages 48 , 51 ; dans les maux de tête , page 67 ; dans la jaunisse , page 115. Abstinence de toute boisson aqueuse dans l'hydropisie , page 130. Boisson préservative de la constipation , page 270. Avantages de la boisson d'eau simple & très-abondante dans la folie , page 307. Boissons qui conviennent aux personnes venteuses , page 369 ; hystériques , page 385. Importance de la boisson abondante dans les engorgements , les obstructions , &c. , page 445.

Quelle doit être la boisson dans la gonorrhée virulente , Tome IV , page 9 ; lors de l'apparition des règles , page 123 ; dans la suppression des règles , pages 124 , 127 ; dans les règles immodérées , page 134 ; dans les pertes , page 139 ; dans les fleurs blanches , page 147 ; dans la couche , page 183 ; dans l'inflammation de la matrice , page 188 ; dans la suppression des lochies , page 191 ; dans la fièvre purpurée des femmes en couche , page 200 ; dans la fièvre puerpérale , page 206 ; dans la fureur utérine , page 219 ; dans le dévoiement & la diarrhée des enfants , qui tient à la foiblesse des intestins , pages 256 , 257 ; dans la croup , page 286 ; dans la courbature , pages 520 , 523.

BOITE-ENTREPOT , nom que porte une petite cassette , dans laquelle sont renfermés les instruments & les

drogues nécessaires , pour rappeler à la vie les noyés. On la trouve dans tous les Corps-de-garde de Paris, & elle est répandue dans presque toutes les Paroisses du Royaume.

Description des objets que contient cette Boîte, Tome IV, page 442. Ordre de la Ville de Paris de fournir cette Boîte à la première réquisition, page 458.

**BOL.** Ce mot signifie deux choses très-différentes : 1<sup>o</sup>. une espèce de terre ; 2<sup>o</sup>. une sorte de préparation pharmaceutique.

**BOL**, (espèce de terre.) On se sert, en Médecine, de deux terres nommées bol : le bol d'Arménie & le bol de France.

**BOL D'ARMÉNIE.** On donne ce nom à une terre argileuse, d'une couleur safranée, ou d'un jaune un peu rouge. Il vient de cette partie de l'Arménie, qui est voisine de la Cappadoce. On le falsifie très-souvent. Quelques Auteurs prétendent même que presque tout ce qu'on nous vend pour bol d'Arménie, terre sigillée, & de Lemnos, n'est autre chose que de la terre à pipe, broyée avec de l'ocre. On se sert indifféremment du bol d'Arménie & du bol de France : ce dernier est même plus en usage, parce qu'il est moins sujet à être altéré. Le bol d'Arménie coûte six sols l'once.

**BOL DE FRANCE.** Ce bol est d'un jaune tirant sur le rouge-pâle. On le tire du côté de Saumur & de Blois, de Bourgogne, & de différents autres endroits de la France. Il est souvent mêlé de matières étrangères, telles que des pierres, du gravier, &c. On le prépare, pour cette raison, avant que de s'en servir, c'est-à-dire, qu'en le broyant & en le lavant, on le sépare de ces matières étrangères.

**BOL**, (préparation pharmaceutique.) On donne ce nom, qui signifie bouchée, à un médicament mou, plus consistant que le miel, & qui a, plus ou moins, le volume d'une bouchée. « Comme le bol est fait pour être pris sur le » champ, les sels volatils & les autres ingrédients qui ne » peuvent être gardés, entrent dans sa composition. Les » bols sont, en général, composés de poudres, humectées » avec une quantité convenable de sirop, de conserve ou » de mucilage : on emploie ordinairement le sirop pour » les poudres les plus légères, & les conserves pour celles » qui sont plus pesantes, comme les poudres mercurielles, » &c. ; mais pour les poudres qui sont très-légères, il con- » vient mieux de les humecter avec du mucilage, parce » qu'il augmente moins le volume du bol que les autres

excipients , & qu'il les rend plus faciles à avaler ». (M. B.)

Le malade prend le bol en une seule prise , ou il le partage en plusieurs , pour l'avalier plus facilement ; mais il faut qu'il prenne ces divisions successivement , parce qu'ordinairement on n'en prescrit que la dose convenable.

**BOL ANTISPASMODIQUE.** (Voyez-en la recette & l'indication , Tome III , pages 517 , 525 , 533.)

**BOL ASTRINGENT.**

Prenez d' <i>alun</i> en poudre ,	quinze grains ;
de <i>gomme de quinquina</i> ,	cinq grains ,
de <i>conserve de rose</i> ,	vingt-quatre grains ;
de <i>sirop commun</i> ,	quantité suffisante pour faire
	un bol.

Le bol astringent convient dans les pertes , ou le flux excessif des règles ; dans les autres hémorrhagies causées par relâchement. On peut le réitérer quatre ou cinq fois par jour , jusqu'à ce que l'hémorrhagie soit arrêtée. (M. B.)

Pour faire ce bol & tous les bols en général , il ne s'agit que de mêler ensemble l'alun , la gomme de quinquina & la conserve de rose ; ensuite on les humecte avec le sirop , jusqu'à ce que le tout forme une masse consistante , mais molle. (Voyez un autre BOL ASTRINGENT , Tome IV , page 134.)

**BOL ASTRINGENT PURGATIF.** (Voyez-en la recette & l'indication , Tome IV , page 26.)

**BOL DIAPHORÉTIQUE.**

Prenez de <i>gomme de gaiac</i> , en poudre ,	dix grains ;
de <i>fleurs de soufre</i> ,	} de chaque un scrupule ;
de <i>crème de tartre</i> ,	
de <i>sirop commun</i> ,	

On peut prendre ce bol , deux fois par jour , dans les douleurs de rhumatisme & dans les Maladies de la peau : il peut être encore d'un grand avantage dans l'esquinancie inflammatoire. (M. B.)

(Voyez , pour la maniere de le faire , BOL ASTRINGENT.)

**BOL MERCURIEL.**

Prenez de <i>calomelas</i> ,	fix grains ;
de <i>conserve de rose</i> ,	demi-gros.

Faites un bol. On peut prendre ce bol deux ou trois fois par semaine , dans les Maladies où il est nécessaire d'administrer du mercure : on le prend le soir ; & lorsqu'il n'évacue point , on prend le lendemain matin quelques grains de jalap , en poudre , qui ne manquent point d'évacuer. (M. B.)

(Voyez, pour la maniere de le faire, BOL ASTRINGENT.)  
Prescrit, Tome IV, pages 17 & 18.

BOL DE MERCURE ET DE RHUBARBE.

Prenez de la meilleure *rhubarbe*, en poudre, depuis un  
scrupule jusqu'à un demi-gros ;  
de *calomélas*, de quatre à six grains ;  
de *sirop commun*, quantité suffisante pour faire  
un bol.

Ce bol est un bol purgatif dans les affections hypocondriaques ; mais son principal usage est pour chasser les vers. Lorsqu'il est nécessaire qu'il purge davantage, on substitue du jalap à la rhubarbe. (M. B.)

(Voyez, pour la maniere de le faire, BOL ASTRINGENT.)

BOL PECTORAL.

Prenez de *blanc de baleine*, un scrupule ;  
de *gomme ammoniac*, dix grains ;  
de *sel de corne de cerf*, six grains ;  
de *sirop commun*, quantité suffisante pour faire  
un bol.

On prescrit ce bol dans les rhumes & dans les toux opiniâtres ; dans l'asthme, & dans la consommation commençante des poumons. Il est, en général, nécessaire de saigner le malade, avant que de lui faire commencer l'usage de ce remede. (M. B.)

(Voyez, pour la maniere de le faire, BOL ASTRINGENT.)

BOL PURGATIF.

Prenez de *jalap*, en poudre, un scrupule ;  
de *crème de tartre*, deux scrupules ;  
Broyez le tout ensemble, & faites un bol avec quantité suffisante de *sirop commun*. Ce bol est un très-bon purgatif, lorsqu'il est nécessaire de purger doucement. Lorsqu'il est besoin de purger fortement, on peut porter le jalap jusqu'à la dose d'un demi-gros & plus. (M. B.)

BONBONS : ce terme est pris pour tout ce qu'on appelle sucreries.

Il sont nuisibles aux enfants. Pourquoi? Tome I, page 47.

BORAX, *sel neutre*, sur lequel on ne fait encore rien de positif, qui nous vient, par les Hollandois, du Mogol & de la Perse, sous la forme de petites pierres grosses comme une aveline, ou comme une noix, & couvertes d'une espece de graisse. On l'appelle brut ou naturel, pour le distinguer de celui qu'on purifie pour l'usage de la Médecine, & qui est

alors en petits crystaux blancs, luisants & transparents, semblables à ceux de l'alun : ils en ont aussi la faveur, & se dissolvent dans l'eau très-chaude. La propriété qu'a le borax de faciliter infiniment la fusion des métaux, le rend très-important dans les Arts. Il coûte, purifié, deux sols le gros.

Prescrit, Tome IV, page 234.

**BORBORYGMES.** (Voyez ce que c'est, Tome III, page 364.)

**BOTANIQUE**, connoissance ou science des plantes : elle traite des plantes, tant médicinales que potageres, & de curiosité. Ainsi, l'agriculture & le jardinage sont des parties de la Botanique.

**BOTANISTE**, celui qui s'applique à l'Histoire naturelle des Plantes, & à la connoissance de leurs vertus; car celui qui n'en connoît que les noms, & qui ne fait que les cultiver, n'est qu'un Jardinier.

**BOUCHERS.** Maladies qui leur sont particulieres. Moyen qu'ils doivent mettre en usage pour les prévenir, Tome I, pages 102 & suiv. Coutume dangereuse, & manœuvre dégoûtante des Bouchers, pages 165, 166.

**BOUE NOIRE** de dessous le pavé des ruisseaux des grandes Villes, (propriétés de la) Tome IV, page 411.

**BOUGIES.** On donne ce nom à de petits cylindres en forme de cône très-allongé, dont on se sert en Chirurgie, pour dilater le canal de l'uretère qui s'est rétréci, ou pour y porter des médicaments capables de détruire l'obstacle que l'urine trouve quelquefois dans son cours. On voit qu'il doit y avoir deux sortes de bougies : les unes simples, formées seulement d'une languette de toile ou de brins de coton, enduits de cire, & roulés; les autres composées de médicaments, suivant l'indication à laquelle on veut satisfaire.

(Voyez BOUGIE SIMPLE.)

**BOUGIES ADOUCISSANTES.**

Prenez de cire jaune, dix onces;  
 d'huile rosat, }  
 de blanc de baleine, } de chaque deux onces.

Faites fondre; trempez-y ensuite des languettes de toile, ou des brins de coton; procédez comme pour les bougies simples. (Voyez ce mot.)

Prescrites, Tome IV, page 48.

**BOUGIES DE GOMME ÉLASTIQUE.** Ces bougies, dont on doit la composition aux sieurs BERNARD, & DURAND freres,

demeurants à Paris, le premier cour du Commerce, près la rue des Cordeliers, & les autres, rue Serpente, quartier Saint-André-des-Arcs, ont des propriétés inappréciables, étant très-flexibles & indissolubles dans l'eau, ainsi que nous l'avons dit, Tome II, page 470, note.

Prescrites, *ibid.*, & Tome IV, page 48.

BOUGIES DE M. DARAN. Il y en a de trois sortes : les grosses, les moyennes & les petites. Les grosses se préparent ainsi :

Prenez de feuilles de <i>ciguë</i> ,	} de chaque une			
de <i>nicotiane</i> ,		} grosse poi-		
de <i>trèfle musqué</i> , ou			} gnée, coupées	
lotier odorant,				} & hachées men-
de feuilles & fleurs de <i>mille-</i>				
<i>pertuis</i> ,				

d'huile de noix, dix livres ;

de fiente de brebis sèche, une livre.

Faites bouillir le tout à un feu modéré, dans un chauderon, jusqu'à ce que les plantes soient comme rissolées : passez à travers un linge avec forte expression. Remettez l'huile ainsi passée dans le chauderon bien nettoiyé ; ajoutez-y :

de <i>sain-doux</i> ,	} de chaque trois livres.
de <i>suif de mouton</i> ,	

Mettez sur le feu ; & lorsque le tout sera fondu & bien chaud, ajoutez-y, peu-à-peu & en remuant avec une spatule de bois :

de *litharge*, en poudre, huit livres.

Faites bouillir à petit feu, pendant une heure. Après quoi, ajoutez encore :

de *cire jaune*, deux livres.

Laissez sur le feu, jusqu'à ce que la matière ait la consistance convenable ; alors vous y tremperez de la toile fine, à demi-usée, de huit pouces de large sur trente-six de long, pour en former de petites bandes de sept pouces de long, plus ou moins larges, suivant la grosseur des bougies. Une ligne de largeur donne les plus fines, & ainsi de suite de ligne en ligne, jusqu'à quatre, qui donne les plus grosses. Lissez & roulez sur une table, pour en former des bougies de forme un peu conique.

Les moyennes bougies se préparent comme il suit.

Prenez de la composition ci-dessus, avant qu'on y ait ajouté la cire jaune, une partie, ou une livre ;

de *cire jaune*, deux parties, ou deux livres.

Faites-les fondre sur le feu, en remuant toujours. Quand le tout est bouillant, trempez-y de la toile pour en former des bougies moyennes.

Pour faire les petites bougies :

Prenez de la composition ci-dessus, avant qu'on y ait ajouté la cire, une partie, ou une livre.

de cire jaune, quatre parties, ou quatre livres;

Faites fondre, & préparez comme ci-dessus.

Pour introduire les grosses bougies, on les trempe dans l'onguent suivant :

Prenez de *baume de copahu*, quatre onces ;

*d'emplâtre diapalme*, deux onces ;

de *fiente de brebis*, en poudre fine, une once.

Faites fondre le baume & l'emplâtre ; ajoutez la fiente ; mêlez & remuez jusqu'à ce que le tout soit refroidi.

Quant aux bougies moyennes & petites, il suffit de les froter avec de l'huile.

Ces bougies suppléeront très-bien à celles que M. BURCHAN prescrit dans son Ouvrage, sur-tout Tome IV, pages 32 & 33.

**BOUGIES SIMPLES.** Rien d'aussi facile à faire que cette es-  
pece de bougies. On prend des languettes de linge fin, un  
peu plus larges dans un de leurs bouts que dans l'autre ; ou  
des brins de coton, plus gros d'un bout que de l'autre : on  
les trempe dans de la cire fondue, & à plusieurs reprises ;  
on laisse refroidir : alors on roule ces corps sur une table  
de bois bien unie, ou de marbre, imprégnée d'une petite  
quantité d'huile, avec la paume de la main, ou mieux  
encore avec une planche très-unie, semblable à celles dont  
se servent les Ciriers pour rouler leurs cierges : lorsque les  
bougies sont bien rondes & bien unies, on coupe les deux  
extrémités qui ne se trouvent point garnies de coton ou de  
linge, parce que la cire s'est étendue. Pour s'en servir, on  
les trempe dans de l'huile, & on les introduit dans le ca-  
nal de l'uretère, doucement & par gradation. Lorsqu'on ne  
sent plus de résistance, on s'arrête, parce qu'on est sûr que  
l'extrémité est pénétrée jusques dans la vessie. On sent que  
les bougies doivent être de différentes grosseurs & longueurs ;  
que celles qui doivent servir aux enfants & aux femmes,  
doivent être plus courtes, &c. Elles coûtent 3 livres la  
douzaine.

Prescrites, Tome II, page 470.

BOUGIES MÉDICAMENTEUSES. (Voyez BOUGIES ADOUCISSANTES; & de M. DARAN.)

BOUGIES SUPPURATIVES. (Voyez BOUGIES de M. DARAN.)

BOUILLIE, nourriture extrêmement grossière & des plus indigestes.

Maladies occasionnées par la bouillie, Tome I, page 45. Aliments qu'il faut suppléer à la bouillie, *idem. ibid.* La bouillie prescrite en cataplasme, Tome II, page 425.

BOUILLIE GÉLATINEUSE. Manière de la préparer, Tome III, page 46; de la rendre agréable, *ibid.*; indiquée dans la dysenterie, *ibid.*

BOUILLON, (Tablettes de) (Voyez TABLETTES DE BOUILLON.)

BOUILLONS A LA VIANDE. Aliment dont tout le monde connoît la préparation. C'est toujours de cette sorte de bouillons dont il est question, quand on ne spécifie pas une qualité contraire. Il y en a de bien des espèces, dont on va parler successivement.

Prescrits, Tome IV, pages 139, 140, 161, 181, 201, 240, 482, 489.

BOUILLONS AUX HERBES, (ce qui entre dans les) Tome III, page 273. Prescrits, Tome III, page 199.

BOUILLONS DE JEUNES ANIMAUX. C'est la même chose que *bouillons de poulet* ou *de veau*. (Voyez BOUILLONS DE POULET.)

BOUILLONS DE POULET OU DE VEAU, prescrits, Tome II, page 41. Point de bouillon, même de poulet, dans la fièvre continue - aiguë, page 70. Prescrits, pages 125, 129, 142, 190, 282, 290, 308, 349, 370, 381, 400, 416, 431. Abstinence de bouillons dans le dévoiement, page 434. Prescrit, pour véhicule à l'alkali caustique, page 481. Prescrit, Tome III, pages 55, 56, 115, 132, 175, 286, 473, 554; Tome IV, pages 134, 191, 199, 201, 368.

BOUILLONS D'ESCARGOTS, DE LIMAÇONS, OU DE COLIMAÇONS DES JARDINS. Prenez de dix-huit à vingt-quatre escargots, selon leur grosseur; brisez les coquilles pour en retirer l'insecte; mettez dans de l'eau bouillante; agitez fortement pour qu'ils déposent l'humeur visqueuse & tenace dont leur peau est imprégnée; jetez cette eau; mettez les colimaçons dans trois chopines d'eau nouvelle; faites bouillir jusqu'à réduction de pinte; passez. On en donne un demi-

fetier le matin à jeun , & autant le soir , avant le souper. J'ai vu des malades les prendre purs ; mais le plus grand nombre les trouvent trop fades ; alors on les coupe avec partie égale , ou un tiers de lait , auquel on peut ajouter un peu de sucre. Au lieu de sucre , j'ai souvent fait prendre la conserve de roses , à grandes doses.

Prescrits , Tome III , page 28 , note.

BOUILLONS DE TÊTE DE MOUTON , ou *gélatineux* ; prescrits , Tome II , page 443. Maniere de les faire , de les administrer , & leurs avantages dans la dysenterie , Tome III , page 45.

BOUILLONS DE VEAU. (Voyez BOUILLONS DE POULET.)

BOUILLONS EN LAVEMENTS , prescrits , Tome II , pages 332 , 333 ; Tome IV , page 440.

BOUILLONS FOIBLES , ou *légers* , aiguifés avec le suc d'orange ou de citron ; prescrits , Tome II , page 114. Sans être aiguifés , pages 265 , 414 , 416 , 417 , 419 , 443 , 471 ; Tome III , pages 26 , 203 , 240.

BOUILLONS FORTS , ou *nourrissants* ; prescrits , Tome II , pages 132 , 290 , 337 ; Tome III , pages 13 , 17 , 362 ; Tome IV , pages 148 , 440.

BOUILLONS GÉLATINEUX. C'est la même chose que bouillons de tête de mouton. (Voyez BOUILLONS DE TÊTE DE MOUTON.)

BOUILLONS GRAS. Cette expression ne signifie pas *bouillons à la viande* , mais bouillons chargés de graisse , ou qu'on n'a pas dégraifés.

Prescrits , Tome II , pages 410 , 440 ; Tome III , pages 271 , 469 , 472.

BOUILLONS LÉGERS. (Voyez BOUILLONS FOIBLES.)

BOUILLONS NOURRISSANTS. (Voyez BOUILLONS FORTS.)

BOULE DE MARS , appelée encore *Boule de Nancy* , *Boule vulnérable* , &c. C'est un mélange d'une partie de limaille de fer & de deux parties de crème de tartre , bien mêlées ensemble & liées par le moyen de l'eau-de-vie , de la maniere suivante :

Prenez de *limaille de fer* , deux onces ;  
de *crème de tartre* , quatre onces.

Pilez exactement ces deux substances ; mettez dans un matras ; versez par-dessus de l'eau-de-vie , assez pour qu'il y en ait un doigt au-dessus de la poudre. Faites évaporer à la chaleur du soleil ou du bain-marie , jusqu'à siccité. Mettez

de nouvelle eau-de-vie ; faites de nouveau évaporer , & ainsi de suite , jusqu'à ce que la masse , après l'évaporation , paroisse comme résineuse : alors on en forme des boules plus ou moins grosses. Elles coûtent dix sols la piece. (Voyez EAU DE BOULE.)

**BOURDONNET** : c'est un petit rouleau de charpie , de figure oblongue , mais plus épais que large , destiné à entrer dans la cavité d'une plaie ou d'un ulcere.

**BOURGEONS DE PIN & DE SAPIN**. Maniere de faire la décoction des bourgeons de sapin , prescrite par M. BUCHAN dans le scorbut.

Prenez de *bourgeons de pin* ou de *sapin*, cueillis au printemps & séchés à l'ombre, trois poignées. Faites bouillir dans trois demi-setiers d'eau pendant quatre heures ; laissez refroidir ; ajoutez autant de bon vin vieux ; laissez reposer pendant vingt-quatre heures ; exprimez. La dose est depuis deux onces jusqu'à quatre. Les bourgeons de sapin de Russie coûtent vingt sols l'once.

La *décoction de bourgeons de sapin*, prescrite , Tome III, page 196.

**BOURRACHE**. *Borrago floribus cæruleis*, J. BAUH. & TURNEF. *Buglossum latifolium*, *Borrago flore cæruleo*, C. BAUHIN. C'est-à-dire , *Bourrache à fleurs bleues*, selon J. BAUHIN & TOURNEFORT. *Buglose à larges feuilles*, ou *Bourrache à fleurs bleues*, selon CASPARD BAUHIN.

La racine de cette plante est blanche , de la grosseur du doigt , fibrée , d'une saveur visqueuse. Ses feuilles sont larges , arrondies , d'un verd foncé , rudes , ridées , ondées , couchées sur terre , garnies de petites pointes très-fines & saillantes. Sa tige est velue , cylindrique , creuse , haute d'une coudée , branchue. Les fleurs naissent au sommet des rameaux : elles sont d'une belle couleur bleue , rarement de couleur de chair ou blanches , portées sur des pédicules longs d'un pouce ou d'un pouce & demi , purpurins & inclinés vers la terre ; elles sont d'une seule piece , semblables à la molette d'un éperon , & partagées en cinq segments pointus , dont le centre est surmonté de cinq sommets d'étamines noirâtres , réunis par leur pointe en forme de pyramides , & de cinq filets ou languettes oblongues , purpurines , soutenant chacun un des sommets , auxquels elles s'attachent extérieurement. Le calice est partagé en cinq parties , aiguës , vertes , velues. Il en sort un pistil

attaché à la partie postérieure de la fleur en maniere de clou, lequel est comme entouré par quatre embryons, qui se changent en autant de graines nues de la figure d'une tête de vipere, larges à leur base & terminées en pointe, ridées, noirâtres lorsqu'elles sont mûres, & dont le calice est alors plus grand. Ses racines, ses feuilles & ses fleurs sont d'usage.

Prescrite, Tome III, page 141; Tome IV, page 228.

BOURSES, enveloppe extérieure des testicules; c'est la même chose que scrotum.

BOURSETTE, ou *Bourse à Berger*. (Voyez TA-BOURET.)

BOUSSEROLE. (Voyez UVA-URSI.)

BOYAU, c'est la même chose qu'*intestin*. (Voyez ce mot.)

BRÉCHET. (Voyez CREUX DE L'ESTOMAC.)

BRIQUETÉ, épithete qu'on donne aux urines qui, dans les fievres intermittentes sur-tout, ont la couleur de brique délayée, & déposent un sédiment de même couleur. (Voyez Tome II, page 40.)

BRODEURS. Maladies auxquelles ils sont exposés comme Ouvriers sédentaires. Moyens de les prévenir, Tome I, pages 124 & & suiv.

BRONCHES. (Voyez ce que c'est, Tome I, page 94, dans le courant de la note.)

BRONCHIALE, on prononce *Bronkiale*, épithete qu'on donne aux vaisseaux des bronches, tels que les veines & les arteres.

BRONCHOTOMIE: c'est une incision ou une ouverture qu'on fait à la trachée-artere, lorsque dans une violente esquinancie, &c. l'inflammation empêche le malade de respirer, & le met en danger d'être suffoqué.

Prescrite, Tome II, page 333; Tome IV, pages 289, 440, 449, 470, 503.

BROSSES POUR LA PEAU. Nous ne donnerons pas la description de cet instrument, qui ne differe des brosses ordinaires que parce qu'on leur a donné une forme ronde, &, qu'en général, les crins sont plus souples, &, par conséquent, plus doux. Tout ce que nous pouvons dire, c'est qu'elles devroient être d'un usage plus commun. (Voyez FRICTIONS SECHES.)

BRULURES, (des) Tome IV, pages 370—373.

BRYONE, ou *Couleuvrée*, *Vigne blanche à baies*

rouges. *Bryonia aspera*, sive *alba*, *baccis rubris*, C. BAUHIN. & TURNER. *Vitis alba*, sive *Bryonia*, J. BAUHIN. *Bryonia alba*, LINN. C'est-à-dire, *Bryone âpre*, ou *blanche*, à baies rouges, selon CASPARD BAUHIN & TOURNEFORT. *Vigne blanche*, ou *Bryone*, selon J. BAUHIN. *Bryone blanche*, selon LINNÉ.

Sa racine est plus grosse que le bras. Elle égale la cuisse lorsqu'elle est vieille. Elle est charnue, divisée en de grosses fibres, & fongueuse lorsqu'elle est sèche. Sa substance est distinguée par des cercles & par des rayons, ayant une saveur âcre, désagréable, un peu amère, & une odeur fétide lorsqu'elle est fraîche. Ses tiges sont très-longues, grêles, grimpantes, cannelées, un peu velues, garnies de mains ou longs filets tortillés. Ses feuilles naissent alternativement & sont anguleuses, d'une figure assez semblable à celle des feuilles de la vigne, mais bien plus petites & un peu velues. Ses fleurs sortent plusieurs ensemble des aisselles des feuilles. Elles sont d'une seule pièce, en cloche, évasées, partagées en cinq parties arrondies, d'un blanc verdâtre, parsemées de veines, & tellement adhérentes à leur calice, qu'on ne peut les en séparer. Parmi ces fleurs il y en a de stériles, qui sont les plus grandes, & qui ne sont pas portées sur un embryon : les autres sont fertiles, plus petites, appuyées sur un embryon, qui se change en une baie sphérique, de la grosseur d'un pois, verte d'abord, ensuite rouge, molle, pleine d'un suc qui cause des nausées, & de graines arrondies, couvertes d'un mucilage. Cette plante vient communément dans les haies & les forêts, & sur-tout dans les pays tempérés & un peu froids. On en trouve beaucoup aux environs de Paris.

La racine de bryone est un *émétique*, que M. HARMAND DE MONTGARNY, Médecin des Hôpitaux de la ville de Verdun, vient de faire connoître, & que des expériences heureuses & multipliées l'ont porté à appeler *l'ipécacuanha européen*. Mais, avant de l'employer, elle demande une préparation, & voici celle que ce Médecin prescrit.

« On arrache cette racine en automne, lorsque la tige est  
 » sèche & la baie bien mûre, ou même pendant l'hiver,  
 » jusqu'au moment où elle jette sa pousse, au commence-  
 » ment du printemps. Après l'avoir lavée exactement, on  
 » la coupe par rouelles minces, que l'on fait sécher ensuite  
 » à l'ombre, en les étendant sur de petites claies d'osier,  
 » ou en les suspendant, après les avoir enfilées en forme de  
 » chapelet,

» chapelet , de maniere néanmoins que les rouelles soient un  
 » peu espacées entre elles.

» Par cette préparation , on enleve à la bryone son odeur  
 » vireuse ; & on la dépouille de ses principes les plus âcres ,  
 » qui pourroient la rendre dangereuse dans l'usage interne.  
 » Elle peut être employée alors avec sécurité dans la cure  
 » des Maladies aiguës & chroniques , non-seulement comme  
 » vomitive , mais encore comme purgative , béchique , incisive ,  
 » apéritive , diurétique , fondante , emménagogue , &c. , &c.

» Un demi gros de racine de bryone , préparée comme il  
 » est dit ci-dessus , réduit en poudre subtile & délayée dans  
 » un verre d'eau , que l'on donne le matin à jeun , forme  
 » un vomitif légèrement tonique & infiniment doux , qui  
 » convient aux constitutions les plus délicates & les plus fa-  
 » ciles à émouvoir : mais dans l'usage ordinaire , c'est-à-dire ,  
 » chez le plus grand nombre des individus , il n'est point  
 » assez énergique , & il faut l'aiguïser avec un grain de tartre  
 » stibié , ou prendre , une heure après , une même dose de  
 » bryone.

» Le vomitif de bryone est peut-être le plus sûr , le moins  
 » fatigant & le plus efficace de tous ceux qui sont employés  
 » de nos jours. Effectivement il vuide l'estomac sans trop  
 » l'irriter , & sans causer ces secousses violentes , ces cram-  
 » pes douloureuses qui accompagnent presque toujours les  
 » évacuations que produisent les autres vomitifs. Il réunit  
 » encore un autre avantage qui n'est pas une de ses moin-  
 » dres propriétés , c'est celui de percer par le bas & de pro-  
 » duire plusieurs selles copieuses.

» Depuis que j'ai annoncé au Public la bryone , c'est-à-  
 » dire depuis 1783 , continue M. HARMAND DE MONT-  
 » GARNY , elle est devenue dans cette Province , malgré les  
 » efforts réitérés de la fausse prévention , le vomitif le plus  
 » commun à la Ville , à la campagne , où on le prend par  
 » préférence à tout autre. On la donne avec le plus heureux  
 » succès dans le flux de ventre récent ou ancien ; dans les  
 » fievres ou coliques vermineusés ; dans les dysenteries hu-  
 » morales ; dans les fievres continues bilieuses ; dans les  
 » fievres putrides & malignes ; dans les fievres intermit-  
 » tentes , simples & compliquées ; dans les affections catar-  
 » rhales aiguës , les rhumes , les maux de gorge , la co-  
 » queluche des enfants , & spécialement dans les péripneu-  
 » monies bilieuses qui regnent annuellement dans cette Pro-

» vince ; dans les fievres puerpérales ; dans la rougeole , la  
» petite vérole , &c. , &c. ».

Nous n'en dirons pas davantage sur la bryone , nous renvoyons à l'Ouvrage de l'Auteur , intitulé : *Nouveau traitement des Maladies Dysentériques , à l'usage du peuple indigent*. Il faut voir aussi le *Journal de Médecine* , année 1788 , cahier d'Août , pages 250 & suiv.

BUBON , ( ce qui distingue la descente du ) Tome IV , page 415.

BUBONS FAUX , ( des ) Tome IV , pages 40—41.

BUBONS VÉNÉRIENS , ( des ) Tome IV , pages 38—40.

## C A B A

## C A B A

**C**ABARET, *Asaret , Asarum , Oreille - d'homme , Oreillette , Rondelle , Girard-Roussin , Nard-sauvage , &c. Asarum* , C. BAUH. , J. BAUHIN. & TURNER. *Asarum Europæum , foliis reniformibus , obtusis , binis* , LINN. C'est-à-dire , *Cabaret* , selon C. BAUHIN , J. BAUHIN & TOURNEFORT. *Cabaret d'Europe , à feuilles en forme de rein , obtuses , & rangées deux par deux* , selon LINNÉ. Cette plante est de la quinziesme classe , première section , premier genre de TOURNEFORT ; de la dodécandrie monogynie de LINNÉ ; & de la onzième famille des aristoloches d'ADANSON.

Le cabaret croît sur les Alpes , dans quelques endroits de la Lorraine , du Dauphiné , de l'Auvergne , du Languedoc , des environs de Paris , &c. Sa racine est menue , fibreuse , rampante , grisâtre , d'une odeur forte & agréable. Sa tige est basse , & donne naissance à des feuilles larges , de la forme , à-peu-près , d'un rein coupé transversalement , ou d'une oreille d'homme ; elles font le creux , ses deux extrémités se repliant quelquefois sur elles-mêmes : elles sont très-vertes en dessus , moins en-dessous : elles sont portées sur de longs pétioles ou de longues queues , creusées dans toute leur longueur ; ces pétioles sortent deux par deux de la tige. Les fleurs naissent dans la section de ce double pétiole , portées par des pédicules courts , qui se courbent après la floraison : ces fleurs n'ont point de corolle , par conséquent de pétales ou de feuilles.

La racine, dont on fait quelque usage en Médecine, nous est apportée des Provinces où cette plante est familière. Il faut la choisir belle, entière, bien nourrie, grosse comme une plume d'oie médiocre, nettoyée de ses fibres, récemment séchée, grise, d'une odeur agréable & pénétrante.

Elle purge & fait vomir, ainsi que les feuilles; mais il faut qu'elles aient été séchées pendant long-temps à l'air libre, c'est-à-dire, six mois ou un an. C'est à FRÉDÉRIC HOFFMANN que nous devons cette manière d'en corriger la virulence. On prescrit le cabaret sous trois formes différentes, disent les Auteurs des *Essais de matière médicale indigène*, cités Tome II, page 49, note 9.

1°. La racine bien séchée en poudre, depuis vingt-quatre grains jusqu'à quarante, délayée dans une tasse de thé ou de bouillon de veau, a coutume de faire vomir trois à quatre fois sans violence.

2°. On met de la racine coupée très-menue, depuis un gros jusqu'à deux, infusée pendant quatre heures dans un verre de vin blanc. On passe; on prend cette dose le matin à jeun, & elle réussit également bien. Cependant les personnes foibles s'accoutument mieux de la première manière d'administrer cette racine, c'est-à-dire, en poudre; la raison, continuent les Auteurs de cet Ouvrage, n'est pas difficile à saisir: c'est que la partie résineuse, moins développée, agit, dans ce dernier cas, avec une moindre énergie.

Mettez depuis quatre jusqu'à douze feuilles de cabaret, infusées, avec un peu de canelle concassée, dans un verre d'eau commune sur des cendres chaudes, pendant une nuit. On passe. Cette dose édulcorée avec le miel ou le sirop de violette, se prend le matin à jeun. Cette dernière manière de prescrire le cabaret, le rapproche davantage de l'ipécacuanha; car, après avoir évacué, il diminue la fréquence des selles & le ténésme.

Par ces diverses manières d'administrer le cabaret, nous avons obtenu des évacuations faciles & abondantes. Nous répétons que son action vomitive, purgative & astringente n'est pas moins énergique que celle de l'ipécacuanha; & que nous ne voyons pas pourquoi on ne le substituerait pas, avec sécurité, à cette plante exotique. Nous sommes d'autant plus portés à exhorter les Naturalistes, les Médecins & les Pharmaciens à s'occuper de cette substitution, que souvent l'ipécacuanha est défectueux, qu'il a de pernicious effets dans les campagnes, où la plupart des Chirurgiens, qui y

font la Médecine & la Pharmacie, ne font, ni assez instruits pour en juger la bonté, ni assez riches pour ne pas préférer celui qu'on leur vend à meilleur compte.

Prescrit, Tome II, page 51, dans le courant de la note; Tome III, page 68; Tome IV, page 310.

**CACHECTIQUE**, qui est attaqué de cachexie. Il y en a qui donnent encore cette épithete aux remedes qui sont propres à prévenir & à guérir la cachexie.

**CACHEXIE**. On entend par cachexie, la mauvaise constitution, le mauvais état du corps, dans toute son étendue, occasionnée par la surabondance des humeurs qui circulent dans nos vaisseaux. Aussi y a-t-il, selon M. DE BORDEU, autant d'especes de cachexies, qu'il y a d'especes d'humeurs. (*Voyez Recherches sur les Maladies chroniques*, Tome I.)

**CACHOU**, ou *Terre du Japon*. Ce médicament est une substance composée de parties résineuses & gommeuses. On nous l'apporte de l'Inde, en morceaux gros comme des œufs de poule, d'une consistance solide, sèche & pesante, d'un roux noirâtre extérieurement, & d'un brun clair intérieurement, d'une saveur acerbe & un peu amere; mais cette amertume n'a rien de rebutant: il est même des gens qui la trouvent agréable. Le cachou le plus pur est celui qui se fond le plus aisément dans la bouche. On a long-temps regardé le cachou comme une terre: M. BOULDUc commença à détruire ce préjugé; & M. DE JUSSIEU fit voir, dans un excellent Mémoire qu'il donna à l'Académie des Sciences en 1720, que cette substance est le suc épaissi d'un fruit nommé *Arec*, qui croît sur une espece de palmier, à la côte de *Coromandel*.

On n'emploie pas le cachou tel qu'il nous vient des Indes. On le purifie, en le réduisant en poudre, & en le dissolvant dans de l'eau chaude; ensuite on passe, & on le fait évaporer jusqu'à siccité. Les Apothicaires tiennent un grand nombre de préparations de cachou. Ils le vendent brut, douze sols l'once; à la fleur d'orange, vingt-quatre sols; à la violette, vingt sols; à la bergamote, vingt sols; à la canelle, vingt sols; à l'ambre, quarante sols; sans odeur, trente sols, &c.

Prescrit, Tome II, page 459; Tome IV, page 134.

**CÆCUM**: nom que porte le premier des gros intestins, parce qu'il n'a qu'une ouverture qui lui sert d'entrée & de sortie: c'est le plus court des intestins; il tient à l'iléon & au colon. (*Voyez INTESTINS.*)

**CAFÉ** : amande dont on fait tant d'abus, & que porte un arbre appelé, par LINNÉ, *Coffea Arabica*. C'est-à-dire, *Café d'Arabie*.

Les Gens-de-Lettres doivent s'interdire l'usage du café, Tome I, page 158. Pourquoi l'usage habituel du café est dangereux, page 199, note. Ses propriétés, ses avantages, quand il est pris rarement, *ibid.* Inconvénients particuliers du café au lait pour certaines personnes, *ibid.* A qui le café convient de préférence, *ibid.* Avantages du café pour arrêter le vomissement, sur-tout chez les femmes grosses, Tome II, page 448. Le café sans être brûlé, prescrit en décoction, page 481. On dit qu'une forte infusion de café est utile dans l'accès de l'asthme, Tome III, page 245. Le café est sur-tout nuisible aux personnes nerveuses, pages 293, 302 ; prescrit en vapeur, page 407.

**CAL** : durillon qui vient aux pieds, aux mains & aux genoux, à la suite de la compression exercée sur ces parties.

**CAL**, ou *Calus*, est aussi le nom d'une substance osseuse, qui, s'épanchant entre les deux extrémités des os fracturés, en forme la réunion.

**CALAMUS AROMATICUS**, *Roseau odorant* : c'est le nom que porte la tige d'une plante arondinée, qu'on nous apporte du Levant, par Marseille, ordinairement en bottes ou especes de fagots, composés de roseaux de là grosseur d'une plume, d'un gris rougeâtre à l'extérieur, blanchâtre en dedans, ainsi que la moëlle qu'ils contiennent. Son odeur est agréable & aromatique : sa saveur est de même, mais amere & âcre. Il faut prendre garde que sa moëlle ne soit pas jaune & réduite en poussiere ; car c'est une marque qu'il a été attaqué par les vers. Mais, comme le *calamus aromaticus* est très-rare, on lui substitue, dans ce pays & dans toute l'Europe, la racine appelée *Acorus verus*, qu'un grand nombre de Botanistes appellent également *Calamus aromaticus*. Le *Calamus aromaticus* coûte un sol le gros, six sols l'once.

L'*acorus verus*, ou le vrai *acorus*, est une racine assez longue, noueuse, grosse comme le petit doigt, un peu aplatie, de couleur blanche, verdâtre extérieurement, lorsqu'elle est récente, & roussâtre quand elle est desséchée ; blanche intérieurement, spongieuse, d'une saveur amere, âcre & aromatique. Il faut la choisir mondée de ses filaments, difficile à rompre, & prendre garde qu'elle ne soit

point moïse, ni vermoulue. Elle nous vient de Tartarie, de Pologne, &c.

Prescrit, Tome II, pages 48, 62, & note; Tome III, page 78.

**CALCAIRE**, nom que portent les terres & pierres qui, exposées à l'action d'un feu convenable, se réduisent en chaux, ou qui sont disposées par le feu, à prendre cette forme; qui se dissolvent dans les acides, & qui, comme les substances alkales, sont effervescence avec ces mêmes acides, & en sont précipitées par les sels alkalis.

**CALCINATION**: c'est l'action de réduire les corps solides en chaux, soit par le feu ordinaire, soit par celui du soleil.

**CALCINÉ**, épithete qu'on donne aux corps qui ont éprouvé l'opération appelée calcination. Les corps calcinés sont donc de vraies chaux; la plupart en poudre, d'autres en petites portions, & d'autres simplement friables, parce que le feu a détruit la liaison & le tissu qui unissoit les particules de ces corps. Le feu a aussi détruit la couleur, l'odeur, le goût & les autres qualités de cette nature, qui dépendoient du tissu du corps entier.

**CALCUL**: c'est la même chose en Médecine, que *Pierre*, qu'elle soit formée dans la vessie, ou dans les reins, ou dans la vésicule du fiel, ou dans toute autre partie du corps. (Voyez Tome II, page 473, & l'Article URINE de cette *Table générale des Matières*.)

**CALCUL BILIAIRE**, nom qu'on donne aux substances pierreuses, qui se sont formées dans la vésicule du fiel.

**CALLEUX**, *calluse*, se dit, en général, de toutes sortes de duretés, de la peau, de la chair & des os; mais on donne plus particulièrement cette épithete aux levres ou aux bords durs d'une plaie & d'un ulcere.

**CALLOSITÉ**, chair blanche, dure, sèche & sans douleur, qui couvre les bords & les parois des anciennes plaies & des vieux ulcères, au lieu d'une bonne chair.

**CALMANT**. On donne ce nom aux remèdes qui calment les douleurs, qui dissipent les sensations fâcheuses, causées par des humeurs, ou par des remèdes trop âcres. Ces remèdes sont particulièrement ceux dans lesquels entre l'opium; ce sont ceux auxquels les anciens donnoient le nom d'opiat.

Prescrit, Tome II, pages 220, 274, 367, 374, 377, 388, 433, 440, 459; Tome III, pages 28, 32, 59, 72,

77, 79, 167. Inconvénients des calmants dans les Maladies de nerfs : précautions avec lesquelles il faut les donner, page 297. Modele d'une potion calmante, page 345. Prescrits, pages 350, 367, 461, 533; Tome IV, pages 161, 200, 234, 254, 337, 464.

CALOMÉLAS, nom qu'on donne au *Mercuré doux*, sublimé six fois. (Voyez MERCURE DOUX, de cette *Table générale des Matières*, & le *Dictionnaire de Médecine*, par JAMES, ou l'*Encyclopédie*, pour l'*Etymologie* de ce mot.)

Mais il en est de ce *remède* comme d'une infinité d'autres, qui ne procurent de bons effets qu'autant qu'ils sont, ou bien choisis, ou bien préparés; & malheureusement le *calomélas* n'est pas le même dans les différents pays, ni dans toutes les boutiques d'un même pays, ni dans les mêmes boutiques en différents temps. Voilà ce qui a engagé le Traducteur de la *Méthode nouvelle & facile de guérir la Maladie Vénérienne*, par M. CLARE, cité, Tome IV, Chap. XLIX, note 5 de cet Ouvrage, à décrire le procédé de M. SCHÆLE, fameux Chymiste Suédois, pour l'avoir toujours uniforme, & possédant toujours le même degré d'activité. Mais ce procédé est long, & demande une main exercée. Nous ne le transcrivons donc pas ici. Nous renvoyons les curieux à cette *Méthode nouvelle & facile de guérir la Maladie Vénérienne*, &c.

Prescrit, Tome II, pages 233, note, 441; Tome III, pages 100, 107, 109, 132, 409; Tome IV, pages 17, 32. *Méthode de l'administrer par absorption*, pages 79, 86. Prescrit, page 43, note; page 59, note; pages 83, 84, 85. On ne peut donner le *calomélas*, aux enfants, qu'avec précaution, page 234. Prescrit, pages 288, 310, 490.

CAMOMILLE ROMAINE. *Chamæmelum nobile, flore multiplici*, C. BAUH. & TURNER. *Chamæmelum repens, odoratissimum, perenne, flore multiplici*, J. BAUH. *Anthemis nobile*, LINN. C'est-à-dire, *Camomille à fleur double*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Camomille rampante, très-odorante, vivace, à fleur double*, selon J. BAUHIN. *Camomille*, selon LINNÉ. Elle est de la quatorzième classe, troisième section, cinquième genre de TOURNEFORT; de la syngénésie polygamie de LINNÉ, & de la seizième famille des composées d'ADANSON.

La *camomille romaine* croît naturellement dans les campagnes d'Italie. On la cultive dans nos jardins. Sa racine est

menue, fibreuse & rameuse. Ses tiges sont nombreuses, faibles; elles s'élevent peu de terre, & se soutiennent rarement droites. Les feuilles sont alternatives à la tige, ailées, découpées profondément en un grand nombre de parties minces, inégales & aiguës. Les rameaux sortent des aisselles des feuilles, & sont garnis de feuilles qui ont les mêmes caractères : ces feuilles ont une odeur forte, ainsi que les fleurs qui naissent aux extrémités des branches, & qui sont composées d'un amas de fleurons dans le centre, & de plusieurs demi-fleurons à la circonférence. Ces fleurons sont d'un jaune pâle très-aromatique. Ce sont les seules parties de la plante qui soient d'usage en Médecine. Elles coûtent, mondées, huit sols l'once.

Prescrites, Tome II, pages 40, 41, 44, 46, 48, 77, 93, 136, 147, 175, 176, 183, 184, 187, 219, 235, 273, 337, 350, 364, note; 372, 415, 434, 446, 468; Tome III, page 49. Ses avantages dans la dysenterie, d'après ses propriétés, *ibid.* Prescrite, pages 54, 56, 70, 78, 86, 89, 92, 107, 116, 132, 163, 166, 181, 318, 352; Tome IV, pages 52, 246, 286, 375, 376, 419, 453, 487, 491, 497.

CAMPÊCHE. (Voyez BOIS DE CAMPÊCHE & DÉCOCTION DE BOIS DE CAMPÊCHE.)

CAMPÊCHE : substance végétale, concrète, très-légère, blanchâtre, transparente, d'une odeur très-forte, d'une saveur piquante, un peu amère, mêlée d'une sensation de fraîcheur; inflammable à la manière des huiles essentielles, très-volatile, qui se dissout facilement par l'esprit-de-vin, & qui brûle même dans l'eau. Par toutes ces propriétés le camphre ressemble parfaitement aux résines; mais il en diffère essentiellement, en ce qu'étant exposé au feu, dans des vaisseaux clos, il se sublime en entier, sans éprouver de décomposition, sans laisser aucun résidu charbonneux, ni d'aucune autre espèce. Tout le camphre, qui est dans le commerce, nous vient des Indes & du Japon. On le retire d'une espèce de laurier qui croît abondamment dans l'Isle Borneo. Le camphre, immédiatement après avoir été retiré de l'arbre qui le fournit, est chargé de plusieurs impuretés qui le salifient; on le nomme, en cet état, camphre brut. Les Hollandois, qui en font le principal commerce, le purifient chez eux, en le sublimant dans des espèces de matras de verre. Le camphre s'emploie, ou pur, ou dissous dans des liqueurs, telles que l'eau-de-vie, l'esprit-de-vin, &c. (Voyez EAU-

DE-VIE CAMPHRÉE, ESPRIT-DE-VIN CAMPHRÉ.) Le camphre purifié coûte quinze sols l'once.

Prescrit, Tome II, pages 97, 161; Tome III, 39, 79, 132, 305, 308, 342, 390, 424, 517, 523, 530, 533, 556; Tome IV, page 276, note.

CAMPHRÉ, *camphrée*, épithete qu'on donne aux médicaments, aux liqueurs, dans lesquels on a fait entrer du camphre, ou auxquels on a communiqué l'odeur du camphre. (Voyez EAU-DE-VIE CAMPHRÉE.)

CAMPS, (De quelle importance est la propreté dans les) Tome I, page 280.

CANAL. Ce mot signifie, en général, un instrument long & creux, qui sert à conduire les fluides : c'est dans ce sens qu'on donne le nom de canaux à tous les vaisseaux du corps humain, ainsi qu'à quelques conduits particuliers, tels que les suivants :

CANAL CHOLÉDOQUE, nom que porte le canal commun de la bile, qui communique avec le *duodenum*.

CANAL HÉPATIQUE. (Voyez ce que c'est, Tome I, page 139, dans le courant de la note.)

CANAL INTESTINAL, ou *conduit intestinal*; nom qu'on donne quelquefois à toute la longueur des boyaux ou intestins, renfermés dans le bas-ventre. (Voyez INTESTINS.)

CANAL THORACHIQUE. (Voyez ce que c'est, Tome I, dans le courant de la note, page 110.)

CANAL DE L'URETRE, ou simplement *uretre*. (Voyez ce dernier mot.)

CANCER, (du) Tome III, pages 438—462.

CANCER OCCULTE. *Idem*, page 448. Ses symptômes, page 450.

CANCER OUVERT. *Idem, ibid. & 451.*

CANELLE, écorce d'une odeur très-agréable, connue de tout le monde, pour l'usage qu'on en fait dans la cuisine. On la tire d'un arbre que LINNÉ appelle *Laurus foliis ovato-oblongis, trinervis, basi nervos unientibus*. C'est-à-dire ; Laurier à feuilles d'un ovale alongé, qui ont trois nervures ou côtes qui se réunissent à la base de chaque feuille. Il croît dans l'Isle de Ceylan, &c.

Selon VAN-SWIETEN, la canelle est le plus excellent des aromates. On doit préférer la poudre de cette écorce à toutes les autres préparations qu'on peut en faire, telles que l'*Huile essentielle de canelle*, l'*Eau distillée* ou l'*Esprit de canelle* : remedes qui, quoique très-odorants, sont cependant

très-inférieurs, parce que la vertu corroborative reste, après la distillation, dans le résidu de la canelle, & ne monte pas dans l'alambic, avec la partie odorante. (Voyez *Aphorismes de Chirurgie*, traduits par M. LOUIS, Tome IV, page 87.)

La canelle fine coûte vingt-quatre sols l'once; & lorsqu'elle est en poudre, trente sols.

Prescrite, Tome II, pages 181, 339, 443, 450; Tome III, pages 45, 46, 54, 135, 160, 166, 320, 371; Tome IV, pages 256, 489, 526.

CANELLE BLANCHE, ou *Ecorce de Winter*. Nous donnons la même dénomination à ces deux écorces, quoiqu'elles viennent d'arbres différents, pour nous conformer au langage des Apothicaires, qui, ne pouvant se fournir que difficilement d'écorce de Winter, appellent de ce nom la canelle blanche, qui paroît être plus commune. Heureusement que la méprise ne peut être fort dangereuse, ces deux écorces étant aromatiques à un degré à-peu-près égal, & possédant à-peu-près les mêmes vertus. La canelle blanche, celle qu'on trouve chez nos Apothicaires, est roulée en tuyaux, plus gros que la canelle fine ordinaire, oblongs, dépouillés de leurs pellicules extérieures, d'un jaune un peu brun au dehors, & blanchâtre en dedans; d'un goût qui tient un peu de la canelle, du gingembre & du clou de girofle, d'une odeur un peu pénétrante. On la tire du tronc & des branches d'un arbre que SLOANE, dans les *Transactions philosophiques*, appelle, *Arbor baccifera, laurifolia, aromatica, fructu viridi*; c'est-à-dire, *Arbre qui porte des baies, dont les fleurs ressemblent à celles du laurier, & dont le fruit est verd*. Cet arbre naît dans les lieux humides, dans les forêts. On le trouve à la Jamaïque & dans plusieurs autres Isles de l'Amérique. Elle coûte six sols le gros.

Prescrite, Tome II, pages 53, 314; Tome III, pages 212, 286.

CANTHARIDES, ou *Mouches Cantharides*, insecte du genre des scarabés, dont la couleur est d'un beau verd doré, tirant quelquefois sur l'azur. Leurs aîles sont très-éclatantes; leur saveur paroît d'abord légère, mais bientôt elle devient âcre & caustique; leur odeur est très-désagréable, lorsqu'elles sont récentes; elles la perdent lorsqu'on les garde quelque temps. On voit de ces mouches, qui ont un pouce de longueur: d'autres sont plus petites, & n'ont que sept à huit lignes. On préfère ordinairement ces dernières, parce qu'elles passent pour être plus âcres. On trouve des cantharides dans

les environs de Paris, mais moins que dans les pays chauds, tels que l'Italie & l'Espagne. Elles se plaisent sur les frênes, les troènes, les peupliers, & sur plusieurs plantes, telles que la cynoglosse, &c. On doit les choisir entières, nouvelles, & qui ne commencent pas à se réduire en poussiere. On les met en poudre avant de les employer, & les Apothicaires les vendent, en cet état, quinze sols l'once.

CANTHARIDES. (Voyez ACCIDENTS causés par les)

CAPILLAIRE COMMUN, ou noir. *Adiantum foliis longioribus, pulverulentis, pediculo nigro*, C. BAUH. *Adiantum nigrum*, J. BAUH. *Filicula, quæ adiantum nigrum officin.* TURNEF. *Asplenium adiantum nigrum, frondibus subtripennatis, foliis alternis, pinnis lanceolatis, incisoferratis*, LINN. C'est-à-dire, Capillaire à feuilles longues, couvertes de poussiere, dont le pédicule est noir, selon C. BAUHIN. Capillaire noir, selon J. BAUHIN. Petite fougere, appelée Capillaire noir des Boutiques, selon TOURNEFORT. Cétérac-Capillaire noir, dont les feuilles sont à trois ailes, ayant des folioles alternes, également ailées, lancéolées, découpées, selon LINNÉ. Cette plante est de la seizieme classe, premiere section, septieme genre de TOURNEFORT; de la cryptogamie des fougères de LINNÉ, & de la cinquieme famille des fougères d'ADANSON.

Cette espece de capillaire croît dans les lieux humides & ombrageux, dans les terrains pierreux, contre les murailles, au bord des fontaines, & dans l'intérieur des vieux puits. Sa racine est un amas confus de fibres rameuses & déliées. La plante n'a point de tige; son port consiste en plusieurs feuilles radicales, qui s'élevent à la hauteur d'environ un pied, portées par de longues queues, sillonnées dans toute leur longueur: ces feuilles sont vertes en-dessus, marquées en-dessous d'une ligne rougeâtre, qui s'étend depuis la base de la queue jusques vers le milieu de la feuille. Les fleurs sont rangées par paquets sur le dos des folioles: elles ressemblent à une poussiere rousse. Les feuilles sont d'usage.

Prescrit, Tome II, page 130, dans le courant de la note; Tome IV, page 191.

CAPILLAIRE DE CANADA. *Adiantum fruticosum Brazilianum*, C. BAUH. *Adiantum Americanum*, TURNEF. C'est-à-dire, Capillaire, arbrisseau du Brésil, selon CASP. BAUHIN. Capillaire d'Amérique, selon TOURNEFORT.

Les feuilles de ce capillaire ressemblent beaucoup à celles du capillaire commun. On nous en envoie quelquefois du Canada & du Brésil, où il est si commun, qu'on s'en sert, au lieu de foin, pour emballer les marchandises. Mais nous conseillons d'employer le capillaire commun, crainte d'être trompé. Il entre dans la *Décoction pectorale* (Voyez ce mot.)

CAPILLAIRE DE MONTPELLIER, ou *vrai Capillaire*, ou *Cheveux de Vénus*. *Adiantum foliis coriandri*, C. BAUH. *Adiantum*, sive *Capillus Veneris*, J. BAUH. *Adiantum Capillus Veneris*, LINN. C'est-à-dire, *Capillaire de feuilles de coriandre*, selon C. BAUHIN. *Capillaire*, ou *Cheveux de Vénus*, selon J. BAUHIN. *Capillaire-Cheveux de Vénus*, selon LINNÉ.

Cette espèce de capillaire, qui croît sur-tout en Languedoc & en Provence, est très-basse, rampante; ses folioles sont très-petites. La fructification, qui est en-dessous, représente, vue au microscope, des coquilles; les côtes des feuilles sont longues, menues, d'un noir rogeâtre, luisant, & ne ressemblant pas mal à des cheveux, lorsqu'elles sont dépouillées de leurs petites feuilles. C'est de cette espèce de capillaire qu'on prépare le sirop qui porte ce nom.

Prescrit, Tome II, page 130, dans le courant de la note; Tome IV, page 191.

CAPSULE, bourse, étui, poche: c'est ainsi qu'on appelle l'enveloppe membraneuse des articulations, nommée pour cette raison, capsule articulaire. L'enveloppe de la veine-porte se nomme capsule de Glisson. L'enveloppe des vésicules séminales s'appelle capsule séminale, &c.

CARDAMOME. (*Petit*) C'est un fruit desséché, ou une gouffe membraneuse, longue d'environ cinq lignes, triangulaire, plus pointue vers son pédicule, cannelée, dont l'écorce est mince, s'ouvrant par ses trois angles dans sa maturité; partagée le plus souvent en trois loges, par le moyen de petites membranes qui se déchirent facilement: chaque loge contient deux rangs de graines angulaires, ridées, d'un jaune roussâtre, blanches en-dedans, âcres, amères, aromatiques, & tenant de l'odeur du camphre. On nous apporte le cardamome des Indes Orientales. On lui donne l'épithète de petit, pour le distinguer des deux autres espèces, dont l'une s'appelle grand cardamome, & l'autre moyen cardamome: mais comme ils ne sont d'usage que dans quelques

compositions officinales, nous n'en dirons rien. Le petit cardamome coûte trois sols le gros.

Prescrit, Tome II, pages 134, 458; Tome III, page 286.

CARDIA : nom que porte l'orifice supérieur de l'estomac. (Voyez Tome III, page 281.)

CARDIALGIE (de la) & du *Soda*, ou *Fer chaud*, Tome III, pages 281—286.

CARIE. La carie est aux os ce que l'ulcere est aux parties molles : c'est une solution de continuité dans un os, avec perte de substance, causée par une matiere âcre & corrosive.

CARMINATIFS. D'après leur étymologie, les carminatifs seroient des remedes qui dissiperoient les douleurs, comme par enchantement; mais on n'en rencontre pas souvent de cette espece; & s'il y en a qui quelquefois réussissent de cette maniere, ils ne peuvent être que de la classe des *antispasmodiques*. (Voyez ce mot.) Cependant on n'appelle point ces derniers carminatifs. On a affecté cette épithete à des remedes proprement stomachiques, qu'on emploie contre les vents de l'estomac & des intestins.

Les carminatifs prescrits, Tome III, pages 286, 349. Quels sont les carminatifs les plus vantés, page 366, & note.

CARNOSITÉ : nom qu'on donne à une excroissance charnue, qu'on croit s'engendrer dans le canal de l'uretère.

Ce qu'il faut faire lorsque les carnosités occasionnent la suppression ou la rétention d'urine, Tome II, page 470; la dysurie, Tome IV, page 48. Les *Bougies* (Voyez BOUGIES de M. DARAN.) guérissent les carnosités, pages 33, 48.

CARONCULÉ. Ce mot signifie une petite portion de chair; mais il s'applique d'une maniere plus spéciale à quelque petite partie du corps, sur-tout à deux petites éminences situées, l'une à droite, l'autre à gauche, au grand angle de l'œil, & qui séparent les deux points lacrymaux. Ces deux petites éminences s'appellent *caroncules lacrymales*. (Voyez ŒIL.)

CAROTIDES : nom que portent deux arteres du cou, placées, l'une à droite, l'autre à gauche, dont l'office est de porter le sang de l'aorte au cerveau & aux parties externes de la tête.

CAROTTE. Racine légumineuse, trop connue pour qu'il soit nécessaire de la décrire.

Prescrite, Tome II, page 475; Tome III, page 460, 461, note; Tome IV, page 235.

CAROTTE SAUVAGE, *Pastenade. Daucus vulgaris*, TURNER. *Pastinaca tenuifolia, sylvestris, Diosc. vel Daucus officinar.* C. BAUH. *Pastinaca sylvestris*, J. BAUH. C'est-à-dire, *Carotte commune*, selon Tournefort. *Panais sauvage à petites feuilles, de Dioscoride*, ou *Carotte des Boutiques*, selon C. BAUHIN. *Panais sauvage*, selon J. BAUHIN.

Cette plante, qui se trouve dans les prés & le long des chemins, en abondance, ressemble au panais; mais sa racine est plus petite, plus âcre. Ses tiges sont égales pour la hauteur, cannelées, velues, remplies de moëlle, branchues. Ses feuilles sont très-découpées, d'un verd foncé, velues en-dessous. Ses fleurs sont disposées en parasol, blanches; quelquefois, & même assez souvent, la petite fleur du milieu est rouge. A ces fleurs succèdent des fruits arrondis, composés de deux semences cendrées, cannelées, garnies & environnées de poils, d'une odeur pénétrante. Les semences sont les parties de cette plante qui sont d'usage.

Prescrite, Tome II, page 481.

CARREAU, (du) Maladie des enfants, Tome IV, pages 311—313.

CARRIERS. Exhalaisons pernicieuses auxquelles ces Ouvriers sont exposés. Moyens de les prévenir, Tome I, pages 97 & suivantes.

CARTAME. (Voyez SAFRAN BATARD.)

CARTILAGE : partie solide du corps, blanche, polie, uniforme, flexible & élastique; moins compacte que les os, mais plus dure. La plupart des cartilages s'ossifient & deviennent des os, avec l'âge. Il y en a d'autres qui restent toujours cartilages : tels sont ceux du nez, &c.

CASCARILLE, *Chacril* : nom que porte une écorce roulée sur elle-même, de l'épaisseur d'une ou deux lignes : elle est d'une couleur blanchâtre & cendrée à l'extérieur; mais intérieurement elle est d'une couleur semblable à la rouille de fer. Son odeur est aromatique & assez agréable; sa saveur est également aromatique & amère : on nous l'apporte de l'Amérique méridionale, sur-tout du Paraguay & du Pérou. On en trouve aussi dans la Nouvelle-Espagne & dans les Isles de Bahama. On ne connoît pas bien certainement quelle est l'espece d'arbre dont on la tire. Quelques Auteurs pensent que la cascarille est l'écorce d'un arbre décrit par

CATESBY, dans son *Histoire Naturelle de la Caroline*, &c., & nommé *Ricinoides, elæagni folio*.

CASSE, ou *Casse solutive* : c'est un fruit, ou une gouffe cylindrique, longue d'un pied & demi, & grosse environ d'un pouce. Elle est couverte d'une écorce ligneuse, mince & assez dure, dont la couleur est à l'extérieur d'un brun tirant sur le noir, & jaune en-dedans : elle est partagée en petites loges par des membranes placées transversalement, & parallèles les unes aux autres, dures comme du bois, & minces : elles contiennent une moëlle noire, molle, mielleuse, d'un goût douceâtre, joint à un peu d'âcreté, qui cache une graine ovulaire, aplatie, dure, jaune & luisante.

Il faut préférer la casse d'Alexandrie ou d'Égypte à celle qui vient d'Amérique, parce que cette dernière est âcre & désagréable au goût. Il faut choisir les gouffes qui sont pesantes, nouvelles, pleines, qui ne résonnent point, ou dont les graines ne font point de bruit lorsqu'on les agite ; exemptes d'odeur aigre, lorsqu'on les casse, & qui ne sentent, ni le chanci, ni la cave, parce que certains Marchands ont coutume de les conserver à la cave, où ils les couvrent de sable, & les arrosent avec de l'eau, afin qu'elles paroissent plus pleines & plus nouvelles ; mais elles s'y aigrissent bientôt, & s'y moisissent.

On ne fait usage que de la moëlle, qu'on appelle encore pulpe. On jette les pepins, l'écorce & tout ce qui est solide.

L'arbre qui fournit la casse, & qui ressemble assez à notre noyer, est originaire de l'Égypte & des Indes Orientales, d'où il a été porté en Amérique ; mais, comme nous l'avons déjà dit, la casse d'Amérique, quoique les bâtons ou gouffes soient plus gros, n'est pas aussi bonne. La casse en bâtons coûte trente sols la livre & dix sols l'once.

Prescrite, Tome I, pages 227, 388 ; Tome III, pages 55, 478, 485 ; Tome IV, pages 224, 286.

CASSIS, *Cassier des Poitevins, Groseiller noir. Grossularia olens, ribes nigrum dicta, officinarum. Grossularia non spinosa, fructu nigro majore, C. BAUH. & TURNER. Ribes nigrum folio olente, J. BAUH. Ribes nigrum, inerme, LINN. C'est-à-dire, Groseiller odorant, dit Groseiller noir des Boutiques, Groseiller sans épines, à gros fruit noir, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. Groseiller noir, dont la feuille est odorante, selon J. BAUHIN. Groseiller noir sans épines, selon LINNÉ.*

Tout le monde connoît le Cassis ; nous sommes dispensés

d'en donner la description. D'ailleurs, M. BUCHAN n'en conseille que le fruit, qu'on connoît encore mieux. (Voyez Tome II, page 326.)

**CASSONADE**, *Sucre terré* : sucre qu'on obtient en purifiant le sucre brut, ou la moscouade, & en la dépouillant des parties parenchimateuses & grossières qui peuvent être restées après le premier travail qu'a essuyé le suc des cannes. La cassonade a une apparence saline : elle est blanche ; sa saveur est douce, & même davantage que celle du sucre plus raffiné. Son odeur approche un peu de celle de la violette. Le nom de cassonade lui vient de ce que les Portugais, qui, les premiers, l'ont apportée en Europe, la mettoient dans des caisses, qu'ils appellent casses.

Prescrite, Tome I, page 115 ; Tome II, pages 349, 373 ; Tome III, pages 109, 119.

**CASSONADE ROUGE** : cette cassonade, qui se prend quelquefois en lavement, est l'eau-mère, ou la matière sirupeuse qu'on sépare, en purifiant la cassonade. Elle est pulvérulente, grasse, humide, d'un brun noir, jamais rouge : aussi ne peut-on deviner pourquoi on lui a donné cette épithète. Elle coûte deux sols l'once.

**CASTOREUM**, *Castor* : c'est une substance dure, friable, résineuse & inflammable ; d'une couleur brune, d'une saveur âcre, & d'une odeur désagréable. Tandis qu'elle est encore fluide, elle est contenue dans des poches membraneuses qui se trouvent dans le ventre du castor. C'est en la tenant longtemps exposée à la fumée, qu'on lui fait acquérir la dureté qu'elle a : c'est un puissant antispasmodique. Je ne dois pas manquer, dit M. LIEUTAUD, d'observer que le castoreum passe, avec fondement, pour le meilleur correctif de l'opium. Le castoreum en poudre coûte dix-huit sols le gros.

Prescrit, Tome II, pages 160, 161, note ; 376, 377, 450 ; Tome III, pages 305, 342, 360, 387, 388, 389 ; Tome IV, page 276, note.

**CATAPLASME**. On donne ce nom à une espèce de remèdes externes, de consistance molle, semblables à la bouillie, qui est elle-même un excellent cataplasme. Ils sont composés de farine, de feuilles, de racines, &c., d'onguents, d'emplâtres, d'infusions, de décoctions, de lait, d'eau, &c. « Les » cataplasmes possèdent peu ou point de vertus supérieures » à la bouillie, qui peut les remplacer dans la plupart des cas. » Leurs principales vertus sont d'être résolutifs & suppura- » tifs ; & comme, à cet égard, ils peuvent être utiles dans » quelques

» quelques circonstances, nous allons en décrire de chaque  
» espece. » ( M. B. )

CATAPLASMES ADOUCISSANTS. ( Voyez CATAPLASMES  
DE MIE DE PAIN ET DE LAIT. )

CATAPLASMES DE BIÈRE *aigrie*, recommandés, Tome IV,  
page 412.

CATAPLASMES DE MIE DE PAIN ET D'EAU. Avantages  
qu'ils ont, dans certains cas, sur ceux de mie de pain & de  
lait, Tome IV, pages 368, 380.

CATAPLASMES DE MIE DE PAIN ET D'EAU VÉGÉTO-  
MINÉRALE DE GOULARD, prescrits, Tome IV, pages 16,  
35, 37, 39, 51.

CATAPLASMES DE MIE DE PAIN ET DE LAIT, prescrits,  
Tome II, pages 227, 235, 303, 312, 313, 331, 332, 382,  
441, 446, 471; Tome III, pages 19, 78, 86, 412, 537;  
Tome IV, pages 16, 35, 37, 39, 51, 195, 275, 336, 337,  
339, 341, 368, 373, 375, 376, 380, 439.

CATAPLASMES DE MIE DE PAIN ET DE VINAIGRE, pres-  
crits, Tome IV, pages 375, 389.

CATAPLASME DE MOUTARDE ET DE RAIFORT. ( Voyez  
SINAPISME. )

CATAPLASME D'OIGNON. ( Voyez CATAPLASME MATU-  
RATIF. )

Prescrit, Tome II, pages 178, 179, 226, 293; Tome III,  
page 86; Tome IV, pages 329, 336.

CATAPLASME DE THÉRIAQUE.

Prenez de *thériaque de Venise*, } six gros;  
de *cannelle*, en poudre, } de chaque  
de *clous de girofle*, en poudre, } deux gros;  
d'*huile de menthe*, } six gouttes;  
de *vinaigre*, autant qu'il sera nécessaire pour  
mêler toutes ces substances. Ce cataplasme se fait sans feu, &  
il est préparé aussi-tôt que toutes ces substances sont mêlées.

Prescrit, Tome III, page 350; Tome IV, page 346.

CATAPLASMES ÉMOLLIENTS. ( Voyez-en la recette &  
l'indication, Tome III, page 78. )

Prescrits, Tome III, page 18; Tome IV, pages 39, 42,  
275, 341, 439, 556.

CATAPLASME MATURATIF OU SUPPURATIF.

Prenez de racine de *lis blanc*, } quatre onces;  
de *figues grasses*, } de chaque une once;  
d'*oignons crus* écrasés, }  
d'*onguent basilicum* jaune, } deux onces;

Tome V.

G

de galbanum, demi-once ;  
de farine de graine de lin, quantité suffisante.

Faites bouillir la racine, les oignons & les figes dans une quantité d'eau suffisante ; alors triturez, & ajoutez les autres ingrédients ; formez, avec le tout, un cataplasme moller. On peut dissoudre le galbanum dans un jaune d'œuf, avant de le joindre aux autres ingrédients. Lorsqu'il est nécessaire de faciliter la suppuration, ceux qui peuvent faire les frais de ce cataplasme, & prendre la peine de le composer, peuvent en faire usage. Mais, moi, je puis assurer que, dans ce cas, je n'ai jamais rien trouvé de supérieur à la bouillie, ou au cataplasme de mie de pain & de lait, auxquels on ajoute une quantité suffisante d'oignons, soit cuits, soit crus, & qu'on adoucit avec un peu d'huile, ou du beurre frais. (M. B.)

Prescrit, Tome II, pages 178, 181, 234, 293, 294, 425 ;  
Tome IV, page 37.

#### CATAPLASME RÉSOLUTIF.

Prenez de farine d'orge, six onces ;  
de feuilles fraîches écrasées de ciguë, deux onces ;  
de vinaigre, quantité suffisante.

Faites bouillir la farine & les feuilles de ciguë dans le vinaigre pendant quelques minutes ; ajoutez deux gros de sucre de plomb. (M. B.)

Prescrit, Tome II, page 313 ; Tome III, pag. 412.

CATARACTE, (de la) Tome III, pages 407—409.

CATHARCTIQUE. Les catharctiques ne sont autre chose que les *purgatifs*. (Voyez ce mot.)

CATHÉRIQUE, épithète qu'on donne aux médicaments qui ont la propriété de consumer les chairs baveuses, & les excroissances fongueuses, qui s'élevent du fond des plaies ou des ulcères ; tels sont l'*alun brûlé*, le *précipité rouge*, &c.

Prescrit, Tome IV, page 45.

CATHÉTER, instrument de Chirurgie, qui n'est autre chose qu'une sonde creuse & recourbée, qu'on introduit dans la vessie, pour en faire sortir l'urine, connoître ses Maladies, y faire des injections, examiner s'il y a une ou plusieurs pierres, & distinguer leur solidité & leur figure. C'est la même chose qu'*algalie*.

Cas où il faut introduire la sonde, Tome II, page 470.  
Dextérité qu'exige l'introduction de la sonde dans la vessie, page 475. Il n'y a que la sonde qui puisse assurer de l'existence

de la pierre dans la vessie, *ibid.* Son usage, prescrit, Tome IV, page 48.

## CATHOLICUM DOUBLE.

Prenez de <i>polypode de chêne</i> ,	huit onces ;
de racine de <i>chicorée</i> ,	deux onces ;
de <i>réglisse</i> ,	une once ;
de feuilles d' <i>aigremoine</i> ,	} de chaque trois onces ;
de <i>scolopendre</i> ,	
de semences de <i>violette</i> ,	deux onces ;
d' <i>eau</i> ,	sept livres.

Faites bouillir pendant un demi - quart d'heure ; passez ; ajoutez, de *sucré*, deux livres & demie.

Alors cuisez en consistance de sirop ; ajoutez encore,

de <i>pulpe de tamarin</i> ,	} de chaque quatre onces ;
d' <i>extrait de casse</i> ,	
de <i>rhubarbe</i> , en poudre,	
de <i>séné</i> , en poudre,	
de <i>réglisse</i> , en poudre,	une once ;
de semences de <i>fenouil</i> ,	une once & demie ;
des <i>quatre semences froides</i> , en pâte,	trois gros.

Délavez la pulpe de tamarins, l'extrait de casse & les quatre semences froides, en ajoutant le sirop ci-dessus, peu-à-peu ; mêlez ensuite les poudres, pour faire du tout un électuaire. Ce remède se vend, tout préparé, quatre sols l'once.

Prescrit, Tome III, page 54.

CAUSTIQUE. On donne ce nom aux substances âcres, corrosives & brûlantes : tels sont le *Feu*, ou le *Fer chaud*, qu'on appelle *Cautere actuel* ; la *Pierre à cautere*, la *Pierre infernale*, le *Sublimé corrosif*, le *Précipité rouge*, l'*Alun calciné*, l'*Eau-forte*, le *Beurre d'antimoine*, l'*Eau phagédénique*, la *Poudre de sabine*, &c.

Prescrit, Tome III, pages 85, 452 ; Tome IV, pages 39, 40, 45, 337, 338, note ; pages 359, 383, 384.

CAUSUS. Voyez ce qu'on doit entendre par ce mot, Tome II, page 65, note.

CAUTERE. On donne indifféremment le nom de cautere aux ulcères artificiels, que l'on fait pour procurer l'écoulement d'une matière morbifique quelconque, & aux instruments avec lesquels on forme ces ulcères. Il importe cependant de les distinguer, les uns n'étant que les effets des autres.

CAUTERE, instrument. Ce n'est autre chose que ce que nous avons appelé *caustique*. (Voyez ce mot.)

**CAUTERE**, fonticule ou écoulement. C'est un petit ulcère artificiel qu'on fait, ou avec la lancette, ou avec la pierre à cauterer, ou avec le fer chauffé. La voie la plus sûre est la lancette; la plus usitée est la pierre à cauterer; mais la plus courte seroit le fer chaud, dont les personnes timides craignent la brûlure: néanmoins il mérite la préférence sur les autres, pour ses effets, sur-tout dans les cas où il faut une révulsion prompte & momentanée, comme dans l'apoplexie. (Voyez Tome III, page 262.)

Toutes les parties du corps ne sont pas également propres à l'ouverture d'un cauterer: le cou, les bras, les cuisses, les jambes en sont les sièges les plus ordinaires. Nous ne décrirons pas la manière de faire le cauterer; elle exige des connoissances anatomiques, qu'il n'est pas dans notre plan de communiquer. Dès qu'on l'aura jugé nécessaire, il faut appeler un Chirurgien, ou toute autre personne exercée dans ces sortes d'opérations, qui prescrira la manière de le panser & de l'entretenir. Tout ce que nous nous permettrons de dire, c'est qu'un cauterer exige une grande propreté; qu'il faut changer de linge toutes les fois qu'on le panser, & qu'il faut le panser régulièrement deux fois par jour, à moins que quelque raison ne borne les pansemens à un seul, comme il arrive quelquefois, & dont un homme de l'Art peut seul décider. Il ne faut jamais se presser de fermer un cauterer. Les personnes d'un certain âge, doivent le garder toute leur vie. Il n'y a guere que les enfants chez lesquels on puisse laisser sécher les cauterers; encore ce ne peut-il être qu'une couple d'années après qu'ils sont guéris de la Maladie pour laquelle on les avoit ouverts. Il est cependant des cas où on peut & on doit les fermer, même chez les adultes; c'est lorsque l'effet n'a pas répondu à l'intention, qu'ils n'ont pas guéri la Maladie, ni même soulagé, comme il arrive quelquefois, sur-tout lorsqu'ils sont faits inconsiderément.

Avantages qu'on a retirés du cauterer dans une peste, Tome I, page 227. Prescrit, Tome II, pages 139, note; 303, 316, 360, 438, note; 447; Tome III, pages 67, 71, 86, 92, 137, 147, 163, 181, 213, 230, 232, 247, 248, 250, 262, 267, 305, 306, 308, 318, 335, 336, 372, 403, 405, 415, 421, 427, 433, 453, 455, note; 461; Tome IV, pages 150, 152, 255, 271, 277, 302, 307, 311, 378, 381, 383, 550.

**CAUTERE ACTUEL.** (Voyez CAUSTIQUE.)

Prescrit, Tome III, page 262; Tome IV, page 359.

**CÉCITÉ.** C'est la même chose que *Goutte-seraine*.  
(Voyez GOUTTE-SEREINE.)

**CÉINTURE,** (Avantages d'une large) ferrée autour des lombes, dans le diabetes, Tome II, page 458; dans l'incontinence d'urine chez les vieillards, page 461; dans les crampes & les convulsions de l'estomac, Tome III, page 390.

**CÉINTURE MERCURIELLE :** c'est un morceau de cuir, de linge, de drap, de coton, ou d'autre étoffe, qui enveloppe du mercure, & qu'on attache, en forme de topique, autour des reins, souvent au préjudice des malades. (Voyez Tome III, page 221.)

**CÉLERI.** Tout le monde connoît cette plante, qu'on cultive dans les jardins, & qu'on mange en salade, & de plusieurs autres manières. Le céleri n'est autre chose que la plante suivante, blanchie par la culture.

Prescrit en aliment, & regardé comme remède dans la gravelle & la pierre, Tome II, page 475; dans le scorbut, Tome III, pages 198, 199, note.

**CÉLERI SAUVAGE,** ou *Ache*. *Apium palustre & apium officinarum*, C. BAUH. & TURNER. *Apium vulgare, ingratius*, J. BAUH. *Apium graveolens*, LINN. C'est-à-dire, *Ache des Marais & des Boutiques*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Ache commun, désagréable*, selon J. BAUHIN. *Ache qui sent fort*, selon LINNÉ.

La racine de cette plante est blanchâtre, droite, plongée profondément dans la terre, chargée quelquefois de plusieurs têtes. Elle est fibrée, d'une saveur désagréable, âcre & un peu amère, d'une odeur forte, aromatique. Les feuilles, qui s'élevent de la racine, sont nombreuses, cannelées, creuses, & de neuf pouces de longueur : elles sont découpées, & comme composées de deux ou trois paires de petites feuilles, rangées sur une côte, terminée par une feuille impaire. Ces petites feuilles sont larges, dentelées sur leurs bords, partagées en trois découpures profondes, d'un beau verd, lisses, luisantes, succulentes, d'une odeur forte lorsqu'on les presse entre les doigts, d'une saveur âcre & désagréable. Ses tiges sortent en grand nombre de la même racine : elles sont épaisses, cannelées profondément, creuses, hautes, garnies & entourées, de loin en loin, de feuilles semblables à celles qui sortent immédiatement de la racine. Ses fleurs viennent, ou des aisselles des branches, ou à l'extrémité des rameaux ; elles sont disposées en parasols, petites, & en rose blanche :

le calice se change en un fruit, formé de deux petites graines, plates d'un côté, & convexes de l'autre, striées, grisâtres, âcres & aromatiques. L'ache se plaît dans les terrains humides & marécageux, d'où on le tire pour le cultiver dans les jardins & en faire le céleri. Ses graines sont sur-tout d'usage.

Prescrit, Tome III, pages 199, 200, note.

CELLULAIRE. (Voyez TISSU-CELLULAIRE.)

CENDRES COMMUNES, ou *de nos foyers*. Prescrites pour alkaliser la boisson des empoisonnés par des substances minérales, Tome III, page 470; prescrites, Tome IV, page 272.

CENDRES DE GENÊT. (Voyez GENÊT.)

CENDRES GRAVELÉES. On donne ce nom au résidu de la lie & du marc de vin, desséchés & brûlés: c'est un alkali très-fort; & lorsque les matières qui le fournissent, sont brûlées promptement & avec l'attention requise, il est le plus doux de tous ceux qui sont dans le commerce. (Voyez le *Dictionnaire de Chymie*.)

Les cendres gravelées peuvent entrer dans la composition de l'*alkali caustique*. (Voyez ce mot, & Tome II, page 481.)

CENTAURÉE. (Petite) *Centaurium minus*, C. BAUH. & TURNER. *Centaurium minus, flore purpureo*, J. BAUH. *Gentiana Centaurium*, LINN. C'est-à-dire, *petite Centaurée*, selon CASP. BAUHIN & TOURNEFORT. *Petite Centaurée à fleurs pourpres*, selon J. BAUHIN. *Gentiane centaurée*, selon LINNÉ. Cette plante est de la deuxième classe, deuxième section, troisième genre de TOURNEFORT, de la pentandrie digynie de LINNÉ.

Elle croît communément dans les bois, le long des avenues, dans les terres seches & sablonneuses. Sa racine est menue, blanche, ligneuse, fibrée, insipide. Elle pousse des tiges depuis six pouces de hauteur jusqu'à un pied & plus. Ses feuilles sont opposées, deux à deux, petites, étroites, lisses, veinées & d'un verd gai, mais à de grandes distances les unes des autres. Les branches sortent des aisselles des feuilles. Les fleurs naissent au sommet des rameaux, en forme de bouquet, d'une belle couleur pourpre, d'une seule pièce, en entonnoir partagé en cinq parties. Le pistil se change en un fruit long d'un demi-pouce, cylindrique, membraneux, à deux loges, qui s'ouvrent en deux portions, & qui contiennent des graines très-menues. Elle fleurit en Juillet, &

Donne des fleurs jusques vers la fin de l'automne. On observera que ces fleurs ressemblent assez à celles de l'œillet de poëte, pour l'aspect & la couleur, qui est cependant moins foncée. Les sommités fleuries de la petite centaurée, sont d'un grand usage en Médecine.

Prescrite, Tome II, pages 41, 62, note; 136, 443; Tome III, pages 107, 167, 197.

CÉPHALALGIE. C'est un des maux de tête. (Voyez MAUX DE TÊTE.)

CÉPHALÉE. Autre mal de tête. (Voyez MAUX DE TÊTE.)

CÉPHALIQUE, épithete qu'on donne aux remedes dont on fait usage dans les Maladies de la tête. On donne encore ce nom à une veine du bras, parce qu'on croyoit que la saignée, faite à cette veine, enlevoit les douleurs de la tête.

CÉRAT DE TURNER. (Voyez ONGUENT DE CALAMINE.)

CÉRÉBRALES. (Affections) Nom générique des Maladies qui affectent le cerveau.

CERFEUIL, plante potagere, trop connue pour avoir besoin d'une description. Les Botanistes l'appellent *Chærophyllum sativum*, C. BAUH. & TURNER. *Chærophyllon*, J. BAUH. C'est-à-dire, *Cerfeuil cultivé*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Cerfeuil*, selon J. BAUHIN.

Prescrit, Tome III, pages 230, 273.

CERVEAU. Nom qui porte toute la masse médullaire qui remplit le crâne, parce qu'en général elle paroît blanche comme de la cire.

CERVELET, ou petit *Cerveau*: c'est le nom de la masse médullaire qui occupe la région postérieure & inférieure du crâne.

CERVELLE, terme peu usité par les Médecins. Il signifie la même chose que cerveau.

CÉRUMEN, *Cire*, ou *humeur cérumineuse de l'oreille*. Tout le monde connoît cette matiere qui suinte dans l'oreille, & qu'on est forcé de retirer de temps en temps, parce que, si elle étoit trop abondante, elle empêcheroit d'entendre; & si elle étoit trop dure, elle occasionneroit des douleurs dans l'oreille, Tome III, page 83. Ce qu'il faut faire dans le mal d'oreille qui est dû à cette derniere cause, page 85.

CÉRUSE, *blanc de plomb*: c'est une espece de rouille blanche, ou de chaux de plomb, qu'on obtient par le moyen du vinaigre. Préparée pour l'usage de la Médecine, la céruse

est en masse blanche, ressemblante à des morceaux de blanc d'Espagne, ou de craie, avec laquelle on la falsifie quelquefois. Elle marque comme la craie; mais elle est beaucoup plus pesante, & son poids seul suffit pour la faire reconnoître.

CESSATION DES RÉGLES, ( de la ) Tome IV, pages 149—152.

CÉTÉRAC, *Herbe dorée, Daurade, Dauradille, &c. Asplenium sive Ceterach*, J. BAUH. & TURNER. *Ceterach officin.*, C. BAUH. *Asplenium Ceterach, frondibus pinnatifidis, lobis alternis confluentibus*, LINN. C'est-à-dire, *Asplenium Cétérac*, selon J. BAUHIN & TOURNEFORT. *Cétérac des Boutiques*, selon CASP. BAUHIN. *Asplenium Cétérac à feuilles découpées en ailes, & dont les lobes sont alternes*, selon LINNÉ. Cette plante est de la septième classe, première section, huitième genre de TOURNEFORT; de la cryptogamie des fougères de LINNÉ; de la cinquième famille des fougères, section première d'ADANSON.

Le cétérac aime les climats chauds : il se trouve sur-tout en Languedoc, en Italie & en Espagne. On en voit cependant aux environs de Paris. Sa racine, très-touffue & filamenteuse, pousse un grand nombre de feuilles en rond, longues de trois pouces, sinueuses & onduées presque jusqu'à la côte, qui est ronde & dure. Ses feuilles sont lisses & vertes en-dessus, couvertes en-dessous de petites écailles, entre lesquelles s'élevent des amas de capsules sphériques, qui contiennent une poussière semblable à celle des fougères, mais plus foncée, & qui, lorsqu'elles sont exposées au soleil, les fait paroître comme dorées. Cette plante se plaît dans les masures & les rochers. Ses feuilles s'emploient comme celles des capillaires, & aux mêmes usages.

Prescrit, Tome II, page 131, note.

CHAGRIN, ( du ) considéré comme cause de Maladie; Tome I, pages 321—324. Il est en notre pouvoir de diminuer les impressions du chagrin, Tome III, pages 397, 398. Traitement de la courbature causée par le chagrin, Tome IV, pages 525—526.

CHAISE FUMIGATOIRE, machine propre à donner les fumigations mercurielles dans les Maladies vénériennes, & dont on doit l'invention à M. LALOUETTE, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris. Cette machine est une espèce de boîte, en quarré long, dans laquelle le malade est

enfermé & assis sur un siège percé, & mobile au moyen de crémaillères, lequel siège peut être haussé & baissé, à raison de la taille plus ou moins grande des malades. Le plancher qui est dessous, est percé d'un trou carré, pour recevoir le fourneau dans lequel on jette la préparation mercurielle, dont on fait la fumigation. Au niveau de ce plancher, à l'un des côtés de la boîte, est une ouverture à coulisse, par laquelle on jette sur le feu ce remède en poudre. Au haut de la boîte est aussi une ouverture à coulisse pour le passage du cou, laquelle étant fermée par le pieu qui s'y ajuste, laisse la tête en-dehors. Pour que la vapeur soit retenue plus longtemps dans la boîte, on observera d'entourer le cou du malade d'une serviette ferrée légèrement.

Ceux qui voudront plus de détail sur cette machine, consulteront les Planches que M. LALOUETTE en a fait graver, & qu'il a publiées à la fin de son Ouvrage, cité Tome IV, page 74, note 13.

**CHALEUR.** Degré de chaleur que doit avoir la chambre du malade dans la fièvre, Tome II, page 25; que doit avoir l'eau des bains de pieds, page 352; que doivent avoir les tisanes, & autres boissons, dans les inflammations des viscères; telles que celles de l'estomac, du foie, de la rate, &c., page 425. Dangers de l'application subite de la chaleur, quand on a très-froid, Tome IV, page 480. L'application subite de la chaleur sur une partie très-froide, est la cause la plus commune des maux d'aventure, des engelures, &c., page 484.

**CHAMBRE.** La chambre à coucher doit être grande & bien aérée, sur-tout celle des enfants, Tome I, pages 79, 218. Il ne faut pas souffrir qu'il y ait beaucoup de monde dans la chambre des malades, Tome II, page 25. Manière de la rafraîchir, pages 72, 173, 174; de la purifier avec les acides, pages 174, 200. Circonstances qui demandent qu'elle soit un peu obscure, pages 300, 309. Dangers des chambres trop chaudes dans le rhume, page 352; de coucher dans de petites chambres où il y a du feu, Tome IV, page 461.

**CHAMPIGNON.** Nom que l'on donne aux chairs fongueuses qui s'élevent sur les bords & dans le fond de certains ulcères, & que l'on brûle avec les *caustiques*.

**CHAMPIGNONS VÉNÉNEUX.** La multiplicité des individus de ce végétal, l'existence presque éphémère de plusieurs d'entre eux, la facilité avec laquelle d'autres s'alterent, changent

de couleur, de forme, & se corrompent presque aussi-tôt qu'ils sont cueillis; la rareté de quelques espèces, même dans le seul terrain qui les produit: toutes ces circonstances ont rendu cette partie de la Botanique très-obscuré, même chez les meilleurs Auteurs. Une autre raison qui a encore servi à multiplier les difficultés, c'est qu'en donnant la description de chaque espèce, il falloit apprécier ses qualités, puisqu'on s'opiniâtre à les servir sur les tables comme aliments, malgré les accidents & même les malheurs qu'ils occasionnent tous les jours. Il falloit donc distinguer les champignons malfaisants, vénéneux & mortels, d'avec ceux qu'on peut manger en sûreté; ce qui exigeoit un travail d'autant plus long, qu'on ne pouvoit prononcer que d'après l'expérience. M. PAULET, Médecin de la Faculté de Paris, & de la Société Royale de Médecine, a entrepris ce travail, & il a consigné dans le premier Volume des *Mémoires* de cette Compagnie, ses recherches sur la famille des champignons appelés bulbeux. Nous allons donner les caractères généraux de cette famille, & la description des individus les plus communs. Nous renvoyons, pour le reste, à la page 431 & suivantes du premier Volume des *Mémoires de la Société Royale de Médecine*.

Les champignons de la famille bulbeuse se font remarquer, soit par la beauté & la vivacité de leurs couleurs, soit par leur forme, ordinairement très-régulière. Leur caractère essentiel, qui est constant & invariable, consiste en un bulbe ou oignon pulpeux, qui leur sert de racine, & du centre duquel s'éleve un pied ou pédicule, ordinairement droit & taillé presque toujours en quille. Ce bulbe, qui est d'une substance molle, est blanc, rond, uni, égal, implanté plus ou moins profondément dans la terre. Le pédicule, ou, si l'on veut, la tige, est garni en-dedans d'une moëlle ferme qui en occupe toute la capacité.

On doit bien distinguer ces champignons de ceux qui, au lieu d'un bulbe, ont une sorte de racine forte & tubéreuse, pour l'ordinaire brune, inégale, raboteuse, quelquefois ronde, unie, mais toujours ferme, & n'ayant jamais autour d'elle aucun débris de membranes déchirées; ce qui est constant dans les champignons bulbeux.

Ces champignons, en sortant de terre, sont couverts en totalité ou en partie d'une enveloppe ou membrane blanche, qui prend son origine à la partie extérieure du bulbe, & qu'en terme de Botanique on appelle *volva*: on pourroit l'appeller

coëffe. Cette enveloppe ou coëffe est entiere ou brisée. Lorsqu'elle est entiere, elle se déchire net & en un point, ou en plusieurs portions, par l'effort que fait le champignon en sortant de terre. On apperçoit presque toujours quelque morceau de cette membrane, qui reste appliqué à la surface du chapiteau.

Lorsque cette enveloppe est naturellement divisée, (ce qui forme un caractere constant propre à plusieurs especes,) alors le champignon sort de terre, couvert de ces déchirures, qui sont toujours à-peu-près de la même forme & du même arrangement dans tous les individus de la même espece. Les unes ressemblent à des taches blanches, d'autres à des perles, d'autres à des pointes de diamants, &c. Le reste de cette enveloppe se trouve attaché autour du bulbe, en maniere de membrane flottante & déchirée.

Ces champignons sont feuilletés, c'est-à-dire, de la classe de ceux qui ont, à la partie inférieure de leur chapiteau, des membranes ou branches posées verticalement, & arrangées en maniere de dents de peigne, ou plutôt, eu égard au pédicule, en maniere de rayons de roue autour d'un essieu : on les appelle feuilletés.

Indépendamment de l'enveloppe dont on a parlé, ces champignons en ont une autre, ordinairement très-foible, qui recouvre les feuilletés, & qui est attachée en même-temps au pédicule : c'est ce qu'on appelle le voile. Lorsque le champignon s'étale ou se développe, ce voile se détache de la circonférence du chapiteau, & se rabat sur le pédicule, autour duquel il reste attaché. Cette partie porte le nom de collet : par conséquent les champignons bulbeux ont deux sortes d'enveloppes, sont feuilletés & colletés d'une maniere plus ou moins sensible.

Ils croissent presque tous à l'ombre. Leur surface, en général, est plus humide que seche. Il en est de même de leur pulpe ou chair, qui est ordinairement mollasse. La plupart ont une odeur de terre humide, ou virulente, ou nauséuse, qui se manifeste principalement au bulbe : cela n'empêche pas qu'il n'y en ait de très-parfumés. Leur saveur, en général, n'a rien d'agréable, ou qui invite à les manger. Plusieurs sont fades, & d'autres ont une saveur rebutante; mais la beauté de leurs couleurs, ordinairement très-vives, & celle de leur forme, portent souvent à les cueillir, & à les servir sur les tables. Ils sont, en général, plus gros que petits.

Ils ont tous des chapiteaux réguliers, bombés en naissant, & s'applatissant ensuite sans se déformer.

Ces champignons sont, en général, très-suspects, & les accidents qu'ils causent, sont du genre des affections soporeuses, précédés de beaucoup de foiblesse & d'anxiétés : mais lorsque leur action se borne aux premières voies, ou qu'ils n'ont pas été pris en grande quantité, ils produisent le dévoiement ou le cholera-morbus, accompagné de beaucoup d'angoisses. (Voyez Tome III, page 552.)

Les champignons les plus communs de cette famille, sont :

1<sup>o</sup>. Celui que VAILLANT décrit dans son *Botanicum Parisiense*, par cette phrase : *Fungus phalloïdes annulatus sordidè virescens & patulus*, & dont il a donné une figure parfaite, bien supérieure, selon M. PAULET, à celle qu'on voit au Cabinet des Estampes. Ce champignon est d'une hauteur moyenne & bien proportionnée. Il est, pour l'ordinaire, d'une couleur verte en-dessus : sa surface est un peu luisante ; les feuillets & le pédicule sont blancs, ainsi que sa chair. Avant de sortir de terre, il est recouvert de son enveloppe, qui l'embrasse de tous côtés. Dans ce premier état, il ressemble à deux noix posées l'une sur l'autre, & qui seroient recouvertes d'une membrane blanche. Il n'est pas plutôt hors de terre, que cette enveloppe se déchire, comme nous l'avons dit dans les caractères généraux.

Le chapiteau est ordinairement bombé en forme de calotte. Lorsqu'il est bien étalé, sa surface devient quelquefois horizontale ; mais le plus souvent il forme le parasol ouvert : alors il a de deux à trois pouces, & quelquefois quatre pouces de diamètre. Sa substance est assez ferme ; mais quand on la presse un peu fortement, on en fait sortir une humeur aqueuse qui n'a point de mauvais goût. Lorsque ce champignon prend avec le temps une odeur forte & virulente, cette odeur se manifeste sur-tout au bulbe. La substance du pédicule a moins de consistance que celle du chapiteau, dont elle est une continuation : elle est moëlleuse. Lorsque cette moëlle se dissipe, ce qui n'arrive que tard, le pédicule devient creux. Il en est de même du bulbe, qui s'épuise par la perte d'une partie de sa substance : ses feuillets sont disposés autour du pédicule, en forme de rayons de roue, sans y être adhérents : ils sont blancs, tendres, aqueux, entre-mêlés de demi, de quarts & de moindres portions de feuillets, qu'on observe toujours du côté des bords du chapiteau.

Le collet est ordinairement assez marqué pour être aperçu : il est en partie adhérent & collé au haut du pédicule, & en partie flottant & plissé. Lorsque le pied du champignon prend une couleur verte, ce qui arrive quelquefois, cette couleur se communique à la partie externe du collet. L'autre partie, qui touche les feuillettes, se conserve blanche.

Ce champignon croît dans les endroits les plus sombres & les plus humides des bois des environs de Paris; dans les terres légères, sablonneuses, mêlées de débris de feuilles de chêne. On le trouve ordinairement lorsque le temps a été pluvieux, depuis la fin d'Août jusqu'au commencement de Novembre. Alors les bois de Vincennes, de Pantin & de Boulogne en sont couverts.

On observera qu'on trouve souvent deux variétés de ce champignon : l'une au printemps, & l'autre en automne. Celle du printemps est un champignon, pour l'ordinaire, tout blanc, quelquefois teint légèrement en verd au chapiteau. Il est en tout moins fort, moins grand que celui que nous venons de décrire, & a un pédicule plus alongé. On voit bien que c'est le même; mais il semble avorté & venu avant le temps.

La variété qu'on observe au mois d'Août, n'est pas de même. Le champignon qui la forme, est beaucoup plus fort, plus épais que le premier. La couleur du chapiteau est mêlée de jaune & de verd; le reste est d'un beau blanc de lait. Son collet s'efface quelquefois presque entièrement. Il a une odeur forte, virulente, & il prend une odeur cadavéreuse, dix à douze heures après qu'on l'a cueilli.

Du reste, ces deux variétés conservent les mêmes caractères que l'espèce à laquelle elles tiennent, & sont également dangereuses. L'animal auquel on les donne, à la dose d'un seul gros, est environ dix heures sans rien sentir : au bout de ce temps, il éprouve des foiblesses, pousse des cris plaintifs, vomit. Bientôt il ne peut plus se soutenir; il tremble sur ses pieds, se couche, tombe dans l'assoupissement, & meurt.

Il y a plusieurs autres champignons verts, dont la plupart sont bons à manger, & qu'on trouve indiqués dans les Ouvrages de quelques Botanistes; mais aucun de ces champignons n'est, ni bulbeux, ni colleté, ni ne sort d'une enveloppe comme celui-ci.

Le champignon avec lequel il est plus aisé de le confondre, & avec lequel on l'a confondu si souvent aux environs de

Paris, (méprise qui a coûté la vie à une infinité de personnes,) est une variété de champignon de couche, c'est-à-dire, du *fungus campestris albus supernè, infernè rubens*, selon J. BAUHIN, qui est très-commune aux environs de Paris; mais, avec un peu d'attention, il n'est pas possible de s'y méprendre. A la vérité, ces champignons ont, au premier coup-d'œil, quelque ressemblance; ils sont, l'un & l'autre, à-peu-près de la même forme & de la même hauteur: ils croissent souvent au même lieu & dans la même saison: mais le *fungus phalloïdes* sort d'une enveloppe, & le *fungus campestris* n'en sort point. Le premier a un bulbe rond, & l'autre n'en a pas: quelquefois cependant ce dernier a l'extrémité du pédicule un peu arrondie; mais elle est toujours inégale, ferme, raboteuse, sèche, tandis que le bulbe de l'autre est pulpeux, mou, bien arrondi, tendre. Le *fungus campestris* a l'odeur & le goût du cerfeuil: le suspect n'a rien d'agréable. Le premier est d'un blanc de lait, & sec à la surface: l'autre a presque toujours une teinte verte, & sa surface est humide. Le bon conserve long-temps le voile qui couvroit ses feuilles; l'autre le perd presque aussitôt qu'il est né. Celui-ci a presque toujours la tête ronde en naissant, l'autre l'a rarement. Le bon est si délicat, que lorsqu'on le coupe avec la dent, ou qu'on le touche avec le doigt, il jaunit presque sur le champ; ce qui n'arrive jamais à l'autre. Enfin, ce qui ne permet pas de les confondre, c'est la couleur des feuillets: le bon les a toujours de couleur de chair ou de rose tendre, & le mauvais les a constamment blancs.

2°. Le champignon mal-faisant, le plus commun après ceux dont nous venons de parler, est celui qu'on appelle *fausse oronge*; & chez les Auteurs, *Fungus muscas interficiens*, selon C. BAUHIN. *Agaricus muscarius*, selon LINNÉ. *Fungus pileo sanguineo verrucoso, camellis albis, annulo fugaci, pediculo bulbofo*, selon DE HALLER. C'est un très-beau champignon, qui, au sortir de terre, est de couleur de feu, couvert de petites peaux blanches, toutes à-peu-près de la même grandeur, répandues inégalement sur toute sa surface. Quand il est développé, cette couleur de feu s'affoiblit, & devient plus pâle, c'est-à-dire, jaune, particulièrement sur les bords: alors il ressemble un peu à la véritable oronge, dont nous parlerons n°. 4; mais ses feuillets blancs, son pédicule de la même couleur,

ainsi que les taches du chapiteau, ne permettent pas de le confondre avec ce champignon.

Il est très-commun dans les bois des environs de Paris : il a un chapiteau circulaire de cinq à six pouces d'étendue d'un bord à l'autre. Le pédicule monte quelquefois à la hauteur de dix pouces : il en a un de diamètre, sur-tout vers sa base, où il est plus gros : il est par conséquent taillé en quille, cylindrique, & très-droit. Il s'évase un peu à l'endroit de l'insertion des feuillettes, qui sont blancs, très-ferrés, hauts quelquefois de quatre lignes, & dont la tranche est taillée finement en dents de scie. Ses feuillettes sont entre-mêlés de portions de feuillettes, coupés presque à angle droit de la tranche de ceux qui occupent la moitié du diamètre du chapiteau. Ceux-ci se réunissent & s'implantent à une espèce de bourrelet qui cerne le pédicule, sans y être adhérent. Toute la plante est un peu humide, sur-tout lorsqu'elle commence à passer, & après les pluies. La chair a un goût douceâtre. Ce champignon est constamment & décidément dangereux. Nombre de personnes, trompées par les traits de ressemblance avec la véritable oronge, ont été les victimes de cette méprise. M. PAULET en rapporte plusieurs observations. Nous ne décrivons que celle qu'a fournie feu Madame la Princesse DE CONTI, en 1751. Cette Princesse, étant dans la forêt de Fontainebleau, cueillit elle-même de ces champignons, & en fit faire un plat, dont elle mangea plus que ceux qui étoient à sa table. Tous les convives en furent incommodés ; mais la Princesse éprouva les plus grands accidents. Environ deux heures après le dîner, elle eut des foiblesses, des anxiétés, des envies de vomir, & resta plusieurs heures sans connoissance, assoupie, & dans un état qui fit craindre pour sa vie. L'émétique, dont elle prit jusqu'à vingt-sept grains, les huileux, la thériaque, furent d'abord administrés, mais inutilement ; le poison étoit toujours dans le corps. Il n'y eut qu'une forte décoction de tabac en lavement, qui lui fit rendre les champignons, & qui la sauva. Je tiens, continue M. PAULET, ces détails de feu Madame la Princesse DE CONTI elle-même, à qui je présentai, peu de temps avant sa mort, cette espèce de champignon, dessiné & peint : elle le reconnut très-bien.

Son poison paroît cependant moins fort & moins actif que celui du *fungus phalloïdes*, &c. ; (voyez ci-dessus, n°. 1.) mais il tue ; & il ne se passe pas d'années qu'il ne produise des accidents à Paris & dans les environs.

3°. Il est un autre champignon mal-faisant, que les habitants de la campagne appellent oronge tannée : on le trouve au pied des châtaigniers, dans les terres rougeâtres, & comme tannées par les débris des écorces du même arbre; aussi est-il de couleur marron foncé un peu brun; & son *volva*, dont le fond est blanc, participe un peu de cette couleur. Au premier coup-d'œil, à sa forme, on le prendroit pour la véritable oronge; mais il en diffère à bien des égards. Ce champignon n'a point de chair : ses feuillets sont minces, très-peu nourris, d'une hauteur égale, mais entre-mêlés d'autres petits feuillets placés sur leurs bords. Les grands feuillets se réunissent à une espèce de bourrelet qui cerne le pédicule sans y adhérer. Leur hauteur la plus considérable, est de trois lignes. Le chapiteau n'est formé que de ces feuillets, & d'une membrane mince qui les recouvre : leur saillie le rend rayé. Le pédicule, dont le fond de la couleur est blanc, prend, ainsi que le *volva*, une légère couleur de marron. Il est creux, ou ne contient qu'une moëlle humide & lanugineuse très-légère. Il a un pouce de diamètre du côté du bulbe, & un demi-pouce à la partie supérieure : il en a environ trois de hauteur. La saveur & l'odeur de ce champignon ne sont pas agréables; il n'a presque point de chair, & rien n'invite à le manger. Le bulbe ne contient presque pas de substance : le chapiteau est si foible, qu'il se fend lorsqu'il se développe.

4°. L'*oronge* est le champignon le moins mal-faisant de tous ceux dont nous venons de parler; mais il est indigeste, lorsqu'il est pris en grande quantité. C. BAUHIN l'appelle *Fungus planus orbicularis aureus*. LINNÉ le nomme *Fungus speciosus*. C'est le *Boletus* des Latins. L'*oronge* sort de terre au mois de Septembre, couverte de son enveloppe, qui est d'un blanc de lait. Alors elle ressemble à un œuf parfaitement blanc. Cette enveloppe tendre, quoiqu'un peu épaisse, ne tarde pas à se déchirer, & laisse voir une tête ronde, couleur de jaune d'œuf ou de safran, qui fait effort pour sortir, & qui enleve souvent avec elle quelque portion de l'enveloppe qui reste attachée à sa surface. À mesure que le champignon se développe, la couleur du chapiteau s'éclaircit, & devient enfin de couleur d'or égale. Toute la substance est teinte de cette même couleur; mais le voile qui couvre les feuillets, ainsi que le *volva*, se conservent blancs.

Le chapiteau reste bombé pendant quelque temps. Sa surface

sa surface est douce au toucher, égale, unie par-tout, excepté sur les bords, qui sont rayés sensiblement, par la faillie que font les feuillets placés par-dessous, & recouverts seulement d'une peau à cet endroit. La teinte jaune des feuillets, ainsi que celle du pédicule & de toute la substance interne, est un peu moins foncée que celle du chapiteau. Toute la substance de ce chapiteau, qui est fine & délicate, ressemble à celle d'un abricot bien mûr. Le chapiteau, dans son développement, s'étend quelquefois jusqu'à huit pouces de diamètre. Dans l'état ordinaire, il en a de cinq à six. Son centre est pulpeux, bien nourri; mais sa substance diminue sensiblement de volume du côté des bords, & s'affoiblit au point que les feuillets, qui sont épais & serrés, occupent seuls environ le tiers du diamètre du chapiteau. Cette différence de substance est marquée par les raies qui sont sur les bords. Les feuillets sont entre-mêlés d'autres petits feuillets, dont les uns n'ont que les deux tiers, les autres la moitié, & d'autres le quart, ou le sixième de la longueur des premiers. Ils sont tous recouverts d'un voile blanc, qui, lorsque le champignon est développé, se colle sur le pédicule, au point de n'être sensible que par sa couleur, ou reste flottant. Le pied a quelquefois jusqu'à un pouce de diamètre, sur quatre ou cinq, & même plus de hauteur. Il est ordinairement en forme de quille: il monte ainsi en diminuant jusqu'à l'endroit de l'insertion des feuillets, où il s'évase d'une manière sensible. Sa substance est continue à celle du bulbe, qui est gros & plein d'abord, mais qui diminue enfin, & s'épuise même tout-à-fait par la nourriture qu'il paroît fournir au reste de la plante.

Ce champignon, quelques heures après qu'il est cueilli, sur-tout s'il est dans un endroit chaud, commence à s'aigrir, & bientôt se putréfie entièrement. Il est très-commun dans les Provinces méridionales de la France, dans quelques parties de l'Allemagne, & principalement en Italie, où l'on l'appelle *uovolo*, à cause de sa ressemblance avec un œuf, lorsqu'il sort de terre. Dans nos Provinces méridionales, on le nomme boulez, endornès, dorade, cadran, &c. Le nom d'orange lui vient probablement d'*aureus fungus*, ou d'*aurantium*, parce qu'il est de couleur d'or ou d'orange.

Nous nous bornerons à ces quatre especes générales, comme étant les plus dangereuses, les plus communes & les plus tentatives, à cause de leur forme & de leurs belles couleurs. C'est un grand malheur que le goût des champignons soit,

en général, flatteur. Le gourmand qui en desire, s'inquiete fort peu de l'espece qu'on lui presente, & il en est la victime. Il ne se passe presque pas de semaines qu'on n'entende parler d'accidents occasionnés par les champignons. Ils viennent tout récemment d'empoisonner deux familles nombreuses. On n'en fera pas étonné, si l'on considere que ceux même qui passent pour les meilleurs, deviennent aisément dangereux, ou pour avoir été cueillis trop tard, ou par la nature du lieu où ils croissent, ou par le suc dont ils se nourrissent, ou par le voisinage de ceux qui se pourrissent, ou de ceux qui sont vénéneux.

Les prétendus connoisseurs, c'est-à-dire, les Cuisiniers, assurent que les bons champignons sont ceux qui prennent leur accroissement dans une nuit, soit naturellement, soit par art, sur des couches de fumier; qu'ils doivent être d'une grosseur médiocre, à-peu-près de celle d'une châtaigne, charnus, bien nourris, blancs en-dessus, rougeâtres en-dessous, d'une consistance assez ferme, moëlleux en-dedans, d'une odeur & d'un goût agréable: qu'au contraire, les champignons mauvais & pernicieux sont ceux qui, ayant demeuré trop long-temps sur la terre, sont devenus bleus, noirâtres ou rouges, & dont la tige est devenue creuse. Mais ces caractères généraux ne satisferont pas aisément des Physiciens; ils en demandent de fondés sur l'expérience, & qui indiquent, dans le grand nombre des variétés d'especes de champignons naturels, les bonnes, les douteuses & les pernicieuses. Tel est le travail qu'a entrepris, comme nous l'avons déjà dit, M. PAULET, qui, lorsqu'il l'aura achevé, aura un droit certainement bien acquis à la reconnoissance des amateurs de ce végétal.

Les champignons peuvent occasionner la fièvre lente nerveuse, Tome II, page 150. Les empoisonnements causés par les champignons vénéneux, sont très-communs, Tome III, page 550. Ces malheurs devroient faire renoncer aux champignons & aux mousserons, *ibid.* Les champignons de la meilleure qualité sont indigestes. Pourquoi? page 551.

CHAMPIGNONS. (Voyez EMPOISONNEMENT causé par les)

CHANCREs, petits ulceres malins, qui viennent dans la bouche & sur les parties de la génération de l'un & de l'autre sexe. Ils peuvent être symptômes du scorbut, lorsqu'ils n'affectent que la bouche; mais lorsqu'ils se trouvent, &

dans la bouche, & sur les parties naturelles, ils sont symptômes de la vérole.

CHANCRES VÉNÉRIENS (des) & non vénériens, Tome IV, pages 41—44.

CHANDELIERS, Ouvriers & Marchands qui font & vendent la chandelle. Maladies auxquelles leur état les expose, & moyens qu'il faut employer pour les prévenir, Tome I, pages 102 & suivantes.

CHANDELLES. Accidents occasionnés par la vapeur de beaucoup de chandelles allumées dans un même lieu, Tome IV, page 463.

CHANVRE. Nous ne parlerons que du chanvre à fruit, qui produit le chenevis. *Cannabis sativa*, C. BAUH., TURNEF. & LINN. *Cannabis mas*, J. BAUH. C'est-à-dire, *Chanvre cultivé*, selon CASP. BAUHIN, TOURNEFORT & LINNÉ. *Chanvre mâle*, selon J. BAUHIN. Cette plante est de la cinquième classe, sixième section, cinquième genre de TOURNEFORT; de la dixième pentandrie de LINNÉ; de la quarante-septième famille des châtaigniers d'ADANSON.

Il n'est guère de personnes qui ne connoissent le chanvre, cultivé pour sa graine, appelée *Chenevis*, & sur-tout pour ses tiges, qui fournissent la filasse, d'une utilité si universelle. Le chenevis est recommandé, en décoction, dans la jaunisse, Tome III, page 119. On en retire aussi une huile.

CHAPELLIER. Maladies auxquelles ils sont exposés, moyens de les prévenir, Tome I, page 102 & suiv.

CHARBON, (Ce que c'est que la vapeur méphitique du) Tome IV, page 462, note 2.

CHARBON ALLUMÉ, (Secours qu'il faut administrer à ceux qui sont suffoqués par la vapeur du) Tome IV, page 465. L'eau commune est le vrai spécifique de l'asphyxie causée par la vapeur du charbon allumé, page 466. Moyen de détruire l'air méphitique causé par le charbon allumé, page 471—474.

CHARBON, (du) ou *Pustule maligne gangréneuse*, Tome IV, pages 351—360. Ce qui distingue le charbon du clou, *id.*, page 357, note.

CHARCUTIERS. Maladies qui leur sont particulières. Moyens qu'ils doivent mettre en usage pour les prévenir, Tome I, pages 102 & suiv.

CHARDON BÉNI. *Cnicus sylvestris hirsutior*, sive

*Carduus benedictus*, C. BAUHIN. & TURNER. *Carduus benedictus*, J. BAUHIN. *Centaurea benedicta*, LINN. C'est-à-dire, *Safran sauvage, très-hérissé de piquants*, ou *Chardon béni*, selon CASP. BAUHIN & TOURNEFORT. *Chardon béni*, selon JEAN BAUHIN. *Centauree bénie*, selon LINNÉ. Cette plante est de la douzième classe, deuxième section, huitième genre de TOURNEFORT; de la syngénésie polygamie de LINNÉ; de la seizième famille des composées d'ADANSON.

Le chardon béni croît naturellement en Espagne & dans les Provinces méridionales de France; & on le cultive dans nos jardins. Ses tiges s'élevent d'un pied & demi: elles sont cannelées, velues, rameuses. Les feuilles sont alternes, oblongues, entières, découpées presque comme celles du pissenlit, mais moins profondément; fort amères, velues, armées d'épines courtes & molles. Les branches sortent des aisselles des feuilles, qui se rassemblent circulairement à l'extrémité des branches, & forment une espèce de chapiteau, au centre duquel repose la fleur, qui est grande, composée de plusieurs fleurons jaunes. Le calice est en forme de poire, écaillé, fort velu, garni d'épines branchues. Les semences sont longues, cannelées, jaunâtres & aigrettées. Les sommités du chardon béni, étant coupées avant que la fleur se soit développée, répandent un peu de suc rougeâtre. Les feuilles & les semences sont d'usage. L'eau distillée de cette plante, qu'on trouve chez les Apothicaires, n'a pas plus de vertu, dit M. VENEL, que l'eau de rivière.

Prescrit, Tome II, pages 131, note; 337; Tome III, pages 92, 265; Tome IV, pages 453, 491.

CHARLATAN. Ce mot désigne, non-seulement celui qui amasse, qui assemble la populace, qui court de pays en pays pour vendre des drogues, &c., mais encore le fourbe qui trompe le Public, soit en faisant parade d'une science qu'il ignore, soit en ne se servant de ses connoissances que pour abuser de la crédulité & de la bonne-foi; & si cette conduite attire justement l'indignation de la société sur un homme quelconque, elle mérite certainement la punition la plus sévère dans celui qui se joue de la santé de ses semblables.

Il faut que les personnes charitables s'opposent à ce que les pauvres confient leur santé à des Charlatans, Tome I, page 113. Malheurs dans lesquels les Charlatans plongent les personnes crédules, soit en leur persuadant qu'elles ont

telle ou telle Maladie, soit en les confirmant dans l'opinion fautive où elles sont de l'avoir, Tome II, page 6. Dangers auxquels on s'expose en prenant les remèdes des Charlatans, & notamment ceux qu'ils donnent comme bons à chasser les vers, Tome III, page 111. Observation sur une fille tuée par ces remèdes, *ibid.* Abus que les Charlatans font du mercure, & particulièrement dans les remèdes qu'ils vendent pour la gale, page 221, note. Observations, page 222 & suivantes. Combien il est imprudent de se livrer à des Charlatans pour les Maladies des yeux, pages 401, 412.

Abus que les Charlatans font de leur ignorance & de leur peu de délicatesse pour produire de fausses observations, Tome IV, page 3, note. Traitement absurde employé par un Charlatan pour guérir une Maladie vénérienne, pages 93 & suiv. Insuffisance des remèdes des Charlatans pour guérir la vérole, page 108, note. Tous les éloges prodigués à la foule d'onguents, dont est surchargée la matière médicale, est une pure charlatanerie, page 363. Quand un Charlatan promet de guérir en peu de jours un ulcère invétéré, il prouve qu'il est un ignorant dangereux, page 381. On n'a pas d'idée de la quantité de monde que les Charlatans tuent tous les jours avec leurs pommades, leurs onguents, leurs emplâtres, leurs poudres, &c., qu'ils distribuent impunément dans les petites Villes & dans les Campagnes. Cette audace mériterait certainement l'attention réfléchie du Gouvernement, qui perd plus de sujets par ce brigandage que par le fer de l'ennemi, page 385. Pratique meurtrière des Charlatans, relativement aux descentes, pages 416, 420. Conduite ordinaire des Charlatans & des ignorants dans le traitement des Maladies légères, pages 517, 518. Manière dont les Charlatans traitent la goutte-rose, page 550. Observation sur la manière dont les Charlatans traitent les cors aux pieds, page 556. La pratique vulgaire de traiter les cors aux pieds, est une pure charlatanerie, page 558.

CHARPENTIER. Maladies & accidents où leur état les expose; moyens de les prévenir, Tome I, page 106 & suivantes.

CHARPIE : amas de filets de toile fine & usée, sur lesquels les Chirurgiens mettent leurs poudres, ou étendent leurs onguents, pour les appliquer sur les parties malades, ou dont ils se servent pour absorber les humeurs superflues des ulcères. Ses avantages dans les plaies & les blessures,

Tome IV, page 363, note 9; prescrite, pages 365, 366, 367, 380.

**CHARTRE.** C'est la même chose que *Rachitis*. (Voyez **RACHITIS**.)

**CHASSIE**, (de la) Tome III, pages 414—415.

**CHAT**, (le) communique la rage aussi bien que le chien, Tome III, page 508.

**CHAUDE-PISSE.** (Voyez **GONORRHÉE VIRULENTE**.)

**CHAUDE-PISSE CORDÉE**, (de la) Tome IV, page 54.

**CHAUDE-PISSE TOMBÉE DANS LES BOURSES.** (Voyez **GONFLEMENT & INFLAMMATION DES TESTICULES**.)

**CHAUX.** On donne, en général, le nom de chaux au produit de la calcination des pierres & terres calcaires; des parties dures des animaux, tels que les os, les arêtes, les cornes, les coquilles, &c.; les métaux & minéraux. (Voyez **CHAUX VIVE & EAUX DE CHAUX**.)

**CHAUX ÉTEINTE.** On donne ce nom à la chaux qui ne peut plus s'échauffer avec l'eau, soit pour avoir été exposée à l'humidité de l'air, soit pour avoir déjà éprouvé l'action de l'eau.

**CHAUX DE PLOMB :** c'est ainsi qu'on appelle la substance qui reste du plomb, après qu'on lui a fait perdre son éclat & la liaison de ses parties, soit par la calcination, soit par l'action des différents menstrus. C'est, à proprement parler, du plomb privé totalement de son phlogistique, ou dépouillé d'une partie de ce principe. Cette chaux est sous forme de cendres rougâtres, plus ou moins fines, mêlées de grumelots, dont les uns ressemblent à de petites pierres, & d'autres à des fragments de métal.

**CHAUX VIVE :** c'est une substance solide, sèche, tenant de la nature des pierres & de celle de la terre. Sa couleur est blanche; quelques endroits sont cependant jaunâtres: elle est friable, légère, d'un goût âcre & caustique; d'une odeur qu'on pourroit appeler de feu. Une des principales propriétés physiques communes à toutes les chaux, par conséquent à celle dont il est question, est d'être singulièrement pénétrables à l'eau, qui agit sur les chaux avec une violence, un bruit & une chaleur considérables; qui écarte, divise leurs parties, les réduit en une pâte très-fine, si l'on n'a pas mis une trop grande quantité d'eau, & qui, lorsqu'il y en a assez, tient en dissolution une matière qui se sépare, & fait qu'elle a un goût âcre & urineux. (Voyez **EAU DE CHAUX**.)

La chaux vive prescrite pour corriger la mauvaise qualité de l'eau, Tome II, page 442; pour composer l'alkali caustique, page 481. La chaux & le feu sont les préservatifs de l'air méphitique des latrines, appellé plomb, Tome IV, page 475. Maniere d'employer la chaux dans ce cas, page 478.

CHÉLIDOINE, *Éclaire, Félougne. Chelidonium majus vulgare*, C. BAUHIN. & TURNER. *Chelidonium majus*, LINN. C'est-à-dire, grande Chélidoine vulgaire, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. Grande Chélidoine, selon LINNÉ.

Ses racines sont chevelues, fibreuses, de couleur de vermillon, pleines d'un suc jaune, âcre. Ses feuilles inférieures sont grandes, partagées comme en lobes, d'un beau verd en-dessus; d'un verd de mer en-dessous, & parsemées de quelques poils. Ces lobes sont arrondis, à oreilles, & quelquefois opposés, traversés par de grandes nervures, & découpés profondément. Ses tiges sont hautes d'un pied & demi, noueuses, cassantes, creuses, branchues, garnies de feuilles alternes. Les fleurs sortent de l'aisselle des feuilles, en bouquets composés de quatre pétales jaunes, renfermés dans un calice à deux feuilles, qui tombent lorsqu'ils s'épanouissent. Le pistil se change en une silique, longue d'un pouce & demi, cylindrique, grêle, à deux panneaux, mais à une seule cavité, lisse, & comme ridée; verte d'abord, ensuite roussâtre, & qui répand en s'ouvrant des graines noires, luisantes, arrondies, applaties, larges d'une demi-ligne.

Toute la plante a une odeur forte; &, en quelqu'endroit qu'on la coupe & qu'on y fasse une incision, elle répand un suc âcre, piquant & un peu amer, de couleur de safran. Elle se plaît dans les lieux humides, & à l'ombre. Elle vient communément dans les environs de Paris.

Prescrite, Tome III, page 411.

CHÈNE. (Écorce de) *Quercus latifolia mas; quæ brevi pediculo est*, C. BAUH. & TURNER. *Quercus vulgaris brevibus ac longis pediculis*, J. BAUH. *Quercus robur, foliis annuis oblongis, supernè latioribus, angulis obtusis*, LINN. C'est-à-dire, Chêne mâle, à larges feuilles, qui ont des pédicules courts, selon CASP. BAUHIN & TOURNEFORT. Chêne commun, qui a des pédicules courts & longs, selon JEAN BAUHIN. Chêne à feuilles annuelles, oblongues, dont les supé-

rieures sont plus larges, & dont les angles sont obtus, selon LINNÉ.

Tout le monde connoît cet arbre, remarquable par sa hauteur, son ampleur & sa durée. Il se plaît dans les bois, les forêts, les montagnes, &c. Le chêne fournit à la Médecine son écorce, ses feuilles, la *noix de galle*, le *gui*, &c.

L'écorce de chêne prescrite, Tome II, page 458.

CHÊNE. (Petit) (Voyez GERMANDRÉE.)

CHENEVIS, graine produite par le *Chanvre*. (Voyez CHANVRE.)

CHENILLES, *insectes*. (Voyez ACCIDENTS causés par la piquure des.)

CHICORÉE SAUVAGE, *Cichorium sylvestre*, sive *officin.*, C. BAUHIN. & TURNER. *Chicorium sylvestre*, J. BAUH. C'est-à-dire *Chicorée sauvage*, ou *des Boutiques*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Chicorée sauvage*, selon J. BAUHIN.

La racine de cette plante est longue, épaisse, fibreuse, remplie d'un suc laiteux. La tige est ferme, velue, tortueuse, longue de deux pieds, branchue, qui donne également un suc laiteux, lorsqu'on la casse. Ses feuilles ressemblent à celles du pissenlit; mais elles sont plus grandes, & d'un verd plus foncé. Ses fleurs naissent des aisselles des feuilles qui sont à l'extrémité des tiges: elles sont composées de plusieurs demi-fleurons bleus, portés chacun sur un embryon, & renfermés dans un même calice, qui se change en une capsule, remplie de petites graines anguleuses & sans aigrettes. La racine & les feuilles ont une saveur amère: on en cultive dans nos jardins pour les manger en salade; mais elle croît naturellement le long des chemins, dans les lieux incultes. Les feuilles de cette dernière sont découpées plus profondément, & plus amères. Sa racine, ses feuilles & ses graines sont d'usage.

Prescrite, Tome I, page 115; Tome II, pages 51, 130; dans le courant de la note; 475; Tome III, page 54, 198, 199, 203, 306.

CHIENS. Toutes les especes de chiens sont susceptibles d'être enragés, Tome III, page 508. Symptômes qu'on observe chez un chien enragé, pages 509, 510. Qui sont les chiens exposés à la rage, page 510. Précaution qu'il faut prendre quand on a été mordu d'un chien qu'on soupçonne enragé, *ibid.* Avant de tuer le chien, il faut s'assurer s'il est enragé ou non, page 511. La manière dont on s'y prend

ordinairement, empêche qu'on n'ait de certitude à cet égard, *ibid.* Abus dangereux qui en font les suites, *ibid.* Raisons pour lesquelles la rage ne prend pas-également chez tous ceux qui sont mordus par un chien enragé, page 514. Opinion ridicule sur les chiens, page 524. Précautions qu'il faut avoir à l'égard des chiens, *ibid.* Moyens fondés sur l'observation de préserver, même de guérir les chiens de la rage, *ib.* Observations, page 525.

CHIRAGRE, nom que porte la goutte qui attaque les mains, Tome III, page 151.

CHIRURGIE, (de la) ou *des Maladies chirurgicales*, Tome IV, pages 322—398.

Unanimité & concorde qui doivent régner entre la Chirurgie & la Médecine, puisque l'une & l'autre tendent au même but, la guérison des Maladies, page 324, note.

CHLOROSE. C'est la même chose que *Pâles-couleurs*. (Voyez PALES-COULEURS.)

CHOCOLAT, aliment assez généralement aimé, & qui devient médicament lorsqu'il est question de restaurer, de fortifier, &c. Le chocolat se prépare avec des amandes de cacao & du sucre. Lorsqu'il ne contient que cela, on le nomme chocolat de santé; si on y ajoute une, deux vanilles, plus ou moins, on l'appelle chocolat à la vanille, ou simplement chocolat. Voyez les *Eléments de Pharmacie* de M. BAUMÉ, pour la manière de le composer.

Conseillé, Tome IV, page 489.

CHOLÉRA-MORBUS, (du) ou *Trousse-galant*, Tome II, pages 427—433.

CHOLÉRA-MORBUS HUMIDE, *idem*, page 427.

CHOLÉRA-MORBUS SEC, *idem*, *ibid.*, & Tome III, page 364.

CHORION, membrane extérieure qui enveloppe le fœtus dans le sein de sa mère: elle est contiguë à l'amnios. (Voyez FŒTUS.)

CHOROÏDE, nom que porte une des membranes communes de l'œil. (Voyez ŒIL.)

CHOU, plante potagère, dont on compte six espèces; savoir, le chou pommé blanc, le chou pommé rouge, le chou blanc ordinaire, le chou rouge ordinaire, le chou frisé, & le chou-fleur. Toutes ces espèces de choux sont également connues par l'usage qu'on en fait dans la cuisine, sur-tout des blancs. Nous ne donnerons les noms que du chou blanc

ordinaire, & du chou pommé rouge, les seuls qu'on prescrive quelquefois en Médecine.

Le chou blanc ordinaire s'appelle, *Brassica alba vulgaris*, J. BAUH. *Brassica alba vel viridis*, C. BAUHIN. & TURNEF. C'est-à-dire, *Chou blanc commun*, selon J. BAUHIN. *Chou blanc ou verd*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. Le chou pommé rouge s'appelle, *Brassica capitata rubra*, C. BAUH., J. BAUH. & TURNEF. *Brassica oleracea, capitata rubra, foliis rubris*, LINN. C'est-à-dire, *Chou pommé rouge*, selon CASP. BAUHIN, J. BAUHIN & TOURNEFORT. *Chou pommé, légume à tête & à feuilles rouges*, selon LINNÉ. Cependant tous les choux peuvent se suppléer les uns aux autres; leur différence essentielle ne consiste que dans la couleur.

Prescrit, Tome I, pages 115, 119; Tome II, page 95; Tome III, pages 195, 270; Tome IV, page 208.

CHOUX-CROUTE. On donne ce nom à des choux conservés par le procédé qui suit.

On prend la quantité de chou qu'on veut conserver; on les hache par petits morceaux; on les place dans un tonneau propre, en répandant sur chaque couche de chou, du genievre & du sel, à la quantité d'une livre & demie de sel & de deux livres de genievre, ou environ, pour vingt-cinq choux entiers. On presse bien le tout, & le tonneau étant rempli, on le couvre avec un linge, & quelques planches sur lesquelles on met des poids considérables, ou des pierres très-pesantes, de manière que la fermentation ne puisse pas les soulever.

Ces choux fournissent une grande quantité d'eau, qui coule au-dessus, entre les bords du tonneau & les planches. Pour qu'ils se conservent sains & long-temps, il faut avoir l'attention d'y ajouter un peu d'eau tiède, avec du sel & du poivre en grain, si on le juge à propos, quand ils paroissent se dessécher.

On les prépare de différentes manières pour les manger, à-peu-près comme les choux frais. (Voyez Tome I, page 120.)

CHOUX-FLEURS. On donne encore ce nom à des excroissances qui surviennent aux parties de la génération de l'un & de l'autre sexe. Elles sont sur-tout symptômes de la vérole. Elles ont beaucoup de ressemblance avec les *condylômes*. (Voyez ce mot.)

CHRONIQUE. On appelle Maladies chroniques celles

dont les symptômes sont infiniment moins violents que ceux des Maladies aiguës. Elles marchent avec une lenteur, qui les conduit au-delà de quarante jours, & qui les fait durer plusieurs mois, des années entières, quelquefois toute la vie; telles sont la Pulmonie, la Paralyfie, les Maladies nerveuses, &c. Les Maladies chroniques sont opposées aux Maladies *aiguës*. (Voyez ce mot.)

Les buveurs échappent rarement aux Maladies chroniques. Pourquoi? Tome I, page 268.

Il faut continuer long-temps l'usage des remèdes dans les Maladies chroniques, Tome III, page 181.

CHUTE. Dangers qu'il y a d'enterrer sur-le-champ les personnes qui paroissent privées subitement de la vie après une chute, Tome IV, page 423. De la mort apparente, causée par une chute, page 459. Observation, *ibid.* La plupart de ceux qui meurent subitement après des chutes, pourroient être rappelés à la vie, page 460.

CHUTE DE L'ANUS. (Maladie.) (Voyez ANUS.)

CHYLE, suc blanchâtre, produit de la digestion des aliments, ou plutôt de la chylication, qui est la première partie de la digestion. (Voyez Tome I, page 110, dans le courant de la note.)

CHYLIFICATION : opération de la nature, par laquelle les aliments sont convertis en chyle.

CHYME, ou *chymus*. (Voyez ce que c'est, Tome I, page 110, dans le courant de la note.)

CHYMIE : science, dont l'objet est de connoître la nature & la propriété de tous les corps, par leurs analyses & leurs combinaisons.

CHYMIQUE, épithete qu'on donne aux médicaments préparés par les secours de la Chymie. On donne encore ce nom aux opérations par lesquelles on procède à la confection de ces médicaments.

CHYMISTES. Ceux qui savent la Chymie. Maladies auxquelles l'air qu'ils sont obligés de respirer, les expose; moyens qu'ils doivent employer pour s'en garantir, Tome I, pages 93 & suiv.; & Tome IV, page 473.

CICATRICE, nom que porte la marque qui indique qu'il y a eu un ulcère ou une plaie sur telle ou telle partie du corps : cette marque est formée par une nouvelle peau plus dure, plus blanche, moins régulière, moins sensible & moins poreuse que la peau des autres parties.

CIDRE. Liqueur spiritueuse que l'on obtient de pommes

écrasées & mises en fermentation. (Voyez, pour la maniere de le préparer, la maniere du faire le vin.)

Prescrit, Tome III, pages 195 & 196; Tome IV, page 301.

**CIGUE.** *Cicuta major*, C. BAUH. & TURNER. *Cicuta*, J. BAUH. *Conium maculatum, seminibus striatis*, LINN. C'est-à-dire, Grande Ciguë, selon CASP. BAUHIN & TOURNEFORT. *Ciguë*, selon J. BAUHIN. *Ciguë tachetée dont les semences sont striées*, selon LINNÉ. Elle est de la septieme classe, premiere section, troisieme genre de TOURNEFORT, de la pentandrie digynie de LINNÉ, & de la quinzieme famille des ombelliferes d'ADANSON.

La racine de ciguë est longue d'un pied, grosse comme le doigt, partagée en plusieurs branches, solides avant que de pousser sa tige; couverte d'une écorce mince, jaunâtre, blanche intérieurement, fongueuse; d'une odeur forte, d'une saveur douceâtre; & elle est creusée en dedans, quand elle pousse sa tige. Sa tige est fistuleuse, cannelée, haute de trois pieds, lisse, d'un verd gai, parsemée cependant de quelques taches rougeâtres, comme la peau des serpents. Ses feuilles sont aîlées, partagées en plusieurs lobes, lisses, d'un verd noirâtre, approchant de celle du persil, d'une odeur puante. Ses fleurs sont en parasol, au sommet des tiges, blanches, portées sur un calice, qui se change en un fruit qui est presque sphérique, composée de deux petites graines convexes & cannelées d'un côté, applaties de l'autre, d'un verd pâle. Toute la plante répand une odeur désagréable, forte, puante.

La ciguë est une plante très-commune: les feuilles & la racine sont d'usage. Avec les feuilles on prépare des *fomentations* & des *décoctions*: on en obtient un *suc* en les pilant; ce suc est laiteux; on le laisse évaporer, & il fournit un *extrait*, dont on fait des *pilules* d'un ou deux grains, en le mêlant & l'épaississant avec de la *racine sèche* de cette même plante réduite en poudre: cette poudre s'ordonne aussi seule. On prépare une *huile*, avec les feuilles pilées & l'huile d'olive; enfin on compose un *emplâtre* avec les feuilles de ciguë, l'huile de ciguë, la poix-résine, la poix blanche, la cire jaune, & la gomme ammoniac en poudre.

Prescrite, Tome III, pages 213, 409, 454, 456, 457. La racine de ciguë est souvent prise pour celle de panais, & les feuilles de cette même ciguë pour celles de persil, d'où

résultent des accidents très-graves & souvent mortels, page 550. Il ne se passe guere d'années sans entendre parler d'empoisonnement causé par la ciguë, *ibid.* Prescrite, Tome IV, pages 36, 37, 41.

CIGUE. (Voyez EMPOISONNEMENT causé par la)

CILS, nom que portent les petits poils, recourbés en arc, situés sur le bord des paupieres, & qui servent à garantir les yeux des ordures & autres corps qui voltigent dans l'air.

Ils peuvent causer l'ophthalmie, &, dans ce cas, il faut les couper sur-le-champ, Tome II, page 307.

CIMETIERES. Ils corrompent l'air des Villes, Tome I, page 212. Il faut qu'ils soient situés hors du centre des Villes, page 214, & note.

CINABRE, substance minérale, vraie mine de mercure, qu'on appelle, pour cette raison, cinabre natif ou naturel, pour le distinguer de celui que l'on imite, en faisant sublimer ensemble du mercure & du soufre, & qui est nommé cinabre artificiel ou factice : l'un & l'autre cinabre sont un composé de mercure & de soufre. Le naturel est pesant, rouge, plus ou moins compacte. Il coûte quatre sols le gros. L'artificiel doit être d'un beau rouge violet, composé d'aiguilles ou de stries luisantes. Il ne faut jamais acheter ce dernier en poudre, parce qu'on le falsifie quelquefois avec le *minium*; ce qui le rend dangereux : il faut l'acheter en morceaux. On le préfere généralement au cinabre naturel. Il coûte trois sols le gros.

Cinabre prescrit, Tome III, page 212, 340, 429, 517, 529; Tome IV, page 73.

CINABRE D'ANTIMOINE, substance composée de mercure & de soufre, qui se sublime du sublimé corrosif & de l'antimoine, distillés ensemble, après que le beurre d'antimoine a passé. Il coûte six sols l'once. (Voyez BEURRE D'ANTIMOINE & CINABRE.)

CIRCULATION DU SANG. Ce que c'est chez les adultes, Tome I, page 27, note; dans le fœtus, *idem*, même note & page 28. Comment le sang circule dans le foie du fœtus, *ibid.*; dans le foie d'un adulte, page 138, note.

CIRE. Personne n'ignore que la cire est le fruit du travail des abeilles : après avoir été la ramasser sur les fleurs, elles la préparent, la mettent en œuvre, pour en former les alvéoles qui doivent servir de réservoir au miel. La cire nouvellement travaillée par les abeilles, est blanche; peu à

peu elle devient jaune, & même d'un brun noir, lorsqu'elle est vieille. La cire, qu'on obtient de la destruction des rayons, & qu'on appelle cire vierge, est jaune; fondue & mise en pain, elle se nomme simplement cire jaune. La cire blanche n'est autre chose que cette dernière exposée long-temps à l'air.

Prescrite, Tome II, page 140; Tome III, page 79. Tome IV, pages 196, 556.

CIRE A CACHER, proposée comme capable d'extraire les ordures entrées dans les yeux, Tome III, page 416.

CIRE DES OREILLES. (Voyez CÉRUMEN.)

CISELEURS. Maladies auxquelles ils sont exposés; comme ouvriers sédentaires: moyens de les prévenir, Tome I, page 124, note.

CITRON, *Citronnier*. Tout le monde connoît ce fruit, dont le suc acide & agréable sert à composer une boisson rafraîchissante & salutaire, nommée *limonnade*, quoiqu'elle ne soit point faite avec les limons, auxquels on est obligé, dans ce pays & dans beaucoup d'autres, de substituer les citrons, étant plus communs que les *limons*. (Voyez ce mot.)

Les citrons sont produits par un arbre qui ressemble assez à l'oranger, & que les Botanistes appellent *Malus Medica*, C. BAUH. *Citreum vulgare*, TURNEF. *Citrus Medica*, *petiolis linearibus*, LINN. C'est-à-dire, *Citronnier dont le fruit est employé comme médicament*, selon CASP. BAUHIN. *Citronnier commun*, selon TOURNEFORT. *Citronnier dont le fruit est employé comme médicament, & dont les pétioles sont étroits & grêles*, selon LINNÉ. Cet arbre est de la vingt-unième classe, sixième section, deuxième genre de TOURNEFORT; de la polyadelphie polyandrie de LINNÉ; de la quarante-quatrième famille des pistachiers d'ADANSON.

Prescrit, Tome I, pages 118, 222, 226; Tome II, pages 40, 41, 70, 72, 114, 135, 153, 174, 175, 181, 185, 191, 192, 201, 220, 223, 301, 349, 358, 389, 399, 452, 457; Tome III, pages 7, 28, 43, 55, 104, 130, 194, 197, 199, 203, 363, 435, 549; Tome IV, pages 161, 247, 249, 492.

CLITORIS, nom que porte un petit corps rond & cylindrique, situé au-dessous de la commissure supérieure de la vulve, dans les femmes: cette partie est très-sensible, & est le siège principal du plaisir.

CLOPORTES, ou *Mille-pieds*, insectes très-communs & très-connus, qui vivent dans les caves, dans les lieux humides, dans la terre, le fumier, &c. Les Apothicaires les vendent, en poudre, dix sols l'once.

Recommandés, Tome II, page 374; Tome III, page 200, note; Tome IV, page 212.

CLOU HYSTÉRIQUE. Maladie de la tête, Tome III, pages 62, 65, 71, 380, 384.

CLOU SIMPLE. Maladie de la tête. (Voyez MAUX DE TÊTE.)

CLOUS, (dangers auxquels s'exposent ceux qui tiennent des) &c. dans la bouche, Tome IV, pages 426, 438.

CLOUS, (des) boutons qui peuvent venir sur toutes les parties du corps. Tome IV, pages 333—340. Traitement qu'exigent les clous, *idem*, page 339. Ce qui caractérise les clous & les distingue du charbon, *idem*, pages 357, 358, note.

CLYSTERE. (Voyez LAVEMENT.)

COAGULATION, épaissement. On emploie cette expression pour signifier un certain changement dans l'état d'une liqueur, par le moyen duquel, au lieu de conserver sa fluidité, elle devient plus ou moins épaisse, ferme & solide, suivant le degré de cette coagulation. La coagulation de la lymphe & des autres humeurs du corps, donne lieu à des engorgements, des obstructions dans les vaisseaux & dans les cavités qui doivent demeurer ouvertes. (Voyez ENGORGEMENTS & OBSTRUCTIONS.)

COAGULER, se dit des humeurs qui tournent à l'épaississement.

COCCIX : assemblage de quatre ou cinq petits os, qui, réunis, forment une espèce de pyramide renversée & courbée vers le bassin : le coccix est placé à l'extrémité de l'os sacrum, dont il est comme l'appendice.

COCHEMAR, (du) ou *Incube*. Tome III, pages 354—358.

COCHLÉARIA, *Herbe aux cuillers*, ou *Cran*. *Cochlearia folio subrotundo*, C. BAUH. & TURNEF. *Cochlearia*, J. BAUH. *Cochlearia officinalis, foliis radicalibus subrotundis, caulinis oblongis*, LINN. C'est-à-dire, *Cochléaria à feuilles presque rondes*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Cochléaria*, selon J. BAUHIN. *Cochléaria d'usage*, dont les feuilles radicales sont presque rondes, & celles des tiges oblongues, selon LINNÉ. Cette

plante est de la cinquième classe, deuxième section, quatrième genre de *TOURNEFORT*; de la tétradynamie siliquieuse de *LINNÉ*; de la cinquante-deuxième famille des crucifères, troisième section des thlaspi d'*ADANSON*.

La racine du cochléaria est un peu épaisse, droite, fibreuse & chevelue. Ses feuilles, portées sur de longues queues, sont arrondies en oreilles, façonnées en manière de cuillers, succulentes, épaisses, âcres. Les tiges sont branchues, couchées, longues d'un pied, lisses, chargées de feuilles découpées, longues & sans queues. Les fleurs sont composées de quatre pétales blancs, disposés en croix. Le pistil se change en un fruit membraneux, sphérique, long de deux lignes, à deux loges, qui renferment de petites graines arrondies & rouffes. Le cochléaria vient naturellement dans les Pyrénées, sur les côtes de Flandres, &c., & très-facilement dans nos jardins. On en prépare une liqueur très-forte & très-pénétrante, nommée *Esprit de Cochléaria*, & il entre dans la composition du *vin antiscorbutique*.

Prescrit, Tome III, pages 195, 197, 198, 199, note; 201.

**COCTION**, terme dont se servent les Médecins, pour exprimer le changement qui s'opère dans la matière morbifique, laquelle, par le moyen de la chaleur naturelle, par le mouvement, l'agitation des parties, & par les remèdes convenables, est élaborée, atténuée & disposée à être évacuée naturellement ou artificiellement: c'est l'opération de la Nature qui prépare les évacuations critiques. (Voyez *CRISE*.)

**CŒUR**, muscle creux, situé dans la cavité de la poitrine: c'est au cœur qu'aboutissent toutes les veines, & d'où toutes les artères sortent: sa contraction & sa dilatation alternatives sont les principaux instruments de la circulation du sang. (Voyez Tome I, page 27, note.)

**COING**, *Coignassier à gros fruits*. Il n'est guère de personnes qui ne connoissent ce fruit, à-peu-près de la forme d'une poire, mais beaucoup plus gros; dont la peau est couverte d'un duvet cotonneux, dont la chair est jaune, ferme, d'une saveur acerbe, & d'une odeur forte; qui renferme cinq semences de couleur de châtaigne en dehors, & blanches en dedans, visqueuses, gluantes, &c.

L'arbre qui porte ce fruit, est appelé *Cydonia fructu oblongo*, *TURNEF. Mala cotonea, major*, *C. BAUH. Cotonea malus*, *J. BAUH. Pyrus Cydonia, foliis integerrimis, floribus solitariis*, *LINN.* C'est-à-dire, *Coignassier*

*Coignassier dont le fruit est oblong*, selon TOURNEFORT. *Coignassier cotonneux, à gros fruit*, selon C. BAUH. *Coignassier cotonneux*, selon J. BAUHIN. *Poirier Coignassier, à feuilles très-entieres, & dont les fleurs sont solitaires*, selon LINNÉ. Cet arbre est de la vingt-unieme classe, huitieme section, deuxieme genre de TOURNEFORT ; de l'icofandrie pentagynie de LINNÉ, & de la quarante-unieme famille des rosiers d'ADANSON.

Prescrit, Tome II, pages 136, 448 ; Tome III, page 60 ; Tome IV, page 235.

COLCOTAR, nom que porte le résidu du vitriol de Mars, après qu'il a été calciné ou distillé seul, à très-grand feu : c'est une matiere rouge, qui a encore une saveur acide, & qui attire l'humidité de l'air ; qualité qu'il perd, si on le lave dans de l'eau. (Voyez le *Dictionnaire de Chymie.*)

COLERE, (de la) considérée comme cause de Maladie, Tome I, pages 308—310.

Observation sur une femme tombée en apoplexie dans un accès de colere, Tome III, page 252, note.

COLIQUE BILIEUSE, (de la) Tome II, pages 398—401.

COLIQUE CONVULSIVE. (Voyez COLIQUE NERVEUSE.)

COLIQUE D'ESTOMAC (la) est souvent le symptôme précurseur de l'inflammation de ce viscere, Tome II, page 379. Comment elle doit être traitée, *idem, ibid.*

COLIQUE DE MISÉRÉRÉ. On a donné ce nom à l'*inflammation du bas-ventre forte*, eu égard à l'état vraiment digne de compassion, où le vomissement cruel & opiniâtre réduit quelquefois les Malades qui en sont attaqués. (Voyez INFLAMMATION DE BAS-VENTRE.)

COLIQUE DE POITOU. (Voyez COLIQUE NERVEUSE.)

COLIQUE DES PEINTRES. (Voyez COLIQUE NERVEUSE.)

COLIQUE DES PLOMBIERS. (Voyez COLIQUE NERVEUSE.)

COLIQUE DES POTIERS. (Voyez COLIQUE NERVEUSE.)

COLIQUE FLATUEUSE. (Voyez COLIQUE VENTEUSE.)

COLIQUE HÉPATIQUE. (Voyez INFLAMMATION DU FOIE.)

COLIQUE HYSTÉRIQUE, (de la) Tome II, pages 401—

403.

COLIQUE INFLAMMATOIRE. (Voyez INFLAMMATION DE BAS-VENTRE.)

COLIQUE MÉTALLIQUE. (Voyez COLIQUE NERVEUSE.)

Tome V.

I

COLIQUE NÉPHRÉTIQUE, (de la) Tome II, pages 411—418.

COLIQUE NERVEUSE, (de la) Tome II, pages 403—411.

COLIQUE SECHE. (Voyez COLIQUE NERVEUSE.)

COLIQUE SPASMODIQUE. (Voyez COLIQUE NERVEUSE.)

COLIQUE VÉGÉTALE. (Voyez COLIQUE NERVEUSE.)

COLIQUE VENTEUSE, (de la) ou *flatueuse*, Tome II, pages 394—398.

COLIQUES, (des diverses especes de) Tome II, pages 393—418.

COLIQUES DES ENFANTS, (des) Tome IV, pages 237—241.

COLLE DE POISSON. (Voyez ICHTHYOCOLLE.)

COLLIERS. Dangers des colliers, Tome I, page 260.

COLLIQUATIF, épithete qu'on donne aux déjections & aux sueurs qui sont séreuses, dissoutes & décomposées.

COLLYRE, ou *Eau pour les yeux*; nom que porte un remede sous forme liquide, qu'on emploie dans les Maladies des yeux. « Cette espece de remede s'est tellement  
 » multiplié, qu'il n'est presque personne qui ne prétende  
 » posséder quelque secret pour les Maladies des yeux. J'ai  
 » examiné plusieurs de ces secrets, & j'ai trouvé qu'ils  
 » étoient presque tous les mêmes; que la base de la plu-  
 » part d'entre eux étoit, ou l'alun, ou le vitriol, ou le  
 » plomb. Il est évident que l'effet de ces remedes doit être  
 » de resserrer & de donner du ton aux parties sur lesquelles  
 » on les applique: aussi sont-ils utiles dans les inflammations  
 » légères des yeux, & dans les relâchements auxquels elles  
 » donnent lieu, lorsqu'elles sont opiniâtres. On est dans  
 » l'usage de joindre du camphre à ces préparations; mais  
 » comme on ne peut l'incorporer que difficilement avec  
 » l'eau, il ne peut être que d'une très-foible utilité, dans  
 » cette espece de remedes. Les bols & toutes les substances  
 » terreuses n'étant point dissolubles dans l'eau, sont égale-  
 » ment inutiles dans la composition des collyres». (M. B.)

L'eau & l'eau-de-vie, ou l'eau & le vinaigre, comme il est prescrit, Tome II, page 313, forme un remede préférable aux collyres les plus vantés. (Voyez *ibid.*)

COLLYRE D'ALUN.

Prenez d'alun, demi-gros.

Battez fortement avec un blanc d'œuf. Ce collyre est celui de RIVIERE: on l'emploie dans l'inflammation des

yeux, pour éteindre la chaleur, & tarir l'écoulement des humeurs : on l'étend sur un linge, & on l'applique sur les yeux ; mais il ne faut pas qu'il y reste plus de trois ou quatre heures de suite. (M. B.)

## COLLYRE DE LANFRANC.

Prenez de *vin blanc*, une chopine ;  
 d'*eau de plantain*, } de chaque trois onces ;  
 d'*eau rose*, }  
 d'*orpin* préparé ; deux gros ;  
 de *verd-de-gris*, un gros ;  
 de *myrrhè*, } de chaque quarante-huit grains.  
 d'*aloès*, }

Triturez dans un mortier, l'orpin, le verd-de-gris, la myrrhè & l'aloès ; délayez ces poudres dans le vin blanc ; ajoutez l'eau de plantain & l'eau rose. Ce collyre n'est pas d'usage pour les yeux ; aussi est-il mal dénommé : on s'en sert pour toucher les ulcères & les chancres vénériens de la bouche. On prendra garde que le malade n'en avale. On peut en toucher les chancres de la gorge & de tout l'intérieur de la bouche. Il se vend quatre sols l'once.

## COLLYRE DE PLOMB.

Prenez de *sucre de plomb*, } de chaque quatre grains.  
 de *sel ammoniac* brut, }

Faites dissoudre dans huit onces d'eau commune. On peut y ajouter, selon les circonstances, quarante ou cinquante gouttes de laudanum liquide. Ceux qui sont dans le cas de pouvoir choisir, peuvent, au lieu de ce collyre, employer celui de GOULARD, qui est fait de la manière suivante.

Prenez d'*extrait de Saturne*, vingt-cinq gouttes.  
 Versez dans huit onces d'eau ; ajoutez une cuiller à café d'eau-de-vie.

Il faut convenir que l'eau commune & l'eau-de-vie, sans autre addition, peuvent, dans la plupart des cas, tenir lieu de tout autre collyre. La dose est d'une partie d'eau-de-vie, sur six d'eau commune. Lorsque les yeux sont foibles, on les baigne dans cette mixture, soir & matin. (M. B.)

## COLLYRE DE RIVIERE. (Voyez COLLYRE D'ALUN.)

COLLYRE DE VITRIOL, ou *vitriolique*.

Prenez de *vitriol blanc*, demi-gros ;  
 d'*eau rose*, six onces.

Faites dissoudre le vitriol, & filtrez la liqueur. Ce remède, quoique des plus simples, est peut-être égal en vertu aux collyres les plus vantés : il est d'un usage commun contre la

foiblesse des yeux, contre les sérosités & l'inflammation de ces organes : quoiqu'en général il soulage dans les inflammations très-légères ; cependant lorsqu'elles sont opiniâtres, il est souvent nécessaire d'en aider l'effet par la saignée & le vésicatoire. Lorsqu'on juge à propos de rendre ce collyre plus astringent, on emploie le double & même le triple de vitriol. J'en ai vu user au quadruple, avec un succès marqué. (M. B.)

**COLOMBO.** (Racine de) Cette racine est grosse comme le pouce, & plus ; elle est d'un jaune brun à l'extérieur, & intérieurement d'un jaune citron, tirant un peu sur le verd : sa substance, même celle de l'écorce, qui est épaisse de quelques lignes, est fongueuse, tendre, facile à se couper & à se réduire en poudre : elle est légère, d'une odeur très-légèrement aromatique, & d'une saveur amère. C'est un spécifique contre le flux de ventre opiniâtre, même contre la lienterie la plus invétérée. Il coûte douze sols le gros.

Prescrite, Tome III, page 59, note, & page 60 ; Tome IV, page 200.

**COLON**, nom du second des gros intestins. Il est contigu d'une part au *cæcum*, de l'autre au *rectum* ; il est très-long ; c'est dans son étendue & ses replis que s'amassent & se figurent les excréments : c'est de lui que la colique a pris son nom, parce qu'il est le siège le plus ordinaire des tranchées & des douleurs cruelles du bas-ventre. (Voyez **INTESTINS.**)

**COLOSTRUM.** (Voyez ce que c'est, Tome I, page 38, note.)

**COLS.** Ajustement de mouffeline qu'on porte autour du cou. Dangers des cols trop serrés, Tome I, page 260.

**COLUTIER**, ou *Baguenaudier*. (Voyez **BAGUENAUDIER.**)

**COMA.** Ce mot grec, conservé en françois, signifie sommeil profond : c'est une Maladie, dans laquelle le malade plongé dans un assoupissement profond & contre nature, sans fièvre, parle quand on l'éveille, & ouvre les yeux ; mais il les referme aussitôt qu'on cesse de le questionner, & retombe dans son assoupissement. On appelle ce coma, *somnolentum*, pour le distinguer d'un autre dans lequel le malade a une grande envie de dormir, accompagnée de délire & de fièvre continue, mais sans sommeil & sans perte de mémoire : on lui donne, pour cette raison, le nom de *coma*.

*vigil.* Mais ces deux especes de coma, sont plutôt symptômes de Maladies, que Maladies essentielles. (Voyez Tome II, page 65, note.)

COMATEUX, épithete qu'on donne aux symptômes, aux affections qui participent du coma, ou qui en sont la cause, le signe ou l'effet. (Voyez Tome II, page 65, note.)

COMMERCE, (Avantages de l'agriculture sur le) Tome I, page 125. On doit au commerce une partie des Maladies contagieuses, page 295.

COMMIS. Maladies auxquelles ils sont exposés, comme gens sédentaires. Moyens qu'ils doivent mettre en usage pour les prévenir, Tome I, pages 124 & suiv.

COMMISSURE, se dit en Anatomie, de la ligne selon laquelle deux corps appliqués sont unis ensemble. Ainsi, les commissures des levres, des paupieres, &c. sont les lignes selon lesquelles les extrémités de ces parties sont rapprochées & jointes entre elles.

COMPLEXION, habitude, disposition naturelle du corps. (Voyez CONSTITUTION.)

COMPRESSE, morceau de linge plié en plusieurs doubles, qu'on applique sur les saignées, les plaies, les contusions, les ulceres, les fractures, les luxations, &c., & qu'on assujettit avec des bandes : elles servent à arrêter le sang, à contenir les remedes, à comprimer les parties ou à les rendre égales.

CONCOMBRE COMMUN. Nous parlerons des concombres, que tout le monde connoît, sur-tout relativement aux cornichons, qui sont les fruits avortés de la plante qui produit le concombre. On fait qu'on confit les cornichons dans le vinaigre, assaisonné de poivre, de sel, &c. On fait encore qu'on aime qu'ils soient très-verds. Nous devons donc prévenir, avec M. LIEUTAUD, qu'il y a des frippons qui les trempent dans du verd-de-gris, pour leur donner cette belle couleur verte, & qu'ils emploient le même moyen à l'égard des capres ; ce qui rend les uns & les autres de vrais poisons.

CONCOMBRE SAUVAGE. *Cucumis sylvestris*, *Afininus dictus*, C. BAUH. & TURNER. *Cucumis sylvestris*, sive *Afininus* J. BAUH. C'est-à-dire, Concombre sauvage, dit Concombre d'âne, selon CASP. BAUHIN & TOURNEFORT. Concombre sauvage, ou d'âne, selon J. BAUHIN.

La racine de cette plante est épaisse de deux ou trois

pouces , longue d'un pied , partagée en plusieurs fibres , blanche , charnue , amere , & cause des nausées. Elle produit des tiges épaisses , un peu rudes , couchées sur terre , sur lesquelles naissent des feuilles arrondies & pointues , oreillées à leur base. Les fleurs viennent des aisselles des feuilles : elles sont d'une seule piece , en cloche évasée , longues d'un demi-pouce & plus , découpées profondément en cinq parties , jaunâtres , & parsemées de veines verdâtres. Le fruit est long d'un pouce & demi à deux pouces , cylindrique , hérissé , rude , partagé en quatre loges pleines d'un suc amer , qui , épaissi , porte le nom d'*élatérium*. ( Voyez ce mot. )

La racine de concombre sauvage est un *purgatif* fort , qu'on peut très-bien substituer au *jalap* & à la *scammonée*. On la donne en poudre à la dose de quinze , vingt ou trente grains.

**CONCRÉTIONS.** On donne ce nom à des duretés formées par l'épaississement , la coagulation & l'endurcissement des liquides : c'est la condensation d'une substance fluide en une masse plus solide. Les concrétions sont plus ou moins dures : il y en a qui semblent composées de matière qui a les caractères du suif ; d'autres , ceux de la craie ou de la chaux. On a vu des malades qui rendoient , avec les crachats , des corps qui paroissent osseux , pierreux , &c.

**CONDUIT INTESTINAL.** ( Voyez INTESTINS. )

**CONDUIT LACRYMAL** , tuyau par lequel les larmes coulent des yeux dans le nez. ( Voyez FISTULE LACRYMALE. )

**CONDYLE** , nom que porte une petite éminence ronde , située à l'extrémité de chaque os : telles sont celles de la mâchoire inférieure. Lorsque cette éminence est large , on la nomme tête.

**CONDYLOMES.** On donne ce nom à des excroissances qui viennent le plus souvent dans la Maladie vénérienne , sur-tout à l'anus , aux parties naturelles des femmes , &c.

**CONDYLOMES VÉNÉRIENS** , ( des ) & *non vénériens* ,  
Tome IV , pages 44—46.

**CONFÉCTION** , nom que porte une espèce de remède , composé d'un grand nombre de substances , pour la plupart stomachiques. « On trouve encore , dans les Dispensaires » les plus abrégés , des confécions qui contiennent plus de » soixante ingrédients. Or , comme quelques verres de bon » vin , ou quelques grains d'opium , peuvent certainement » suppléer à ces remèdes emphatiques , nous les passerons » sous silence : nous donnerons simplement la recette de la

» confection Japonnoise, ou de cachou, comme la moins  
» compliquée ». (M. B.)

CONFECTIION JAPONNOISE, ou de *cachou*.

Prenez de <i>cachou</i> ,	trois onces ;
de <i>racine de tormentille</i> ,	} de chaque deux onces ;
de <i>muscade</i> ,	
d' <i>encens</i> ,	} de chaque quatre onces.
d' <i>opium</i> , dissous dans quantité suffisante de vin de Portugal,	
de <i>sirap commun</i> ,	} de chaque quatre onces.
de <i>conserve de rose</i> ,	

Mêlez le tout ; faites un électuaire. La dose de ce remede est depuis vingt-quatre grains jusqu'à un gros ; il peut suppléer au dialcordium. (M. B.)

Prescrite, Tome II, pages 161, 339 ; Tome III, pages 50, 369 ; Tome IV, page 20.

CONFITURE. (Voyez CONSERVE.)

CONFLUENT, *confluence* ; épithete qu'on donne aux boutons, aux pustules, que présentent certaines Maladies, telle que la petite vérole, lorsqu'ils sont très-nombreux, & qu'ils se joignent entre eux, de sorte que plusieurs semblent n'en faire qu'un seul.

CONJONCTIVE, nom que porte la tunique extérieure de l'œil : on l'appelle encore albuginée : elle couvre tout le globe de l'œil, excepté la partie antérieure, qu'on nomme cornée transparente. La conjonctive forme ce qu'on appelle *Blanc de l'œil*. (Voyez ŒIL.)

CONSERVE, *confiture*. Les boutiques des Apothicaires étoient autrefois tellement fournies de ces especes de préparations, qu'elles pouvoient alors passer pour des magasins de confitures. Cependant ces préparations ne possèdent que peu de vertus, & on doit les regarder plutôt comme des mets agréables, que comme des médicaments. On se sert pourtant quelquefois de conserve pour mettre en bols & en pilules quelques-unes des poudres les plus pesantes, telles que celles que produisent les préparations de fer, de mercure, d'étain, &c.

Les conserves sont composées de végétaux frais & de sucre, jusqu'à ce que le tout forme une masse uniforme. Avant que de procéder, il faut dépouiller les feuilles de leurs tiges, & les fleurs de leurs calices. Quant à la partie jaune de l'écorce d'orange, de citron, &c., on l'enleve avec une rape. On pile ces substances dans un mortier de

marbre, avec un pilon de bois : quand on en a fait une pâte molle, on ajoute trois fois autant de sucre en poudre, qu'on répand peu à peu, en pilant toujours, jusqu'à ce que le mélange soit uniforme : mais la conserve la meilleure est celle dans laquelle il n'y a que deux fois autant de sucre. Ceux qui préparent à-la-fois de grandes quantités de conserves, emploient ordinairement un moulin pour réduire les végétaux en pulpe ; ils pilent ensuite cette pulpe avec du sucre.

Les confitures se préparent en faisant infuser ou bouillir des végétaux frais, d'abord dans de l'eau, ensuite dans du sirop, ou une dissolution de sucre. Le but est de conserver les fruits, ou liquides, ou secs : on les a liquides lorsqu'on les laisse dans le sirop ; on les a secs, lorsqu'on les retire du sirop & qu'on laisse candir le sucre autour. Cette dernière manière est la plus usitée. (M. B.) (Voyez ÉCORCE D'ORANGE CONFITE.)

CONSERVE DE ROSE. Prenez une livre de fleurs de roses rouges, en boutons ; otez les onglets de chacun des pétales ou feuilles ; pilez dans un mortier ; ajoutez, par degré, deux livres de sucre fin en poudre, vous aurez une conserve : on prépare de la même manière les *conserves de fleurs de romarin, d'absinthe, &c.* La conserve de rose est une des préparations, de cette espèce, la plus agréable & la plus utile. Un gros ou deux, dissous dans du lait tiède, peut être regardé comme un astringent très-doux, dans les faiblesses d'estomac, ainsi que dans les toux des pulmoniques & dans le crachement de sang. Cependant, pour qu'elle produise de grands effets, il faut qu'elle soit prise à plus grande dose. (M. B.)

Prescrite, Tome II, pages 132, 136, 137 ; Tome III, pages 17, 28, note ; 29 ; Tome IV, pages 18, 87.

CONSOLIDANT, épithète qu'on donne aux remèdes qui réunissent les chairs & procurent la cicatrice des blessures & des plaies.

CONSOMMÉS. (Voyez BOUILLONS FORTS.)

CONSOMPTION (la) est une suite de la boisson des liqueurs enivrantes, Tome I, page 269 ; de la bière forte prise en grande quantité, page 270.

CONSOMPTION, (de la) ou *Pulmonie nerveuse*, Tome II, pages 146, 149.

CONSOUDE, (grande) ou *Oreille d'âne*. *Symphium, Consolida major*, C. BAUH. & TURNER. *Sym-*

*phitum magnum*, J. BAUH. *Symphitum officinale*, *foliis ovato lanceolatis, decurrentibus*, LINN. C'est-à-dire, *grande Consoude*, selon CASP. BAUHIN & TOURNEFORT. *Grande Consoude*, selon J. BAUHIN. *Consoude d'usage*, à feuilles ovales lancéolées, dont la base court sur la tige, selon LINNÉ. Elle est de la deuxième classe, quatrième section, septième genre de TOURNEFORT; de la pentandrie monogynie de LINNÉ; de la vingt-quatrième famille des bourraches d'ADANSON.

Ses racines sont épaisses, peu fibreuses, faciles à rompre. Les tiges s'élevent d'un pied & demi. Les feuilles sont entières, oblongues, terminées en pointes, rudes au toucher: elles naissent alternativement le long de la tige: celles d'en bas sont beaucoup plus grandes que les autres: elles sont d'un verd très-foncé. Les fleurs naissent au sommet des tiges & dans les aisselles des feuilles supérieures. Elles sont rangées en bouquets, pendantes, d'une seule piece, purpurines, en cloche alongée, découpées en cinq parties. Le fruit contient quatre graines. On se sert, sur-tout, de la racine de cette plante, qui croît communément dans les prés, dans les lieux humides & le long des ruisseaux. On en rencontre beaucoup aux environs de Paris.

Prescrite, Tome II, page 136; Tome IV, pages 134, 138, 139.

CONSTIPATION, rétention des excréments dans le canal intestinal, au-delà du terme où la Nature a coutume de s'en débarrasser. Difficulté d'aller à la selle.

Maladies auxquelles expose la constipation, Tome I, page 339. Danger des drogues pour remédier à la constipation: c'est dans le régime qu'il faut en chercher le remède, page 341. La constipation peut occasionner la fièvre miliaire chez les femmes en couche, Tome II, page 187. Toute femme enceinte doit éviter la constipation, page 194. A qui elle est sur-tout dangereuse, pages 295, 392, 410. Elle peut occasionner les hémorrhoides, Tome III, page 14; l'asthme, page 240.

CONSTIPATION, (de la) *considérée comme Maladie chez les adultes*. Tome III, pages 268—273.

Moyens de remédier à la constipation chez les personnes nerveuses, Tome III, page 295; lorsque les vents sont accompagnés de constipation, page 368. Ce qu'il faut faire contre la constipation des personnes hystériques, page 387. Éviter la constipation est un des moyens qu'il faut mettre

en usage pour prévenir l'avortement, Tome IV, page 159;  
la fièvre de lait, page 210.

CONSTIPATION DES ENFANTS, (de la) Tome IV, pages  
228—229.

CONSTITUTION, l'ensemble de toutes les parties du corps humain. On dit qu'un homme est d'une bonne constitution, lorsque toutes les parties de son corps sont bien conformées, saines & robustes; qu'il endure le froid, le chaud, la fatigue, &c., au degré qui ne constitue pas l'excès, sans en être incommodé.

C'est dans l'enfance que s'établissent les fondements d'une bonne ou mauvaise constitution, Tome I, page 1. De la constitution des pères & mères dépend sur-tout celle des enfants, page 16. Les remèdes ne peuvent rien pour rétablir une constitution malade, page 20. Une bonne constitution doit être le premier objet de l'éducation des enfants, page 63. L'étude opiniâtre a souvent ruiné la meilleure constitution, page 116. Pouvoir du régime sur la constitution, page 159. Il faut que les habits soient analogues à la constitution & au tempérament du sujet, page 261. Il n'est pas de constitution qui puisse résister à l'abus des liqueurs fortes & des plaisirs charnels, page 267. Pouvoir du ressentiment sur la plus forte constitution, page 309. Les meilleures constitutions sont les victimes des chagrins, page 322; ne sont pas à l'abri des accidents qu'occasionnent les habits mouillés, page 347.

Combien il est important d'être attentif à la constitution du sujet, dans le traitement des Maladies, Tome II, page 3. Une constitution foible & malade n'est pas une raison pour empêcher d'inoculer, page 265. Pouvoir du régime pour rétablir une constitution délabrée, Tome III, page 161. Le lait est, de tous les aliments, le plus propre à améliorer une constitution délicate, page 196. Les substances laxatives & relâchantes conviennent aux constitutions sèches & atoniques, page 271. Le changement de la constitution, qu'il est si important d'opérer dans les Maladies chroniques, ne peut être que l'ouvrage du temps, pages 460, 461.

Attention qu'il faut avoir à la constitution du sujet, avant de lui administrer le mercure, Tome IV, page 102. La vérole présente des variétés qui se jouent de la meilleure constitution, pages 111 & 112. La constitution la plus robuste ne peut surmonter seule le virus vénérien, page 112. Les règles ou le flux menstruel sont précédés d'un change-

ment considérable dans la constitution, page 118. Tout ulcère qui a pour cause une constitution viciée, doit être entretenu au moins jusqu'à ce que cette constitution ait été améliorée, pages 377, 378.

**CONSTITUTIONNELLE**, épithète qu'on donne à une Maladie qui se développe par le seul vice de la constitution, sans que le sujet ait été exposé à l'influence d'aucune des causes qui pourroient la faire naître. C'est ainsi qu'on voit des personnes attaquées de pulmonie, de Maladies hypochondriques, nerveuses, &c., sans qu'on puisse en soupçonner d'autre cause que la disposition particulière de leur constitution originaire, ou transmise par leurs père & mère. Les Maladies constitutionnelles sont opposées aux Maladies *accidentelles*. (Voyez ce mot.)

**CONSTRICION**, rigidité, roideur, resserrement, action par laquelle une chose se serre, se rétrécit, &c.

Traitement des hémorrhagies dues à la constriction de quelques parties du corps, Tome III, page 7.

**CONTAGION**, qualité d'une Maladie, par laquelle elle peut passer d'un sujet affecté à un sujet sain, & produire, chez ce dernier, une Maladie de la même espèce.

Moyens dont doivent user les Médecins, les Chirurgiens, ceux qui soignent les malades, pour se garantir de la contagion, Tome I, page 224.

**CONTAGION**, (de la) *considérée comme cause de Maladie*, Tome I, pages 288—307.

La contagion peut être une des causes de la pulmonie, Tome II, page 119; de la fièvre maligne & putride, page 167. Combien il est important de fuir la contagion, pour se garantir de la fièvre maligne, page 183. Ce que doivent faire ceux qui craignent d'être attaqués de la contagion de la fièvre maligne, *ibid.* La contagion est la cause la plus fréquente de la petite vérole, page 206; de la rougeole, page 268; des maux de gorge gangréneux, page 334; de la coqueluche, page 371. La plupart des Maladies des enfants sont contagieuses, *ibid.* Elle est une des causes de la dysenterie, Tome III, page 41; du scorbut, page 193; des écrouelles, page 205; de la gale, page 216; des dartres, page 227; de la croûte laiteuse des enfants, Tome IV, page 261; du charbon, page 353.

**CONTINENCE**, ou privation des plaisirs de l'amour. Son importance dans certaines Maladies, Tome II, page 148; Tome IV, pages 531, 532.

**CONTRACTION**, action par laquelle une chose se rétrécit, se retire, se resserre. On dit la contraction du cœur & des artères, pour signifier leur rétrécissement, ou la diminution de leur volume; la contraction des muscles, pour exprimer leur retirement ou la diminution de leur longueur.

**CONTRAYERVA**: c'est la racine d'une plante qui croît naturellement en Amérique, & que les Espagnols nous apportent: elle est noueuse, compacte, inégale: on y remarque plusieurs rejettons fibreux & déliés: elle est d'un brun foncé extérieurement & comme écaillée: son odeur est foible, un peu aromatique: sa saveur un peu astringente, avec une acrimonie légère qui est agréable. On doit choisir la partie tubéreuse de cette racine, & jeter la partie fibreuse, qui est presque insipide & sans odeur. La plante qui la produit est nommée: *Dorstenia, dentariæ radice, sphondilii folio, placenta ovali*. Tranfact. philosoph. ann. 1731, n°. 421, page 196, fig.

Prescrite, Tome II, pages 160, 338.

**CONTRE-OUVERTURE**, terme de Chirurgie, par lequel on entend l'incision qu'on fait à une distance plus ou moins éloignée d'une plaie, ou d'un ulcère, pour servir de dégorgement.

**CONTRE-POISONS**. Combien est funeste l'opinion vulgaire que chaque poison a son contre-poison, son antidote, ou son spécifique, Tome III, page 463. Contre-poisons de l'arsenic, page 474; du sublimé corrosif, page 485; du verd-de-gris, page 498; du plomb & de ses préparations, page 504; de la vipère, page 538, note.

**CONTUSION**, blessure sans perte de substance, sans solution de continuité, sans division de la peau, causée par une chute, un choc, ou par l'impulsion subite de quelque corps étranger.

**CONTUSIONS**, (des) ou *meurtrissures*, Tome IV, pages 373—377.

Traitement des contusions compliquées avec fracture des os, & avec ou sans perte de substance, page 375.

**CONVALESCENCE**, (Ce qu'on doit entendre par) Tome II, page 31, note.

**CONVALESCENCE**. (Manière de traiter les malades dans la) Tome II, pages 30—35.

Traitement de la convalescence après la fièvre continue-aiguë, pages 79—84; après la rougeole, pages 375—376.

CONVALESCENTS, (L'air de la nuit ou le serain est nuisible aux) Tome I, page 350. Heure du jour où l'on peut faire prendre l'air aux convalescents, *ibid.* (Voyez CONVALESCENCE.)

CONVULSIF, épithete qu'on donne aux mouvements irréguliers & successifs, qui s'observent dans certaines Maladies. Ces affections doivent faire craindre les convulsions. (Voyez ce mot & ACCÈS CONVULSIFS.)

CONVULSION, contraction violente & involontaire de tout le corps, ou de quelques-unes de ses parties. Lorsque la contraction est inégale, irrégulière & successive, on l'appelle mouvement convulsif. Lorsque la contraction des muscles est continue & permanente, en sorte que tout le corps, ou l'un, ou l'autre des membres se tient involontairement roide & immobile, on la nomme convulsion.

Les convulsions, chez les enfants, dans l'éruption de la petite vérole, ne sont pas des symptômes dangereux, Tome II, pages 210 & 211, note. Traitement des convulsions dues à des humeurs âcres, chez les femmes hystériques, Tome III, page 391. Traitement des convulsions périodiques, *ibid.*

CONVULSIONS ESSENTIELLES ET SYMPTOMATIQUES, (des) *des enfants*, Tome IV, pages 304—308.

CONVULSIONS (des) *suivies de mort apparente*, Tome IV, pages 504—507.

COQUELICOT, *Pavot rouge ou sauvage des champs*, Ponceau, Mallon de certaines Provinces, &c. *Papaver erraticum majus*, Rhæas Diosc. Theophr. Plin. C. BAUH. & TURNER. *Papaver erraticum rubrum, campestre*, J. BAUH. *Papaver rhæas, caule piloso, multifloro, foliis pinnatifidis incisifs*, LINN. C'est-à-dire, *grand Pavot sauvage, Pavot rhæas de Diosc. Théophraste & Pline*, selon CASP. BAUHIN & TOURNEFORT. *Pavot sauvage, rouge, des champs*, selon J. BAUHIN. *Pavot rhæas, dont la tige est hérissée de poils, qui porte beaucoup de fleurs, & dont les feuilles sont pinnées & découpées*, selon LINNÉ.

Il n'est personne qui n'ait vu cette plante, remarquable par la belle couleur cramoisie de ses fleurs, dont les champs ensemencés paroissent quelquefois tout couverts vers les mois de Mai & Juin. Il est assez ordinairement accompagné du barbeau, ou bluet, ou casse-lunette.

Les fleurs de coquelicot s'ordonnent en tisane avec le

miel, comme il est prescrit, Tome II, page 358; mais on fait avec les têtes de cette plante un extrait, qu'on emploie avec succès comme calmant. Pour faire cet extrait, il faut cueillir les têtes de pavot rouge avant leur parfaite maturité, c'est-à-dire un peu vertes, ou avant que les pétales des fleurs ne s'en détachent. Il se prépare comme nous le dirons au mot *Opium*. La dose de cet extrait pour un adulte est depuis six grains jusqu'à trente, & même au-dessus. M. FOUQUET, de Montpellier, l'a donné avec succès dans l'asthme convulsif. Je peux assurer, dit M. PLANCHON, dans l'ouvrage intitulé *Naturisme*, en avoir obtenu de très-bons effets dans la toux convulsive. Je le prescris dans la coqueluche avec le kermès minéral: il calme la violence de la toux, & il en éloigne les accès, quand les enfants veulent le prendre constamment.

Prescrit, Tome III, page 340.

COQUELUCHE, (de la) Tome II, pages 369—377.

COR, durillon ou tubercule dur & calleux qui vient aux pieds, & dont la cause la plus fréquente est la compression des souliers. (Voyez CORS AUX PIEDS.)

CORAIL DES JARDINS. (Voyez POIVRE D'INDE., &c.)

CORALLINE DE CORSE. *Helminthocorton*. Cette substance, qui nous vient de l'isle de Corse, est une espèce de *mousse marine*; aussi l'appelle-t-on encore *Mousse de Corse*. Nous ne savons pas les noms qu'elle porte chez les Botanistes. M. MARTIN dit, dans la lettre que nous avons citée, Tome III, page 107, que l'ayant présentée au fameux BERNARD DE JUSSIEU, ce célèbre Botaniste répondit ne la pas connoître. Quoi qu'il en soit, cette substance, connue actuellement dans nos boutiques, est d'un rouge brun, très-salé: ses fibres ne sont ni rameuses, ni pierreuses; elle est douce au toucher; elle exhale une très-forte odeur de poisson: au goût, elle est très-salée, & la présence du *sel marin* y est très-sensiblement marquée; elle coûte 24 sols l'once.

Prescrite, Tome III, pages 50, noté; 104, 107, 108.

CORDIAL, *cordiaux*; épithète qu'on donne à une classe de remèdes stimulants, qui sollicitent l'emploi des forces, sans en augmenter le fonds. Ils ne fortifient point, à proprement parler: ils excitent seulement un effort; ils ne font que mettre les forces vitales engourdies, en état d'agir. Aussi cette espèce de remèdes ne convient-elle que lorsque la nature est engourdie & découragée sans être

vraiment affoiblie , ou quand elle est affoiblie sans être irritée.

De-là les cordiaux sont divisés en deux classes. La première comprend ceux dont nous venons de parler : on leur donne le nom de forts , parce qu'ils agissent par inhalation , par pénétration , & que leurs effets sont très-prompts & presque soudains : mais ces effets ne sont, la plupart du temps , que passagers , & le plus souvent que momentanés. Les cordiaux de cette classe sont le *Lilium de Paracelse* , l'*Eau de Luce* , l'*Esprit de sel ammoniac* , l'*Alkali volatil fluor* , la *Liqueur minérale anodyne d'Hoffmann* , les *Gouttes anodynnes d'Angleterre* , &c. ; les *Eaux de fleurs d'orange* , de menthe , de canelle , de la Reine de Hongrie , &c.

Les cordiaux de la seconde classe , sont plus foibles ; mais ils sont plus sûrs , & leurs effets sont plus durables : tels sont, à la fin des Maladies , après de fortes évacuations , les *bons aliments* , le *bon vin vieux* , le *quinquina*.

Dangers des cordiaux les premiers jours de la naissance, Tome I , page 39. L'air frais est un puissant cordial pour un malade , page 221. Les cordiaux , lorsqu'ils ne sont pas indiqués , sont capables d'augmenter la fièvre , ou de la donner , quand on ne l'a pas , Tome II , page 24. Circonstances qui indiquent les cordiaux , pages 26 , 53 , 54 , 79 , 145 , 153. Le vin possède toutes les vertus des cordiaux , *ibid.* & 154 ; prescrit , pages 156 , 160. Fausse opinion que l'on a de la vertu des cordiaux dans la fièvre maligne , page 179. Il n'est pas de cordial supérieur au bon vin , page 180. Circonstances qui indiquent les cordiaux , pages 190 , 191 , 192. Dangers des cordiaux dans la petite vérole ; page 212. Effets des cordiaux & des sudorifiques dans cette Maladie , page 213. Cas qui les indique dans la première période de la petite vérole , page 220 ; dans la seconde , page 226 ; dans la troisième , page 230 ; dans la rougeole , pages 271 , 274. Prescrits , pages 280 , 290. Les cordiaux fortifiants sont les seuls dont on doit faire usage dans les maux de gorge gangréneux , page 337. Les cordiaux sont dangereux dans l'inflammation de l'estomac , page 380. Modèle d'une potion cordiale , page 408 , note. Cordiaux prescrits , pages 432 , 433 , 450 ; Tome III , pages 91 , 134 , 166 , 338 , 362 , 363 , 549 , 555 ; Tome IV , pages 201 , 347. Un excellent cordial est du vin chaud , avec de la canelle & du sucre , page 489. Prescrit , pages 490 , 493 , 503 , 508.

**CORDON OMBILICAL.** On donne ce nom à un paquet de vaisseaux, composé d'une artère & de deux veines appelées aussi ombilicales, unies entre elles par un tissu cellulaire : ce cordon part du nombril de l'enfant, & va se perdre dans la substance du placenta, attaché au fond de la matrice : il a quelquefois une aune & plus de long ; on le coupe ordinairement aussi-tôt que l'enfant est né.

Où il faut lier & couper le cordon ombilical, lorsque le délivre est sorti avec l'enfant, Tome IV, page 172 ; lorsque le délivre est resté dans la matrice, & que l'enfant est sorti seul, *ibid.* Temps où il faut lier & couper le cordon, page 172. Cas où il ne faut, ni le lier, ni le couper, page 173. Comment il faut se conduire lorsqu'on a été forcé de lier & couper le cordon, l'enfant ne donnant aucun signe de vie, page 175. Ce qu'il faut faire à l'enfant bien vivant, après qu'on a lié & coupé le cordon ombilical, page 176.

**CORDONS SPERMATIQUES**, nom qu'on donne à deux faisceaux de vaisseaux, un de chaque côté, composés d'une artère & d'une veine aussi appelées spermatisques : ces cordons passent par les anneaux des muscles du bas-ventre, pour se rendre aux testicules, &c. (Voyez Tome IV, page 415.)

**CORDONNIERS.** La posture dans laquelle travaillent ces ouvriers, est contraire à la santé. Maladies auxquelles ils sont sujets, Tome I, pages 124 & suiv.

**CORIANDRE** : (graine ou semence de) cette graine est ronde, grosse comme un pois chiche, couverte d'une écorce très-tendre, qui se brise facilement, & qui est d'une couleur jaune pâle : fraîche, son odeur est très-forte & désagréable ; aussi ne l'emploie-t-on que séchée : alors sa saveur est douce, aromatique, ayant quelque chose de celle de l'anis. Il n'est guère de personnes qui n'aient une idée plus ou moins complète de cette saveur, pour en avoir mangé en dragées colorées, à la vérité peu estimées, qu'on enferme dans de petites bouteilles, qu'on donne aux enfants, & qu'on conseille quelquefois aux personnes qui prennent des eaux minérales froides.

La plante qui fournit cette graine croît naturellement en Italie & en Espagne ; on la cultive dans les environs de Paris : on l'appelle *Coriandrum majus*, C. BAUHIN. & TURNER. *Coriandrum*, J. BAUH. *Coriandrum sativum*, *fructibus globosis*, LINN. C'est-à-dire, grande Coriandre, selon

selon CASP. BAUHIN & TOURNEFORT. *Coriandre*, selon J. BAUHIN. *Coriandre cultivée*, dont les fruits sont ronds, selon LINNÉ. Cette plante est remarquable en ce que ses feuilles ont une odeur fétide, semblable à celle de la punaise. La graine de coriandre coûte deux sols l'once.

Prescrite, Tome II, page 48 ; Tome III, pages 296, 366.

**CORNE DE CERF** : cette substance, que tout le monde connoît, fournit quelques préparations médicinales : simplement rapée, on en forme des gelées, au moyen d'une longue cuisson : on en prépare une poudre qu'on fait bouillir dans de l'eau, & qu'ensuite on fait sécher : on en tire un esprit volatil, qui est nommé *Esprit volatil de corne de cerf*, auquel on joint quelquefois du *sel volatil de succin* jusqu'à saturation, & alors on l'appelle *Esprit volatil de corne de cerf succiné* : enfin on en tire un *sel volatil*, qu'on nomme *Sel volatil de corne de cerf*. La corne de cerf raclée, coûte trois sols l'once ; & calcinée, huit sols.

Prescrite, Tome II, pages 191, 282 ; Tome III, page 54 ; Tome IV, pages 28, 161, 242, 292.

**CORNÉE** : c'est la tunique la plus forte & la plus épaisse du globe de l'œil ; on la divise en cornée opaque, qu'on appelle encore sclérotique ; & en cornée transparente, nommée simplement cornée. (Voyez ŒIL.)

**CORNETS ACOUSTIQUES**. Leurs usages, Tome III, page 423.

**CORNICHONS**. (Voyez CONCOMBRE COMMUN.)

**CORS DE BALEINE**. Dangers qui résultent de leur usage, Tome I, page 35. Ils sont dangereux sur-tout par leur forme, qui est opposée à celle de la poitrine, *ibid*. Ils sont cause que sur onze personnes mal conformées il y a dix femmes, *ibid*, note. Ils sont une des causes éloignées des Maladies de la poitrine, Tome II, page 88 ; du cancer, Tome III, page 449. Combien ils sont dangereux à l'âge où les filles doivent être réglées, Tome IV, page 120.

**CORPS**, (des accidents occasionnés par des) *arrêtés dans l'œsophage & la trachée-artère : moyens de les retirer*, Tome IV, pages 425—441.

**CORPS VITRÉ**, humeur ou liqueur gélatineuse, très-transparente, ressemblant à du crystal fondu, située au fond de l'œil sur la rétine. (Voyez ŒIL.)

**CORROBORANT**, ou *corroboratif*, épichete qu'on

donne aux remèdes qui donnent des forces, ou qui les augmentent. (Voyez FORTIFIANT.)

CORRODANT, c'est la même chose que *Corrosif*. (Voyez ce mot.)

CORROSIF. On donne ce nom à tous les corps qui sont capables de ronger, de corroder, de consumer les parties, au moyen des molécules salines, âcres ou acides dont ils sont pourvus; tels sont la *Pierre infernale*, la *Pierre à cauterer*, le *Beurre d'antimoine*, &c. (Voyez CAUSTIQUE.)

CORROYEURS. Maladies auxquelles sont exposés ces artisans. Moyens qu'ils doivent mettre en usage pour les prévenir, Tome I, pages 102 & suiv.

CORRUPTION. (Voyez PUTRIDITÉ.)

CORS AUX PIEDS, (des) Tome IV, pages 552—559.

COSMÉTIQUES, nom qu'on donne au fard & aux autres drogues qui servent à l'embellissement de la peau, & à tenir le teint frais.

COTES, nom que portent des os longs, courbés, placés sur les côtés de la poitrine, dans une direction oblique; tenant d'une extrémité aux vertèbres, & de l'autre au sternum, quant aux sept supérieures; car les cinq autres sont attachées entre elles au moyen de leurs cartilages. Les côtes sont au nombre de vingt-quatre, douze de chaque côté. On les divise en vraies & en fausses: on appelle vraies les sept premières, en comptant par en haut, parce qu'elles décrivent un demi-cercle plus parfait que les cinq autres, & qu'elles sont plus fixes étant attachées au sternum: les cinq inférieures sont nommées fausses, parce qu'elles sont plus mobiles & moins longues que les autres, n'étant point attachées au sternum. (Voyez POITRINE.)

CÔTES. (de la luxation des) (Voyez LUXATION DES CÔTES.)

COUCHE. (Voyez ACCOUCHEMENT & FEMMES EN)

COUENNE, ou *croûte du sang*: nom qu'on donne à la superficie du coagulum qui se forme, par le repos, dans la palette qui a reçu le sang d'une saignée. Ce coagulum est par rapport au sang, ce qu'est le caillé par rapport au lait: il surnage dans une quantité de sérosité plus ou moins grande; & sa surface, lorsque le sang vient sur-tout d'une personne attaquée d'une Maladie inflammatoire, est d'un bleu sale, quelquefois jaunâtre ou brun, & coriace; c'est ce qu'on appelle croûte ou couenne. Comme la pleurésie est la Maladie qui l'offre le plus constamment, on l'appelle com-

munément croûte pleurétique. (Voyez Tome II, pages 89, 91, & note 2.)

COULEUVRES. (Voyez ACCIDENTS causés par la piquure des)

COULOIRS, mot générique, qui signifie canal ou vaisseau. Cependant on affecte cette épithète aux vaisseaux dans lesquels les fluides ne coulent que dans des temps marqués.

COUP-DE-SANG. C'est la même chose qu'Apoplexie. (Voyez APOPLEXIE SANGUINE.)

COUPEROSE, maladie. (Voyez GOUTTE-ROSE.)

COUPEROSE BLANCHE. (Voyez VITRIOL BLANC.)

COUPEROSE BLEUE. (Voyez VITRIOL BLEU.)

COUPEROSE VERTE. (Voyez VITRIOL VERD.)

COUPS. Dangers qu'il y a d'enterrer sur-le-champ les personnes qui paroissent privées de la vie après avoir reçu des coups, &c., Tome IV, page 423. Un coup dans le dos a quelquefois dégagé des corps arrêtés dans le gosier, sur-tout dans la trachée-artere, page 439.

COUPS, (de la mort apparente causée par des) Tome IV, pages 459—461.

COUPS-DE-SOLEIL, (des) Tome IV, pages 536—545.

Observation sur un homme qui, endormi la tête découverte auprès d'un grand feu, fut attaqué des accidents ordinaires aux coups-de-soleil, page 537.

COURBATURE, (de la) Tome IV, pages 512—535.

COURS DE VENTRE. (Voyez DIARRHÉE.)

Le cours de ventre doit être respecté dans la petite vérole, Tome II, page 228. Il est dangereux dans les maux de gorge gangreneux, page 339; avantageux pendant la pousse des dents, page 439. Il ne demande des remèdes, dans ce cas; que quand il cause des tranchées, *ibid.* Ce qui distingue le cours de ventre de la dysenterie, Tome III, page 42. Ce qu'il faut faire lorsque la Nature suscite un cours de ventre dans la paralysie, causée par la rentrée de quelque humeur, page 317. Remèdes contre les vents accompagnés de cours de ventre, page 369.

COURS DE VENTRE DES ENFANTS. (Voyez DIARRHÉE DES ENFANTS.)

COUSINS, insectes. (Voyez ACCIDENTS causés par la piquure des)

COUTELIERS: la posture dans laquelle ils travaillent, est contraire à la santé; Maladies auxquelles ils sont exposés, Tome I, page 124 & suiv. Genre de vie que menent

les Couteliers de la Ville de Sheffield en Angleterre , page 134. Ils sont exposés à la pulmonie , Tome II , page 120.

**COUTURIERES.** Maladies auxquelles elles sont exposées , comme personnes sédentaires : moyens d'y remédier , Tome I , pages 124 & suiv. A quoi elles s'exposent de tenir perpétuellement des épingles dans leurs bouches , Tome IV , page 438.

**CRACHATS.** Ce que c'est , Tome I , page 44 , note. Caractères des crachats dans l'inflammation de la gorge , Tome II , page 323. Nécessité des crachats dans cette Maladie , page 328 , dans le courant de la note.

**CRACHATS CUIITS ;** leur caractère , Tome II , page 115 , note.

**CRACHEMENT DE SANG ,** ( du ) ou *Hémoptysie* , Tome III , pages 21—30.

**CRAIE** , nom que porte une pierre calcaire , plus ou moins friable , dont la couleur , ordinairement blanche , peut varier , selon les matières minérales dont elle est mêlée. Les principaux caractères de la craie sont de faire effervescence avec les acides , & d'être changée en chaux par l'ignition ; caractères cependant qui lui sont communs avec toutes les pierres calcaires. On se sert en Médecine de la craie comme d'un absorbant , qui peut suppléer aux yeux d'écrivains , au corail , &c.

On trouve , dans les boutiques , deux espèces de craies ; celle de Briançon & celle de Champagne : mais il n'y a , dit M. NAVIER , (*Contre-poisons de l'Arsebic , du Sublimé corrosif , du Verd-de-gris & du Plomb* , Tome I , page 192 , note b.) que cette dernière qui soit absorbante ; celle de Briançon ne l'est nullement : elle ne fait pas même effervescence avec le plus fort des acides minéraux ; & si l'on en aperçoit quelquefois une légère , elle vient de quelques portions , vraiment terreuses , qui s'y rencontrent ; car la craie de Briançon , bien pure , étant une véritable substance gypseuse ou talqueuse , ne peut absorber & émousser les acides , puisqu'elle en est saturée elle-même : si donc on l'emploie quelquefois , en Médecine , avec succès , elle ne peut opérer que comme substance *séléniteuse* , très-douce & très-sédative , & non comme un absorbant véritable , tel que la craie de Champagne. Elle se vend huit sols l'once.

Prescrite , Tome II , pages 127 , 442 ; Tome III , pages 285 , 435 , 484 ; Tome IV , pages 31 , 239 , 242.

CRAINTE (de la) considérée comme cause de Maladie, Tome I, pages 311—321.

CRAMPES, (des) Tome III, pages 351—354.

CRAMPES DE L'ESTOMAC, (des) *idem*, pages 352—353.

CRAMPES DES EXTRÉMITÉS, (des) *idem*, page 354.

CRAMPES (des) auxquelles sont sujettes les femmes hystériques, Tome III, pages 390—391.

CRANE, nom que porte la boîte osseuse de la tête, dans laquelle sont renfermés le cerveau & le cervelet. Le crâne est composé de plusieurs os, dont les principaux sont, le coronal, ou celui du front; l'occipital, ou celui du derrière de la tête; les deux pariétaux, ou ceux du dessus de la tête; les deux temporaux, ou ceux des tempes, &c.

CRÈME DE TARTRE : c'est la portion saline qui surnage l'eau dans laquelle on purifie le tartre, pour en obtenir le sel de tartre; on voit que ce ne peut être que du tartre purifié. On la vend, en poudre, quatre sols l'once; & rendue soluble, douze sols.

Prescrite, Tome I, page 227; Tome II, pages 70, 77, 175, 203, 295, 310, 389, 399, 401; Tome III, pages 19, 37, 48, 55, 132, 134, 142, 175, 178, 195, 260, 304, 544; Tome IV, pages 14, 15, 26, 197, 247.

CRESSON DE FONTAINE, *Cresson d'eau ou aquatique*. *Nasturtium aquaticum supinum*, C. BAUH. *Sisymbrium cardamine*, sive *Nasturtium aquaticum*, J. BAUH. *Sisymbrium aquaticum*, TURNER. *Sisymbrium aquaticum*, *siliquis declinatis*, *foliis pinnatis*, *foliolis subcordatis*, LINN. C'est-à-dire, *Cresson aquatique*, dont les tiges ne sont point droites, selon C. BAUHIN. *Cresson aquatique*, selon J. BAUHIN. *Cresson aquatique*, selon TOURNEFORT. *Cresson aquatique*, dont les siliques sont pendantes, les feuilles pinnées, & les folioles en forme de cœur, selon LINNÉ.

La racine de cette plante est filamenteuse, blanche, & de chaque jointure ou nœud sortent plusieurs fibres capillaires qui s'enfoncent dans l'eau. Elle pousse des tiges longues, courbées, creuses, cannelées, lisses, rameuses, d'un verd tirant quelquefois sur le rouge. Ses feuilles sont presque rondes, rangées plusieurs sur une côte, qui est terminée par une seule feuille : ces feuilles sont toujours vertes, d'un verd brun, succulentes, odorantes, d'un goût un peu piquant & assez agréable. Les fleurs naissent au sommet des tiges & des rameaux, petites, blanches, composées chacune de quatre

feuilles, rangées en croix. Il succède aux fleurs des siliques, portées sur des pédicules longs, un peu courbés, qui se divisent en deux loges, remplies de semences presque rondes, menues, rougeâtres, âcres au goût. On trouve le creffon de fontaine dans les petits ruisseaux, & sur le bord des fontaines les plus pures & les plus limpides : il fleurit au mois d'Août.

Prescrit, Tome II, page 130, dans le courant de la note ; Tome III, pages 131, 195, 198, 199 & 200, note ; 201, 313, 445, 544 ; Tome IV, pages 270, 550.

CRÊTE, excroissance qui vient à l'anus & aux parties naturelles : c'est un symptôme assez ordinaire de la Maladie vénérienne.

CRÊTES VÉNÉRIENNES, (Traitement des) & non vénériennes, Tome IV, pages 44—46.

CREUX DE L'ESTOMAC, ou *Bréchet*. On donne vulgairement l'un ou l'autre de ces noms, à cette partie située entre les cartilages des fausses côtes, à l'extrémité du *sternum*.

CRISE : ce mot grec signifie jugement & je combats ; car *κρίνω*, qui signifie je juge, signifie aussi je combats. Les Médecins ne pouvoient trouver de terme plus énergique pour exprimer ces efforts tumultueux de la Nature, ce combat plus ou moins violent, qu'elle livre à la Maladie, dans les instants qui précèdent celui où le sort du malade se décide, soit pour la guérison soit pour la mort, soit pour une Maladie plus fâcheuse que la première ; car on reconnoît trois espèces de crises ; celle qui procure une guérison parfaite, celle qui se termine par la mort, & celle qui rend la Maladie plus fâcheuse. On en rencontre même quelquefois une quatrième, qui laisse la Maladie indécise ; ce qui lui a fait donner le nom d'imparfaite. On appelle bonne & parfaite la première des trois autres ; la seconde se nomme mauvaise, & la troisième dangereuse.

Le moment, qui précède la crise, est toujours très-laborieux : ou plutôt, la veille d'une crise ; tous les symptômes de la Maladie prennent de l'intensité. Aussi le délire, l'assoupissement, les vertiges, le défaut de sensation, l'oubli ; les maux de tête, du cou, de l'estomac ; les anxiétés précordiales, le tintement d'oreilles, les envies de vomir, la soif plus pressante, le pouls plus agité, la suppression des urines, les borborygmes, &c., sont les signes qui annoncent le trouble critique. Dans cet instant, la fièvre redouble avec

véhémence ; & si la crise doit être bonne & parfaite , la sueur se déclare bientôt & baigne le malade ; ou il survient une hémorrhagie abondante ; ou l'on voit arriver soit un vomissement copieux , soit des selles , des urines abondantes , des crachats , soit des tumeurs , des dépôts , &c.

HIPPOCRATE a observé que les jours critiques , c'est-à-dire , les jours où arrivent les crises dans les Maladies aiguës , sont , le quatrième de la Maladie , le septième , le onzième , le quatorzième , le dix-septième , le vingtième , le quarantième , &c. Tout le monde sera en état de reconnoître la justesse des observations du Pere de la Médecine , s'il suit , avec attention , la marche des Maladies. On verra que les fièvres tierces ne vont guere au-delà du septième accès ; que les fièvres inflammatoires se terminent ordinairement le quatrième ou le septième jour ; que la péripneumonie ou fluxion de poitrine , finit quelquefois par résolution le quatrième jour , ou la suppuration s'établit , & la Maladie se termine le septième par les crachats , ou se prolonge jusqu'au quatorzième & même jusqu'au vingtième ; que la fièvre scarlatine , la fièvre accompagnée d'érysipele , la fièvre de la rougeole ne vont pas ordinairement au-delà du septième jour ; que la petite vérole se manifeste le plus souvent du troisième au quatrième , & suppure le septième. On a , dit M. LIEUTAUD , mille exemples de fièvres épidémiques qui se sont terminées le septième par les sueurs : on a enfin remarqué que l'épilepsie des enfants duroit sept mois ou sept ans.

Il paroît donc évident que la Nature suit une espece de règle dans la marche , dans les périodes des Maladies , surtout des Maladies aiguës ; c'est-à-dire , qu'il lui faut un certain nombre de jours , pour dompter la cause d'une Maladie. Les anciens ont donné , à cet ouvrage de la Nature , le nom de coction ; mais il ne faut pas croire , continue M. LIEUTAUD , que dans toutes les Maladies , même dans celles que nous venons de nommer , les jours critiques soient invariablement les mêmes. Le climat , la saison , l'âge , le tempérament , une infinité d'autres circonstances , & sur-tout le traitement , peuvent les éloigner ou les rapprocher. Il peut même arriver qu'on attende vainement la crise , soit qu'elle se fasse d'une maniere imperceptible , soit qu'elle manque absolument , comme il arrive quelquefois dans les fièvres aiguës bénignes , dont nous avons parlé , Tome II , page 80 , dans le courant de la note.

Il n'est point de vraie convalescence , si elle n'a été pré-

cédée d'une crise, Tome II, page 32. La convalescence est en raison de la crise dans les Maladies traitées d'après les préceptes de l'Art, *ibid.* Fautes dans lesquelles entraîne l'effroi, causé par la crise d'une Maladie aiguë, page 100. Comment il faut se comporter dans l'instant de la crise, page 101.

**CRISPATION**, contraction, resserrement : ce mot s'emploie, en Médecine, pour signifier le spasme des nerfs, qui est accompagné ou suivi du resserrement des fibres charnues & des membres.

**CRITIQUE**, mot qui se dit de tout ce qui appartient aux crises. (Voyez **CRISE & JOURS CRITIQUES.**)

**CROCHETEURS** : Maladies auxquelles ils sont exposés. Tome I, pages 105 & suiv.

**CROCHETS**, instruments, proposés pour extraire les corps, sur-tout les aiguilles, les épingles, arêtes, &c., arrêtés dans le gosier. Manière de les préparer & de les introduire, Tome IV, pages 429 & suiv.

**CROUP**, (de la) *espece d'Asthme*, ou plutôt *d'Esquinancie*, qu'on doit appeller *membraneuse*, Maladie particuliere aux enfants, Tome IV, page 273—289.

**CROUTE LAITEUSE**. (de la) Maladie des enfants, Tome IV, pages 260—269.

**CRYSTAL MINÉRAL**, ou *Sel de prunelle*, ou *Nitre purifié*. On donne ce nom à du nitre fondu, avec lequel on a fait détonner du soufre, & qu'on a ensuite coulé & laissé figer en forme de tablette. On l'appelle encore quelquefois *anodyn minéral*. (Voyez **NITRE PURIFIÉ.**)

**CRYSTALLIN**, nom que porte une partie de l'œil : c'est une espece de lentille solide, sphérique devant & derrière, & d'une transparence à-peu-près semblable à celle du crystal : il est placé à la partie antérieure de l'humeur vitrée, comme un diamant dans son chaton, & il y est retenu par le moyen d'une membrane transparente appellée capsule du crystalin : il est destiné à rompre les rayons de la lumière ; il les rassemble sur la rétine, sur laquelle se forme l'image des objets. (Voyez **ŒIL.**)

**CRYSTAUX DE LUNE** ou *d'argent* ; sel neutre à base métallique, composé de l'acide nitreux, uni jusqu'au point de saturation avec l'argent. On en forme la pierre infernale. (Voyez le *Dictionnaire de Chymie*, & **PIERRE INFERNALE.**)

**CRYSTAUX DE VÉNUS**, ou *de cuivre* ; sel neutre composé

de l'acide du vinaigre avec le cuivre. (Voyez VINAIGRE RADICAL.)

CUCURBITINS, nom que porte une espèce de vers, auxquels l'homme est exposé. (Voyez VERS CUCURBITINS.)

CUISINE. (Voyez USTENSILES DE)

CUISINIERS. (Maladies qui sont particulières aux) Moyens de les prévenir, Tome I, pages 102 & suiv.

CUIVRE, nommé aussi *Vénus*; métal imparfait, d'un rouge éclatant, très-sonore, très-dur, ductile & malléable. Ce métal est un de ceux qui sont le plus employés dans les Arts. Il y a long-temps qu'on a fait remarquer les abus qu'on en fait, sur-tout dans la cuisine. Les malheurs qu'il occasionne sont sans nombre, à cause de la propriété qu'il a de se convertir en un sel, vrai poison, appelé verdet, ou verd-de-gris, dès qu'il est en contact avec des substances acides, ou qui contiennent des particules acides, telles que les graisses, les huiles, &c.

Les ouvriers qui emploient le cuivre sont sujets à la pulmonie, Tome II, page 118, note. On devrait abandonner l'usage des ustensiles de cuivre, Tome III, page 492. Vaisseaux qu'on peut substituer à ceux de cuivre, page 493. Observation sur du poisson cuit dans du cuivre, & qui a empoisonné ceux qui en ont mangé, page 499. Les substances grasses dissolvent le cuivre sans avoir besoin de bouillir, *ibid.* Il est donc dangereux de laisser sur le feu, quelque doux qu'il soit, des ragoûts dans les casseroles, en attendant le service, *ibid.*

CULTURE (la) de la terre est utile aux gens sédentaires pour la conservation de leur santé, Tome I, page 134. Exemple des habitants de la ville de Sheffield, *ibid.*

CUTANÉ, *cutanée*, se dit de tout ce qui a rapport à la peau: ainsi on dit les nerfs, les artères, les veines cutanées, pour signifier les nerfs, les artères, les veines qui se distribuent à la peau; & Maladies cutanées, pour dire Maladies de la peau.

CUTICULE; c'est la même chose qu'*Epiderme*. (Voyez ce mot.)

CYNOGLOSSE, ou *Langue de chien*. *Cynoglossum majus vulgare*, C. BAUH. & TURNEF. *Cynoglossum vulgare*, J. BAUH. C'est-à-dire, *grande Cynoglosse vulgaire*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Cynoglosse vulgaire*, selon J. BAUHIN.

Sa racine est droite, épaisse, semblable à une petite rave,

d'un rouge noirâtre en dehors, blanche en-dedans, d'une odeur forte, narcotique; d'une saveur mucilagineuse & fade. Ses tiges sont hautes de deux à trois pieds, branchues, creusées quand elles sont vieilles, couvertes de beaucoup de duvet. Ses feuilles sont longues, un peu larges la première année; & dans la seconde, lorsque les tiges paroissent, elles sont étroites, pointues, blanches, molles, cotonneuses, d'une odeur forte, puante: elles naissent sans queues alternativement sur la tige. Ses fleurs sont d'une seule pièce, en entonnoir, partagées en cinq lobes, d'une couleur rouge sale, portées sur des calices velus, partagés en cinq quartiers. Le pistil qui s'éleve du fond du calice, perce la fleur en maniere de clou, & devient un fruit, composé de quatre capsules, un peu applaties, hérissées, & qui s'attachent fortement aux habits. Elles contiennent une graine applatie. Cette plante vient communément aux environs de Paris. Les feuilles vertes du cynoglosse entrent dans la composition du baume tranquille de M. CHOMEL, prescrit contre l'inflammation de la gorge, Tome II, page 330, note.

## D A N S

## D A T T

**D**ANSE, considérée comme un exercice salutaire dans l'enfance & la jeunesse, Tome I, page 74. Ses avantages, page 238; & Tome III, page 116.

DANSE DE SAINT-GUI, (de la) ou *de Saint-Weith*, (Maladie.) Tome III, pages 342—346.

DARTRES, (des) Tome III, pages 226—232.

Ce qu'il faut faire lorsque l'asthme est dû à des dartres rentrées, pages 247, 248.

DARTRES FARINEUSES, (des) *idem*, page 227.

DARTRES MILIAIRES, (des) *idem*, *ibid.*

DARTRES RONGEANTES ou *vives*. *Idem*, page 228.

DARTRES VOLANTES. *Idem*, page 227.

DATTES, *Dactyli offic.*, sont des fruits cylindriques de la grosseur du pouce, de la longueur du doigt, de la figure d'un gland, composés d'une pellicule mince, roufféâtre, dont la pulpe ou la chair est grasse, ferme, bonne à manger, douce, très-sucrée, & qui environne un gros

noyau cylindrique, dur, & creusé d'un fillon dans sa longueur.

Il faut choisir les dattes qui sont grosses, jaunâtres, peu ridées, tendres, pleines de pulpe, un peu dures en-dedans, blanchâtres près du noyau, rougeâtres près de la peau, d'un goût vineux, & qui étant secouées, ne sonnent point du tout, ou très-peu. Il faut au contraire rejeter celles qui sont flâques, dures, sans chair, percées, vermoulues ou cariées. Les meilleures sont celles qui nous viennent du royaume de Tunis. Celles d'Espagne ne sont jamais bien mûres; & celles qui viennent de Salé, se corrompent facilement & sont bientôt remplies de vers, ou bien elles se dessèchent.

L'arbre qui porte ce fruit s'appelle palmier de la grande espece, *Palma major*, C. BAUH. *Phoenix Dactylifera*, LINN. C'est-à-dire, *grand Palmier*, selon C. BAUHIN. *Palmier-phénix qui porte les dattes*, selon LINNÉ.

Cet arbre vient de lui-même en Afrique, dans la Judée, la Syrie & la Perse. On le cultive dans la Grece, en Italie, en Espagne. On en voit quelques-uns en Provence & en Languedoc, & dans les Jardins de Botanique; mais ils n'y produisent point de fruit, ou celui qu'ils produisent ne mûrit point. Les dattes entrent dans la composition de l'électuaire diaphénix.

DAUCUS DE CRETE, ou de Candie. *Daucus Creticus officin.* *Daucus foliis fœniculi tenuissimis*, C. BAUH. *Daucus Creticus semine hirsuto*, J. BAUH. C'est-à-dire, *Daucus de Crete des Bouriques*, *Daucus à feuilles de fenouil très-déliées*, selon C. BAUHIN. *Daucus de Crete, dont les semences sont velues*, selon J. BAUHIN.

Sa racine est longue, épaisse d'un doigt, fibrée, d'une saveur semblable à celle du panais. Sa tige est haute de neuf pouces environ. Elle est cylindrique, cannelée, velue. Ses feuilles sont cotonneuses, cendrées, découpées très-menues, d'un verd foncé. Au sommet des tiges & à l'extrémité des rameaux est un parasol d'une grandeur médiocre, composé de petites fleurs en rose, à cinq pétales blanches, dont le calice se change en un fruit formé de deux semences oblongues, cannelées, plus pointues à la partie supérieure, convexes d'un côté, applaties de l'autre, blanchâtres, velues, âcres, aromatiques, d'une odeur foible. Cette plante vient communément dans l'Isle de Candie, autrefois Crete; & dans

les Alpes. Les semences entrent dans la composition de l'électuaire diaphénix.

**DÉCOCTION.** On donne ce nom à un breuvage médicinal, imprégné de la vertu de quelque médicament par le moyen de l'ébullition : en quoi elle diffère essentiellement de l'infusion, qui n'éprouve point cette ébullition, & qui même quelquefois est préparée à froid. (Voyez INFUSION.) « L'eau » a, par excellence, la propriété d'extraire les parties gom- » meuses & salines des végétaux : mais son action ne se » borne point à cette simple opération ; car si les parties ré- » sineuses & huileuses de ces mêmes végétaux sont intime- » ment mêlées, par le moyen de la trituration, avec celles » qui sont gommeuses & salines, elles peuvent encore être » suspendues en grande partie dans l'eau : aussi les décoctions & les infusions aqueuses des végétaux forment-elles » une classe de médicaments aussi nombreuse qu'utile. Quoi- » que la plupart des végétaux communiquent à l'eau leurs » vertus, aussi-bien par infusion que par décoction, ce- » pendant on est souvent nécessité d'employer cette dernière » préparation, pour gagner du temps, parce qu'une décoction peut se faire en quelques minutes, tandis qu'une » infusion demande plusieurs heures, & quelquefois plusieurs jours. Les décoctions ne sont pas de garde ; elles » doivent être prises dans les vingt-quatre heures ». (M. B.)

**DÉCOCTION BLANCHE.**

Prenez de *craie* bien pure, en poudre, deux onces ;  
de *gomme arabique*, demi-once ;  
d'*eau commune*, trois chopines.

Faites bouillir jusqu'à ce qu'il n'en reste plus qu'une pinte. Cette décoction convient dans les Maladies aiguës, compliquées de cours de ventre, ou qui menacent de dévoiement ; dans les acidités de l'estomac & des intestins : elle convient sur-tout aux enfants qui ont des aigreurs dans l'estomac, & aux personnes qui sont sujettes à éprouver des chaleurs brûlantes dans ce viscère : il est d'usage d'édulcorer cette boisson avec du sucre, & de l'aromatiser avec deux ou trois onces d'eau de canelle simple. Une once de craie en poudre, dissoute dans une pinte d'eau, peut, selon les circonstances, tenir lieu de cette décoction, ainsi que du julep de craie. (M. B.)

Prescrite Tome II, pages 160, 282 & 283, 458.

**DÉCOCTION COMMUNE.**

Prenez de fleurs de *camomille*, une once ;

de fleurs de *sureau* , } de chaque demi-once ;  
 de graines de *fenouil* , }  
 d'eau , environ deux pintes.

Faites bouillir quelques minutes , & passez la décoction. Cette tisane sera également bonne, si on la prépare en faisant simplement infuser , pendant une couple d'heures , ces mêmes ingrédients dans la même quantité d'eau , mais bouillante. Le principal usage de cette décoction est d'être employée en lavements ; on y ajoute d'autres substances , s'il est nécessaire & suivant les indications : elle peut encore servir de fomentation simple ; & dans ce cas , on y ajoute de l'esprit-de-vin , ou d'autres ingrédients de ce genre , dans la quantité qu'exigent les circonstances. ( M. B. )

#### DÉCOCTION DE BOIS DE CAMPÊCHE.

Prenez de copeaux ou raclures de *bois de Campêche* ;  
 trois onces.

Faites bouillir dans deux pintes d'eau , jusqu'à réduction de moitié : on peut ajouter à cette décoction deux ou trois onces d'Eau de canelle simple. Elle convient dans les cours de ventre , contre lesquels on ne peut employer de forts astringents ; on en prend trois ou quatre verres par jour. ( M. B. ) Il est bon de prévenir que cette tisane donne aux selles une teinte rouge ; ce qui pourroit effrayer le malade & les gardes : mais cette teinte n'étant qu'accidentelle , est absolument sans conséquence.

Prescrite , Tome III , page 50.

#### DÉCOCTION DE BOURGEONS DE SAPIN. ( Voyez BOURGEONS DE SAPIN. )

#### DÉCOCTION DE GUIMAUVE.

Prenez de racine de *guimauve* , un peu sèche , trois onces ;  
 de *raisins secs* , une once ;  
 d'eau , trois chopines.

Otez le cœur ligneux de la racine de guimauve ; faites bouillir jusqu'à réduction d'un tiers ; passez la liqueur , & laissez reposer pendant quelque temps : si la racine de guimauve est entièrement sèche , il faut faire bouillir jusqu'à réduction de moitié. Elle s'ordonne dans les toux & dans les congestions d'humeurs âcres sur les poulmons. Le malade en fait sa boisson ordinaire. ( M. B. )

Prescrite , Tome III , page 197 ; Tome IV , page 275.

#### DÉCOCTION DE QUINQUINA SIMPLE.

Prenez de *quinquina* , grossièrement pulvérisé , une once.  
 Faites bouillir dans trois demi-septiers d'eau , jusqu'à ce qu'il

n'en reste plus qu'une chopine ; passez : si on ajoute à cette décoction une cuiller à café d'esprit de vitriol , on la rendra , & plus agréable , & plus efficace. ( M. B. )

DÉCOCTION DE QUINQUINA COMPOSÉE.

Prenez de *quinquina* ,  
de racine de *serpenteaire de Virginie* , } de chaque  
trois gros.  
Pulvérisez grossièrement ces substances ; faites bouillir dans une chopine d'eau , jusqu'à réduction de moitié ; passez : ajoutez une once & demie d'eau aromatique. L'illustre Chevalier PRINGLE recommande cette tisane comme un excellent remede dans le déclin des fievres malignes , lorsque le pouls est bas , la voix foible , & la tête affectée de stupeur , accompagnée d'un peu de délire. La dose de cette décoction est de quatre cuillerées , toutes les quatre ou six heures.

DÉCOCTION DE SALSEPAREILLE.

Prenez de racine fraîche de *salsepareille* , épluchée & coupée menue , trois onces ;  
de raclures de bois de *gaiac* , une once.  
Faites bouillir , à petit feu , dans trois pintes d'eau , jusqu'à ce qu'elles soient réduites à une ; ajoutez , sur la fin ,  
de bois de *sassafras* , demi-once ;  
de *réglisse* , trois gros.  
Passez. On fait usage de cette décoction alternativement avec les préparations mercurielles , dans les Maladies vénériennes , pour en aider l'effet ; ou après qu'on a fait usage du mercure , pendant quelque temps : elle fortifie l'estomac : elle restaure & donne de la vigueur à la constitution , affoiblie par le vice vénérien. Elle est encore d'usage dans le rhumatisme & dans les Maladies de la peau , qui procedent de quelque vice dans le sang & dans les autres humeurs. Dans tous ces cas , elle est préférable à la décoction des bois sudorifiques. La décoction de *salsepareille* se prend depuis trois chopines jusqu'à deux pintes par jour.

KENNEDY prétend que la décoction suivante a le même avantage dans la Maladie vénérienne.

Prenez de *salsepareille* , deux onces ;  
de *réglisse* ,  
de racine de *mézéreon* , } de chaque une once ;  
d'*antimoine crud* , en poudre , une once & demie.  
Faites infuser le tout dans quatre pintes d'eau bouillante , pendant vingt-quatre heures ; faites ensuite bouillir jusqu'à réduction de moitié ; passez. On emploie cette décoction , comme la précédente. ( M. B. )

Prescrite, Tome III, pages 72, 197, 452; Tome IV, pages 31, 32, 36, 61, 62, 68, 70, 72, 74, 81, 87, 92, 93, 96, 97, 98, 99, 107, 109, 110, 112.

DÉCOCTION DES BOIS, ou *décoction des bois sudorifiques.*

Prenez de <i>gaiac</i> , rapé,	trois onces;
de <i>raisins secs</i> ,	deux onces;
de <i>bois de sassafras</i> en petits copeaux,	une once;
de <i>réglisse</i> ,	demi-once.

Faites bouillir le *gaiac* & les *raisins*, à petit feu, dans quatre pintes d'eau, jusqu'à réduction de deux pintes; alors ajoutez le *sassafras* & la *réglisse*; laissez infuser pendant quelque temps; passez, & laissez reposer jusqu'à ce qu'il se soit fait un précipité au fond du vase; tirez à clair. Le malade en boira une chopine par jour. (M. B.)

Prescrite, Tome II, page 294; Tome III, pages 67, 71, 72, 452.

DÉCOCTION DE SÉNÉKA. Maniere de la préparer, Tome II, page 98. Prescrite, Tome III, pages 133, 134.

DÉCOCTION PECTORALE.

Prenez d' <i>orge mondé</i> & lavé,	une once.
Faites bouillir dans quantité suffisante d'eau, jusqu'à ce qu'il soit crevé, & que l'eau soit réduite à quatre pintes; retirez du feu; ajoutez aussi-tôt,	
de <i>réglisse</i> , ratisée & coupée menue,	} de chaque demi-once;
de racine de <i>guimauve</i> , dont vous aurez ôté le cœur ligneux & coupée menue,	
de feuilles de <i>capillaire de Canada</i> ,	deux gros;
de fleurs de <i>coquelicot</i> ,	un gros;
de fleurs de <i>tussilage</i> ,	deux gros.

Laissez infuser pendant quatre heures; passez. (Codex de Paris.) Voyez TISANE PECTORALE.

Prescrite, Tome II, pages 97, 326.

DÉCOURAGEMENT. (de l'ABATTEMENT & du)  
(Voyez ABATTEMENT.)

DÉFAILLANCE, (Ce qu'on doit penser des saignées jusqu'à) Tome IV, page 328. Maladies où elles sont nécessaires, *ibid.* Caractères de la défaillance, page 486.

DÉGLUTITION, opération de la Nature, par le moyen de laquelle les aliments sont avalés, & portés de la bouche dans l'œsophage, & de l'œsophage dans l'estomac.

DÉJECTION, se dit en Médecine de l'évacuation des excréments par l'anús; c'est également le nom que portent les

matières évacuées; ainsi ce mot est, dans cette dernière acception, synonyme avec selle, excréments, &c.

**DÉJECTIONS CRUES.** On donne ce nom aux selles qui sont formées de matières qui ne sont pas digérées; qui ne sont que peu ou point changées, comme il arrive dans la lienterie, où le malade rend la nourriture telle qu'il l'a prise, ou à-peu-près. (Voyez Tome III, page 58 & note.)

**DEJEUNER** (le) doit être un repas solide, Tome I, page 203. Avantages qu'il y a quelquefois pour certaines femmes grosses, de jeûner dans le lit, Tome II, page 448.

**DÉLAYANT**, épithète qu'on donne à un fluide qui a la propriété de diminuer la consistance d'un autre: ce mot a la même signification en Médecine. Les remèdes délayants tirent leur principale vertu de l'eau, qui, lorsqu'elle est pure & naturelle, est le plus grand délayant, le plus grand relâchant, le plus grand humectant, le plus grand émollient connu. (Voyez ÉAU.)

**DÉLIRE**: c'est, en général, une aliénation d'esprit, causée par Maladie; une imagination & une raison dépravées, avec fièvre, ou sans fièvre. La folie, la phrénésie, la fureur utérine, la rage, &c. sont de vrais délires.

**DÉLIVRE**, nom que portent le placenta & les membranes qui enveloppoient l'enfant dans le sein de sa mère: on les appelle ainsi, parce que quand la femme les a rendus, elle est quitte & délivrée de l'accouchement.

Lorsque le délivre sort avec l'enfant, dans l'accouchement naturel, on dit que l'enfant naît coëffé, Tome IV, page 169. Où il faut lier & couper le cordon ombilical, lorsque le délivre est sorti avec l'enfant, page 172; lorsque le délivre est resté dans la matrice, & que l'enfant est sorti seul, *ibid.* Manière de délivrer l'accouchée, page 177. De la délivrance naturelle: de l'opération par laquelle on délivre une femme qui vient d'accoucher, *ibid.* Il faut examiner si le délivre est entier; pourquoi? pages 177, 178.

**DÉMANGEAISONS**, (des) Tome III, page 232.

**DEMI-BAIN.** Bain dans lequel on n'a de l'eau que jusqu'au nombril. (Voyez BAIN.)

Demi-bains, prescrits, Tome II, pages 451, 462, 468, 471, note; Tome III, pages 61, 345, 445, 479; Tome IV, pages 47, 54, 136, 249, 539.

**DENT DE LION.** (Voyez PISSENLIT.)

**DENTS.** Tout le monde fait que les dents sont de petits os, les plus durs & les plus compactes de tous ceux du corps humain:

humain : elles sont enchâssées, par leurs racines, dans de petits trous, appelés alvéoles. On divise les dents en incisives, en canines ou œillères, & en molaires. On a, pour l'ordinaire, huit dents incisives, quatre canines, dont les deux de la mâchoire supérieure s'appellent œillères, & vingt molaires. On donne vulgairement le nom de dents de sagesse aux dernières dents molaires, qui sortent ordinairement à l'âge de dix-huit à vingt ans.

✓DENTS, (du mal de) ou *Odontalgie*, Tome III, pages 76—82.

A quel âge s'annoncent les dents chez les enfants, & ordre dans lequel elles paroissent, Tome IV, page 289. Le temps de la pousse des dents est très-incertain, 290.

DENTITION : c'est la pousse des dents ; c'est leur sortie hors des alvéoles.

Traitement de la toux, symptôme de la pousse des dents, Tome II, page 367. Le cours de ventre périodique est avantageux aux enfants pendant la dentition, page 439.

DENTITION DIFFICILE, (de la) Tome IV, pages 289—294.

Traitement des convulsions des enfants, causées par la dentition difficile, page 306.

DÉPOT, amas d'humeurs qui se jettent sur quelque partie, & qui forment des tumeurs, des abcès, &c.

DÉPÔT ; se dit aussi du marc qu'on trouve au fond du vase, dans lequel séjournent des liquides qui s'y sont épurés.

DÉPURATIF, épithète qu'on donne aux médicaments qui purifient la masse du sang.

DESCENTE, (Ce qu'il faut faire lorsque l'inflammation du bas-ventre est occasionnée par une) Tome II, page 391. Combien il est important de commencer le traitement des Maladies du bas-ventre & autres Maladies graves, par examiner si le malade n'a pas de descente, & avec quelle précaution il faut faire cet examen, page 392. Ce qui distingue la descente crurale du bubon, Tome IV, page 40. Traitement du vomissement causé par une descente, page 250. Avant de traiter le vomissement, de quelque cause qu'il dépende, il faut s'assurer s'il n'y a pas de descente, *ibid.*

DESCENTES, (des) ou *Hernies*, ou *Ruptures*, Tome IV, pages 412—421.

DESSICATIF. On donne ce nom à des remèdes qui ont la propriété de dessécher les parties sur lesquelles on les applique.

**DÉSOSTRUAANT**, remede qui ôte ou qui guérit les obstructions.

**DÉTERSIF**, épithete qu'on donne à des médicaments externes qui ont la vertu de mondifier, de nettoyer, de purger une plaie, un ulcere, & d'enlever tout ce qui pourroit faire obstacle à la guérison.

**DÉTONNATION**. On entend, en Chymie, par ce mot, une explosion avec fracas, qui se fait par l'inflammation subite de quelques corps combustibles : telles sont les explosions de la poudre à canon, de l'or fulminant, de la poudre fulminante, &c. Comme c'est le nitre qui joue le principal rôle dans la plupart des explosions, le nom de détonnation a, en quelque sorte, été affecté, en général, à l'inflammation de l'acide de ce sel, avec les corps qui contiennent du phlogistique; & on le donne, assez communément, même à celles de ces inflammations qui n'occasionnent point d'explosion : ainsi l'on dit faire détonner le nitre avec du soufre, avec des charbons, avec des métaux, quoique par la manière dont ces opérations se font dans la pratique, c'est-à-dire, dans les creufets ouverts, & par parties, le nitre fasse plutôt l'effet d'une fusée, qu'une véritable explosion. (*Dictionnaire de Chymie.*)

**DÉVOIEMENT**, (du) Tome II, page 434.

Résumé de l'ordre qu'il faut suivre dans le traitement du dévoiement, page 443.

**DÉVOIEMENT DES ENFANTS**, (du) Tome IV, pages 251—258.

**DIABETES**, (du) ou *flux excessif d'urine*. Tome II, pages 455—472.

En quoi l'incontinence d'urine differe du diabetes, page 460.

**DIACODE**. (Voyez SIROP DIACODE.)

**DIAGNOSTIC**, discernement, jugement, décision; connoissance de l'état présent & de la nature des Maladies ou de la santé, par les signes ou les symptômes qui les représentent & les caractérisent.

**DIAGREDE**. (Voyez SCAMMONÉE.)

Prescrit, Tome II, page 409, note.

**DIAPHANÉITÉ**, transparence : propriété dont jouissent certains corps de transmettre la lumière, de façon que d'autres corps peuvent être distingués & vus à travers; tels sont l'air, l'eau, le verre, la corne, &c.

DIAPHORÉTIQUE , épithete qu'on donne aux remedes qui excitent la transpiration.

DIAPHRAGME , nom que porte la cloison qui sépare la poitrine du bas-ventre. C'est un muscle très-large, très-mince, sur-tout dans son centre aponévrotique. Il est situé transversalement, comme un plancher entre la poitrine & le ventre. ( Voyez Tome II , page 103 , note 6. )

DIARRHÉE. Ce qui distingue le choléra-morbus de la diarrhée bilieuse, Tome II, page 430. Caractères qui font que le dévoiement prend le nom de diarrhée, page 434.

DIARRHÉE, ( de la ) ou *Cours de ventre*, ou *Flux de ventre*, Tome II, pages 435—444.

Ce qui distingue la diarrhée de la dysenterie, Tome III, page 42.

DIARRHÉE, ( de la ) ou *Cours de ventre des enfants*, Tome IV, pages 251—258.

DIASCORDIUM , remede stomachique & légèrement astringent, dont on fait assez d'usage en France. Il est composé d'un grand nombre de substances, la plupart fortifiantes & stomachiques. On peut en voir la préparation dans le *Codex*, & dans les *Éléments de Pharmacie* de M. BAUMÉ. Les Apothicaires le vendent deux sols le gros, douzè sols l'once.

Prescrit, Tome II, pages 339, 443; Tome IV, page 20.

DIETE : ce mot signifie, en général, une maniere de vivre réglée, c'est-à-dire, une maniere d'user avec ordre de tout ce qui est indispensablement nécessaire pour l'entretien de la vie animale, soit en santé, soit en Maladie. J'appelle diete, dit GALIEN, non-seulement ce qui regarde le boire & le manger, mais encore le repos, l'exercice, les bains, l'usage des femmes, le sommeil, les veilles, enfin tout ce qui concerne l'état du corps humain. On voit donc que la diete regarde autant la santé que la Maladie.

Cependant, dans le langage vulgaire, on donne le nom de diete au retranchement des aliments solides, & les Médecins se prêtent eux-mêmes, en général, à cette opinion : car, quand ils veulent réduire un malade à la tisane & au bouillon, ils disent qu'ils le mettent à la diete.

Importance de la diete dans les Maladies, Tome II, page 9.

DIETE ( de quelle espece doit être la ) dans les Maladies en général, Tome II, pages. 10—11.

**DIÉTÉTIQUE**, partie de la Médecine qui prescrit le régime qu'il faut suivre, & dans l'état de santé, & dans celui de Maladie. (Voyez DIETE.)

**DIFFICULTÉ D'URINER.** (Voyez STRANGURIE.)

**DIGESTIF**, épithete qu'on donne au suc de l'estomac, qui pénètre les aliments, les divise, les atténue & les rend propres à nourrir le corps, en les convertissant en chyle. (Voyez SUC GASTRIQUE.)

**DIGESTIF.** Ce nom se donne également à des remèdes externes, qui, appliqués sur les plaies, hâtent & procurent le dégorgement de la matière du pus, sollicitent la fonte des humeurs, & secondent les efforts primitifs de la suppuration.

**DIGESTION.** (Voyez ce que c'est, Tome I, page 109, dans le courant de la note.)

Combien il est important de beaucoup mâcher pour bien digérer, page 158. Il faut connoître comment le malade digère, Tome II, pages 6 & 7.

**DILATATION**, extension, action par laquelle un corps prend un plus grand volume que celui qu'il avoit auparavant : c'est ainsi qu'une verge d'acier, de fer, &c., se dilate, s'allonge dans l'éte par la seule action de la chaleur. Le mot de dilatation est opposé, en Médecine, à celui de contraction ; c'est en ce sens qu'on dit, la dilatation du cœur, mouvement qui suit celui de sa contraction. (Voyez CŒUR.)

**DILATATION.** La Chirurgie se sert aussi de cette expression, pour signifier l'élargissement d'une plaie ; ainsi on dit, la dilatation d'une plaie, pour exprimer l'action de la rendre plus large, plus évaluée : mais cette dilatation ne se fait pas avec un instrument tranchant, comme l'incision ; elle se fait avec de la charpie, avec des tenettes, &c., comme dans l'opération de la taille, &c.

**DISCRET**, *Discrete*, épithete qu'on donne aux boutons, aux pustules de quelques Maladies, sur-tout de la petite vérole, lorsqu'ils sont distincts & séparés les uns des autres. Ce terme est opposé à celui de *Confluent*. (Voyez ce mot, & Tome II, page 205.)

**DISLOCATION.** (Voyez LUXATION.)

**DISPENSARE**, nom que portent les livres de Pharmacie, dans lesquels sont décrites les recettes, les formules,

ou la maniere de composer les médicaments, avoués par une Faculté de Médecine : tels sont les Dispensaires de Londres, d'Edimbourg, d'un Hôpital, &c. Le Dispensaire de Paris est nommé particulièrement *Codex medicamentarius*.

DISSIPATION, *Récréation*, &c. (Voyez GAÏÉTÉ.)

DISSOLVANT, épithete qu'on donne aux remedes qui résolvent les épaisfuffements, les concrétions, &c. (Voyez RÉSOLUTIF.)

DISSOLVANT. En Chymie & en Pharmacie, on entend par dissolvant, tout ce qui divise les corps durs, solides, épais, &c., & les réduit, soit en poudre, soit en forme liquide : c'est la même chose que *Menstrue*. (Voyez ce mot.)

DISSOLUTION. On doit entendre par ce mot l'action par laquelle les parties intégrantes d'un corps s'uniffent avec les parties intégrantes d'un autre corps.

DISSOLUTION. On donne aussi le nom de dissolution au nouveau composé qui résulte de l'union de ces corps ; c'est ainsi qu'on dit une dissolution de savon, de sucre, &c., par l'eau.

DISSOLUTION. Enfin, les Médecins emploient ce terme pour signifier la décomposition des humeurs.

DISSOLUTION DE GOMME AMMONIAC. Maniere de la préparer & de l'administrer, Tome II, page 97 ; prescrite, pages III, III, III, 358.

DISSOLUTION DE GOMME ARABIQUE. Maniere de la préparer & de l'administrer, Tome III, page 38 ; prescrite, Tome II, page 481.

DISSOLUTION DU SANG : changement qui s'opere dans le sang par une cause morbifique, qui le rend plus liquide, & fait qu'il a moins de consistance que dans l'état de santé.

Traitement des hémorrhagies occasionnées par la dissolution du sang, Tome III, page 6. Préfervatifs du saignement de nez dû à la dissolution du sang, page 13. Traitement du piffement de sang causé par la dissolution du sang, page 37.

DISTILLATION, opération de Chymie, faite par le moyen de la chaleur & des vaisseaux appropriés, tels que l'alambic, le serpent, &c. Nous ne dirons rien davantage de cette opération, qui demande un appareil coûteux & embarrassant, & qui par conséquent ne peut être à la portée de

tout le monde. Nous dirons seulement que c'est par la distillation qu'on extrait les parties aqueuses, spiritueuses, huileuses ou salines, séparées des parties grossières des corps, élevées en vapeurs par l'action du feu, & condensées dans le chapiteau de l'alambic, par le froid, soit de l'air, soit de l'eau.

**DISTILLÉE**, épithete qu'on donne à une liqueur obtenue par le moyen de la distillation. (Voyez EAUX DISTILLÉES.)

**DIURÉTIQUES**. On entend, par ces remèdes, ceux qui ont la vertu d'exciter les urines.

Prescrits, Tome II, page 424; Tome III, pages 131, 137, 141; Tome IV, pages 15, 47, 212, 310.

**DOREURS SUR MÉTAUX**. Maladies auxquelles ils sont exposés; moyens de les prévenir, Tome I, pages 100 & suiv. Le vin leur est contraire, page 102.

**DOUCHE**, nom que porte une espèce de bain local ou partiel. La douche se donne en faisant tomber continuellement, pendant un temps plus ou moins long, de l'eau sur une partie du corps. Dans les lieux publics, comme aux sources des eaux minérales chaudes, dans les Hôpitaux, &c., l'eau dont on doit doucher les malades, est contenue dans de grandes cuves, élevées à une certaine hauteur: au bas de cette cuve, est un robinet qu'on lâche sur le malade, posé dessous, à une distance plus ou moins grande, selon l'activité qu'on veut donner à l'eau qui tombe. Pendant que l'eau tombe, un valet frotte légèrement & continuellement la partie douchée.

L'effet de la douche est d'exciter de la chaleur, de la rougeur & une espèce de turgescence dans la partie qui la reçoit: elle accélère la circulation du sang, & anime le pouls: elle excite même une sueur générale, si elle dure un peu de temps. La durée ordinaire de la douche, est de douze à quinze minutes. On peut, sans inconvénients, la prolonger beaucoup plus, si elle se donne au bras, à la jambe; mais à la tête on risqueroit, en la donnant trop long-temps, de causer au malade des vertiges, peut-être même des accidents plus graves.

Quand on a cessé de doucher, on conduit le malade devant un feu clair, où l'on sèche, à plusieurs reprises, la partie douchée, avec des linges chauds, & où le malade se repose environ une demi-heure, jusqu'à ce que la chaleur

& la transpiration, excitées par la douche, soient bien modérées. On peut prendre jusqu'à deux douches par jour, une le matin, l'autre le soir. Cependant, quoique ses effets soient plus foibles que ceux du bain, si elles sont continuées trop long-temps, & réitérées trop souvent, elles peuvent devenir dangereuses. M. LE ROY, ancien Professeur de Montpellier, a vu une personne délicate cracher le sang, pour avoir pris, de suite, un trop grand nombre de douches à la tête; & un Officier, très-robuste, fut singulièrement fatigué & maigri, pour avoir reçu quinze douches sur la jambe & sur la cuisse.

Toutes les parties du corps sont susceptibles d'être douchées. Dans les Maladies locales, telles que les enflures œdémateuses, les gonflements, les douleurs rhumatismales, les paralysies particulières, on fait tomber l'eau sur la partie affectée, que l'on douche dans toute son étendue, jusqu'à l'origine du nerf dont cette partie est pourvue: ainsi, si c'est le bras ou l'épaule qui soient malades, on douchera d'abord le bras ou l'épaule, & on finira par le cou & la partie supérieure de l'épine du dos: si c'est la jambe ou la cuisse, on douchera ces parties & l'épine du dos, depuis son milieu jusqu'à son extrémité inférieure, ayant soin de faire frotter légèrement & continuellement, comme nous l'avons dit. On observera qu'il faut que la partie que l'on douche, soit posée sur un corps solide, sur une pierre, une planche, &c. & que la hauteur de la chute de l'eau, doit être proportionnée à l'intensité de la Maladie. Dans la paraplégie ou paralysie universelle, d'ailleurs assez rare, il faut sur-tout doucher la tête & toute l'épine du dos.

Voici la maniere dont on se conduit à Balaruc, dont les eaux sont particulièrement célèbres pour la guérison de la paralysie; & elles méritent, à cet égard, leur réputation. Dans l'hémiplégie, espece de paralysie la plus commune, nous prescrivons pour l'ordinaire aux malades, dit M. LE ROY, de prendre intérieurement les eaux trois ou quatre matins consécutifs; ensuite cinq ou six bains, & chaque jour de bain, vers les cinq heures du soir, une douche à la tête & à la nuque du cou, principalement à l'origine des nerfs du bras affecté. Le matin, avant d'entrer dans le bain, on leur douche la jambe paralysée. Avant d'en sortir, on leur douche toute l'épine du dos, avec de l'eau de la source, d'abord tempérée, & ensuite toute pure; & ce traitement réussit quelquefois comme par une espece de prodige. (Voyez *Mé-*

moire sur l'usage des Eaux de Balaruc, Tome I, des Mélanges de Physique & de Médecine.)

Dans les douleurs rhumatismales, dans les gonflements œdémateux, &c., les douches d'eau commune peuvent suppléer à celles d'eaux minérales; & dans ces cas, on peut les prendre chez soi, en observant les règles que nous avons prescrites ci-dessus.

Les douches prescrites, Tome II, page 469; Tome III, pages 180, 316, 320, 407, 423, 481. Propriétés des douches, *ibid.* Prescrites, page 499.

**DOULEUR GRAVATIVE.** On donne ce nom à la douleur qui est accompagnée d'un sentiment de pesanteur, & qui occasionne la distension des fibres de la partie souffrante; telles sont les douleurs causées par la pierre, dans les reins ou dans la vessie; par l'eau, dans le bas-ventre, la poitrine, &c.

**DOULEUR LANCINANTE :** c'est une douleur pulsative, augmentée au point de faire craindre, à chaque pulsation, que la partie ne s'entr'ouvre. (Voyez DOULEUR PULSATIVE.)

**DOULEUR PULSATIVE.** Douleur produite par une distension des nerfs, augmentée par un battement qui répond à la pulsation des artères.

**DOULEUR PUNGITIVE :** douleur accompagnée d'un sentiment aigu, paroissant occasionné par un corps dur & pointu, qui pénètre la partie souffrante; telle est celle qu'on peut éprouver dans la pleurésie, &c.

**DOULEURS D'ESTOMAC.** (des) (Voyez MAUX D'ESTOMAC.)

**DOULEURS DE L'ENFANTEMMENT, OU ACCOUCHEMENT :** Temps où se déclarent les premières douleurs de l'enfantement, douleurs que les femmes appellent mouches, Tome IV, page 168. Caractères des vraies douleurs, *ibid.* Le délivre ne sort, le plus souvent, qu'au moyen de douleurs appellées tranchées, pages 169, 170. Nécessité des douleurs dans l'accouchement, *ibid.* Un accouchement sans douleurs est, en général, suivi d'accidents fâcheux; *ibid.* Ce qu'il faut faire à l'accouchée lorsqu'elle éprouve de violentes douleurs, page 185.

**DRAGÉES (les)** sont dangereuses aux enfants, Tome I, page 47. Exemple d'un enfant tué par une dragée, Tome IV, page 426.

DRAP, sorte d'étoffe la plus appropriée à toutes les saisons de nos climats, Tome I, page 257.

DRASTIQUE, épithete qu'on donne aux purgatifs qui agissent violemment & promptement : tels sont l'*paloës*, le *jalap*, les préparations *mercurielles*, &c.

DRÈGE. (Voyez MALT.)

DROGUES, terme de commerce : il se dit généralement des épices & autres marchandises qui viennent des pays éloignés, & qui servent en Médecine, dans les Arts, la teinture, &c.

Le premier lait remplit l'indication de purger l'enfant beaucoup plus sûrement que toutes les drogues des Apothicaires, Tome I, page 38. Dangers de donner des drogues aux enfants nouveau-nés, page 39. Maladies qui sont les suites des drogues pour lesquelles les jeunes filles ne sont que trop souvent passionnées à l'âge d'être réglées, Tome IV, page 119. Effets des drogues dont on surcharge l'estomac des enfants nouveau-nés, page 222. Remedes qu'exigent les accidents occasionnés par ces drogues, page 223.

DUODÉNUM, nom que porte le premier des intestins grêles, parce qu'il a environ douze travers de doigt de longueur : il commence à l'orifice inférieur de l'estomac, & se termine au jéjunum. (Voyez INTESTINS.)

DURE-MERE, nom d'une des membranes du cerveau. (Voyez Tome II, page 85, note.)

DURETÉ DU VENTRE : Maladie des enfants ; c'est la même chose que *Carreau*. (Voyez CARREAU.)

DYSENTERIE, (de la) Tome III, pages 40—52.

En quoi la dysenterie differe du flux hépatique, Tome III, page 53. Précautions avec lesquelles il faut donner le mercure aux personnes sujettes à la dysenterie, Tome IV, page 104.

DYSENTERIE BLANCHE, (Guérison d'une) Tome III, page 47, note.

DYSURIE, (de la) ou *difficulté d'uriner*, Tome IV, pages 49—51.

## E A U

## E A U

**E**AU ALKALISÉE. Maniere de la préparer, Tome III, page 470.

Prescrite, *ibid.*, pages 475, 484, 497, 498.

E A U AROMATIQUE. (Voyez EAU DE POIVRE DE LA JAMAÏQUE SPIRITUEUSE.)

E A U BLANCHE. (Voyez DÉCOCTION BLANCHE.)

E A U COMMUNE. Importance de l'eau fraîche dans les voyages à la mer, Tome I, page 122. Elle doit être la principale boisson des Gens-de-Lettres, page 158. Importance de l'eau dans le régime, page 172. Qualités que doit avoir l'eau pour être bonne, page 173. Propriétés de l'eau, page 175. Utilité d'un verre d'eau le matin à jeun, *ibid.*

L'eau est le premier remede inspiré par la Nature dans les fievres, Tome II, page 21. Importance de l'eau dans le traitement des Maladies aiguës & des fievres, *ibid.* L'eau croupie peut être une des causes de la fievre maligne, page 166.

Avantages de l'eau commune dans la dysenterie, Tome III, page 48, note ; pour les constitutions seches, page 271. L'eau tiède, en grande abondance, est le remede de l'indigestion, pages 278, 280. Eau prescrite comme la boisson la plus convenable, pages 302, 306, 307, 338. Eau chaude employée à l'extérieur, page 361 ; intérieurement, page 403 ; en grande quantité, pages 483, 497, 501.

Eau très-chaude à l'extérieur, Tome IV, page 344. Eau froide à l'extérieur, page 410. Elle est le spécifique de l'asphyxie causée par les vapeurs du charbon allumé, pages 466, 471. Propriété de l'eau pour rétablir l'air dans son état naturel, page 471.

E A U DE BOULE DE MARS.

Prenez une *boule de Mars*, (voyez ce mot) de telle grosseur qu'il vous plaira ; mettez dans telle quantité d'eau tiède que vous voudrez ; remuez cette boule dans l'eau, jusqu'à ce que cette eau ait pris une teinte jaune citronée ; retirez la boule, enveloppez-la dans un linge qui puisse en pomper toute l'humidité & empêcher qu'elle ne se dissolve. Cette eau convient dans les foibleesses d'estomac, accompagnées de

manque d'appétit ; dans le relâchement des intestins ; dans les fleurs blanches , dans les suppressions , &c. Le malade en fait sa boisson ordinaire : il peut même en prendre à ses repas , en la mêlant à son vin , &c.

Prescrite , Tome III , pages 276 , 284 , 387 ; Tome IV , pages 131 , 148 , 302.

EAU DE BOURRACHE : *Eau distillée inodore.* ( Voyez EAUX DISTILLÉES. )

Prescrite , Tome II , page 111 , note ; Tome III , page 141.

EAU DE CANELLE SIMPLE.

Prenez de *canelle* , deux livres.  
 Concassez ; versez par-dessus six pintes d'eau & une chopine d'eau-de-vie ; laissez infuser pendant deux jours ; distillez jusqu'à concurrence de quatre pintes. C'est une eau aromatique très-agréable , qui possède , à un degré imminent , le parfum & les vertus cordiales de la canelle. ( M. B. ) On trouve chez les Apothicaires trois espèces d'eau de canelle ; savoir , l'eau de canelle simple , dont il est ici question ; l'eau de canelle spiritueuse , & l'eau de canelle orgée , dont nous allons parler.

EAU DE CANELLE ORGÉE. Cette eau de canelle doit être absolument la même que l'eau de canelle simple , parce que l'orge , qu'on y ajoute dans la distillation , n'étant en aucune manière volatil , ne peut absolument corriger la qualité caustique de l'huile essentielle de la canelle : elle ne mérite donc aucune préférence , quoiqu'elle se vende davantage. On observera que c'est toujours de l'eau de canelle simple , dont M. BUCHAN entend parler , quand il n'ajoute pas l'épithète de spiritueuse. L'eau de canelle simple se vend six sols l'once.

Prescrite , Tome II , pages 98 , 181 , 222 , 358 , 376 , 389 , 402 , 448 , 452 ; Tome III , pages 134 , 166 , 246 , 247 , 285 , 353 , 372 ; Tome IV , pages 21 , 184 , 201 , 254 , 255 , 256.

EAU DE CANELLE SPIRITUEUSE.

Prenez de *canelle* , une livre ;  
 d'*esprit-de-vin rectifié* , } de chaque quatre pintes.  
 d'*eau commune* , }

Laissez infuser la canelle pendant deux jours ; distillez jusqu'à concurrence de quatre pintes. ( M. B. ) Elle se vend six sols l'once.

Prescrite , Tome II , page 432 ; Tome IV , page 201.

EAU DE CHARDON BÉNI. ( Voyez EAUX DISTILLÉES INODORES & CHARDON BÉNI. )

Prescrite, Tome II, page 408, note ; Tome III, page 141.

EAU DE CHAUX, avec les huîtres ou pétoncles. ( Voyez EAU DE CHAUX SIMPLE. ) Pour faire cette eau de chaux, on prend des écailles d'huîtres ou de pétoncles, qu'on fait calciner, jusqu'à ce qu'elles soient parfaitement blanches & friables ; ensuite on procède comme pour l'eau de chaux simple. Il est d'observation que l'eau de chaux faite avec les écailles d'huîtres ou de pétoncles, est plus active que celle qui est faite avec la chaux. Cependant, quand on ne peut avoir de ces écailles, il faut employer de la chaux.

Prescrite, Tome II, pages 441, 458, 478, 479, 480 ; Tome III, pages 39, 51, 106, 428 ; Tome IV, pages 147, 270, 372, 380.

EAU DE CHAUX COMPOSÉE.

Prenez de copeaux de bois de <i>gaïac</i> ,	demi-livre ;
de racine de <i>réglisse</i> ,	une once ;
d'écorce de <i>sassafras</i> ,	demi-once ;
de graine de <i>coriandre</i> ,	trois gros ;
d'eau de chaux simple,	trois pintes.

Faites infuser le tout, à froid, pendant deux jours ; passez. On peut, de cette manière, communiquer à l'eau de chaux les vertus de toute autre substance végétale ; ce qui rend l'eau de chaux, non-seulement plus agréable, mais encore plus efficace, sur-tout dans les Maladies de la peau, & dans celles causées par le vice du sang & des autres humeurs : on la prend comme l'eau de chaux simple. ( M. B. )

EAU DE CHAUX SIMPLE.

Prenez d'eau commune, huit pintes.  
Versez peu-à-peu sur une livre de chaux vive, nouvellement calcinée. Lorsque l'effervescence sera cessée, remuez bien le tout ; laissez en repos jusqu'à ce que la chaux soit déposée ; filtrez ensuite à travers le papier ; conservez dans des bouteilles bien bouchées. L'eau de chaux, faite avec les écailles d'huîtres calcinées, se prépare de la même manière. Le principal usage de l'eau de chaux est contre la gravelle : dans ce cas, on en prend depuis une pinte jusqu'à deux, & même plus, par jour. On l'emploie encore à l'extérieur pour laver les ulcères fordides ; contre la gale & les autres Maladies de la peau. ( M. B. ) Il faut qu'on sache que l'eau de chaux ne peut se conserver plus de trois mois : encore est-il douteux qu'à cette époque elle ait beaucoup de vertus. Pour plus de

sûreté, il faudroit conserver l'eau sur la chaux, & la filtrer à mesure qu'on en feroit usage; on seroit alors certain qu'elle auroit toutes ses propriétés.

EAU DE CHAUX SIMPLE SECONDE. (Voyez Tome II, page 480, note.)

EAU DE CHAUX SIMPLE TROISIEME (Voyez *idem*, *ibid.*)

Elles se vendent l'une & l'autre douze sols la pinte.

EAU DE FLEURS D'ORANGE DOUBLE.

Prenez de fleurs d'orange, une livre;  
d'eau commune, trois livres.

Distillez au bain-marie, jusqu'à concurrence d'une chopine.

[ Codex. ] Elle se vend quatre sols l'once.

Prescrite, Tome III, pages 318, 338; Tome IV, pages 192, 193.

EAU DE GENIEVRE COMPOSÉE.

Prenez de baies de *genievre*, bien écrasées, une livre;  
de semences de *carvi*, } de chaque une  
de semences de *fenouil doux*, } once & demie;  
d'*esprit-de-vin rectifié*, quatre pintes.

Laissez infuser pendant deux jours; ajoutez une quantité d'eau suffisante, pour que, dans la distillation que vous allez faire, la liqueur que vous obtiendrez ne sente point l'empyreume; distillez jusqu'à concurrence de quatre pintes.

(*Pharmacopée d'Edimbourg.*)

Prescrite, Tome II, page 415.

EAU DE GENIEVRE DE HOLLANDE, ou *Eau-de-vie de genievre*. On donne ce nom à un *Esprit ardent*, qu'on prépare de la maniere suivante:

Prenez de *farine de seigle*, trois parties;  
de *farine d'orge*, qu'on appelle, en Hollande,  
*sucrion*, une partie.

Mêlez. Mettez en *fermentation* dans cinq livres d'eau sur trois livres de ces farines. Distillez trois fois successivement. Par la première distillation, sur 4000 livres pesant de ce mélange, on retire 1560 pots de liqueur. Par la seconde distillation, on réduit cette quantité à moitié & même au-dessous, c'est-à-dire, à 720 pots. On ajoute sur cette mesure la valeur de 80 livres de *Baies de genievre*; alors on fait la troisième distillation, qui produit 450 pots d'*Eau-de-vie de genievre* dans sa perfection, telle qu'elle est dans le commerce.

Cette liqueur est spiritueuse, inflammable, très active & très-pénétrante, chargée de l'huile du *genievre* qu'elle tient en *dissolution*.

Prescrite, Tome II, page 61.

EAU DE GOUDRON.

Prenez de *goudron* de Norwege ou des Barbades, deux livres ;  
d'eau commune, trois pintes.

Mettez le *goudron* dans un vaisseau de terre vernissé ; versez par-dessus l'eau froide ; remuez fortement, avec un bâton ou une spatule, pendant sept à huit minutes ; couvrez le vaisseau, & collez du papier, en plusieurs doubles, autour du couvercle ; laissez digérer pendant deux fois vingt-quatre heures : au bout de ce temps, découvrez, écumez, & mettez dans des bouteilles bien bouchées. Le *goudron*, qui a servi une fois, peut servir une seconde, même une troisième fois, observant de diminuer la quantité d'eau à la deuxième fois, & encore davantage à la troisième ; de remuer plus long-temps, & de laisser digérer pendant un plus grand nombre de jours ; mais il faut que le *goudron* qu'on veut faire servir plusieurs fois, soit employé sur le champ, c'est-à-dire, que quand on aura tiré à clair la première eau, il faut en verser de nouvelle sur le *goudron*, sans aucun intervalle, & observer la même diligence pour la troisième eau. L'eau de *goudron*, mise dans des bouteilles bien bouchées, peut se conserver très-long-temps, & même des années entières.

« Quoique l'eau de *goudron* soit bien loin de mériter les  
» éloges qu'on lui a donnés, cependant elle possède quelques  
» vertus : elle élève sensiblement le pouls, augmente les  
» sécrétions, & lâche quelquefois le ventre, ou excite le  
» vomissement. On peut en boire une chopine par jour, &  
» plus, si l'estomac peut la supporter. On la prend ordinai-  
» rement à jeun, ou lorsque l'estomac est vuide : par exem-  
» ple, quatre onces soir & matin, & la même quantité un  
» quart-d'heure avant le déjeuner & le dîner. » ( M. B. )

Prescrite, Tome III, pages 196, 246, note.

EAU DE GRUAU : c'est la même chose que décoction de *gruau*. ( Voyez DÉCOCTION & GRUAU. )

EAU DE LA REINE DE HONGRIE : ce n'est autre chose que l'esprit de romarin. On prend les fleurs, les calices, ou indifféremment les feuilles vertes de romarin, mondées de leurs tiges : on verse par-dessus de l'esprit-de-vin, de ma-

niere qu'il furnage d'un bon travers de doigt : on procede à la distillation, pour en tirer tout l'esprit-de-vin qu'on a employé. Lorsqu'on veut rendre cette eau plus agréable, il faut la distiller au bain-marie, & n'en tirer que les cinq sixiemes environ. On fait ainsi toutes les eaux spiritueuses simples, auxquelles on donne le nom des plantes qui servent à les composer. Elle coûte six sols l'once.

Prescrite, Tome III, pages 362, 363, 414, 422 ; Tome IV, pages 196, 488.

**EAU DE LUCE** : espece de savon volatil & en liqueur, où mélange & combinaison d'alkali volatil avec quelqu'huile essentielle, sur-tout celle de succin. Cette combinaison donne un mélange blanc laiteux. L'eau de Luce a moins d'énergie que l'alkali volatil fluor ; mais elle est moins caustique & moins difficile à avaler. ( Voyez ALKALI VOLATIL FLUOR. ) Elle coûte trente sols l'once.

Prescrite, Tome III, pages 362, 384, note ; 533, 538, 548 ; Tome IV, page 501.

**EAU DE MÉLISSE.**

Prenez de *mélisse citronnée*, en fleurs, récente, une livre & demie ;  
 de zestes de citrons, récents, quatre onces ;  
 de noix muscades, deux onces ;  
 de coriandre, huit onces ;  
 de girofle, } de chaque deux onces ;  
 de canelle, }  
 de racine seche d'angélique, une once ;  
 d'esprit-de-vin, quatre pintes.

Mondez la mélisse de ses tiges ; enlevez avec un canif l'écorce jaune externe des citrons, que vous jetterez dans une portion de l'esprit-de-vin ; concassez toutes les autres substances, & mettez le tout, avec les zestes de citrons, infuser dans la totalité de l'esprit-de-vin, pendant vingt-quatre heures ; alors distillez au bain-marie ; mettez la liqueur, que vous aurez obtenue par la distillation, sur un bain-marie à une douce chaleur ; laissez réduire jusqu'à ce qu'il n'en reste plus que trois pintes & chopine ; conservez dans des flacons bien bouchés. Elle se vend huit sols l'once. On prépare de cette manière toutes les eaux spiritueuses aromatiques composées.

Dangers de l'eau de mélisse, Tome II, page 219. Prescrite, page 408, note ; Tome III, pages 264, note ; 338.

**EAU DE MENTHE A ÉPI**, ou *Romaine* : elle se prépare comme l'eau de *Pouliot*. ( Voyez ce mot. ) Cette eau &

L'eau de menthe poivrée font des eaux stomachiques très-usitées : elles arrêtent souvent le vomissement, sur-tout celui qui est occasionné par l'indigestion, ou par des phlegmes visqueux. On les donne encore dans quelques douleurs de coliques, dans le cas où la goutte est remontée dans l'estomac; & dans cette dernière circonstance on préfère l'eau de menthe poivrée. On trouve dans l'infusion de ces plantes fraîches, les mêmes vertus que dans leurs eaux distillées. (M. B.)

Prescrite, Tome II, pages 58, note; 389; Tome III, pages 108, 166, 285, 353.

EAU DE MENTHE POIVRÉE : elle se prépare comme l'eau de *Pouliot*. (M. B.) (Voyez ce mot, & EAU DE MENTHE A ÉPI, OU ROMAINE.) Elle se vend deux sols l'once.

Prescrite, Tome II, pages 398, 452; Tome III, pages 166, 356, 367; Tome IV, page 240.

EAU DE MER. Prescrite, Tome III, pages 102, 211, 275. Insuffisance de l'eau de mer dans la rage, page 524. Bain d'eau de mer prescrit; Tome IV, page 550.

EAU DE NEIGE. Qualité de cette espèce d'eau, Tome I, page 174.

EAU DE PLUIE. Qualité de cette espèce d'eau, Tome I, page 174.

EAU DE POIVRE DE LA JAMAÏQUE, SIMPLE.

Prenez de *poivre de la Jamaïque*, demi-livre;  
d'eau, six pintes.

Distillez jusqu'à concurrence de quatre pintes. Cette eau est très-agréable, & peut, dans la plupart des cas, être donnée à la place des eaux distillées avec les épices les plus dispenseuses. (M. B.)

EAU DE POIVRE DE LA JAMAÏQUE, SPIRITUEUSE.

Prenez de *poivre de la Jamaïque*, demi-livre;  
d'esprit-de-vin rectifié, douze pintes;  
d'eau commune, huit pintes.

Distillez jusqu'à concurrence de douze pintes. Cette eau est un cordial assez puissant, & peut tenir lieu de l'eau aromatique. (M. B.)

Prescrite, Tome III, pages 353, 366, 367.

EAU DE POULIOT.

Prenez de *feuilles de pouliot*, séchées, une livre & demie;  
d'eau, depuis six jusqu'à huit pintes.

Distillez jusqu'à concurrence de quatre pintes. Cette eau possède, à un degré très-haut, l'odeur, le goût & les propriétés

propriétés du pouliot : elle sert d'excipient aux mixtures & aux juleps, qu'on administre aux personnes hystériques. Mais l'infusion des feuilles de cette plante, dans de l'eau bouillante, remplit à-peu-près les mêmes vues. ( M. B. )

Prescrite, Tome II, page 97; Tome IV, pages 184, 275.

EAU DE POULET. Prescrite, Tome II, pages 400, 431; Tome III, page 473. ( Voyez BOUILLONS DE POULET. )

EAU DE PUIITS. Mauvaises qualités des eaux de puits. Moyens de les rendre potables, Tome I, page 174.

EAU DE RABEL. ( Voyez ESSENCE DE RABEL. )

EAU DE RHUBARBE. Eau dans laquelle on a fait infuser, à froid, de la rhubarbe concassée, en plus ou moins grande quantité, selon que l'on veut que cette eau soit plus ou moins laxative, fortifiante, &c.

Prescrite, Tome IV, pages 229, 247, 256.

EAU DE RIVIERE. Qualités de l'eau de riviere, Tome I, page 173.

EAU DE SUBLIMÉ CORROSIF. Faites dissoudre huit grains de sublimé corrosif dans une chopine d'eau commune. Si l'on a besoin d'une dissolution plus forte, on met le double ou le triple de sublimé corrosif. Le principal usage de cette eau est à l'extérieur, pour nettoyer les ulcères fardes, & consumer les chairs fongueuses des ulcères. ( M. B. ) ( Voyez Tome IV, page 381. )

EAU DE TILLEUL. Eau distillée inodore. ( Voyez EAUX DISTILLÉES. )

EAU DE VEAU. ( Voyez BOUILLONS DE VEAU. )

EAU-DE-VIE. On donne ce nom à une liqueur spiritueuse, retirée, par une première distillation, du vin ou de toute autre liqueur qui a subi la fermentation spiritueuse. Il peut donc y avoir autant d'espèces d'eau-de-vie qu'il y a de liqueurs qui ont éprouvé cette fermentation : mais les principales sont celles de vin, de sucre, de grains, de cerises, &c. Conseillée, Tome I, page 342. Prescrite, Tome II, page 61, 129, 162, note; 204. Dangers de l'eau-de-vie, page 213. Recommandée avec de l'eau commune pour fortifier les yeux, page 313. L'eau-de-vie est un excellent remède dès les premières apparences de la colique venteuse, page 395; mais elle seroit mortelle s'il y avoit le moindre degré d'inflammation, page 396. Prise modérément, elle préserve des vents, page 397. Prescrite, pages 410, 448, 449, 450, 451; Tome III, pages 10, 51, 91, 93, 131, 166, 284, 286, 293, 296, 314, 320, 356, 360, 362, 367, 369, Tome V.

406, 407, 414, 415, 429, 454, 483, 517, 544  
Tome IV, pages 86, 106, 107, 150, 240, 272, 370, 374, 381, 412, 446, 453, 481, 482, 485, 489. Observation sur une ivresse causée par de l'eau-de-vie, page 497; sur une ivresse ayant la même cause, & qui a été mortelle, page 498.

## EAU-DE-VIE CAMPHRÉE.

Prenez d'eau-de-vie, une pinte ;  
de camphre, demi-once.  
Faites dissoudre le camphre dans l'eau-de-vie ; conservez dans un vaisseau bien bouché. ( *Codex.* ) Elle coûte trois sols l'once.

Prescrite, Tome III, page 70 ; Tome IV, pages 389, 392, 394, 449, 457.

## EAU-DE-VIE CAMPHRÉE, ANIMÉE AVEC L'ESPRIT VOLATIL DE SEL AMMONIAC.

Prenez d'eau-de-vie de vin, une pinte ;  
de camphre, demi-once ;  
d'esprit volatil de sel ammoniac, préparé par la chaux éteinte, une once.

Laissez digérer le tout ensemble.

Prescrite, Tome IV, pages 443, 449, 485.

EAU-DE-VIE DE GENIEVRE ; c'est la même chose qu'*Eau de Genievre de Hollande.* ( Voyez ce mot. )

EAU D'ORGE : c'est la même chose que *Décoction d'orge.* ( Voyez DÉCOCTION & ORGE. )

EAU FERRÉE : ce n'est autre chose que l'eau commune, dans laquelle on a éteint une plus ou moins grande quantité de clous rougis au feu, ou tout autre morceau de fer.

Prescrite, Tome III, pages 17, 48, 197.

## EAU FROIDE. ( Voyez GLACE. )

EAU PANNÉE. Prescrite, Tome II, pages 381, 396, 400, 431. Manière de la préparer, *ibid.* ; Tome IV, pages 166, 497.

## EAU PHAGÉDÉNIQUE.

Prenez d'eau de chaux, une chopine ;  
de sublimé corrosif, trente grains.  
Mêlez ; agitez dans un mortier de marbre. Elle coûte, toute préparée, quatre sols l'once.

Prescrite, Tome IV, page 45.

## EAU ROSE.

Prenez de roses nouvellement cueillies, six livres ;  
d'eau, huit pintes.

Distillez jusqu'à concurrence de quatre pintes. Cette eau n'est guere recommandable que par son parfum. (M. B.) Elle coûte un sol l'once.

Prescrite, Tome II, pages 72, 76, 303; Tome III, page 414; Tome IV, pages 10, 27, 234.

EAU SALÉE. Eau impregnée de sel commun. (Voyez EAU DE MER.)

Prescrite, Tome III, pages 11, 102, 211, 275; Tome IV, page 411.

EAU STYPTIQUE.

Prenez de *vitriol bleu*, } de chaque une once & demie;  
           *d'alun*,                    }  
           *d'eau*,                        } chopine.

Faites bouillir jusqu'à ce que les sels soient dissous. Filtrez, & ajoutez, *d'huile de vitriol*, un gros.

On se sert de cette eau pour arrêter les saignements de nez & les autres hémorrhagies. On y trempe des tampons, ou des tentes de charpie, qu'on applique sur le vaisseau ouvert. (M. B.) Elle se vend deux sols l'once.

Prescrite, Tome IV, page 365.

EAU VÉGÉTO-MINÉRALE DE GOULARD, ou *Eau de Saturne*.

Prenez *d'extrait de Saturne*, une cuiller à café;  
           *d'eau-de-vie*, deux cuillers à café.

Versez le tout dans une pinte d'eau commune; remuez. Cette eau a la blancheur du lait. Elle coûte douze sols la pinte.

Prescrite, Tome IV, page 10. Avantages des cataplasmes de mie de pain & d'eau végeto-minérale de Goulard, pages 16, 39. Eau végeto-minérale de Goulard, prescrite page 243.

EAUX D'AIX-LA-CHAPELLE. Eaux minérales sulfureuses, (voyez ces mots) qui prennent leur nom de la ville d'Aix-la-Chapelle, située dans la basse-Allemagne, à 80 lieues de Paris: elles contiennent une si grande quantité de soufre qu'elles noircissent l'argent, & que dans les bains mêmes on trouve du soufre qui s'est sublimé.

Prescrites, Tome III, pages 119, 180, 230, 319.

EAUX DE BAGNERES. Eaux minérales chaudes, d'une petite Ville de ce nom, à cinq lieues de Barege, & à douze de Pau: elles sont presque insipides, ayant cependant quelque chose d'astringent. (Voyez EAUX MINÉRALES.)

Prescrites, Tome II, page 409, note; Tome III, pages 119, 319.

**EAUX DE BALARUC.** Eaux minérales chaudes, un peu salées, qui se trouvent dans un petit bourg de ce nom, en Languedoc, à quatre lieues de Montpellier : elles ont une chaleur considérable, qui est moins forte dans la Canicule. (Voyez EAUX MINÉRALES.)

Prescrites, Tome II, page 409, note; Tome III, pages 164, 180, 230, 262, 267, 319, 320, 407; Tome IV, page 44.

**EAUX DE BAREGE.** Eaux minérales, d'une nature presque savonneuse, qui ont une saveur douce, & une odeur bitumineuse : elles prennent leur nom d'un petit village situé dans les montagnes des Pyrénées, à quatorze lieues de Pau. (Voyez EAUX MINÉRALES.)

Prescrites, Tome II, pages 409, note; 479; Tome III, pages 119, 213, 230, 319, 447.

**EAUX DE BATH.** Eaux chaudes, très-célèbres en Angleterre, qui tirent leur nom d'une ville du Duché de Somerset.

Prescrites, Tome II, page 409; Tome III, page 163. Elles sont contraires dans la paralysie avec affection spasmodique, page 317.

**EAUX DE BONNE,** ou vulgairement *Eaux Bonnes.* Eaux minérales, qui doivent leur nom à un petit village du Béarn, à sept lieues de Pau.

Prescrites, Tome II, pages 139, 479; Tome III, pages 119, 213; Tome IV, page 383.

**EAUX DE BOURBON-L'ARCHAMBAULT.** Eaux minérales très-chaudes, d'une saveur bitumineuse & légèrement acide lorsqu'elles sont refroidies : elles prennent leur nom d'un bourg du Bourbonnois, situé à sept lieues de Moulins & à soixante-cinq de Paris. (Voyez EAUX MINÉRALES.)

Prescrites, Tome III, pages 164, 180, 319, 481.

**EAUX DE BOURBON-LANCY.** Eaux minérales très-chaudes, sans odeur ni saveur, quoiqu'on les juge bitumineuses & sulfureuses : elles prennent leur nom d'une petite ville à sept lieues de Moulins & à soixante-neuf de Paris. (Voyez EAUX MINÉRALES.)

Prescrites, Tome III, pages 319, 321.

**EAUX DE BOURBONNE.** Eaux minérales très-chaudes, d'une saveur salée, d'une odeur sulfureuse & désagréable : elles prennent leur nom d'une petite ville de Champagne,

dans le Bassigny, à sept lieues de Langres & à soixante-neuf de Paris. ( Voyez EAUX MINÉRALES. )

Prescrites, Tome II, page 409; Tome III, pages 164, 213, 319, 320, 447, 481, 499.

EAUX DE BRISTOL. Prescrites, Tome II, pages 457, 462; Tome IV, pages 28, 31.

EAUX DE CONTREXEVILLE. Prescrites, Tome II, pages 470, 478, note.

EAUX DE CRANSAC. Eaux minérales froides, contenant du fer, du vitriol, & un peu de soufre; ce qui les rapproche tellement de celles de Passy, qu'elles peuvent être suppléées les unes aux autres. Cransac, où se trouvent ces eaux, est un bourg de la Province de Rouergue, à cinq lieues de Rhodéz.

Prescrites, Tome II, pages 417, 447; Tome III, page 447.

EAUX DE DIGNE. Eaux minérales très-chaudes, dont la faveur est salée & l'odeur sulfureuse : elles portent le nom de Digne, auprès de laquelle elles se trouvent : c'est une petite ville de Provence, à cinq lieues d'Aix, capitale de cette Province.

Prescrites, Tome III, pages 180, 213, 319.

EAUX DE FORGES. Eaux minérales froides, d'une odeur qui n'est pas désagréable, & d'une faveur ferrugineuse qui découvre leur nature : elles prennent leur nom d'un bourg de Normandie, situé à neuf lieues de Rouen, & à vingt-cinq de Paris.

Prescrites, Tome II, pages 417, 462; Tome III, pages 275, 386, 447; Tome IV, pages 131, 140, 149, 215.

EAUX DE L'ESTOMAC, Maladie. ( Voyez GLAIRES DE L'ESTOMAC. )

EAUX DE MONESTIER. Eaux minérales très-chaudes, dont l'analyse est encore à faire, mais qui ont des succès étonnants contre les *dartres* & le *rhumatisme*. Elles se trouvent au Monestier, bourg situé à deux lieues de Briançon.

Prescrites, Tome III, pages 180, 230, 319.

EAUX DE PASSY. Eaux minérales froides, ferrugineuses ou martiales, &, suivant les Chymistes, un peu vitrioliques : elles se trouvent au village de Passy, à une lieue de Paris.

Prescrites, Tome II, pages 417, 462, Tome III,

pages 275, 387, 447; Tome IV, pages 28, 131, 140, 149, 549.

**EAUX DE PLOMBIERES.** Eaux minérales grasses & savonneuses, qui contiennent du soufre. Ces eaux sont ainsi nommées de Plombières, petite ville de Lorraine, près celle de Remiremont, à dix-sept lieues de Nancy. (Voyez EAUX MINÉRALES.)

Prescrites, Tome II, page 409, note; Tome III, pages 180, 213, 230, 447.

**EAUX DE PROVINS.** Eaux minérales froides martiales, qui approchent beaucoup de celles de Forges, par leur nature & leurs vertus : elles se trouvent à Provins, petite ville de Champagne, à dix-neuf lieues de Paris.

Prescrites, Tome II, pages 417, 462; Tome III, page 275; Tome IV, page 140.

**EAUX DE SEDLITZ.** Eaux minérales salines froides, qui contiennent un sel neutre amer, ressemblant beaucoup au sel d'Epson : elles tirent leur nom d'un village nommé Sedlitz, en Bohême, à neuf lieues de Prague. (Voyez EAUX MINÉRALES.)

Prescrites, Tome III, pages 415, 447.

**EAUX DE SPA.** Eaux minérales froides, acidules & ferrugineuses. Peu de temps après qu'elles ont été puisées, elles déposent, au fond du vaisseau qui les contient, une substance qui ressemble beaucoup à de l'ochre : elles tirent leur nom de Spa, bourg d'Allemagne, à sept lieues de Liege. (Voyez EAUX MINÉRALES.)

Prescrites, Tome III, page 131; Tome IV, pages 28, 31, 215.

**EAUX DE VALS.** Eaux minérales acidules, qui prennent leur nom du bourg de Vals, dans le Bas-Vivarais, à cinq lieues du Rhône, & à six de Viviers.

Prescrites, Tome II, page 417; Tome III, pages 275, 447; Tome IV, pages 131, 149.

**EAUX DE VICHY.** Eaux minérales tièdes, d'une saveur vineuse, d'une odeur sulfureuse & ferrugineuse : elles tirent leur nom de Vichy, petite ville du Bourbonnois, sur la rive droite de l'Allier, à dix lieues de Moulins. (Voyez EAUX MINÉRALES.)

Prescrites, Tome II, page 409, note; Tome III, pages 164, 180, 213, 262, 267, 319, 415, 447.

**EAUX DU MONT-D'OR.** Eaux minérales chaudes, qui ont une odeur de soufre, & une saveur vineuse & bitumi-

neufe ; qualités qu'on n'y retrouve plus lorsqu'elles font refroidies. Ces eaux fe trouvent en Auvergne , près de la source de la Dordogne , à six lieues de Clermont. Il y a aussi au Mont-d'or une source d'eaux minérales froides. ( Voyez EAUX MINÉRALES. )

Prescrites , Tome II , page 409 , note ; Tome III , pages 164 , 319 , 447.

EAUX CHAUDES , OU THERMALES. ( Voyez EAUX MINÉRALES & EAUX THERMALES. )

EAUX CORDIALES. Les vraies eaux cordiales font celles de canelle , de fleurs d'orange , de romarin ou de la Reine de Hongrie , de sauge , &c.

EAUX DISTILLÉES , ou *Eaux obtenues par le secours de la distillation*. On trouve un grand nombre d'eaux distillées chez les Apothicaires , & on en trouve les recettes dans la plupart des Dispensaires. Mais nous ne considérons les eaux distillées que comme des récipients commodes & des véhicules appropriés , pour administrer des remedes très-actifs , & les rendre plus flatteurs au goût & plus agréables à l'estomac. Aussi ne parlons-nous que de celles qui font les plus capables de remplir ces indications. ( Voyez DISTILLATION. ) ( M. B. )

EAUX FERRUGINEUSES. ( Voyez EAUX MARTIALES. )

EAUX FROIDES. ( Voyez EAUX MINÉRALES. ) Les eaux minérales froides , dont il est question dans cet Ouvrage , font celles de *Cransac* , de *Forges* , du *Mont-d'or* , de *Passy* , de *Provins* , de *Sedlitz* , de *Spa* , de *Vals*. ( Voyez chacun de ces Articles. )

EAUX MARTIALES , OU FERRUGINEUSES , especes d'eaux minérales qui font ainsi nommées , parce qu'elles contiennent du fer en dissolution , & qu'on reconnoît , en ce qu'en y jettant de la noix de galle en poudre , elles prennent , soit une couleur pourpre , plus ou moins foncée , soit une couleur violette , ou d'un noir délayé. La couleur plus ou moins marquée , que la noix de galle communique aux eaux martiales , est un indice du plus ou du moins de fer qu'elles contiennent.

Prescrites , Tome II , pages 417 , 462 ; Tome III , pages 69 , 275 , 284 , 308 , 344 , 386 , 428 , 447 ; Tome IV , pages 131 , 140 , 313.

EAUX MINÉRALES. On donne ce nom à des eaux de source , qui font impregnées de substances minérales , à un degré qui ne permet pas de s'en servir pour boisson ordi-

naire, & qui les rend propres à produire des effets notablement différents de ceux de l'eau commune ; car quoique les eaux de la plupart des sources contiennent plus ou moins de ces substances, elles ne sont pas, dit M. LE ROY, rangées pour cela dans la classe des eaux minérales. L'usage cependant a voulu que l'on comprît aussi dans le nombre des eaux minérales quelques eaux qui sont assez pures, & qui ne sont remarquables que parce qu'elles sortent chaudes des entrailles de la terre.

On divise les eaux minérales en froides & en chaudes : ces dernières conservent leur nom grec, & sont nommées thermales. Nombre d'eaux minérales froides sont remarquables par leur faveur piquante, approchant des vins ou des cidres mousseux. On les a nommées acidules, dénomination que quelques Auteurs ont étendue à toutes les eaux minérales froides. On peut encore diviser les eaux minérales en salines, en martiales & en sulfureuses. (Voyez *Mélanges de Physique & de Médecine*, Tome I, pages 347 & suiv.)

Les eaux minérales sont de grands remèdes ; mais elles ne doivent pas être employées sans précautions. Voici quelques-unes de celles que M. BUCHAN prescrit dans le Chapitre dont j'ai parlé, à l'article *Bain* de cette *Table*.

On a déjà vu, Tome II, Chap. XXIII, que les eaux minérales, quand elles sont bues en trop grande quantité, occasionnent quelquefois des Maladies pires que celles pour lesquelles on les avoit ordonnées : elles peuvent encore être dangereuses par la manière dont on les boit, par le régime qu'on suit dans leur usage, & par l'emploi que l'on en fait à contre-temps.

Beaucoup de personnes imaginent que le succès des eaux minérales dépend de la quantité dans laquelle on les prend, & que plus on en boit, & plutôt l'on est guéri : c'est une grande erreur. Les eaux minérales purgatives sur-tout, ne peuvent être introduites dans l'estomac à grande dose, & pendant des mois entiers, comme c'est l'usage, sans irriter sans cesse ce viscère & les intestins. Cette irritation journalière nuit aux puissances digestives, occasionne des indigestions, & fait absolument manquer le but pour lequel on les prend. D'ailleurs, les Maladies chroniques, contre lesquelles on prescrit ordinairement ces eaux, ne demandent pas un usage aussi actif des remèdes propres à les combattre. On fait, au contraire, qu'elles ne peuvent être guéries que

par ceux qui agissent lentement, & qui amènent graduellement un changement dans la constitution. Or, cette opération exige beaucoup de temps, & ne peut réussir jamais par des remèdes qui n'opèrent que sur les premières voies, & ne font que passer par les selles.

Ceux donc qui veulent se guérir d'une Maladie opiniâtre, par le moyen des eaux minérales, doivent les prendre de manière qu'elles ne produisent que très-peu d'effet sur les intestins : ainsi un demi-septier, ou un ou deux verres, répété quatre fois par jour, suffit, le premier avant déjeûné, le second avant dîner, le troisième avant souper, & le quatrième en se couchant. Cette dose même est capable de purger quelques personnes, alors il faut la diminuer ; car il faut que les eaux ne fassent que lâcher un peu le ventre. Lorsqu'il est nécessaire de purger, ce qui ne doit pas être à beaucoup près pendant tout le traitement, on prend la pinte d'eau minérale avant le déjeûner.

Pendant l'usage des eaux minérales, il est important de ne pas beaucoup souper, & de ne rien manger de pesant dans la journée. Ce conseil est d'autant plus nécessaire à donner, que ces eaux, à cause des sels dont elles sont imprégnées, suscitent, en général, de l'appétit : mais il est quelquefois dangereux de le satisfaire. On a vu des indigestions, occasionnées par cette imprudence, faire perdre tout l'avantage que l'on avoit déjà retiré des eaux, & quelquefois rendre l'état du malade pire qu'il n'étoit auparavant.

L'usage des eaux minérales demande un exercice doux & modéré, & qui porte à la gaieté. Il ne faut jamais qu'il soit porté jusqu'à l'excès ; mais il faut qu'il plaise toujours, & qu'il soit toujours agréable. La dissipation & la gaieté, en favorisant l'action des eaux, agissent encore comme remèdes. Il faut donc que ceux qui vont aux eaux oublient toute affaire, se livrent à la société qui s'y trouve, & tâchent de s'y amuser & de s'y rendre heureux.

Les eaux minérales sont indiquées dans tous les cas d'obstructions & d'engorgements. Ainsi, elles conviennent contre les écrouelles, contre les Maladies du foie, des reins & des glandes mésentériques ; contre toutes celles de la peau, les dartres sur-tout. Dans ces dernières Maladies, on les boit & on les prend en bains ; & dans tous ces cas, il faut les prendre longuement ; mais il faut les interrompre de temps en temps, pendant quelques jours.

Dans tous les cas où les purgatifs sont indiqués, les eaux minérales salines remplissent cette indication mieux que tout autre remède, parce qu'elles agissent, en général, d'une manière douce, & qu'on a observé qu'elles irritent moins les nerfs, & affoiblissent moins les malades que les autres purgatifs. En conséquence, on les recommande dans les Maladies des premières voies, accompagnées de foiblesse d'estomac & d'intestins, de rapports acides, de mauvaise digestion, de vers, d'hémorrhoides & de jaunisse. Mais quand les eaux minérales sont prescrites comme purgatives, il suffit de les prendre deux ou trois fois par semaine, de manière seulement à procurer trois ou quatre évacuations chaque jour où on les prend; & on ne les continue, de cette manière, que pendant un mois.

**EAUX SALINES.** On donne ce nom à celles des eaux minérales qui ne donnent aucun indice de fer, ni de soufre. Outre les sels, soit neutres, soit alkalis, nombre de ces eaux contiennent une terre absorbante : quelques-unes sont imprégnées d'un peu de bitume, mais en si petite quantité, qu'il mérite à peine d'être remarqué. Les eaux salines sont, les unes chaudes, les autres froides, & à des degrés très-variés. (Voyez EAUX MINÉRALES.)

**EAUX SPIRITUEUSES.** Eaux distillées avec de l'eau-de-vie, de l'esprit-de-vin, ou d'autres liqueurs spiritueuses, au lieu d'eau commune qu'on emploie pour les eaux distillées simples.

Elles sont dangereuses dans l'apoplexie sanguine, Tome III, page 260, note; avantageuses dans la séreuse, page 264, note; dangereuses dans l'indigestion, page 278. Prescrites à l'extérieur, page 360.

**EAUX SULFUREUSES.** Eaux minérales imprégnées de soufre qui se sublime aux parois des conduits de la plupart de ces eaux : elles se reconnoissent à l'odeur très-analogue à celle du foie de soufre, mais sur-tout à celle d'œufs durs, qu'on ouvre tout chauds; elles impriment une couleur rougeâtre, gorge de pigeon, violette, brune ou noire, à la superficie des lames d'argent qu'on y plonge ou qu'on expose à leur vapeur. On trouve, dans beaucoup de ces eaux, des espèces de glaires, qui, séchées, brûlent comme le soufre, & exhalent la même odeur. Le vinaigre exalte, dans l'instant, l'odeur de ces eaux, comme celle de la dissolution de foie de soufre. Ces eaux & cette dissolution produisent des effets

semblables sur l'argent & sur la dissolution d'argent. Enfin, c'est par une dissolution particulière du soufre, qu'on parvient à faire des eaux sulfureuses artificielles, qui ont les propriétés sensibles & chimiques des naturelles. (Voyez *Mélanges de Physique & de Médecine*, par M. LE ROY, Tome I, pages 329 & 385.)

Les eaux sulfureuses, prescrites dans cet Ouvrage, sont celles d'Aix-la-Chapelle, de Baresges, de Bonne, de Bourbon-Lancy, de Bourbonne, de Digne, de Plombières & de Vichy.

Elles sont indiquées, Tome III, pages 101, 119, 180, 197, 213, 371, 423, 481, 499.

EAUX SULFUREUSES FACTICES. Manière de les préparer, Tome III, page 481. Prescrites en douche, en bains & en boisson, *ibid.*

EAUX THERMALES, ou *Eaux minérales chaudes*. (Voyez EAUX MINÉRALES.) Les eaux thermales, dont il est fait mention dans la MÉDECINE DOMESTIQUE, sont celles de Bagnères, de Bourbon-l'Archambault, de Bourbon-Lancy, de Bourbonne, de Digne, du Mont-d'or, de Plombières, de Vichy.

Elles sont prescrites, Tome II, page 409, note. En bain & en boisson, page 469. En boisson, Tome III, pages 163, 180, 220, 230, 262, 316, 318, 319, 321, 407; 423, 437, 447, 499; Tome IV, page 44.

EBÉNISTES. Maladies auxquelles ils sont exposés. Moyens de les prévenir, Tome I, pages 124 & suiv.

ÉBULLITION : état de l'eau ou de tout autre liquide que la chaleur fait bouillir.

ÉBULLITIONS, (des) Maladie légère de la peau, Tome III, pages 232—235.

ÉCHAUBOULURES. (des) *Idem, ibid.*

ÉCHAUFFANT, épithète qu'on donne aux remèdes qui exaltent la chaleur du corps.

Il ne faut rien d'échauffant aux enfants, Tome I, page 50. Les aliments échauffants sont une des causes de la pulmonie, Tome II, page 120. Il faut prendre garde de trop échauffer le malade dans les fièvres lentes nerveuses, page 134. Erreur sur laquelle est fondée l'opinion du peuple, relativement aux échauffants dans la petite vérole, page 213. Préjugés sur le régime échauffant dans cette Maladie, page 216. Dangers des échauffants, page 219. Suites des échauffants, page 270.

Il faut éviter tout ce qui est échauffant, pages 291, 308, 380; Tome IV, page 165. Traitement de la courbature occasionnée par le régime échauffant, page 523.

ÉCHAUFFEMENT, ( de l' ) espece d'échauboulures, Tome III, pages 233—235.

ÉCLAIRE. ( Plante ) ( Voyez CHÉLIDOINE. )

ÉCLISSES : c'est la même chose qu'*Attelles*. ( Voyez ce mot. )

ÉCOLE, ( Inconvénients d'envoyer les enfants trop jeunes à l' ) Tome I, pages 63 & suiv. Maladies qui en font les suites, page 65. Conduite que devraient tenir les Maîtres d'École, *ibid.*

ÉCONOMIE ANIMALE. On doit entendre, par cette expression, l'ordre, le mécanisme, l'ensemble des fonctions & des mouvements qui entretiennent la vie des animaux; dont l'exercice parfait, constant & facile, constitue l'état de santé; dont le moindre dérangement est, par lui-même, Maladie; dont enfin l'entière cessation est la mort.

Elle abhorre toute espece d'excès, Tome IV, page 512.

ÉCORCE DE CITRON CONFITE. ( Voyez ÉCORCE D'ORANGE CONFITE. )

ÉCORCE D'ORANGE CONFITE. Faites tremper des écorces d'oranges dans de l'eau, à plusieurs reprises, jusqu'à ce qu'elles aient perdu leur amertume; ensuite faites-les bouillir dans une dissolution de sucre fin, jusqu'à ce qu'elles deviennent tendres & transparentes. On prépare de la même manière les écorces de citron. Il seroit superflu d'entrer dans de plus grands détails sur ces préparations, qui appartiennent plus à l'Art du Confiseur qu'à celui de l'Apothicaire. ( M. B. )

ÉCORCE DE WINTER. ( Voyez CANNELLE BLANCHE. )

ÉCORCHURES DES ENFANTS, Tome IV, pages 241—243.

ÉCOULEMENT PAR LE CANAL DE L'URETRE. Il est de deux especes, virulent & non virulent. Dans le premier cas, il constitue la *Gonorrhée virulente*. ( Voyez ce mot. ) Dans le second cas, la *Gonorrhée simple*. ( Voyez ce mot. )

Symptômes qui précèdent l'écoulement virulent, Tome IV, page 6; qui l'accompagnent, page 7. Causes de l'écoulement non virulent, page 29. Traitement, pages 29—34.

**ÉCREVISSÉS** : (pattes d') ce sont les bouts noirs des grosses pattes d'écrevisses de mer, qu'on emploie en Médecine. On connoît encore en Médecine une substance à laquelle on a donné faussement le nom d'yeux d'écrevisses; car ce ne sont que des especes de bésoards, ou plutôt de petites pierres qu'on trouve dans la tête, & plus souvent dans l'estomac des écrevisses.

Prescrites, Tome III, pages 285, 435; Tome IV, pages 186, 239, 242, 305.

**ÉCRIVAINS** : Maladies auxquelles ils sont exposés comme gens sédentaires. Moyens de les prévenir, Tome I, pages 124 & suiv.

**ÉCROUELLES**, (des) Tome III, pages 205—215.

Les écrouelles sont souvent cause de l'ophthalmie, Tome II, page 314. On ne peut donner de mercure qu'avec précaution aux personnes attaquées d'écrouelles, Tome IV, page 105.

**ÉCROUELLEUX** : celui qui est attaqué d'écrouelles. On donne encore cette épithete au vice qui domine dans ceux qui ont les écrouelles.

**ÉDUCATION**. Quel doit être le premier objet de l'éducation des enfants, Tome I, page 63. Importance de l'éducation paternelle, page 65. Combien est nuisible l'éducation vulgaire des filles, page 69. Quelle devroit être l'éducation des filles, page 70. Importance de l'éducation en général, page 92. Grand secret de l'éducation, page 242. Avis aux peres & meres, & aux maîtres & maîtresses d'éducation, Tome IV, pages 534, 535.

**ÉDULCORER** : c'est ajouter du sucre ou du sirop à certains remedes, dans la vue de les rendre plus agréables au goût.

**EFFERVESCENCE** : c'est l'action de deux substances l'une sur l'autre, qui excite un bouillonnement & un gonflement : quelquefois elle est accompagnée de chaleur; d'autres fois elle excite du froid, & d'autres fois elle n'excite ni l'un ni l'autre.

Potion saline, prescrite, Tome II, page 451. Maniere de la préparer, page 452.

**ÉGLISES**. Les sépultures corrompent l'air des Églises, Tome I, page 213. Moyens de rendre l'air des Églises salubre, *ibid.* Dangers que les femmes courent en ne relevant de

couche que pour se rendre dans une Église froide, Tome IV, page 213.

ÉLASTICITE. (Voyez ce que c'est, Tome I, pages 94 & 95, dans le courant de la note.)

ÉLASTIQUE, épithete qu'on donne à tous les corps qui jouissent de l'*Élasticité*. (Voyez ce mot.)

ÉLATÉRIUM, nom que porte l'extrait du *Concombre sauvage*. (Voyez ce mot.) Cet extrait coûte dix sols le gros.

C'est un purgatif violent, qui ne peut se donner qu'à très-petites doses, c'est-à-dire, depuis deux grains jusqu'à douze, pour les tempéraments les plus forts. A cette dose, il peut tenir lieu de jalap & de scammonée, toujours suspects, comme remèdes exotiques.

L'élatérium prescrit, Tome IV, pages 244, 245.

ÉLECTRICITÉ : ce mot signifie, en général, les effets d'une matière très-fluide, très-subtile, différente, par ses propriétés, de toutes les autres matières fluides que nous connoissons; que l'on a observée capable de s'unir à presque tous les corps, mais à quelques-uns préférablement à d'autres; qui paroît se mouvoir avec une très-grande vitesse, suivant des loix particulières, & dont on ne connoît point encore l'essence. De toutes les propriétés de la matière électrique, la plus remarquable est d'attirer & de repousser les corps légers; & parce que le succin, en grec *electron*, a été reconnu, même des anciens Physiciens, comme jouissant de la propriété d'attirer des pailles, &c., on a donné le nom d'électricité aux mêmes phénomènes présentés par d'autres corps. L'électricité d'un corps se manifeste encore par les bluettes, les aigrettes de feu qu'on en tire, &c.

ÉLECTRICITÉ considérée comme remède, prescrite, Tome II, page 409, note; Tome III, pages 315, 319, 340, 437.

ÉLECTUAIRE. On donne ce nom à une préparation pharmaceutique, composée de poudres très-fines, mêlées intimement avec du sirop, du miel, des conserves ou du mucilage. Il faut que les électuaires aient une consistance telle que les poudres ne puissent se séparer de ce qui les unit, quel que soit le temps qu'on les garde, & qu'ils ne forment point une masse trop solide, afin de pouvoir être avalés facilement. Les matières qui entrent dans la composition des électuaires, sont sur-tout les substances légèrement altérantes, & on doit

les choisir le moins désagréables possible. Les électuaires astringents, & ceux dans lesquels il entre des pulpes de fruit, ne doivent être préparés qu'en petite quantité, parce que les remèdes astringents, sous forme d'électuaire, perdent leurs vertus à être gardés, & que les pulpes des fruits sont sujettes à fermenter. ( M. B. )

ÉLECTUAIRE CONTRE LE CRACHEMENT DE SANG. (Voyez-en la recette & l'indication, Tome III, page 29.)

ÉLECTUAIRE CONTRE LA DYSENTERIE.

Prenez de *conféction Japonoise*, deux onces ;  
de *baume de Lucatelle*, une once ;  
de *rhubarbe*, en poudre, demi-once ;  
de *sirop de guimauve*, quantité suffisante pour faire un électuaire.

Il est souvent dangereux de prescrire des calmants & des astringents dans la dysenterie, sans les entre-mêler de purgatifs. Dans l'électuaire que nous prescrivons, nous joignons un purgatif aux autres ingrédients; ce qui le rend beaucoup plus sûr & plus utile pour le but qu'on se propose. On en prend gros comme une noix muscade, deux ou trois fois par jour, selon l'exigence des cas. ( M. B. )

ÉLECTUAIRE CONTRE L'ÉPILEPSIE.

Prenez de *quinquina*, en poudre, une once ;  
d'*étain*, en poudre, }  
de racine de *valériane sauvage*, en } de chaque  
poudre, } demi-once.  
de *sirop commun*, quantité suffisante pour faire un électuaire.

Le Docteur MÉAD prescrit de prendre un gros d'un électuaire semblable à celui-ci, soir & matin, pendant trois mois, dans l'épilepsie. Il convient cependant d'interrompre l'usage de ce remède pendant quelques jours; par exemple, tous les neuf ou dix jours. J'ai ajouté l'étain en poudre, parce qu'il arrive souvent que l'épilepsie est occasionnée par les vers. ( M. B. )

Prescrit, Tome III, page 339.

ÉLECTUAIRE CONTRE LA GONORRHÉE.

Prenez d'*électuaire lénitif*, trois onces ;  
de *jalap*, en poudre, }  
de *rhubarbe*, en poudre, } de chaque deux gros ;  
de *nitre*, } demi-once ;  
de *sirop commun*, quantité suffisante pour faire un électuaire.

Cet électuaire rafraîchissant & laxatif est très-avantageux dans l'inflammation & la tension du canal de l'uretère, accompagnées de gonorrhée virulente. La dose est d'un gros, ou la valeur d'une noix muscade, deux ou trois fois par jour, plus ou moins, selon qu'il est nécessaire de tenir le ventre relâché. On peut très-bien, dans l'occasion, suppléer à cet électuaire par un autre, qui seroit simplement composé de crème de tartre & de sirop commun.

Dans la gonorrhée, lorsque l'inflammation est calmée, il faut prescrire le suivant :

Prenez d'électuaire lénitif,	deux onces ;
de baume de Copahu,	une once ;
de gomme de gaïac,	} de chaque deux gros ;
de rhubarbe, en poudre,	
de sirop commun,	quantité suffisante pour faire un électuaire.

La dose est la même que du précédent. ( M. B. )

#### ÉLECTUAIRE CONTRE LES HÉMORRHOÏDES.

Prenez de fleurs de soufre,	une once ;
de crème de tartre,	demi-once ;
de thériaque,	quantité suffisante pour faire un électuaire.

On peut prendre une cuiller à café de cet électuaire, trois ou quatre fois par jour. ( M. B. )

#### ÉLECTUAIRE DIAPHÉNIX.

Prenez de pulpe de dattes,	} de chaque huit onces ;
de sucre d'orge,	
d'amandes douces pelées,	

On pile dans un mortier de marbre les amandes douces, pour les réduire en pâte ; on ajoute peu-à-peu la pulpe des dattes & le sucre d'orge pulvérisé : on délaie ce mélange avec

de miel dépuré, deux livres ;

& l'on ajoute les substances suivantes, réduites en poudre :

de gingembre,	} de chaque deux gros ;
de poivre blanc,	
de macis,	
de canelle,	
de racine de turbith,	quatre onces ;
de feuilles de rue,	} de chaque deux gros ;
de semences de daucus de Crete,	
de fenouil,	
de diagrede,	une once & demie.

On

On mêle le tout exactement, & l'on forme un électuaire, que l'on conserve dans un pot. Il se vend six sols l'once.

Prescrit, Tome II, pages 407, 408, note.

ÉLECTUAIRE HUILEUX. (Voyez la maniere de le préparer & l'indication, Tome II, page 97.)

ÉLECTUAIRE LÉNITIF, ou *Lénitif fin.*

Prenez de <i>séné</i> , en poudre fine,	huit onces ;
de <i>coriandre</i> , en poudre,	quatre onces ;
de <i>pulpe de tamarins</i> ,	} de chaque une livre.
de <i>pulpe de pruneaux</i> ,	

Mêlez les pulpes & les poudres, & avec quantité suffisante de sirop commun, faites du tout un électuaire. Ce remède est un laxatif utile, pris à la dose d'une cuiller à café, deux ou trois fois par jour. On peut même s'en servir comme d'un excipient convenable, pour administrer des remèdes plus actifs, tels que le jalap, la scammonée, &c. Il peut tenir lieu de l'électuaire de casse. (M. B.) Il coûte trois sols l'once.

Prescrit, Tome II, pages 203, 295, 310; Tome III, pages 19, 26, 37, 272; Tome IV, pages 14, 26, 286.

ÉLECTUAIRE CONTRE LA PARALYSIE.

Prenez de graine de <i>moutarde</i> , en poudre,	} de chaque une once ;
de <i>conserve de rose</i> ,	
de <i>sirop de gingembre</i> , quantité suffisante pour faire un électuaire.	

On peut en prendre une cuiller à café, trois ou quatre fois par jour. (M. B.)

ÉLECTUAIRE PURGATIF RAFRAÎCHISSANT. (Voyez la maniere de le préparer, & l'indication, Tome IV, page 14.)

ÉLECTUAIRE DE QUINQUINA.

Prenez de <i>quinquina</i> choisi, en poudre,	trois onces ;
de <i>cascarille</i> ,	demi-once ;
de <i>sirop de gingembre</i> , quantité suffisante pour faire un électuaire.	

Dans le traitement des fièvres intermittentes opiniâtres, on fait bien de joindre la cascarille au quinquina. Cependant, dans les cas où la constitution seroit disposée à l'érisiè, il vaudroit mieux supprimer la cascarille, & prescrire à sa place trois gros de sel ammoniac crud. (M. B.)

ÉLECTUAIRE CONTRE LE RHUMATISME.

Prenez de <i>conserve de rose</i> ,	deux onces ;
de <i>cinabre d'antimoine</i> ,	une once & demie ;

de *gomme de gaïac*, en poudre, une once ;  
de *sirop de gingembre*, quantité suffisante pour faire  
un électuaire.

Dans les douleurs opiniâtres de rhumatisme, qui n'est point accompagné de fièvre, on donne, avec un très-grand succès, une cuiller à café de cet électuaire, deux fois par jour. (M. B.)

ÉLIXIR. On donne ce nom à une teinture, qui ne diffère des teintures proprement dites, qu'en ce qu'il est plus composé, & qu'il n'a pas leur limpidité.

ÉLIXIR ACIDE DE VITRIOL. (Voyez ÉLIXIR DE VITRIOL.)

ÉLIXIR DE DAFFY. (Voyez TEINTURE DE SÉNÉ.)

ÉLIXIR PARÉGORIQUE, appelé encore *Paregoricum*.

Prenez de *fleurs de benjoin*, demi-once ;  
d'*opium*, deux gros ;  
d'*esprit volatil aromatique*, une livre.

Mettez les fleurs de benjoin & l'opium dans l'esprit volatil aromatique ; laissez infuser pendant quatre ou cinq jours, ayant soin de remuer fréquemment la bouteille ; passez. Cet élixir est une des compositions médicinales les plus agréables & les plus sûres pour administrer l'opium : il calme les douleurs, apaise la toux & les difficultés de respirer. Il est singulièrement avantageux dans nombre de Maladies des enfants, sur-tout dans la toux convulsive. La dose, pour un adulte, est depuis cinquante jusqu'à cent gouttes. (M. B.)

Prescrit, Tome II, pages 358, 360, 367 ; Tome III, page 247 ; Tome IV, page 500.

ÉLIXIR DE PROPRIÉTÉ.

Prenez de *teinture de myrrhe*, quatre onces ;  
de *teinture de safran*, }  
de *teinture d'aloès*, } de chaque trois onces.

Mêlez ; conservez dans des bouteilles bien bouchées. Si l'on fait distiller cet élixir, on aura une liqueur appelée *Élixir de Propriété blanc*. (Codex.) Le premier coûte huit sols l'once ; le second, dix sols.

Prescrit, Tome III, pages 369, 396.

ÉLIXIR SACRÉ.

Prenez de *rhubarbe concassée*, dix gros ;  
d'*aloès succotrin*, en poudre, six gros ;  
de semences de petit *cardamome*, demi-once ;  
d'*eau-de-vie* de France, une pinte.

Laissez infuser pendant deux ou trois jours ; passez. On peut prendre de ce purgatif stomachique depuis une once, jusqu'à une once & demie. ( M. B. )

ÉLIXIR SALUTAIRE. ( Voyez TEINTURE DE SÉNÉ. )

ÉLIXIR STOMACHIQUE.

Prenez de racine de *gentiane*, deux onces ;  
d'*écorce d'orange*, une once ;  
de racine de *serpentaire de Virginie*, demi-once ;  
d'*eau-de-vie de France*, une pinte.

Concassez toutes ces substances, & faites infuser dans l'eau-de-vie pendant deux ou trois jours. Cet élixir est un bon stomachique amer. On peut en prendre un petit verre, deux fois par jour, dans les Maladies de vents, dans les mauvaises digestions, le manque d'appétit, &c. ; & lorsqu'il est pris à plus grande dose, il donne du ton à l'estomac, & réveille l'appétit. ( M. B. ) Il coûte dix sols l'once.

ÉLIXIR DE VITRIOL, ou ÉLIXIR ACIDE DE VITRIOL.

Prenez de *teinture aromatique*, une chopine ;  
d'*huile de vitriol*, trois onces.

Mélez peu - à - peu ; laissez reposer : lorsque le dépôt sera formé, passez à travers le papier à filtrer, posé sur un entonnoir de verre ; conservez dans une bouteille. Ce remède est un de ceux que je connois le mieux convenir aux personnes hystériques & hypocondriaques, tourmentées par des vents, dont la cause est le relâchement de l'estomac ou des intestins : il réussit parfaitement dans les cas où les amers n'ont aucun succès. La dose est depuis dix jusqu'à quarante gouttes, dans un verre d'eau ou de vin, ou d'infusions de plantes ameres. On répète cette dose deux ou trois fois par jour. On prend ce remède dans l'instant où l'estomac est vuide, c'est-à-dire, demi-heure avant de manger. ( M. B. ) On peut substituer à cet élixir, celui de vitriol du *Codex*, qui coûte douze sols l'once.

Prescrit, Tome II, pages 147, 175, 180, 181, 339, 340, 346, 433, 449, 459 ; Tome III, pages 17, 29, 32, 93, 138, 195, 275, 297, 386, 400 ; Tome IV, pages 27, 30, 134, 138, 185, 215.

ELLEBORE, ou *Pied de Griffon*. *Helleborus niger fœtidus*, C. BAUH. & TURNER. *Helleborus niger, flore viridi, vel herbaceo, radice diuturnâ*, J. BAUH. *Helleborus fœtidus, caulo multifloro, folioso, foliis pedatis*, LINN. C'est - à - dire, *Ellébore noir, fétide*,

selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Ellébore noir, à fleurs vertes ou herbacées, dont la racine est vivace*, selon J. BAUHIN. *Ellébore fétide, dont la tige, qui porte beaucoup de fleurs, est foliée, & dont les feuilles sont en forme de pieds garnis de doigts*, selon LINNÉ. Cette plante est de la sixième classe, septième section, onzième genre de TOURNEFORT; de la polyandrie polygynie de LINNÉ; & de la cinquante-cinquième famille des renoncules, section première d'ADANSON.

Sa racine jette de tous côtés une grande quantité de fibres : elle est noire extérieurement, & blanche en-dedans. La tige est garnie de longues feuilles étroites, portées, cinq par cinq, ou six par six, sur un seul pétiole; ce qui les fait ressembler à des doigts, d'où lui est venu le nom de pied de griffon. La tige porte dans sa longueur & à son sommet des touffes de fleurs verdâtres, qui paroissent dès le mois de Février. On trouve l'ellébore communément dans les campagnes. Sa racine est un violent purgatif : cependant on l'a employée avec assez d'avantage, à la dose d'un gros, bouillie dans un verre d'eau.

Prescrit, Tome II, page 409, note.

ELLÉBORE BLANC. *Helleborus albus flore subviridi*, C. BAUH. *Helleborus albus flore ex viridi albescente*, J. BAUH. *Veratrum flore subviridi*, TURNEF. *Veratrum album*, LINN. C'est-à-dire, *Ellébore blanc, à fleurs verdâtres*, selon CASP. BAUHIN. *Ellébore blanc, à fleurs blanches tirant sur le verd*, selon J. BAUHIN. *Ellébore à fleurs verdâtres*, selon TOURNEFORT. *Ellébore blanc*, selon LINNÉ.

Cette plante a une racine oblongue, tubéreuse, quelquefois plus grosse que le pouce, brune en-dehors, blanche en-dedans, accompagnée d'un grand nombre de fibres blanches, d'un goût âcre, un peu amer, un peu astringent, désagréable, & qui cause des nausées. Elle pousse une tige d'un pied & demi de haut, cylindrique, droite, ferme, de laquelle naissent des feuilles placées alternativement, de la figure de celles du plantain ou de celles de la gentiane, de la longueur d'un demi-pied, presque aussi larges, toutes striées & comme pliées, un peu velues, d'un verd clair, un peu roides, & entourant la tige par leur base, qui est en manière de tuyau. Depuis environ le milieu de la tige jusqu'à son extrémité, sortent des grappes de fleurs, composées de six pétales, disposées en rose, d'un verd blanchâtre. Au

milieu sont six étamines qui entourent le pistil, qui se change ensuite en un fruit, dans lequel sont ramassées, en maniere de tête, trois graines applaties, membraneuses, de la longueur d'un demi-pouce, contenant des graines oblongues, blanchâtres, semblables à des grains de bled, bordées d'une aile ou feuillet membraneux. Sa racine est un purgatif violent, qui ne peut suppléer à la scammonée qu'en la donnant à très-petite dose, comme depuis trois grains jusqu'à six, en poudre, dans un bouillon.

Prescrit, Tome III, page 109. Maniere d'en faire un sirop, *ibid.*; un onguent contre la gale, page 220. Prescrit, pages 264, note; 310.

ELLÉBORE NOIR. *Helleborus niger, floro roseo*, CASP. BAUH. & TURNER. *Helleborus niger, scapo subuniflora, subnudo, foliis pedatis*, LINN. C'est-à-dire, *Ellébore noir, à fleurs rosacées*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Ellébore noir, dont la tige, qui ne porte guere qu'une fleur, est presque nue, & dont les feuilles sont en forme de pied*, selon LINNÉ. Cette plante est de la sixieme classe, septieme section, onzieme genre de TOURNEFORT; de la polyandrie polygynie de LINNÉ; de la cinquante-cinquieme famille des renoncules d'ADANSON.

La racine est un amas de fibres simples, longues & charnues. Les feuilles radicales sont au nombre de neuf, portées sur un long pétiole: les feuilles des tiges sont petites, entieres & ovales, sans pétioles. Les fleurs naissent au sommet des tiges, en rose, d'un rouge très-pâle. L'ellébore noir croît naturellement en Italie, &c. Sa racine s'emploie à la même dose que celle de l'espece précédente.

EMAIL DES DENTS. On donne ce nom à la couche offeuse, très-blanche, très-dure, qui couvre toute la partie des dents qui est hors des gencives.

EMBROCATION, espece d'arrosement ou de fomentation qu'on fait en pressant entre les mains, sur quelque partie malade, une éponge, un morceau de laine ou de coton, des étoupes ou du linge, &c., trempés dans des huiles simples ou composées; dans des décoctions, du lait, de l'oxycrat, ou autre liqueur.

Prescrite, Tome III, page 353; Tome IV, pages 196,

334.

ÉMÉTIQUE, nom générique de tous les remedes qui font vomir; mais on le donne, par excellence, au *Tartre stibié*.

Le tartre stibié ou tartre émétique, est un sel neutre, produit de la combinaison de l'acide tartareux avec la partie métallique de l'antimoine, à demi dépouillée de son principe inflammable : c'est la meilleure & la plus usitée de toutes les préparations émétiques de l'antimoine : mais il est fâcheux, dit le célèbre MACQUER, que jusqu'à présent la méthode de préparer ce médicament si important, n'ait point été constante & uniforme. Si l'on consulte en effet les différents Dispensaires, on trouve qu'ils prescrivent presque tous des procédés différents. La crème de tartre est employée par tous ; mais les uns veulent qu'on la fasse bouillir avec le foie d'antimoine seul ; les autres, avec le verre d'antimoine seul ; d'autres avec le verre & le foie en même-temps. On les trouve également différents sur les doses des ingrédients, sur la durée de l'ébullition, sur la cristallisation ou dessiccation du sel, après qu'il a bouilli . . . ; de sorte qu'il est certain que le tartre stibié, qu'on obtient par les procédés différents dont nous venons de parler, a beaucoup plus ou beaucoup moins d'éméticité, suivant la méthode qu'on a employée ; ce qui est assurément un grand inconvénient pour un médicament aussi important que celui-là.

Il y a tout lieu de croire, continue cet Auteur, que cette diversité dans les procédés prescrits pour faire le tartre stibié, vient de ce qu'on n'a pas pensé, ou peut-être même de ce qu'on n'a pas su que l'acide tartareux ne devient émétique qu'autant qu'il dissout de la terre métallique de l'antimoine, & sur-tout qu'autant qu'il forme avec elle un tartre soluble, un vrai sel neutre, susceptible d'un point de saturation très-exacte, de même que les autres sels neutres ; car cette saturation étant un point fixe, facile à saisir, & donné, en quelque sorte, par la Nature, il y a tout lieu de croire que, si on l'eût connue, tout le monde se seroit accordé à la prescrire, comme on l'a fait pour tous les autres sels neutres : mais à présent que c'est une chose très-certaine, nous devons espérer que toutes les Facultés de Médecine l'adopteront, qu'il n'y aura plus qu'un seul & même tartre stibié, & par-tout d'un égal degré d'éméticité.

Les vœux de ce fameux Chymiste sont encore bien loin d'être remplis : à l'exception de quelques savants Apothicaires qui ont senti ces vérités, & qui les ont confirmées par l'expérience, ils ne suivent encore presque tous que leur routine ; d'où il suit que la dose convenable de ce remède ne peut être fixe, & qu'elle doit varier selon l'Artiste qui

l'a composé. On voit, tous les jours, que deux grains de tartre stibié, pris chez un bon Apothicaire, font vomir, tandis que la même dose, prise chez un autre, est de nul effet, & que prise chez un troisième, elle fait vomir jusqu'au sang. Voici la recette pour préparer le tartre stibié, recette à laquelle M. BAUMÉ a été conduit par des expériences réitérées, & que M. MACQUER a éprouvée sur des malades avec un succès égal.

Prenez de *crème de tartre*, } de chaque parties égales,  
de *verre d'antimoine*, } ou même un peu plus de  
porphyrisé, } la dernière substance.

Mêlez; projetez peu-à-peu ce mélange dans de l'eau bouillante; faites bouillir jusqu'à ce qu'il n'y ait plus aucune effervescence, & que la crème de tartre soit entièrement saturée; filtrez la liqueur, qui laisse sur le filtre une certaine quantité de matière sulphureuse, & ce qui n'a pu se dissoudre de verre d'antimoine; laissez refroidir. On obtient de très-beaux cristaux d'un tartre soluble, parfaitement saturé de verre d'antimoine: ils sont transparents, tant qu'ils sont humides; mais ils perdent peu-à-peu, à l'air sec, une partie de l'eau de leur cristallisation, & deviennent d'un blanc opaque.

Nous finissons cet article, en recommandant à ceux qui feront dans le cas d'employer le tartre stibié, de ne le prendre que chez les meilleurs Apothicaires, ou, s'ils n'ont pas la facilité de choisir, de le faire préparer selon la recette ci-dessus. On le vend en poudre six deniers le grain.

Précautions avec lesquelles il faut administrer le tartre stibié, Tome II, page 179. Modele d'une potion émétique, page 202, note. Raisons pour lesquelles il ne faut l'employer qu'avec précaution, *ibid.* Maniere de l'employer lorsque les circonstances le demandent absolument, page 203. Prescrit, pages 282, 407, note; Tome III, pages 75, 117, note; 118, 256, 264, note; 265. Maniere de le prescrire en lavage, *ibid.* Prescrit, pages 278, 316, 345, 383, note. Raisons pour lesquelles il faut rejeter l'émétique du traitement de l'empoisonnement causé par l'arsenic, page 471. Prescrit, pages 497, 541, dans le courant de la note; 549, 554; Tome IV, pages 52, 223, 449.

EMMENAGOGUE, épithete qu'on donne à une espece de remedes évacuans, dont la principale vertu est d'exciter l'écoulement des régles, des lochies, & de favoriser la sortie du fœtus.

**ÉMOLLIENT**, épithete qu'on donne aux remèdes qui, par une humidité tempérée & une douce chaleur, ramollissent les durétés, les tumeurs, les enflures, &c., & relâchent les fibres trop tendues. (Voyez FOMENTATIONS & LAVEMENTS ÉMOLLIENTS.)

**ÉMONCTOIRE**, partie du corps par laquelle s'évacuent les humeurs inutiles ou viciées. La peau est l'émonctoire de toute la superficie du corps; le nez est celui du cerveau; les reins & la vessie sont les émonctoires pour l'urine, &c.

**EMPLATRE**. On donne ce nom à un médicament externe de consistance assez solide & glutineuse, composé de cire, de résine, de poix, de gomme, de graisse, de litharge, de céruse, de minium, &c. On en forme des rouleaux solides, dont on étend une portion sur du linge ou de la peau, pour appliquer sur quelque partie malade. Les emplâtres prennent différents noms, suivant les Auteurs qui les ont inventés, & suivant les ingrédients qui en font la base, ou les vertus qu'ils possèdent.

« Les emplâtres doivent avoir différentes consistances, »  
 « relativement à l'usage auquel ils sont destinés; ceux qu'on »  
 « doit appliquer sur l'estomac & la poitrine, doivent être »  
 « doux & souples: ceux, au contraire, qu'on doit appliquer »  
 « sur les membres, doivent être fermes & agglutinatifs. On »  
 « a avancé que les emplâtres pouvoient être imprégnés des »  
 « vertus d'un végétal, en faisant bouillir la plante fraîche »  
 « dans l'huile qui doit entrer dans la composition de cet em- »  
 « plâtre; mais cette ébullition est incapable de communi- »  
 « quer aux huiles aucune vertu importante. Les chaux de »  
 « plomb, bouillies avec les huiles, s'unissent avec elles, & »  
 « forment un emplâtre d'une certaine consistance, qui sert »  
 « de base à la plupart des autres emplâtres. Lorsqu'on fait »  
 « bouillir des chaux avec de l'huile, il faut avoir soin d'a- »  
 « jouter, de temps en temps, une certaine quantité d'eau »  
 « chaude, pour empêcher que l'emplâtre ne noircisse & ne »  
 « brûle; cependant il faut la verser avec précaution, parce »  
 « qu'on occasionneroit l'extravasation de la liqueur ». (M. B.)  
 (Voyez EMLATRE COMMUN.)

A quoi servent les emplâtres dans la guérison d'une plaie,  
 Tome IV, pages 362, 363.

**EMPLATRE AGGLUTINATIF COMMUN.** (Voyez EMLATRE CONTENTIF.)

**EMPLATRE ANODYN.**

Prenez d'emplâtre contentif,

une once;

d'opium , en poudre ;  
de camphre ,

} de chaque un gros.

Faites fondre l'emplâtre contentif ; laissez refroidir ; alors jetez l'opium & le camphre que vous aurez auparavant triturés avec un peu d'huile. Cet emplâtre calme , en général , les douleurs aiguës , sur-tout celles qui tiennent du genre nerveux. ( M. B. )

Prescrit , Tome III , page 70.

EMPLATRE ANTIHYSTÉRIQUE.

Prenez de galbanum , trois onces ;  
de tacamahaca , en poudre , } de chaque une  
de cire vierge , } once & demie ;  
de térébenthine de Venise , } de chaque une  
de graine de cumin , en poudre , } once.

Faites fondre le tout ensemble , & mêlez le cumin. Cet emplâtre convient dans les Maladies hystériques : on en étend une quantité suffisante sur un morceau de peau douce , & on l'applique sur le creux de l'estomac. J'ai éprouvé qu'il faisoit encore plus d'effet quand on l'arrosait de trente ou quarante gouttes de laudanum liquide. ( Voyez EEMPLATRE STOMACHIQUE. ) ( M. B. )

Prescrit , Tome II , page 403 ; Tome III , pages 353 ; 364 , 367 & 368 , 387.

EMPLATRE CHAUD.

Prenez d'emplâtre gommeux , une once ;  
d'emplâtre vésicatoire , deux gros.

Faites fondre le tout ensemble , sur un feu doux. On applique cet emplâtre dans le rhumatisme sciatique , & dans les autres douleurs fixes rhumatismales ; mais il faut qu'il soit porté pendant quelque temps , & qu'on le renouvelle au moins une fois par semaine. ( M. B. )

Prescrit , Tome III , page 179.

EMPLATRE COMMUN.

Prenez d'huile d'olive , six livres ;  
de litharge , réduite en poudre fine , trente onces ;  
d'eau , quantité suffisante.

Faites bouillir sur un feu doux , ayant soin de remuer perpétuellement , & de faire en sorte qu'il y ait toujours la valeur de deux pintes d'eau dans le vaisseau. Après que le tout a bouilli deux ou trois heures , on prend un peu de l'emplâtre , on le jette dans de l'eau froide , pour voir s'il a la consistance convenable : s'il est au point qu'on le desire , on laisse le tout refroidir , & on le pétrit dans les mains pour

en exprimer toute l'eau. On emploie ordinairement cet emplâtre pour les blessures légères & pour les excoriations de la peau : il adoucit les douleurs, tient les parties chaudement, & les garantit de l'impression de l'air, objet de la plus grande importance dans ces cas. Cependant le principal usage de cet emplâtre, est de servir de base aux autres emplâtres. (M. B.)

EMPLÂTRE CONTENTIF, ou *agglutinatif commun.*

Prenez d'emplâtre commun, six onces ;  
de poix de Bourgogne, quatre onces.

Faites fondre ensemble. Cet emplâtre est particulièrement destiné à contenir les appareils dans les pansements. (M. B.) On s'en sert aussi pour rapprocher & joindre les parties charnues, divisées ou déchirées ; alors il fait l'office de suture. (Voyez EEMPLÂTRE COMMUN.)

Prescrit, Tome II, page 240 ; Tome IV, page 366, 408, 417.

EMPLÂTRE DE CÉRUSE.

Prenez de blanc de céruse, en poudre, une livre ;  
d'huile d'olive, deux livres ;  
d'eau, quantité suffisante.

Mélez ; faites cuire ce mélange, jusqu'à consistance d'emplâtre, ayant soin de l'agiter, sans discontinuer, avec une spatule de bois : lorsqu'il est suffisamment cuit, ajoutez

de cire blanche, trois onces.

Faites du tout un emplâtre. On l'appelle communément emplâtre de blanc de céruse, pour le distinguer d'un autre qu'on appelle emplâtre noir, ou emplâtre de céruse brûlé. Ce dernier se prépare sans eau, avec les mêmes ingrédients, excepté que l'on emploie de la cire jaune au lieu de la blanche. Ils se vendent, l'un & l'autre, quatre sols l'once.

Prescrit, Tome IV, page 273.

EMPLÂTRE DE CIGUE,

Prenez de poix-résine, une livre & quatorze onces ;  
de cire jaune, une livre & quatre onces ;  
de poix blanche, quatorze onces ;  
d'huile de ciguë, quatre onces ;  
de feuilles de ciguë, broyées, quatre livres.

Mettez toutes ces substances dans une bassine : faites chauffer à petit feu, presque jusqu'à consommation de toute l'humidité ; passez à travers un linge, en exprimant fortement ; laissez refroidir la masse ; séparez-la de ses feces ; ensuite faites liquéfier l'emplâtre dans une bassine propre, & ajoutez

de *gomme ammoniac*, en poudre, une livre.  
Mêlez le tout exactement, & formez un emplâtre. Il se vend quatre sols l'once.

Prescrit, Tome IV, page 313.

EMPLATRE DE CIRE, *commun.*

Prenez de <i>cire jaune</i> ,	douze onces ;
de <i>résine blanche</i> ,	six onces ;
de <i>suiif</i> de mouton,	neuf onces.

Faites fondre le tout ensemble. On emploie ordinairement cet emplâtre au lieu de celui de mélilot. On s'en sert pour panser les vésicatoires, & dans les cas où on a besoin d'un doux digestif. (M. B.)

EMPLATRE DE MÉLILOT. On emploie ordinairement, au lieu de cet emplâtre, celui de cire. (Voyez EMBLATRE DE CIRE.)

EMPLATRE DE POIX DE BOURGOGNE.

Utilité de cet emplâtre, Tome II, page 360. Maniere de le préparer & de l'appliquer, page 361. Il faut le porter long-temps pour qu'il réussisse, *ibid.* Comment on remédie à la démangeaison qu'il occasionne, *ibid.* Précautions dont il faut user lorsqu'on en abandonne l'usage, *ibid.* Ce qu'il faut ajouter à la poix pour qu'elle n'adhère pas trop fortement à la peau, & que cependant elle y reste attachée, *ibid.* note. Prescrit, pages 375, 377 ; Tome III, pages 179, 404 ; Tome IV, pages 277, 293.

EMPLATRE DE SAVON.

Prenez d' <i>emplâtre commun</i> ,	deux livres ;
d' <i>emplâtre gommeux</i> ,	une livre ;
de <i>savon blanc</i> ,	neuf onces.

Faites fondre ces emplâtres ; ajoutez le savon raclé ; faites ensuite cuire jusqu'à consistance d'emplâtre. (*Pharmacopée d'Edimbourg.*)

Seul emplâtre dont on puisse faire usage contre les dartres, Tome III, page 231.

EMPLATRE DE VIGO. Il y a deux emplâtres de ce nom, l'un simple, l'autre avec le mercure : ils sont tous deux fondants, résolutifs : on voit que celui qui est avec le mercure, s'emploie lorsque les tumeurs & les nodosités sont dues à des causes vénériennes. Ces deux emplâtres sont très-complicés, malgré la réforme que M. BAUMÉ a introduite dans leur composition. (Voyez les *Eléments de Pharmacie* de M. BAUMÉ.) Il coûtent l'un & l'autre cinq sols l'once.

Prescrit, sans mercure, Tome IV, pages 313, 559.

EMPLATRE DIABOTANUM. Nous ne donnerons pas la recette de cet emplâtre, composé de plus de soixante substances différentes : nous dirons seulement que c'est un excellent digestif-résolutif. On en trouve de tout préparé chez les Apothicaires, qui le vendent huit sols l'once. (Voyez les *Eléments de Pharmacie* de M. BAUMÉ.)

Prescrit, Tome IV, page 313.

EMPLATRE ÉPISPASTIQUE. (Voyez EMBLATRE VÉSICATOIRE.)

EMPLATRE FORTIFIANT.

Prenez d'emplâtre commun,	deux livres ;
de cire jaune,	} de chaque trois onces ;
de résine blanche,	
de colcotar de vitriol,	quatre onces ;
d'huile d'olive,	deux onces.

Broyez le colcotar avec l'huile d'olive, & jetez sur les autres ingrédients, que vous aurez fait fondre sur un feu doux. (*Pharmacopée d'Edimbourg.*)

Prescrit, Tome II, pages 458, 461, 462.

EMPLATRE GOMMEUX, ou de *Gomme ammoniac.*

Prenez d'emplâtre commun,	quatre livres ;
de gomme ammoniac,	} de chaque demi-livre.
de galbanum purifié,	

Faites fondre ensemble ; ajoutez de *térébenthine de Venise*, six onces.

On emploie cet emplâtre comme digestif, & comme capable de résoudre les tumeurs indolentes. (M. B.)

Prescrit, Tome IV, page 559.

EMPLATRE MERCURIEL.

Prenez d'emplâtre commun,	une livre ;
de gomme ammoniac, dissoute dans quantité suffisante d'eau,	demi-livre.

Faites fondre l'emplâtre commun ; mêlez ; & quand le mélange sera refroidi, ajoutez huit onces de mercure, que vous aurez auparavant éteint dans trois onces de fain-doux. On emploie cet emplâtre dans les douleurs des membres, qui sont dues à une cause vénérienne. Il est également recommandé contre les glandes endurcies, & contre les autres tumeurs considérables. (M. B.)

EMPLATRE STOMACHIQUE.

Prenez d'emplâtre gommeux,	fix onces ;
d'huile camphrée,	une once & demie ;

de *poivre noir*, ou de *piment*, si l'on peut s'en procurer, une once.

Faites fondre l'emplâtre gommeux avec l'huile camphrée ; ajoutez le poivre ou le piment, que vous aurez auparavant réduit en poudre. On prend une once ou deux de cet emplâtre, on l'étend sur un morceau de peau douce, & on l'applique sur le creux de l'estomac : c'est un bon remède contre les vents, causés par les affections hystériques & hypocondriaques. On peut frotter le creux de l'estomac avec un peu d'huile exprimée de macis, ou quelques gouttes d'huile essentielle de menthe, avant que d'appliquer l'emplâtre. Il peut suppléer à l'emplâtre antihystérique. (M. B.)

Prescrit, Tome II, page 450 ; Tome III, pages 350, 368 ; Tome IV, page 251.

EMPLATRE DE THÉRIAQUE. C'est tout simplement un ou deux gros de bonne thériaque, étendue sur un morceau de peau douce de la grandeur de la paume de la main, que l'on applique sur le creux de l'estomac.

Prescrit, Tome II, pages 400, 450 ; Tome III, page 358.

EMPLATRE VÉSICATOIRE.

Prenez de *térébenthine de Venise*, six onces ;  
de *cire jaune*, deux onces ;  
de *cantharides*, en poudre fine, trois onces ;  
de *graine de moutarde*, en poudre, une once.

Faites fondre la cire ; ajoutez la térébenthine, ayant soin qu'il n'y ait pas trop de feu, crainte de faire évaporer la térébenthine ; mêlez exactement ; jetez les poudres, & continuez de remuer la masse tant qu'elle sera chaude. Quoiqu'il y ait plusieurs autres manières de préparer cet emplâtre, cependant il est rare d'en trouver une qui lui donne la consistance convenable. Lorsqu'il est composé avec des huiles ou d'autres substances grasses, ses principes sont émoussés, & il est susceptible de manquer son effet : d'un autre côté, la poix & la résine le rendent trop ferme, ce qui est un inconvénient aussi nuisible. Lorsqu'on n'a pas la facilité de se procurer cet emplâtre, on peut le suppléer, en mêlant avec un emplâtre doux, par exemple, l'emplâtre commun ou gommeux, une quantité suffisante de cantharides en poudre ; ou bien en faisant une pâte avec ces mêmes cantharides, de la farine & du vinaigre. (M. B.)

Ce que dit ici M. BUCHAN, relativement à la consistance de l'emplâtre vésicatoire, préparé d'après les recettes ordinaires, avoit déjà été observé par des Médecins ; ils avoient

remarqué que dans les cas où la chaleur du corps est considérablement diminuée ou affoiblie, l'emplâtre vésicatoire commun, par son trop de fermeté, ne produisoit sur la peau qu'une rougeur légère, même après y être resté appliqué pendant trente-six heures. C'est d'après ces observations, qu'on avoit imaginé l'onguent vésicatoire, qui, étant d'une consistance plus molle, pénètre avec plus de facilité : mais cet onguent étant préparé avec des huiles, a également l'inconvénient dont vient de parler l'Auteur : il sera donc plus sûr de s'en tenir à la formule qu'il décrit, & qui réunit l'avantage de convenir dans tous les cas. (Voyez VÉSICATOIRE.)

EMPOIS, composition gélatineuse que tout le monde connoît. (Voyez son utilité dans la DYSENTERIE, Tome III, page 50.)

EMPOISONNEMENT (de l') en général, Tome III, pages 463—465.

EMPOISONNEMENT (de l') occasionné par l'arsenic pris intérieurement, *idem*, pages 467—482.

EMPOISONNEMENT (de l') occasionné par la ciguë & les champignons, pris intérieurement, *idem*, pages 551—555.

EMPOISONNEMENT occasionné par la piquure de la vipere, du serpent à sonnettes & autres serpents, & par celle des couleuvres, *idem*, pages 536—543.

EMPOISONNEMENT (de l') occasionné par le plomb ou ses préparations pris intérieurement, *idem*, pages 502—504.

EMPOISONNEMENT (de l') occasionné par le sublimé corrosif pris intérieurement, *idem*, pages 482—485.

EMPOISONNEMENT (de l') occasionné par le verd-de-gris, pris intérieurement, *idem*, pages 486—502.

EMPOISONNEMENT (de l') occasionné par les animaux venimeux, tels que les chiens enragés, la vipere, les serpents, les couleuvres & les diverses especes d'insectes, *id.* pages 507—546.

EMPOISONNEMENT (de l') occasionné par les cantharides, prises intérieurement, *idem*, pages 505—507.

EMPOISONNEMENT (de l') occasionné par les plantes véneuses les plus communes, *idem*, pages 549—556.

EMPOISONNEMENT (de l') occasionné par les substances fournies par le regne minéral, telles que l'arsenic, le sublimé corrosif, le verd-de-gris, le plomb ou ses préparations, & par les cantharides, *idem*, pages 465—507.

EMPOISONNEMENT (de l') occasionné par les substances végétales, *idem*, page 546—556.

EMPOISONNEMENT (de l') occasionné par les substances vénéneuses, fournies par les trois regnes de la Nature, & prises intérieurement, ou appliquées extérieurement, *idem*, pages 463—556.

EMPOISONNEMENT (de l') occasionné par l'opium, pris intérieurement à trop forte dose, *idem*, pages 547—549.

EMPYEME, collection de pus dans quelque cavité du corps. Cependant, comme cette collection a plus souvent lieu dans la poitrine que dans toute autre partie, on appelle particulièrement empyeme, l'abcès de la poitrine.

EMPYEME. On donne également le nom d'empyeme à l'opération, par le moyen de laquelle on évacue le pus de ce même abcès. (Voyez Tome II, page 144.)

EMPYREUME. On donne ce nom à l'odeur de feu désagréable que prennent les liqueurs, lorsqu'on distille à trop grand feu.

EMULATION, suites funestes de l'émulation imprudente des ouvriers, Tome I, page 105.

ÉMULSION, nom qu'on donne à un remede liquide, qui imite le lait par sa couleur, & qui est formé par l'union de l'eau & d'une substance végétale particuliere, contenue dans plusieurs especes de semences; telles que les amandes douces & ameres; les pignons; les amandes de melon, de courge, &c., & auquel on ajoute souvent du sucre ou du sirop, ce qui en fait un médicament agréable. La liqueur, connue de tout le monde sous le nom d'orgeat, n'est autre chose qu'une émulsion. « Les émulsions sont d'usage, & » comme remedes, & comme excipients de plusieurs sub- » stances, qui, sans leur secours, ne pourroient être pres- » crites convenablement sous forme liquide: c'est ainsi que » le camphre, pilé avec des amandes, s'unit parfaitement à » l'eau, & forme une émulsion: les huiles pures, les baumes, » les résines & autres substances de cette classe, sont égale- » ment miscibles à l'eau, par l'intervention des mucilages». (M. B.)

ÉMULSION ASTRINGENTE. (Voyez-en la recette & l'indication, Tome IV, page 255.)

ÉMULSION CAMPHRÉE.

Prenez de camphre,	demi-gros ;
d'amandes douces,	six ;
de sucre blanc,	demi-once ;

d'eau de menthe, huit onces.

Pilez le camphre & les amandes dans un mortier de marbre ; ajoutez par degré l'eau de menthe ; passez , & faites fondre le sucre. On peut donner une cuiller à bouche de cette émulsion , toutes les deux ou trois heures , dans les fièvres & autres Maladies qui exigent l'usage du camphre. ( M. B. )

ÉMULSION COMMUNE.

Prenez d'amandes douces , une once ;  
d'amandes ameres , un gros ;  
d'eau , une pinte.

Dépouillez les amandes de leurs enveloppes ; pilez dans un mortier de marbre ; ajoutez l'eau peu-à-peu ; passez. ( M. B. )

Prescrite, Tome III, pages 308, 473, 506, 507 ; Tome IV, pages 47, 53, 54, 219, 526.

ÉMULSION DE GOMME AMMONIAC.

Prenez de gomme ammoniac , deux gros ;  
d'eau , huit onces.

Réduisez la gomme en poudre ; versez l'eau peu-à-peu , en remuant toujours , jusqu'à ce que la gomme soit dissoute. On prescrit cette émulsion pour inciser les phlegmes visqueux dans la toux , & faciliter l'expectoration. Lorsque les rhumes sont opiniâtres , on peut y ajouter deux onces de sirop de pavot. La dose de cette émulsion est de deux cuillers à bouche , trois ou quatre fois par jour. ( M. B. )

ÉMULSION DE GOMME ARABIQUE. ( de la Pharmacopée d'Edimbourg. ) Elle se fait comme l'émulsion commune , en ajoutant aux amandes , après qu'elle ont été pilées , deux onces & demie de mucilage de gomme arabique. Cette émulsion , ainsi que la commune , se prescrivent pour boisson ordinaire , dans les cas où il faut adoucir & rafraîchir. ( M. B. )

Prescrite , Tome II , page 95 ; Tome IV , page 236.

ÉMULSION HUILEUSE.

Prenez d'eau distillée , six onces ;  
d'esprit volatil aromatique , deux gros ;  
d'huile d'olive de Provence , une once.

Mêlez le tout ensemble ; ajoutez de sirop commun , demi-once. Cette émulsion convient dans les rhumes & dans les toux récentes ; mais lorsqu'ils deviennent opiniâtres , au lieu d'esprit volatil aromatique , on se servira de l'élixir parégorique. On donne une cuiller à bouche de cette émulsion , toutes les deux ou trois heures. ( M. B. )

Prescrite , Tome II , pages 97, 360 , note.

ENCENS

ENCENS, ou *oliban*, substance résineuse, d'un jaune pâle & transparente; en larmes, semblables à celles du mastic, mais plus grosses, oblongues, arrondies: quelquefois elles sont seules; d'autres fois il y en a deux ensemble, ce qui les fait ressembler à des testicules ou des mamelons: c'est de là que viennent les noms ridicules d'encens mâle & d'encens femelle. On estime celui qui est blanchâtre, transparent, pur, brillant & sec. Tout le monde fait que, jetté sur des charbons allumés, sa fumée exhale l'odeur la plus gracieuse. Il coûte vingt sols l'once, & mâle, douze sols.

Prescrit, Tome III, pages 424, 426; Tome IV, page 301.

ENCHIFREMENT, (de l') Tome III, pages 425--427.

ENCRE DE SYMPATHIE, ou *sympathique*. (Voyez la composition de cette liqueur, & la propriété qu'elle a de faire découvrir la falsification des vins, faite avec le plomb ou ses préparations, Tome I, page 177, note.)

ENCRE A ÉCRIRE.

Prescrite, étendue dans de l'eau, pour boisson, contre l'empoisonnement occasionné par l'arsenic pris intérieurement, Tome III, page 475.

ENDÉMIQUE, épithète qu'on donne à certaines Maladies particulières à un pays & à une contrée, où elle attaque un grand nombre de personnes en même temps & continuellement, ou avec des intervalles, après lesquels la Maladie reparoît de la même nature & avec les mêmes symptômes à-peu-près: c'est ainsi que les écrouelles sont endémiques en Espagne; la consommation, en Angleterre; les hémorrhoides, en Écosse; le goëtre, dans les pays voisins des Alpes; les fièvres intermittentes, dans les lieux marécageux; le scorbut, dans les pays maritimes & septentrionaux, &c. La cause des Maladies de cette espèce, doit être commune à tous les habitans du lieu où elles regnent constamment; par conséquent, on ne peut la trouver, cette cause, que dans la situation & le climat particulier du Pays, dans les qualités de l'air & des eaux, & dans la manière de vivre.

ENFANTEMENT: c'est la sortie du fœtus parfait & entièrement accompli, hors du ventre de la mère, soit qu'il soit vivant, soit qu'il soit mort. (Voyez DOULEURS DE L'ENFANTEMENT & ACCOUCHEMENT.)

ENFANTS (des) *considérés relativement aux causes*  
Tome V. O

capables d'altérer leur santé ; telles que l'influence des Maladies des peres & meres sur leur constitution ; les erreurs dans la maniere de les habiller , de les nourrir & de les exercer ; les effets de l'air mal-sain ; les défauts des nourrices ; & aux moyens de prévenir leurs Maladies , Tome I , pages 1—92.

ENFANTS EN GÉNÉRAL , (des) *idem* , pages 1—15.

ENFANTS , (de l'INFLUENCE DES MALADIES DES PERES ET MERES sur les) *idem* , pages 16—21.

ENFANTS , (de l'HABILLEMENT des) *idem* , pages 21—36.

ENFANTS , (des ALIMENTS des) *idem* , pages 36—53.

ENFANTS , (de l'EXERCICE des) *idem* , pages 53—77.

ENFANTS , (des EFFETS DE L'AIR MAL SAIN sur les) *idem* , pages 78—84.

ENFANTS , (des DÉFAUTS DES NOURRICES relativement aux) *idem* , pages 84—92.

Il y a de l'imprudence d'exiger des enfants plus que leurs forces ne leur permettent , Tome I , page 114. Aliments qui conviennent aux enfants , page 201. Il faut laisser dormir les enfants tant qu'ils le desirent , page 244. Qualité des habits qu'il faut aux enfants , page 253. Suites funestes de l'habitude qu'ont les enfants de s'effrayer les uns les autres , page 311.

Les Maladies des enfants différent essentiellement de celles des vieillards. Pourquoi ? Tome II , page 3. Maniere de questionner les assistants, lorsqu'un enfant est malade, page 8, note.

ENFANTS (Maniere de traiter les) attaqués de fievres intermittentes , Tome II , pages 58—60 ; de la fievre continue-aiguë , pages 74 & suiv. ; de la pleurésie , pages 90 & suiv. ; de la fluxion de poitrine , pages 108 & suiv. ; de la fievre maligne , putride , pourprée ou pétéchiiale , page 177 ; de la fievre rémittente , page 202. Les enfants sont plus exposés à la petite vérole que les adultes , page 205. Symptômes de la petite vérole chez les enfants , page 207. Les convulsions ne sont pas des symptômes fâcheux pour les enfants , dans la petite vérole , page 210 & 211 , note. Il ne faut pas souffrir que plusieurs enfants , ayant la petite vérole , couchent ensemble , page 214. Ce qu'il suffit de prescrire aux enfants dans le premier temps de la petite vérole , pages 218 & suiv. Maniere de purger les enfants dans la petite vérole , page 233. Les enfants doivent être inoculés

dans le bas-âge, page 243. Diète des enfants avant de les inoculer, page 265.

Symptômes de la rougeole, particuliers aux enfants, page 269. Les enfants sont sujets à la fièvre rouge ou scarlatine, page 277. Traitement de cette Maladie chez les enfants, page 278. Ils sont sujets à l'érysipèle boutonnée, page 285. Les enfants sont plus sujets que les adultes aux maux de gorge gangréneux, page 333. Symptômes ordinaires de cette espèce de maux de gorge chez les enfants, page 334. Manière de gargariser les enfants, page 338. Les enfants sont sujets à la toux nerveuse : manière de les traiter de cette toux, page 366. Manière de les traiter de la toux, symptôme de la dentition, page 367. Qui sont les enfants qui sont exposés à la coqueluche, page 369. Manière de les traiter de la coqueluche, page 370. Le cours de ventre périodique est avantageux aux enfants pendant la dentition, page 439. Les enfants sont sujets à l'incontinence d'urine, page 460. Chez les enfants elle se guérit toute seule, avec le temps : remèdes lorsqu'elle est opiniâtre, page 461.

Symptômes de vers chez les enfants, Tome III, page 97. Traitement qui convient aux enfants, pages 107 & suiv. Il est d'observation que les enfants qui ne sont nourris que du lait de leur mère, n'ont point de vers, page 110. Les enfants nouveau-nés sont sujets à la jaunisse, page 113. Comment il faut les traiter de cette Maladie, page 118. Ils sont exposés à l'hydropisie, page 123. Traitement, pages 130 & suiv. La goutte n'épargne pas même les enfants, page 151. Traitement, pages 156 & suiv. Traitement du scorbut, dont peuvent être attaqués les enfants, pages 194 & suiv. Les enfants sont très-sujets aux écrouelles, page 205; sur-tout ceux qui sont nés de père & mère ou nourris par des nourrices malades, *ibid.* Traitement, pages 210 & suiv. Les enfants sont exposés à la gale, page 216. Traitement, pages 218 & suiv. Les nourrices communiquent les dartres aux enfants, page 227. Traitement de cette Maladie chez les enfants, pages 228 & suiv. Traitement des démangeaisons, des échauboulores, des ébullitions des enfants, pages 232 & suivantes.

Maladies auxquelles succède communément la paralysie chez les enfants, Tome III, page 311. Traitement, page 313. Les enfants sont très-sujets à l'épilepsie ou haut-mal, page 323. Traitement, pages 331 & suiv. Les enfants ne sont pas moins sujets à la danse de Saint-Gui & aux accès

convulsifs, page 342. Traitement, pages 344 & suivantes. Traitement du hoquet chez les enfants, page 348; du cochemar, page 356; de la goutte sereine, pages 403 & suiv.; de la cataracte, page 408; de l'action de loucher, page 410; des taies ou taches sur les yeux, page 411; du larmolement, page 414; de la chassie, page 415; de la surdité, page 419. Instructions pour les enfants sourds & muets, *ibid.* Traitement de l'enchiffrement des enfants, page 426; de l'ulcere du nez, appelé ozene, page 428; du polype du nez, page 432; des engorgements & des obstructions, page 445; des diverses especes d'empoisonnements, page 467 & suiv. Combien il est important d'éloigner les enfants des plantes vénéneuses, page 549.

Précautions qu'exige l'administration du mercure chez les enfants, Tome IV, page 104. Combien d'enfants nouveaux-nés meurent dans les campagnes, par l'impéritie des Sages-Femmes & des Accoucheurs de Villages, page 164, note 3. Sortie de l'enfant du sein de sa mere, dans l'accouchement naturel, page 169. Lorsque le délivre sort en même temps, on dit que l'enfant naît coëffé, *ibid.* Où il faut lier & couper le cordon ombilical, lorsque le délivre est sorti avec l'enfant, page 172; lorsque le délivre est resté dans la matrice & que l'enfant est sorti seul, *ibid.*

ENFANTS (de ce qu'il faut faire aux) *qui, au sortir du sein de leur mere, ne présentent aucun signe de vie*, Tome IV, pages 173—175.

ENFANTS (de ce qu'il faut faire aux) *qui expirent quelques instants après leur naissance*, *idem*, pages 175—176.

ENFANTS (de ce qu'il faut faire aux) *bien vivants après qu'on a lié & coupé le cordon ombilical*, *idem*, pages 176—177.

Combien il est important d'examiner l'enfant aussi-tôt qu'on a délivré la mere, page 179. Ce qu'il faut faire lorsqu'il a le filet, page 180. Comment & avec quoi il faut laver l'enfant qui vient de naître, *ibid.* Il est contraire à l'ordre de la Nature de ne pas présenter l'enfant au tetton de bonne heure, page 208.

ENFANTS, (des MALADIES PARTICULIERES AUX) *idem*, pages 221—321.

ENFANTS, (des ACCIDENTS OCCASIONNÉS PAR LE MÉCONIUM des) retenu dans les intestins, *idem*, pages 225—228.

ENFANTS, (de la CONSTIPATION des) *idem*, pages 228—229.

ENFANTS, (de la CHUTE DE L'ANUS chez les) *idem*, pages 229—230.

ENFANTS, (des APHTHES des) *idem*, pages 230—237.

ENFANTS, (des ACIDITÉS, & des Maladies qu'elles produisent chez les) *idem*, pages 237—239.

ENFANTS, (des TRANCHÉES & des COLIQUES chez les) *idem*, pages 240—241.

ENFANTS, (des GERÇURES, des ÉCORCHURES & des EXCORIATIONS chez les) *idem*, pages 241—243.

ENFANTS, (de l'ÉPAISSISSEMENT DU MUCUS DU NEZ chez les) *idem*, pages 243—244.

ENFANTS, (du RHUME DE CERVEAU chez les) *idem*, pages 244—245.

ENFANTS, (du VOMISSEMENT chez les) pages 245—251.

ENFANTS, (du DÉVOIEMENT & de la DIARRHÉE, ou du COURS DE VENTRE chez les) *idem*, pages 251—258.

ENFANTS, (des diverses ÉRUPTIONS particulières aux) *idem*, pages 258—260.

ENFANTS, (de la CROUTE LAITEUSE des) *idem*, pages 260—269.

ENFANTS, (de la TEIGNE des) *idem*, pages 269—271.

ENFANTS, (des ENGELURES des) *idem*, pages 271—273.

ENFANTS, (de la CROUP, ou plutôt de l'esquinancie membraneuse des) *idem*, pages 273—289.

ENFANTS, (de la DENTITION DIFFICILE chez les) *idem*, pages 289—294.

ENFANTS, (du RACHITIS, ou de la NOUEURE, ou de la CHARTRE des) *idem*, pages 295—304.

ENFANTS, (des CONVULSIONS des) *idem*, pages 304—308.

Observations de convulsions suivies de mort apparente, guéries chez un enfant, *idem*, pages 304 & suiv.

ENFANTS, (de l'HYDROCÉPHALE, ou hydropisie de la tête chez les) *idem*, pages 308—311.

ENFANTS, (du GONFLEMENT DU VENTRE des) & de la dureté de cette partie, appelée vulgairement CARREAU, *idem*, pages 311—313.

ENFANTS, (de la MALADIE VÉNÉRIENNE chez les) *idem*, pages 313—321.

ENFANTS, (de la manière dont il faut saigner les) *idem*, page 329.

Position qu'il faut donner à l'enfant qui a une descente , pour en faire la réduction , *idem* , page 417. Exemples d'enfants tués subitement , l'un par une dragée , l'autre par une poire , l'autre par une châtaigne , page 426. La négligence des Nourrices expose les enfants à être étouffés , page 500.

ENFANTS (secours qu'il faut administrer aux) *étouffés & qui paroissent morts* , *idem* , pages 500—502.

Symptômes des coups de soleil chez les enfants , *idem* , page 538. Traitement , page 539.

ENGELURES , (des) Tome IV, pages 271—273.

L'application subite de la chaleur sur une partie très-froide, est la cause la plus commune des engelures, page 484.

ENGORGEMENTS LYMPHATIQUES & SANGUINS , (des) Tome III, pages 438—448.

ENKISTÉ , *enkistée* , épithete qu'on donne à des tumeurs , à des abcès , à des collections d'eau qui sont renfermées dans une membrane , en forme de sac ou de poche , telles que la vomique , quelquefois l'hydropisie , &c. (Voyez KISTE.)

ENTÉRITIS. (Voyez INFLAMMATION DE BAS-VENTRE.)

ENTORSES , (des) Tome IV, pages 409—412.

ENULE CAMPANE , ou *Enula campana*. (Voyez AUNÉE.)

ÉPAISSISSEMENT DU MUCUS DU NEZ (de l') *chez les enfants* , Tome IV, pages 243—245.

ÉPHEMERE , épithete qu'on donne aux Maladies , surtout aux fièvres légères qui ne durent pas plus de vingt-quatre ou trente-six heures. Tout le monde sait que ce mot est composé de deux mots grecs , dont l'un signifie jour , ou la durée d'une journée.

ÉPIDÉMIE , Maladie générale ou populaire , qui dépend d'une cause commune & accidentelle , comme de l'altération de l'air ou des aliments , & qui attaque presque en même-temps & dans un même lieu , un grand nombre de personnes , de quelque sexe , âge & qualité qu'elles soient , avec les mêmes symptômes essentiels.

ÉPIDÉMIQUE , épithete qu'on donne aux Maladies populaires , qui attaquent indifféremment toutes sortes de personnes , pendant un temps déterminé , & qui dépendent d'une cause commune & générale , mais accidentelle. On voit qu'elles different des Maladies endémiques , en ce que ces dernières sont familières à certains pays , & qu'elles ne sont pas accidentelles. Je crois , dit M. LE ROY , qu'on feroit bien de

conserver le nom d'épidémique, aux fièvres aiguës qui surviennent & se répandent dans un pays, auquel elles sont étrangères & insolites. (Voyez *premier Mémoire sur les fièvres, dans les mélanges de Physique & de Médecine.*)

ÉPIDERME, nom que porte la pellicule très-fine & transparente, qui recouvre la peau dans toute l'étendue du corps. Pour en avoir une idée, il suffit d'observer les cloches occasionnées par une brûlure, ou par l'application d'un vésicatoire : cette pellicule blanche, devenue insensible par le décollement & qu'on coupe, est l'épiderme, détaché de la peau : on l'appelle encore surpeau ou cuticule.

EPIDIDYME, nom que les Anatomistes ont donné à deux petits corps situés sur la partie supérieure des testicules, dont ils semblent proprement être une partie, quoique différents du reste en forme & en consistance : ils sont, comme les testicules, formés par la circonvolution des tuyaux séminaires, mêlés avec les vaisseaux sanguins.

Le gonflement des testicules commence par l'épididyme, & finit par lui, Tome IV, pages 37 & 38.

ÉPIGLOTTE, cartilage mince qui couvre la *Glotte*. (Voyez ce mot.)

EPILEPSIE, (de l') ou *Haut-mal*, Tome III, pages 322—342.

Précaution avec laquelle il faut donner le mercure aux épileptiques, Tome IV, page 105.

ÉPINARD, plante potagère, trop connue pour mériter une description. Nous donnerons seulement les noms sous lesquels les Botanistes l'ont décrite : ils en distinguent trois espèces. Ils appellent la première, *Spinacia vulgaris, capsulâ seminis aculeatâ*, TURNER. *Spinacia mas*, J. BAUHIN. *Lapathum hortense*, seu *Spinacia, semine spinoso*, C. BAUH. *Spinacia oleracea*, LINN. C'est-à-dire, *Épinard commun*, dont la capsule de la graine est épineuse, selon TOURNEFORT. *Épinard mâle*, selon J. BAUHIN. *Patience des jardins*, ou *Épinard*, dont la graine est épineuse, selon C. BAUHIN. *Épinard légume*, selon LINNÉ. Ils nomment la seconde, *Spinacia vulgaris sterilis*, TURNER. *Lapathum hortense*, seu *Spinacia sterilis*, C. BAUH. C'est-à-dire, *Épinard commun stérile*, selon TOURNEFORT. *Patience des jardins*, ou *Épinard stérile*, selon C. BAUHIN. Ils appellent la troisième espèce, *Spinacia vulgaris, capsulâ seminis non aculeatâ*, TURNER. *Lapathum hortense*, seu *Spinacia, semine non aculeatâ*,

C. BAUH. C'est-à-dire, *Epinard commun, dont la capsule de la semence n'est point épineuse*, selon TOURNEFORT. *Patience des jardins, ou Epinard, dont la graine n'est pas épineuse*, selon CASP. BAUHIN.

Prescrit, Tome II, page 475 ; Tome III, pages 67, 115, 198, 270 ; Tome IV, pages 369, 404, 520.

ÉPINE DU DOS, colonne osseuse, composée de vingt-quatre pièces mobiles, appelées vertèbres. Le nom d'épine lui a été donné, parce qu'elle est munie, dans toute l'étendue de sa partie postérieure, de plusieurs apophyses pointues, en forme d'épine : elle commence au bas de la tête avec laquelle elle est articulée, forme la partie osseuse du cou, descend le long du dos, & finit à l'os sacrum, sur lequel elle est appuyée comme sur une balle : elle est creusée intérieurement, en forme de cylindre, pour renfermer la moëlle allongée, dite aussi moëlle épinière.

ÉPINGLES, (dangers auxquels on expose les enfants lorsqu'on attache leurs vêtements avec des) Tome I, page 30. Exemple d'un enfant mort par la blessure d'une épingle, *ibid.*

Imprudence de ceux qui tiennent dans leur bouche des épingles, &c., Tome IV, pages 426, 438. Les crochets sont des instruments utiles pour extraire les épingles arrêtées dans le gosier, page 430. Observation d'une personne tuée par des épingles qu'elle avoit avalées, page 436.

ÉPIPLOON, *membrane grasse*, répandue sur les intestins, & qui entre dans leurs sinuosités. On peut s'en former une idée, en voyant la partie du veau qu'on appelle vulgairement coëffe : elle n'est autre chose que l'épiploon de cet animal. (Voyez HYDROPIE DE L'ÉPIPLOON.)

ÉPISPASTIQUE, épithète qu'on donne aux remèdes qui, par leur acrimonie, attirent fortement les humeurs au dehors ; tels sont sur-tout les vésicatoires.

ÉPONGE. Tout le monde connoît cette substance, qui est une espèce de champignon qui se trouve attaché aux rochers qui sont dans la mer.

L'éponge proposée pour arrêter les hémorrhagies, Tome IV, page 365, note ; pour extraire les corps arrêtés dans le gosier, page 431. Manières différentes de l'introduire, *ibid.* Ses avantages en raison de sa compressibilité, page 432.

ÉPREINTES, (des) ou *Tenesme*, Tome III, pages 60, 61.

ÉQUITATION. Ce mot signifie proprement l'art de

monter à cheval ; mais , en Médecine, il se prend seulement pour l'action d'aller à cheval , ou pour l'exercice du cheval. (Voyez EXERCICE DU CHEVAL.)

ÉRÉTISME : c'est une sorte d'affection des parties nerveuses , dans lesquelles il s'excite une plus grande tension ou une crispation de leur tissu, qui souffre quelque irritation, d'où s'ensuit plus de sensibilité.

EROSION. On se sert de ce mot pour marquer une espèce de déchirement , fait par une humeur âcre : c'est une sorte de solution de continuité qui se fait imperceptiblement & en détail, dans les parties solides : on l'excite souvent artificiellement par le moyen des *Cautiques*. (Voyez ce mot.)

ERRETTE. (Voyez LIERRE TERRESTRE.)

ERUPTION, sortie de taches, de pustules, de boutons, ou d'autres exanthèmes de la peau, telles que celles de la rougeole, de la petite vérole, du pourpre, de la gale, des échaubouluures, &c.

Éruption miliaire critique dans les fièvres lentes nerveuses ; comment il faut la conduire, Tome II, page 160.

ÉRUPTIONS DES ENFANTS, (des diverses) Tome IV, pages 258—273.

ERUPTIVE, épithète qu'on donne aux Maladies accompagnées d'éruption, ainsi qu'à celles qui font crise par une éruption.

ÉRYSIPELE, (de l') Tome II, pages 284—295.

ESCARRE : ce mot se dit particulièrement d'une croûte noire gangrénée, qui se forme sur la peau, sur la chair, sur les plaies & les ulcères, par l'application de quelque caustique : c'est une partie morte, qui a été brûlée par un caustique actuel ou potentiel, & qui se détache au bout de quelques jours, d'elle-même, ou par le moyen de quelque onguent digestif.

ESCARRES GANGRÉNEUSES. On donne ce nom aux croûtes gangrénées qui se font voir sur une partie du corps quelconque, dans les petites véroles de mauvais caractère, sur les fesses, dans certaines fièvres malignes ; & ces dernières paroissent produites par la compression, tout autant que par la qualité délétère des humeurs.

ESPRIT. En Chymie, on donne le nom d'esprit à une liqueur subtile, volatile, très-déliée, &c., telle que celle qu'on retire des vins, & des substances aromatiques, comme l'esprit-de-vin, les huiles essentielles, &c.

ESPRIT ARDENT. (Voyez ARDENT.)

ESPRIT DE COCHLÉARIA. (Voyez COCHLÉARIA.)

ESPRIT DE CORNE DE CERF. (Voyez ESPRIT VOLATIL DE CORNE DE CERF.)

ESPRIT DE LAVANDE SIMPLE.

Prenez de sommités fleuries de *lavande*, deux livres;  
d'*esprit-de-vin rectifié*, quatre pintes.

Faites distiller, à la chaleur de l'eau bouillante, jusqu'à concurrence de quatre pintes. (*Pharmacopée d'Edimbourg.*)

Prescrit, Tome III, pages 320, 363, 422.

ESPRIT DE LAVANDE COMPOSÉ.

Prenez d'*esprit de lavande simple*, une pinte & demie;  
d'*esprit de romarin*, chopine;  
de *cannelle*, une once;  
de *santal rouge*, trois gros.

Faites macérer pendant sept jours; passez. (*Pharmacopée d'Edimbourg.*)

Prescrit, Tome III, pages 320, 350.

ESPRIT DE MENDÉRÉUS.

Prenez d'*alkali volatil de sel ammoniac*, la quantité que vous voudrez.

Mettez dans un vaisseau; versez peu-à-peu du vinaigre distillé, jusqu'à ce que l'effervescence soit cessée. On emploie ce remède pour exciter la sueur & les urines. On l'applique à l'extérieur sur les entorses, les foulures, les meurtrissures, &c. Lorsqu'on veut exciter la sueur, on en donne une demi-once dans un verre d'eau de gruau; on la répète toutes les heures, le malade étant au lit, jusqu'à ce qu'on en ait obtenu l'effet désiré. (M. B.)

Prescrit, Tome II, page 283; Tome III, pages 134, 175; Tome IV, pages 275, 412.

ESPRIT DE NITRE. (Voyez ACIDE NITREUX.)

ESPRIT DE NITRE DULCIFIÉ. On donne ce nom à un mélange d'une partie d'acide nitreux & de deux parties d'*esprit-de-vin*, qu'on laisse digérer ensemble. (Voyez le *Dictionnaire de Chymie.*)

Prescrit, Tome II, pages 221, 415, 424, 471, 481; Tome III, pages 284, 349, 367.

ESPRIT DE SEL AMMONIAC. (Voyez ESPRIT VOLATIL DE SEL AMMONIAC.)

ESPRIT DE SEL COMMUN. (Voyez ACIDE MARIN.)

Prescrit, Tome III, page 195; Tome IV, page 294.

ESPRIT DE SEL DULCIFIÉ. On le prépare en faisant digé-

rer ensemble à froid, pendant un mois, de l'acide marin & de l'esprit-de-vin. (Voyez le *Dictionnaire de Chymie.*)

**ESPRIT DE SOUFRE** : ce n'est autre chose que l'esprit ou l'acide du vitriol, plus aqueux & foiblement uni avec une certaine quantité de principe inflammable. On le retire en faisant brûler du soufre, dans un appareil de vaisseaux convenables : les vapeurs qui s'en exhalent se rapprochent, se condensent & fournissent cette liqueur, dont l'usage, en Médecine, est plus sûr que celui de l'esprit de vitriol. Il vaut quatre fois l'once. (Voyez **ESPRIT DE VITRIOL.**)

**ESPRIT DE SUCCIN** : liqueur qui se tire, par la distillation, du succin ou karabé. (Voyez **SUCCIN.**)

Prescrit, Tome III, page 264, note.

**ESPRIT DE TÉRÉBENTHINE.** (Voyez **HUILE DE TÉRÉBENTHINE.**)

**ESPRIT-DE-VIN**, liqueur très-légère, très-volatile, très-fluide, d'une odeur & d'une saveur fortes, pénétrantes, agréables, parfaitement blanche & limpide, qu'on retire par la distillation des substances qui ont subi la fermentation vineuse, sur-tout des vins. Il se vend trois fois l'once.

Prescrit, Tome II, page 451 ; Tome III, pages 10, 19, 286, 316 ; Tome IV, pages 365, 370, 389, 412, 447.

**ESPRIT-DE-VIN CAMPHRÉ.**

Prenez de *camphre*, une once ;  
d'*esprit-de-vin rectifié*, chopine.

Faites dissoudre le camphre. Cette dissolution s'emploie comme embrocation, dans les cas de meurtrissure, de contusion, de paralysie, de rhumatisme chronique, & pour prévenir la gangrene. Si l'on fait dissoudre la quantité de camphre ci-dessus dans une demi-livre d'esprit volatil aromatique, on a l'**ESSENCE DE WARD.** (M. B.)

Prescrit, Tome II, page 294 ; Tome III, pages 70, 74 ; Tome IV, pages 372, 389, 392, 394, 412.

**ESPRIT-DE-VIN RECTIFIÉ.** On donne ce nom à l'esprit-de-vin dépouillé, par des distillations répétées, de son phlegme & de son huile essentielle grossière. (Voyez les caractères que doit avoir l'esprit-de-vin rectifié pour être bien pur, dans les *Eléments de Pharmacie de M. Baumé*, pages 461 & suiv.)

**ESPRIT DE VITRIOL.** On donne ce nom aux premières portions d'acide vitriolique qui passent lorsqu'on distille du vitriol, ou lorsqu'on concentre de l'acide vitriolique. On le

donne même, en général, à tout acide vitriolique chargé de beaucoup d'eau surabondante.

Prescrit, Tome II, pages 58, note; 136, 182, 222, 229, note; 274, 339, 346; Tome III, pages 7, 11, 28.

ESPRIT DE VITRIOL DULCIFIÉ. (Voyez ESSENCE DE RABEL.)

ESPRIT RECTEUR, nom que porte le principe très-atténué, très-subtil, très-volatil, dans lequel réside particulièrement l'odeur de tous les corps qui en sont pourvus. (Voyez le *Dictionnaire de Chymie.*)

ESPRIT VOLATIL AROMATIQUE.

Prenez d'*esprit de sel ammoniac vineux*, huit onces;  
d'*huile distillée de romarin*, un gros & demi;  
d'*huile distillée d'écorce de citron*, un gros.

Mêlez de maniere que les huiles soient parfaitement dissoutes dans l'esprit de sel ammoniac. (*Pharmacopée d'Edimbourg.*)

Prescrit, Tome III, pages 352, 366; Tome IV, page 412.

ESPRIT VOLATIL DE CORNE DE CERF : c'est le produit de la distillation de la corne de cerf, faite dans une cornue, au feu de réverbère. Les Apothicaires le vendent trois sols le gros.

Prescrit, Tome II, pages 59, 94, 441; Tome III, pages 133, 156, 360, 362, 384, 436; Tome IV, page 292.

ESPRIT VOLATIL DE SEL AMMONIAC. On donne ce nom à l'alkali volatil qui sert de base au sel ammoniac, & qu'on a dégagé, par quelque intermede, qui lui a enlevé une partie de son principe huileux, qui le faisoit cristalliser & paroître sous forme concrète; en sorte qu'il demeure toujours en liqueur, après cette opération. Il se vend deux sols le gros.

Prescrit, Tome II, page 326; Tome III, pages 264, note; 437; Tome IV, pages 447, 457, 503.

ESPRITS ANIMAUX, fluide qu'on croit circuler dans les nerfs. On lui a donné ce nom, par analogie, à cause de son extrême ténuité, & de la volatilité qu'on lui suppose. Quant à la nature des esprits animaux, on l'ignore parfaitement.

ESPRITS NERVEUX, *fluide nerveux* : c'est la même chose qu'*esprits animaux*. (Voyez ce mot.)

ESQUINANCIE INFLAMMATOIRE. C'est la même chose

que l'*Inflammation de la gorge*. (Voyez INFLAMMATION DE LA GORGE.)

ESQUINANCIE CONVULSIVE, (caractères de l') Tome II, page 320.

ESQUINANCIE CONVULSIVE SUFFOQUANTE, (caractères de l') *idem*, page 321.

ESQUINANCIE FAUSSE. (Voyez MAUX DE GORGE SIMPLÉS.)

ESQUINANCIE MALIGNE ou *gangréneuse*. (Voyez MAUX DE GORGE GANGRÉNEUX.)

ESQUINANCIE MEMBRANEUSE. (Voyez CROUP, & *Supplément à l'article Croup*.)

ESSENCE. On entend en Chymie, par essence, la partie distinctive des mixtes, séparée de toutes les autres parties des corps qui la contenoient : c'en est la partie la plus pure, la plus exaltée, la plus spiritueuse, dégagée des principes grossiers, par le moyen de la distillation. Les plantes aromatiques, quelques minéraux, & certaines parties minérales, sont les substances dont on tire les essences, qu'on nomme aussi quintessences.

ESSENCE DE CITRON. (Voyez HUILE ESSENTIELLE DE CITRON.)

ESSENCE DE RABEL, ou *Eau de RABEL*, ou *Esprit de vitriol dulcifié*. C'est l'acide vitriolique dulcifié par le moyen de l'esprit-de-vin.

Prenez d'*huile de vitriol*, quatre onces ;  
 d'*esprit-de-vin rectifié*, douze onces ;  
 Versez peu-à-peu l'huile de vitriol sur l'esprit-de-vin ; laissez digérer, le vaisseau étant bouché. (*Codex*.) Elle coûte six sols l'once.

Prescrite, Tome II, page 76 ; Tome III, page 56.

ESSENCE DE WARD. (Voyez ESPRIT-DE-VIN CAMPHRÉ.)

ESSENTIELLE. (Maladie) On donne ce nom à une Maladie qui existe par elle-même ; qui seule blesse les fonctions vitales & animales, sans dépendre d'aucune affection contre nature : ce terme est opposé à celui de *Symptomatique*. (Voyez ce mot.)

ESTOMAC, (l') que les Anatomistes nomment encore *Ventricule*, est un viscère en forme de sac, placé immédiatement sous la cloison nerveuse & musculieuse appelée *Diaphragme*, qui sépare la poitrine du bas-ventre. (Voyez DIAPHRAGME.) La figure de l'estomac est à-peu-près celle d'une cornemuse. Il a deux ouvertures, une à l'extrémité

inférieure de l'œsophage, l'autre où commencent les intestins ou boyaux. (Voyez Tome I, page 110, dans le courant de la note.)

Nécessité de ne pas faire d'excès dans le manger, démontrée par la capacité de l'estomac, Tome I, page 111, dans le courant de la note.

ESTOMAC. (DOULEURS d') (Voyez MAUX D'ESTOMAC.)

ESTOMAC. (INFLAMMATION de l') (Voyez INFLAMMATION DE L'ESTOMAC.)

ESTOMAC, (MAUX d') Tome III, pages 88—93.

ESTOMAC, (symptômes de l'ENGORGEMENT de l') Tome III, page 443.

ESTOMAC, (des APHTHES dans l') (Voyez APHTHES.)

ESTRAGON, plante très-commune, dont on assaisonne ordinairement les salades, & qu'on emploie encore à parfumer le vinaigre. Les Botanistes l'appellent *Abrotanum lini folio, acriori & odorato*, TURNER. *Dracunculus esculentus*, C. BAUH. *Arthemisia dracunculus, foliis lanceolatis, glabris, integerrimis*, LINN. C'est-à-dire, *Aurone à feuilles de lin âpres & odorantes*, selon TOURNEFORT. *Estragon, bon à manger*, selon C. BAUHIN. *Armoise estragon, à feuilles lancéolées, lisses & très-entieres*, selon LINNÉ.

Cette plante est une de celles qui sont *Antiscorbutiques*, Tome III, page 199.

ESUME. (Voyez TITHYMALE.)

ETABLES, (vapeurs des) conseillées dans la pulmonie, Tome II, page 140, dans le courant de la note.

ÉTAIN, métal d'une couleur blanche, sombre, approchant de celle de l'argent, mou, moins élastique & moins sonore que tous les autres métaux, à l'exception du plomb, & qui, quand on le plie, fait un bruit, un cri qui le caractérise, & auquel il est aisé de le reconnoître.

L'étain, même le plus fin, est un poison, pourquoi? Tome III, page 486. Observation sur un empoisonnement causé par l'étain, page 487.

Prescrit en poudre, pages 100, 107.

ÉTAMAGE, couche d'étain mélangé de plomb, appliqué sur les ustensiles de cuivre.

Dangers de l'étamage ordinaire, Tome III, page 486. Nouvel étamage, qui met à l'abri de ces dangers, pages 493 & 494.

ÉTERNUEMENT. (Voyez ce que c'est, Tome III, pages 337.)

L'éternuement a quelquefois dégagé des corps arrêtés dans la trachée-artère, Tome IV, page 439.

ETHER, nom que porte une liqueur blanche, diaphane, huileuse & d'une odeur particulière, très-pénétrante, qui s'enflamme aisément, & qui, comme le camphre, brûle dans l'eau : il est si volatil, qu'il passe en entier dans la distillation sans laisser de résidu, & sans éprouver d'altération. On l'obtient, par la distillation d'un mélange d'*esprit-de-vin* & d'*acide vitriolique*. Les Chymistes sont bien parvenus à faire de l'éther avec de l'acide nitreux & de l'acide marin, unis à l'esprit-de-vin ; mais jusqu'à présent on n'emploie, en Médecine, que l'*Ether vitriolique*, qui est un puissant antispasmodique. Il coûte dix sols le gros ; rectifié, douze sols.

L'éther prescrit, Tome II, page 451 ; Tome III, pages 74, 246, 366, 367, 554.

ETHIOPS MINÉRAL : c'est une combinaison de mercure avec partie égale de soufre, si cette combinaison se fait par fusion : si elle se fait sans feu & par trituration, il faut deux parties de mercure sur trois de soufre. Cette préparation mercurielle est d'un noir très-foncé ; ce qui lui a fait donner le nom qu'elle porte. Préparée sans feu, elle coûte deux sols le gros.

Prescrit, Tome II, page 315 ; Tome III, page 109.

ÉTIQUE, épithète qu'on donne à ceux qui sont attaqués d'une Maladie qui consume, qui dessèche toute l'habitude du corps. On la donne encore à une fièvre lente qui mine & dessèche peu-à-peu.

ÉTISIE, Maladie qui consume & dessèche ceux qui en sont attaqués.

ÉTOUFFEMENT, (de l') Tome IV, pages 500—502.

ÉTRANGLEMENT, (de l') *idem*, pages 502—503.

ÉTUDE. Inconvénients d'appliquer les enfants trop tôt à l'étude, Tome I, page 63. Dangers de l'étude opiniâtre, page 136. Désordres moraux dans lesquels elle entraîne, page 142. Elle est une des sources des Maladies de nerfs, Tome III, page 398. Traitement de la courbature causée par une étude forcée, Tome IV, pages 519—522.

ÉVACUANT, épithète qu'on donne à tous les secours de la Médecine qui font sortir, par les voies convenables, les humeurs qui pechent par la qualité ou par la quantité : ainsi

la saignée est, dans ce sens, un évacuant; les émétiques, les purgatifs, les expectorants, les diurétiques, les sudorifiques, &c., sont des évacuants: cependant on entend plus généralement, par ce mot, les purgatifs.

ÉVACUATIONS ACCOUTUMÉES, (des) Tome I, pages 338—345.

ÉVACUATIONS. Il faut s'assurer de la nature des évacuations du malade, Tome II, page 6. Les malades supportent mal les évacuations dans la fièvre miliaire, page 193. Il faut seconder la Nature dans les évacuations qu'elle sollicite lors de la petite vérole, page 228. Dangers des évacuations dans la fièvre scarlatine maligne, page 280. La suppression d'une évacuation accoutumée ou artificielle, peut occasionner une érysipele, page 286; la phrénésie, page 297. Il faut rappeler cette évacuation le plutôt possible, dans le cas de phrénésie, page 303. La suppression de quelqu'évacuation accoutumée, peut occasionner l'inflammation des yeux, page 306; l'esquinancie inflammatoire, page 322. Toute évacuation, telles que les saignées, les purgations, seroient contraires dans les maux de gorge gangréneux, page 337; dans la colique hystérique, page 402. Il ne faut pas tenter d'arrêter les évacuations dans le choléra-morbus, à moins qu'elles n'affoiblissent trop le malade, page 432. Traitement de la diarrhée ou cours de ventre, causé par la suppression d'une évacuation accoutumée, page 437. Les évacuations ne conviennent pas dans la diarrhée causée par de violentes passions, page 439. Traitement du vomissement causé par la suppression d'une évacuation accoutumée, page 446. Les évacuations sont contraires dans le vomissement, causé par les passions violentes, page 450. Les évacuations sont nécessaires contre toute rétention ou suppression d'urine, page 467.

Importance de rappeler les évacuations supprimées dans le rhumatisme chronique, Tome III, page 181. Circonstances qui indiquent les évacuations dans la mélancolie, page 304. Traitement du hoquet causé par la suppression d'une évacuation accoutumée, page 349.

La cessation d'une évacuation accoutumée, en quelque petite quantité qu'elle soit, suffit pour altérer la santé, & souvent pour mettre la vie en danger, Tome IV, page 149. Les évacuations constituent presque toute la médecine des enfants, page 224. Traitement de l'évanouissement qui sur-  
vient

vient dans le cours des Maladies accompagnées de grandes évacuations, page 492.

ÉVACUATION INVOLONTAIRE DE SANG. C'est la même chose qu'hémorrhagies. (Voyez HÉMORRHAGIES.)

ÉVANOUISSEMENT (de l') auquel sont exposées les personnes nerveuses, & qui ne dépend que de l'irritabilité, Tome III, pages 358—364.

ÉVANOUISSEMENT (de l') & de ses divers degrés, tels que la Défaillance ou la Foiblesse, la Syncope & l'Asphyxie, Tome IV, pages 486—495.

ÉVANOUISSEMENT (de l') causé par ANÉMIE ou par trop peu de sang, *idem*, pages 488—489.

ÉVANOUISSEMENT (de l') causé par l'EMBARRAS DE L'ESTOMAC, *idem*, pages 490—491.

ÉVANOUISSEMENT (de l') causé par les ODEURS, *idem*; pages 491—492.

ÉVANOUISSEMENT (de l') causé par les SAIGNÉES & les PURGATIFS, *idem*, pages 489—490.

ÉVANOUISSEMENT (de l') causé par TROP DE SANG, *idem*, pages 487—488.

ÉVANOUISSEMENT (de l') quelle qu'en soit la cause, *idem*, pages 494—495.

ÉVANOUISSEMENT (de l') qui arrive dans les MALADIES, *idem*, pages 492—493.

ÉVANOUISSEMENT (de l') qui succede à l'ACCOUCHEMENT, *idem*, pages 493—494.

ÉVERRÉ, éverrer un chien : opération qu'on fait aux jeunes chiens, quand ils ont un peu plus d'un mois : elle consiste à leur tirer le filet ou nerf de la langue, qu'on nomme ver ; d'où vient le mot éverrer. On prétend que cette opération fait prendre corps aux chiens, & les empêche de mordre, même lorsqu'ils sont enragés. (Voyez Tome III, page 524, note.)

EUPRAISE. *Euphrasia officin.*, C. BAUH., TURNEF. & LINN. C'est-à-dire, *Euphrase d'usage*, selon CASP. BAUHIN, TOURNEFORT & LINNÉ. Cette plante est de la troisième classe, quatrième section, sixième genre de TOURNEFORT ; de la didynamie angiospermie de LINNÉ ; de la vingt-septième famille des personnes d'ADANSON.

Sa racine est menue, simple, ligneuse & tortueuse. Elle pousse une petite tige cylindrique, velue, qui ne s'élève guère plus haut que sept à huit pouces. Ses feuilles sont alternes, ovales, longues de trois à quatre lignes, luisantes.

veinées & découpées en forme de crête de coq ; d'un verd foncé , sans queue ; d'une saveur visqueuse , un peu amere. Les fleurs naissent dans les aisselles des feuilles , & dans presque toute la longueur des tiges & des branches : elles sont d'une seule piece , irrégulieres , en masque , blanchâtres , & marquées en dedans de petites lignes purpurines & jaunes , partagées en deux levres , dont la supérieure est droite , voûtée , échancrée , crénelée & cachant quatre étamines ; l'inférieure est partagée en trois segments échancrés : le calice se change en un fruit ou capsule , long de trois lignes , applati , brun , partagé en deux loges , dans lesquelles sont contenues plusieurs petites graines oblongues , cendrées. Cette plante abonde dans nos contrées. On la trouve dans les bruyeres , au bord des bois , dans les terrains arides. Elle fleurit en Juin & en Août.

Prescrite , Tome III , page 415.

**EXANTHÈME** : ce mot se dit de toutes les éruptions , de toutes les taches , dont la peau se trouve quelquefois couverte dans les Maladies aiguës , sur-tout dans certaines fievres , qu'on nomme , à cause de cela , fievres exanthémateuses , ou exanthématiques.

**EXCORIATION** : écorchure superficielle qui n'offense que la peau ; dépouillement de l'épiderme , par quelque cause que ce soit.

**EXCORIATIONS** : (des) Maladie des enfants , Tome IV , pages 241---243.

**EXCÈS**. (l'homme n'est fait pour aucune sorte d') Tout excès le tue , Tome I , pages 273 , 360 ; Tome IV , page 512. Exemples tirés des ouvriers des Villes , *ibid.*

**EXCRÉMENT**. On donne , en général , ce nom à toute matiere , soit solide , soit fluide , qui est évacuée du corps , parce qu'elle est surabondante , inutile ou nuisible ; mais on entend particulièrement , par ce mot , la partie grossiere , le marc des aliments & des sucés digestifs , dont l'évacuation se fait par le fondement.

**EXCRÉTION** : action par laquelle les différentes humeurs qui ont été séparées du sang , sont portées hors des organes sécrétoires. On emploie encore cette expression , pour signifier particulièrement l'expulsion des matieres fécales , des urines , de la sueur , &c. Enfin on donne quelquefois ce nom à la matiere même évacuée.

L'exercice en plein air , la gaieté , la dissipation , &c. ,

sont les moyens les plus puissants d'exciter & de favoriser les excrétiions , Tome III , page 270.

EXERCICE DES ENFANTS , ( de l' ) Tome I , pages 53—77.

Défaut d'exercice , cause de Maladies chez les gens sédentaires , Tome I , page 126. Sans exercice , aucune des excrétiions ne peut se faire parfaitement , page 128. Combien l'exercice en plein air est nécessaire pour la fanté , page 135.

EXERCICE DES GENS DE LETTRES , ( de l' ) Tome I , pages 147—155.

EXERCICE EN GÉNÉRAL ( de l' ) Tome I , pages 229—243.

EXERCICE ( de l' ) *dans le TRAITEMENT DES MALADIES CHRONIQUES* , Tome II , page 12.

Les convalescens doivent faire un exercice qui ne fatigue pas , page 32. L'exercice est le moyen de dissiper l'enflure des jambes chez les convalescens , pages 34 , 79. Avantages d'un exercice modéré entre les accès d'une fièvre intermittente , pages 41 & 59. Importance de l'exercice , & de préférence celui du cheval , dans la pulmonie , page 122. Il faut beaucoup d'exercice en plein air dans la consommation , page 147. L'exercice est un des préservatifs de la consommation , page 149. L'exercice en plein air est un préservatif de la fièvre maligne , page 183. Les femmes enceintes doivent faire de l'exercice , si elles veulent éviter la fièvre miliaire , page 194. Exercice prescrit dans les symptômes de pulmonie , qui surviennent à la suite de la petite vérole , page 234. Il faut faire de l'exercice , si l'on veut échapper à l'érysipèle , page 295. Il faut , dans le rhume , joindre un exercice modéré au régime , page 352 ; ainsi que dans la toux nerveuse , page 367. Exercice , comme remède dans la colique néphrétique , page 416 ; comme préservatif de cette Maladie , page 418 ; dans le squirre au foie , page 426. Exercice nécessaire dans la convalescence du cholera-morbus , page 433. Les personnes qui ont l'estomac délicat , sont sujettes au cours de ventre , dès qu'elles ont fait un violent exercice , immédiatement après avoir mangé , page 442. Il faut un exercice modéré dans le diabetes , page 458 ; aux vieillards attaqués de l'incontinence d'urine , page 461. L'exercice modéré est avantageux à ceux qui sont sujets à la suppression ou à la rétention d'urine , page 472. Espèce d'exercice qu'il faut à ceux qui ont la gravelle & la pierre , page 476.

Nécessité de l'exercice pour ceux qui ont craché le sang ,

& qui veulent en éviter le retour, Tome III, page 299 qui veulent éviter la dysenterie, page 51. Importance de l'exercice dans les douleurs d'estomac causées par la qualité des aliments, ou par la manière dont ils digèrent, page 89. Exercice en plein air, comme préservatif des vers, page 110. Utile dans la jaunisse, page 115. Pour prévenir cette Maladie, page 121. Importance de l'exercice dans l'hydropisie, page 131; comme préservatif de cette Maladie, page 139. Exercice après que l'attaque de goutte est passée, page 160; dans le rhumatisme chronique, page 181; dans le scorbut, page 194. Exercice modéré dans les écrouelles, page 210. Importance de l'exercice dans l'asthme, page 242; pour ceux qui sont menacés d'apoplexie, page 257; pour prévenir le retour de l'apoplexie sanguine & léreuse, pages 262, 267. Avantages de l'exercice en plein air, pour les personnes sujettes à la constipation, page 270; dans le soda ou fer chaud, lorsque cette Maladie est causée par la foiblesse de l'estomac, page 284. Importance de l'exercice à pied & en voiture dans les Maladies de nerfs, page 294; avant le déjeuner, page 295; dans la mélancolie, la nostalgie, & même dans la folie, pages 302, 307. Exercice, dans la paralysie, chez les gens gras & chargés d'humeurs, pages 318, 322. Importance de l'exercice dans l'épilepsie, page 334; dans le cochemare, page 356; pour les personnes sujettes à tomber en syncope, page 364; dans le cas de vents, page 368. L'exercice est préférable à tous les remèdes contre les vents, page 370; dans l'abattement & le découragement, page 371; dans l'affection hypocondriaque, page 395. Ce que doivent faire ceux qui ne peuvent absolument prendre de l'exercice, page 400. Importance de l'exercice dans les obstructions, &c., page 445; dans le cancer, page 451.

Importance de l'exercice pour les jeunes filles, Tome IV, pages 119, 121; pour les femmes, pages 124, 127, 147, 150; pour les femmes grosses, pages 157, 160, 162, 197; dans la stérilité, page 215; prescrit, page 272; pour prévenir la dentition difficile, page 294; dans le rachitis, page 300; dans le carreau, page 313; prescrit, page 488. Traitement de la courbature causée par un exercice immodéré, pages 519—522.

#### EXERCICE DU CHEVAL, ou *Equitation*.

Avantages de l'équitation en général, Tome I, page 235. L'équitation est l'exercice le plus salutaire pour les conva-

lescents, Tome II, pages 33 & 34. Ses avantages dans la pulmonie, dont elle est le spécifique, si elle est prise de bonne heure, page 122. Regles qu'il faut suivre dans l'exercice du cheval, *ibid.* Signes auxquels on reconnoît qu'il fait du bien, page 123. Prescrit comme remede, pages 135, 148, 275, 340, 352, 408, 416, 469; Tome III, pages 51, 89, 115, 131, 160, 181, 294, 303, 371.

EXERCICE MILITAIRE (Utilité de l') pour les garçons, Tome I, page 68.

EXFOLIATION; c'est la séparation des parties d'un os, qui s'écaille, c'est-à-dire, qui se détache par feuilliers ou par lames minces. (Voyez Tome IV, pages 375, 376.)

EXHALAISONS pernicieuses auxquelles sont exposés les Ouvriers dans les mines, les carrieres, &c., Tome I, page 97.

EXOSTOSE, tumeur extraordinaire, qui vient à un os, & qui est fréquente dans la Maladie vénérienne, quelquefois dans le scorbut & dans les écrouelles.

EXOTIQUE, terme qui se dit d'une plante étrangere, d'un fruit étranger: il est opposé à *indigene*. (Voyez ce mot.)

EXPECTORANT, épithete qu'on donne aux remedes qui font sortir, par les crachats, les humeurs nuisibles qui sont dans les poumons & dans la trachée-artere.

EXPECTORATION: action de cracher & de vider la poitrine; des phlegmes qui s'y forment & engluent les poumons: expulsion, par les crachats, d'humers visqueuses & grossieres, contenues dans les bronches & les vésicules du poumon. On se sert communément d'expectoration, au lieu de crachement, excepté lorsqu'il s'agit d'un crachement de sang.

Moyens d'exciter l'expectoration, Tome II, page 96.

EXPIRATEUR, épithete qu'on donne aux muscles qui aident à l'expiration, ou à chasser l'air qui est entré dans les poumons, par l'inspiration. (Voyez EXPIRATION.)

EXPIRATION. (Voyez ce que c'est, Tome I, page 94, note.)

EXTRACTIF: ce mot se dit des parties des corps médicamenteux qui sont susceptibles d'être extraites, par quelque moyen que ce soit.

EXTRAIT. On donne ce nom aux substances séparées des végétaux par le moyen, soit de l'eau simple, soit de quelque liqueur spiritueuse, mais qu'on laisse ensuite évaporer, jusqu'à ce que les parties extraites aient acquis une

certaine consistance. Les robs & les gelées sont de vrais extraits, qui ne diffèrent des extraits proprement dit, qu'en ce qu'ils sont moins purgés d'eau, & par conséquent moins secs. « Les extraits se préparent en faisant bouillir, dans de  
 » l'eau, la substance dont on veut extraire les parties mé-  
 » dicamenteuses, & en la laissant évaporer & épaissir. Par  
 » ce procédé, quelques-unes des parties les plus actives des  
 » plantes sont dépouillées de cette matière inutile, indif-  
 » soluble, terrestre, laquelle fait une grande partie de la  
 » masse. L'eau, cependant, n'est pas le seul menstrue em-  
 » ployé à la préparation des extraits : quelquefois on lui  
 » associe des liqueurs spiritueuses, & d'autre fois on em-  
 » ploie l'esprit-de-vin rectifié, seul.

» On prépare des extraits de diverses substances, comme  
 » du quinquina, de la gentiane, du jalap, &c. Mais comme  
 » l'opération qu'exigent les extraits, est, en général, très-  
 » difficile, très-longue & très-ennuyeuse, il paroît beaucoup  
 » plus convenable de conseiller de les acheter chez les Apo-  
 » thicaires, que de les préparer soi-même. Nous nous con-  
 » tenterons de nommer les extraits qui sont le plus ordi-  
 » nairement employés dans la MÉDECINE DOMESTIQUE; ce  
 » sont : l'*Extrait d'Absynthe*, qui coûte deux sols le gros,  
 » l'*Extrait de Ciguë*, qui vaut trois sols le gros; l'*Ex-  
 » trait d'Ellébore noir*, qui se vend quatre sols le gros;  
 » l'*Extrait de Gaïac*; l'*Extrait de Gentiane*, qui coût-  
 » ent deux sols le gros; l'*Extrait de Jalap*; l'*Extrait de  
 » pavot*; l'*Extrait de Quinquina*, qui, fait à l'eau, coûte  
 » huit sols le gros, & douze sols, fait au vin; l'*Extrait  
 » de réglisse*, &c. » (M. B.)

EXTRAIT DE CIGUE. (Voyez le mot EXTRAIT.) Il se vend vingt sols l'once, trois sols le gros.

Prescrit, Tome II, page 374, note; Tome III, pages 213, 454; Tome IV, pages 36, 41.

EXTRAIT DE QUINQUINA. (Voyez le mot EXTRAIT.)

Prescrit, Tome II, pages 59, 340, 376; Tome IV, page 201.

EXTRAIT DE SATURNE, ou de *Plomb*, de *Goulard*. (Voyez VINAIGRE DE SATURNE.) Il se vend 3 sols l'once.

EXTREMITÉ : ce mot, qui signifie le bout d'une chose, la partie qui la termine, a la même signification en Médecine : c'est dans ce sens que les bras & les jambes sont appelés les extrémités du corps : les bras se nomment extrémités supérieures, & les jambes extrémités inférieures.

EXULCÉRATION; action de causer ou de produire des ulcères. L'arsenic ulcère l'estomac & les intestins; les humeurs corrosives, telles que celle de la gonorrhée virulente, celle de certaines plaies, exulcerent la partie de la peau qu'elles touchent, &c.

## F A L S

## F E C E

**F**ALSIFICATION, *altération, détérioration* : ce terme se dit de l'action de gâter, d'altérer les remèdes au point d'en rendre l'usage dangereux.

FALSIFICATION DES VINS, *faite avec le plomb, ou ses préparations*; moyens de la reconnoître. (Voyez Tome I, page 177, note.)

FALSIFIÉ, *falsifiée*, épithète qu'on donne aux remèdes gâtés, altérés, &c. (Voyez FALSIFICATION.)

FARINE DE FROMENT, (caractères de la bonne) Tome I, page 193, dans le courant de la note.

FARINE DE SEIGLE, (caractères de la bonne) *idem*, *ibid.*, dans le courant de la note.

FARINES RÉSOŁUTIVES. On donne spécialement ce nom aux quatre suivantes; savoir, celle d'orge, de fève, d'ers ou d'orobe, & de lupin; mais celle de froment, de lentille, de lin, de fénugrec, le méritent au moins autant. Les farines résolutes se vendent, collectivement & mélangées, un sol l'once.

FAUSSE-COUCHE. (Voyez AVORTEMENT.)

FAUSSES-COTES. (Voyez CÔTES.)

FAUX-GERME. (ce qu'on entend par) (Voyez Tome IV, page 158.)

FAUX-SENÉ. (Voyez BAGUENAUDIER.)

FÉBRIFUGE, épithète qu'on donne aux remèdes propres à guérir les fièvres; tel est par excellence le *Quinquina*. (Voyez ce mot.) Tels sont encore les *Saules*, le *Maronnier d'Inde*, le *Puțiet*, le *Frêne* & le *Prunier épineux*, qu'on peut heureusement substituer au quinquina. (Voyez chacun de ces mots, & Tome II, page 49, note 9.)

Mixture fébrifuge convenable aux enfants, attaqués de fièvre intermittente, Tome II, page 58, note.

FÉCES, ou *lie*. On donne ce nom au dépôt qui se forme dans certaines liqueurs, par le repos.

FEMMES. Quelle devroit être l'éducation des femmes, Tome I, page 10. Quelle est leur influence dans la société, page 11. C'est à la négligence des hommes qu'il faut attribuer l'ignorance des femmes, page 12. La négligence des Médecins, relativement aux Maladies des enfants, a été causée que les bonnes-femmes se sont mêlées de traiter les enfants, page 13. Ce qui supplée, jusqu'à un certain point, à l'exercice, chez les femmes, page 233. Les occupations sédentaires ne conviennent qu'aux femmes, page 236, note. Erreur des femmes sur ce qu'elles appellent leur exercice, page 242. Inconvénients des talons hauts des souliers des femmes, page 259.

Les femmes ont des Maladies que n'ont pas les hommes, & demandent à être traitées avec plus de précautions, Tome II, page 3. Maniere de questionner une femme malade, page 8, note. Les femmes sont moins sujettes à la pleurésie que les hommes, pages 86 & 92, dans le courant de la note. Elles sont aussi moins sujettes aux Maladies inflammatoires, *ibid.* Comment on doit se comporter avec les femmes ayant leurs règles, dans la pleurésie, *ibid.* note.

L'ascite, ou hydropisie du bas-ventre, est plus facile à guérir chez les femmes & les filles, que chez les hommes, Tome III, page 129. Remedes contre les vents, dont les femmes peuvent être attaquées lors de la cessation des règles, page 369.

FEMMES, (de l'AFFECTION HYSTÉRIQUE, Maladie particulière aux) Tome III, pages 375—391.

FEMMES, (Symptômes particuliers de la vérole chez les) Tome IV, page 56.

FEMMES, (des MALADIES des) Tome IV, pages 113—220.

Symptômes que présente l'enfant, qui naît d'une femme ayant la vérole, page 315; qui naît d'une femme qui a pallié cette Maladie pendant la grossesse, *ibid.*

FEMMES ENCEINTES, ou *Femmes grosses*. Maniere dont elles doivent se conduire pour prévenir la fièvre miliaire, Tome II, page 194. Elles doivent observer strictement le régime rafraîchissant, *ibid.* Combien sont exposées les femmes enceintes qui n'ont pas eu la petite vérole, page 245. Ce qu'il faut faire dans la toux des femmes grosses, page 369. Les femmes grosses qui sont sujettes à vomir, doivent être tenues tranquilles de corps & d'esprit. Ce qu'elles doivent faire d'ailleurs pour prévenir le vomissement, pages 447 &

448. L'incontinence d'urine, chez les femmes grosses, se guérit ordinairement par l'accouchement. Remedes lorsque cette Maladie persiste, page 462. Ce que doivent faire les femmes grosses attaquées de la suppression, ou de la rétention d'urine, page 470.

La méthode de traiter la Maladie vénérienne chez les femmes grosses, est celle des lavements antivénériens, Tome IV, page 104. On ne peut leur donner du mercure dans les derniers mois de la grossesse, page 103. Les femmes grosses qui ont le goût dépravé, n'ont besoin d'aucun remede. Ce qu'il faut faire alors, page 132.

FEMMES ENCEINTES, (des MALADIES des) ou des femmes grosses. (Voyez GROSSESSE.)

De ce qu'il faut faire lorsqu'une femme grosse entre en travail, Tome IV, page 165. Avantages de la méthode des lavements antivénériens, pour traiter la vérole chez les femmes grosses, page 318. Autres méthodes, *ibid.*

FEMMES EN COUCHE, ou accouchées. La fièvre miliaire est fréquente aux femmes en couche, Tome II, pages 187. Causes de cette fièvre chez les femmes en couche, *ibid.* Symptômes de cette fièvre chez les femmes en couche, page 189. Caractères des pustules miliaires chez les femmes en couche, *ibid.* La saignée leur est, pour l'ordinaire, contraire dans cette Maladie, page 193. Précautions qu'exige le traitement de cette Maladie chez les femmes en couche, *ibid.* Observation sur les moyens de prévenir cette fièvre chez les femmes en couche, page 194. Les fautes que l'on commet dans le régime des femmes en couche, viennent de l'idée fautive que l'on se fait de l'accouchement, page 195. Importance du régime tempéré & rafraîchissant chez les femmes en couche, page 196.

De l'utilité dont peuvent être des aides aussi-tôt que la femme est accouchée, Tome IV, page 171. De la manière de délivrer la femme qui vient d'accoucher, & de la garnir, page 177. En quoi doivent consister les linges qui servent à garnir l'accouchée, page 178. Dangers de serrer le ventre des accouchées. Maladies & accidents auxquels donnent lieu les ventrières, *ibid* & page 179. Seule ligature dont aient besoin le ventre & le sein d'une accouchée, *ibid.*

FEMMES EN COUCHE, (traitement qui convient aux) Tome IV, page 183.

FEMMES EN COUCHE; (des MALADIES des) telles que l'Inflammation des mamelles, la Suppression des lo-

chies & la Gerçure des mamelons, la Fievre miliaire; la Fievre pourprée, la Fievre puerpérale, la Fievre de lait, le Poil, Tome IV, pages 184—213.

FEMMES EN COUCHE (de l'attention que doivent avoir les) lorsqu'elles relevent, Tome IV, page 213.

FENOUIL ORDINAIRE, *fenouil doux*. *Feniculum vulgare germanicum*, C. BAUH. & TURNEF. *Anethum feniculum fructibus ovatis*, LINN. C'est-à-dire, *Fenouil commun des Allemands*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Aneth Fenouil*, à fruit ovale, selon LINNÉ. Cette plante est de la septieme classe, deuxieme section, premier genre de TOURNEFORT, de la pentandrie digynie de LINNÉ, & de la quinzieme famille des ombelliferes d'ADANSON.

Sa racine est vivace, de la grosseur du doigt & plus, droite, blanche, d'une saveur aromatique mêlée de douceur. Ses tiges s'élevent de quatre à cinq pieds; elles sont droites, cylindriques, cannelées. Les feuilles naissent alternativement le long des tiges, ou elles sont portées sur un pétiole membraneux, dont la base embrasse le contour de la tige, sans cependant y faire l'anneau: elles sont divisées en lobes étroits, d'un verd foncé; d'une saveur douce; d'une odeur suave: chaque lobe est cylindrique, & ceux qui sont aux extrémités sont fins comme des cheveux: les fleurs sortent du sommet des tiges; elles sont en parasol arrondi, dont chaque fleur est en rose, jaune, odorante, appuyée sur un calice qui se change en un fruit, qui renferme deux graines oblongues, un peu grosses, convexes, cannelées d'un côté, applaties de l'autre, noirâtres, d'une saveur un peu âcre & forte. Le fenouil abonde dans les terrains pierreux, & dans les vignes. On le cultive facilement dans nos jardins, & la graine de ce dernier devient douce par la culture; ce qui en fait une variété, qu'on appelle *Fenouil doux*, selon M. GEOFFROY.

Prescrit, Tome II, pages 108, 114, 484; Tome III, pages 54, 415; Tome IV, page 258.

FER, ou *Mars*, métal imparfait, d'une couleur blanche, livide, grise, le plus dur des métaux, le plus élastique & le plus difficile à fondre, à l'exception de la platine. Une des principales qualités du fer, & qui le rend très-facile à reconnoître, c'est que, réduit en limaille, il est attirable par l'aimant.

Prescrit, Tome III, pages 339, 342, 368, 386, 395, 400, 447; Tome IV, pages 126, 131, 215.

FER-CHAUD (du) ou *Soda*. (Maladie.) (Voyez CARDIALGIE.)

FERMENTATIF, état d'un corps actuellement en fermentation.

FERMENTATION. (Voyez ce que c'est, Tome I, pages 184 & suiv., dans le courant de la note.) Ce que c'est que la fermentation spiritueuse sensible & insensible, *idem.*, page 185; la fermentation acide, page 187. Comment il faut favoriser la fermentation de la pâte, pour faire le pain, page 197.

Danger d'entrer dans des lieux où il y a des liqueurs en fermentation, Tome IV, page 462. Ce que c'est que la vapeur des liqueurs en fermentation, *ibid.*, note. Secours qu'il faut administrer à ceux qui sont suffoqués par la vapeur des liqueurs en fermentation, page 469.

FERMENTÉ, *fermentée*, épithete qu'on donne aux liqueurs qui ont subi la fermentation, soit spiritueuse, soit acide; telles sont toutes les especes de vins, la biere, le cidre, le poiré, l'hydromel, le vinaigre, &c.

FERMENTESCIBLE, se dit particulièrement des corps muqueux & des fruits qui sont susceptibles de fermentation.

FEU (application du) sur la plaie faite par un chien enragé, Tome III, pages 521, 531. Le feu & la chaux sont le préservatif de l'air méphitique, appelé communément plomb, qu'on ne rencontre que trop souvent dans les fosses d'aïfancé, Tome IV, page 475. Manière de l'employer, page 477.

FEU SAINT-ANTOINE. (Maladie.) C'est la même chose que *Erysipele*. (Voyez ÉRYSIPELE.)

FIBRES. (Voyez MUSCLES.)

FIEVRE. (Voyez ce qu'on doit entendre par ce mot, & véritable idée qu'il faut se faire de la fièvre, Tome II, pages 19 & 20.)

Tout ce qui enivre met la Nature dans le cas d'exciter la fièvre, Tome I, page 268. Le mal de tête est un symptôme ordinaire & des plus fréquents de la fièvre, Tome II, page 16, note, & Tome III, page 65. On pourroit arrêter les progrès d'une fièvre, en secondant les efforts de la Nature dans les commencements, Tome II, page 20. Importance du repos dans le commencement d'une fièvre, page 23. Les cordiaux augmentent la fièvre, ou la donnent quand on ne l'a pas, page 24. Il ne faut pas saigner dans une Maladie jusqu'à éteindre la fièvre, pourquoi? page 75, note. La fièvre ne quitte pas après l'éruption, dans les petites véroles de mau-

vais caractère, page 209. Ce qu'il faut faire lorsque, dans la rougeole, la fièvre revient, les taches commençant à pâlir, page 273.

L'intensité de la goutte régulière est en raison de l'intensité de la fièvre dont elle est accompagnée, Tome III, page 152. Caractère de la fièvre du rhumatisme aigu, page 171. Il ne faut pas craindre la fièvre, si elle n'est que modérée, dans la paralysie qui a son siège dans les muscles, page 319.

Ce qu'il faut faire à l'accouchée, lorsqu'elle a de la disposition à la fièvre, Tome IV, page 186. Il faut un certain degré de fièvre pour la formation du pus dans un abcès; mais il ne faut pas qu'elle soit trop forte, page 336. Idée qu'il faut se faire de la fièvre légère de la courbature, page 521.

FIEVRE ANHÉLOSE & FIEVRE ANXIEUSE. (Voyez Tome II, pages 65 & 66, dans le courant de la note.)

FIEVRE ARDENTE. (Voyez Tome II, page 65, dans le courant de la note.)

FIEVRE BÉNIGNE. (Voyez *idem*, page 65, dans le courant de la note.)

FIEVRE BILIEUSE, (de la) Tome II, pages 281—283.

FIEVRE CHAUDE. (Voyez Tome II, page 65, dans le courant de la note, & le mot PARAPHRÉNÉSIE.)

FIEVRE COMATEUSE. (Voyez *idem*, page 65, dans le courant de la note.)

FIEVRE CONTINUE. Ce qu'on doit entendre par ce mot: (Voyez Tome II, page 17.)

FIEVRE CONTINUE-AIGUE, (de la) Tome II, pages 65—84.

La fièvre continue-aiguë inflammatoire peut être convertie en fièvre maligne, Tome II, page 170. Le flux hémorrhoidal est souvent critique dans la fièvre continue-aiguë inflammatoire, Tome III, page 15. Traitement de l'évanouissement qui succède à un redoublement de fièvre continue-aiguë, Tome IV, page 493.

FIEVRE D'ACCÈS. (Voyez FIEVRE INTERMITTENTES.)

FIEVRE D'AUTOMNE, (ce qu'on entend par) Tome II, page 37. Caractères de la fièvre d'automne, page 38. Attention qu'il faut avoir dans la traitement de cette fièvre, page 54. (Voyez FIEVRES INTERMITTENTES.)

FIEVRE DE LAIT, (de la) Tome IV, pages 207—210.

FIEVRE DE MAUVAIS CARACTÈRE. (Voyez MALADIE DE MAUVAIS CARACTÈRE.)

**FIEVRE DE PRINTEMPS**, (ce qu'on entend par) Tome II, page 37. Caractere de cette fièvre, page 38. (Voyez FIEVRES INTERMITTENTES.)

**FIEVRE DOUBLE QUARTE & DOUBLE TIERCE**, (ce qu'on entend par) Tome II, page 37. (Voyez FIEVRES INTERMITTENTES.)

**FIEVRE ÉPHÉMERE**. (Voyez ÉPHÉMERE.)

**FIEVRE ÉPIALE**. (Voyez Tome II, page 65, dans le courant de la note.)

**FIEVRE ÉRUPTIVE**, nom donné particulièrement à la fièvre qui précède l'éruption de la petite vérole : on la nomme aussi fièvre d'éruption.

**FIEVRE ÉRUPTIVE**. Ce nom se donne encore à toutes les fièvres dans lesquelles il se manifeste une éruption ; telles sont la *Rougeole*, le *Milliaire*, le *Pourpre*, les *Fievres Rouge*, *Scarlatine*, &c.

**FIEVRE ÉTIQUE**. (Voyez ÉTIQUE.)

**FIEVRE INFLAMMATOIRE**. (Voyez FIEVRE CONTINUE-AIGUE.)

**FIEVRE INTERMITTENTE**. (Voyez FIEVRES INTERMITTENTES.)

**FIEVRE LENTE NERVEUSE**, (de la) T. II, pages 150—163.

La fièvre lente nerveuse peut être convertie en fièvre maligne, page 170.

**FIEVRE LIPYRIE**. (Voyez Tome II, page 65, dans le courant de la note.)

**FIEVRE MALIGNÉ**. (Voyez FIEVRE PUTRIDE.)

**FIEVRE MILIAIRE**, (de la) Tome II, pages 186—196.

**FIEVRE MILIAIRE DES FEMMES EN COUCHE**, (de la) Tome IV, pages 196—197.

**FIEVRE POURPRÉE**. (Voyez FIEVRE PUTRIDE.)

**FIEVRE POURPRÉE DES FEMMES EN COUCHE**, (de la) Tome IV, pages 198—202.

**FIEVRE PUERPÉRALE**, (de la) Tome IV, pages 202—206.

**FIEVRE PUTRIDE, MALIGNÉ, POURPRÉE, ou PÉTÉCHIALE**, (de la) Tome II, pages 164—185.

Ce que l'évanouissement annonce dans les fièvres putrides, malignes, &c., Tome IV, page 492. Traitement de l'évanouissement qui arrive dans ces fièvres, *ibid.*

**FIEVRE QUARTE**, (ce qu'on entend par) Tome II, page 37. (Voyez FIEVRES INTERMITTENTES.)

**FIEVRE QUOTIDIENNE**, (ce qu'on entend par) *idem, ibid.* (Voyez FIEVRES INTERMITTENTES.)

FIEVRE RÉMITTENTE, (de la) Tome II, pages 197—204.

La fièvre du rhumatisme aigu est ordinairement rémittente quotidienne, Tome III, page 171.

FIEVRE ROUGE. C'est la même chose que FIEVRE SCARLATINE. (Voyez FIEVRE SCARLATINE.)

FIEVRE SCARLATINE, (de la) Tome II, pages 277—280.

FIEVRE SCARLATINE BÉNIGNE, (de la) *idem*, pages 277—279.

FIEVRE SCARLATINE MALIGNE, (de la) *idem*, pages 279—280.

FIEVRE SECONDAIRE DE LA PETITÉ VÉROLE, (ce qu'on entend par) Tome II, page 217, note. Traitement de cette fièvre, page 227. Temps que dure la fièvre secondaire, d'autant plus funeste, qu'on a tenu le malade plus chaudement, *ibid.*, dans le courant de la note.

FIEVRE SINGULTUEUSE. (Voyez Tome II, page 65, dans le courant de la note.)

FIEVRE SYNCOPALE. (Voyez *idem*. page 66, note.)

FIEVRE TIERCE, (ce qu'on entend par) Tome II, page 37. (Voyez FIEVRES INTERMITTENTES.)

FIEVRE TYPHODES. (Voyez Tome II, page 66, note.)

FIEVRES (des) *en général*, *idem*, pages 15—35.

FIEVRES, (des diverses espèces de) *idem*, pages 17—19.

FIEVRES, (généralités sur le traitement des) *idem*, pages 19—30.

FIEVRES INTERMITTENTES; (des) telles que la *Fievre quotidienne*, la *Fievre tierce*, la *Fievre quarte*, la *Fievre double tierce*, la *Fievre double quarte*, les *Fievres d'automne & de printemps*, *idem*, pages 36—64.

Traitement de l'évanouissement qui succede à un accès de fièvres intermittentes, Tome IV, page 493.

FIGUES. Fruits communs, sur-tout dans les pays chauds, & que tout le monde connoît.

Prescrites, Tome II, pages 70, 73, 90, 329, 343, 346, 447; Tome III, pages 86, 271; Tome IV, pages 155.

FIGUES GRASSES, nom qu'on donne aux grosses figues jaunes de Provence, de Languedoc & de Barbarie, séchées au soleil ou à la chaleur du four.

Prescrite, Tome II, page 332; Tome III, page 78.

FIGUIER. Arbre qui porte le fruit, appelé *Figue*.

Le lait des feuilles de figuier, prescrit pour être appliqué sur la piquure des insectes, Tome III, page 544.

FILET DE LA LANGUE. (Voyez ce que c'est, & ce qu'il

faut faire lorsque l'enfant s'apporte en venant au monde ,  
Tome IV, page 180.)

FILLES. En quoi doit consister l'habillement des petites filles , Tome I , page 33. Il ne faut pas que leurs habits soient trop précieux , pourquoi ? page 34. Combien est nuisible l'éducation vulgaire des filles , page 69. Quelle devroit être l'éducation des filles , page 70. Il est nécessaire que les filles soient instruites de bonne heure de ce qu'elles doivent éprouver lors de l'apparition des règles , Tome IV, page 118, note. Combien il est important que les filles jouissent d'un bon air & fassent de l'exercice , *ibid.* Suites funestes de l'indolence chez les filles , page 119. Maladies qui sont les suites de la mauvaise nourriture des filles , & des drogues pour lesquelles elles sont ordinairement passionnées , *ibid.* De la tristesse & de la mélancolie auxquelles elles ont de la disposition , page 120. Il faut leur faire un devoir de la gaieté & de la dissipation , *ibid.* Combien les corps de baleine sont dangereux aux filles , sur-tout vers le temps où elles doivent être réglées , *ibid.* Ce qu'il faut donner , au lieu de drogues , à une fille , arrivée au temps où les règles doivent paroître , page 121. Les filles sont plus sujettes au carreau , que les garçons , page 311.

FILTRATION , se dit de l'action de passer un fluide à travers un filtre , pour en séparer les parties indissolubles.

FILTRE , instrument dont l'utilité a fait imaginer bien des especes : le plus simple , & celui qui suffit dans les filtrations en petit , est une feuille de papier joseph ou gris , posé sur une serviette ou dans un entonnoir , après qu'on l'a plié en sac conique , pour lui faire prendre la forme de l'entonnoir. Un autre filtre également simple & utile , c'est un peu de coton , dont on bouche le fond de l'entonnoir. En versant une liqueur à filtrer sur le papier ou sur le coton , elle passe claire dans le vaisseau , placé pour la recevoir. Tout le monde fait que le sable fin & lavé est le filtre ordinaire de l'eau de rivière , &c.

FILTRÉ , *filtrée* , liqueur , boisson qui a été clarifiée par le moyen d'un filtre.

FISTULE. On donne ce nom , en Chirurgie , à un ulcère dont l'entrée est étroite , & le fond plus large , accompagné , le plus souvent , de duretés & de carnosités : son nom vient de ce qu'il a une cavité longue & étroite , à-peu-près comme une flûte , appelée en latin *fistula*. Toutes les parties du corps sont exposées aux fistules : mais l'anus & les angles

des yeux sont les parties qui en sont attaquées le plus souvent.

FISTULE A L'ANUS, (de la) Tome IV, pages 383—386.

FISTULE LACRYMALE, (de la) *idem*, pages 386—387.

FLANELLE. Les jeunes gens bien portants ne doivent point porter de flanelle, Tome I, page 253. Prescrite, page 342, & Tome II, page 292. Importance de la flanelle autour du cou dans les maux de gorge, pages 325, 326, 327, 331, 343, 345; autour de la ceinture, pour préserver de la colique nerveuse, page 410; sur la peau, pour favoriser la transpiration, dans le cours de ventre, pages 436, 444; dans le diabetes, page 458; dans la dysenterie, Tome III, page 44. Précaution avec laquelle il faut la quitter, *ibid.* Quelle que soit la Maladie pour laquelle on porte de la flanelle, il ne faut jamais la quitter que dans le temps chaud, *ibid.* Prescrite dans l'hydropisie, pages 131, 139; dans la goutte, page 157; dans le torticoli, page 177; dans le rhumatisme chronique, pages 181, 183; sur les tumeurs scrophuleuses, page 214; dans l'asthme, page 241. L'usage abusif de la flanelle occasionne la constipation & l'entretient, page 270. Circonstances où elle est nécessaire aux personnes nerveuses, page 295; dans la paralysie, page 322; dans les engorgements & les obstructions, page 446; pour garantir les tumeurs cancéreuses des impressions de l'air, pages 451, 452. Flanelle imbibée d'huile sur la partie mordue par un chien enragé, page 529; sur les engelures, Tome IV, page 272; prescrite, page 301.

FLATRER. C'est appliquer un fer rouge sur le front d'un chien. Dans les Provinces, on croit préserver un chien de la rage par cette opération; mais elle est illusoire. (Voyez Tome III, page 525.)

FLATUOSITES, ou vents. (Voyez VENTS.)

FLEURS CHYMIQUES. On donne, en général, ce nom; en Chymie, aux parties très-ténues, très-fines, qui se sont séparées des substances dont elles dépendent, soit naturellement, soit par quelque opération de l'Art. Mais il est affecté particulièrement aux substances solides volatiles, réduites en parties très-fines, ou en une espèce de farine, par la sublimation; telles sont les fleurs d'antimoine, de benjoin, de soufre, de zinc, &c.

FLEURS DE SOUFRE. On donne ce nom au produit de la sublimation du soufre. (Voyez le *Dictionnaire de Chymie.*) Par cette opération, le soufre devient très-pur, & s'emploie intérieurement

Intérieurement avec plus de sûreté que sous sa forme ordinaire. Elles coûtent trois sols l'once.

Prescrites, Tome III, pages 19, 101, 213, 219, 500.

FLEURS DE ZINC. (Voyez ZINC.)

FLEURS DES VÉGÉTAUX. Tout le monde connoît ces parties des plantes, si distinctives par leurs couleurs particulières, & le plus souvent par leur odeur agréable.

FLUCTUATION. Agitation d'une humeur épanchée dans quelque cavité du corps, ou dans un abcès, qu'on rend sensible au moyen de la pression qu'on fait, soit avec les mains, comme dans l'ascite, soit avec les doigts, comme dans un abcès, &c.

FLUEURS BLANCHES (ce qui distingue les) de la gonorrhée virulente, Tome IV, pages 8 & 146.

FLUEURS BLANCHES, (des) (Maladie de femme) Tome IV, pages 143—149.

FLUIDE. (Voyez ce qu'on entend, en Médecine, par ce mot, Tome I, page 61, note.)

FLUIDE NERVEUX, c'est la même chose qu'*Esprits animaux*. (Voyez ESPRITS ANIMAUX.)

FLUX CŒLIAQUE, (du) Tome III, pages 57—60.

FLUX DYSENTÉRIQUE. C'est la même chose que *Dysenterie*. (Voyez DYSENTERIE.)

FLUX EXCESSIF D'URINE. C'est la même chose que *Diabetes*. (Voyez DIABETES.)

FLUX HÉMORRHOÏDAL. C'est la même chose qu'*hémorrhoides fluentes*. (Voyez HÉMORRHOÏDES FLUENTES.)

Combien il est important de l'exciter dans la frénésie, Tome II, page 302.

FLUX HÉPATIQUE, (du) Tome III, pages 52—55.

FLUX MENSTRUEL. (Voyez REGLES.)

FLUX MÉSENTÉRIQUE, (du) Tome III, pages 55—57.

FLUX DE SANG. Évacuation dont la matière est sanguinolente. Ainsi le flux hépatique, le flux méésentérique, le flux dysentérique, sont autant de *flux de sang*.

FLUX DE SANG (des diverses espèces de) Tome III, pages 40—57.

FLUX DE VENTRE, ou vulgairement débordement de bile. C'est la même chose que *Dévoisement*. (Voyez DÉVOISEMENT.)

FLUXION, dépôt d'humeurs, qui se fait promptement sur quelque partie du corps; tels sont le catarrhe, l'asthme, la péripneumonie, le rhume, la toux humide, les fluxions

sur les joues, sur les dents, sur les oreilles, sur les yeux, &c.

FLUXION SUR LES DENTS. (Voyez MAL DE DENTS.)

FLUXION DE POITRINE. C'est la même chose que *péripneumonie*. (Voyez PÉRIPNEUMONIE.)

FLUXION SCORBUTIQUE, (de la) Tome III, pages 202—204.

FŒTUS. Nom que les Médecins donnent à l'enfant tant qu'il est dans le sein de sa mère. On lui donne même ce nom quand il sort de la matrice avant terme, c'est-à-dire, avant que les neuf mois de la grossesse soient expirés. Le fœtus, qui croît & se développe dans la matrice, est environné d'un fluide, au milieu duquel il nage. Ce fluide est contenu dans un sac sphérique, composé de deux membranes, appellées amnios & chorion. Le tout est renfermé dans la matrice, dont l'orifice se ferme, en général, dès l'instant de la conception.

Circulation du sang dans le fœtus, Tome I, page 27, note. Le fœtus ne respire point, page 28. Comment le sang circule dans le foie du fœtus, *ibid.*

FOIBLESSE, ou *défaillance*. (Voyez ce qu'on doit entendre par ce mot, Tome IV, page 486.)

FOIE. Viscère fort gros, situé dans l'hypocondre droit, qu'il occupe tout entier, s'avancant jusques dans l'hypocondre gauche. Il est placé sous la cloison qui sépare la poitrine du bas-ventre : il est collé & attaché à cette cloison, qu'on nomme diaphragme. La substance du foie est composée de deux lobes principaux, lesquels se divisent en lobes plus petits, qui finissent par des lobules infiniment petits. Le foie est destiné à la séparation de la bile. Ce que c'est que la bile du foie, Tome I, page 139, dans le courant de la note.

FOIE (inflammation du) (Voyez INFLAMMATION DU FOIE.)

FOIE, (symptômes de l'ENGORGEMENT du) Tome III, page 443.

FOIE D'ANTIMOINE, nom que porte le produit de la détonnation de l'antimoine avec son poids égal de nitre, & poussé à la fonte. On trouve au fond du creuset deux matières différentes, qu'on sépare facilement l'une de l'autre, au moyen d'un coup de marteau. La première est une scorie saline, à-peu-près de même nature que les scories ordinaires d'antimoine; c'est un vrai foie de soufre antimonié, mêlé d'une certaine quantité de tartre vitriolé. La seconde est le foie d'antimoine, substance compacte, opaque, cassante,

rougeâtre & pesante. On lui donne le nom de foie, à cause de la couleur, qu'on a cru ressembler à celle du foie d'un animal.

FOIE DE SOUFRE. On donne ce nom à la combinaison du soufre avec quelques matieres alkalines. (Voyez le *Dictionnaire de Chymie.*)

FOLIE, (de la) & de la *Manie*, Tome III, pages 297 — 308.

FOLLICULE, membrane qui renferme une cavité, d'où part un conduit excrétoire : c'est une glande des plus simples, en forme de petite vessie, dans laquelle se dépose une humeur particuliere qui y séjourne plus ou moins de temps, & y contracte un caractère qui lui est propre, pour en sortir ensuite.

FOLLICULE DE SÈNE. (Voyez SÉNÉ.)

FOMENTATION. On donne ce nom à un remede externe, composé de substances bouillies ou infusées dans de l'eau, du lait, du vin, de l'huile, &c. L'eau seule, froide ou chaude, ou mêlée avec du vin ou du lait, est elle-même une fomentation. « Le but qu'on a, en employant ce remede, » est de calmer les douleurs, en détruisant la tension & le » spasme, ou de fortifier, & de donner du ton aux parties » sur lesquelles on les applique. On remplit, pour l'ordinaire, la premiere indication avec de l'eau chaude seule, » & la seconde avec de l'eau froide, aussi seule. Cependant » il est d'usage de joindre à l'eau, dans ces mêmes vues, » des substances émoullientes, anodynes, aromatiques, astringentes, &c. Nous allons donner la recette de quelques-unes des fomentations les plus usitées ». (M. B.)

FOMENTATION ANODYNE.

Prenez de têtes de <i>pavot blanc</i> ,	deux onces;
de fleurs de <i>sureau</i> ,	demi-once;
d'eau,	trois chopines.

Faites bouillir jusqu'à ce qu'il n'en reste plus qu'une pinte; passez. Cette fomentation, comme l'épithete le porte, est d'usage pour calmer les douleurs aiguës & violentes. (M. B.)

FOMENTATION AROMATIQUE.

Prenez de <i>poivre de la Jamaïque</i> ,	demi-once;
de <i>vin rouge</i> ,	chopine.

Faites bouillir pendant quelques minutes; passez. Cette fomentation est d'usage, non-seulement pour les Maladies externes; mais encore pour donner du ton aux parties internes: cette même fomentation, appliquée chaude sur le bas-

ventre & sur la région de l'estomac, calme très-souvent les douleurs des intestins qui accompagnent la dysenterie, le cours de ventre, les coliques venteuses, les douleurs d'estomac, les envies de vomir, &c. (M. B.)

Prescrite, Tome II, pages 432, 462; Tome III, pages 135, 321; Tome IV, pages 250 & 251.

FOMENTATION COMMUNE.

Prenez de sommités d'*absynthe*, } de chaque  
de fleurs de *camomille*, seches, } deux onces;  
d'eau commune, } deux pintes.

Faites bouillir quelque temps; passez. On peut ajouter de l'esprit-de-vin à cette fomentation, en telle quantité que les circonstances l'exigent; mais cela n'est pas toujours nécessaire. (M. B.)

Prescrite, Tome II, pages 73, 94, 176, 294, 340, 382, 387, 391, 393, 400, 406, 415, 419, 424, 425, 441, 446, 451, 467, 471, 477; Tome III, pages 86, 118, 167, 243, 349, 353, 361, 473; Tome IV, pages 16, 35, 52, 188, 334, 374, 375, 376, 389.

FOMENTATION D'EAU FROIDE.

Prescrite, Tome III, page 39; Tome IV, page 139.

FOMENTATION D'OXYCRAT.

Prescrite, Tome III, page 39; Tome IV, page 184.

FOMENTATION DE QUINQUINA.

Prescrite, Tome II, pages 176, 294.

FOMENTATION DE VIN.

Prescrite, Tome IV, page 184.

FOMENTATION DE VINAIGRE.

Prescrite, Tome III, page 39; Tome IV, page 184.

FOMENTATION ÉMOLLIENTE. Manière de la préparer; Tome II, page 93. Dangers des fomentations, même émoullientes, dans l'érysipèle. Pourquoi? page 291, note.

Prescrite, Tome II, pages 294, 382, 419, 468; Tome III, pages 61, 147, 243, 349, 353, 445, 473, 479, 485, 554; Tome IV, pages 16, 47, 51, 107, 128, 136, 188, 190, 192, 249, 275, 334, 337, 412, 540.

FOMENTATION FORTIFIANTE.

Prenez d'écorce de *chêne*, } une once;  
d'écorce de *grenade*, } demi-once;  
d'*alun*, } deux gros;  
d'eau de forgeron, } trois chopines.

Faites bouillir les écorces dans l'eau, jusqu'à ce qu'il n'en reste plus qu'une pinte; passez; ajoutez l'alun: cette fomen-

tation est sur-tout d'usage pour fortifier extérieurement les parties foibles. On peut aussi l'employer intérieurement. ( M. B. )

Prescrite, Tome II, page 294; Tome IV, pages 184, 412.

FOMENTATION SECHE. Elle est moins avantageuse dans la pleurésie que la fomentation commune, Tome II, page 94.

FOMENTATION SPIRITUEUSE. Comment elle se compose, Tome II, pages 294, 432; Tome III, pages 19, 135; Tome IV, pages 389, 392, 410, 454.

FONCTION. On entend par ce mot toute opération, toute action du corps humain, qui tend, soit à sa conservation, soit à son bien être. De-là les fonctions ont été divisées en *vitales*, en *naturelles* & en *animales*. (Voyez chacun de ces mots.)

FONCTIONS ANIMALES. On donne ce nom à celles que le corps exécute par le moyen de l'ame; telles sont les sensations, les mouvements volontaires, &c.

FONCTIONS NATURELLES. C'est ainsi qu'on appelle celles par lesquelles les aliments sont convertis en notre propre substance, & par lesquelles les pertes, que nous faisons sans cesse, sont réparées; telle est l'action des organes de la digestion, des vaisseaux chyliferes, &c.

FONCTIONS VITALES. Ce sont celles sans lesquelles l'animal ne peut exister; telle est l'action du cœur, des poumons, &c.

FONDANTS, épithete qu'on donne aux remedes qui fondent, dissolvent les humeurs épaissies, & les rendent propres à circuler.

FONDEURS, qualités de l'air qu'ils respirent. Maladies auxquelles ils sont exposés; moyens qu'ils doivent employer pour les éviter, Tome I, pages 93 & suiv.

FORGERONS: Maladies auxquelles ils sont exposés; moyens de les prévenir, Tome I, pages 106 & suiv.

FORMATION DES EAUX, (ce qu'on appelle) *dans le travail de l'accouchement*, Tome IV, page 169.

FORMULE. Exposition, par écrit, de la matiere & de la forme d'un médicament quelconque; de la maniere de le préparer; de la quantité ou dose à laquelle on doit le faire prendre, & de toutes les circonstances qui peuvent faire varier son administration; c'est la même chose que *recette*.

FORTIFIANT, épithete qu'on donne aux remedes qui ont la vertu de fortifier, de ranimer & d'augmenter les forces.

Prescrits, Tome II, pages 458, 462; Tome III, pages 138, 148, 247.

FOSSES D'AISANCE : (moyens de détruire l'air méphitique des) air qu'on appelle communément plomb, Tome IV, pages 474—479.

FOSSES ORBITAIRES. (Voyez ORBITE.)

FOUDRE, (secours qu'il faut administrer à ceux qui sont suffoqués par la) Tome IV, pages 469—470, 508.

FOUGERE MALE. *Filix non ramosa, dentata*, C. BAUH. & TURNER. *Filix vulgò mas dicta, sive non ramosa*, J. BAUH. *Polypodium Filix mas, frons bipinnata, pinnis obtusis, crenatis*, LINN. C'est-à-dire, *Fougere sans tige, dentelée*, selon CASP. BAUHIN & TOURNEFORT. *Fougere, vulgairement appelée mâle, ou sans tige*, selon J. BAUHIN. *Polypode Fougere mâle, dont les feuilles ont deux ailes, obtuses, crenelées*, selon LINNÉ. Cette plante est de la seizième classe, première section, premier genre de TOURNEFORT, de la cryptogamie des fougères de LINNÉ, & de la cinquième famille des fougères d'ADANSON.

Sa racine est épaisse, branchue, noirâtre au dehors, pâle en dedans, garnie de plusieurs appendices; d'une saveur douceâtre d'abord, ensuite amère, un peu astringente; sans odeur: elle jette au printemps plusieurs jeunes pousses, recourbées d'abord, courvées d'un duvet blanc, lesquelles se changent dans la suite en autant de feuilles larges, hautes d'un pied & demi, deux pieds, droites, cassantes; d'un verd gai; qui sont composées de plusieurs autres petites feuilles, placées alternativement sur une côte, garnie d'un duvet brun: chaque petite feuille est découpée en plusieurs lobes ou crêtes larges à leur base, obtuses & dentelées tout autour: il regne une ligne noire dans le milieu des feuilles, & chaque lobe est marqué en dessus de petites veines, & en dessous de deux rangs de petits points de couleur de rouille de fer: ces points sont les fleurs & les fruits de la fougere: elle est très-commune aux environs de Paris, dans les bois, &c.

La racine de fougere prescrite, Tome III, page 103.

FOULURE. (Voyez ENTORSES.)

FOURMIS. (V. *Accidents causés par le venin des*)

FRACTURES, (des) Tome IV, pages 400—409.

FRAISE, *Fraisier*. Tout le monde connoît ce fruit agréable pour l'odeur & excellent pour le goût: il est fourni par une petite plante, nommée, en Botanique, *Fragaria*

*vulgaris*, C. BAUH. & TURNER. *Fragaria ferens fraga rubra*, J. BAUH. *Fragaria vesca*, LINN. C'est-à-dire, *Fraisier commun*, selon CASP. BAUHIN & TOURNEFORT. *Fraisier qui porte des fraises rouges*, selon J. BAUHIN. *Fraisier qui porte des fruits bons à manger*, selon LINNÉ. Cette plante est de la sixieme classe, huitieme section, septieme genre de TOURNEFORT; de l'icosandrie polygamie de LINNÉ; de la quarante-unieme famille des rosiers d'ANDANSON.

Les fraises bien mûres prescrites, Tome III, pages 46, 47, note; 199, 201.

FRAMBOISE, *Framboisier*, ou *Ronce du Mont Ida*. Il n'est personne qui ne connoisse les framboises, qu'on mange comme les fraises, dont les propriétés sont à-peu-près les mêmes, & dont on se sert, sur-tout, pour parfumer les confitures, les sirops, &c. Le framboisier, arbrisseau qui porte ce fruit, s'appelle *Rubus Idæus spinosus*, C. BAUH., TURNER. & LINN. *Rubus Idæus spinosus, fructu rubro & albo*, J. BAUH. C'est-à-dire, *Ronce d'Ida épineuse*, selon C. BAUHIN, TOURNEFORT & LINNÉ. *Ronce d'Ida épineuse, à fruit rouge & blanc*, selon J. BAUHIN; & communément *framboisier*.

Prescrite, Tome II, page 69; Tome III, page 201.

FRAYEUR, (Maladies que peut occasionner la) Tome I, page 311. Suites funestes de l'habitude où sont les enfants de s'effrayer les uns les autres; & les Nourrices, les Valets, &c., de ne jouer avec les enfants qu'en les effrayant, *ibid.* Rien ne tend plus à rendre mortelle une Maladie putride, que la frayeur du malade, Tome III, page 44.

FRELATER, se dit de l'action de mélanger le vin & les médicaments avec des drogues, qui les gâtent & les rendent mal-sains. (Voyez FALSIFICATION.)

FRÊLONS. (V. *Accidents causés par la piquure des*)

FRÈNE. *Fraxinus vulgarior*, J. BAUH. *Fraxinus excelsior*, C. BAUH. TURNER. & LINN. C'est-à-dire, *Frêne très-commun*, selon J. BAUHIN. *Frêne très-élevé*, selon C. BAUHIN, TOURNEFORT & LINNÉ.

Le frêne est un arbre fort élevé, droit, quelquefois gros, souvent médiocre, dont l'écorce est tendre, cendrée, & le bois blanc, lisse, dur & ondé. Ses branches sont opposées. Celles qui sont jeunes & tendres, ont quelques nœuds & renferment une moëlle blanche & fongueuse; mais celles qui sont vieilles sont toutes ligneuses, sans nœuds & sans

moëlle. Ses feuilles sont composées de quatre, cinq & six paires de feuilles, terminées par une impaire, rangées sur une côte : elles sont oblongues, larges, semblables à celles du laurier, mais plus molles, d'un verd gai, sans aucune odeur, dentelées légèrement à leur bord, d'une saveur un peu amère, âcre & piquante. Il sort des jeunes branches & tout près de l'aisselle des feuilles, quelques pédicules branchus & pendants, qui portent plusieurs petites fleurs, sans pétales, garnies de deux étamines & d'un pistil à deux cornes, qui devient un fruit applati, membraneux, oblong, étroit, semblable à la langue de quelques oiseaux ; long d'un demi-pouce, large de trois lignes, brun, qui contient une graine de même figure, rougeâtre, blanche en dedans, qui renferme une amande amère & d'une odeur de drogue. Les racines de cet arbre s'étendent de tout côté sur la superficie de la terre. Il vient naturellement en France, où il est très-commun, même aux environs de Paris.

Les feuilles de frêne sont purgatives & purgent plus doucement que le séné d'Alexandrie ; mais il est nécessaire de donner ces feuilles à un tiers de plus qu'on ne donne celles de séné, c'est-à-dire, trois gros pour deux, &c. Les évacuations qu'elles procurent, disent les Auteurs des *Essais de la matière médicale indigène*, cités Tome II, page 49, note, n'ont pas été moins abondantes que celles qu'on obtient du séné : & une remarque que nous avons faite sur quatre personnes, c'est que les selles ont été plus rapprochées, & que l'action totale de ce purgatif a été plutôt terminée ; ce qui seroit un avantage à ne pas négliger. Mais ceci pourroit tenir à d'autres circonstances qui nous sont échappées, & nous ne serions pas étonnés que cette observation ne se renouvelât pas. Nous avons administré dix fois les feuilles de frêne en tisane royale, de la même manière & aux mêmes proportions que les feuilles du *bague-naudier*. (Voyez ce mot.) Elles ont toujours produit l'effet désiré avec autant de promptitude & d'énergie que le séné, & nous ne nous sommes aperçus d'aucun inconvénient qui puisse empêcher de les lui substituer. Ce n'est pas seulement par les selles que ces feuilles operent ; elles ont encore, par les urines, l'effet le plus marqué, & l'on n'en sera pas surpris, si l'on se souvient que c'est d'elles que les cantharides empruntent la plus grande partie de leur nourriture.

FRÉNÉSIE, (de la) ou *Inflammation du Cerveau*,  
Tome II, pages 296—304.

FRÉQUENT. (pouls) (Voyez POULS.)

FRICTION; frottement, ou l'action de frotter le corps, ou quelques parties du corps. Il y a des frictions seches & des frictions humides. Les premieres se font avec la main; avec des morceaux de linge ou d'étoffe chauffés; avec des brosses, &c. Les anciens en faisoient beaucoup d'usage pour la conservation de la santé: elles formoient une partie de la gymnastique. On les emploie, en Maladie, pour ouvrir les pores de la peau, faciliter la transpiration, accélérer le mouvement du sang & des autres fluides, & dissiper les humeurs relenties à l'habitude du corps. Les frictions humides se font avec de l'eau chaude, des décoctions de plantes émollientes, mucilagineuses; des huiles, des liniments, des onguents, &c.

FRICTIONS HUILEUSES.

Prescrites, Tome II, pages 388, note; 400, 415; Tome III, page 529.

FRICTIONS HUMIDES.

Prescrites, Tome II, pages 382, 462; Tome III, pages 321, 362, 385, 437, Tome IV, pages 240, 446, 481, 505.

FRICTIONS MERCURIELLES.

Prescrites, Tome III page 406; Tome IV, pages 22, 23, 32, 36, 65. *Méthode de guérir la vérole par le moyen des frictions mercurielles*, pages 65—72; prescrites, pages 97, 319.

FRICTIONS SECHES. Prescrites, Tome II, pages 274, 382, 396, 432, 458; Tome III, pages 70, 73, 118, 131, 139, 166, 183, 232, 235, 243, 262, 295, 314, 321, 361, 395; Tome IV, pages 132, 173, 174, 176, 224, 301, 444, 465, 477, 481, 485, 488, 503, 508.

FRICTIONS POUR LA RAGE. Le moyen le plus simple & le plus sûr de faire ces frictions, ou l'application de la pommade mercurielle, est de se servir, pour cet effet, d'une plume, ou plutôt d'un pinceau de charpie que l'on chargera de pommade. Par cette manœuvre, on ne produira nulle irritation; & s'il y a plusieurs plaies, on pourra diviser assez la quantité de pommade employée chaque fois, pour en appliquer par-tout où cela sera nécessaire. (Voyez Tome III, pages 522, 532.)

FRISSON. Les Médecins entendent, par ce mot, un refroidissement douloureux, accompagné d'agitation de tout le corps. On lui connoît trois degrés:

- 1°. L'*horripilation*, ou le simple refroidissement.
- 2°. L'*horror*, ou le frisson proprement dit.

3°. Le *rigor*, ou le frisson accompagné de claquement de dents.

FROID, (Des accidents mortels causés par le très-grand)  
Tome IV, pages 481—484.

FROMENT, ou *Blé*, plante cultivée sur une grande partie du globe : elle produit le grain, appelé *blé*, dont on fait le pain. (Voyez Tome I, page 193, dans le courant de la note.) La *farine*, l'*amidon*, le *son* qu'on tire du *blé*, sont d'usage en Médecine.

Le froment est appelé, par les Botanistes, *Triticum Hybernicum*, *aristis carens*, C. BAUH. & TURNER. *Triticum Hybernum*, LINN. C'est-à-dire, *Froment d'Irlande*, dont les épis n'ont point de barbe, selon CASP. BAUHIN & TOURNEFORT. *Froment d'Irlande*, selon LINNÉ. Cette plante est de la quinzième classe, troisième section, premier genre de TOURNEFORT; de la triandrie digynie de LINNÉ; & de la septième famille des graminées d'ADANSON. (Voyez BLÉ.)

Les personnes constipées ne doivent point manger du pain de froment pur, Tome III, page 270.

FRUITS. Combien les fruits verts sont préjudiciables à la santé, & particulièrement à celle des enfants, Tome I, page 50. Excellentes qualités des fruits bien mûrs, *ibid.* Les fruits, même bien mûrs, occasionnent quelquefois des tranchées, quand on les mange immédiatement au sortir de l'arbre, page 51. Ce qui n'arrive pas si on attend douze, vingt-quatre heures après qu'ils ont été cueillis, *ibid.* Avantages des fruits pour les soldats & les armées, pages 115 & 116. Les fruits verts sont sur-tout nuisibles quand on a chaud, page 357. Prescrits, Tome II, pages 131, 190 & 191. Il faut s'abstenir de mauvais fruits dans la convalescence de la fièvre bilieuse, 283. Les fruits prescrits, page 301. Ils sont dangereux aux personnes sujettes à l'inflammation de bas-ventre, page 392. Prescrits à grande dose, pages 401, 416, 426; Tome III, page 46. Préjugés relativement aux fruits qu'on croit cause de la dysenterie, *ibid.* Ils en sont le remède, pourquoi? page 47. Observation sur l'importance des fruits dans cette Maladie, *ibid.* Quels sont les fruits prescrits comme préservatifs du scorbut, page 201. Tous les fruits bien mûrs sont d'excellents anti-scorbutiques, *idem.* Prescrits dans l'asthme, page 240; contre la consommation, page 271; dans la mélancolie, &c., page 302.

Les fruits bien mûrs doivent être la base de la nourriture des épileptiques, page 331.

FRUITS GELÉS. Maniere de les dégeler. (Voyez Tome IV, page 480.)

FUMÉE DE TABAC. (Voyez TABAC.)

FUMETERRE, ou *Fiel de Terre*. *Fumaria officinar.* *Dioscorid. flore purpureo*, C. BAUHIN. & TURNER. *Fumaria vulgaris*, J. BAUH. *Fumaria officinalis, caute diffuso*, LINN. C'est-à-dire, *Fumeterre des Boutiques & de Dioscoride, à fleurs purpurines*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Fumeterre commune*, selon J. BAUHIN. *Fumeterre d'usage, dont les tiges sont éparfées*, selon LINNÉ. Cette plante est de la onzieme classe, premiere section, troisieme genre de TOURNEFORT; de la diadelphie hexandrie de LINNÉ; de la cinquante-troisieme famille des pavots d'ADANSON.

Sa racine est menue, blanche, peu fibreuse, plongée perpendiculairement dans la terre. Sa tige, haute d'un pied, est partagée en plusieurs branches anguleuses, creuses, lissés, de couleur en partie pourpre, & en partie d'un blanc verdâtre. Ses feuilles inférieures sont portées sur de longues queues, un peu larges & anguleuses : elles sont alternes, d'un verd de mer, finement découpées. Les fleurs ramassées en épi, sont petites, oblongues, semblables aux fleurs légumineuses, composées de deux feuilles, qui forment une maniere de gueule, à deux mâchoires : à chaque fleur succede un petit fruit arrondi, qui renferme une petite graine ronde, d'un verd foncé, d'une saveur amere & désagréable. La fumeterre est fort amere : elle vient naturellement dans les campagnes, dans les jardins, &c. Les feuilles sont d'usage.

Prescrites, Tome II, page 130, note; Tome III, pages 199, 306; Tome IV, pages 22, note; 270, 551.

FUMIGATION, action de faire recevoir au corps, ou à quelque partie du corps, la fumée ou la vapeur de quelques substances, telle que celle de l'eau, de plantes aromatiques, de gommes, de minéraux, &c. (Voyez CHAISE FUMIGATOIRE.)

FUMIGATIONS MERCURIELLES, prescrites, Tome IV, page 65. *Méthode d'administrer les Fumigations mercurielles; conjointement avec les Frictions*, page 71; *seules*, pages 72—74.

FUMIGATIONS RÉSINEUSES, prescrites contre la *Pulmonie*, Tome II, page 140, dans le courant de la note.

FUNÉRAILLES, *Funéraire*. L'usage d'inviter beaucoup de monde aux funérailles, est un moyen de propager la contagion, Tome I, pages 291 & 292. Dangereux effets des sonneries funéraires, page 314.

FUREUR UTÉRINE (de la) Tome IV, pages 216—220.

FURONCLE : c'est la même chose que *Clou*. (Voyez ce mot.)

## G A I A

## G A I E

**G**AIAC, *Bois saint*. *Gaïcum officin.* : *lignum sanctum* ; *lignum indicum* ; *lignum vitæ* ; *Gaiacum Americanorum*. C'est-à-dire, *Gaïac des Boutiques* ; *Bois saint* ; *Bois d'Inde* ; *Bois de vie* ; *Gaïac des Américains*.

C'est un bois solide, compacte, pesant, résineux, d'un verd sale, noirâtre, ou entre-mêlé de verd, de brun & de noir, dans sa partie interne, qu'on appelle la matrice ou la moëlle. Sa partie extérieure, ou l'aubier, est de couleur du buis, ou d'un jaune pâle. Ce bois est d'un goût un peu amer & légèrement aromatique, d'une odeur non désagréable, lorsqu'il est chauffé & qu'on le brûle : il est couvert d'une écorce ligneuse, mince, compacte, luisante, brillante, un peu résineuse, & comme formée de plusieurs petites lames très-minces.

On doit préférer le bois qui est récent, pesant, résineux, le plus noir, auquel l'écorce est attachée fortement, qui s'enflamme aisément, & qui, par la chaleur du feu, se fond en partie en un marc résineux. Il faut rejeter celui qui est pâle, trop sec & sans suc, carié & insipide.

On trouve chez les Apothicaires du gaïac en écorce, qu'ils vendent trois sols l'once ; du gaïac rapé, qu'ils vendent deux sols ; & du gaïac en poudre, qu'ils vendent trois sols.

Prescrit, Tome II, page 408, note ; Tome IV, pages 32, 98, 101.

GAIETÉ, *amusement, dissipation, &c.* Ses avantages

dans les Maladies, Tome II, pages 133, 148, 300, 440, 450; Tome III, pages 26, 116, 194, 229, 270, 309, 334, 356, 374, 385, 395, 445, 451, 462; Tome IV, pages 120, 127, 128, 157, 216.

GALE, (de la) Tome III, pages 216—225.

GALE HUMIDE. (Voyez Tome III, page 217.)

GALE SECHE, ou *Gratelle*, ou *Gale de chien*. (Voyez *idem*, *ibid.*)

GANGLION. On donne ce nom à l'endurcissement d'un nerf, endurcissement qui existe sans causer de douleurs, & sans procurer de changement de couleur à la peau. Il dépend de la concrétion du suc nerveux, produite par la lésion de ses fibres, qui ont été offensées par quelque cause extérieure, comme un coup, une trop grande pression du nerf, &c.

GANGLION. Les Anatomistes appellent aussi ganglions de petits nœuds ou pelotons nerveux, de forme olivaire, répandus de distance en distance, particulièrement dans toute la route du nerf intercostal, & à la sortie de chaque nerf que produit la moëlle de l'épine.

GANGRENE, (Voyez ce que c'est que la) Tome II, page 177, note. Signes qui indiquent qu'elle est dans les reins, page 416; dans le foie, page 423. Traitement du hoquet causé par la gangrene, Tome III, page 349. Ce qu'il faut faire lorsque la gangrene est menaçante dans l'inflammation du prépuce, Tome IV, page 52; lorsqu'elle existe déjà, *ibid.* Signes qui annoncent la gangrene de la matrice, page 187. Ce qu'il faut faire dans la dentition, lorsqu'on craint la gangrene, page 294. Signes qui annoncent qu'une tumeur inflammatoire externe se termine par la gangrene, page 333.

GANGRENE, (de la) Tome IV, pages 345—351.

GANGRENEUX, épithete qu'on donne aux ulcères, aux plaies qui sont accompagnés de gangrene.

GARGARISME, nom que porte une espece de remede fait pour être sucé, remué dans le fond de la bouche, dans la gorge, ou pour laver toutes les parties intérieures de la bouche. « Quoique cette classe de remede ne paroisse pas » d'une grande importance, cependant ils ne sont pas à » négliger. Ce sont rarement, à la vérité, des remedes cu- » ratifs; mais souvent ils pallient les symtômes, tels que » les excoriations de la bouche, les mal-proprietés de la

» langue, &c. : ils sont sur-tout utiles dans les fièvres &  
 » dans les maux de gorge. Dans ce dernier cas, un garga-  
 » risme approprié, guérit quelquefois la Maladie ; & dans  
 » le premier, c'est-à-dire, dans les fièvres, il n'est rien  
 » d'aussi agréable pour le malade, rien qui le rafraîchisse  
 » davantage qu'un gargarisme détersif, adoucissant, dont  
 » on lui fait souvent laver la bouche. Un des grands avan-  
 » tages de ces remèdes, c'est qu'ils sont faciles à préparer.  
 » On peut trouver par-tout de l'eau d'orge & du miel : si  
 » on ajoute à ces deux substances autant de vinaigre qu'il  
 » en faut pour procurer une acidité agréable, on aura un  
 » gargarisme très-convenable pour adoucir & déterger la  
 » bouche. La meilleure manière d'administrer les garga-  
 » rismes, est de les injecter avec une seringue. » (M. B.)

## GARGARISME ATTÉNUANT-INCISIF.

Prenez d'eau commune, fix onces ;  
 de miel, une once ;  
 de nitre, un gros & demi.

Mélez. On emploie ce gargarisme, soit dans l'esquinancie inflammatoire, soit dans les fièvres, pour nettoyer la langue & la gorge. (M. B.)

Prescrit, Tome II, pages 221, 326, 338.

## GARGARISME COMMUN.

Prenez d'eau rose, six onces ;  
 de sirop de girofle, demi-once ;  
 d'esprit de vitriol, quantité suffisante pour donner  
 au tout une acidité agréable.

Mélez. Ce gargarisme, non-seulement nettoie la langue & la gorge, mais encore, en qualité de doux répercussif, il enlève quelquefois les maux de gorge légers. (M. B.)

Prescrit, Tome II, page 234.

## GARGARISME DÉTERSIF.

Prenez de gargarisme émollient, chopine ;  
 de teinture de myrthe, une once ;  
 de miel, deux onces.

Mélez. Ce gargarisme convient lorsqu'il est besoin de nettoyer les ulcères, ou d'exciter l'excrétion d'une salive visqueuse. (M. B.)

Prescrit, Tome II, page 326 ; Tome IV, page 234.

## GARGARISME ÉMOLLIENT.

Prenez de racine de guimauve, une once ;  
 de figues grasses, deux ou trois.

Faites bouillir, dans une pinte d'eau, jusqu'à réduction de

moitié ; passez. Si on ajoute à ce gargarisme une once de miel & demi-once d'esprit de sel ammoniac, on aura un excellent *gargarisme atténuant-incisif*. Il est avantageux dans les fièvres accompagnées de rugosités & d'excoriations sur la langue ; il adoucit ces parties, & excite l'excrétion de la salive. Le savant & illustre Chevalier PRINGLE, observe que, dans l'esquinancie inflammatoire, & dans les maux de gorge, qui menacent de suffocation, les gargarismes ordinaires sont d'un très-petit avantage ; que ceux qui sont acides font plus de mal que de bien, en ce qu'ils resserrent les émonctoires de la salive & du mucus, & qu'ils épaisissent les humeurs ; qu'une décoction de figues dans du lait & de l'eau, a un effet contraire, sur-tout si on y ajoute quelque peu de sel ammoniac, parce qu'il incise la salive & facilite l'excrétion des glandes ; effets qui ne manque pas de contribuer à la guérison. (M. B.) (Voyez Tome II, page 343.)

GARGARISMES POUR LES GENCVES. (Voyez Tome III, page 203.)

GAROU, *Thymélée de Montpellier, Lin sauvage ou bâtard, Trentanel. Thymelæa foliis lini*, C. BAUH. & TURNER. *Thymelæa Monspeliaca*, J. BAUH. *Daphne Gnidium ; foliis linearibus, lanceolatis, acuminatis*, LINN. C'est-à-dire, *Thymélée à feuilles de lin*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Thymélée de Montpellier*, selon J. BAUHIN. *Laurier de Gnide, à feuilles de lin, lancéolées, pointues*, selon LINNÉ.

La racine de cette arbrisseau est longue, grosse, dure, ligneuse, grise ou rougeâtre en-dehors, blanche en-dedans, couverte d'une écorce épaisse, forte & tenace, d'un goût doux d'abord, mais ensuite âcre, brûlante & caustique. Elle pousse un tronc souvent gros comme le pouce, haut d'un pied & demi, deux pieds, divisé en plusieurs branches menues, droites, revêtues de feuilles toujours vertes, assez ressemblantes à celles du lin, mais plus grandes, plus larges, pointues, un peu visqueuses, ou gommeuses au toucher ou sous la dent. Les fleurs naissent aux sommités des branches, ramassées plusieurs ensemble, comme en grappes, petites, blanches, formant chacune un tuyau cylindrique, fermé dans le fond, évasé par le haut, & découpé en quatre parties, opposées en croix, avec huit étamines à sommets arrondis. A ces fleurs succèdent des fruits, gros à-peu-près comme ceux du myrte, plus longs, ovales, charnus, remplis de suc, verts au commencement, puis rouges comme du corail,

qui contiennent une seule semence oblongue, couverte d'une pellicule noire, luisante, fragile, sous laquelle est cachée une substance ou moëlle blanche, d'un goût brûlant.

Cet arbrisseau croît naturellement en Italie, en Espagne, dans la Provence & dans le Languedoc, aux lieux bas, rudes, incultes, escarpés, parmi les brouissailles, proche de la mer. Il fleurit en Juillet, & quelquefois durant tout l'automne. On la cultive dans les jardins.

Les fruits du garou sont un purgatif très-violent, dont les anciens se servoient, à défaut d'autres, sous le nom de *Granum cnidium*, mais dont nous devons nous abstenir. Nous ne faisons usage que de l'écorce des branches, dont nous nous servons comme de vésicatoire, ou pour entretenir l'écoulement d'un vésicatoire, qu'on doit garder long-temps. Les Apothicaires vendent le bois & l'écorce trois sols l'once, ou quarante sols la livre. (Voyez Tome IV, page 550.)

GAS. (Voyez ce que c'est, Tome IV, page 462, note.)

GASTRIQUE, nom que porte le suc, ou la liqueur légère, transparente, écumeuse, savonneuse & saline, qui découle continuellement des glandes de l'estomac, & dont l'usage est de servir à la dissolution & au mélange des aliments.

GASTRIQUE. On donne encore cette épithète à tous les vaisseaux de l'estomac : ainsi, on dit les veines gastriques, les artères, les nerfs gastriques, &c.

GÉLATINEUX, se dit de tout ce qui a rapport ou ressemble à de la gelée.

GELÉE ANIMALE. On donne ce nom à la substance muqueuse des animaux, privée de son eau surabondante : elle doit être consistante & transparente.

GELÉE ANIMALE (On donne encore le nom de) à des préparations mucilagineuses, qu'on fait avec des suc de fruits & des parties animales, & qui prennent une consistance de colle, lorsqu'elles sont bien préparées & refroidies. (Voyez le mot EXTRAIT, pour la manière de les préparer ; & le mot VIANDE.)

Prescrite, Tome II, pages 132, 337; Tome III, pages 13, 54, 362; Tome IV, pages 161, 440, 489.

GELÉE VÉGÉTALE, ou DE FRUITS, comme de groseille, de pomme, &c. (Voyez le mot EXTRAIT, dont une gelée quelconque ne diffère qu'en ce qu'elle est plus liquide, plus transparente, & édulcorée avec du suc, de la cassonade, &c.

GENCIVES,

GENCIVES (Maniere de scarifier les) dans la *Den-  
sition difficile*, Tome II, page 368, note.

GENÉT COMMUN. *Genista angulosa & scoparia*, C. BAUH. *Genista angulosa trifolia*, J. BAUH. *Cytiso-  
Genista scoparia vulgaris flore luteo*, TURNEF. C'est-à-dire, *Genét*, dont les tiges sont anguleuses, & dont on se sert pour faire des balais, selon C. BAUHIN. *Genét anguleux*, à feuilles rangées par trois, selon J. BAUHIN. *Genét commun à fleur jaune*, dont on fait des balais, selon TOURNEFORT.

C'est un arbrisseau qui s'éleve de quatre à cinq pieds. Sa racine est dure, ligneuse, pliante & flexible; jaune, garnie en quelques endroits de fibres obliques. Ses tiges sont grêles, ligneuses: elles jettent plusieurs menues verges anguleuses, vertes, flexibles, que l'on peut plier & entrelacer facilement; qui servent, dans beaucoup de cantons, à faire des balais. Sur ces verges naissent plusieurs petites feuilles pointues, velues, d'un verd foncé, dont les premières sont trois à trois, & les autres seules à seules. Les fleurs, qui naissent sur les verges, sont d'une belle couleur jaune, légumineuses, garnies d'étamines, recourbées: à ces fleurs succèdent des gouffes applaties, larges, noirâtres, quand elles sont mûres, à deux côtes, remplies de graines plates, dures, rousâtres, & en forme de rein. Cette plante vient communément dans les environs de Paris. Ses tiges, ses fleurs, & sur-tout les cendres de cette plante brûlée, sont d'usage.

Prescrites, Tome III, pages 133, 134.

GENIEVRE, *Genevrier*. *Juniperus vulgaris fruticosa*, C. BAUH. & TURNEF. *Juniperus vulgaris, baccis parvis purpureis*, J. BAUH. *Juniperus communis foliis ternis baccâ longioribus*, LINN. C'est-à-dire, *Genevrier commun*, arbrisseau, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Genevrier commun*, dont les baies sont petites & purpurines, selon J. BAUHIN. *Genevrier commun*, dont les feuilles sont rangées par trois, & plus longues que les baies, selon LINNÉ.

Le genevrier est un arbrisseau très-commun dans toute l'Europe: il naît dans les forêts & sur les montagnes. Ses racines sont nombreuses, étendues de tous côtés, & quelques-unes sont plongées profondément dans la terre. Son tronc est quelquefois de la hauteur de cinq pieds & demi, peu gros, mais branchu, fort touffu. Son écorce est rabo-

teuse, rougeâtre, sur-tout quand il est sec; d'une odeur agréable de résine. Ses feuilles sont fort pointues, très-étroites, longues d'un pouce, quelquefois moins, roides, piquantes, toujours vertes, rangées, le plus souvent, trois par trois, autour de chaque nœud. Ses fleurs sont des chatons, qui paroissent au mois d'Avril & de Mai, dans les aisselles des feuilles, longues de deux ou trois lignes, panachées de couleur pourpre & de safran, formées de plusieurs écailles, dont la partie inférieure est fournie de trois ou quatre bourses, plus petite que la graine de pavot, remplies d'une poussière dorée, très-fine. Ses fleurs sont stériles. Les fruits sont en grand nombre, & naissent sur un autre variété de genévrier qui n'a pas d'étamines.

Ces fruits sont des baies sphériques, vertes d'abord, très-petites, enveloppées dans un calice, composé de trois feuilles très-petites. Ces baies noircissent en mûrissant, & se couvrent d'une poussière bleue. Elles sont remplies d'une pulpe rousâtre; d'une saveur âcre, aromatique, résineuse, douce, contenant trois osselets, oblongs, anguleux, durs, dans lesquels se trouvent une graine oblongue. Les baies de genévrier ne sont mûres que l'année suivante, & l'on voit quelquefois sur le même arbre les fruits de trois années. L'extrait de genievre se vend six sols l'once.

Prescrit, Tome II, pages 63, dans le courant de la note; 443; Tome III, pages 133, 135, 199, 286, 340, 366.

GENRE NERVEUX, expression dont se servent les Médecins, pour signifier les nerfs considérés collectivement. Ainsi, quand on dit, cette personne a le genre nerveux très-irritable, c'est comme si on disoit, elle a tous les nerfs très-irritables. C'est dans ce même sens qu'on dit, genre vasculaire, genre membraneux, pour signifier tous les vaisseaux, toutes les membranes du corps, &c.

GENS DE GUERRE, (des) Tome I, pages 114—117.

GENS-DE-LETTRES, (des) *idem*, pages 135—158.

GENS-DE-LETTRES, (Des Maladies ordinaires aux) *idem*, pages 137—143.

GENS-DE-LETTRES (De la manière dont les) doivent se comporter en étudiant, *idem*, pages 143—147; & lorsqu'ils sont attaqués ou disposés à quelques Maladies nerveuses, Tome III, page 398.

GENS-DE-LETTRES, (De l'exercice des) *idem*, pages 147—155.

GENS-DE-LETTRES, ( Des aliments des ) *idem*, pages 155—158.

GENS DE MER, ( des ) *idem*, pages 117—123.

GENS SÉDENTAIRES : ce qu'on doit entendre par cette dénomination, *idem*, pages 123 & 124, notes.

GENS SÉDENTAIRES, ( des ) *idem*, pages 123—135.

GENTIANE. *Gentiana major lutea*, C. BAUH. & TURNER. *Gentiana major vulgaris*, *hellebori albi folio*, J. BAUH. *Gentiana lutea*, LINN. C'est-à-dire, grande *Gentiane*, à fleurs jaunes, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. Grande *Gentiane* commune, à feuilles de *Pellébore blanc*, selon J. BAUHIN. *Gentiane* à fleurs jaunes, selon LINNÉ.

La racine, seule partie de cette plante qui soit d'usage, est longue d'un pied & plus, épaisse d'un ou deux pouces. Elle se partage en plusieurs branches, fongueuses, brunes en-dehors, d'un jaune roussâtre en-dedans, d'une saveur fort amère : elle pousse des tiges, qui ont deux & trois pieds de haut. Ses feuilles sont en grand nombre près de la racine : elles sont placées vis-à-vis l'une de l'autre, le long de la tige, qu'elles embrassent, en se réunissant par leur base. Ces feuilles ressemblent à celles de l'ellébore blanc ; mais elles en diffèrent en ce qu'elles ont cinq nervures comme celles du plantain ; qu'elles sont unies, luisantes. Les tiges portent des fleurs disposées en manière d'anneau, d'une seule pièce, en forme de cloche, découpées en cinq parties, d'un jaune pâle. A la fleur succède un fruit membraneux, ovale, terminé en pointe, n'ayant qu'une loge, qui s'ouvre à deux panneaux, contenant plusieurs graines rondes, aplaties, rougeâtres, & bordées d'un feuillet membraneux.

On nous apporte la racine de gentiane des Alpes, des Pyrénées & de l'Auvergne. Il faut rejeter celle qui est trop ridée, moisie, & noirâtre en-dedans.

Prescrite, Tome II, pages 41, 48, 62, 147 ; Tome III, pages 78, 160, 163, 275, 296, 340.

GERÇURE ( de la ) des mamelons, ou bouts des mamelles, Tome IV, pages 195—196.

GERÇURES, ( des ) Maladie des enfants, Tome IV, pages 241—243.

GERMANDRÉE, ou petit *Chêne*, ou *Chenette*. *Chamædris minor*, *repens*, CASP. BAUH. & TURNER. *Teucrium Chamædris foliis ovatis*, *incisis*, *crenatis*,

*petiolatis, floribus ternis, caulibus procumbentibus, subpilosis*, LINN. C'est-à-dire, *petite Germandrée rampante*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Teucrium Germandrée*, dont les feuilles sont ovales, découpées, crénelées, portées sur des pétioles, dont les fleurs sont trois par trois, & dont les tiges, légèrement velues, sont rampantes, selon LINNÉ. Cette plante est de la quatorzième classe, quatrième section, premier genre de TOURNEFORT; de la didynamie gymnospermie de LINNÉ; de la vingt-cinquième famille des labiées d'ADANSON.

Ses racines sont fibreuses, traçantes, & possèdent de tous côtés des tiges couchées sur terre, quadrangulaires, velues, sur lesquelles naissent des feuilles, deux à deux, & opposées, d'un verd gai, longues d'un demi-pouce, larges de deux ou trois lignes, étroites à leur base, crénelées depuis leur milieu jusqu'à leur extrémité, terminées en pointe, amères & un peu aromatiques. Les fleurs, qui naissent des aisselles des feuilles, sont d'une seule pièce, en gueule, purpurines, sans levre supérieure, à la place de laquelle sont les étamines & le pistil. Le fruit, formé de la base du pistil, contient quatre graines arrondies.

Les feuilles & les fleurs de cette plante sont d'usage. Elle vient communément dans le bois de Boulogne, près Paris. Elle s'ordonne avec les autres plantes amères. (Voyez ces mots.)

GINGEMBRE, racine tubéreuse, noueuse, branchue, un peu aplatie, dont la substance est légèrement fibreuse, pâle ou jaunâtre, couverte d'une pellicule brunâtre, dont on a coutume de la dépouiller, lorsqu'elle est récente, & avant qu'on nous l'apporte; d'une saveur très-âcre, brûlante, aromatique comme le poivre, & d'une odeur agréable.

On nous l'apporte de la Chine, du Malabar & de l'Isle de Ceylan. Celle de la Chine est moins fibreuse, & passe pour la meilleure. On vend cette racine quatre sols l'once.

Prescrit, Tome II, pages 53, 54, 410; Tome III, pages 275, 286, 320, 366, 367, 368.

GIRARD-ROUSSIN. (Voyez CABARET.)

GIROFLE, ou *Clou de Girofle*, fruit desséché avant sa maturité, connu de tout le monde, par le grand usage qu'on en fait dans la cuisine. L'arbre qui le porte s'appelle *Caryophyllus aromaticus, fructu oblongo*, C. BAUH. C'est-à-dire, *Giroflier aromatique*, à fruit oblong, selon CASP. BAUHIN. C'est une espèce de laurier qui croît naturellement

dans les Moluques, & que les Hollandois cultivent à Ternate. Le girofle entre dans beaucoup de préparations pharmaceutiques.

GLACE, (Eau froide, même à la.) prescrite, Tome II, page 311; Tome III, pages 32, 307 & 308; Tome IV, pages 410, 466.

GLACE, (Application de la) prescrite, Tome II, page 304.

GLAIRE, terme employé communément pour désigner une humeur gluante, visqueuse, muqueuse, engendrée dans les intestins, dans l'estomac, ou dans toute autre partie du corps, par une cause morbifique.

Ce qu'il faut faire lorsque les glaires occasionnent la suppression, ou la rétention d'urine, Tome II, page 469. Avantage du vin d'absynthe dans les glaires de l'estomac, Tome III, page 276.

GLAIREUX, *glaireuse*, épithète qu'on donne aux humeurs, aux crachats, à la salive, aux selles ou déjections, qui sont gluants, visqueux & muqueux.

GLAND, nom que porte le bout de la verge de l'homme, ou cette partie qui est couverte par le prépuce. Ce nom lui vient de sa conformité prétendue avec le gland, fruit du chêne. (Voyez PHIMOSIS & PARAPHIMOSIS.)

GLANDES. On donne ce nom à des corps formés par l'entrelacement de vaisseaux de tout genre, recouverts d'une membrane, & destinés à séparer de la masse du sang quelque humeur particulière, ou simplement à perfectionner la lymphe. Celles qui séparent du sang quelque liqueur particulière, se nomment conglomérées; ainsi les reins, qui séparent l'urine du sang, sont des glandes conglomérées: celles qui servent à perfectionner la lymphe, le chyle, &c., s'appellent glandes conglobées; telles sont les glandes des aines, des aisselles, du méfentere, &c.

Ce qu'il faut faire lorsqu'après que l'inflammation de la gorge est dissipée, les glandes restent gonflées, dures & calleuses. (Voyez Tome II, page 345.)

GLANDES AMYGDALÆ, ainsi nommées parce qu'elles ont la forme d'amandes, en latin *amygdalæ*. Ce sont deux corps rougeâtres, qui occupent chacun l'interstice des demi-arcades latérales de la cloison du palais, l'un à droite, l'autre à gauche de la base de la langue.

GLANDES CONGLOBÉES. (Voyez GLANDES.)

GLANDES CONGLOMÉRÉES. (Voyez GLANDES.)

**GLANDES LYMPHATIQUES.** Ce sont des glandes conglobées, qui servent à perfectionner la lymphe. Elles sont répandues dans toutes les parties du corps.

**GLANDES MAXILLAIRES.** On donne ce nom aux glandes qui appartiennent à la mâchoire : elles servent à perfectionner la salive.

**GLANDES PAROTIDES.** Grosses glandes salivaires, blanchâtres, irrégulières, situées chacune entre l'oreille externe & la branche postérieure & ascendante de la mâchoire inférieure.

**GLANDES SALIVAIRES,** nom générique que portent toutes les glandes qui servent à préparer & à perfectionner la salive. On voit qu'elles doivent être situées dans la bouche & dans les parties voisines.

**GLANDES TYROÏDES.** Ce sont deux glandes lymphatiques, situées à la partie inférieure du larynx, près du cartilage thyroïde.

**GLANDULEUX,** *glanduleuse*, se dit des parties dans lesquelles se trouvent des glandes, qui sont fournies de glandes, ou qui appartiennent aux glandes.

**GLOTTE,** nom que porte la fente, ou l'ouverture qu'on observe au milieu du larynx ; ouverture par laquelle l'air entre dans la trachée-artère. La glotte est le principal organe de la voix : elle est couverte & défendue par un cartilage, en forme de feuille de myrte, mince & mobile, qu'on appelle *Épiglotte*.

**GOMME,** suc végétal concret, qui suinte à travers l'écorce de certains arbres, ou qu'on en tire par une incision faite à ces arbres, & qui durcit ensuite par l'évaporation de son eau surabondante. Les gommes sont des substances purement mucilagineuses, qui, dissolubles dans l'eau, ne le sont point dans l'huile, ni dans aucune substance spiritueuse ; en quoi elles diffèrent essentiellement des résines, qui ne sont dissolubles que dans les liqueurs spiritueuses, & nullement dans l'eau, à moins qu'on n'emploie quelque intermède spiritueux. (Voyez **RÉSINE**.)

**GOMME ADRAGANT BLANCHE,** ou *tragacant*, suc qui est, tantôt en filets longs cylindriques, tortillés de différentes manières, ressemblant à des petits vers ; tantôt en grumeaux blancs, transparents, secs. Cette gomme ressemble assez à des égouttures de cire blanche : elle n'a, ni goût, ni odeur.

On nous l'apporte de l'isle de Crete, de la Grece & de l'Asie. Il faut choisir celle qui est blanche, & rejeter celle qui est roussâtre, noirâtre, &c. La gomme adragant blanche coûte vingt sols l'once, & en poudre vingt-quatre sols.

Prescrite, Tome III, page 50; Tome IV, page 255.

GOMME AMMONIAC, suc concret qui tient le milieu entre la gomme & la résine, qui, jetté sur des charbons ardents, s'enflamme; qui se dissout dans le vinaigre, ou dans l'eau chaude; qui, mis dans la bouche, s'étend sous les dents, comme la cire, & y devient plus blanc; qui enfin s'amollit & devient gluant entre les doigts, lorsqu'on le manie.

On en trouve de deux sortes chez les Apothicaires: l'une, qui est la meilleure & préférable pour l'usage intérieur, est en larmes de différentes grosseurs, quelquefois rondes, anguleuses, d'un jaune foncé, & presque brun extérieurement, d'un jaune clair & blanchâtre intérieurement: l'autre espece est en grosses masses, formées de grumeaux roussâtres ou bruns, ou d'autres couleurs, mêlée ordinairement de sable & de matieres étrangères, ce qui force à la purifier.

L'odeur de la gomme ammoniac est assez pénétrante & désagréable: sa saveur est légèrement résineuse, avec un peu d'amertume, dont on ne s'apperçoit pas d'abord. On ne connoît point l'arbre qui fournit cette gomme, qui nous vient de l'Afrique & du royaume de Barca. Elle coûte dix sols l'once.

Prescrite, Tome II, pages, 97, 115, 134, Tome III, page 246, 247.

GOMME ARABIQUE, suc gommeux qui découle de l'écorce du tronc de différents acacias, & entr'autre de celui qui est connu sous le nom d'*Acacia d'Égypte*. On trouve cette gomme en larmes, de différente grosseur: leur figure varie également; les unes sont presque rondes & un peu anguleuses; les autres sont repliées sur elles-mêmes. On trouve de ces larmes claires, transparentes, presque blanches: elles sont les plus estimées: d'autres ont la couleur du succin, avec beaucoup de brillant dans l'intérieur. La gomme arabe n'a pas d'odeur & presque point de saveur. On doit rejeter les morceaux de cette gomme, qui sont mêlés de paille, de terre & d'autres parties hétérogenes.

On observera que plusieurs arbres de nos vergers, de nos campagnes, tels que les cerisiers, les pommiers, les pruniers, &c., fournissent une gomme, qui paroît être de même nature que la gomme arabe. Il est très-probable

qu'on pourroit s'en servir aux mêmes usages. Elle coûte quatre sols l'once.

Prescrite, Tome II, pages 95, 481; Tome III, pages 38, 50, 285, 353; Tome IV, pages 15, 21, 27, 87, 196, 200.

**GOMME DE GAÏAC.** C'est fort improprement qu'on donne le nom de gomme à cette substance : c'est une vraie résine, soit qu'elle découle naturellement de l'arbre, soit qu'on la prépare dans les boutiques. La première espèce seroit un peu plus gommeuse, parce que, découlant naturellement du gaïac, le peu de suc mucilagineux que peut contenir cet arbre, se condense avec la résine, & ne forme qu'un tout avec elle; mais celle qu'on prépare chez les Apothicaires, ne l'est en aucune manière, parce qu'ils la tirent du bois de gaïac, par le moyen de l'esprit-de-vin. Quoi qu'il en soit, ce suc résineux est léger, très-friable, se cassant en petits éclats ressemblant à du verre, très-transparents, tantôt rousâtres, tantôt verdâtres; presque sans odeur étant froid, mais exhaltant une odeur agréable de résine, lorsqu'elle est chauffée ou brûlée. Elle coûte huit sols l'once.

Prescrite, Tome II, page 331; Tome III, pages 175, 179.

**GOMME GUTTE**, suc gommo-résineux sec & solide, compacte, dur, brillant, opaque, inflammable; d'une couleur de cire jaune foncée, à laquelle il ressemble assez au premier coup-d'œil, sans odeur. La gomme gutte ne se dissout entièrement, ni dans l'esprit-de-vin, ni dans l'eau, quoiqu'elle la rende laiteuse, ou plutôt trouble & jaune; car, par le repos, elle tombe peu-à-peu au fond du vase, & laisse l'eau claire & limpide. Mise dans la bouche, elle paroît d'abord n'avoir que peu de faveur; mais bientôt cette faveur devient âcre, & cause beaucoup de sécheresse.

On nous l'apporte du royaume de Siam, de la Chine, & de quelques provinces de l'Amérique. Elle coûte vingt sols l'once.

Prescrite, Tome III, page 103.

**GOMMES-RÉSINES**, ou *Gommo-résines*, nom que portent les sucs en partie mucilagineux & en partie huileux, devenus concrets par l'évaporation de leurs parties fluides les plus tenues : elles ne peuvent, en conséquence, être dissoutes que dans un mélange d'eau & d'huile, ou d'esprit-de-vin; mais leur dissolution est laiteuse, à cause de l'eau qu

empêche la partie spiritueuse de se mêler intimement avec la résine.

GOMMES, ou *tumeurs gommeuses*, nom qu'on donne à des tumeurs vénériennes, qui ont la consistance de gomme, parce qu'il n'y a dans ces tumeurs aucune humeur épanchée, ni aucune dureté. Aussi la membrane épaissie, qui les recouvre, conserve-t-elle sa couleur & son état naturel : elle est compacte, homogène, semblable, quand on la coupe, à du lard, à du savon, &c. (M. ASTRUC.)

GOMMEUX, *gommeuse*, épithète qu'on donne aux substances qui ont quelque rapport avec les gommés.

GONAGRE, nom qu'on donne à la *Goutte* qui attaque les genoux. (Voyez Tome III, page 151.)

GONFLEMENT DES TESTICULES, (du) Tome IV, pages 34—38.

GONFLEMENT & DURETÉ DU VENTRE, Maladie des enfants : c'est la même chose que *Carreau*. (Voyez CARREAU.)

GONORRHÉE SIMPLE, (de la) ou *non virulente*, Tome IV, pages 28—34.

GONORRHÉE VIRULENTE, (de la) appelée vulgairement *CHAUDE-PISSE*, *idem*, pages 5—28.

Symptômes qui distinguent les fleurs blanches de la gonorrhée, Tome IV, page 146.

GOUDRON, *Poix noire liquide*, *bray liquide* ; substance résineuse noire, d'une consistance molle & tenace, d'une odeur forte & empyreumatique. On la tire du sapin, du mélèze, sur-tout des pins, appelés rouges, en faisant brûler les branches de ces arbres. Le meilleur nous vient du Nord, sur-tout de Norwege. (Voyez EAU DE GOUDRON.)

Prescrit, Tome II, page 406 ; Tome III, pages 196, 246.

GOUT, *sens*, au moyen duquel on éprouve la saveur des corps introduits dans la bouche, & en contact avec la langue, le palais, &c.

Affinité qui existe entre le *Goût* & l'*Odorat*, Tome III, page 423.

GOUT, (Des Maladies de l'organe du) Tome III, pages 434—435.

GOUT (du) dépravé, appelé *Pica* & *Malacia*. Tome IV, pages 129—132.

GOUTTE (Causes de la) chez les Gens-de-Lettres, Tome I, page 137. *Traitement de la Toux, symptôme avant-coureur de la Goutte*, Tome II, page 369. Le flux hémorrhoidal est singulièrement salutaire dans la Goutte, Tome III, page 15.

GOUTTE RÉGULIÈRE, (de la) Tome III, pages 150—164.

GOUTTE REMONTÉE, (*Traitement de la diarrhée causée par la*) Tome II, page 440; *du vomissement causé par la Goutte remontée*, page 446.

GOUTTE REMONTÉE, (de la) ou *irrégulière*, Tome III, pages 164—168.

GOUTTE-ROSE, (de la) ou *Couperose*, Maladie, Tome IV, pages 546—551.

GOUTTE-SEREINE. Elle est quelquefois un symptôme de la fièvre maligne, Tome II, page 172.

GOUTTE-SEREINE, (de la) Tome III, page 404—407.

GOUTTE VAGUE. (Voyez ce qu'on entend par cette expression, Tome III, page 174.)

GOUTTES D'ANGLETERRE, ou *Gouttes anodynes d'Angleterre*, ou de *Sydenham*.

Prenez d'écorce de <i>sassafras</i> ,	} de chaque	
de racine d' <i>asarum</i> , ou <i>cabaret</i> ,		une once;
de <i>sel volatil de corne de cerf</i> , rectifié,		un gros;
de bois d' <i>aloès</i> ,		demi-once;
d' <i>opium</i> ,		trois gros;
d' <i>esprit-de-vin</i> ,		une livre.

Mettez toutes ces substances digérer, à froid, dans un matras, pendant trente ou quarante jours, ou au bain de sable pendant cinq ou six jours; passez. Elles coûtent, toutes préparées, quatre sols le gros.

Prescrites, Tome III, pages 264, note; 345, 384, note.

GOUTTES JÉSUITIQUES, ou des *Jésuites*. (Voyez BAUME VULNÉRAIRE.)

GOUTTES DE TOURLINGTON. (Voyez BAUME VULNÉRAIRE.)

GOUTTEUX, épithète qu'on donne à ceux qui sont atteints de la goutte.

Aliments dont doivent user les goutteux, Tome I, page 200.

Observation sur un goutteux guéri par un jeûne austère, Tome III, page 161, note; par la pauvreté, *ibid.* Attention que doivent avoir les goutteux aux plus légers symptômes de la goutte, page 167, & ceux qui, ne l'ayant pas eue, ont lieu de la craindre, *ibid.*

GRAINE DE PARADIS. (Voyez SAFRAN BATARD.)

GRAISSE, substance onctueuse, de consistance fluide ou molle, qui se trouve, non-seulement dans les follicules du tissu qui lui est propre, sous presque toute l'étendue des téguments de la surface du corps de l'homme, & de la plupart des animaux, mais encore dans les cellules des membranes qui enveloppent les muscles, qui pénètrent dans les interstices des fibres musculaires, qui recouvrent la plupart des viscères; tels que les reins, le cœur, les intestins, &c., & principalement dans le tissu cellulaire des membranes qui forment le mésentère, l'épiploon, &c.

GRANDS REMEDES. Cette expression est consacrée au traitement de la Maladie vénérienne confirmée.

GRASSES, (Aliments dont doivent user les personnes) Tome I, page 198.

GRATELLE. (Voyez GALE SECHE.)

GRATIOLE, *Herbe à pauvre homme. Gratiola officin.* *Digitalis minima, Gratiola dicta*, TURNER. *Gratiola centauroïdes*, CASP. BAUH. *Gratiola*, J. BAUH. *Gratiola officinalis*, LINN. C'est-à-dire, *Gratiolle des Boutiques; petite Digitale, appelée Gratiolle*, selon TOURNEFORT. *Gratiolle qui approche de la Centaurée*, selon C. BAUHIN. *Gratiolle*, selon J. BAUHIN. *Gratiolle d'usage*, selon LINNÉ.

Ses racines rampent obliquement; elles sont blanches, noueuses, garnies de plusieurs fibres perpendiculaires. Ses tiges sont droites, fort noueuses, longues d'un pied & plus. Ses feuilles naissent deux à deux opposées. Elles sont longues d'un pouce & plus, larges d'un demi-pouce, lisses, veinées & fort amères. Ses fleurs naissent des aisselles des feuilles, seules à seules. Elles sont d'une seule pièce en tuyau, percées à la partie postérieure, jaunâtres & marquées de lignes brunes, recourbées comme une corne, longues de huit lignes, larges de trois, ouvertes en manière de gueule en-devant, & partagées en deux lèvres d'un pourpre clair. La levre supérieure est en forme de cœur, réfléchie vers le haut, & l'inférieure est divisée en trois parties; leur calice est d'une

seule partie, partagé en cinq quartiers ; du fond de ce calice s'éleve un long pistil, qui se change en une capsule roussâtre, arrondie, terminée en pointe, partagée en deux loges & remplie de menues graines roussâtres. Cette plante croît par-tout dans les prés humides. Elle fleurit en Juin & Juillet. Ses graines sont formées aux mois d'Août & de Septembre. La racine & les feuilles de cette plante sont d'usage.

Les feuilles de gratiolo s'emploient à la dose d'un gros jusqu'à trois, infusées dans un verre d'eau sur des cendres chaudes, & édulcorée avec du sucre ou du miel. « Sept fois, disent les Auteurs des *Essais de matiere médicale indigene*, » cités Tome II, page 49, note, nous nous en sommes » servis pour purger des œdématisés, & l'effet hydragogue » s'en est suivi sans irritation & sans fatigue. Nous avons » administré cette infusion aqueuse à douze personnes de » différents âges, sexes & constitutions, attaquées de sa- » bure pituiteuse, de fièvre erratique, d'hydropisie & de » vers. Nous nous sommes bien trouvés de l'addition d'un » scrupule jusqu'à un gros de racine de la même plante, dans » cette infusion, pour les hydropiques. Mais nous nous som- » mes abstenus de prescrire cette racine en poudre, à raison » de l'état d'anxiété & de mal-aise qu'elle communique aux » malades, par de fausses envies de vomir. »

Les feuilles de gratiolo seches, à la dose de deux gros, sont employées fréquemment de préférence au *Séné*, dans les potions purgatives-hydragogues, avec la manne, le sel végétal & le sirop de noirprun, par un Médecin de réputation. Il nous a assuré plusieurs fois qu'il en obtenoit d'aussi bons effets que les médecines où il faisoit entrer à leur place les feuilles de *Séné*.

La gratiolo paroît être, de toutes les plantes qu'on peut substituer au *Jalap*, celle qui en approche le plus. Elle en a toute l'énergie, dans tous les cas où l'on a coutume d'employer cette racine exotique. Il seroit bien à désirer qu'on la prescrivît dans les Campagnes, où il est si difficile de rencontrer du bon jalap ; & l'usage de l'herbe à pauvre homme justifieroit sa dénomination, puisque croissant autour de presque tous les villages, elle deviendroit réellement utile aux pauvres.

GRAVELLE, ( de la ) Tome II, pages 473—486.

GRAVEURS. ( Maladies auxquelles sont exposés les ),

comme gens sédentaires : moyens de les prévenir, Tome I, pages 124 & suiv., note.

GRAVIER. (Voyez GRAYELLE.)

GRENADE, Grenadier; Grenadier domestique, à fleurs simples. *Punica*, quæ malum granatum fert, TURNEF. *Malus punica sativa*, CASP. BAUH. *Malus punica*, J. BAUH. *Punica granatum, foliis lanceolatis, caule arboreo*. LINN. C'est-à-dire, Grenadier qui porte des Grenades, selon TOURNEFORT. Grenadier cultivé, ou domestique, selon C. BAUHIN. Grenadier, selon J. BAUHIN. Grenadier à feuilles lancéolées, & dont la tige est en arbre, selon LINNÉ. Cet arbrisseau est de la vingt-unième classe, huitième section, cinquième genre de TOURNEFORT; de l'icosandrie monogynie de LINNÉ; de la quatorzième famille des myrtes d'ADANSON.

Les branches du grenadier sont menues, anguleuses, couvertes d'une écorce rougeâtre, partagées en rameaux, armées d'épines roides, oblongues, droites. Ses feuilles sont placées sans ordre, ressemblantes à celle du myrte ou de l'olivier, moins pointues, d'un verd luisant, portées sur des queues rougeâtres, garnies de veines rouges qui les traversent, & de côtes en-dessous, d'une odeur forte, lorsqu'on les froisse entre les doigts. Les fleurs sortent des aisselles des branches; elles sont en rose, de couleur d'écarlate pâle, à cinq pétales. Le calice se change en un fruit sphérique, de diverse grosseur, au moins comme la plus grosse pomme.

L'écorce de ce fruit est médiocrement épaissée, dure, ridée extérieurement, d'une couleur rouge dans sa maturité, jaune dans l'intérieur, & dont la saveur est acerbe; l'intérieur de ce fruit est garni de cellules d'une couleur rouge, plus ou moins foncée, & rempli d'un suc, dont la saveur est acide, souvent vineuse & agréable. Le grenadier vient naturellement dans nos Provinces méridionales, en Italie, en Espagne, &c. On le cultive dans nos jardins.

Écorce de grenade, prescrite, Tome III, page 433.

GROSEILLES NOIRES. (Voyez CASSIS.)

GROSEILLES ROUGES, Groseiller rouge. Tout le monde connoît ce fruit & l'arbrisseau qui le porte. Les Botanistes l'appellent *Grossularia, multiplici acino*, sive *non spinosa, hortensis, rubra*, C. BAUH. & TURNEF. *Ribes vulgare, acidus ruber*, J. BAUH. *Ribes rubrum, inerme*, LINN. C'est-à-dire, Groseiller, dont les fruits ont beau-

*coup de pepins, ou Groseiller sans épines, des jardins; à fruits rouges, selon CASP. BAUHIN & TOURNEFORT. Groseiller commun, à fruit acide, rouge, selon JEAN BAUHIN. Groseiller rouge sans épines, selon LINNÉ.*

Prescrites, Tome II, pages 69, 71, 73, 89, III, dans le courant de la note; 114, 132, 176, 220, 221, 223, 301, 326, 331, 349, 373; Tome III, pages 46, 178, 195, 201, 270.

GROSSESSE. (*Traitement de la Toux, symptôme de la*) Tome II, page 369; *du vomissement, symptôme de la grossesse*, page 447. Le vomissement de la grossesse cesse ordinairement de lui-même à quatre mois ou quatre mois & demi; il n'a besoin que de régime, page 453. Traitement de l'incontinence d'urine, causée par la grossesse, page 462. De la suppression & de la rétention d'urine, qui ont la même cause, page 470. Caractères qui distinguent l'Ascite, ou Hydropisie du bas-ventre, de la grossesse, Tome III, pages 127, note. Comment se termine l'ascite qui accompagne la grossesse, page 130. Symptômes de l'Hydropisie de la matrice, compliquée de grossesse, page 144. Traitement de l'hydropisie de la matrice, accompagnée de grossesse, page 147. Il ne faut pas donner le mercure dans les derniers mois de la grossesse, Tome IV, page 103. Méthode de traiter la Maladie vénérienne, qui convient aux femmes grosses, page 104. Avant de traiter la suppression des règles, de quelque cause qu'elle dépende, il faut s'assurer si elle ne dépend pas de la grossesse, page 125.

GROSSESSE, (de la) Tome IV, pages 152—157.

Temps de la grossesse où arrive l'avortement, Tome IV, page 158. Moyens de prévenir, pendant la grossesse, la fièvre miliaire des femmes en couche, page 197. Symptômes que présente l'enfant, né d'une femme qui a pallié la vérole pendant la grossesse, page 315. Avantage de la méthode des lavements antivénéériens, pour traiter la vérole pendant la grossesse, page 318.

GRUAU. On donne ce nom à de l'avoine pilée légèrement & nettoyée de ses enveloppes. On fait également du gruau avec de l'orge, du bled, &c. Cependant le plus commun est celui d'avoine, qui nous vient de Bretagne, de Touraine, &c.

Prescrit, Tome II, pages 40, 41, 46, 69, 70, 96, 114, 142, 153, 154, 160, 175, 190, 191, 211, 217.

233, 290, 301, 309, 311, 333, 349, 381, 383, 387, 389, 396, 397, 399, 419, 431, 437, 443, 446, 482; Tome III, pages 26, 29, 34, 48, 120, 175, 178, 272, 304, 478, 537; Tome IV, pages 9, 13, 19, 52, 161, 166, 183, 185, 188, 223, 229, 520, 526.

GUËPES. ( Voyez ACCIDENTS causés par la piquure de la )

GUI DE CHÊNE. On donne le nom de *Gui* à une plante parasite, espece de petit arbrisseau qui vient sur plusieurs especes d'arbres, & dont celui de chêne ne differe pas essentiellement. On l'appelle *Viscum baccis albis*, C. BAUH. & TURNEF. *Viscus quercus & cæterarum arborum*, J. BAUH. *Viscum album*, LINN. C'est-à-dire, *Gui à baies blanches*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Gui de chêne & des autres arbres*, selon J. BAUHIN. *Gui blanc*, selon LINNÉ.

Cet arbrisseau croît à la hauteur de deux pieds sur un grand nombre d'arbres; & quoiqu'il porte généralement le nom de gui de chêne, on emploie indifféremment celui des autres arbres, aucun ne méritant de préférence sur l'autre. Toutes les tiges du gui forment une masse réguliere, ronde. Chaque tige est grosse comme le petit doigt, noueuse, d'un verd brun ou foncé en-dehors, & d'un blanc verdâtre en-dedans. Elles jettent beaucoup de rameaux, ligneux, pliants, souvent entrelacés les uns dans les autres, plus gros par les deux bouts, par lesquels ils sont articulés ensemble, couverts d'une écorce verte, un peu inégale & grenue. Ses feuilles sont opposées deux à deux assez semblables à celles du gros buis, plus longues, veineuses, arrondies par le bout, d'un verd jaunâtre ou pâle; d'un goût amer, âcre, astringent; d'une odeur foible, désagréable. Les fleurs sont en cloche, & forment des bouquets. A ces fleurs succedent des baies blanches, rondes, molles, un peu plus grosses que des pois, assez ressemblantes à des groseilles blanches, remplies d'un suc visqueux.

Prescrit, Tome III, pages 340, 341.

GUIMAUVE. *Althæa Diosc. & Plinii*, C. BAUH. & TURNEF. *Althæa seu bismalva*, J. BAUH. *Althæa officinalis, foliis simplicibus, tomentosis*, LINN. C'est-à-dire, *Guimauve de Dioscoride & de Pline*, selon CASP. BAUHIN & TOURNEFORT. *Guimauve*, ou *Bimauve*, selon J. BAUHIN. *Guimauve d'usage, à feuilles simples*,

*cotonneuses*, selon LINNÉ. Cette plante est de la première classe, sixième section, deuxième genre de TOURNEFORT ; de la monadelphie polyandrie de LINNÉ ; de la cinquantième famille des *Mauves* d'ADANSON.

La racine de *Guimauve*, partie de cette plante la plus usitée, est grande, divisée en plusieurs branches, cendrée au-dehors, blanchâtre intérieurement, mucilagineuse & inodore. On trouve dans le centre un cœur ligneux, gros, à-peu-près comme une plume à écrire, dur, ne contenant point de mucilage ; aussi, dans l'usage de cette racine, doit-on l'enlever & le jeter. Les tiges qu'elle pousse s'élevaient à la hauteur de trois ou quatre pieds, grêles, rondes, velues, creuses en-dedans, garnies de feuilles alternes, pointues à leurs extrémités, & larges à leur base, cotonneuses, longues de trois pouces, blanchâtres, dentelées, mollasses, ondées & portées sur une longue queue. Des fleurs naissent des aisselles des feuilles : elles sont en cloche, échancrées en cinq parties, d'un blanc tirant sur le rouge. Le pistil devient un fruit applati & arrondi, composé de plusieurs capsules, disposées en anneau, arrangées autour de leur placenta, qui occupe le centre. Ce fruit est de la même forme que celui de la rose d'outremer, ou le trémier, que tout le monde connoît pour être un des ornements de nos jardins. La *Guimauve* est commune aux environs de Paris. On la trouve dans les marais, le long des ruisseaux, &c. La racine & les fleurs sont d'usage.

Prescrite, Tome II, pages 136, 272, 358, 381, 388, 414, 471, 476, 481 ; Tome III, pages 17, 38, 61, 102, 115, 167, 197, 232, 428, 474, 478, 554 ; Tome IV, page 9.

GYMNASTIQUE, partie de la Médecine qui concerne le mouvement & qui dirige toutes les espèces d'exercices du corps, pour la conservation & le rétablissement de la santé. ( Voyez Tome I, page 232. )



## HABI

## HÉMO

**H**ABILLEMENT ( de l' ) des enfants , Tome I , pages 21—36.

HABITS , ( des ) en général , *idem* , pages 253—262.

Il est dangereux de porter les habits des malades , parce qu'ils peuvent communiquer la contagion , Tome I , page 292. Il faut auparavant qu'ils aient été purifiés par le soufre , page 294.

HABITS MOUILLÉS , ( des ) considérés comme cause de Maladie , Tome I , pages 347—348.

HABITS DE SAISON , ( Avec quelle précaution il faut changer d' ) Tome I , page 254. Moyens d'éviter les erreurs dans le changement d'habits de-saison , *ibid.*

HALEINE , souffle qui sort de la bouche ; air que poussent ou rejettent les poumons.

HAUT-MAL ; c'est la même chose qu'*Epilepsie*. (Voyez ÉPILEPSIE.)

HECTIQUE. ( Voyez ÉTIQUE. )

HECTISIE. ( Voyez ÉTISIE. )

HELMINTHOCORTON ; c'est la même chose que *Coralline de Corse*. (Voyez CORALLINE DE CORSE.)

HÉMIPLÉGIE , espece de paralysie.

Elle est la suite ordinaire de l'apoplexie , Tome III , pages 258 , 263. Ce que c'est que l'hémiplégie , page 310. Symptômes favorables de l'hémiplégie , paralysie la plus commune , page 311.

HÉMIPLÉGIE , ( Traitement de l' ) Tome III , pages 319—322.

HÉMOPTYSIE ; c'est la même chose que *Crachement de sang*. (Voyez CRACHEMENT DE SANG.)

HÉMORRHAGIE , éruption involontaire de sang de quelque partie du corps que ce soit , causée par la rupture , l'ouverture ou l'érosion des vaisseaux sanguins.

HÉMORRHAGIES ( des ) EN GÉNÉRAL , Tome III , pages 1—7.

Ceux qui , dans leur jeunesse , ont éprouvé de fréquentes hémorrhagies , sont exposés aux hémorrhoides , Tome III , page 14. Comment il faut s'y prendre pour arrêter l'hémor-

rhagie, occasionnée par une blessure, lorsque cette hémorrhagie est considérable, Tome IV, page 364.

HÉMORRHAGIE DE LA MATRICE. (Voyez PERTE DE SANG.)

HÉMORRHOÏDES. Il ne faut point arrêter le saignement de nez, qui supplée aux hémorrhoides, Tome III, page 14.

HÉMORRHOÏDES EN GÉNÉRAL, (des) Tome III, pages 14—21.

Les substances laxatives conviennent aux personnes sujettes aux hémorrhoides, Tome III, page 271.

HÉMORRHOÏDES FLUENTES, ou *Flux hémorrhoidal*. Importance du flux hémorrhoidal dans la Frénésie. Moyen de l'exciter, Tome II, page 302.

HÉMORRHOÏDES FLUENTES, (des) ou *Flux hémorrhoidal*, Tome III, pages 14—18.

En quoi le flux hépatique diffère du flux hémorrhoidal, *idem*, page 53.

HÉMORRHOÏDES FLUENTES, (de la suppression des) Tome III, page 18.

Maladies qu'elle peut occasionner, *ibid.* Traitement de l'asthme dû à la suppression des hémorrhoides, page 249. Traitement de l'abattement & du découragement, causés par la suppression des hémorrhoides, page 372.

HÉMORRHOÏDES SECHES, (des) *fermées* ou *aveugles*; c'est-à-dire, *qui sont sans écoulement de sang*: ou *Gonflement variqueux des vaisseaux hémorrhoidaux*, Tome III, page 19—21.

HEMVE, nom que porte, dans quelques endroits, la *Nostalgie*, vulgairement appelée *Maladie du Pays*. (Voyez NOSTALGIE.)

HÉPAR SULPHURIS. Ces deux mots latins, adoptés par M. NAVIER, signifient *Foie de soufre*. (Voyez ce mot.)

HÉPAR SULPHURIS ALKALIN, ou simplement *Hépar alkalin*. Il se prépare tout simplement, en faisant fondre ensemble parties égales de soufre & de sel alkali fixe: c'est le foie de soufre ordinaire.

HÉPAR SULPHURIS CALCAIRE, ou *Hépar calcaire par détonnation*.

Prenez de sel de nitre purifié,	} de chaque un gros;
de soufre commun,	
de poudre d'écaillés d'huîtres non calcinées,	

Réduisez le tout en poudre, & jetez peu-à-peu, & par petites pincées, dans un creuset placé sur des charbons ardents. Il en résulte une masse d'un gris blanc, qui a une légère saveur d'hépar. Si, au lieu d'écaillés d'huître, on emploie la même quantité de coquilles d'œufs, l'hépar calcaire devient plus fort; & si on ajoute, à cette quantité de coquilles d'œufs, la même quantité de sel alkali de soude, bien pur & bien sec, on a un hépar calcaire alkalin plus abondant que les deux premiers.

Prescrit, Tome III, pages 480, 498, 501, 502, 504.

HÉPAR SULPHURIS CALCAIRE, ou *Hépar calcaire par fusion.*

Prenez de *chaux vive*, trois parties;  
de *fleurs de soufre*, une partie.

Mettez dans un matras; versez peu-à-peu de l'eau de pluie, jusqu'à ce que la chaux soit bien gonflée; alors étendez la masse dans cinq ou six fois son volume d'eau de pluie; faites bouillir légèrement ce liquide, sur un bain de sable; filtrez encore chaud, à travers le papier.

Prescrit, Tome III, pages 474, 481, 498, 501, 502, 504.

HÉPAR SULPHURIS MARTIAL, ou *Hépar martial par détonnation.*

Prenez de *soufre*,  
de *nitre*,  
de *limaille de fer*, bien pure, } de chaque  
parties égales.

Réduisez le tout en poudre, & jetez peu-à-peu, & par petites pincées, dans un creuset placé sur un feu ardent. Lorsque la détonnation est finie, il faut retirer promptement le vaisseau du feu, & le couvrir exactement. Cette attention est essentielle, autrement toute la partie sulfureuse se dissiperoit, ce qui détruiroit l'hépar. Il résulte, de cette opération, une masse très-dure, noire, d'un goût salin d'hépar fort âcre. Si on ajoute un peu d'écaillés d'huîtres, ou de coquilles d'œufs, aux substances ci-dessus, on aura un hépar beaucoup plus actif, & dont la solution est claire & beaucoup moins désagréable. M. NAVIER s'est assuré que cet hépar martial calcaire étoit beaucoup meilleur que l'hépar alkalin, même que l'hépar martial simple.

Prescrit, Tome III, pages 480, 485, 498, 501, 504.

HÉPAR SULPHURIS MARTIAL, ou *Hépar martial par fusion.*

Prenez de *soufre*, en poudre, } de chaque deux gros ;  
 de *sel alkali de tartre*, }  
 de *limaille de fer*, non rouillée, un gros.

Mêlez exactement ; mettez dans un creuset couvert, posé sur un feu doux, pour y laisser fondre les substances mêlées. Il est très-important, dans ce procédé, de veiller à ce que le creuset ne rouille pas ; car, sans cette attention, il arriveroit une décomposition bien contraire au but qu'on se propose : 1°. le mélange en combustion perdrait beaucoup du soufre qui se dissiperoit : 2°. le fer acheveroit de le détruire par son affinité connue avec l'acide sulfureux ; de sorte qu'au lieu du soufre, si essentiel à l'hépar qu'on voudroit obtenir, on auroit un vitriol martial, nuisible dans les circonstances auxquelles on destine cet hépar martial. Lorsque le mélange est suffisamment fondu, on retire le creuset du feu ; on le verse sur une table de marbre un peu huilée : la masse étant refroidie, on la casse par morceaux ; on la renferme dans une bouteille, bien sèche & chauffée, pour en écarter l'air qui auroit pu apporter de l'humidité. Si l'on met fondre une portion de cette matière dans quatre onces d'eau de pluie bouillante, il en résulte un hépar liquide, extrêmement chargé, qui a l'odeur, la faveur & la couleur jaune d'hépar, à un degré supérieur. Ces différents hépars sont les *contre-Poisons* de l'*Arsenic*, du *Sublimé corrosif*, du *Verd-de-gris* & du *Plomb* ; contre-poisons découverts par M. NAVIER.

Prescrit, Tome III, pages 474, 475, 482, 485, 489, 498, 501, 504.

HEPATIQUE TERRESTRE ; *Hépatique des Fleuristes*, la belle *Hépatique*, *Herbe de la Trinité* ; *Trinitaire*, *Hépatique des bois* ; *Trefle Hépatique*, &c. *Ranunculus tridentatus*, flore cæruleo & purpureo, TURNER. *Trifolium Hepaticum*, flore simplici cæruleo, C. BAUH. *Trifolium Hepaticum*, sive *Herba Trinitatis*, flore cæruleo, J. BAUH. *Anemone Hepatica*, foliis trilobis integerrimis, LINN. C'est-à-dire, *Renoncule*, dont les feuilles ont trois lobes, à fleurs bleues & pourpres, selon TOURNEFORT. *Trefle Hépatique à fleurs simples*, bleues, selon C. BAUHIN. *Trefle Hépatique*, ou *Herbe de la Trinité*, à fleur bleue, selon J. BAUHIN. *Anémone Hépatique*, à feuilles à trois lobes, très-entiers, selon LINNÉ.

Les racines de cette plante paroissent être un amas de

fibres, d'un rouge noirâtre, entortillées d'une manière surprenante, au point de n'en pas voir les têtes, dont il sort d'abord des fleurs, ensuite des feuilles, qui sont velues & repliées, lisses, quand elles sont étendues, d'un verd foncé en-dessus, plus pâles en-dessous, fermes, à trois lobes, comme le trefle qui est sur les cartes à jouer, entières à leurs bords, portées sur des queues longues. Il sort des mêmes racines plusieurs pédicules, grêles, plus courts que les queues des feuilles, nuds, qui portent chacun une belle fleur en rose, composée de six ou huit pétales bleus : au milieu est un pistil, qui se change en une petite tête, sur laquelle sont entassées plusieurs petites graines pointues, à la manière des renoncules. On cultive cette plante dans nos jardins à cause de ses fleurs, qui paroissent dans le cœur de l'hiver.

Prescrite, Tome III, page 516.

HERBE A PARIS, ou *Raisin de Renard*. *Herba Paris officin.* C. BAUH. & TURNER. *Solanum quadrifolium bacciferum*, C. BAUH. *Paris quadrifolia*, LINN. C'est-à-dire, *Herbe à Paris des Boutiques*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Solanum à quatre feuilles, qui porte des baies*, selon J. BAUHIN. *Herbe à Paris, à quatre feuilles*, selon LINNÉ.

La racine de cette plante est menue, languette, noueuse & articulée, rampante obliquement, poussant d'autres tiges par intervalle. Sa tige est simple, cylindrique, solide, haute d'un pied, rouge près de la terre, verte vers le haut. Ses feuilles sont au nombre de quatre vers le sommet ; elles partent comme d'un centre commun, & sont disposées symétriquement en forme de croix, étroites dans leur principe, larges ensuite, & enfin terminées en pointe, ridées, veinées, entières à leur bord, luisantes en-dessous, noirâtres en-dessus. Du milieu de ces feuilles, il s'éleve une fleur en croix, composée de quatre pétales longs, fort étroits, fort pointus, verdâtres, & huit étamines, longues, pointues, vertes, surmontées de sommets le plus souvent jaunâtres, quelquefois blanchâtres, & d'un calice formé de quatre feuilles un peu larges, pointues & verdâtres, au milieu duquel est un pistil ou l'embryon du fruit, qui porte un style court. Cet embryon se change ensuite en un fruit ou baie presque sphérique, de couleur de pourpre foncé, partagé en quatre loges, de l'œil de laquelle s'éleve quatre filets de même couleur. Ces loges contiennent beaucoup de petites graines oblongues, blanchâtres, de la grosseur de celle de pavot. Toute

cette plante a une odeur puante & désagréable ; elle vient d'elle-même dans les environs de Paris.

La racine de l'*Herbe à Paris* est vomitive. LINNÉ est le premier qui l'ait indiquée comme un substitut à l'ipécacuanha, prise à double dose de la racine du *B Brésil*. Nous ne l'avons administrée, disent les Auteurs des *Essais de matière médicale indigène*, cités Tome II, page 49, note, qu'à trois malades attaqués de flux de ventre & de coliques : elle a opéré à notre satisfaction. Nous la considérons comme un émétique très-doux, puisqu'elle n'excite des vomissements ordinaires qu'à la dose de trente-cinq à cinquante grains. Nous croyons que son action, aiguillée de celle du tartre stibié, auroit plus d'effet, & qu'il seroit même utile, dans quelques occasions, d'y en ajouter un peu. Nous avons donné un grain d'émétique à un Hermite, &, un quart-d'heure après, quarante grains de racine d'herbe à Paris ; & cet homme robuste, dans la vigueur de l'âge, vomit quatre fois assez copieusement ; c'étoit le lendemain d'une indigestion. Trois fois, à ce qu'il nous dit, on avoit essayé en vain de le faire vomir avec l'émétique ; une double dose même n'avoit autrefois produit son effet que par le bas.

HERBE A PAUVRE HOMME. ( Voyez GRATIOLE. )

HERBE A ROBERT, ou *Geraine*, ou *Geranium*, ou *Roberte*. *Geranium Robertianum*, *viride*, C. BAUH. & TURNEF. *Geranium Robertianum murale*, J. BAUH. *Geranium Robertianum pedunculis bifloris calicibus pilosis, decem angulatis*, LINN. C'est-à-dire, *Geraine*, ou *Bec de Grue*, ou *Herbe à Robert*, à feuille verte, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Herbe à Robert*, qui croît sur les murailles, selon J. BAUHIN. *Herbe à Robert*, dont les pédicules portent deux fleurs, & dont le calice est velu, & à dix angles, selon LINNÉ. Cette plante est de la sixième classe, septième section, huitième genre de TOURNEFORT ; de la monadelphie décandrie de LINNÉ, & de la quarante-neuvième famille des Geraines ou *Geranium* d'ADANSON.

Sa racine est menue, de la couleur du buis. Ses tiges sont hautes, velues, noueuses, rougeâtres, sur-tout près des nœuds & de la terre, branchues & garnies de quelques poils. Ses feuilles sortent en partie de la racine & en partie des nœuds : elles sont velues, portées par une queue, velue, découpées presque comme celles de la matricaire, n'ayant que trois segments principaux ; de l'odeur du panais,

quand on les écrase ; d'une saveur astringente ; un peu rouges à leurs bords, quelquefois entièrement rouges. Ses fleurs sont rayées de pourpre clair, à cinq pétales, disposés en rose, renfermés dans un calice velu, d'un rouge foncé, partagé en cinq parties, garnis dans leur milieu d'étamines jaunes. A ces fleurs succèdent des fruits en forme de bec pointu, pleins de graines. Toute la plante a une odeur forte, mais agréable.

Prescrite, Tome II, page 131, dans le courant de la note.

HERBE AU CHARPENTIER. (Voyez MILLE-FEUILLE.)

HERBE AUX CINQ CÔTES, *petit Plantain, Plantain étroit, Plantain long, &c. Plantago, augustifolia major, C. BAUH. & TURNER. Plantago lanceolata, J. BAUH. Plantago lanceolata, foliis lanceolatis, LINN. C'est-à-dire, le plus grand des Plantains à petites feuilles, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. Plantain à feuilles lancéolées, selon J. BAUHIN. Plantain lancéolé, à feuilles lancéolées, selon LINNÉ.*

Les feuilles de cette espèce de plantain sont longues, étroites, pointues, légèrement dentelées, velues, marquées de cinq nervures ou côtes, qui parcourent leur longueur, & dont trois sont plus marquées que les deux autres, au revers de chaque feuille ; d'une saveur un peu douce, mêlée d'astringtion. Il s'éleve d'entre les feuilles plusieurs tiges, à la hauteur d'un pied, menues, anguleuses, cannelées, qui portent à leur sommité des épis plus courts que ceux du grand plantain. Cet épi est composé de petites fleurs pâles, très-ferrées, ayant de longues étamines, d'un blanc jaunâtre, qui se montrent d'abord dans le bas de l'épi, & par gradation, jusqu'au haut. Cet épi, avant de fleurir, est noirâtre, au lieu que, dans les autres espèces de plantains, il est verdâtre. Aux fleurs succèdent des coques membraneuses, qui renferment des semences menues, oblongues, plus grandes que celles des autres plantains. Cette plante est des plus communes ; on la voit par-tout. Elle fleurit au commencement de l'été. On l'emploie indifféremment avec le grand plantain.

Prescrit, Tome II, page 131, dans le courant de la note ; Tome III, page 542 ; Tome IV, page 139.

HERBE AUX CUILLERS. (Voyez COCHLÉARIA.)

HERBE AUX ÉCUS, ou *Nummulaire*. *Nummularia* ; *major*, *lutea*, C. BAUH. *Lysimachia*, *humifusa*, *folio rotundiore*, *flore luteo*, TURNER. *Lysimachia*, *Nummularia*, *foliis subcordatis*, *caule repente*, LINN. C'est-à-dire, grande *Nummulaire*, à fleur jaune, selon C. BAUHIN. *Nummulaire rampante*, à feuille ronde & à fleur jaune, selon TOURNEFORT. *Nummulaire à feuilles en forme de cœur*, dont la tige est rampante, selon LINNÉ.

La racine de cette plante est traçante, menue, fibreuse. Elle pousse plusieurs tiges, longues, grêles, anguleuses, rameuses, qui rampent & serpentent sur la terre. Ses feuilles sont opposées deux à deux, rondes, larges d'un doigt, un peu crépées, d'un verd jaunâtre, rangées très-près les unes des autres, représentant assez mal des pièces de monnoie, rangées en compte. Elles ont un goût fort astringent & desiccatif, sans mordication. Des aisselles des feuilles sortent des fleurs jaunées, formées en rosette, d'une seule pièce, pointues, attachées à des pédicules courts. A ces fleurs succèdent de petits fruits sphériques, qui renferment des semences si menues, qu'elles sont à peine visibles. Cette plante croît à la campagne, dans les lieux humides, le long des fossés & des chemins, sur le bord des ruisseaux. Elle fleurit depuis le mois de Mai jusqu'au milieu de l'été.

Prescrite, Tome II, page 131, dans le courant de la note.

HERBE AUX POUX, *Staphis-aigre*, *Herbe à la pituite*. *Staphis-agria*, C. BAUH. & J. BAUH. *Delphinium*, *platani folio*, *Staphis-agria dictum*, TURNER. C'est-à-dire, *Staphis-aigre*, selon C. & J. BAUHIN. *Pied d'Alouette*, à feuilles de Platane, dit *Staphis-aigre*, selon TOURNEFORT.

Sa racine est longue, ligneuse : elle pousse une tige à la hauteur de deux pieds, droite, ronde, velue, rameuse. Ses feuilles sont grandes, larges, découpées profondément en plusieurs parties, velues, ressemblantes à celles du ricin, du platane, ou de la vigne, attachées à de longues queues. Ses fleurs naissent aux sommités de la tige, des rameaux, & dans les aisselles des feuilles. Elles sont composées chacune de cinq feuilles inégales, disposées en rond, d'un bleu foncé, semblables à celles du pied d'alouette, mais beaucoup plus amples, dont la supérieure s'allonge postérieurement. Aux fleurs succède un fruit composé de trois ou quatre

graines verdâtres, qui s'ouvrent selon leur longueur, & qui renferment plusieurs semences, grosses comme de petits pois, de figure triangulaire, ridées, rudes, unies ensemble, noirâtres extérieurement, blanchâtres ou jaunâtres en-dedans, d'un goût âcre, brûlant, amer, fort désagréable. Cette plante croît dans les lieux sombres & chauds de la Provence & du Languedoc, d'où on nous apporte la graine sèche. Il faut la choisir récente; nette & bien nourrie.

Prescrite, Tome III, page 79.

HERBE CONTRE-VERS. (Voyez SEMEN-CONTRA.)

HERBE DE JEAN. (Voyez LIÈRE TERRESTRE.)

HERBE DE LA TRINITÉ. (Voyez HÉPATIQUE TERRESTRE, & JACÉE, ou *Pensée*; car ces deux plantes portent le même nom dans certains cantons.)

HERBE DORÉE. (Voyez CÉTÉRAC.)

HERBES ÉMOLLIENTES. (Voyez PLANTES ÉMOLLIENTES.)

HERBES POTAGERES. (Voyez quelles sont les plantes de ce nom, & leur importance dans le *Scorbut*, Tome III, pages 194, 195 & 198, 201.

Prescrites, Tome II, pages 416 & 417; Tome III, pages 228, 269 & 270.

HERMODACTE, *Hermodactylus*. C'est une racine dure, tubéreuse, triangulaire, ou représentant la figure d'un cœur coupé par le milieu; aplatie d'un côté, relevée en bosse de l'autre, & se terminant comme par une pointe; avec un sillon creusé de la base à la pointe sur le dos, d'un peu plus d'un pouce de longueur; jaunâtre en-dehors, blanche en-dedans, qui, étant pilée, se réduit facilement en une substance farineuse, d'un goût visqueux, douceâtre, avec une très-légère acrimonie.

Il faut choisir les *Hermodactes*, blanches, grosses, pleines, compactes & non cariées. Il n'en est question, dans cet Ouvrage, que comme entrant dans la composition de la *Benedicte laxative*. (Voyez ce mot.)

HERNIE, mot synonyme, en Médecine, avec *Descente*. (Voyez ce mot.)

HÉTÉROGENE, dissimilaire, qui est de différente nature. Ce terme est opposé à celui d'*Homogene*. (Voyez ce mot.)

HIÈRA-PICRA, nom que porte une poudre, composée d'*Aloès succotrin*, de racine de *Serpentaire* de *Virginie*,

& de *Gingembre*, dans la proportion de quatre onces du premier de ces médicaments, & demi-once de chacun des deux derniers. (M. B.) (Voyez TEINTURE SACRÉE.)

Prescrite, Tome II, page 363; Tome III, page 100; Tome IV, page 150.

HOCHET. Dangers des *Hochets* de métal, Tome I, page 43.

HOMOGENE, similiaire, composé de parties de même nature. Ce mot est opposé à *Hétérogene*. (Voyez ce mot.)

HOPITAL, *Hôpitaux*. Utilité du Ventilateur dans les Hôpitaux, Tome I, page 217. Il est absolument nécessaire d'y renouveler souvent l'air, page 224. Les Médecins & les Chirurgiens en retireront eux-mêmes de l'avantage, *ibid.* Importance de la propreté dans les Hôpitaux, page 283. Négligence de ceux qui sont à la tête des Hôpitaux, relativement aux Maladies contagieuses, qui y sont le plus souvent épidémiques, page 294. Les Hôpitaux, qui sont dans le sein des Villes, y répandent la contagion. Moyens qu'il faudroit employer pour la prévenir, page 296. Presque tous les Hôpitaux péchent par leur forme & par le local, *ibid.* C'est aux Médecins & aux Physiciens qu'il appartient de fixer l'emplacement d'un Hôpital, & d'en ordonner la construction, page 297. Les Hôpitaux doivent être propres, bien aérés, & bâtis hors du sein des Villes, page 301. Causes pour lesquelles ils sont les propagateurs de la contagion, page 302. Les Maladies contagieuses des Hôpitaux sont dues à la mauvaise administration, à la mal-propreté, &c., *ibid.* Comment doit être construit & administré un Hôpital, page 304. Les Hôpitaux devroient être plus nombreux. Pourquoi? page 305. Effets funestes de la crainte de la mort inspirée dans les Hôpitaux, page 315. L'air malsain & corrompu, rend les fievres putrides & malignes communes dans les Hôpitaux, les Prisons, &c., Tome II, page 165.

HOQUET, (du) Tome III, pages 346—351.

HORLOGERS (les) sont exposés à toutes les Maladies des *Gens sédentaires*, Tome I, page 124 & suivantes, & en outre à la *Pulmonie*, Tome II, page 118, note.

HORRIPILATION, premier degré du *Frisson*. (Voyez FRISSON.)

HOUBLON, qu'on peut appeller *Salspareille indigene*.

*Lupulus mas & fœmina*, C. BAUH., TURNER. & J. BAUH.  
*Humulus lupulus*, LINN. C'est-à-dire, *Houblon mâle*  
 & *femelle*, selon CASP. BAUHIN, TOURNEFORT & JEAN  
 BAUHIN. *Houblon*, selon LINNÉ.

Les racines de cette plante sont menues, entrelacées les unes dans les autres. Il en sort des tiges foibles, très-longues, tortillées, rudes au toucher, anguleuses, velues, creuses, purpurines, sans vrilles, embrassant étroitement les perches & les arbres sur lesquels elles grimpent. Les feuilles sortent des nœuds des tiges, deux à deux, opposées, portées, sur de longues queues, rudes, & quelquefois rougeâtres : tantôt elles imitent les feuilles du Mûrier, & sont entières, terminées en pointes ; le plus souvent elles sont découpées en trois ou cinq parties, qui ont autant de pointes, dentelées à leur bord, soit d'un côté, soit de l'autre. L'espece qui porte les fleurs n'a point de graine ; & celle qui porte des graines n'a ni étamines, ni fleurs. Les fleurs naissent, sur le houblon mâle, de l'aisselle des feuilles : elles sont en grappes, comme celles du chanvre, de couleur d'herbe pâle, sans pétales, composées de plusieurs étamines, & d'un calice à cinq feuilles : elles sont stériles. L'espece femelle porte des fruits, qui sont assez ressemblants aux pommes de pin, composés de plusieurs écailles membraneuses, peu serrées, de couleur pâle, ou d'un verd jaune, attachées sur un pivot commun. A l'aisselle de ces écailles naissent de petites graines applaties, rousses, ameres, de l'odeur d'ail, & enveloppées d'une coëffe membraneuse. Cette plante est très-commune. Les fruits sont employés, par les Brasseurs, dans la préparation de la *Biere*.

Mais les racines du houblon peuvent être substituées à celles de la salsepareille, dont elles ont toutes les vertus. Nous devons encore cette découverte aux Auteurs des *Essais de matiere medicale indigene*, cités Tome I, page 49, note ; découverte à laquelle ils sont parvenus d'une maniere trop intéressante, & qui fait trop d'honneur à leurs connoissances & à leur zele, pour ne pas en donner ici le détail.

« Depuis environ douze ans, disent ces Auteurs, un  
 » Herboriste très-entendu, associé à une femme également  
 » intelligente en cette partie, débitoient & vendoient, dans  
 » notre Province, une racine longue, rampante, revêtue  
 » d'une écorce noirâtre, brune ou rougeâtre, blanche en-  
 » dedans, se fendant facilement, dont la grosseur excède

» quelquefois la plume d'oie la plus forte, d'un goût ligneux  
 » & légèrement douceâtre. Ils en faisoient de petits fagots à  
 » l'imitation de la falsepareille des Droguistes, & la com-  
 » merçoient pour cette racine médicinale, avec laquelle la  
 » leur avoit beaucoup de ressemblance. La modicité du prix  
 » fit que les Apothicaires & les Epiciers, de cette Province,  
 » s'en approvisionnerent ; car la falsepareille exotique se vend  
 » fix à huit francs la livre, tandis que la livre de l'indigene  
 » se donnoit depuis douze jusqu'à vingt-quatre sols ; aussi en  
 » avoient-ils un débit considérable.

» Curieux de connoître cette plante indigene, qui sem-  
 » bloit si exactement remplacer la falsepareille, nous fîmes  
 » diverses tentatives auprès de ces Herboristes : leurs ré-  
 » ponses simulées & spécieuses nous firent comprendre que  
 » nous attaquions un secret qu'on étoit résolu de ne pas ex-  
 » poser. . . . Nous promîmes une récompense honnête ; ce  
 » moyen n'eut pas plus de succès. Nous n'insistâmes pas da-  
 » vantage ; nous comprîmes que le meilleur de leurs con-  
 » noissances botaniques devoit, en quelque sorte, leur rester  
 » exclusif. Cependant notre curiosité & l'envie de nous inf-  
 » truire, revendiquoient leurs droits : nous tentâmes d'au-  
 » tres voies pour parvenir à notre découverte. Nous con-  
 » sultâmes l'énumération des végétaux qui croissent dans  
 » cette Province, pour tâcher de juger par analogie. En  
 » conséquence, nous déracinâmes le *petit lis des vallées*,  
 » qui s'appelle une feuille, le *grand liseron*, le *sarrafin des*  
 » *buissons*, &c. Toutes ces plantes furent soumises à nos  
 » spéculations & à l'examen ; mais leurs racines ne nous  
 » fournirent aucune apparence de falsepareille nationale.

» Dégoûtés de ces recherches inutiles, dont nous abrég-  
 » geons la nomenclature, nous essayâmes, auprès de nos  
 » Herboristes, de nouvelles propositions pécuniaires. . . .  
 » Pas plus de succès que les précédentes. Nous poulsâmes  
 » notre opiniâtreté en proportion de la leur. L'objet de notre  
 » curiosité nous en fait un mérite. Il tend à la découverte  
 » d'une chose utile à la société. . . . Nous formâmes donc  
 » la résolution de vaincre les difficultés, de suivre de loin  
 » les démarches de nos Herboristes obstinés, & de nous  
 » assurer des lieux où ils recueilloient ces racines, & des  
 » faisons où ils en faisoient la récolte.

» Nous parvînmes d'abord à reconnoître qu'ils recueil-  
 » loient leur falsepareille sur la fin de l'été & pendant l'au-  
 » tomne. Sur cette première indication, nous arrivâmes

» plus facilement à la seconde. Nous les trouvâmes plusieurs  
 » fois qu'ils revenoient avec des hottes chargées de leur ré-  
 » colte. C'étoit toujours près des haies, des Villages, des  
 » habitations, quelquefois près de la riviere, des lacs, des  
 » étangs, des fossés & des lieux marécageux que se bornoient  
 » leurs excursions.

» Dès ce moment, nous conçumes le projet d'aller, au  
 » printemps suivant, mettre à contribution les plantes aqua-  
 » tiques, des marais & des haies, parmi lesquelles nous  
 » comprîmes les roseaux, les joncs, les fouchets, & plusieurs  
 » autres graminés. Cette saison étant arrivée, bientôt toutes  
 » ces familles végétales furent mises hors de terre; mais ce  
 » ne fut qu'après bien des fatigues & des peines, que nous  
 » reconnûmes enfin cette fausse falsepareille, digne en tout  
 » d'être substituée à la vraie, & qui n'est autre chose que la  
 » racine de *houblon*.

» Quant aux vertus des racines de *houblon* & de *persi-*  
 » *caire aquatique*, (Voyez ce mot.) prises en décoction,  
 » nous osons protester, avec toute la candeur que l'intérêt  
 » de l'humanité exige d'un homme de l'Art, qui avance  
 » une semblable assertion, que nous les avons vues réussir  
 » dans tous les cas de dartres, de gale opiniâtre, & autres  
 » Maladies cutanées; qu'étant substituées en Lorraine, &  
 » sur-tout à Nanci, depuis long-temps à la falsepareille  
 » étrangere, elles ont opéré des effets que l'on attendroit  
 » peut-être inutilement de cette dernière racine, & qu'il  
 » n'est aucun de ceux qu'on attribue & qu'on reconnoît à la  
 » falsepareille, que celle-ci n'ait opérés sous les yeux des  
 » Médecins qui les ont prescrites, & que l'identité des succès  
 » n'a jamais engagé à se douter de cette substitution. »

Ces Auteurs ont préparé trois especes d'*extraits* avec ces  
 plantes; un *extrait aqueux*, un *extrait résineux*, & un  
*extrait gomme-résineux*. Quatre onces de racine de *hou-*  
*blon*, recueillie en automne, séchée, hachée & découpée me-  
 nue, bouillie, à quatre reprises différentes, dans une pinte  
 d'eau, chaque fois, pour en tirer toute la partie gommeuse, ont  
 donné deux premières décoctions d'un rouge clair, la troi-  
 sième d'un rouge foncé, & la quatrième très-peu chargée.  
 Ces quatre décoctions, mêlées ensemble, filtrées au papier  
 gris, ensuite évaporées au bain de sable, d'une chaleur égale  
 & bien ménagée, ont fourni une once d'extrait d'un beau  
 rouge noirâtre, d'une saveur douceâtre, ensuite un peu âcre,  
 & en tout semblable à celui de la falsepareille exotique.

Une once de la même racine, grossièrement pulvérisée; mise en infusion, pendant plusieurs jours, dans une livre d'esprit-de-vin, a donné une teinture d'un beau rouge, qui, filtrée au papier Joseph, & soumise à l'évaporation, a procuré deux gros & demi d'extrait résineux, d'une acrimonie ou astringtion plus manifeste que l'extrait précédent, ayant d'ailleurs une certaine affinité avec le *cachou* purifié.

Deux onces de cette racine, en poudre grossière, soumise à une légère ébullition, qui a été répétée à deux différentes fois, avec une chopine de bon vin blanc pour chacune, ont produit sept gros & quelques grains d'extrait de très-bonne qualité.

La *persicaire amphibie*, comme plus mucilagineuse que le houblon, a fourni un huitième de plus d'extrait gommeux ou aqueux, un sixième de moins d'extrait résineux, & de l'autre à proportion.

Ces extraits ont eu un succès étonnant contre les *écoulements gonorrhôïques*, à la dose de quinze grains, matin & soir, avalant par-dessus une tasse d'une forte décoction des mêmes racines, ( nous préférons, à cet usage, disent les Auteurs, celui de la *persicaire amphibie*, ) édulcorée avec un peu de sucre. Il faut continuer ces remèdes, de la sorte, pendant quelque temps, suivant les circonstances, le tempérament du malade, & l'intensité de la Maladie.

Ces extraits se donnent, en pilules, de la manière suivante :

Prenez de l'*extrait aqueux*, ou *gommo-résineux de houblon*, ou de *persicaire amphibie*, quatre gros. Faites une masse pilulaire avec quantité suffisante de poudre, préparée avec égale partie de cette même racine & de *gomme de gaiac*; divisez en pilules de cinq à six grains; saupoudrez de *réglisse*.

HUILE, substance ordinairement liquide, très-connue, pour l'usage qu'on en fait, soit en aliment, soit dans les Arts.

Toute huile est un composé de phlogistique, d'acide, d'eau & de terre. Elle est très-peu dissoluble dans l'eau, & susceptible de brûler avec une flamme, accompagnée de fumée & de suie : elle laisse un résidu charbonneux, après la distillation.

HUILE CAMPHRÉE.

Prenez de *camphre*,  
d'*huile d'olive*,

une once ;  
deux onces.

Treutez le tout dans un mortier, jusqu'à ce que le camphre

soit entièrement dissous. On emploie ce liniment, dans les douleurs opiniâtres de rhumatisme, & dans quelques autres, accompagnées de tension considérable dans la partie malade. (M. B.)

Prescrite, Tome III, page 86.

**HUILES D'AMANDES DOUCES.** Pour faire cette huile, prenez telle quantité d'amandes douces que vous voudrez. Il faut qu'elles soient nouvelles & suffisamment séchées à l'air; frottez dans un linge neuf & rude, pour emporter la poussière jaune, rougeâtre, qui se trouve à la surface de leurs enveloppes; pilez dans un mortier de marbre, avec un pilon de bois, jusqu'à ce qu'elles soient réduites en pâte; mettez dans un morceau de toile serrée, & soumettez à la presse, au-dessous de laquelle il y aura un vase pour recevoir l'huile qui s'en exprimera. Cette huile est un peu trouble, lorsqu'elle vient d'être exprimée; mais elle s'éclaircit en peu de jours, en formant un dépôt au fond du vase. La bonne huile d'amandes douces est d'autant plus claire, qu'elle est plus vieille.

Cette huile est souvent falsifiée avec celle d'œillet, qui n'est autre chose que l'huile de pavot; & cette fraude est difficile à reconnoître. Cependant on est certain qu'elle est falsifiée de cette manière, lorsqu'elle a une odeur légère de térébenthine, parce que les Commis des Fermes - Générales sont autorisés à faire mêler une certaine quantité d'essence de térébenthine dans toutes les huiles d'œillet qui entrent à Paris, afin qu'elles ne puissent plus être employées qu'à l'usage extérieur: mais comme il en passe beaucoup sans être mêlée d'essence de térébenthine, on est encore exposé à en acheter de falsifiée, soit avec cette huile, soit avec celle d'olive. La bonne huile d'amandes douces ne se fige que par un froid de dix degrés & plus, au-dessous de la congélation du thermomètre de M. de Réaumur; au lieu que l'huile d'olive, également bonne, se fige à dix degrés au-dessus de la congélation du même thermomètre. L'huile d'amandes douces coûte quatre sols l'once.

L'huile d'amandes douces prescrite, Tome II, pages 59, 94, 97, 273, 358, 359, note; 383, 387, 415, 440; Tome III, pages 84, 271, 421, 424, 428, 478, 485; Tome IV, pages 10, 47, 185, 192, 205, 244, 334, 367.

**HUILE DE CASTOR.** (Voyez HUILE DE PALMA-CHRISTI.)

## HUILE DE CASTOREUM.

Prenez de *castoreum* nouveau & mou, deux onces ;  
de *vin rouge*, trois onces ;  
d'*huile d'olive*, douze onces.

Coupez menu le *castoreum* ; mettez dans une cucurbitte de verre , avec l'huile d'olive & le vin ; couvrez le vaisseau , & laissez digérer au bain-marie , pendant vingt-quatre heures , en l'agitant de temps en temps ; alors , faites évaporer l'humidité , au même degré de chaleur ; passez avec expression , ou conservez , sur son marc , dans une bouteille qui bouche bien. Cette huile est d'une couleur rouge brune , & elle a bien l'odeur du *castoreum*. ( *Codex* , & M. BAUMÉ. ) Elle coûte quatre sols le gros.

HUILE DE GRAINE DE LIN. Elle se prépare comme celle d'*Amandes douces*. ( Voyez ce mot. ) Elle coûte trois sols l'once.

Prescrite , Tome IV , page 208.

HUILE DE NOIX. Cette huile , d'un usage très-fréquent , se prépare de la même manière à-peu-près que celle d'olives , avec le fruit sec du noyer , que tout le monde connoît.

Prescrite , Tome II , page 407 , note ; Tome III , page 110.

HUILE DE PALMA-CHRISTI , *Huile de Ricin* , & , selon les Anglois , *Huile de Castor*. Tous ces noms se donnent à une huile grasse , citronnée , qu'on tire , par expression , d'une espèce d'*aveline* , produite par un arbre appelé *Ricin* , ou *Palma-Christi* , ou *Castor* , selon quelques Auteurs Anglois , & *grand Palma-Christi* , à *tiges vertes* , selon les Habitants des Isles Françaises. ( Voyez RICIN. )

Cette huile est un purgatif doux , qui est d'une grande utilité , quand on fait l'employer. D'après l'autorité de gens instruits , dit le Docteur CANVANE , Médecin de Bath , l'huile de *Palma-Christi* est indiquée toutes les fois qu'on peut avoir quelque intérêt de purger , dans les cas de tension , soit inflammatoire , soit convulsive ; dans les cas d'hémorrhagie , de vomissement de sang , d'hémoptysie , &c. ; mais il faut qu'elle soit très-fraîche : rance & acrimonieuse , elle occasionne des maux de gorge & des douleurs d'entrailles.

Il n'est pas étonnant que nous trouvions souvent cette huile rance dans les Boutiques , parce que les Apothicaires la font venir d'Amérique. Il seroit donc à désirer , comme nous le disons au mot *Ricin* , ( Voyez RICIN. ) qu'on multipliât cette plante en France , où elle se plaît , & fournit

des semences en grande quantité, ou qu'au moins on imitât les Anglois, qui font venir les semences du Mexique, & en expriment l'huile chez eux : nous serions certains de l'avoir toujours très-fraîche & très-douce ; car la préparation de cette huile exige une attention dont les Américains paroissent manquer très-souvent ; c'est de dépouiller les semences de leur écorce, qui est d'une âcreté qui va jusqu'à la causticité. Voilà la source de la diversité d'opinions où sont encore la plupart des Médecins sur le compte de l'huile de *Castor*. Cependant on ne peut révoquer en doute les expériences faites récemment en Angleterre, à Geneve, & même à Paris, comme nous l'avons observé, Tome III, page 101, note, & page 105.

Il est certain que les personnes nerveuses & irritables, qu'il est difficile & quelquefois dangereux de purger avec les médicaments ordinaires, le sont très-bien avec l'huile de *Palma-Christi*, qui réunit de plus l'avantage de n'avoir aucune saveur désagréable. On peut la prescrire de la manière suivante, modifiée cependant selon les circonstances. Cette recette est de feu M. MAC-MAHON, D. M. P.

Prenez d'huile de <i>Palma-Christi</i> ,	une once.
Mêlez avec un jaune d'œuf.	
Ajoutez, d'eau commune,	un verre ;
d'eau de fleurs d'orange,	deux gros ;
de sirop de capillaire,	une once.

Battez le tout ensemble. Prenez, en une fois.

Le Docteur JOLY, mon ami, digne neveu d'un des premiers Médecins de Geneve, m'a mandé, qu'on avoit éprouvé d'excellents effets de cette huile, contre le *Tænia*, ou *Ver solitaire*. On la donne, me dit-il, pure, sans aucun mélange, par cuillerée à bouche, d'heure en heure, jusqu'à ce que l'effet soit assuré. Mais on observera qu'elle ne dispense pas de l'usage de la racine de *Fougere*, qui est le vrai spécifique contre ce *ver*. On la donne seulement comme purgatif adjuvant, sur-tout aux personnes foibles, délicates & nerveuses, à qui les purgatifs résineux, que prescrit Madame NOFFER, deviendroient dangereux. On peut consulter le *Journal de Médecine*, Juillet 1777, page 88 ; Janvier 1778, page 44 ; & Avril, même année, pages 333 & suivantes. L'huile de *Palma-Christi* coûte vingt-quatre sols l'once.

Prescrite, Tome II, pages 406, 441 ; Tome III, pages 101, note ; 105.

**HUILE DE PALME**, huile épaisse comme du beurre, d'une couleur jaune dorée, d'une odeur assez agréable, qu'on tire par décoction & par la pression de l'amande d'un fruit nommé *Aouara*, qui vient sur une espèce de palmier, au Sénégal, au Brésil & en Afrique. Quelques personnes imitent cette huile, en mêlant de la graisse de porc & du suif de mouton, avec un peu d'*iris* de Florence, pour lui donner, à-peu-près, l'odeur qu'a cette huile de *Palme*, & on colore ce mélange avec la racine de *curcuma*. (M. B.) Elle coûte trois sols l'once.

**HUILE DE RICIN.** (Voyez HUILE DE PALMA-CHRISTI.)

**HUILE D'ŒUFS.**

Prenez des œufs durcis; séparez-en les jaunes, que vous ferez sécher dans une poêle de fer, sur un feu doux, en les remuant, sans discontinuer, & les écrasant pour les diviser & émietter. Lorsqu'ils seront bien secs, augmentez la chaleur, prenant garde de les faire roussir. Ils se gonflent beaucoup en se liquéfiant. Lorsque vous les aurez tenus sur le feu, pendant quelques minutes, liquéfiés, mettez-les promptement dans un sac de toile forte, & soumettez-les à la presse entre des plaques de fer chauffées dans de l'eau bouillante: il sort une huile d'un jaune doré, d'une odeur agréable, & d'une saveur très-douce. De cinquante jaunes d'œufs, on tire ordinairement cinq onces d'huile. (*Éléments de Pharmacie* de M. BAUMÉ.) Elle coûte 40 sols l'once.

Prescrite, Tome III, page 61; Tome IV, page 245.

**HUILE D'OLIVES**, huile dont l'usage est le plus fréquent, sur-tout comme aliment: elle ne se prépare qu'en grand. La Provence & le Languedoc sont les Provinces qui fournissent la meilleure & la plus estimée. Voici comme on la prépare. On amasse, au mois de Novembre & Décembre, une grande quantité d'olives bien mûres: on les met en tas, pour qu'elles s'échauffent & perdent de leur humidité aqueuse; ensuite on les écrase sous la meule, ou on les met dans différents paniers, qu'on place, les uns sur les autres, au pressoir. La première huile qui en sort, s'appelle huile vierge. On arrose les olives d'eau chaude; & en les pressant de nouveau & assez légèrement, il en sort une huile qui est encore très-bonne: on agite ensuite les olives, on y verse de nouveau de l'eau chaude; on les presse plus fortement, & il en découle une huile, chargée de lie, & la moins bonne des trois espèces.

Ces huiles se séparent facilement de l'eau, parce qu'elles nagent dessus. (Voyez *Huile d'amandes douces*, pour savoir à quel degré l'huile d'olive se fige, parce que c'est un moyen assez sûr de reconnoître sa pureté.) Toutes les fois que, dans cet Ouvrage, la qualité de l'huile n'est pas spécifiée, c'est de celle d'olive dont il est question.

Prescrite, Tome II, pages 77, 94, 97, 312, 330, note; 400, 410; Tome III, pages 75, 84, 85, 91, 101, 102, 259, 271, 272, 278, 348, 420, 469, 472, 474, 500, 506, 529, 537, 538, 543, 544, 548, 554; Tome IV, pages 16, 35, 39, 106, 180, 195, 196, 249, 366, 368, 370, 372, 490, 497, 520.

**HUILE ESSENTIELLE.** On donne ce nom à toutes les huiles qui ont, dans un degré marqué, l'odeur des végétaux dont elles sont tirées : elles sont toutes volatiles, & montent dans le récipient au degré de chaleur de l'eau bouillante : aussi la plupart s'obtiennent-elles par distillation.

**HUILE ESSENTIELLE D'ANIS.** Réduisez en pâte la quantité que vous voudrez de semences d'anis, en les pilant dans un mortier de marbre ; exposez cette pâte, posée sur un tamis, à la vapeur de l'eau bouillante. Lorsqu'elle est bien imbibée, on la met dans une toile, & on la fouet à la presse, entre des plaques de fer bien chauffées. Elle coûte six sols le gros.

Prescrite, Tome III, page 424.

**HUILE ESSENTIELLE DE CITRON**, appelée vulgairement *Essence de citron*. Cette huile se prépare sans distillation & par la distillation. La première manière, celle qui est usitée en Provence, conserve à la substance une odeur beaucoup plus agréable ; mais l'huile est moins fluide, & elle se conserve moins long-temps. Le procédé est très-simple. On a des espèces de raves, sur lesquelles on frotte l'écorce jaune des citrons, jusqu'à ce qu'elle soit emportée entièrement. Une grande partie de l'huile essentielle coule déjà naturellement dans une rigole qu'on a pratiquée à dessein, & on la reçoit dans une bouteille. Si l'on n'a pas assez de cette huile, on ramasse toute la pulpe, composée des écorces jaunes rapées : on la presse entre deux glaces, pour en faire sortir le reste de l'huile essentielle ; on la laisse reposer, & on la tire à clair.

Quant à la manière d'obtenir cette huile par la distillation, nous renvoyons au mot **DISTILLATION**. Nous nous

contenterons de dire que, par ce dernier procédé, elle est plus limpide, & se conserve plus long-temps, parce qu'elle est privée d'une plus grande quantité de mucilage par la distillation.

L'huile essentielle de citron prescrite, Tome III, page 218.

HUILE ESSENTIELLE DE MACIS. Elle se prépare comme celle d'anis.

Prescrite, Tome III, page 368.

HUILE ESSENTIELLE DE MENTHE.

Prenez de *menthe* sèche, autant que vous voudrez; jetez de l'eau sur cette menthe, jusqu'à ce qu'elle en soit couverte; laissez macérer pendant quelques jours; distillez; séparez l'huile qui surnage sur l'eau. (*Pharmacopée d'Embourg.*)

Prescrite, Tome III, page 368.

HUILE ESSENTIELLE DE NOIX MUSCADE. Prescrite, Tome II, page 406.

HUILE ESSENTIELLE DE ROMARIN. Elle se prépare comme celle de *menthe*. Elle coûte quatre sols le gros.

Prescrite, Tome II, page 406.

HUILE ESSENTIELLE DE TÉRÉBENTHINE.

Prenez de *térébenthine* la quantité que vous voudrez; mettez dans six fois autant d'eau; distillez. La première liqueur qui passe est ce qu'on appelle esprit de térébenthine; il est légèrement acide: ce qui passe ensuite est l'huile de térébenthine, qu'on appelle encore essence de térébenthine.

Prescrite, Tome II, page 463; Tome IV, page 346.

HUILES ANIMALES, nom que portent les huiles tirées des substances animales. L'huile animale de Dipel, n'est autre chose qu'une huile animale quelconque, rectifiée plusieurs fois, rendue très-claire, & privée; autant qu'on le peut, de sa mauvaise odeur.

HUILEUX, *huileuse*. Epithète qu'on donne aux remèdes dont la base est une huile quelconque.

Prescrits, Tome II, page 96. Les huileux sont contraires dans la pulmonie, page 135. Seuls cas qui indiquent les remèdes huileux: fautes que l'on commet tous les jours dans l'emploi de ces remèdes, pages 358, 359 & note: ils sont contraires dans la coqueluche, page 374; avantageux contre les vers, Tome III, page 101; dans la constipation, page 271. Prescrits, page 546.

**HUITRES**, coquillage connu de tout le monde.

Avantages tirés de l'usage des huîtres dans la pulmonie, Tome II, page 133, note; dans le vomissement, pages 448, note; 451, note; dans le diabetes, page 457.

**HUÎTRES**. On prépare avec leurs écailles calcinées, une eau de chaux, qui est même plus active qu'avec la chaux ordinaire. (Voyez EAU DE CHAUX.)

Écailles d'huîtres, prescrites en poudre, Tome III, page 285.

**HUMECTANT**, épithete qui emporte sa signification avec elle. La base des remedes humectants est l'eau, à laquelle on joint les ingrédients propres à lui procurer quelque viscosité, & l'empêcher de s'écouler trop promptement hors du corps.

**HUMÉRUS**, nom que porte l'os du bras.

**HUMEURS FROIDES**. (Voyez ÉCROUELLES.)

**HUMIDITÉ**. Maladies causées par l'humidité des habits, Tome I, page 347; des pieds, page 348; des lits, page 352; des maisons, page 353.

**HYDROCÉPHALE**, (de l') ou *Hydropisie de la tête*, Tome IV, pages 308—311.

**HYDROMEL**, liqueur dont on connoît deux espèces, l'*Hydromel simple*, & l'*Hydromel vineux*. Le premier se prépare en dissolvant du miel dans de l'eau. On met plus ou moins de miel, suivant le goût du malade, & l'effet qu'on veut qu'il produise. Cette boisson peut tenir lieu de toute autre tisane. L'*Hydromel vineux* est de l'eau & du miel qu'on a fait fermenter ensemble. C'est un véritable vin.

Prescrit, Tome III, page 271.

**HYDROPHOBIE**. C'est la même chose que la *Rage*. (Voyez RAGE.)

**HYDROPIESIE** (l') est un effet nécessaire des liqueurs enivrantes, Tome I, page 269.

**HYDROPIESIE DE LA MATRICE**, (de l') Tome III, pages 143 & 147.

**HYDROPIESIE DE LA TÊTE**. C'est la même chose qu'*Hydrocéphale*. (Voyez HYDROCÉPHALE.)

**HYDROPIESIE DE L'ÉPIPLOON**, (de l') Tome III, pages 143 & 149.

**HYDROPIESIE DE POITRINE**, (de l') Tome III, pages 139—143.

Les gens qui boivent, jusqu'à s'enivrer, finissent par l'hydropisie de poitrine, Tome I, page 273.

HYDROPIE DU BAS-VENTRE. C'est la même chose que l'*Ascite*. (Voyez ASCITE.)

HYDROPIE DU PÉRITOINE, (de l') Tome III, pages 143 & 148.

HYDROPIE DES OVAIRES, (de l') *idem*, pages 143 & 147.

HYDROPIE DES TROMPES DE LA MATRICE, (de l') *idem*, pages 143 & 149.

HYDROPIE ENKISTÉE, (de l') *idem*, *ibid*.

HYDROPIE GÉNÉRALE. C'est la même chose que l'*Anasarque*. (Voyez ANASARQUE.)

HYDROPIES, (des diverses especes d') Tome III, pages 122—149.

HYGIENE, partie de la Médecine, qui prescrit les moyens de se conserver en santé, & de prévenir les Maladies. Tel est le but de la première Partie de la MÉDECINE DOMESTIQUE, renfermée dans le premier Volume de notre Traduction.

HYPOCONDRES. On donne ce nom aux régions latérales & supérieures du bas-ventre. Ces régions sont regardées comme le siège d'une Maladie, qu'on appelle, pour cette raison, *Affection hypocondriaque*.

HYPOCONDRIACIÉ, ou *Hypocondrie*. C'est la même chose qu'*Affection hypocondriaque*. (Voyez AFFECTION HYPOCONDRIAQUE.)

HYPOCONDRIAQUE, épithète qu'on donne aux personnes attaquées de l'*Affection hypocondriaque*. On la donne encore quelquefois à ceux qui sont tristes, difficiles, chagrins, mélancoliques, &c.

HYSSOPE, ou *Hyssope*. *Hyssopus officinar. cærulea* seu *spicata*, C. BAUH. & TURNEF. *Hyssopus vulgaris, spicatus, angustifolius, flore cæruleo*, J. BAUH. C'est-à-dire, *Hyssope des Boutiques, à fleur bleue, ou à épi*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Hyssope commun à épi, à petites feuilles, & à fleurs bleues*, selon J. BAUHIN.

La racine de cette plante est ligneuse, dure, fibrée, de la grosseur du doigt. Ses tiges sont hautes d'un pied, ligneuses, cassantes & branchues. Ses feuilles naissent deux à deux, & opposées, longues d'un pouce ou d'un pouce & demi, larges de deux lignes, pointues, lisses, d'un verd foncé, âcres, & d'une odeur agréable. Les fleurs viennent au sommet des

rameaux, en grand nombre, disposées en maniere d'anneaux, sur de longs épis, tournées presque toutes du même côté; elles sortent de calices cannelés, partagés en cinq segments pointus: elles sont en gueule, grandes & bleues. La levre supérieure est redressée, arrondie, partagée en deux, & l'inférieure en trois parties. Le calice fournit quatre petites graines arrondies, brunes, cachées dans la capsule de ce calice. L'*Hyssope* fleurit en Mai & Juillet. On cultive cette plante dans nos jardins: elle est toute d'usage.

Prescrite, Tome II, pages 130, note; 350, 370, 374; Tome IV, page 276, note.

HYSTÉRIQUE, nom d'une Maladie particulieres aux femmes. (Voyez AFFECTION HYSTÉRIQUE.)

HYSTÉRIQUE. On donne également cette épithete aux personnes attaquées de cette Maladie.

Comment il faut traiter les femmes hystériques, attaquées d'anasarque à la suite d'une fièvre continue, Tome III, page 137; attaquées d'asthme, page 248. Précautions avec lesquelles il faut administrer le mercure aux femmes hystériques, Tome IV, page 105. Ce qu'il faut faire à une accouchée, qui éprouve des douleurs hystériques, page 186.

**I**CHOREUX, *Ichoreuse*, épithete qu'on donne au pus, aux humeurs & aux déjections, claires, séreuses, qui découvrent des ulcères, des abcès, des boutons de la petite vérole de mauvais caractère, &c.

ICTERE. C'est la même chose que *Jaunisse*. (Voyez JAUNISSE.)

ICTERE NOIR, ou *Jaunisse noire*. (Voyez les *Caracteres de l'ICTERE NOIR*, Tome III, page 112.)

ICHTHYOCOLLE, ou *Colle de Poisson*, espece de colle faite avec les parties mucilagineuses d'un gros poisson, dont on n'est d'accord, ni sur la forme, ni sur l'espece, mais qui se trouve communément dans les mers de Moscovie. Les Anglois & les Hollandois en font le commerce. Pour qu'elle soit bonne, il faut qu'elle soit blanche, transparente & sans

aucune odeur. On en trouve chez les Apothicaires, en bâtons tortillés : il la vendent vingt sols l'once.

Cette substance mérite attention, & pour l'utilité dont elle est dans les Arts, & pour la propriété qu'on vient de lui découvrir dans la vérole confirmée, lorsqu'un traitement méthodique & suivi n'a pas guéri entièrement cette Maladie.

Prescrite, Tome II, page 458 ; Tome IV, pages 87, 101, 102.

IDIOSYNCHRASIE. (Voyez ce qu'on doit entendre par ce mot, Tome I, page 330.)

ILÉON, nom que porte le troisième des intestins grêles : il commence à la fin du *jéjunum*, & aboutit au *cæcum*. (Voyez INTESTINS.)

IMMERSION, dans une rivière, dans la mer, &c., prescrite, Tome III, page 308.

IMPRIMEURS. Maladies auxquelles ils sont exposés comme Ouvriers sédentaires. Moyens qu'ils doivent mettre en usage pour les prévenir, Tome I, pages 124 & suiv.

INACTION, (Effets funestes de l') Tome I, page 230. Maladies des gens inactifs, page 234. Dangereux pouvoir de l'inaction, page 241. Rien ne contribue davantage à prolonger une fièvre intermittente, que de céder au penchant qui nous porte à l'inaction, Tome II, pages 41 & 42.

INCISIF, épithète qu'on donne aux remèdes propres à diviser, à atténuer les humeurs visqueuses & grossières.

Prescrits, Tome II, page 96.

INCISION, coupure faite avec un instrument tranchant, à dessein de donner issue, soit au sang, soit à la matière purulente d'un abcès.

Recommandée dans l'épilepsie, sur le lieu où se fait sentir le premier sentiment de l'accès, Tome III, page 335.

Prescrite, Tome IV, pages 338, 342, 344, 441.

INCONTINENCE D'URINE, (de l') Tome II, pages 460—464.

L'*Uva-ursi* a guéri l'incontinence d'urine survenue après l'opération de la *Taille*, Tome II, page 483. Traitement de l'incontinence d'urine causée par la grosseesse, Tome IV, page 155.

INCRASSANT, épithète qu'on donne aux remèdes qui épaississent le sang & les humeurs ; les remèdes incrassants sont, comme on voit, opposés aux incisifs & aux atténuants.

Modele de boisson incrassante, Tome III, page 38.

INCUBE. C'est la même chose que cochemare. (Voyez COCHEMARE.)

INDICATION : c'est la connoissance de ce qu'on doit faire dans telle ou telle circonstance d'une Maladie.

INDIGENE, qui est du pays. Ce terme se dit des plantes qui croissent chez nous. Il est opposé à *exotique*. (Voyez ce mot.)

INDIGESTE. On donne ce nom à toutes les substances que l'estomac a de la peine à digérer. (Voyez DIGESTION.)

INDIGESTION. *Maniere de traiter le vomissement causé par l'indigestion*, Tome II, page 446.

INDIGESTION, (de l') Tome III, pages 277—280.

INDOLENCE. Malheureux effets de l'indolence, Tome I, page 243. Elle est une des sources des Maladies de nerf, Tome III, page 399. Suites funestes de l'indolence chez les filles, Tome IV, page 119.

INFLAMMATION. En Physique & en Chymie, c'est l'état d'un corps qui brûle avec flamme : en Médecine, c'est une augmentation de chaleur dans une partie, ou dans la totalité du corps, jointe à une douleur plus ou moins vive ; symptômes qui sont accompagnés d'une tumeur, d'une rougeur sensibles, sur-tout dans les inflammations externes, & d'une fièvre plus ou moins marquée relativement à l'intensité de la douleur. L'inflammation générale porte le nom de *phlogose* : celle qui est particulière ou locale porte des noms relatifs aux parties qu'elle occupe : par exemple, celle des yeux s'appelle *Ophthalmie* ; celle de la plèvre, *Pleurésie* ; celle des poumons, *Péripneumonie* ; celle de la gorge, *Esquinancie*, &c. On donne le nom de *Phlegmon* ou *Clou* à celle qui vient sur la peau. (Voyez tous ces mots.)

Degré de chaleur que doivent avoir les boissons dans toute inflammation locale, Tome II, page 425. Réflexions sur l'inflammation des viscères du bas-ventre, page 426. Ce qu'il faut faire lorsque l'inflammation est commençante dans l'empoisonnement, occasionné par les substances minérales, Tome III, page 473. Moyens de remédier à l'inflammation, suite des effets de l'arsenic pris intérieurement, page 479 ; des effets du sublimé corrosif, page 485.

INFLAMMATION DE BAS-VENTRE, (de l') ou *des intestins*, Tome II, pages 384—392.

INFLAMMATION DE LA GORGE. (Ce qu'il faut faire à l') qui survient dans la petite vérole, Tome II, page 234.

INFLAMMATION DE LA GORGE, (de l') ou *Esquinancie inflammatoire*, Tome II, pages 317—333.

INFLAMMATION DE LA MATRICE, (de l') Tome IV, pages 186—188.

INFLAMMATION DE LA VESSIE, (de l') Tome II, pages 418—420.

INFLAMMATION DE L'ESTOMAC, (de l') *idem*, pages 378—384.

Traitement du hoquet causé par l'inflammation de l'estomac, Tome III, page 348.

INFLAMMATION DE POITRINE. (Voyez PÉRI-PNEUMONIE.)

L'inflammation de poitrine est due à la boisson de liqueurs fortes, Tome I, page 268; à l'ivrognerie, page 272.

INFLAMMATION DES INTESTINS. (Voyez INFLAMMATION DE BAS-VENTRE.)

INFLAMMATION DES MAMELLES, (de l') Tome IV, pages 195—196.

INFLAMMATION DES POUMONS. (Voyez PÉRI-PNEUMONIE.)

INFLAMMATION DES REINS, (de l') ou *néphrésie*, ou *colique néphrétique*, Tome II, pages 411—418.

INFLAMMATION DES TESTICULES, (de l') Tome IV, pages 34—38.

INFLAMMATION DES YEUX (Ce qu'il faut faire à l') qui survient dans la petite vérole, Tome II, page 234.

INFLAMMATION DES YEUX, (de l') ou *ophtalmie*, Tome II, pages 305—316.

INFLAMMATION DES YEUX, ESSENTIELLE, (de l') Tome II, pages 305—313.

INFLAMMATION DES YEUX, SYMPTOMATIQUE, (de l') *idem*, pages 314—316.

Traitement de l'inflammation des yeux qui accompagne les écrouelles, Tome III, page 213.

INFLAMMATION DU CANAL DE L'URETRE. (de l') comme cause de la strangurie, Tome IV, pages 46 & 47. (Voyez URETRE.)

INFLAMMATION DU CERVEAU, (de l') c'est la même chose que frénésie. (Voyez FRÉNÉSIE.)

La boisson de liqueurs fortes est une des causes de l'inflammation du cerveau, Tome I, page 268.

INFLAMMATION DU COL DE LA VESSIE (de l') comme cause de la strangurie, Tome IV, pages 47 & 48. (Voyez VESSIE.)

INFLAMMATION DU DIAPHRAGME, (de l') ou *paraphrénésie*, ou *fièvre chaude*, Tome II, pages 103—105.

Cette Maladie est souvent occasionnée par les coups-de-soleil, & le peuple l'appelle alors *fièvre chaude*, Tome IV, page 536.

INFLAMMATION DU FOIE, (de l') ou *colique hépatique*, Tome II, pages 420—426.

La boisson de liqueurs enivrantes est une des causes de l'inflammation du foie, Tome I, page 268.

INFLAMMATION DU PRÉPUCE. (Voyez PHIMOSIS.)

INFLAMMATION EXTERNE. (Voyez TUMEURS INFLAMMATOIRES EXTERNES.)

INFLAMMATOIRE, épithète qu'on donne aux Maladies qui présentent les symptômes de l'inflammation, (voyez ce mot.) & aux causes qui sont capables de la produire.

INFUSER, se dit de l'action de laisser, plus ou moins de temps, des médicaments dans des liqueurs, soit aqueuses, soit spiritueuses, soit chaudes, soit froides, pour qu'ils communiquent leurs vertus à ces liqueurs. (Voyez INFUSION.)

INFUSION. On donne ce nom à une boisson imprégnée des vertus d'un ou plusieurs médicaments, sans avoir bouilli, quelquefois sans avoir eu besoin de feu, en quoi l'infusion diffère essentiellement de la *décoction*. (Voyez ce mot.) Pour faire une infusion, il suffit de jeter sur les substances dont on veut extraire les vertus, une liqueur, ou aqueuse, ou spiritueuse, soit bouillante, soit froide, & de les laisser digérer plus ou moins de temps, relativement à la nature de ces substances, & de la liqueur qu'on a employée. On voit qu'il y a des infusions à chaud, & des infusions à froid; nous avons eu soin de les spécifier dans le cours de l'Ouvrage.

« Les végétaux donnent, à-peu-près, les mêmes propriétés à l'eau par infusion que par décoction; & quoique les infusions exigent plus de temps, cependant elles ont plusieurs avantages sur les décoctions, parce qu'en faisant bouillir certaines substances amères & aromatiques, l'ébullition en fait évaporer les parties les plus volatiles, sans en extraire une plus grande quantité de principes médicamenteux. L'Auteur du nouveau dispensaire observe qu'on peut très-bien obtenir de riches infusions de végétaux,

» même très-foibles en vertu, en reverfant plusieurs fois la  
 » liqueur fur de nouveaux végétaux de la même espece,  
 » pour qu'elle se charge, de plus en plus, de leurs parties  
 » actives; & que ces infusions, ainsi chargées, font des re-  
 » medes puissants, parce qu'elles contiennent les principes  
 » les plus subtils, les plus volatils & les plus actifs des vé-  
 » gétaux, sous un petit volume, & sous une forme qui  
 » les rend très-missibles aux fluides du corps humain ».  
 ( M. B. )

## INFUSION AMERE.

Prenez de sommités de *petite centaurée*, } de chaque uno  
 de fleurs de *camomille*, } once ;  
 de la pellicule jaune de l'écorce de }  
*citron* & d'*orange*, séparée, } de chaque es-  
 avec soin, de la partie blanche } pece deux gros.  
 à laquelle elle est unie, }

Coupez le tout très-menu ; faites infuser dans une pinte d'eau bouillante.

On fait prendre une tasse à café de cette infusion, deux ou trois fois par jour, dans les mauvaises digestions, les foibles d'estomac, le manque d'appétit, &c. ( M. B. )

## INFUSION ANTISCORBUTIQUE. (Voyez INFUSION CONTRE LA PARALYSIE.)

## INFUSION CONTRE LA PARALYSIE.

Prenez de racine de *raifort sauvage*, rapée, } de chaque  
 de graine de *moutarde*, pilée, } quatre onces ;  
 de l'extérieur jaune de la pelure d'*orange*, une once.

Faites infuser, pendant vingt-quatre heures, dans deux pintes d'eau bouillante, le vaisseau étant bien couvert.

On peut donner une tasse de cette infusion échauffante & stimulante, trois ou quatre fois par jour, dans les attaques de paralysie : elle excite l'action des solides, provoque les urines ; & , si le malade est tenu chaudement, elle favorise la transpiration : si, au lieu de la moutarde, on emploie deux ou trois onces de feuilles seches de trefle d'eau, on aura l'*Infusion antiscorbutique*. ) ( M. B. )

## INFUSION DE CHARDON BÉNI.

Prenez de feuilles seches de *chardon béni*, une once. Faites infuser, pendant six heures, dans une chopine d'eau froide ; passez à travers le papier gris.

On peut donner de cette infusion dans les foibles d'estomac, lorsque les amers ne peuvent pas passer. On la rend,

si l'on veut, agréable, en y ajoutant de la canelle ou toute autre substance aromatique. ( M. B. )

INFUSION DE GRAINE DE LIN.

Prenez de *graine de lin*, deux cuillerées ;  
de *réglisse*, épluchée & coupée menue, demi-  
once ;  
d'*eau bouillante*, trois chopines.

Laissez infuser devant le feu, pendant quelques heures ; passez : si on ajoute à ces substances une once de feuilles de pas-d'âne, on aura l'*infusion pectorale* : toutes deux sont émollientes, mucilagineuses : elles sont salutaires, comme boisson ordinaire, dans les difficultés d'uriner, dans les rhumes & autres Maladies de poitrine. ( M. B. )

INFUSION DE QUINQUINA.

Prenez de *quinquina*, en poudre, une once ;  
d'*eau-de-vie*, quatre ou cinq cuillerées.

Laissez infuser, deux ou trois jours, dans une chopine d'eau bouillante : cette infusion est un des meilleurs remèdes qu'on puisse prescrire contre les foiblesses d'estomac.

On en donne une tasse à café, deux ou trois fois par jour, dans tous les cas où il est nécessaire d'employer les vertus corroborantes du quinquina. ( M. B. )

INFUSION DE RHUBARBE.

Prenez de *rhubarbe concassée*, demi-once ;  
d'*eau bouillante*, demi-setier ;  
d'*eau de canelle spiritueuse*, une once.

Faites infuser la rhubarbe dans l'eau bouillante, le vaisseau étant couvert, pendant une nuit : passez ; ajoutez l'eau de canelle spiritueuse. (*Pharmacopée d'Edimbourg*,)

INFUSION DE ROSES.

Prenez de *roses seches*, demi-once ;  
d'*eau bouillante*, une pinte ;  
d'*acide vitriolique*, demi-gros ;  
de *sucre fin*, une once.

Jetez l'eau sur les roses, & laissez infuser, pendant quatre heures, dans un vaisseau de terre qui ne soit point vernissé ; ensuite ajoutez l'acide ; passez, & mettez le sucre.

On donne une tasse de cette infusion légèrement astringente, dans les régles excessives, dans les pertes, dans le vomissement de sang, & dans les autres hémorrhagies. On réitère cette tasse toutes les trois ou quatre heures : cette infusion est aussi un excellent gargarisme. Comme les roses, vu la petite quantité prescrite pour cette infusion, peuvent n'a-

voir que très-peu & même aucun effet, on aura un remède également avantageux, dans les hémorrhagies dont nous venons de parler, si l'on mêle simplement ensemble, sans faire infuser, l'eau, l'acide & le sucre. ( M. B. )

INFUSION DE SUC D'ESPAGNE.

Prenez de *suc d'Espagne* (*jus de réglisse* , )

coupé menu , une once ;

de *sel de tartre* , trois gros.

Faites infuser, toute la nuit, dans une pinte d'eau bouillante ; passez.

Ajoutez de *sirup de pavot* , une once.

On prescrit cette infusion avec succès, dans les rhumes récents, dans la toux accompagnée de crachats clairs & limpides, dans les difficultés de respirer. La dose est d'une tasse à café, trois ou quatre fois par jour. ( M. B. )

Prescrite, Tome II, page 359.

INFUSION DE TAMARINS ET DE SÉNÉ.

Prenez de *tamarins* , une once ;

de *séné* , } de chaque deux gros.

de *sel de tartre* , }

Faites infuser pendant quatre ou cinq heures, dans une chopine d'eau bouillante ; laissez reposer ; ajoutez une once ou deux de teinture aromatique. On peut supprimer, ou les tamarins, ou le sel de tartre, lorsque les personnes sont faciles à purger : cette infusion est un purgatif rafraîchissant, agréable. On en prend une tasse toutes les demi-heures, jusqu'à ce qu'elle opère : elle peut suppléer à la décoction de tamarins & de séné ordinaire. ( M. B. )

Prescrite, Tome IV, pages 13, 522.

INFUSION DIURÉTIQUE DE L'HÔPITAL DE LONDRES.

( Voyez-en la préparation & l'indication, Tome III, pages 134 & 135.

INFUSION PECTORALE. ( Voyez INFUSION DE GRAINE DE LIN. )

INGRÉDIENT, terme générique sous lequel on comprend tout ce qui entre dans la composition des médicaments, tant internes qu'externes.

INJECTION, action par laquelle on fait entrer, avec une seringue, des médicaments liquides dans le corps, comme dans l'anus, le vagin, l'uretère ; dans les plaies, les ulcères, les fistules, les veines, &c.

INJECTION. Ce nom se donne également aux liquides qu'on injecte ; les lavements sont des injections, &c.

INJECTIONS VITRIOLIQUES. Prescrites, Tome IV, pages 10, 11, note.

INOCULATEURS, ceux qui pratiquent l'inoculation.

D'où dépend le succès des Inoculateurs, Tome II, pages 237 & 266.

INOCULATION DE LA PETITE VÉROLE, ( de l' )  
Tome II, pages 235—267.

INOCULATION DE LA ROUGEOLE. Différentes méthodes de faire cette opération, Tome II, page 276, note.

INSOMNIE, privation du sommeil, veille immodérée, impossibilité de dormir.

Ce qu'il faut faire lorsqu'une femme en couche éprouve une insomnie opiniâtre, Tome IV, pages 185—186.

INSPIRATEURS, épithete qu'on donne aux muscles qui servent à l'inspiration. ( Voyez INSPIRATION. )

INSPIRATION. ( Voyez ce que c'est, Tome I, page 94, note. )

Les asphyxiés meurent, ainsi que les noyés, dans l'inspiration, Tome IV, page 469.

INSPIRATOIRE, instrument très-nécessaire, au moyen duquel on peut faire passer par l'inspiration, non-seulement dans la gorge, mais encore dans la trachée - artère & dans les poumons, un air chargé de vapeurs humides, ou de particules propres à guérir ces parties de différentes Maladies.

Nous avons promis, à la page 286 du Tome IV, note, de donner la description de cet instrument. Nous allons tenir notre parole; nous aurions fort désiré pouvoir joindre ici la figure; mais comme nous n'en avons pas mis dans cet Ouvrage, nous allons tâcher d'y suppléer de manière que tout le monde puisse facilement en saisir la construction, & le faire faire d'après notre description. Au reste, on en trouvera chez le sieur MINEAU, Ferblantier du Roi à Paris, rue des Frondeurs Saint-Honoré.

L'inspiratoire est formé principalement d'une boîte cylindrique, semblable à ces boîtes à poudre de fer-blanc; excepté que, dans l'inspiratoire, le couvercle est soudé avec le reste de la boîte. Cette boîte a quatre pouces & demie de haut, sur quatre pouces de diamètre. On peut la faire faire en étain, en fer-blanc, en argent, comme on veut: cela est indifférent pour son objet. Nous venons de dire que le couvercle tenoit avec le corps de la boîte, & c'est comme cela dans ceux qui viennent d'Angleterre; cependant il seroit

mieux au contraire que ce couvercle pût s'ôter à volonté, afin de pouvoir nettoyer l'intérieur, ou y mettre plus facilement les ingrédients & les plantes émollientes dont on se propose de charger la vapeur qu'on veut faire respirer aux malades.

Sur le couvercle, il y a trois ouvertures circulaires, qui ont chacune à-peu-près un pouce de diamètre: elles sont toutes trois vers la circonférence; deux se trouvant près l'une de l'autre, & la troisième à la partie opposée, ou à-peu-près, du diamètre qui passe entr'elles. La première, que j'appellerai *P*, est surmontée d'une espece de petit entonnoir d'un pouce de haut, dans lequel est placé une petite balle de liège, pour faire fonction de soupape: on en verra l'usage dans un moment. Cet entonnoir est environné d'un petit couvercle soudé à la boîte, ayant de petits trous, pour que l'air puisse passer au travers, sans que la petite balle puisse en sortir. De la seconde ouverture, que j'appelle *S*, descend, dans l'intérieur de la boîte, un tuyau qui s'approche à un demi-pouce de son fond. Cette ouverture est surmontée d'une petite virole ou anneau d'un pouce de haut, sur lequel on met un petit couvercle qui a des trous au-dessus, mais qui n'est pas soudé avec la boîte, & que l'on peut ôter & remettre à volonté. Enfin la troisième ouverture, que j'appellerai *T*, & qui est à l'opposite de ces deux-ci, est pareillement surmontée d'un cercle ou anneau d'un pouce de haut, qui sert à recevoir un des bouts d'un petit tuyau de cuir, dont l'autre est garni d'une petite embouchure d'ivoire, pour le mettre dans la bouche quand on fait usage de l'inspiratoire. On ôte & on remet ce tuyau à volonté. Il est flexible par le moyen connu d'un fil de métal en hélice qui est dans l'intérieur. La construction de l'inspiratoire bien entendue, voici comme on s'en sert.

On verse de l'eau chaude dedans, par l'ouverture, dans laquelle on fait entrer le tuyau de cuir, & on l'emplit jusqu'à-peu-près aux deux tiers: on enveloppe ensuite l'inspiratoire d'une serviette, & on le met dans le lit du malade, près de son aisselle. Avant d'en respirer la vapeur, il faut qu'il attende que l'eau soit parvenue à une chaleur modérée.

Nous en avons assez dit pour qu'on conçoive sans peine comment on se sert de cet instrument & comment il fait son effet. Cependant, pour qu'on l'entende encore mieux, nous ferons remarquer que le tuyau, étant dans la bouche du malade, à chaque inspiration il inspirera l'air de l'inspiratoire,

toire, mêlé avec la vapeur de l'eau chaude qu'il renferme, & que cet air sera incessamment suppléé par l'air extérieur, qui est entré par le tuyau de l'ouverture *S*, & qui passe à travers l'eau par l'action de la colonne d'air extérieur, qui presse pour remplir le vuide résultant de l'inspiration. Quand l'expiration se fait, l'air qui est exprimé & forcé, dans le tuyau, sort par la première ouverture *P*, en soulevant la petite balle de liége, que nous avons dit faire fonction de soupape.

De cette manière, on voit que les deux mouvements de la respiration, l'inspiration & l'expiration, sont entièrement libres, & que, par le premier, le malade aspire la vapeur bienfaisante propre à ramollir, à adoucir l'inflammation des parties du canal de la respiration, à travers lequel passe cette vapeur. Il s'ensuit encore un autre effet, c'est que cette machine étant dans le lit, la vapeur, qui sort par l'expiration, se répandant entre les draps, produit, au bout de quelque temps, au malade une douce transpiration. Supposons, par exemple, que le malade ait une toux récente, il inspirera la vapeur de cet instrument, en se couchant, pendant vingt minutes ou une demi-heure; il ne manquera pas d'être soulagé, & tout-à-fait guéri le jour suivant. Que si la toux est plus ancienne & plus opiniâtre, il continuera ce remède plusieurs nuits de suite. Il est facile de voir, par cette description, qu'on peut charger cette eau de parties propres à donner à la vapeur encore plus d'efficacité.

Tel est l'inspiratoire dont *M. MUDGE*, habile Chirurgien de Plymouth, a fait un usage très-heureux dans un grand nombre d'occasions. Mais telle est l'indifférence des hommes pour les choses qui leur sont les plus salutaires, qu'une Machine fort ressemblante, & qui est décrite dans les Machines de l'Académie des Sciences pour l'année 1754, a été entièrement négligée ou ignorée dans ce pays-ci; au moins n'avons-nous pas appris qu'on en ait fait usage.

Il y a encore d'autres inspiratoires, mais d'une construction bien moins commode, parce qu'il faut que la personne qui en fait usage, soit debout ou assise. Ce sont des especes de grandes cafetieres fort hautes; & dont l'extrémité étant coudée, pour se présenter plus facilement à la bouche, est formée par une espece de petit pavillon, comme celui d'une trompette. On place la bouche & le nez dans cette embouchure, & on respire la vapeur de l'eau & des plantes émollientes qui sont dans la cafetiere. Il y a un petit tuyau,

qui monte le long de cette cafetière, & dont l'ouverture est vers le fond, pour laisser échapper l'air qui sort par l'expiration, & en fournir dans l'inspiration.

Nous connoissons plusieurs personnes qui se sont servies de ces inspiratoires pour des maux de poitrine, & qui s'en sont très-bien trouvées. Nous ne pouvons donc trop recommander l'usage de ces inspiratoires, comme nous l'avons dit dans la note citée au commencement de cet article : car HIPPOCRATE, BOERRHAAVE, & les plus grands Médecins modernes, ont tous recommandé de tâcher de porter, dans les Maladies des poumons, du canal de la respiration & de la gorge, des remèdes locaux, & qui agissent immédiatement sur ces parties. Nous conseillons en conséquence à tout le monde d'avoir de ces inspiratoires chez soi, comme on a des seringues pour des lavements. Car on ne sauroit croire l'embarras, la difficulté, & même l'impossibilité de faire respirer aux malades, dans des esquinancies, des fluxions de poitrines, ou autres Maladies de ce genre, la vapeur de l'eau simple, ou chargée de particules émollientes : dans ces moments critiques, comme nous l'avons vu plusieurs fois, on perd la tête. Le temps passe, & le malade n'est pas secouru.

Nous ne pouvons nous empêcher d'ajouter à ce sujet, qu'il seroit fort à souhaiter, en attendant que l'usage de ces Machines devienne plus commun, que les Apothicaires eussent chez eux de ces inspiratoires, pour que les malades puissent en faire usage dans l'occasion ; comme autrefois ils avoient des seringues, avant que l'usage en fût devenu si général, que tout le monde en ait dans sa maison.

L'usage de l'inspiratoire prescrit, Tome II, pages 108, 273, 332, 338, 350, 357 ; Tome III, pages 69, note ; 78 ; Tome IV, pages 275, 287, 288, 470, 499.

**INSUFFLATION D'AIR.** Introduction de l'air par le moyen du souffle dans la bouche, dans les narines, &c.

Prescrite, Tome IV, pages 166, 423, 424, 475, 479.

**INTEMPÉRANCE,** (de l') Tome I, pages 263—273.

**INTERMISSION ;** intervalle entre deux accès, ou redoublements de fièvre ou de toute autre Maladie, pendant lequel les malades se trouvent soulagés. (Voyez FIEVRES INTERMITTENTES.)

**INTERMITTENCE :** ce mot s'explique assez de lui-même : il signifie cessation. Ainsi on dit qu'il y a intermittence dans une fièvre, quand, au lieu d'être continue, elle laisse au malade quelques heures, quelques jours de liberté.

On se sert encore du mot *intermittence*, à l'égard du pouls, lorsqu'il n'a pas ses battements dans des intervalles égaux. (Voyez **POULS.**)

**INTERMITTENT**, *intermittente*, épithete qu'on donne à une espede de pouls & de fievre. (Voyez **POULS & FIEVRES INTERMITTENTES.**)

**INTESTINAL**, *intestinal*, se dit de tout ce qui a rapport aux intestins. (Voyez ce mot.)

**INTESTINS**. On donne ce nom à la totalité des boyaux : ils commencent à l'orifice inférieur de l'estomac, & finissent à l'anus. On divise les intestins en deux parties principales, dont l'une s'appelle intestins grêles, ou petits intestins, & l'autre gros intestins. Les intestins grêles sont subdivisés en trois autres parties : la premiere s'appelle duodénum, la seconde jéjunum, & la troisieme iléon : les gros intestins sont également divisés en trois ; le premier s'appelle cæcum, le second colon ; & le troisieme rectum. (Voyez **INFLAMMATION DES INTESTINS.**)

Symptômes de l'engorgement des intestins, Tome III, page 443. Les premieres Maladies des enfants ont leur siege dans les intestins, Tome IV, page 222. Symptômes des aphtes dans les intestins, page 232. Il faut se hâter de faire rentrer l'intestin dans les descentes, page 416.

**INTESTINS GRÊLES**, ou *petits intestins*. (Voyez **INTESTINS.**)

**INTUS-SUSCEPTION**. (Voyez ce qu'on entend par cette expression, Tome III, page 99.)

**IPECACUANHA**, ou *Racine du Brésil*. On connoît trois especes de racines qui portent ce nom : l'ipécacuanha gris, le brun & le blanc. Le plus estimé & celui dont on doit faire usage, est l'ipécacuanha gris, appelé par les Botanistes *Ipecacuanha cinerea*, *Ipecacuanha Peruviana*, *officinar*. C'est-à-dire, *Ipecacuanha cendré*, *Ipecacuanha du Pérou*, des *Boutiques*.

C'est une racine épaisse de deux ou trois lignes, tortueuse & comme entourée de rugosités ; d'un brun clair ou cendré ; dense, dure, cassante, résineuse ; ayant dans toute la longueur de son intérieur, un filet qui lui tient lieu de moëlle, mais dure lorsque la racine est sèche : cette racine est d'un goût un peu âcre & amer, d'une odeur foible. Les Espagnols nous l'apportent du Pérou, où elle croît naturellement aux environs des mines d'or : cette racine, dit M. VOGEL, est le plus doux & le plus sûr des émétiques. On ne fera pas

étonné de le voir prescrire si souvent dans cet Ouvrage, puisque c'est le seul émétique qui ne puisse point nuire, lorsqu'il ne s'agit que d'évacuer les matieres qui embarrassent l'estomac; indication que présentent nombre de Maladies, sur-tout les fievres intermittentes dans leurs commencements. En général, l'ipécacuanha doit être le vomitif des personnes foibles & délicates, & de la plupart des femmes. (Voyez BRYONE, CABARET, HERBE A PARIS, TITHYMALE & VIOLETTE., plantes qui ont les vertus émétiques & purgatives de l'ipécacuanha, & qu'on peut lui substituer.) L'ipécacuanha en poudre coûte six sols le gros.

Prescrit, Tome II, pages 43, & note; 77, 115, note; 155, 202, 203, note; 338, 363, 364, note; 372, 377, 437, 446; Tome III, pages 49, 53, 58, 89, 116, 118, 132, 244, note; 248, 249, 278, 349, 386, note; 530; Tome IV, pages 52, 148, 205, 223, 246, 247, 253, 255, 288, 433, 491, 524.

IRIS, partie du milieu de l'œil, ronde, composée d'un cercle de différentes couleurs, tantôt verd, tantôt bleu, & percé d'un trou, qu'on appelle pupille ou prunelle: l'iris est la partie colorée de l'œil. (Voyez ŒIL.)

IRIS DE FLORENCE, plante qui croît naturellement en Toscane, & dont on nous apporte la racine seche, en morceaux oblongs, genouillés, un peu applatis, de l'épaisseur d'un ou deux pouces, blancs, dépouillés de leur écorce & de leurs fibres; ayant une odeur de violette bien marquée, & une saveur peu piquante: la plante se nomme *Iris alba Florentina*, C. BAUH. & TURNER. *Iris flore albo*, J. BAUH. *Iris Florentina*, LINN. C'est-à-dire, *Iris blanche de Florence*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Iris à fleur blanche*, selon J. BAUHIN. *Iris de Florence*, selon LINNÉ. Elle est de la neuvieme classe, deuxieme section, troisieme genre de TOURNEFORT; de la triandrie monogynie de LINNÉ, & de la huitieme famille des liliacées d'ADANSON. On la cultive dans des jardins de Botanique. La racine coûte quatre sols l'once.

Prescrite, Tome III, pages 54, 201, 264, note.

IRRITABILITÉ, terme dont se servent les Médecins; d'après GLISSON & DE HALLER, pour désigner un mode particulier de contractibilité générale des parties organiques des animaux.

IRRITABLE, se dit des parties du corps usceptibles d'irritabilité.

**IRRITANT** : ce qui excite ou met en jeu l'irritabilité.

**IRRITATION** ; affection qu'éprouvent les parties irritables à raison de leur contractilité ou sensibilité : ou , ce qui revient au même, sensibilité réduite en acte.

**ISCHURIE**, Maladie. (Voyez SUPPRESSION D'URINE.)

**ISCHURIE RHÉNALE.** } (Voyez SUPPRESSION D'URINE.)  
**ISCHURIE VÉSICALE.** }

**IVRESSE**, (de l') Tome IV, pages 495—499.

**IVROGNERIE** (l') est une des causes de la consommation, Tome I, page 269. Elle ruine la santé & conduit à l'imbécillité, page 271. Vices affreux dont l'ivrognerie est la source, page 272. Maladies qui sont les suites de l'ivrognerie, *ibid.*

## J A C É

## J A L A

**JACÉE**, *Violette de trois couleurs*, *Herbe de la Trinité*, *Pensée*. *Viola tricolor hortensis repens*, C. BAUH. & TURNER. *Jacea tricolor*, sive *Trinitatis flos*, J. BAUH. C'est-à-dire, *Violette de trois couleurs des jardins*, *rampante*, selon C. BAUH. & TOURNEFORT. *Jacée de trois couleurs*, ou *fleur de la Trinité*, selon J. BAUH.

Sa racine est fibreuse : il en pousse des feuilles, dont les unes sont arrondies & les autres oblongues, dentelées sur leurs bords. Ses fleurs sont composées de cinq pétales peintes de trois couleurs, savoir, de bleu, de pourpre ou de blanc, & de jaune : elles sont inodores. Il leur succede des coques où sont renfermées de menues graines. Cette plante se cultive dans les jardins, à cause de la beauté de ses fleurs, sous le nom de pensée.

Prescrite, Tome IV, pages 265, 268.

**JALAP**, *Jalapa officin.*, *fructu rugoso*, TURNER. *Bryonia mechoacana*, *nigricans*, vel *Solanum Mexicanum*, C. BAUH. *Convolvulus Americanus*, *Jalapium dictus*, RAY, Hist. C'est-à-dire, *Jalap des Boutiques*, à fruit plein de rugosités, selon TOURNEFORT. *Bryonemechoacan noirâtre*, ou *Solanum du Mexique*, selon C. BAUHIN *Convolvulus d'Amérique*, appelé *Jalap*, selon RAY.

Il faut choisir cette racine résineuse, compacte, dure au

point de se casser plutôt avec le marteau, que de céder à l'action seule des mains ; noire à l'extérieur, brillante dans l'intérieur, & non blanchâtre, farineuse & vermoulue, comme on la rencontre quelquefois chez les Apothicaires. Ce n'est pas qu'en cet état elle soit moins purgative ; c'est, au contraire, parce qu'alors elle l'est trop ; car les vers ne touchent point à la résine, qui est la seule partie qui purge dans cette racine. On sent qu'on seroit embarrassé sur la dose, parce qu'il est difficile de calculer la quantité de la partie gommeuse, mangée par les vers.

Le jalap, bien choisi, purge très-bien seul : mais il ne convient pas à tout le monde, sur-tout aux personnes délicates, dont il irriteroit les fibres, & à qui il occasionneroit des convulsions. Voici une manière sûre de l'administrer à ces mêmes personnes, recommandée par M. LIEUTAUD.

Prenez de racine de *jalap*, en poudre, vingt-quatre grains.

Partagez en trois prises égales ; mettez une de ces prises dans un verre d'eau de veau, de poulet ou de tisane ; avalez : une heure après, prenez une seconde prise, de la même manière ; & une heure après, la troisième. Quelques personnes sont purgées à la seconde ; d'autres ne le sont pas même à la troisième. Il faut alors qu'elles en prennent une quatrième, mais peu sont obligées d'en venir à une cinquième. On peut prendre chaque dose de cette poudre, délayée dans une cuillerée d'eau, & boire immédiatement après, le verre d'eau de veau, de poulet ou de tisane. Pour les personnes qui ont les entrailles très-irritables, on peut ajouter, à chaque dose, la quatrième ou sixième partie d'un grain d'opium.

Le jalap en poudre, mêlé avec un peu de sucre, est un purgatif très-commode, & d'un usage très-commun pour les enfants, auxquels on en donne depuis un grain jusqu'à six, proportionnellement à l'âge & à la constitution. Par exemple, on peut en faire prendre un grain à un enfant nouveau-né ; deux grains à celui qui a passé un an ; trois grains à celui qui a deux ans, &c. : le jalap se donne encore dans les potions purgatives : mais nous conseillons de n'en faire usage, de cette manière, que d'après l'ordonnance d'un Médecin, ou d'après celles de M. BUCHAN. Quant à la résine de jalap, c'est un remède violent, qui ne peut être pris que d'après l'avis d'un Médecin éclairé. Le jalap, en poudre, se vend un fois le gros. (Voyez BELLE-DE-NUIT, & GRATIOLE, ou

*Herbe à pauvre homme* : plantes indigènes, qu'on peut substituer au jalap, & dont l'usage est plus sûr, parce qu'elles ne sont pas exposées à être sophistiquées.)

Le jalap prescrit, Tome II, pages 45, 233, 390, 409, note; Tome III, pages 100, 107, 108, 132, 142; Tome IV, pages 14, 310.

JALAP D'EUROPE. (Voyez BELLE-DE-NUIT.)

JARDINAGE. Importance du jardinage pour la conservation de la santé, sur-tout des ouvriers sédentaires, Tome I, pages 132 & suiv.; contre les vents de l'estomac, Tome III, page 90; dans la mélancolie, la nostalgie & la folie, page 303.

JARRETIERES. Dangers des jarretières trop serrées, Tome I, page 260.

JAUNISSE, (de la) Tome III, pages 112—121.

JAUNISSE NOIRE, (caractères de la) *idem*, page 112.

JEJUNUM, nom que porte le second des intestins grêles, parce qu'on le trouve toujours moins plein que les autres à l'ouverture des cadavres: il commence au duodénum & finit à l'iléon. (Voyez INTESTINS.)

JEU, (idée qu'on doit se faire du) Tome I, page 239; ses inconvénients, page 240.

JEUNE. Il ne convient, ni aux jeunes gens, ni aux vieillards, Tome I, page 202. Observation sur un goutteux, guéri par un jeûne austère, Tome III, page 161, note.

JOUBARBE. (grande) *Sedum majus vulgare*, C. BAUH. J. BAUH. & TURNER. *Semper vivum rectorum*, LINN. C'est-à-dire, grande Joubarbe commune, selon C. BAUHIN, J. BAUHIN & TOURNEFORT. *Joubarbe vivace, qui vient sur les toits*, selon LINNÉ. Elle est de la sixième classe, septième section, premier genre de TOURNEFORT; de la dodécandrie de LINNÉ; de la trente-troisième famille des joubarbes d'ADANSON.

La racine de cette plante est petite, fibreuse. Elle pousse plusieurs feuilles oblongues, grosses, grasses, pointues, charnues, pleines de suc, attachées contre terre à leur racine, rangées circulairement en forme de petit globe, à-peu-près comme celles du fruit de l'artichaut, convexes en-dehors, aplaties en-dedans, tant soit peu velues en leurs bords. Il s'élève de leur milieu une tige d'un pied & plus de haut, droite, assez grosse, rougeâtre, moëlleuse, revêtue de feuilles semblables à celles d'en-bas, mais plus étroites & plus pointues, qui la rendent comme écailleuse: cette tige se divise, vers son

sommet, en quelques rameaux réfléchis, qui portent une suite de fleurs à cinq pétales en roses, ou étoilées, de couleur purpurine, avec dix étamines, à sommets arrondis : lorsque ces fleurs sont passées, il leur succède des fruits composés de plusieurs graines, ramassées en manière de têtes, & remplies de semences fort menues. Cette plante croît sur les vieux murs, sur les toits des maisons ou chaumières. Elle fleurit en Juillet, & sa tige se sèche en automne quand sa graine est mûre. Il y a deux autres especes de joubarbe, qu'on emploie indifféremment avec la grande.

Prescrite, Tome I, page 222; Tome IV, page 235.

**JOURNALIERS.** (des) Maladies auxquelles ils sont exposés : moyens de les prévenir, Tome I, pages 105—114.

**JOURS CRITIQUES.** On nomme ainsi les jours où se font les crises dans les Maladies aiguës. (Voyez **CRISE.**) On observera que les jours, en Médecine, doivent se compter, dans les Maladies aiguës, par redoublement; qu'en conséquence ils peuvent avoir, ou moins, ou plus de vingt-quatre heures.

Jour où se décide la fièvre continue aiguë, Tome II, page 78.

**JUGULAIRE EXTERNE**, nom que porte une veine failante de la gorge, qu'on apperçoit le long du cou, sur-tout dans les personnes qui sont dans une forte action, qui sont en colere. Le peuple, dans ce cas, donne le nom de corde à cette veine. (Voyez **VEINES JUGULAIRES.**)

**JULEP.** On appelle julep un médicament liquide, dont la base est l'eau commune, ou une eau distillée simple, à laquelle on joint un tiers ou un quart d'eau distillée spiritueuse, & autant de sucre ou de sirop qu'il est nécessaire pour rendre cette mixture agréable : quelquefois on l'acidule avec des acides, soit végétaux, soit minéraux; d'autres fois on y joint d'autres médicaments, appropriés à l'indication qu'on a à remplir. (M. B.)

**JULEP CAMPHRÉ**, ou de camphre.

Prenez de <i>camphre</i> ,	un gros;
de <i>gomme arabique</i> ,	demi-once;
de <i>sucre royal</i> ,	une once;
de <i>vinaigre</i> ,	une chopine.

Pilez le camphre avec quelques gouttes d'esprit-de-vin rectifié, jusqu'à ce qu'il soit devenu mou; alors ajoutez la gomme que vous aurez auparavant fait dissoudre dans une demi-once d'eau, & pilez le tout ensemble jusqu'à ce que le

mélange soit parfaitement uniforme ; versez ensuite peu-à-peu le vinaigre , dans lequel vous aurez fait fondre le sucre ; en continuant toujours de piler.

On donne une cuiller à bouche de ce julep , une ou deux fois par jour , même plus souvent si l'estomac peut le supporter , dans les affections hystériques , & dans les autres Maladies qui exigent l'administration du camphre. ( M. B. )

## JULEP CORDIAL.

Prenez d'eau de canelle simple , quatre onces ;  
 d'eau de poivre de la Jamaïque , deux onces ;  
 d'esprit volatil aromatique , } de chaque  
 d'esprit composé de lavande , } deux gros ;  
 de sirop d'écorce d'orange , une once.

Mélez. Ce julep se donne à la dose de deux cuillerées , trois ou quatre fois par jour , dans les plus grandes foiblesses , les prostrations de forces , &c. ( M. B. )

Prescrit , Tome III , pages 362 , 384.

## JULEP EXPECTORANT.

Prenez d'émulsion de gomme ammoniac , quatre onces ;  
 de sirop scillitique , deux onces.

Mélez.

On donne deux cuillerées de ce julep , toutes les trois ou quatre heures , dans les toux , dans l'asthme & dans les oppressions de poitrine. ( M. B. )

## JULEP MUSQUÉ , ou de musc ,

Prenez de musc , demi-gros ;  
 de sucre , demi-once ;  
 d'eau de canelle simple , } de chaque  
 d'eau de menthe poivrée simple , } deux onces ;  
 d'esprit volatil aromatique , deux gros.

Triturez ensemble le musc & le sucre ; ajoutez peu-à-peu les eaux de canelle & de menthe poivrée & l'esprit volatil aromatique. Ce julep se donne à la dose de deux cuillerées , toutes les deux ou trois heures , sur la fin des fièvres nerveuses , dans le hoquet , les convulsions & autres affections spasmodiques. ( M. B. )

## JULEP SALIN.

Prenez de sel de tartre , deux gros.  
 Faites dissoudre dans trois onces de suc de citron , fraîchement exprimé. Lorsque l'effervescence sera cessée , ajoutez  
 d'eau de menthe simple , } de chaque deux  
 d'eau de canelle simple , } onces ;  
 de sirop commun , une once.

Ce julep calme les angoisses de l'estomac, modere les vomissements, excite la transpiration : c'est un bon remede dans les fievres, sur-tout inflammatoires. (M. B.)

Prescrit, Tome II, pages 339, 432.

JULEP VOMITIF.

Prenez de *tartre stibié*, quatre grains ;  
d'eau, huit onces.

Ajoutez,  
de *sirop d'oxillet*, demi-once.

On donne ce julep dans le commencement des fievres, qui ne sont point accompagnées d'inflammation locale, à la dose d'une cuiller à bouche, tous les quarts-d'heure, jusqu'à ce qu'il opere. Les vomitifs antimoniaux sont utiles, non-seulement pour évacuer les matieres contenues dans l'estomac, mais encore pour solliciter les différentes excretions ; aussi dans les fievres ont-ils à-peu-près les mêmes effets que la *Poudre de James*. (M. B.)

Prescrit, Tome II, pages 155, 372.

JUS DE RÉGLISSE ; c'est la même chose que *SUC D'ESPAGNE*, ou *Suc de réglisse d'Espagne*. (Voyez ces mots.)

JUSQUIAME NOIRE, ou *Hannebanne*. *Hyoscyamus vulgaris vel niger*, C. BAUH. & TURNER. *Hyoscyamus vulgaris*, J. BAUH. *Hyoscyamus niger*, LINN. C'est-à-dire, *Jusquiamme commune, noire*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Jusquiamme commune*, selon J. BAUHIN. *Jusquiamme noire*, selon LINNÉ. Cette plante est de la seconde classe, premiere section, quatrieme genre de TOURNEFORT ; de la pentandrie monogynie de LINNÉ, & de la vingt-septieme famille des personnes d'ADANSON.

Sa racine est un pivot garni de quelques fibres, ridée, longue, épaisse, brune en dehors, blanche en dedans : les tiges s'élevent d'un pied & demi : elles sont droites, cylindriques, couvertes d'un duvet épais : les feuilles sont grandes, molles, cotonneuses, visqueuses, d'un verd gai, découpées profondément & inégalement ; elles embrassent la tige par leur base, où elles se terminent en deux especes d'oreilles ; les rameaux, sortis des aisselles des feuilles, portent, à leur sommet, des fleurs rangées en épi, & enveloppées, pour ainsi dire, dans un amas de feuilles semblables à celles de la tige : les épis ne s'allongent qu'à mesure que les fruits se forment, & ne sont bien distincts qu'à leur maturité : les fleurs sont en entonnoir, divisées en cinq segments obtus, jaunâtres à leurs bords, marquées de veines purpurines, mais

d'un pourpre noirâtre au milieu ; le fruit ressemble à une marmite dont le couvercle est fermé exactement ; il est rempli en-dedans de plusieurs petites graines cendrées , arrondies , ridées , applaties ; toute cette plante a une odeur forte & désagréable ; elle est fort commune aux environs de Paris.

Les feuilles vertes de cette plante entrent dans la composition du baume tranquille de M. CHOMEL. (Voyez BAUME TRANQUILLE DE M. CHOMEL, & Tome II, page 330, note.)

Prescrite, Tome III, page 409.

## K A L I

## K I S T

**K**ALI. C'est la même chose que *soude*. (Voyez SOUDE.)

KARABÉ. C'est la même chose que *succin*. (Voyez SUCCIN.)

KERMÈS MINÉRAL, ou *Poudre d'or des Chartreux*, ou *Aurifique minéral* : c'est ainsi qu'on appelle une poudre d'un rouge brun, qui se précipite, après qu'on a fait bouillir quelque temps ensemble de l'antimoine, réduit en poudre très-fine, & de l'alkali fixe, dissous dans de l'eau. (Voyez les *Eléments de Pharmacie* de M. BAUMÉ.) Il coûte six deniers le grain.)

Prescrit, Tome II, pages 111, note ; 373, note ; Tome III, page 141 ; Tome IV, page 205.

KINA, ou *Kinakina* : maniere dont quelques Auteurs écrivent le mot de *Quinquina*. (Voyez QUINQUINA.)

KISTE, *capsule*, *poche* ; sac membraneux, dans lequel est renfermée la matiere de certaines tumeurs, qu'on appelle, pour cette raison, tumeurs enkistées : telle est une espece de tumeur de la poitrine, appelée vomique ; une espece d'hydropisie du bas-ventre, nommée hydropisie enkistée, &c. (Voyez HYDROPIE ENKISTÉE.)



## L A B D

## L A I T

**L**ABDANUM, ou *Ladanum*, suc résineux de la consistance d'emplâtre ou d'extrait sec, d'une odeur de résine très-marquée, lorsqu'on le met sur des charbons ardents, & d'une couleur noirâtre : il découle des feuilles d'une espece de Cyste qui croît en Grece, dans l'isle de Crete & autres de l'Archipel. Il faut le choisir pur, mou, gluant, en grande masse, qui donne une odeur agréable & s'amolisse facilement par la chaleur ; il faut rejeter celui qui est en forme de pain tortillé, & qu'on appelle, par cette raison, *labdanum in tortis*, qui est d'une odeur foible & d'une couleur noire, parce qu'il est mêlé d'une quantité prodigieuse de petit fable noir.

Prescrit, Tome III, page 428.

LABOUREURS. Maladies auxquelles sont exposés ces hommes utiles ; moyens de les prévenir, Tome I, pages 104 & suivantes.

LAINES. Ses avantages, Tome II, pages 292, 325, 331, 343, 345 ; Tome III, page 157. De quelle espece de laine il faut se servir, & maniere de l'appliquer dans la goutte, *ibid.* Prescrite, page 177.

LAIT. Tout le monde connoît cette substance naturelle, liquide, d'un blanc mat, qui résulte du mélange de trois principes très-différents, & qui ne sont liés ensemble que par une adhérence très-imparfaite : ces principes sont, 1<sup>o</sup>. une graisse subtile, connue sous le nom de beurre ; 2<sup>o</sup>. une substance muqueuse, appelée fromage ; 3<sup>o</sup>. une liqueur aqueuse, chargée d'une matiere saline & muqueuse, qu'on nomme petit-lait. On peut extraire cette matiere saline muqueuse du petit-lait, & alors on la nomme sel ou sucre de lait. Le lait, employé comme médicament, doit être pris au degré de chaleur qu'il a quand il vient d'être trait : on ne doit donc jamais le faire bouillir.

Il vaut mieux donner à un enfant du bon lait d'animaux, que de le confier à des Nourrices mercenaires, Tome I, page 37, note. Le lait doit être une des parties de la boisson des enfants, page 50. Le lait est avantageux aux Doreurs en or moulu, page 102. Prescrit, page 342. Tome II, pages 77,

34, 108. Pourquoi le lait ne paroît pas toujours convenir dans les commencements de son usage, Tome II, page 129. Précaution dont il faut user en commençant le lait comme remède, *ibid.* Il faut en faire le principal de sa nourriture le plus tôt qu'il est possible, *ibid.* Il ne faut jamais faire bouillir le lait, page 130. Il faut avoir attention à la nourriture de l'animal qui fournit le lait, page *ibid.*, note. Plante dont doivent se nourrir les animaux qui fournissent le lait aux pulmoniques, *ibid.* Il n'est pas d'aliments supérieurs au lait dans l'épuisement causé par les excès avec les femmes & la masturbation, Tome IV, page 532. Attention qu'il faut avoir en prenant le lait, *ibid.*

LAIT AIGRE. (Voyez ses propriétés, Tome III, page 271.)

LAIT AMMONIAC, ou *Dissolution de gomme ammoniac*. Maniere de la préparer, Tome II, page 97. Prescrite *ibid.* & page 134.

LAIT D'ANESSE. Ce lait ne contient que très-peu de principes appellés beurre & fromage; mais il abonde en substance sucrée; (Voyez LAIT.) ce qui le rend en même-temps, & très-facile à passer, & très-nourrissant: car, dit M. VENEL; la substance sucrée est, dans le lait, la matiere nutritive par excellence. Le fromage ne mérite que le second rang, & le beurre n'est point nourrissant, au moins le beurre pur. C'est, par conséquent, une erreur que de croire, comme on le fait assez généralement, que le lait le plus épais est le plus nourrissant, puisque c'est le beurre qui le rend épais: cette opinion a empêché d'essayer l'usage du lait d'ânesse pour toute nourriture. M. BUCHAN est donc fondé à prescrire cette espece de lait à plus grande dose qu'on ne le donne ordinairement, & de conseiller qu'il fasse une grande partie de la nourriture du malade dans la pulmonie.

Prescrit, Tome II, pages 126, 234, 275; Tome III, pages 247, 271; Tome IV, page 140.

LAIT DE BEURRE. (Voyez BEURRE.)

Prescrit, Tome I, page 50; Tome II, pages 102, 128, 142, 217, 233, 266, 275, 295, 417, 426, 431, 476; Tome III, pages 26, 115, 196, 270, 271; Tome IV, page 379.

LAIT DE BREBIS. Les qualités de ce lait le rendent propre à suppléer aux laits de chevre & de vache: aussi l'emploie-t-on aux mêmes usages, dans les pays où les chevres & les

vaches ne sont pas communes. (Voyez LAIT DE CHEVRE ET DE VACHE.)

**LAIT DE CHEVRE.** Ce lait est très-analogue au lait de vache ; & dans les pays où les chevres sont plus communes que les vaches , on use de leur lait , sans observer des différences bien marquées dans leurs effets. Il est même peu évident , dit M. VENEL , que le lait de chevre soit plus pectoral , plus vulnérable que le lait de vache.

Prescrit , Tome III , page 306 ; Tome IV , pages 109 , 140.

**LAIT DE FEMME.** Ce lait est préférable à tout autre dans les Maladies , comme étant le plus analogue à nos humeurs.

Maniere de le prendre comme remede ; observation sur ses bons effets dans la pulmonie , Tome II , pages 127 , & 128 , note.

**LAIT DE MERE.** Le lait d'une mere saine est la meilleure nourriture des enfants , puisque c'est la Nature elle-même qui a pris soin de le préparer pour leur conservation & leur accroissement , Tome I , page 36. Utilité du premier lait de la mere : ce que c'est que ce premier lait : ses usages , page 38 , note. C'est le purgatif le plus sûr qu'on puisse administrer aux enfants qui viennent de naître , *ibid.* Causes du lait de la mere dans le sein , Tome IV , page 207. Toute femme qui a du lait doit nourrir , ou au moins se faire tetter , page 209. Le meilleur remede , lorsque l'enfant n'a pas évacué le *méconium* dans le temps prescrit , est le lait de la mere , page 226. Ce qu'il faut faire , lorsque la constipation de l'enfant est due à ce que le lait de la mere est trop épais , page 228.

**LAIT DE VACHE** , le plus commun de toutes les especes de lait ; celui dont il est toujours question , lorsque les Médecins ordonnent le lait en général , sans en déterminer l'espece : il possède , en effet , le plus grand nombre des qualités génériques du lait. (Voyez le mot LAIT.)

Moyens de le rendre léger , Tome II , page 129. Prescrit , *ibid.* , pages 132 , 141 , 160 , 217 , 234 , 235 , 265 , 275 , 295 , 312 , 332 , 333 , 340 , 368 , note ; 372 , 415 , 442 , 449 , 457 , 459 , 476 , 481 ; Tome III , pages 7 , 17 , 26 , 28 , note ; 29 , 30 , 34 , 44 , 46 , 47 , note ; 51 , 54 , 55 , 67 , 86 , 110 , 178 , 195 , 196 , 201 , 228 , 243 , 247 , 271 , 308 , 332 , 348 , 349 , 353 , 362 , 385 , 420 , 421 , 428 , 469 , 472 , note ; 474 , 475 , 476 , 478 , 480 , 485 ; 489 , 498 , 501 , 506 , 507 , 516 , 554 ; Tome IV , pages 9 , 10 , 16 , 35 , 42 , 43 , note , 54 , 106 , 107 , 109 , 140 ,

148, 161, 188, 195, 199, 215, 265, 286, 292, 320, 404, 439, 440, 490, 520, 532.

LAITUE. Tout le monde connoît cette plante potagere, dont il y a sur-tout deux especes : celle qu'on appelle laitue pommée, & celle qu'on appelle laitue romaine ou chicon : elles sont désignées, chez les Botanistes, par les mots suivans : 1°. *Lactuca sativa, capitata*, J. BAUH. *Lactuca sativa, foliis rotundis*, LINN. C'est-à-dire, *Laitue commune, pommée & cultivée*, selon J. BAUHIN. *Laitue cultivée à feuilles rondes*, selon LINNÉ.

2°. *Lactuca romana, longa, dulcis*, J. BAUH. & TURNEF. *Lactuca, folio obscurius virente, semine nigro*, C. BAUH. C'est-à-dire, *Laitue romaine douce, à feuille longue*, selon J. BAUHIN & TOURNEFORT. *Laitue, à feuille d'un verd obscur & à semences noires*, selon CASP. BAUHIN.

Prescrite, Tome II, page 475 ; Tome III, pages 55, 198, 199, 203, 273, Tome IV, pages 219, 540.

LAMPES. Accidents occasionnés par la vapeur des lampes, des chandelles, &c., Tome IV, page 463.

LANGUE, (Traitement de la paralysie de la) Tome III, page 320. Maniere de la nettoyer, lorsque les saletés dont elle est couverte émoussent l'organe du goût, page 435.

LANGUE DE CERF. (Voyez SCOLOPENDRE.)

LANGUE DE CHIEN. (Voyez CYNOGLOSSE.)

LAPIDAIRES. Maladies auxquelles ils sont exposés : moyen qu'ils doivent mettre en usage pour les prévenir, Tome I, pages 124 & suiv.

LARD (morceau de) proposé contre la tuméfaction des paupieres dans la petite vérole, Tome II, page 235 ; pour remédier à la sécheresse de l'oreille, cause de la dureté de l'ouïe, Tome III, page 421.

LARMOIEMENT, (du) Tome III, pages 413—414.

LARYNX, nom que portent plusieurs cartilages, dont l'assemblage compose la tête de la trachée-artère, & qui est l'organe principal de la voix : c'est ce corps qui forme l'éminence antérieure du cou, qu'on appelle vulgairement nœud de la gorge, ou morceau d'Adam, & qui est plus apparente dans les hommes que dans les femmes.

Caractere de l'inflammation de la gorge, qui occupe le larynx, Tome II, page 319.

LA TRINES, (l'air méphitique des) qui tue si fréquemment les Vuidangeurs, se nomme *plomb*. (Voyez ce mot.)

LAVANDE. La lavande dont on fait le plus d'usage dans ce pays, est celle qui est appelée lavande femelle ou commune. *Lavandula angustifolia*, C. BAUH. & TURNER. *Lavandula spica, foliis lanceolatis, integris, spicis nudis*, LINN. C'est-à-dire, *Lavande à petites feuilles*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Lavande en épi, à feuilles lancéolées, entières, & dont les épis sont sans feuilles*, selon LINNÉ. Cette plante est de la quatrième classe, troisième genre, onzième section de TOURNEFORT; de la didynamie gymnospermie de LINNÉ; de la vingt-cinquième famille des labiées d'ADANSON.

Sa racine est ligneuse: c'est un pivot garni de grosses fibres, qui s'attachent fortement en terre: les tiges s'élèvent de deux pieds: elles sont ligneuses, grêles, quadrangulaires & branchues: les feuilles sont opposées, deux à deux, le long de la tige & des branches, alternativement disposées en croix: elles sont longues, étroites, entières & terminées en pointe: les branches sortent des aisselles des feuilles: les fleurs naissent au sommet de la tige & des branches, rangées en épis, disposées par anneaux, accompagnées à leur base par des feuilles florales, quelquefois semblables & quelquefois différentes de celles de la tige: ces fleurs sont labiées, c'est-à-dire, en gueule, d'une seule pièce, bleues; toute cette plante a une odeur forte, agréable. Les fleurs, infusées dans de l'eau-de-vie, donnent la liqueur vulnérable & commune appelée *Eau-de-vie de lavande*; infusées dans de l'huile d'olive, elle donne l'huile nommée *Huile de spic ou d'aspic*, &c. (Voyez ESPRIT DE LAVANDE SIMPLE ET COMPOSÉ.)

Prescrite, Tome IV, page 301.

LAUDANUM LIQUIDE DE SYDENHAM, ou *Teinture thébâïque*.

Prenez d'*opium crud*,

deux onces;

d'*eau spiritueuse aromatique*,

} de chaque dix

de *vin d'Espagne*,

} onces.

Coupez menu l'opium; faites digérer dans le vin d'Espagne à une chaleur douce, ayant soin de remuer très-souvent, pendant douze ou quinze jours; ajoutez l'eau spiritueuse, & passez. Comme vingt-cinq gouttes de cette teinture peuvent contenir environ un grain d'opium, la dose peut aller de

de vingt à trente gouttes. (M. B.) (Voyez OPIUM.) Le laudanum coûte quatre sols le gros.

Le laudanum est dangereux aux enfants, Tome I, page 86. Prescrit, Tome II, pages 41, note; 59, 60, 312, 360, note; 367, 368, note; 374, 389, 400, 403, 407, note; 408, note; 416, 432, 433, 440, 441, 450, 459; Tome III, pages 20, 28, 32, 50, 72, 73, note; 79, 159, 167, 176, 352, 366, 388, 429; Tome IV, pages 53, 54, 134, 200, 201, 235, 248, 256, 293, 336.

LAUREOLE. (Voyez MEZEREUM.)

LAVEMENT, ou *clystere* : nom que portent toutes les especes de médicaments liquides qu'on introduit dans le bas-ventre, par l'anus, avec une seringue.

« Cette classe de remedes est d'une plus grande importance  
 » qu'on ne se l'imagine ordinairement. Les lavements ser-  
 » vent, non - seulement à évacuer les matieres contenues  
 » dans les intestins, mais encore à introduire, dans la cir-  
 » culation, des remedes très-actifs. On peut, par exemple,  
 » administrer l'opium de cette maniere, dans le cas où l'es-  
 » tomac ne peut pas s'en accommoder : on a, en outre,  
 » l'avantage de le donner à plus grande dose à-la-fois, qu'on  
 » ne pourroit faire si on le faisoit prendre par la bouche.  
 » Un lavement simple est rarement capable de nuire, &  
 » il est nombre de cas où il peut faire beaucoup de bien;  
 » même un lavement d'eau tiede, en tenant lieu de fomen-  
 » tation aux intestins, peut être d'un très - grand avantage  
 » dans les inflammations de la vessie, du bas-ventre, &c.  
 » Il y a des substances, telle que la fumée du tabac, qu'on  
 » ne peut introduire, dans les intestins, qu'à la maniere  
 » des lavements; & on en vient facilement à bout par le  
 » moyen d'un soufflet, auquel on adapte un bout propre à  
 » cet effet. L'usage des lavements ne se borne pas aux mé-  
 » dicaments; ils servent encore à introduire des aliments.  
 » On a vu des personnes, qui ne pouvoient avaler, être  
 » nourries, pendant un temps considérable, par le secours  
 » des lavements composés d'aliments ». (M. B.)

Préjugés sur le compte des lavements, Tome I, page 341. Prescrits, Tome II, page 96, 110, 111 & 112, note; 177, 203, 229, note; 282, 283, 343, 357. Combien ils sont utiles dans l'inflammation de l'estomac, page 383. Prescrits, pages 391, 399, 400, 407, note; 431, 434, 439; Tome III, pages 45, 48, 69, 72, 102, 167, 272, 273, 278, 286, 307, 338, 352, 359, 362,

472, note; 473, 504, 532, 554; Tome IV, pages 210, 219, 275, 285, 451, 465, 520, 523.

LAVEMENT ADOUCISSANT. Maniere de le composer, Tome II, pages 383 & 400. Prescrit, *ibid.* Tome III, page 61; Tome IV, page 210.

LAVEMENT AIGUISÉ. Maniere de le composer, Tome IV, page 465.

LAVEMENT ANODYN. (Voyez LAVEMENT ÉMOLLIENT.)

LAVEMENT ANTIVÉNÉRIEN. A qui l'on doit prescrire cette espece de remede, Tome IV, page 75. Méthode d'adminiftrer le mercure par le moyen des lavements, *idem, ibid.* & pages 76, 77 & 78. Prescrit, pages 63, 64, 69, 104, 318.

LAVEMENT AROMATIQUE. (Voyez Tome II, page 462.)

LAVEMENT ASTRINGENT. (Voyez LAVEMENT D'EMPOIS.)

LAVEMENT CARMINATIF.

Prenez de *fleurs de camomille*, une once;  
de *graine d'anis*: demi-once.

Faites bouillir dans trois demi-septiers d'eau, jusqu'à ce qu'il ne reste plus que chopine. On administre ce lavement dans les affections hystériques & hypocondriaques, au lieu du lavement fétide, dont l'odeur est si désagréable pour certains malades. (M. B.)

LAVEMENT D'EMPOIS.

Prenez d'*empois*, quatre onces;  
d'*huile de lin*, demi-once.

Faites liquéfier l'empois sur un feu doux; ajoutez l'huile. On administre ce lavement dans les dysenteries & flux de sang, lorsque les selles sont ralenties, pour guérir les ulceres des intestins, & émousser l'âcreté des humeurs corrosives. On peut, selon les circonstances, y ajouter quarante ou cinquante gouttes de laudanum liquide, & alors il remplit l'indication du lavement astringent. (M. B.)

Prescrit, Tome III, page 50; Tome IV, pages 200, 256.

LAVEMENT D'HUILE ET DE GROS VIN. Maniere de le préparer, Tome II, page 407, note. Prescrit, Tome III, page 75.

LAVEMENT DE QUINQUINA. Prescrit, Tome II, page 59.

LAVEMENT DE TÉRÉBENTHINE.

Prenez de *décoction commune*, dix onces;  
de *térébenthine de Venise*, dissoute dans un  
jaune d'œuf, demi-once;  
d'*huile d'olive de Provence*, une once.

Mélez. Ce lavement diurétique convient dans les obstruc-

riens des voies urinaires, & dans les douleurs de colique qui accompagnent la gravelle. (M. B.)

Prescrit, Tome IV, page 465.

LAVEMENT DE TABAC. Maniere de le préparer, Tome IV, page 433. Prescrit, Tome III, page 554; Tome IV, pages 419, 433, 451, 457, 503, 506, 508.

LAVEMENT DE VINAIGRE. Pour faire ce lavement, il ne s'agit que de mêler trois onces de vinaigre avec cinq onces d'eau de gruau: il peut suppléer au lavement simple ou d'eau. Il a de plus l'avantage d'être singulièrement utile dans les maladies inflammatoires & putrides, sur-tout dans ces dernières.

Prescrit, Tome III, pages 55, 534, 549; Tome IV, page 219.

LAVEMENT DIURÉTIQUE. (Voyez LAVEMENT DE TÉRÉBENTHINE.)

LAVEMENT ÉMOLLIENT.

Prenez d'*infusion de graine de lin*, } de chaque six  
de *lait frais*, } onces.

Mêlez.

Si on ajoute à ce lavement cinquante ou soixante gouttes de laudanum liquide, on aura un lavement anodyn, qui pourra très-bien suppléer à celui qui porte ce nom. (M. B.)

De quelle importance sont les lavements émollients, Tome II, page 96; prescrits, pages 105, 109, 191, 218, 222, 278, 293, 340, 388, 411, 415, 419, 471, 477; Tome III, pages 19, 32, 33, 34, 37, 56, 167, 175, 363, 387, 473, 504, 507, 529; Tome IV, pages 16, 37, 47, 50, 167, 188, 196, 199, 210, 240, 249, 275, 292, 306, 313, 343, 404, 490, 499, 539, 549.

LAVEMENT FÉBRIFUGE. (Voyez LAVEMENT DE QUINQUINA.)

LAVEMENT HUILEUX.

Prenez de *décoction commune*, } de chaque quatre  
de *huile d'olive* de Provence, } onces.

Mêlez.

Ce lavement est très-avantageux pour chasser les petits vers logés dans la partie inférieure du canal alimentaire. Si le malade est un enfant, on proportionnera la dose à son âge. (M. B.)

Prescrit, Tome II, pages 407 & 408, note: Tome III, pages 101, 272, 474; Tome IV, page 249.

LAVEMENT IRRITANT. (Voyez LAVEMENT PURGATIF FORT.)

LAVEMENT LAXATIF.

Prenez de *lait*,  
 d'*eau*,  
 d'*huile d'olive*,  
 ou de *beurre frais*,  
 de *cassonade rouge*, } de chaque six onces ;  
 } de chaque deux onces.

Mélez. Si à ces ingrédients on ajoute une once de sel de Glauber, ou de sel de cuisine ou marin, on aura ce qu'on appelle un *Lavement purgatif*. (M. B.)

Prescrit, Tome II, pages 77, 115, note; 160, 303, 387, 388, 415; Tome III, pages 158, 243, 257, 259, 265, 307, 314, 352, 384, 531, 534, 549, 554; Tome IV, pages 128, 369, 419, 465, 468, 549.

LAVEMENT NOURRISSANT.

Prescrit, Tome II, page 333; Tome IV, pages 201,

440.

LAVEMENT PURGATIF. (Voyez LAVEMENT LAXATIF.)

LAVEMENT PURGATIF FORT, IRRITANT & STIMULANT.

Prescrit, Tome II, pages 302, 303; maniere de le composer, *ibid.* & page 407, note; Tome III, pages 18, 75, 259, 265, 307, 316; Tome IV, pages 498, 506.

LAVEMENT SPIRITUEUX. (Voyez la maniere de le préparer, Tome IV, page 451.)

N. B. Je crois inutile de donner un plus grand nombre d'exemples de cette classe de médicaments, rien n'étant aussi facile que d'introduire, dans un lavement, les ingrédients qui se trouvent indiqués par les symptômes instants de la Maladie. (M. B.)

LAURIER-CERISE. *Laureo-cerasus foliis oblongis, erectis, subrotundis*. C'est-à-dire, *Laurier-cerise à feuilles oblongues, droites & arrondies*; ou *Laurier-cerise commun*. Cet arbre est assez connu pour nous dispenser de le décrire. Il est un des plus beaux de ceux qui gardent leur verdure pendant l'hiver. Il porte des grappes de fleurs blanches au mois de Mai, auxquelles succèdent des baies noires.

Les feuilles, qui sont larges & d'un beau verd, sont très-amères, & communiquent un goût agréable au *lait*, aux *crèmes*, &c.; mais c'est un poison. (Voyez Tome III, page 555.)

LAURIER-CERISE. (Voyez ACCIDENTS causés par le)

LAXATIF, épithete qu'on donne aux médicaments, tant simples que composés, qui lâchent légèrement le ventre, tels sont les *Pommes cuites*, les *Pruneaux*, les *Tamarins*, la *Crème de tartre*, l'*Electuaire lenitif*, la *Manne*, l'*Infusion légère de séné*, &c. (Voyez tous ces mots.)

Les laxatifs prescrits, Tome II, pages 110, 115, note; 177, 203, 310, 328, 373, 400, 401, 424, 440, 447; Tome III, pages 26, 68, 87, 158, 167, 175, 177, 178, 256, 267, 271, 345, 478, 498, 554; Tome IV, pages 197, 200, 233, 235, 270, 272, 372, 541.

LENTE. (Fievre) (Voyez FIEVRE LENTE.)

LEPRE, (de la) Tome III, page 204.

LESSIVE. On donne le nom générique de lessive à une eau saline quelconque, chargée, par le lavage, des sels dont sont abondamment fournies les cendres des bois à brûler & des autres végétaux, telle est la lessive des blanchisseuses, qui n'est autre chose qu'une dissolution des sels qui se trouvent dans les cendres du bois neuf.

Prescrite pour boisson, Tome III, page 470 & note: à l'extérieur, Tome IV, page 559.

LESSIVE DES SAVONNIERS. On donne ce nom à une lessive d'alkali fixe, ordinairement de soude, rendue caustique par la chaux vive. Pour faire cette lessive, on prend deux parties de soude, de potasse, ou des cendres gravelées, & une partie de chaux vive, ou parties égales de sel alkali & de chaux vive; ou, selon le Docteur BLACKRIE, huit onces de *sel de tartre récemment calciné*, & cinq onces de *chaux d'écaillés d'huitres*. On les met dans un vase; on verse dessus donze ou quinze fois autant d'eau pure, & on laisse éteindre la chaux; ensuite on fait bouillir le tout pendant quelques moments: on filtre cette lessive toute chaude, à travers le papier gris, soutenu sur une toile, & on laisse évaporer sur le feu, à tel degré qu'on juge à propos, & suivant l'usage auquel on la destine. Le Docteur BLACKRIE prescrit de verser seulement une pinte d'eau bouillante sur le tartre & la chaux aux doses prescrites ci-dessus, & de laisser infuser pendant vingt-quatre heures, en agitant de temps en temps la liqueur. (Voyez ALKALI CAUSTIQUE, & Tome II, pages 480 & 481.)

LEVAIN, ou *levure*. Ce que c'est: manière de s'en procurer de bon, Tome I, page 195, note. Ce qu'on entend par faire lever la pâte dans la fabrication du pain, page 196. Moyen de se procurer le levain, page 197. Caracteres aux-

quels on reconnoît que la pâte est assez levée, *ibid.* Caracteres de la pâte faite avec la levure de biere, page 198.

LEUCOPHLEGMATIE. C'est la même chose qu'*anasarque.* (Voyez ANASARQUE.)

LEVRES. Tout le monde connoît les levres, dont est bordée l'ouverture de la bouche : c'est par analogie, qu'on appelle également levres, les deux rebords charnus qui bordent l'ouverture de la vuive chez les femmes ; les deux bords de l'ouverture d'une plaie, &c.

LEVURE. (Voyez LEVAIN.)

LÉZARD, (le) recommandé contre le *cancer*, Tome III, page 457, note 6, est, dit l'Auteur de l'Ouvrage cité dans cette note, celui qui, dans l'*Encyclopédie*, est appelé *Anolis de terre*, ou *Gobe-mouche*. Mais 1°. le lézard, décrit dans l'*Encyclopédie*, sous le nom d'*Anolis*, ne porte pas celui d'*Anolis de terre*, encore moins celui de *Gobe-mouche*. 2°. La description de l'*Anolis* de l'*Encyclopédie* est celle d'un lézard fort commun aux Antilles. Ainsi elle ne peut servir à ceux de nos climats. Mais heureusement que l'Auteur s'explique, dans un autre endroit, de maniere à lever toute incertitude. Les caracteres désignés par D. FLORES, se rencontrent, dit-il, « non pas dans les » gros lézards, mais dans les petits ». Et plus bas : « En » effet, les petits lézards répondent beaucoup mieux à ceux » qu'on a employés au Mexique, qui sont tantôt gris, mou- » chetés ; tantôt entre verd & or ». Ainsi, les lézards dont il est question, sont les petits, gris, ordinaires, ou communs, qui ont cinq à six pouces de long, y compris la queue, qui est de la moitié de cette longueur. Ils ont le ventre d'un verd bleuâtre, &c. Il est inutile de s'étendre davantage sur la description de ce reptile, qui se rencontre par-tout, & qui est fort utile, parce qu'il détruit un très-grand nombre de mouches & d'autres insectes incommodés qui se multiplieroient excessivement.

LIBERTINAGE, (*Traitement de la Courbature due au*) Tome IV, pages 527—535. Suites du libertinage, page 528.

LIE. (Voyez ce que c'est, Tome I, page 186, dans le courant de la note.)

LIEGE, (fragments de) arrêtés dans l'œsophage : moyens de les en retirer, Tome IV, pages 428 & suiv.

LIENTERIE, (de la) Tome III, pages 57—60.

LIÈRE TERRESTRE, *Terrette*, *Herbe de Jean*, *Ron-*

*dette. Hedera terrestris vulgaris*, C. BAUH. *Calamintha humilior, folio rotundiore*, TURNEF. *Glecoma hederacea, foliis reniformibus crenatis*, LINN. C'est-à-dire, *Lierre terrestre, commun*, selon C. BAUHIN. *Petit Calament, à feuilles rondes*, selon TOURNEFORT. *Lierre terrestre, à feuilles en forme de rein, crenelées*, selon LINNÉ. Cette plante est de la quatrième classe, troisième section, quatrième genre de TOURNEFORT ; de la didynamie gymnospermie de LINNÉ, de la vingt-cinquième famille des labiées d'ADANSON.

Le lierre terrestre se multiplie par-tout, le long des ruisseaux, dans les haies, dans les prés, dans les lieux humides & ombrageux, par le moyen de ses jets quadrangulaires, rampants & garnis de fibres : il pousse des tiges quadrangulaires, petites, basses, grêles & rampantes : ses feuilles sont opposées deux à deux, arrondies, larges d'un pouce, un peu velues, découpées & crenelées, portées sur de longues queues : à chaque aisselle des feuilles naissent de petites fleurs bleues, en gueule, découpées en deux levres : ces fleurs sont remplacées par quatre graines sphériques & lisses : il fleurit en Avril. Les fleurs & les feuilles de cette plante sont d'usage.

Prescrit, Tome II, pages 131, note; 136; Tome III, pages 69, 181, 197.

LIEVRE, (observation sur la rage communiquée par un) Tome III, page 509.

LIGAMENT, partie blanche, fibreuse, ferrée, compacte, plus simple & plus flexible que les cartilages, difficile à rompre ou à déchirer, ne prêtant presque point lorsqu'on la tire.

LIGAMENTS RONDS DE LA MATRICE. On donne ce nom à deux faisceaux vasculaires, résultants de l'assemblage & de la réunion des vaisseaux sanguins & lymphatiques, de nerfs, &c. liés & entrelacés ensemble, au moyen du tissu cellulaire : ils naissent, un de chaque côté, des parties latérales du fond de la matrice : ils passent par les anneaux des muscles du bas-ventre, & divisés en plusieurs portions, ils vont se perdre dans l'épaisseur de la peau & de la graisse qui concourent à former les grandes levres, & dans les membranes qui couvrent les parties supérieures des cuisses.

LIGATURE, bande roulée & ferrée autour de quelque partie du corps.

Prescrite, Tome III, pages 10, 26, 33, 259, 335

359, 390; Tome IV, pages 142, 143, 192. Où il faut appliquer la ligature quand on saigne, page 327; prescrite, pages 364, 411.

**LIGNE BLANCHE** : nom que porte une ligne, effectivement blanche, formée par la réunion des tendons des muscles obliques & transverses, qui se joignent au milieu du ventre : cette ligne commence au sternum, & se continue dans une direction droite jusqu'au pubis.

**LIMAILLE D'ACIER**, ou *de fer* : ce n'est autre chose que de l'acier ou du fer, réduit d'abord en poudre grossière par le moyen d'une lime, ensuite porphyrisée, c'est-à-dire, broyée entre deux marbres, & réduit en poudre fine. Elle coûte deux sols le gros.

Prescrite, Tome II, page 62, note; Tome III, pages 368, 371; Tome IV, pages 126, 131.

**LIMAILLE DE FER.** (Voyez LIMAILLE D'ACIER.)

**LIMON & Limonier.** *Limon vulgaris*, TURNER. *Malus Limonia acida*, C. BAUH. C'est-à-dire, *Limonnier commun*, selon TOURNEFORT. *Arbre qui porte des Limons acides*, selon C. BAUHIN. Cet arbre, qui approche beaucoup du citronnier, est plus rare : aussi les limons sont-ils moins communs que les citrons ; ce qui fait qu'on substitue le plus souvent ces derniers fruits aux premiers, ayant essentiellement les mêmes vertus rafraîchissantes. Les limons sont cependant plus acides que les citrons. (Voyez CITRON.)

**LIMONADE**, boisson rafraîchissante, connue de tout le monde. Pour faire de la bonne limonade, il faut, dit M. VENEL, prendre des citrons frais & bien sains, les partager par le milieu, en exprimer le suc, en les serrant entre les mains ; étendre ce suc dans une suffisante quantité d'eau, pour qu'elle n'ait qu'une saveur aigrelette légère, ou une agréable acidité ; passer cette liqueur sur-le-champ à travers un linge très-propre, pour en séparer les pepins & une partie de la pulpe qui peut s'être détachée des citrons, en les exprimant, & qui, en séjournant dans la liqueur, y porteroit une amertume désagréable ; ensuite on édulcore la liqueur avec quantité suffisante de sucre, dont on aura rapé quelques parties de l'écorce de ces citrons, pour l'aromatifer.

Prescrite, Tome I, page 103, 226 ; Tome II, page 282 ; Tome III, pages 55, 203, 284, 363, 503, 549 ; Tome IV, pages 54, 464, 465, 492, 519, 526, 540.

LIN. *Linum sativum*, C. BAUH. & TURNEF. *Linum usitatissimum*, *foliis lanceolatis alternis*, *caule subsolitario*, LINN. C'est-à-dire, *Lin cultivé*, selon CASP. BAUHIN & TOURNEFORT. *Lin d'un très-grand usage*, à *feuilles lancéolées alternes*, dont la *tige est presque sans rameaux*, selon LINNÉ. Cette plante est de la huitième classe, première section, quatrième genre de TOURNEFORT; de la pentandrie pentagynie de LINNÉ; de la trente-septième famille des amarantes d'ADANSON.

La graine, qui est la seule partie dont on fasse usage en Médecine, est oblongue, aplatie, se terminant d'un côté en pointe; d'une couleur fauve, tirant sur le pourpre: elle contient un mucilage fort abondant, qui se dépose dans l'eau chauffée, & même dans l'eau froide, si elle y infuse assez long-temps; il ne faut donc point la faire bouillir, lorsqu'on l'emploie en tisane, parce qu'elle rendroit la boisson gluante; qualité qu'il ne faut donner qu'aux décoctions prises en lavements.

Prescrite, Tome II, pages 136, 272, 349, 388, 400, 476, 481; Tome III, pages 472, note; 478; Tome IV, pages 9, 10, 16, 47, 77, 206.

LIN PURGATIF. *Linum catharticum officin.* *Linum pratense*, *floribus exiguis*, CASP. BAUH. & TURNEF. *Linum catharticum*. LINN. C'est-à-dire, *Lin purgatif des Boutiques*; *Lin des prés*, à *fleurs très-petites*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Lin purgatif*, selon LINNÉ.

Sa racine est menue, blanche, ligneuse, garnie de quelques fibrilles. Ses tiges sont fort grêles, un peu couchées sur terre. Bientôt après, elles s'élevent à la hauteur de près d'un pied. Elles sont cylindriques, rougeâtres, branchues à leur sommet, & penchées. Ses feuilles inférieures sont arrondies, & terminées par une pointe mouffe. Celles qui sont au haut des tiges, sont opposées deux à deux, nombreuses, petites, longues d'un demi-pouce, larges de deux ou trois lignes, lissés, sans queues. Ses fleurs sont portées sur de longs pédicules. Elles sont blanches, à œillets, à cinq pétales, pointues, entières, garnies de cinq étamines jaunes, renfermées dans un calice à cinq feuilles. Les capsules séminales, qui succèdent à la fleur, sont petites, cannelées, & contiennent une graine luisante aplatie, oblongue, semblable à celle du *lin*. Toute cette plante a une saveur amère, & qui cause des nausées. Elle vient d'elle-même dans les environs de Paris.

Nous en avons vu, disent les Auteurs des *Essais de Matière médicale indigène*, cités, Tome II, page 49, note, succéder des évacuations assez fréquentes & assez copieuses chez un homme à qui son Médecin l'avoit prescrit, à la dose de deux gros pour quatre onces d'infusion. Cependant, l'intention de celui qui l'avoit prescrite, étoit de rendre cette potion diurétique; car on y avoit ajouté une demi-once de sirop des cinq racines apéritives. Nous n'avons pas répété cette expérience; mais nous avons cru devoir citer cette observation pour engager d'autres à la faire. Plusieurs Auteurs attribuent à cette plante la vertu purgative. Il est évident que l'épithète qu'elle porte est conséquente à l'observation qui en avoit été faite.

**LINGE.** Indifférence qu'on a pour le linge. Raison de cette indifférence, Tome I, page 274. Maladies occasionnées, parce qu'on ne change pas assez souvent de linge, page 275. Avantages de changer tous les jours de linge; *ibid.* Préjugés sur le linge blanc de lessive, relativement aux malades, page 285. Moyens d'y remédier, *ibid.* Le linge qui n'a pas été à la lessive ne doit jamais être porté qu'il n'ait été séché au feu, page 352. Il faut changer souvent le malade de linge, Tome II, pages 201, note; 215; Tome III, pages 43, 219; Tome IV, pages 242, 260.

**LINGERES.** La vie sédentaire qu'elles menent & la posture dans laquelle elles travaillent, sont contraires à la santé. Maladies auxquelles elles sont exposées comme personnes sédentaires; moyens de les prévenir, Tome I, pages 124 & suivantes.

**LINIMENT;** nom que porte un remède externe, qui sert à oindre & frotter quelque partie du corps. Le liniment est, ou simple, ou composé. L'huile, la graisse, un baume, &c., employés, chacun à part, sont des liniments simples. Si ces substances sont mêlées ensemble, ou avec d'autres ingrédients, on a des liniments composés.

**LINIMENT BLANC.** Il se prépare avec les mêmes substances & de la même manière que l'*Onguent blanc*, (Voyez ce mot.) à l'exception qu'il n'y entre qu'une once de *cire*.

On s'en sert dans les cas d'excoriation, lorsqu'elle a trop de superficie pour permettre d'user de l'*Onguent de Plomb* ou de *Calamine*. (M. B.)

**LINIMENT CARMINATIF**, ou contre les *Vents*. (Voyez-en la recette & l'indication, Tome III, page 368.)

## LINIMENT CONTRE LES HÉMORRHOÏDES.

Prenez d'*onguent émollient*, deux onces ;  
 de *laudanum liquide*, demi-once.  
 Mêlez ces ingrédients avec un jaune d'œuf, & battez bien le tout ensemble.

Prescrit, Tome III, pages 20, 61.

LINIMENT D'AIL. Maniere de le préparer & de l'employer, Tome II, pages 375, 377.

LINIMENT D'HUILE CAMPHRÉE. (Voyez HUILE CAMPHRÉE.)

LINIMENT DE PRINGLE. (Voyez LINIMENT VOLATIL.)

LINIMENT SPIRITUEUX. (Voyez-en la recette & l'indication, Tome II, page 463.)

## LINIMENT VOLATIL.

Prenez d'*huile d'olive*, une once ;  
 d'*esprit volatil de corne de cerf*, demi-once.  
 Mêlez & battez le tout ensemble. Si on met parties égales d'*esprit de corne de cerf* & d'*huile d'amandes douces*, on aura un *liniment* très-efficace, pourvu que la peau du malade puisse le supporter.

Le Chevalier PRINGLE observe que, dans l'*esquinancie inflammatoire*, un morceau de flanelle imbibé de ce *liniment*, appliqué sur la gorge, & renouvelé toutes les quatre ou cinq heures, est un des remèdes des plus puissants. Il ajoute, qu'après la saignée, il ne manque jamais, soit de calmer, soit d'enlever absolument la douleur. (M. B.)

Prescrit, Tome II, pages 94, 330; Tome III, pages 86, 315, 321; Tome IV, page 412.

LIQUEUR MINÉRALE ANODYNE D'HOFFMANN : c'est un mélange d'*esprit-de-vin* très-rectifié, d'*éther*, & d'un peu d'*huile douce de vitriol*. (Voyez le *Dictionnaire de Chymie*.) On peut se passer, & plusieurs bons Artistes se passent d'*huile douce de vitriol*, & donnent pour *liqueur minérale anodyne* d'HOFFMANN, les deux premiers produits du bon procédé de l'*éther*. (Voyez M. VENEL, *Cours de Chymie*.) Cette liqueur est très-limpide, blanche & d'une odeur d'*éther*, très-suave. Elle coûte quatre sols le gros.

Prescrite, Tome III, page 318; Tome IV, pages 192, 193.

LIQUEURS EN FERMENTATION. Dangers d'entrer dans les lieux où il y a des liqueurs en fermentation, Tome IV, page 462. Ce que c'est que la vapeur des liqueurs en fermentation, *ibid.*, note.

LIQUEURS EN FERMENTATION, (*Secours qu'il faut administrer à ceux qui sont suffoqués par la vapeur des*)  
Tome IV, pages 469—470.

LIQUEURS FALSIFIÉES. Maladies causées par ces liqueurs, Tome I, page 177, note. Moyens de reconnoître lorsque les vins sont falsifiés avec les préparations de plomb, page 178.

LIQUEURS FERMENTÉES. On nomme ainsi toutes les liqueurs qui ont subi une fermentation quelconque. (Voyez FERMENTATION & LIQUEURS SPIRITUEUSES.)

LIQUEURS FORTES. On donne ce nom aux *Esprits* tirés, par la distillation, des liqueurs spiritueuses. L'*Eau-de-vie*, le *Rum*, le *Rack*, &c., sont des liqueurs fortes.

Combien les liqueurs fortes sont pernicieuses aux enfants; Tome I, pages 49 & 50. On peut être fort & robuste sans boire de ces liqueurs, page 180. Effets de l'usage des liqueurs fortes, pages 180, 267, 268, 269. Elles nuisent sur-tout aux jeunes gens, page 272. Dangers des liqueurs fortes pour se guérir de fièvres intermittentes, Tome II, page 56; du rhume, page 350. Elles sont cependant un excellent remède dans les premiers instants de la colique venteuse, page 395. Il faut que les goutteux renoncent aux liqueurs fortes, Tome III, page 162. Elles sont des poisons pour les personnes nerveuses, pages 294, 302.

LIQUEURS GÉNÉREUSES; nom que portent les liqueurs spiritueuses, qui sont fortes en esprits, ou qui, par la vétusté, ont acquis les qualités nécessaires pour les rendre fortifiantes & cordiales. (Voyez LIQUEURS SPIRITUEUSES, & Tome I, page 185, dans le courant de la note.)

LIQUEURS SPIRITUEUSES; nom que porte toute liqueur qui a subi la fermentation spiritueuse; (Voyez ce mot.) tels que le *Vin*, la *Biere*, le *Cidre*, le *Poiré*, &c.

Pourquoi les liqueurs fermentées & spiritueuses sont nuisibles à la santé, Tome I, page 176. Dangers des liqueurs fermentées trop fortes, page 178. Chaque famille devrait préparer elle-même ses liqueurs spiritueuses, page 183. Maladies occasionnées par les liqueurs spiritueuses; souvent répétées, quoiqu'on n'aille pas jusqu'à l'ivresse, pages 269, 270. Les excès des liqueurs spiritueuses conduisent à la pulmonie, Tome II, page 119; à la consommation, page 147; à la fièvre lente nerveuse, page 150. Elles deviennent, prises modérément, des remèdes préservatifs de la fièvre maligne, page 183. Cas où il faut s'abstenir de ces liqueurs, pages 213, 290.

295, 380; Tome III, pages 260, 279, 280, 294; prescrites, pages 348, 362, 385.

LIQUEURS SPIRITUEUSES, (*Traitement de la Courbature occasionnée par les*) prises avec excès, Tome IV, pages 523—524.

LIS DES VALLÉES. (Voyez MUGUET.)

LISERON, (grand) ou *Liser*. *Convolvulus major*, officin. *Convolvulus major albus*, C. BAUH. & TURNER. *Convolvulus foliis sagittatis, posticè truncatis*, LINN. C'est-à-dire, grand *Convolvulus des Boutiques*; grand *Convolvulus blanc*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Convolvulus à feuilles en forme de fleches, tronquées postérieurement*, selon LINNÉ.

Sa racine est longue, menue, blanche, garnie de fibres, vivace, d'un goût un peu âcre. Elle pousse des tiges longues, grêles, sarmenteuses, cannelées, qui s'élevent fort haut en grim pant, & se lient, par leurs vrilles, autour des arbres & arbrisseaux voisins. Ses feuilles sont en cœur, plus grandes, plus molles & plus douces au toucher que celles du *liere*, pointues, lisses, vertes, attachées à de longs pédicules. Ses fleurs ont la figure d'une cloche, & sont blanches comme neige, portées sur un assez long pédicule, qui sort des aisselles des feuilles, soutenues par un calice ovale, divisé en cinq parties, avec autant d'étamines à sommets aplatis. Quand ces fleurs sont tombées, il leur succede des fruits presque ronds, gros comme de petites cerises, membraneux, enveloppées du calice, qui contiennent deux semences anguleuses ou pointues, de couleur de suie, ou d'un noir tirant sur le rougeâtre. Cette plante, qui rend du lait comme les autres especes du même genre, croît presque par-tout, dans les haies & parmi les broussailles, aux lieux un peu humides & cultivés. Elle fleurit en été, & sa semence mûrit en automne.

Le *Liseron* fournit un médicament, qui peut être substitué à la *Scammonée*, & qui n'en a aucun des inconvénients. On pile cette plante, on exprime le suc, & on le laisse évaporer jusqu'à consistance d'*extrait*. Voilà toute la préparation qu'elle demande. Nous avons employé, disent les Auteurs des *Essais de Matière médicale indigene*, cités, Tome II, page 49, note, le suc de cette plante très-commune, évaporé en *extrait*, que M. DE NECKER, Historiographe de l'Électeur Palatin, &c., nous a donné comme un bon purgatif hydragogue, & ses promesses n'ont point

frustré notre attente. Nous l'avons donné à quatre hydro-piques, à la dose moyenne d'un scrupule : ils s'en sont très-bien trouvés. Deux d'entr'eux l'ont réitéré trois fois, avec le plus grand succès, & sans avoir éprouvé le moindre des inconvénients qu'on reproche à la *Scammonée*. Nous l'avons employé pour deux femmes âgées, qui étoient dans un état de cachexie, à la suite de vieux ulcères, successivement supprimés & renouvelés. Ce remede a produit un fort bon effet. Il est évident qu'on peut lui attribuer, en l'employant à une dose un peu plus considérable, toutes les bonnes qualités de la *Scammonée*, & qu'on ne peut l'inculper de l'effet irritant, qu'on observe presque toujours dans ce suc exotique.

LISIÈRES, (Dangers des) Tome I, page 59.

LIT. Les lits ne doivent être refaits qu'après avoir été exposés à l'air toute la journée, Tome I, page 216. Dangers de rester au lit trop long-temps, page 237. On ne doit coucher dans les lits des malades, qu'après qu'ils ont été exposés à la vapeur du soufre, page 294. Comment les lits deviennent humides, page 351. Les Voyageurs en rencontrent souvent de tels, *ibid.* Les lits d'amis sont souvent humides. Comment? *ibid.* Maladies causées par les lits humides, page 352. Les personnes délicates ne doivent jamais coucher dans ces lits, *ibid.*

Il faut asperger le lit du malade avec des suc acides, dans la fièvre maligne, Tome II, page 174. Le malade doit se tenir au lit dans l'esquinancie, pourquoi? page 337; dans le rhume, page 349. Comment doivent être composés les lits pour ceux qui ont éprouvé la colique néphrétique, ou l'inflammation des reins, page 418. Les femmes grosses préviennent assez souvent le vomissement, en déjeûnant dans leur lit, pages 447 & 448. Le lit du malade doit être dur dans le diabetes, ou flux excessif d'urine, page 458; pour ceux qui sont exposés à la suppression ou rétention d'urine, page 472.

Repos du lit dans les hémorrhagies causées par la suppression de la transpiration, Tome III, page 7. Les lits humides sont une des causes de la dysenterie, page 41. Le lit du malade doit être dur dans l'hydropisie, page 131. Dangers, pour les personnes nerveuses, de rester au lit trop long-temps, page 295. Observation sur une pleurésie mortelle, causée par un lit humide, page 333.

Il faut que le malade garde le lit dans la gonorrhée virulente, pour peu que l'inflammation soit considérable, Tome IV, page 9; dans le gonflement des testicules, &c., pages 36, 37; dans les regles immodérées, page 133; dans les pertes, page 138. Comment doit être composé le lit dans les pertes de sang, *ibid.* Importance du repos du lit pour les plaies & les ulcères des jambes, page 380; dans les fractures, page 405.

**LITHARGE.** On donne ce nom à du Plomb, qui a perdu une grande partie de son phlogistique, par l'action du feu, & qui est dans un état de vitrification imparfaite. Lorsqu'on affine l'argent à la coupelle, avec le plomb, ce dernier métal, qui se scorifie, & qui scorifie avec lui les autres métaux alliés avec l'argent, se transforme en une matière figurée en petites lames brillantes, demi-transparentes, qui ont quelque ressemblance avec du *mica*; c'est ce qu'on nomme *litharge*. La *litharge* est plus ou moins blanchâtre ou rougeâtre, suivant les métaux qui étoient alliés à l'argent. On nomme la première, *litharge d'argent*, & la seconde, *litharge d'or*. (Voyez le *Dictionnaire de Chymie*.) L'une ou l'autre coûte huit sols la livre, un sol l'once.

La *litharge* est une préparation de *plomb*, dont on se sert le plus souvent pour falsifier les vins, sur-tout ceux qui tournent à l'aigre. (Voyez Tome I, page 177, note; & page 188, dans le courant de la note.)

**LITHARGIRÉ**, épithète qu'on donne aux boissons spiritueuses falsifiées avec la *litharge*.

Les vins lithargirés sont de vrais poisons, Tome III, page 503.

**LITHONTRIPTIQUE**, épithète qu'on donne aux médicaments qu'on croit propres à briser la *Pierre* dans les reins & dans la vessie.

Les remèdes, proposés jusqu'à présent contre la *Pierre*, ne sont pas de vrais lithontriptiques; Tome II, page 483. Il n'en existe pas encore de ce genre, *ibid.*

**LITHOTOME**; espèce de bistouri, avec lequel on fait à la vessie une ouverture, pour tirer la *Pierre* qui y est contenue.

**LITHOTOMIE**, opération chirurgicale, qui est la même que celle appelée *Taille*. (Voyez **TAILLE**.)

**LOBE**, portion de quelque viscère, comme du *Poumon*, du *Foie*, du *Cerveau*, &c.

LOBÉLIA. (Voyez ce que nous disons de cette plante ; Tome IV, page 100, & note.)

LOBULE, petit lobe, diminutif de lobe.

LOCHIES, purgation ou écoulement après l'accouchement ; vidanges, évacuation de sang & d'humeur, qui sortent de la matrice immédiatement après l'accouchement.

Ce qu'il faut faire, lorsque les vidanges ou lochies sont trop abondantes, Tome IV, page 184. A quoi tiennent quelquefois les lochies trop abondantes, page 185. Elles ne demandent pas toujours des remèdes ; symptômes qui en indiquent, *ibid.*

LOCHIES, (*De la suppression des*) ou *Vuidanges*, Tome IV, pages 188—194.

Causes des lochies, Tome IV, page 207. Combien est ridicule l'opinion de ceux qui disent qu'il ne faut pas donner à tetter à l'enfant, avant que les lochies aient cessé, page 226.

LOMBAIRE, épithète qu'on donne aux parties qui appartiennent aux lombes : ainsi on dit la région lombaire, pour dire les lombes ; les vertèbres lombaires, pour désigner les vertèbres qui sont dans la région des lombes.

LOMBES. On entend par lombes, les parties postérieures & latérales du bas-ventre. Les lombes occupent l'espace compris par derrière, entre l'os *sacrum* & la dernière vertèbre du dos, &, sur les côtés, entre la dernière fausse-côte & les os des hanches.

LOTION, action de laver. *Lotion* se dit encore de la liqueur dont on se lave les pieds, les mains, la tête, dont on lave les plaies, les ulcères, &c.

LOUP, nom que porte une espèce de *Cancer* aux jambes. (Voyez Tome III, page 448.)

LOUPS-GAROUX, ou *Lycanthropes*. (Voyez ce que c'est, Tome III, page 301.)

LUETTE ; c'est le nom qu'on a donné à une petite partie charnue, ronde, alongée, ressemblante à-peu-près à un grain de raisin, attachée par une espèce de queue à l'extrémité & au milieu du palais, à l'entrée du gosier.

Caractères de l'esquinancie de la luette, Tome II, page 320. Pratique pernicieuse du peuple contre le gonflement de la luette, page 344.

LUMBAGO,

LUMBAGO, ( du ) espece de *Rhumatisme aigu*, Tome III, page 169. Symptôme du lumbago, ressemblance qu'il a avec la colique néphrétique, page 173. Traitement, pages 174 & suiv.

LUNDI, ( Causes qui portent les Ouvriers, de toutes les Villes de l'Europe, à faire le ) Tome IV, pages 512 & 513.

LUNETTES qui conviennent à la vue courte, Tome III, page 409 ; à la vue longue, page 410.

LUXATION. Ce qu'on doit entendre par luxation, Tome IV, page 388.

LUXATION DE LA CHEVILLE DU PIED, ( de la ) *idem*, page 399.

LUXATION DE LA CUISSE, ( de la ) *idem*, pages 398—399.

LUXATION DE LA MACHOIRE, ( de la ) *idem*, pages 390—392.

LUXATION DE L'ÉPAULE, ( de la ) *idem*, pages 395—396.

LUXATION DES CÔTES, ( de la ) *idem*, pages 394—395.

LUXATION DES DOIGTS, ( de la ) *idem*, pages 397—398.

LUXATION DES ORTEILS, ( de la ) *idem*, page 399.

LUXATION DES POIGNETS, ( de la ) *idem*, pages 397—398.

LUXATION DU COU, ( de la ) *idem*, pages 392—394.

LUXATION DU COUDE, ( de la ) *idem*, page 397.

LUXATION DU GENOU, ( de la ) *idem*, page 399.

LUXATIONS, ( Des diverses especes de ) *idem*, pages 388—399.

LYCANTHROPIE. ( Voyez ce que c'est, Tome III, page 301. )

LYMPHATIQUE, épithete qu'on donne aux vaisseaux dans lesquels circule la *Lymphé*.

LYMPHE, humeur aqueuse, limpide, un peu visqueuse, presque sans couleur, sans odeur & sans saveur ; qui s'épaissit par l'évaporation, en une espece de mucilage blanchâtre, & qui se sépare du sang, dont elle faisoit la partie blanche, par les *arteres lymphatiques*, pour être distribuée à différents organes, & ensuite reprise par les *veines lymphatiques*, &c. ( Voyez Tome I, page 61, note. )

## M A C I

## M A I S

**M**ACIS, ou *Fleur de Muscade* ; c'est ainsi qu'on appelle la seconde enveloppe de la *Noix muscade* : c'est une substance membraneuse & comme cartilagineuse, réduite en petits morceaux, étroits & alongés, flexibles, d'une couleur qui approche du *safran*, très-odorant ; d'une faveur gracieuse, aromatique, âcre & un peu amère, tirant sur celle de l'*anis*.

On voit que le *Macis* ne ressemble en rien à des fleurs, & , qu'à cet égard, il est mal dénommé. Le *Macis* coûte cinq sols le gros. (Voyez MUSCADE.)

Prescrit, Tome III, page 45.

**MACHOIRE** : c'est la partie des animaux où les dents sont placées, & qui sert à mâcher les aliments. On la divise en supérieure & en inférieure, relativement à leur situation.

**MACHOIRE.** (De la LUXATION de la) (Voyez LUXATION DE LA MACHOIRE.)

**MAGNÉSIE BLANCHE.** On donne ce nom à la terre blanche, qui se précipite des *eaux-mères* du *nitre* & du *sel marin*, par le moyen d'un *alkali fixe*. On édulcore ensuite ce *précipité*, pour lui enlever tout qu'il a de salin. (Voyez le *Dictionnaire de Chymie*.)

Cette substance est blanche comme la *craie*, très-légère, & n'a aucun goût. Elle coûte trois sols le gros.

Prescrite, Tome II, pages 77, 439, 449 ; Tome III, page 162. Manière de l'administrer, page 285 ; Tome IV, pages 224, 226, 233, 239, 253, 258, 286, 292, 305.

**MAILLOT**, (Dangers du) Tome I, page 22. La belle proportion du corps des enfants, ne dépend point du maillot, page 23. Causes du danger du maillot, page 25. Ses mauvais effets, *ibid.* Opérations de la Nature auxquelles s'oppose le maillot, page 26. Le maillot est une des causes des convulsions des enfants, page 29. Il s'oppose à l'évacuation du *méconium*, Tome IV, page 227.

**MAISON** (Une) ne peut être saine, si l'air n'y circule librement, Tome I, page 216. Les maisons situées dans les

lieux marécageux, près des lacs, &c., sont mal-saines, page 220. Inconvénients des bois plantés près des maisons, châteaux, &c., *ibid.* Attention qu'il faut avoir dans le choix du local d'une maison, page 353. Maladies auxquelles on s'expose, quand on habite des maisons nouvellement bâties, *ibid.* Manieres particulieres dont on rend les maisons humides, dans certains cantons, page 354. Temps qu'il faut laisser passer à une maison neuve, avant que de pouvoir l'habiter, *ibid.*

MAL, se dit de tout ce qui est opposé au bien physique : il est synonyme avec douleur, Maladie, infirmité corporelle, &c.

MAL D'AVENTURE, (du) ou *Panaris de la premiere espece*, Tome IV, page 333—340.

L'application subite de la chaleur, sur une partie très-froide, est la cause la plus commune du mal d'aventure, page 484.

MAL-CADUC. C'est la même chose qu'*Epilepsie*. (Voyez ÉPILEPSIE.)

MAL DE CŒUR, mot dont on se sert vulgairement, mais improprement, pour désigner les nausées, les envies de vomir, les soulèvements d'estomac, &c.

MAL DES COMICES. (Voyez ÉPILEPSIE.)

MAL DE DENT, (du) Tome III, pages 76—82.

MAL D'ESTOMAC. (Voyez DOULEURS D'ESTOMAC.)

MAL D'HERCULE.

MAL DE SAINT-JEAN. } (Voyez ÉPILEPSIE.)

MAL D'OREILLE, (du) Tome III, pages 83—87.

MAL DE LA TERRE. (Voyez ÉPILEPSIE.)

MAL DE TÊTE. (du) (Voyez MAUX DE TÊTE.)

MALACIA. (Voyez GOUT DÉPRAVÉ.)

MALADE. Précaution avec lesquelles doit être élevé un enfant né d'un pere ou d'une mere malade, Tome I, page 19. Il faut que le soldat malade soit éloigné de ceux qui sont en santé, page 116. L'air pur est le plus puissant cordial pour un malade, page 221. Moyens de rafraîchir l'air que respire le malade, page 222. L'air très-froid seroit, pour le malade, préférable à l'air très-chaud, page 223. Négligence de ceux qui soignent les malades, relativement à la propreté, page 283. La propreté nécessaire à toute personne, l'est encore davantage au malade, *ibid.* Elle est aussi importante, pour le malade, que l'air frais & pur, page 284. Dès qu'un malade est sali, il faut le changer de linge, *ibid.*

Les visites sont nuisibles aux malades, page 289. Dangers de coucher avec un malade, page 295. Il faut écarter du malade tout ce qui est capable de lui inspirer de la crainte, page 316. Le malade n'a besoin que d'une garde, & d'un aide, quand on le change, *ibid.* L'usage de pronostiquer l'issue d'une Maladie, ne peut être que nuisible au malade, page 318. Suites funestes, chez certains malades, de la proposition de les faire administrer, page 320, note. Quel moment il faut choisir pour faire cette proposition, & les porter à mettre ordre à leurs affaires, *ibid.* La compassion & l'espérance sont plus utiles au malade que les remèdes, page 321.

Première attention qu'il faut avoir auprès d'un malade, Tome II, page 3. Combien on est exposé à être trompé dans le rapport que le malade fait de sa Maladie, page 5, note. Il faut donc consulter, non-seulement le malade, mais encore ceux qui l'approchent, page 6. Il ne faut, dans l'exposé d'une maladie, que de la franchise & de la vérité, page 7. Questions qu'il faut faire au malade, *ibid.* Manière de faire ces questions, page 8, note. Il faut examiner l'extérieur du malade, les évacuations, l'odeur qu'il exhale, *ibid.* La propreté est de la plus grande importance pour le malade, & utile à ceux qui le soignent, page 13. Il faut souvent avoir égard aux desirs du malade, page 29. Précaution avec laquelle il faut procurer l'air frais aux malades, page 72. Dangers de les surcharger de couvertures, *ibid.* Il est avantageux, pour le malade, d'être de temps en temps sur son séant, & d'avoir la tête élevée, *ibid.* Il faut, mais prudemment, flatter le goût & les desirs du malade, page 74. Il n'y a que ceux qui sont utiles au malade, qui doivent l'approcher, page 168. Il est important de ne pas trop contrarier le malade, & de lui accorder une partie des choses qu'il desire, sur-tout dans les Maladies très-graves, comme la Frénésie, &c., page 300. Combien il est important de flatter le malade de l'espérance de guérir, particulièrement dans les Maladies dangereuses, telles que la dysenterie, &c., Tome III, page 44.

MALADIE, (Ce qu'on doit entendre par) Tome II, page 56, note.

Régime que doivent suivre les personnes attaquées de quelque Maladie particulière, Tome I, page 201. La crainte continue d'une Maladie, occasionne souvent cette Maladie même, page 313. L'usage de pronostiquer l'issue d'une Maladie, ne

peut être que nuisible, page 318. On ne doit qu'une réponse équivoque sur l'issue d'une Maladie, *ibid.* Les cas où il faut porter un jugement décisif d'une Maladie, sont rares, page 319, note.

MALADIE, (*De ce qu'il faut savoir avant de traiter une*)  
Tome II, pages 5—9. Diverses manières de penser des hommes dans l'état de Maladie & sur leur Maladie, page 6, note. Toute Maladie affoiblit les puissances digestives, page 10; exception à cette règle, *ibid.*, note. La Nature inspire souvent le goût des aliments & des remèdes convenables à la Maladie, page 30, note. Pourquoi on prescrit plusieurs boissons du même genre dans la même Maladie, page 70. Il n'est pas de remède exclusif à telle ou telle Maladie, page 354. Rien de plus capable de rendre mortelle une Maladie putride, que la crainte ou la frayeur de la mort, Tome III, page 44. On ne doit jamais faire de saignées, qu'elles ne soient indiquées par les symptômes de la Maladie, Tome IV, page 332. (Voyez MALADIES.)

MALADIE ACCIDENTELLE. (Voyez ACCIDENTELLE.)

MALADIE AIGUE. (Voyez AIGU, AIGUE & MALADIE.)

MALADIE CHRONIQUE. (Voyez CHRONIQUE.)

MALADIE CONSTITUTIONNELLE. (Voyez CONSTITUTIONNELLE.)

MALADIE DE MAUVAIS CARACTERE. On donne ce nom à toute Maladie accompagnée de symptômes alarmants, occasionnés par un vice, ou incurable, ou difficile à guérir.

MALADIE DU PAYS, ou *Nostalgie*. (Voyez MÉLANCOLIE.)

MALADIE ENDÉMIQUE. (Voyez ENDÉMIQUE.)

MALADIE ÉPIDÉMIQUE. (Voyez ÉPIDÉMIQUE.)

MALADIE ESSENTIELLE. (Voyez ESSENTIELLE.)

MALADIE NOIRE. (Voyez Tome III, page 33, note.)

MALADIE SACRÉE, ou *Divine*. (Voyez ÉPILEPSIE.)

MALADIE SYMPTOMATIQUE. (Voyez SYMPTOMATIQUE.)

MALADIE VÉNÉRIENNE, (de la) Tome IV, page 1—112.

MALADIE VÉNÉRIENNE, (*Réflexions sur le traitement de la*) *idem*, pages 102—112.)

MALADIE VÉNÉRIENNE CHEZ LES ENFANTS, (de la) *idem*, pages 313—321.

MALADIES. Maladies qui seules exemptent d'allaiter, Tome I, page 4, note. La négligence des Médecins, relativement

aux Maladies des enfants, a été causé que les bonnes femmes se sont mêlées de les traiter, page 13. Caractères des Maladies des enfants, *ibid.* Vraie cause des difficultés qu'on éprouve dans le traitement des Maladies des enfants, page 14.

MALADIES ( *De l'influence des* ) des peres & meres sur les enfants, Tome I, pages 15—21.

Maladies occasionnées par les cris des enfants, page 88. Si la nourriture des Ouvriers est trop peu substantielle, elle leur occasionne des Maladies; & quelles sont ces Maladies? page 112. La pauvreté occasionne des Maladies, & aggrave celles qui existent déjà, *ibid.* Importance du régime dans les Maladies, page 159. Quelles sont les causes de plusieurs Maladies nouvelles, page 264. Maladies qu'on prévient, en se lavant souvent les pieds, page 282. Presque toutes les Maladies sont contagieuses, page 288. Les Maladies se communiquent par ceux qui fréquentent les malades, *ibid.* Influence des passions sur les Maladies & sur leur guérison, page 308. Effets de la peur & de la crainte, dans les Maladies, page 311.

MALADIES. ( des ) Titre général de la seconde Partie de cet Ouvrage, qui comprend les Tomes II, III & IV.

La connoissance des Maladies n'est fondée que sur l'observation & l'expérience, Tome II, page 1. Ce qu'il faut faire pour acquérir la connoissance des Maladies, *ibid.* Sous quel aspect il faut considérer les Maladies, page 2. Les Maladies des enfants & des vieillards different essentiellement entr'elles, page 3. Les femmes ont des Maladies que n'ont pas les hommes, & demandent à être traitées avec plus de circonspection, *ibid.*

MALADIES, ( *Du traitement général des* ) Tome II, pages 3—5.

MALADIES, ( *De ce qu'il faut savoir avant de traiter les* ) *idem*, pages 5—9.

MALADIES, ( *Du régime dans le traitement des* ) *idem*, pages 9—10.

MALADIES, ( *De quelle espece doit être la DIETE dans les* ) *idem*, pages 10—11.

MALADIES, ( *De l'air dans le traitement des* ) *idem*, page 12.

MALADIES CHRONIQUES, ( *De l'exercice dans le traitement des* ) *idem*, *ibid.*

MALADIES, ( *De la propreté dans le traitement des* ) *idem*, page 13.

MALADIES, ( *De la SUPÉRIORITÉ DU RÉGIME sur les remèdes dans le traitement des* ) *idem*, pages 13—14.

Les fièvres sont les Maladies les plus fréquentes & les plus compliquées, Tome II, page 15. Le caractère des Maladies a changé avec la manière de vivre, page 26, note. Maladies particulières où la saignée est mortelle, page 27. Inspiration de la Nature dans les Maladies du genre putride, page 30. Seule méthode de guérir sûrement les Maladies, page 55. La Nature guérit les trois quarts des Maladies aiguës, page 56, note. Habitude dangereuse de traiter de bagatelle le commencement des Maladies, page 68, note. En quoi consiste le travail du Médecin, dans la plupart des Maladies, page 76, note. Méthode que suivoit HIPPOCRATE, dans les Maladies aiguës, page 82, note. Terminaisons ordinaires des Maladies aiguës, page 83. Loi générale pour l'administration des remèdes dans toutes les Maladies aiguës, page 100, note. Nouvelles preuves de la nécessité d'être attentif aux symptômes caractéristiques des Maladies. Fautes dans lesquelles entraîne la négligence de ce précepte, page 156, note. Négligence qu'on apporte dans le commencement de toutes les Maladies, page 343. Combien il est important de commencer le traitement des Maladies graves, sur-tout celles du bas-ventre, par examiner si le malade n'a pas de descente, & avec quelle attention il faut faire cet examen, page 392.

Maladies qui accompagnent la goutte, Tome III, page 154. Maladies, à la suite desquelles la goutte est avantageuse, page 155; qui peuvent être la suite de la gale rentrée, page 218.

Maladies qui sont les suites nécessaires du régime que mènent le plus grand nombre des femmes, Tome IV, page 114. Le peu de précautions qu'on apporte dans les accouchements, est la source d'un grand nombre de Maladies, page 163. Il ne faut pas cependant que ces précautions soient portées trop loin, *ibid.* L'excès de précautions est nuisible dans toutes les Maladies, *ibid.* Les premières Maladies, des enfants, ont leur siège dans les intestins, page 222. Maladies où les saignées, jusqu'à défaillance, sont nécessaires, page 328. Dans les Maladies locales, il faut saigner le plus près qu'il est possible de la partie affectée, page 330.

MALADIES occasionnées par une trop grande quantité de nourriture animale, Tome I, page 166; par les liqueurs falsifiées, page 177, note; par le vin, page 181; par le

défaut d'exercice, page 234; par les liqueurs souvent répétées, quoiqu'on n'aille pas jusqu'à l'ivresse, page 269; par l'ivrognerie, page 272; par la mal-propreté, page 274; pour ne pas changer assez souvent de linge, page 275; par le chagrin, page 322; par la constipation, page 339; par l'urine retenue trop long-temps dans la vessie, page 344; par la suppression de la transpiration, page 345; par les variations de l'atmosphère, page 346; par les habits mouillés, page 347; par l'humidité des pieds, page 348; par le se-rein & l'air de la nuit, page 349; par les lits humides, page 352; par les maisons nouvellement bâties, page 353; pour s'être plongé dans l'eau froide ayant chaud, page 358.

MALADIES CHIRURGICALES, (des) Tome IV, pages 322—421.

MALADIES CONTAGIEUSES. On donne ce nom à toutes celles qui se communiquent par le moyen de l'air, de l'attouchement, de la fréquentation, &c. (Voyez CONTAGION & MIASMES.)

MALADIES CONVULSIVES. (Voyez ACCÈS CONVULSIF.)

MALADIES CUTANÉES : c'est la même chose que *Maladies de la peau*. (Voyez MALADIES DE LA PEAU.)

MALADIES DE LA PEAU. On pourroit donner ce nom à toutes les Maladies dans lesquelles il se manifeste des éruptions sur la peau; mais on restreint cette dénomination aux Maladies dans lesquelles la peau est la partie essentiellement affectée; telles sont la *Gale*, les *Dartres*, la *Lepre*, &c. (Voyez chacune de ces Maladies.)

MALADIES DE L'ESPRIT. Pouvoir de la Médecine sur ces Maladies, Tome I, page 144.

MALADIES DE L'ORGANE DE LA VUE, (des) ou *des Yeux*, *idem*, pages 401—416.

MALADIE DE L'ORGANE DE L'ODORAT, (des) *idem*, pages 423—434.

MALADIES DE L'ORGANE DE L'OUÏE, (des) *idem*, pages 417—423.

MALADIES DE L'ORGANE DU GOUT, (des) Tome III, pages 434—437.

MALADIES DE L'ORGANE DU TOUCHER, (des) *idem*, pages 436—437.

MALADIES DE NERFS, (des) Tome III, pages 287—400.

MALADIES DE NERFS, (des) *en général*, *idem*, pages 287—297.

MALADIES DE NERFS, (*Réflexions sur les*) en général, Tome III, pages 396—400.

MALADIES (des) *des diverses parties de la Tête*, Tome III, pages 62—75.

MALADIES DE POITRINE. Les principales Maladies de cette classe sont, la *Pleurésie*, la *Péripneumonie*, la *Pulmonie*, la *Toux de poitrine*, l'*Asthme*, le *Crachement de sang*, l'*Hydropisie de poitrine*, &c. (Voyez chacune de ces Maladies.)

MALADIES DES ENFANTS, (des) Tome IV, pages 221—321.

MALADIES DES FEMMES, (des) *idem*, pages 113—220.

MALADIES DES FEMMES EN COUCHE, (des) *idem*, pages 184—213.

MALADIES DES ORGANES DES SENS, (des) Tome III, page 401—437.

MALADIES DES SENS EXTERNES. (Voyez MALADIES DES ORGANES DES SENS.)

MALADIES NERVEUSES. (Voyez MALADIES DE NERFS.)

Les Maladies nerveuses ne sont pas des causes suffisantes pour exempter d'allaiter, Tome I, page 5, note.

MALADIES *particulieres aux* GENS INACTIFS, *idem*, page 237.

MALADIES *particulieres aux* GENS QUI TRAVAILLENT EN PLEIN AIR, *idem*, pages 104 & suiv.

MALADIES *particulieres aux* OUVRIERS, TANT DE FATIGUE, QUE SÉDENTAIRES. (Cherchez ces Maladies par le nom de chaque profession.)

MALADIES VAPOREUSES. (Voyez MALADIES DE NERFS.)

MALADIES VENTEUSES. (Voyez VENTS.)

MALIGNÉ. (Voyez FIEVRE MALIGNÉ.)

MAL-PROPRETÉ. (Voyez les Maladies qu'elle occasionne, Tome I, pages 274—287.)

Elle est la cause ordinaire des chancres non-vénériens, Tome IV, page 44. Peut-être doit-on la vérole à la malpropreté, page 107.

MALT, farine grossière qu'on obtient de l'orge, que l'on a séchée rapidement au moment où elle commençoit à germer, Tome I, page 190, dans le courant de la note. (Voyez MOUT DE BIERE.)

Prescrit, comme de la plus grande utilité dans les voyages

en mer, Tome III, page 196 ; comme un puissant remede contre le cancer, page 460.

MAMELON, nom que porte le bouton ou tubercule qui s'éleve du centre de l'aréole de la mamelle.

MAMELON, (*De la gerçure du*) ou *Bout de la Mamelle*, Tome IV, pages 195—196.

MANIAQUE, épithete qu'on donne aux personnes qui sont attaquées de folie ou manie.

MANIE, ou *Folie*. (Voyez MÉLANCOLIE.)

MANNE, suc concret, qui découle naturellement, ou par incision du tronc & des branches du *Frêne* & de l'*Érable*, qui croissent dans la Calabre, en Sicile, &c. On trouve, chez les Apothicaires, trois especes de *Manne* : la plus pure se nomme *Manne en larmes* : la meilleure pour purger, quoique moins pure que la précédente, s'appelle *Manne en sorte* : enfin, la troisieme espece est appellée *Manne grasse*, & c'est la plus inférieure.

MANNE EN LARMES. Si cette *Manne* nous venoit directement telle qu'on la recueille dans le pays où elle croît, elle seroit préférable aux deux autres ; mais, comme elle est presque toute préparée dans les boutiques, & que le but est surtout de plaire aux yeux, il se trouve qu'elle n'est que belle & point, ou très-peu purgative. On la vend dix sols l'once.

MANNE EN SORTE. On doit préférer cette *Manne*, qui, quoique moins blanche, purge mieux. Il faut la choisir la moins colorée, la moins chargée d'impureté, & sèche, parce que les corps doux se corrompent par l'humidité. On la vend six sols l'once.

La manne en sorte prescrite, Tome II, pages 34, 80, 155, 203, 232, note ; 272, 340, 373, 383, 388, 400, 415, 424, 447, 471 ; Tome III, pages 11, 33, 37, 54, 70, 75, 167, 229, 260, 272, 279, 304, 478, 485 ; Tome IV, pages 13, 42, 197, 206, 224, 226, 239, 249, 286, 292, 522.

MANNE GRASSE : elle est absolument mauvaise, parce qu'elle est presque toujours fraudée avec du sucre ; souvent même il n'entre pas du tout de *Manne* dans cette espece ; ce n'est que du mauvais *sucre*, ou du *miel*, qu'on rend purgatif avec de la *scammonée*, ou d'autres purgatifs violents. Si l'on examinait, dit M. BAUMÉ, les accidents qui arrivent par l'usage de cette sorte de *Manne*, souvent administrée contre l'intention du Médecin, & contraire à l'état du malade, je ne doute nullement que la Police ne punit sévèrement

ceux qui se mêlent de faire de pareilles mixtions. (Voyez *Éléments de Pharmacie*, page 32.)

MANQUE D'APPÉTIT. (Voyez PERTE DE L'APPÉTIT.)

MANSTUPRATION, ou *Manustupration*. (Voyez MASTURBATION.)

MARASME, extrême maigreur, dessèchement général, consommation de tout le corps : c'est le dernier degré de l'*Atrophie*.

MARC DE RAISIN, recommandé dans la *Paralyse*, Tome III, page 319.

MARCHER (Quand il faut apprendre à) aux enfants, Tome I, page 57. Maniere naturelle de leur apprendre à marcher, *ibid.*

MARCHANDS DE FROMAGE. Maladies auxquelles ils sont exposés. Moyens de les prévenir, Tome I, pages 102 & suivantes.

MARCHANDES DE MODES. La posture dans laquelle elles travaillent est contraire à la santé.

Maladies auxquelles elles sont exposées, comme personnes sédentaires. Moyens de les prévenir, Tome I, pages 124 & suiv. A quoi elles s'exposent de tenir perpétuellement des épingles dans leurs bouches, Tome IV, page 438.

MARIAGE. Attention qu'il mérite de la part du Gouvernement, relativement à la santé des individus, Tome I, page 19 & 20, note. Conduite ordinaire des peres & meres dans le mariage de leurs enfants, page 325. On doit, dans le mariage, consulter sur-tout l'inclination des sujets & leur tempérament, page 326. Le mariage n'est pas toujours le remede de l'épilepsie, Tome III, pages 329. Circonstances dans lesquelles il peut guérir cette Maladie, *ibid.* Dans d'autres cas, bien loin de la guérir, il la développe, *ibid.* Le mariage prescrit comme remede dans les pâles - couleurs, Tome IV, page 132.

MARINS, (Maladies auxquelles les) ou *Gens de mer*, sont exposés. Moyens qu'ils doivent employer pour les prévenir, Tome I, pages 117—123.

MARJOLAINE. *Majorana vulgaris*, C. BAUH. & TURNER. *Majorana, majori folio, ex semine nata*. J. BAUH. *Origanum Majorana, foliis ovatis, obtusis, spicis subrotundis*, LINN. C'est-à-dire, *Marjolaine vulgaire*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Marjolaine*

à grande feuille, qui vient de semence, selon J. BAUHIN. *Origan Marjolaine*, à feuilles ovales, obtuses, & dont les épis sont presque ronds, selon LINNÉ. Cette plante est de la quatrième classe, troisième section, treizième genre de TOURNEFORT; de la didynamie gymnosperme de LINNÉ; de la vingt-cinquième famille des labiées d'ADANSON.

Sa racine est ligneuse & rameuse. Ses tiges qui s'élevont d'environ un pied, sont ligneuses, grêles & branchues. Les feuilles sont opposées, deux à deux, le long de la tige & des branches : elles sont entières, ovales, obtuses, sans découpures, soutenus par des pédicules très-courts; elles sont couvertes d'un duvet blanc; elles sont d'une odeur pénétrante & agréable, d'une saveur un peu âcre, un peu amère & aromatique. Les rameaux naissent dans les aisselles des feuilles, & portent les mêmes caractères que la tige. Les fleurs naissent au sommet des tiges & des rameaux, disposées en épis courts. Les épis ressemblent à des têtes écailleuses, arrondies, ferrées, composés de quatre rangs de feuilles, placées en manière d'écailles velues, d'entre lesquelles sortent de très-petites fleurs blanchâtres, d'une seule pièce, en gueule, dont la levre supérieure est redressée, arrondie, échancrée, & l'inférieure divisée en trois parties. Le pistil est accompagné de quatre embryons, qui se changent ensuite en autant de petites graines, arrondies, rousses, cachées dans une capsule, qui seroit de calice à la fleur. La *Marjolaine* vient dans nos Provinces méridionales. On la cultive facilement dans nos jardins. On fait usage de ses feuilles & de ses sommités fleuries.

Prescrite, Tome III, page 425; Tome IV, pages 244, 245, 447.

#### MARMELADE DE TROCHIN.

Prenez de pulpe récente de *caste*, } de chaque une once  
de *manne en sorte*, } & demie;  
de *sirop de guimauve*, } une once;  
d'*huiles d'amandes douces*, quantité suffisante pour  
faire un électuaire.

On augmente, on diminue à volonté la quantité d'*huile d'amandes douces*, selon qu'on veut que l'*électuaire* soit plus ou moins mollet & liquide. Quand on veut rendre ce remède plus purgatif, on substitue au *sirop de guimauve* celui de *fleurs de pêcher*, ou de *roses solutif*, &c. On prend une cuillerée à bouche de cet *électuaire*, le matin ou le soir,

dans les constipations habituelles, & deux fois par jour dans les constipations opiniâtres.

Prescrite, Tome II, pages 295, 401; Tome III, page 273.

**MARRONNIER** D'INDE. *Hippocastanum vulgare*. TURNEF. *Æsculus Hippocastanum*, LINN. C'est-à-dire, *Marronnier d'Inde*, selon TOURNEFORT & selon LINNÉ. Cet arbre, qui forme les belles allées de nos jardins, est si connu, que nous nous croyons dispensés d'en donner la description.

A la vertu fébrifuge, reconnue dans l'écorce du *Maronnier*, d'après des expériences réitérées, & rapportées Tome II, page 51, dans le courant de la note, on joint celle d'être antiseptique. Les Auteurs des *Essais de Matière médicale indigène*, cités même Volume, page 49, note, l'ont substituée au *quinquina*, dans une menace de gangrene au bas de la jambe d'un hydropique; & la décoction, qui en a été faite dans le vin, n'a pas été suivie de moins de succès qu'auroit été celle de *quinquina*. Le *Marron d'Inde* est astringent. C'est un bon sternutatoire contre la migraine, &c.

L'écorce du *Marronnier d'Inde*, à la quantité d'une once, traitée dans l'eau, a fourni une décoction semblable à celle du *quinquina*, d'une saveur acerbe & stiptique, laquelle étant évaporée, a donné près de trois gros d'*extrait*. Le même poids de cette écorce, macérée dans l'*esprit-de-vin*, a produit deux gros & demi d'*extrait* sec, écailleux, coloré, luisant & transparent, comme celui qu'on obtient du *quinquina*.

**MARRUBE**. Il y a deux plantes de ce nom, en usage en Médecine: le *Marrube blanc* & le *Marrube noir*; mais le dernier ne s'emploie qu'à l'extérieur, à cause de son odeur fétide.

**MARRUBE BLANC**. *Marrubium album vulgare*, CASP. BAUH. & TURNEF. *Marrubium album*, J. BAUH. C'est-à-dire, *Marrube blanc vulgaire*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Marrube blanc*, selon J. BAUHIN.

Sa racine est simple, ligneuse, garnie de plusieurs fibres. Ses tiges sont nombreuses, hautes de plus d'un pied, velues, carrées, branchues, garnies de feuilles, opposées deux à deux à chaque nœud, arrondies, blanchâtres, crenelées à leur bord, ridées, portées sur des queues assez longues. Ses fleurs naissent en grand nombre autour de chaque nœud, disposées par anneaux sans pédicules, ou sur des pédicules très-courts.

Le calice est velu & cannelé, & chaque cannelure se termine par une petite pointe. Ces fleurs sont très-petites, blanchâtres, d'une seule pièce en gueule, dont la levre supérieure est redressée & à deux cornes, & l'inférieure partagée en trois. Le pistil, qui s'éleve du calice, est attaché à la partie postérieure de la fleur, en manière de clou, & comme accompagné de quatre embryons, qui se changent ensuite en autant de graines oblongues, cachées dans une capsule, qui seroit de calice à la fleur. Toute cette plante a une odeur forte. Elle vient naturellement, & est très-fréquente dans les grands chemins, dans les terres incultes & sur les décombres.

MARRUBE NOIR. *Marrubium nigrum fœtidum*, *Ballote Dioscoridis*, C. BAUH. *Ballote*, TURNEF. *Marrubium nigrum*, J. BAUH. C'est-à-dire, *Marrube noir fétide*, ou *Ballote*, selon C. BAUHIN. *Ballote*, selon TOURNEFORT. *Marrube noir*, selon J. BAUHIN.

Sa racine est ligneuse, vivace, fibrée. Il en sort plusieurs tiges hautes de deux ou trois pieds, velues & couvertes d'un duvet court; quarrées, creusées, branchues, rougeâtres, garnies de feuilles opposées sur chaque nœud, semblables à celles de la *mélisse*, plus arrondies, plus noires, velues, molles, ridées. Ses fleurs naissent par anneaux sur les tiges, dans l'aisselle des feuilles. Elles sont d'une seule pièce en gueule, rayées de pourpre. (Voyez, pour le calice & la graine, le *Marrube blanc*.) Cette plante a une odeur très-puante. Elle vient naturellement sur les décombres & le long des haies.

Le *Marrube* est une des plantes vulnéraires balsamiques, qui doit servir de nourriture à l'animal qui fournit le lait aux pulmoniques, Tome II, page 130. Les feuilles entrent dans le spécifique contre la morsure du Serpent à sonnettes, Tome III, page 542.

MARS. C'est la même chose que le *Fer*. (Voyez FER.)

MASSE ALIMENTAIRE. On donne ce nom aux aliments qui sont encore dans l'estomac, tels qu'on les a pris, ou qui n'ont éprouvé que la mastication & le mélange des suc digestifs; de sorte qu'ils ne sont point encore parvenus au degré de ténuité nécessaire pour qu'ils prennent le nom de *Chyme*. (Voyez ce mot.)

MASTIC EN LARMES. *Résine* d'un jaune citronné, diaphane, en grains, ou en larmes, qui, mise sur le feu, fond comme la *cire*, & répand une odeur gracieuse. Elle est

fournie par un arbre appelé *Lentisque*, qui croît dans plusieurs Isles de l'Archipel. Le *Mastic* de Chio est plus gros & plus balsamique que celui du Levant, qui vient par Marseille. Mais nous ne voyons guere que ce dernier. Il faut le choisir en grosses larmes, blanches, citrines, transparentes, seches, fragiles, odorantes, craquant sous les dents, & qui, un peu mâchées, s'étendent comme la *cire*. Il faut absolument rejeter celui qu'on appelle *Mastic en sorte*. Le vrai *Mastic en larmes* coûte douze sols l'once.

Prescrit, Tome I, page 226; Tome III, pages 54, 79, 424, 428; Tome IV, pages 230, 301.

MASTICATION, action par laquelle on mâche les aliments : c'est une atténuation qui s'opere dans la bouche, & par le broiement des dents, & par le mélange de la salive.

De quelle importance est la mastication pour la digestion, Tome I, page 158.

MASTURBATION, ou *Manstupration*, vice honneux qu'il suffit de nommer. Un Auteur Anglois l'a désigné sous le nom d'*Onania*, dérivé d'*Onam*, un des fils de *Juda*, dont il est parlé dans la *Genese*, Chap. XXXVIII, v. 9 & 10. M. TISSOT a emprunté ce mot, & a appelé *Onanisme* un *Traité* excellent sur les Maladies terribles, qui sont les suites de la *Masturbation*.

Combien les malades, tombés en consomption par la masturbation, tiennent à cette malheureuse habitude, Tome II, page 148. Observation, *ibid.* La masturbation est une des causes de la fièvre nerveuse, page 151; de l'incontinence d'urine, page 461; & il est rare que les masturbateurs en guérissent, page 462.

MASTURBATION, (*Traitement de la COURBATURE, occasionnée par la*) Tome IV, pages 527—535.

MATIERE MÉDICALE. On donne ce nom à l'ensemble, au système des corps naturels, qui fournissent des médicaments. Cette branche de la Médecine embrasse donc la connoissance de tous les médicaments.

MATRICE, viscere particulier à la femelle des animaux, dans lequel se fait la conception, & où le *fœtus* se nourrit, croît & s'éleve, jusqu'à ce que, ne pouvant plus prêter à la dilation, la *matrice*, en se contractant, expulse ce *fœtus* qui la gêne. La *matrice*, chez la femme, a la forme d'une petite poire, aplatie devant & derrière: Par la pointe,

ou son col, elle est contiguë au *vagin*; & par le fond, qui est mobile, elle est retenue dans une position à-peu-près moyenne, par des cordons ou ligaments, appelés rongs & & larges. Elle a encore à son fond deux especes de tuyaux flottants, qu'on appelle *trompes*. Chacune de ces parties a ses fonctions, dont il faut chercher les détails dans les Ouvrages d'Anatomie & de Physiologie. La *matrice* est située dans le petit *bassin*, entre la *vessie* & le *rectum*, de maniere que le fond est un peu élevé, & que le col penche en en bas, présentant son orifice à l'extrémité du *vagin*.

MATRICE, (*De l'HYDROPIESIE de la*) Tome III, pages 143—149.

MATRICE, (*De l'INFLAMMATION de la*) Tome IV, pages 186—188.

MATURATIF, épithete qu'on donne aux remedes qui disposent l'humeur d'un abcès à se rassembler en un foyer, & à suppurer.

MAUVE. *Malva vulgaris*, flore majore, folio sinuato, J. BAUH. & TURNER. *Malva sylvestris*, folio sinuato, C. BAUH. *Malva sylvestris*, caule erecto, herbaceo, foliis septem lobatis, acutis, pedunculis petiolisque pilosis, LINN. C'est-à-dire, Mauve commune, à grandes fleurs, à feuilles ondées, selon JEAN BAUHIN & TOURNEFORT. Mauve sauvage, dont la tige est droite, herbacée, dont les feuilles sont découpées en sept lobes, & dont les pédicules & les pétioles sont velus, selon LINNÉ. Cette plante est de la premiere classe, fixieme section, premier genre de TOURNEFORT; de la monadelphie polyandrie de LINNÉ, & de la cinquantieme famille des Mauves, deuxieme section d'ADANSON.

Sa racine est simple, peu fibreuse, blanche, plongée profondément dans la terre, d'une saveur douce & visqueuse. Il sort, de la même racine, plusieurs tiges couchées & quelquefois rampantes, longues d'environ un pied & demi, rondes, velues, moëlleuses, garnies de feuilles découpées en sept lobes, crenelées à leur bord, & couvertes d'un léger duvet. Les fleurs sortent des aisselles des feuilles en cloche, blanchâtres & purpurines, portées sur de longs pédicules, grêles & velues. Il sort du fond de la fleur un tuyau pyramidal, chargé d'étamines purpurines. Au bas de ce tuyau est un pistil, qui se change ensuite en un fruit plat,

orbiculaire;

orbiculaire, de la même forme que celui de la *rose d'outre-mer*, ou *trémier*. La *Mauve* est très-commune. Elle croît d'elle-même le long des haies & des chemins, dans les lieux incultes, & sur les décombres. Ses feuilles & ses fleurs sont d'un très-grand usage. La plante suivante est aussi commune, & s'emploie de même, de sorte qu'elles peuvent se suppléer l'une à l'autre.

Prescrite, Tome II, pages 93, 96, 415, 468; Tome III, pages 86, 102, 474; Tome IV, pages 419, 439.

MAUVE. (Petite) *Malva vulgaris, flore minore, folio rotundo*; J. BAUH. & TURNER. *Malva sylvestris, folio rotundo*, CASP. BAUH. *Malva rotundifolia, caule prostrato, foliis cordato-orbiculatis, quinque lobatis*, LINN. C'est-à-dire, *Mauve commune, à petite fleur & à feuille ronde*, selon J. BAUHIN & TOURNEFORT. *Mauve sauvage, à feuille ronde*, selon C. BAUHIN. *Mauve à feuilles rondes, dont la tige est rampante, dont les feuilles, qui sont en cœur, sont découpées en cinq lobes*, selon LINNÉ.

Cette *Mauve* ne diffère de la précédente, que parce que toutes les parties sont plus petites, que ses feuilles sont plus arrondies, & qu'elles ne sont découpées qu'en cinq lobes, au lieu que celles de l'autre le sont en sept.

MAUX D'AVENTURE. (Voyez MAL D'AVENTURE.)

MAUX DE CŒUR. (Voyez MAL DE CŒUR.)

MAUX D'ESTOMAC, (des) Tome III, pages 88—93.

MAUX DE GORGE GANGRÉNEUX ET AVEC ULCÈRES, (des) ou *Esquinancie maligne*, Tome II, pages 333—340.

Attention qu'il faut avoir aux maux de gorge des enfants, Tome IV, page 280, note; ce qui distingue l'Esquinancie maligne, ou les maux de gorge gangréneux, de la Croup, page 285.

MAUX DE GORGE SIMPLES, (des) ou *Fausse Esquinancie*, Tome II, pages 340—346.

MAUX DE TÊTE, (Des différents) Tome III, pages 62—75.

MÉAT AUDITIF. Méat vient de *meatus*, mot latin qui veut dire conduit, trou, &c. Le méat auditif est donc le trou de l'oreille, comme le méat urinaire est l'ouverture du canal de l'uretère, par lequel passent les urines.

MÉCONIUM. (Voyez ce que c'est, Tome I, page 38, note.)

MÉCONIUM, ( Des MALADIES CAUSÉES PAR LE ) *retenu dans les intestins*, Tome IV, pages 225—228.

MÉDECINE, ou *Purgation*, ou *Potion purgative*. Ces trois termes sont synonymes. On dit d'une personne, qui a été purgée, qu'elle a pris médecine, ou une purgation. ( Voyez POTION PURGATIVE. )

MÉDICAMENT. C'est la même chose que *Remede*. ( Voyez ce mot. )

MÉDICAMENTEUX, se dit des aliments qui ont des qualités qui les rapprochent, ou qui, dans certaines circonstances, les égalent aux médicaments.

MÉLANCOLIE, ( de la ) Tome III, pages 297—308. Maladies qui sont les suites de la mélancolie, à laquelle les filles n'ont que trop de disposition, Tome IV, page 120.

MÉLANCOLIE RELIGIEUSE, ( de la ) Tome I, pages 327—329.

MÉLASSE, matière grasse & huileuse, mais fluide, qui reste du sucre, après le raffinage, & à laquelle on ne peut donner qu'une consistance de sirop; aussi l'appelle-t-on quelquefois sirop de sucre. On en tire une Eau-de-vie pernicieuse. ( Voyez Tome I, page 270, note. )

Prescrite, Tome II, page 349.

MÉLISSE DES JARDINS, *Citronnelle*, *Piment des Ruches*, ou *des Mouches à miel*. *Melissa hortensis*, C. BAUH. & TURNER. *Melissa vulgaris*, *odore citri*, J. BAUH. *Melissa officinalis*, LINN. C'est-à-dire, *Mélisse des jardins*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Mélisse commune*, à odeur de citron, selon J. BAUHIN. *Mélisse d'usage*, selon LINNÉ.

Cette plante est de la quatrième classe, troisième section, troisième genre de TOURNEFORT; de la didynamie gynnosperme de LINNÉ; de la vingt-cinquième famille des labiées d'ADANSON.

Sa racine est ligneuse, ronde, longue, fibreuse, profonde. Elle pousse des tiges hautes d'un pied & plus, quarrées, presque lisses, rameuses, dures, roides, fragiles. Ses feuilles sont oblongues, d'un verd brun, assez semblables à celles du *Calament*, ou du *Baume des jardins*; luisantes, hérissées d'un petit poil follet, dentelées sur leurs bords; d'une odeur de citron fort agréable, & d'un goût un peu âcre. Des aisselles des feuilles sortent des fleurs verticillées, qui

ne forment point d'anneaux entiers autour de la tige : elles sont en gueule, petites, blanches, ou d'un rouge pâle. A cette fleur succèdent quatre semences jointes ensemble, presque rondes, ou oblongues, enfermées dans le calice de la fleur. On la cultive dans les jardins, & quelquefois on la trouve dans les haies aux environs de Paris. Elle fleurit en Juin, Juillet & Août. Sa racine ne périt point l'hiver. Ses feuilles sont d'usage ; mais il faut avoir soin de les cueillir le printemps, avant la fleur ; car, passé ce temps, elles sentent la punaise.

Prescrite, Tome III, page 321.

MEMBRANE. (Voyez ce que c'est, Tome II, page 85, note.)

MÉNINGES : c'est la même chose que *Pie-mere* & *Dure-mere*. (Voyez ces mots, & Tome II, page 85, note.)

MENSTRUE, se dit d'une liqueur qu'on emploie pour dissoudre en entier, ou pour extraire seulement quelques substances d'un corps. Il y a plusieurs especes de *Menstrues* ; savoir : 1°. les aqueux, comme l'eau simple, les eaux distillées. Ces *Menstrues* dissolvent les gommés, les sels, les extraits aqueux, les savons, &c. ; 2°. les menstrues spiritueux, comme l'Esprit-de-vin & les eaux spiritueuses aromatiques : ils dissolvent les savons, les résines, & plus ou moins les matieres huileuses ; 3°. les menstrues huileux, qui dissolvent les résines, le soufre, &c. ; 4°. le feu, qui fond & dissout les métaux, les minéraux, &c.

MENSTRUÉS, mot synonyme avec les *Régles*, parce que les femmes les ont, en général, tous les mois. (Voyez le mot RÉGLES.)

MENTHE AIGUE, *Menthe à épi*, *Menthe de Notre-Dame*, *Menthe Romaine*, &c. *Mentha angustifolia*, *spicata*, C. BAUH. & TURNER. *Mentha spicata*, *folio longiore*, *acuto*, *nigriori*, J. BAUH. *Mentha viridis*, LINN. C'est-à-dire, *Menthe à petites feuilles* & *à épi*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Menthe à épi*, *à feuilles longues*, *aiguës*, *d'un verd noir*, selon JEAN BAUHIN. *Menthe verte*, selon LINNÉ. Cette plante est de la quatrième classe, deuxième section, dixième genre de TOURNEFORT ; de la didynamie gymnosperme de LINNÉ ; de la vingt-cinquième famille des labiées d'ADANSON.

Sa racine est un pivot simple, articulé, garni de plusieurs

fibres rameuses à chacune de ses articulations. Ses tiges s'élevent d'environ deux pieds : elles sont droites, quadrangulaires & rameuses. Les feuilles sont opposées, deux à deux, le long de la tige, oblongues, pointues, d'un verd brun, un peu velues & dentelées en leurs bords. Les fleurs forment au haut de la tige, des branches en épi assez long : elles sont petites, en gueule, à deux levres, blanchâtres, semées de petits points rouges, soutenues par des calices faits en cornets, & dentelées tout autour. A chaque fleur succèdent quatre semences menues, oblongues, renfermées dans le calice de la fleur. On la cultive dans les jardins : elle a une odeur forte & très-agréable : sa saveur est âcre & aromatique. Elle fleurit l'été.

Prescrite, Tome II, pages 130, note ; 191, 211, 272, 309, 339, 349, 400, 414, 450, 462 ; Tome III, pages 265, 302, 363 ; Tome IV, pages 292, 488, 497.

MENTHE POIVRÉE, *Menthe d'Angleterre, Poivrete. Mentha, spicis brevioribus & habitioribus, foliis Menthae fuscae, sapore fervido piperis*, RAY, *Hist. Mentha piperita*, LINN. C'est-à-dire, *Menthe, dont les épis sont courts & bien fournis, dont les feuilles ressemblent à celles de la Menthe à épi, & qui a une saveur brûlante de poivre*, selon RAY, *Hist.* 3, page 234, Tome X, f. 2. *Menthe poivrée*, selon LINNÉ.

Cette plante, que les Anglois cultivent depuis un temps immémorial, est nouvelle en France. Elle se plaît dans un terrain humide & léger. Les sécheresses la font périr ; & quoiqu'on la ranime par les arrosesments, elle ne donne plus qu'une herbe maigre & courte, quand elle est attaquée par le hâle.

Sa racine est un pivot médiocre, garni de nombreuses fibres rameuses. Les tiges s'élevent d'environ un pied & demi : elles sont droites, quadrangulaires. Les feuilles sont opposées, deux à deux, le long de la tige : elles sont portées par des pétioles courts, filonnés dans leur longueur. Leur forme est ovale, terminée en pointe, & dentelées assez régulièrement tout autour. Les rameaux sortent des aisselles des feuilles, & portent les mêmes caractères que la tige. Les fleurs naissent au sommet de la tige & des rameaux, rangées en épis courts & verticillés : elles sont petites, en gueule, à deux levres inégales, d'un rouge pâle. A chaque fleur succèdent quatre semences semblables à celles des autres *Menthes*. (Voyez EAU DE MENTHE POIVRÉE.)

MENUISIERS. Maladies auxquelles ils sont exposés, comme Ouvriers sédentaires. Moyens de les prévenir, Tome I, pages 124 & suiv.

MÉPHITIQUE, épithete qu'on donne aux exhalaisons vénéneuses, telles que celles des mines, du charbon, &c., & à l'air impregné de ces exhalaisons. (Voyez Tome IV, page 462, note.)

MERCURE, substance métallique, presque toujours fluide, très-pesante, qui a l'éclat de l'argent, & qu'on appelle vulgairement *Vis-argent*. Le *Mercur*e qu'on emploie en Médecine, doit avoir été purifié, & on ne doit jamais se servir que de celui que les Apothicaires tiennent sous le nom de *Mercur*e revivifié du *Cinabre*. Il coûte huit sols l'once.

Prescrit, Tome II, page 391; Tome III, pages 342, 429, 517, 533, note; Tome IV, pages 17, 21, 22, 26, 31, 32, 36, 38, 40, 43, 48, 50, 52, 54, 58, 77, 86, 92, 97, 102, 103, 104, 107, 109, 112, 237, 310.

MERCURE DOUX; c'est le *sublimé corrosif* saturé de *mercure crud*, & privé, par ce moyen, de sa qualité corrosive. Il se vend seize sols l'once, trois sols le gros.

Prescrit, Tome III, pages 105, note; 212, 428; Tome III, pages 61, 71, 73, 74.

MERCURE GOMMEUX SOUS FORME LIQUIDE. (Voyez-en la préparation, Tome IV, page 21.)

Prescrit, *idem*, & page 22.

MERCURE GOMMEUX SOUS FORME SECHE. (Voyez-en la préparation, Tome IV, page 22, note.)

Prescrit, *idem*, pages 21 & 22.

MERCURE INSOLUBLE, ou *Pilules mercurielles*. (Voyez PILULES MERCURIELLES.)

*Méthode d'administrer le Mercur*e insoluble dans la *Maladie vénérienne*, Tome IV, pages 60—65.

MERCURE SUBLIMÉ CORROSIF. (Voyez SUBLIMÉ CORROSIF.)

MERCURIALE MÂLE, *Foirole*, *Vignole* ou *Vignette*. *Mercurialis testiculata*, sive *mas*, C. BAUH. & TURNEF. *Mercurialis mas*, J. BAUH. *Mercurialis annua*, LINN. C'est-à-dire, *Mercuriale* qui porte des *testicules*, ou *mâle*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Mercuriale mâle*, selon JEAN BAUHIN. *Mercuriale annuelle*, selon LINNÉ. Cette plante est de la quinziesme classe, sixieme

section, troisième genre de TOURNEFORT ; de la dioécienne-andrie de LINNÉ ; de la quarante-cinquième famille des tithymales d'ADANSON.

Sa racine est tendre, fibreuse, annuelle : elle pousse des tiges qui s'élevaient d'environ un pied, anguleuses, genouillées, lisses & rameuses. Ses feuilles ressemblent assez à celles de la *pariétaire* : elles sont oblongues, unies, d'un verd brun & luisant, un peu larges, pointues, dentelées sur leurs bords, d'une saveur nitreuse, un peu chaude & nauséabonde. Des aisselles des feuilles sortent des pédicules courts, menus, qui portent de petites bourfes en forme de testicules, ou des fruits à deux capsules, applaties, rudes & velues, qui contiennent chacune une petite semence ovale ou ronde. Cette plante croît par-tout, le long des chemins, dans les cimetières, dans les potagers, les vignobles, & autres lieux humides & ombrageux. Elle est une des plantes émollientes, ainsi que la suivante, qui a absolument les mêmes vertus, & qu'on appelle :

MERCURIALE FEMELLE, ou à épi, *Mercurialis spicata*, sive *femina*, C. BAUH. & TURNER. *Mercurialis femina* J. BAUH. C'est-à-dire, *Mercuriale à épi*, ou *femelle*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Mercuriale femelle*, selon J. BAUHIN. Cette espèce est absolument semblable à la précédente, par sa racine, ses tiges & ses feuilles. La seule différence, c'est qu'elle porte des fleurs ; ce qui devoit la faire appeler mâle de préférence à l'autre.

Prescrites, l'une ou l'autre, Tome II, page 484 ; Tome III, page 270.

MERE. L'ordre de la Nature est, que toutes les meres allaitent elles-mêmes leurs enfants, Tome I, page 3. Quelles sont les meres qui doivent être exceptées, *ibid.* Causes pour lesquelles certaines meres ne peuvent nourrir, page 4. Toutes les autres doivent remplir ce devoir. Avantages qui résulteroient, si toutes les meres nourrissoient leurs enfants, page 7. Le devoir des meres ne se borne pas à nourrir, page 8. Autres devoirs des meres envers leurs enfants, *ibid.* Ignorance des meres, relativement aux soins qu'elles doivent à leurs enfants, page 9. Plaintes de Tacite sur la conduite des meres Romaines envers leurs enfants : Plaintes de M. le Lieutenant-Général de Police de Lyon, sur celle des meres de cette Ville, *ibid.* Délicatesse des meres, cause des Maladies des enfants, page 16.

Conseils aux meres qui tombent dans la pulmonie symptomatique, pour allaiter trop long-temps, & réflexions sur ce conseil, Tome II, page 145, & note. Preuves que les meres doivent nourrir elles-mêmes leurs enfants, page 146. Combien est exposée une mere qui allaite, n'ayant pas eu la petite vérole, & dont le nourrisson vient à avoir cette Maladie, page 245. Les meres & les nourrices transmettent, avec le lait, les écrouelles aux enfants, Tome III, page 206. A quel temps de la couche on peut entreprendre de traiter une mere ayant la vérole, Tome IV, page 319. L'enfant se guérit en même-temps que la mere, *ibid.* Avis aux meres au sujet des masturbatrices, page 534.

MÉRIDIENNE. Ce qu'on doit penser de la méridienne, Tome I, page 246. Qui sont ceux qui peuvent en retirer de l'avantage, page 247. Qui sont ceux à qui la méridienne seroit nuisible ou inutile, page 248. Circonstances qui rendent la méridienne nécessaire à tous les individus, *ibid.* Temps que doit durer la méridienne, page 249. Position dans laquelle il faut la faire, *ibid.* Il faut être à son aise, & se défaire de tous les liens qui embarrassent, page 250.

MÉSENTERE, corps gras & membraneux, ainsi appelé parce qu'il est situé au milieu des *intestins*. Il est d'une figure irrégulière, partagé en deux portions, dont l'une est très-large & pelissée; elle attache les *intestins* grêles: l'autre, qui est très-longue & contournée, attache les gros *intestins*. Par la maniere dont le *Mésentere* attache les *intestins*, il empêche les circonvolutions du *canal intestinal* de s'embarasser les unes les autres, de s'entortiller, ou de s'étrangler par leurs différentes rencontres. Il leur permet aussi un frottement doux, &, en même-temps, borné par ces attaches. Ces deux portions du *Mésentere*, ne sont autre chose que la continuation de la lame membraneuse du *péritoine*, redoublée sur elle-même. Elles forment ensemble une espece de rouleau *spiral*, plus ou moins pelissé par sa circonférence. La première de ces portions a retenu particulièrement le nom de *Mésentere*, l'autre est appelée *Mésocolon*.

Symptômes des engorgements & tumeurs squirreuses du mésentere, Tome III, page 443.

MESOCOLON, nom que porte la seconde portion du *Mésentere*, & qui attache les gros *intestins*. (Voyez MÉSENTERE.)

MÉTAL, *métaux*, substances pesantes, dures, éclatantes,

opaques, qui deviennent fluides, & prennent une surface convexe dans le feu, mais qui reprennent leur solidité lorsqu'elles sont refroidies, & qui s'étendent sous le marteau : qualités que les différents métaux ont dans des degrés différents. On compte ordinairement six métaux ; savoir : l'Or, l'Argent, le Cuivre, le Fer, l'Étain & le Plomb ; mais on en a découvert un septième, que l'on nomme *Platine*, ou *or blanc*. (Voyez Tome IV, pages 405 & suivantes, les moyens de retirer les fragments de métaux arrêtés dans le gosier.)

MÉTALLIQUE, se dit de tout ce qui appartient aux métaux.

MÉTASTASE. On entend, par ce mot, le changement d'une Maladie en une autre, qui lui succède immédiatement. Ce changement s'opère par le transport de la matière morbifique, sur une partie circonscrite, & autre que celle qui étoit le foyer de la Maladie.

MÉTATARSE, nom qu'on donne à la partie moyenne du pied, qui est entre les orteils & le tarse. Le *Métatarse* est composé de cinq os, longs & grêles, qui, par leur arrangement, forment une sorte de voûte grillée, dont la disposition répond à celle que font quatre os du tarse.

MÉTÉORISME. (Voyez ce que c'est, Tome III, page 365.)

MÉTHODE ANTIPHLOGISTIQUE, ou *Catholique*, de traiter la *Colique des Peintres*, Tome II, page 406 : *Forté*, de traiter la même Maladie, page 407.

MÉTHODE d'administrer le *Mercuré insoluble*, ou les *Pilules mercurielles*, Tome IV, pages 60—65 ; conjointement avec le *sublimé corrosif*, page 62 ; avec les lavements *antivénériens*, page 63.

MÉTHODE d'administrer le *Mercuré par absorption*, Tome IV, pages 83—86. Prescrite, pages 319—321.

MÉTHODE d'administrer le *Mercuré par le moyen des Bains*, *idem*, pages 78—83.

MÉTHODE d'administrer le *Mercuré par le moyen des Friccions*, *idem*, pages 65—72 ; combinées avec le *sublimé corrosif*, page 68 ; avec les lavements *antivénériens*, page 69 ; avec les *fumigations*, page 71.

MÉTHODE d'administrer le *Mercuré par le moyen des Fumigations*, *idem*, pages 72—74.

MÉTHODE d'*administrer le Mercure par le moyen des Lavements*, Tome IV, pages 75—78.

Avantages de la méthode des lavements antivénériens, pour traiter la vérole chez les femmes grosses, *idem*, page 318.

MÉTHODE d'*administrer le Mercure sublimé corrosif*, Tome IV, pages 86—92.

MÉTHODE de *guérir la Maladie Vénérienne*, par le moyen des *Sudorifiques*, *idem*, pages 92—102.

MÉTHODE de *prévenir la Rage*, proposée par M. BUCHAN, Tome III, page 521 & suiv.

MÉTHODE de *traiter la Rage*, par M. TISSOT, *idem*, pages 529, 530; par M. DE LASSONE, pages 531—536.

MÉTHODE de *se guérir de la Vérole*, particulière aux Naturels de l'*Amérique*, Tome IV, pages 99—101.

MÉTHODE d'*inoculer la petite Vérole*, très-simple & très-heureuse, Tome II, page 238, note.

MÉTHODE d'*inoculer la petite Vérole* en Turquie, sur les côtes de Barbarie, dans plusieurs endroits de l'*Asie* & de l'*Europe*; en Angleterre, Tome II, pages 239 & suivantes.

MÉTHODE d'*inoculer la petite Vérole*, sans faire d'incision, *idem*, page 240. Ses avantages, *ibid.*

MÉTHODE DU SECRET. (Voyez SUCCION.)

MÉTHODE EXCLUSIVE, (La Vérole ne peut être guérie par une) Tome IV, page 3, note.

MÉTHODE FACILE de *faire rentrer les Descentes*, *idem*, pages 418, 419.

MÉTHODE GÉNÉRALE de *guérir les Maladies des enfants*, Tome IV, page 223.

MÉTHODE MIXTE de *guérir la Maladie Vénérienne*, (Ce qu'on appelle) *idem*, page 68.

MÉTHODES D'INOCULER LA PETITE VÉROLE, (Exposé des différentes) Tome II, pages 238—243.

MÉTHODES de *traiter la Maladie Vénérienne*, (Exposé des principales) Tome IV, pages 60—102.

MÉTHODES de *traiter la Maladie Vénérienne*, (Il ne faut pas multiplier les) chez le même sujet, Tome IV, page 59.

METTEURS EN ŒUVRE. Maladies auxquelles ils sont exposés comme Ouvriers sédentaires : moyens de les prévenir, Tome I, pages 124 & suiv.

MEURTRISSURE; c'est la même chose que *Contusion*. (Voyez CONTUSION.)

**MÉZÉRÉUM**, ou *Mézéréon*, ou *Lauréole*, ou *Bois gentil*. *Thymælea lauri folio deciduo*, sive *Laureola femina*, TURNEF. *Thymælea, folio deciduo, flore purpureo*, officinis *Laureola femina*, C. BAUH. *Laureola, folio deciduo*, sive *Mezereon Germanicum*, J. BAUH. *Daphne Mezereum floribus sessilibus foliis lanceolatis deciduis*, LINN. C'est-à-dire, *Mézéréon à feuilles de Laurier, tombantes*, ou *Lauréole femelle*, selon TOURNEFORT. *Mezéréon à feuilles tombantes, à fleurs pourpres, qui est la Lauréole femelle d'usage*, selon C. BAUHIN. *Lauréole à feuilles tombantes*, ou *Mézéréon d'Allemagne*, selon J. BAUHIN. *Laurier-Mézéréon à fleurs sessiles, à feuilles lancéolées & tombantes*, selon LINNÉ.

Cette plante jette plusieurs tiges ligneuses, hautes de trois à quatre pieds, pliantes, cylindriques, difficiles à rompre, couvertes d'une double écorce, dont l'extérieure est mince, cendrée, & l'intérieure verte en dehors, & blanchâtre en dedans. Ses feuilles naissent par paquets; elles sont plus petites, plus minces, plus molles & moins luisantes que celles du *garou*. Ses fleurs ont la même forme: elles sont purpurines, garnies de quelques étamines jaunes, odorantes. Ses baies sont comme celles du *garou*. Le *Mézéréon* vient dans les Alpes & les Pyrénées. Sa racine, son écorce & ses feuilles sont quelquefois d'usage.

Proposé, Tome IV, page 99.

**MIASMES**. On entend par ce mot, des corps extrêmement subtils, qu'on regarde comme les propagateurs des Maladies contagieuses. On a pensé, assez naturellement, que ces petites portions de matiere, prodigieusement atténuées, s'échappoient des corps infectés de la contagion, & la communiquoient aux corps non infectés, en les pénétrant, après s'être répandues dans l'air, ou par des voies plus courtes, en passant immédiatement du corps affecté au corps non malade: c'est ce qu'on voit tous les jours dans la *petite Vérole*, & même dans la *Peste*, où le malade répand l'une ou l'autre de ces Maladies dans le lieu qu'il habite.

**MIEL**, matiere que les abeilles recueillent sur les fleurs des plantes, & qu'elles déposent dans les rayons de cire, qu'elles ont construits à cet effet, dans leurs ruches.

Pour retirer le miel, on rompt les rayons, on les met sur des nattes d'osier, sous lesquelles on a mis des vaisseaux de terre, propres à recevoir le miel qui coule & qui acquiert,

avec le temps, de la consistance : le miel qu'on obtient de cette manière, est nommé miel vierge ; il est le plus pur & le plus estimé.

Lorsqu'on s'aperçoit qu'il ne coule plus de miel, on enveloppe les rayons dans des sacs de toile, & on les met à la presse : le miel qu'on obtient par ce moyen, n'est pas aussi pur que le premier, il contient toujours quelques parties de cire ; cependant il est encore assez blanc. Enfin on met ces rayons dans de l'eau sur le feu ; & , après une légère ébullition, on les remet à la presse : le miel qu'on retire par ce troisième procédé, est jaune, & contient beaucoup de cire & d'autres matières étrangères.

Le miel de France, le meilleur, est celui du Languedoc, qu'on appelle miel de Narbonne, parce qu'on en recueille beaucoup aux environs de cette Ville : il est très-blanc & d'un goût agréable. Mais le miel qu'on voit le plus ordinairement à Paris, est celui que nous tirons du Gâtinois : il est, pour la bonté, immédiatement après le miel de Narbonne. On doit le choisir d'une consistance qui ne soit point trop liquide, épais & grenu.

Le plus blanc est toujours à préférer : son odeur & sa saveur doivent être douces, agréables, & légèrement aromatiques : c'est celui que les Apothicaires vendent communément sous le nom de miel de Narbonne, quatre sols l'once.

Il faut rejeter celui qui laisse quelque chose de pâteux dans la bouche, parce qu'alors il a été falsifié avec de l'amidon pour le rendre plus blanc. Aussi, lorsqu'on doit employer le miel dans les boissons, est-il de la plus grande importance de ne l'acheter que chez les Apothicaires.

Importance du miel pour les enfants : Maladies qu'il prévient, Tome I, page 52. Prescrit, Tome II, pages 73, 89, 111, dans le courant de la note ; 114, 115, note. Il ne faut pas faire écumer le miel, page 130, note. Prescrit, pages 135, 137, 141, 142, 221, 272, 282, 302, 326, 338, 343, 349, 358, 368, note ; 370, 373, 383, 414, 415, 424, 481 & 482 ; Tome III, pages 100, 101, 102, 107, 110, 115, 117, note ; 118, 197, 203, 229, 246, note ; 270, 271, 302, 305, 428, 435, 526, 532, 533, 534, 543 ; Tome IV, pages 127, 226, 227, note ; 229, 234, 235, 236, 276, note ; 293, 374, 379, 453, 480.

MIEL MERCURIAL. Prenez parties égales de miel blanc, & de suc dépuré de feuilles de *Mercuriale* ; faites cuire jusqu'à consistance de sirop : ce miel ne s'emploie qu'en lave-

ment, à la dose de trois ou quatre onces. Il coûte, tout préparé, un sols l'once.

Prescrit, Tome II, page 407, dans le courant de la note.

MIEL ROSAT.

Prenez de *roses de Provins*, sans onglets & séchées, une livre ;  
 de calices de *roses* récentes, demi-livre ;  
 d'eau bouillante, quatre livres ;  
 de miel blanc, six livres.

On met les roses & les calices dans un vaisseau peu évafé ; on verse par-dessus l'eau bouillante ; on couvre le vaisseau exactement. On tient l'infusion dans un endroit chaud pendant douze heures. On passe à travers un linge avec expression ; on mêle cette liqueur avec le miel ; on clarifie avec le blanc d'œuf ; on écume au premier bouillon ; on fait cuire jusqu'à consistance de sirop, & on passe à travers une flanelle. Il coûte trois sols l'once.

Prescrit, Tome III, pages 86, 428 ; Tome IV, pages 235, 294.

MIEL SCILLITIQUE.

Prenez d'*oignon de scille* séché, six gros ;  
 d'eau, chopine.

Laissez infuser douze heures, sur un bain de cendres chaudes ; faites ensuite bouillir pendant quelques minutes ; passez ; exprimez fortement ; ajoutez de bon miel blanc huit onces ; clarifiez le tout, & faites cuire jusqu'à consistance de sirop. On le vend, tout préparé, deux sols l'once. On peut substituer le *Miel scillitique*, au *Vinaigre scillitique*, lorsque ce dernier paroît irriter, & sur-tout au *Sirop scillitique*. (Voyez ce mot.) Le miel scillitique coûte trois sols l'once.

MIGRAINE, (Caractères de la) Tome III, page 64.

MIGRAINE. (TRAITEMENT de la) Tome III, pages 69

—71.

MILIAIRE, épithète qu'on donne aux Maladies qui sont accompagnées d'éruption, dont les boutons ou pustules sont très-fins, ou de la grosseur des grains de millet. (Voyez FIEVRE MILIAIRE.)

Ce qui distingue le miliaire des *Pétéchies*, Tome II, pages 17 & 18, note.

MILLE-FEUILLE. *Herbe au Charpentier*, ou *Herbe à la coupure*, *Mille-folium vulgare*, album, C. BAUH. & TURNER. *Mille-folium stratiotes*, pennatum, J. BAUH. *Achillea Mille-folium*, LINN. C'est-à-dire, *Mille-feuille*

*commune, blanche*, selon C. BAUHIN. & TOURNEFORT.  
*Mille-feuille dont les feuilles sont ailées*, selon J. BAUHIN.  
*Mille-feuille commune*, selon LINNÉ. Cette plante est de la quatorzième classe, troisième section, huitième genre de TOURNEFORT; de la syngénésie polygamie superflue de LINNÉ; de la seizième famille des composés d'ADANSON.

Sa racine est ligneuse, fibreuse & traçante : ses tiges s'élevaient d'un pied & demi : elles sont menues, cylindriques, cannelées, roides, velues & rameuses. Ses feuilles sont découpées menu; ressemblantes, en quelque manière, à celles de la camomille, ailées, découpées profondément, ou plutôt composées d'un grand nombre de folioles, opposées par paires, & terminées par une impaire, lesquelles sont elles-mêmes divisées en plusieurs dentelures : toutes ces divisions des feuilles, dont le nombre est infini, ont fait donner à la plante le nom de *Mille-feuille*, & ce caractère la rend très-reconnoissable. Les rameaux, semblables à la tige, sortent des aisselles des feuilles. Les fleurs naissent au sommet de la tige & des rameaux en parasol, ou bouquets forts serrés, ronds : chaque fleur est petite, blanche, ou un peu purpurine, ayant un pistil jaune dans son milieu, odorante, soutenue par un calice écailleux, cylindrique, ou oblong : aux fleurs succèdent des semences menues. Cette plante est des plus communes; on la trouve par-tout & dans presque tous les pays : elle fleurit en Mai, Juin & pendant tout l'été.

Il est une autre mille-feuille, dont les fleurs sont purpurines : ce caractère est la seule différence qui existe dans ces deux plantes : elles s'emploient toutes deux aux mêmes usages.

Prescrite, Tome II, page 131, note; Tome III, page 79; Tome IV, pages 134, 138.

MILLE - PERTUIS. *Hypericum vulgare*, C. BAUH. & TURNER. *Hypericum vulgare sive perforata, caule rotundo, foliis glabris*, J. BAUH. *Hypericum perforatum, foliis obtusis, pellucido punctatis*, LINN. C'est-à-dire, *Mille-pertuis commun*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Mille-pertuis commun* ou *perforé*, à tige ronde & à feuilles lisses, selon J. BAUHIN. *Mille-pertuis perforé à feuilles obtuses, piquées de points transparents*, selon LINNÉ. Cette plante est de la sixième classe, cinquième section, premier genre de TOURNEFORT;

de la polyadelphie polyandrie de LINNÉ ; de la famille des cistes de JUSSIEU.

Sa racine est fibreuse , ligneuse & jaunâtre. Ses tiges sont nombreuses , roides , ligneuses , cylindriques , rougeâtres , branchues & hautes d'un pied & demi. Ses feuilles naissent , deux à deux , le long des tiges & des branches , opposées , sans queues , longues d'un demi-pouce & plus , larges de trois lignes , lisses , veinées dans toute leur longueur , & paroissent percées , d'outre en outre , d'un grand nombre de petits trous , quand on les expose avec la lumière & l'œil , d'où lui vient le nom de perforé & de mille-pertuis : mais ce ne sont ni des trous , ni des pertuis ; ce ne sont que des vésicules , couvertes d'une pellicule extrêmement fine & remplies d'un suc huileux , très-limpide. Les fleurs sont en grand nombre à l'extrémité des tiges & des branches ; elles sont en rose , composées de cinq pétales jaunes , dont le milieu est occupé par un grand nombre d'étamines jaunâtres : à ces fleurs succèdent des capsules , partagées en trois loges , remplies de graines menues , luisantes , oblongues ; d'un brun noirâtre ; d'une saveur amère , résineuse , d'une odeur de poix. Cette plante est très-commune aux environs de Paris : ses feuilles & ses fleurs sont d'usage.

Prescrite , Tome II , page 131 , note ; Tome III , page 428 ; Tome IV , pages 374 , 376.

**MINES.** ( Exhalaisons pernicieuses qui se rencontrent souvent dans les ) Tome I , pages 98 & 99. Dangers de descendre dans des mines fermées depuis long-temps , Tome IV , page 462. Moyens de reconnoître que l'air des mines est mal-sain ou méphitique , page 463.

**MINÉRAL**, *minéraux*. On comprend généralement , sous ce nom , toutes les substances qui appartiennent à la terre , & que l'on tire du sein de la terre : mais , dans un sens plus particulier , on entend par minéral , un corps terrestre qui renferme , ou des pyrites , ou des sels , ou des bitumes , des soufres , &c. , ou des parties métalliques , soit de demi-métaux , soit de métaux.

**MINÉRAL** est pris adjectivement dans ce sens : *Regne minéral* , *Substance minérale* , *Eau minérale* , &c.

**MINEURS** , ouvriers qui travaillent dans les mines : exhalaisons mortelles auxquelles ils sont exposés ; moyens de les éviter , Tome I , pages 97 , 98 & 99 ; Tome IV , page 473.

**MINORATIF** : c'est la même chose que laxatif : c'est un

purgatif léger, qui ne produit qu'une évacuation modérée; qui ne fait que diminuer la quantité des humeurs, sans y exciter de trouble ou de mouvement considérables. (Voyez LAXATIFS.)

MISÉRÉRÉ. (Voyez COLIQUE DE MISÉRÉRÉ.)

MIXTURE, espece de remedes qui different des juleps, en ce qu'il entre dans leur composition, non-seulement des sels, des extraits & toute autre substance dissoluble dans l'eau, mais encore des terres, des poudres & autres substances qui ne s'y dissolvent pas: une mixture est rarement un remede élégant & agréable; cependant elle devient nécessaire, parce qu'il est des personnes qui prennent volontiers une mixture, & qui ne pourroient avaler, ni bols, ni électuaire. (M. B.)

MIXTURE ANTIÉMÉTIQUE, ou propre à calmer le vomissement. (Voyez-en la recette & l'indication, Tome II, page 181.)

MIXTURE ASTRINGENTE.

Prenez d'eau de canelle simple, } de chaque trois onces;  
d'eau commune, }  
d'eau de canelle spiritueuse, une once & demie;  
de confectiion du Japon, demi-once.

Mêlez. Dans les dysenteries qui n'existent pas depuis longtemps, & après les évacuations nécessaires, on donne une ou deux cuillerées à bouche de cette mixture, toutes les quatre heures, ayant soin de faire prendre, tous les deux ou trois jours, une dose de rhubarbe. (M. B.)

MIXTURE CALMANTE. (Voyez-en la recette & l'indication, Tome II, page 135.)

MIXTURE CALMANTE ET ASTRINGENTE. (Voyez-en la recette & l'indication, Tome IV, page 184.)

MIXTURE D'EAU DE CHAUX ET D'HUILE CONTRE LES BRULURES. (Voyez-en la recette & l'indication, Tome IV, page 372.)

MIXTURE DIURÉTIQUE.

Prenez d'eau de menthe, cinq onces;  
de vinaigre scillitique, six gros;  
d'esprit de nitre dulcifié, demi-once;  
de sirop de gingembre, une once & demie.

Mêlez. On donne deux cuillerées de cette mixture deux ou trois fois par jour, dans les embarras des voies urinaires. (M. B.)

MIXTURE LAXATIVE ABSORBANTE.

Prenez de magnésie blanche, un gros;

de rhubarbe choisie ,	dix ou douze grains ;
d'eau commune ,	trois onces ;
d'eau de canelle simple ,	} de chaque une once.
de sirop commun ,	

Triturez la magnésie & la rhubarbe dans un mortier ; ajoutez les eaux & le sirop : cette mixture convient dans la plupart des Maladies des enfants , accompagnées d'acidités : elle remédie à ces affections , & lâche le ventre. La dose est d'une cuiller à café , répétée trois fois par jour. À un enfant très-jeune , une seule cuillerée par jour suffit. Lorsqu'on donne cette mixture dans l'intention de purger , il faut ou augmenter la dose , ou doubler la quantité de rhubarbe ; elle est un des remèdes que j'ai trouvé le plus convenable aux enfants , & que j'ai employé le plus souvent. ( M. B. )

Prescrite , Tome IV , pages 239 , 240.

MIXTURE RAFRAICHISSANTE. ( Voyez - en la recette & l'indication , Tome II , pages 75 & 76. )

MIXTURE SALINE.

Prenez de sel de tartre ,	un gros.
Faites dissoudre dans quatre onces d'eau bouillante : quand la dissolution sera refroidie , versez , goutte à goutte de l'esprit de vitriol , jusqu'à ce que l'effervescence soit cessée ; alors ajoutez , d'eau de menthe poivrée ,	deux onces ;
de sirop commun ,	une once.

Mêlez. Lorsqu'on ne peut se procurer des citrons frais , cette mixture peut très-bien tenir lieu du *julep salin*. ( Voyez ce mot. ) ( M. B. )

Prescrite , Tome II , pages 59 , 353 , Tome IV , page 373.

MIXTURE SCILLITIQUE.

Prenez d'eau de canelle simple ,	cinq onces ;
de vinaigre scillitique ,	une once ;
de sirop de guimauve ,	une once & demie.

Mêlez. Cette mixture , propre à faciliter l'expectoration & la sécrétion des urines , est encore utile aux asthmatiques & aux hydropiques. On en prend une cuillerée ordinaire souvent dans la journée. ( M. B. )

MOFFETTE , ou *mouffette* , nom que portent les exhalaisons ou vapeurs malfaisantes & meurtrières qui empoisonnent les lieux souterrains , & particulièrement les mines , dans lesquelles l'air ne circule point , ou n'est point suffisamment renouvelé. ( Voyez Tome I , pages 98 & suiv. )

MOIS DES FEMMES : c'est la même chose que *régles*.  
(Voyez RÉGLES.)

MORBIFIQUE, épithete qu'on donne à la matiere & à la cause qui ont occasionné, ou qui entretiennent une Maladie.

MORSURE DES ANIMAUX VENIMEUX. (Voyez RAGE & SERPENT A SONNETTE.)

MORTIFICATION. (Voyez GANGRENE.)

MORT, (en quoi consiste la) Tome IV, pages 460, 461.

MORT APPARENTE (de la) *causée par une chute, des coups, &c.*, Tome IV, pages 459—461.

MORT APPARENTE (de la) *causée par la submersion*. (Voyez NOYÉS.)

MORTS SUBITES, (des) Tome IV, pages 507—511.

MOUCHES, nom que les femmes donnent aux douleurs légères qui précèdent celles de l'enfantement. (Voyez Tome IV, page 168.)

MOUCHES A MIEL. (Voyez ABEILLES.)

MOULES. (Voyez *accidents causés par les*)

MOUSSEUX. (ce qui rend les vins) (Voyez Tome I, page 187, dans le courant de la note.)

MOUT, nom qu'on donne aux sucres sucrés des fruits, susceptibles de fermentation spiritueuse, & particulièrement à celui de raisin, avant qu'il ait commencé à subir cette fermentation. (Voyez Tome I, page 184, dans le courant de la note.)

Le mout de biere passe pour un spécifique dans le scorbut, Tome I, pages 118, 119, &c. ; Tome III, page 196.

MOUTARDE, *Senevé. Sinapi, rapi folio*, C. BAUH. & TURNER. *Sinapi siliquâ latiusculâ glabrâ, semine rufo, sive vulgare*, J. BAUH. *Sinapis nigra, siliquis glabris tetragonis*, LINN. C'est-à-dire, *Moutarde à feuilles de rave*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Moutarde dont les siliques, un peu larges, sont lisses, dont les semences sont rousses, ou Moutarde ordinaire*; selon J. BAUHIN. *Moutarde noire, dont les siliques sont lisses & à quatre angles*, selon LINNÉ. Cette plante est de la cinquieme classe, quatrieme section, sixieme genre de TOURNEFORT; de la tétrodynamie siliqueuse de LINNÉ; de la cinquante-deuxieme famille des cruciferes d'ADANSON.

La racine est blanche, ligneuse, fibreuse, annuelle : elle pousse une tige à la hauteur de quatre ou cinq pieds, moël-

leuse, velue par en bas, divisée en plusieurs rameaux. Ses feuilles sont larges, assez semblables à celles de la rave ordinaire, mais plus petites & plus rudes. Les sommités de la tige & des branches sont garnies de petites fleurs jaunes à quatre feuilles, rangées en croix. A ces fleurs succèdent des siliques lisses & sans poil, à quatre angles, pointues, remplies de semences presque rondes, rousses ou noirâtres, d'un goût âcre & piquant : cette plante est des plus communes : elle croît naturellement sur les bords des fossés, parmi les pierres & dans les terres nouvellement remuées. On la cultive dans les champs & dans les jardins : elle fleurit en Juin : sa graine est d'usage dans la cuisine & en Médecine.

Prescrite, Tome II, pages 79, 178, 343 ; Tome III, pages 79, 131, 133, 134, 181, 199, 314, 320 ; Tome IV, page 272.

**MUCILAGE**, se dit d'une liqueur épaisse & gluante, comme le blanc d'œuf, non cuit. Telle est la dissolution des gommés en général.

**MUCILAGE DE GOMME ARABIQUE**. Prescrit, Tome III, page 353.

**MUCILAGINEUX**, épithète qu'on donne aux substances qui ont les qualités des mucilages : ces qualités leur sont procurées par des plantes, des racines, des graines, &c., telles que la racine de guimauve, la graine de lin, &c.

Prescrit, Tome II, page 96. Seuls cas qui, dans les maladies de poitrine, indiquent les remèdes mucilagineux. Fautes que l'on commet tous les jours dans l'emploi de ces remèdes, page 359, note. Prescrits, Tome III, page 7.

**MUCOSITE**. (Voyez **MUCUS**.)

**MUCUS**, mot latin qui signifie morve. On s'en sert quelquefois, ou de *mucosité*, pour désigner une humeur semblable à du blanc d'œuf, qui enduit différentes cavités du corps.

**MUCUS DU NEZ**, ou *morve*. Tout le monde connoît cette substance visqueuse & fluide, qui a été séparée dans les glandes de la membrane pituitaire, & qu'on est obligé, plus ou moins souvent, de recevoir ou d'expulser dans un mouchoir, en se mouchant.

**MUCUS DU NEZ** (de l'épaississement du) chez les enfants, Tome IV, pages 243—244.

**MUETS**. (Les sourds &) ne sont pas incapables d'é-

ducation, Tome III, page 417. Preuves, page 418. Instructions pour les sourds & muets, indiquées *ibid.*, note.

MUQUEUX, *muqueuse*, se dit de tout ce qui a du rapport au *mucus*. (Voyez *Mucus*.)

MUGUET, ou *Lis des vallées*. Tout le monde connoît les fleurs de cette plante : leur odeur suave les met au rang de celles dont on aime le parfum. Les Botanistes l'appellent *Lilium convallium album*, C. BAUH. & TURNER. *Lilium convallium vulgo*, J. BAUH. C'est-à-dire, *Lis blanc des vallées*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Lis commun des vallées*; selon J. BAUHIN. Les fleurs du muguet sont les seules parties de cette plante qui soient d'usage.

Prescrit, Tome III, page 69.

MUSC, substance grumelleuse, sèche, mais qui paroît onctueuse au toucher; d'une couleur tannée ou brune, ressemblant, au premier coup d'œil, à du sang desséché; d'une saveur un peu âcre, avec un peu d'amertume; d'une odeur très-forte, très-pénétrante, agréable pour quelques personnes, insupportable pour d'autres.

L'animal qui fournit le musc, est encore peu connu. Les uns disent que c'est une espèce de Chevre ou de Gazelle, qu'on trouve dans le Thibet & le Tonquin; d'autres, que c'est un Chevreuil de la Chine. On nous apporte le musc, enfermé dans des vessies.

On doit le choisir bien sec : l'enveloppe ou la vessie doit être mince, & le poil qui la recouvre, de couleur brune : c'est à cette marque qu'on connoît le musc du Tonquin, qui est le plus estimé. Tous les autres sont inférieurs, surtout celui qui vient de Russie.

On falsifie souvent le musc avec de la terre : on peut s'apercevoir de cette fraude, parce que le musc qui est pur, s'enflamme & brûle entièrement, au lieu que celui qui est ainsi altéré, a peine à prendre feu, & laisse un résidu. Le musc pur, jetté sur une pelle rougie, s'évapore en entier; celui qui est falsifié, y laisse un charbon. Il est plus difficile de reconnoître d'autres fraudes, telles que le sang desséché, les excréments de plusieurs animaux, &c., qu'on mêle au musc.

Il arrive souvent, dit le Docteur WHYTT, que les effets du musc sont peu sensibles, parce que celui qu'on emploie n'est pas bon, ou qu'il a été pris à trop petite dose. RIVIERE dit que, de son temps, on le donnoit, avec succès, à la

dose de trente grains ; & aujourd'hui il n'est pas rare de voir prescrire cette dose, & même plus forte, trois ou quatre fois par jour. Le musc coûte six liv. le gros.

Prescrit, Tome II, pages 161, 450 ; Tome III, pages 305, 340, 349, 351, 352, 387, 389, 407, 422, 517, 529, 533, 556 ; Tome IV, page 276, note.

MUSCADE, ou *Noix muscade* : ce noyau, ferme, compacte & aromatique, est d'un usage trop fréquent dans nos cuisines, pour mériter une description : il est fourni par un arbre appelé *Nux moschata*, *fructu rotundo*, CASP. BAUH. C'est-à-dire, *Muscadier à fruit rond*, selon CASP. BAUHIN. Cet arbre est cultivé à Benda, isle d'Asie, qui appartient aux Hollandois, & depuis quelques années, à Bourbon & à l'Isle de France.

Prescrit, Tome III, pages 368, 371.

MUSCLES. Les muscles sont les parties charnues du corps : c'est ce que le peuple appelle, en général, chair. Tous les mouvements du corps, soit naturels, soit contre nature, sont exécutés par des organes ; & ce sont ces organes auxquels on a donné le nom de muscles, qui se trouvent par-tout où ces mouvements peuvent avoir lieu. Les muscles sont composés de filaments longs, grêlés, déliés, connus par les Anatomistes sous le nom de *Fibres*. Ces fibres sont élastiques, c'est-à-dire, qu'après avoir été allongées par quelque cause, cette cause cessant, elles se remettent dans leur état naturel. Mais comme elles doivent cette propriété, en partie, au fluide nerveux qui circule dans leurs interstices, & que le fluide nerveux est une substance très-subtile, il s'ensuit que les fibres & les muscles qui en sont composés, ne peuvent être en action, sans éprouver une dissipation prompte de ces esprits, & par conséquent, sans perdre promptement de leur élasticité, d'où suit la lassitude ; & cet effet est toujours en proportion de l'exercice que ces muscles ont éprouvé : de-là la nécessité du repos après la fatigue, &c. (Voyez Tome I, pages 106 & suiv.)

MUSCLES EXTENSEURS, nom que portent les muscles qui servent à étendre la partie à laquelle ils sont attachés.

MUSCLES FLÉCHISSEURS : ce sont les muscles qui servent à plier ou à fléchir la partie à laquelle ils sont attachés.

MUSCLES INTERCOSTAUX, SOUSCOSTAUX, SURCOSTAUX. (Voyez Tome II, page 102, note.)

MUSCLES OBLIQUES. On donne ce nom à deux muscles de l'abdomen, parce que leurs fibres sont dans une direc-

tion oblique : ils sont fort larges , & placés un de chaque côté : ils couvrent la totalité du ventre , & une partie de la poitrine : ils concourent à former , vers l'os pubis , par l'écartement de leurs fibres , ce qu'on appelle *anneaux des muscles du bas-ventre*.

MUSCLES DE LA POITRINE. (Voyez Tome II , page 102 ; note.)

MUSIQUE , (Avantages de la) Tome I , page 152 ; Tome II , pages 133 , 300 ; Tome III , pages 304 , 398.

MYOPIE , c'est la même chose que *Vue courte*. (Voyez VUE COURTE.)

MYRRHE , substance gomme-résineuse , en morceaux de différentes grosseurs , tantôt comme une aveline , & tantôt comme une noix ; de couleur jaune , rousse ou ferrugineuse , quelquefois transparente & brillante : sa saveur est amère , un peu âcre & aromatique , qui cause des nausées : son odeur est aromatique , mais fade & peu agréable. On doit choisir celle qui est en belles larmes , friables , légères , d'une même couleur de tous côtés , amère , âcre & odorante. On rejette celle qui est noire , pesante , pleine d'ordures. On nous apporte la myrrhe d'Éthiopie. Elle coûte deux sols le gros.

Prescrite , Tome II , page 338 ; Tome III , page 428.

**N**ARCOTIQUE , épithète qu'on donne à toute substance simple ou composée , qui provoque le sommeil. Mais on entend sur-tout , par ce mot , les somnifères les plus actifs , tels que ceux qui se tirent de toutes les parties du *Pavot* & l'*Opium*. Ces remèdes ne peuvent opérer leurs effets , sans produire sur les nerfs une espèce de stupeur , qui émousse le sentiment : on ne doit donc y avoir recours qu'avec la plus grande réserve , puisqu'ils diffèrent peu de ce qu'on appelle *Poison* , agissant avec la plus grande promptitude , quoique donnés en petite quantité.

Les narcotiques sont dangereux aux enfants , Tome I , page 86. Prescrits , Tome II , page 312 ; Tome III , pages 28 , 176. Comment il faut traiter les symptômes apoplectiques , causés par les narcotiques pris à trop forte dose ,

page 266. Prescrits, pages 306, 480; Tome IV, page 76.

NARD - SAUVAGE. (Voyez CABARET.)

NATURE. Ce mot se rencontre si souvent dans le cours de cet Ouvrage, que nous croyons devoir donner le sens, dans lequel il est pris en Médecine. Nous entendons par Nature, le principe de la vie; l'accord, l'harmonie, l'ordre dans lequel les fonctions naturelles vitales & animales se succèdent; la dépendance qui les subordonne les unes aux autres, & le secours qu'elles se prêtent mutuellement pour concourir au même but. La Nature est le principe vivifiant, présent dans toutes les parties de l'animal, qui produit tous ses mouvements, qui les soutient, qui les modere, qui les dirige, & qui, si l'on nous pardonne cette expression, dit M. DE VOULLONNE, les fait tous converger vers la longévité.

HIPPOCRATE est le premier qui ait donné le nom de Nature à ce principe. VAN-HELMONT l'appelle *Archée*, & plusieurs Médecins modernes le nomment simplement *Principe vital*. Nous lui avons conservé le nom de Nature, tant par respect pour le pere de la Médecine, que pour nous conformer au langage le plus généralement reçu. Ainsi donc, quand nous employons le mot Nature, nous voulons signifier ce principe de tous les mouvements, de toutes les résistances, de tous les efforts, qui, dans l'animal, ne dépendent point de la volonté, & supposent essentiellement la vie. (Voyez le *Mémoire qui a remporté le Prix au jugement de l'Académie de Dijon, le 18 Août 1776, sur la Médecine expectante & agissante, &c.*, par M. DE VOULLONNE.)

NAVET. L'usage familier de cette racine potagere ne laisse aucun doute sur ses caracteres: la plante qu'elle produit s'appelle *Napus sativa, radice albâ*, C. BAUH. *Napus*, J. BAUH. & TURNER. *Brassica-napus*, LINN. C'est-à-dire, *Navet cultivé, dont la racine est blanche*, selon C. BAUHIN. *Navet*, selon J. BAUHIN & TOURNEFORT. *Chou-navet*, selon LINNÉ. Elle est de la cinquieme classe, quatrieme section, douzieme genre de TOURNEFORT; de la tétradynamie siliquieuse de LINNÉ; de la cinquante-deuxieme famille des cruciferes d'ADANSON.

Prescrit, Tome I, page 115; Tome II, page 475; Tome III, page 67.

NAVIGATION. (Voyez VOYAGES PAR MER.)

NAUSEES: c'est la même chose qu'*Envies de vomir*,

que mal de cœur : c'est , à proprement parler , ce soulèvement d'estomac qu'éprouvent ceux qui se trouvent , pour la première fois , sur un vaisseau , &c.

NAUSEUX , épithete qu'on donne aux substances dont l'odeur ou le goût désagréable , occasionnent des envies de vomir.

NEGUS , boisson familiere en Ecoffe , même en Angleterre : elle est composée de parties égales d'eau & de vin blanc , acidulée avec du suc de citron , édulcorée avec du sucre , & aromatisée avec de la muscade. On sent que la différence , du fort au foible négus , ne doit consister que dans la proportion , plus grande ou plus petite , de vin , de suc de citron & de muscade.

Prescrit , Tome II , pages 79 , 101 , 129 , 153 , 154 , 160 , 162 , note ; 175 , 184 , 314 , 337 , 370 , 432 , 450 ; Tome III , page 156.

NEIGE ( Il faut frotter avec de la ) les membres engourdis par le froid , Tome IV , page 480. ( Voyez EAU DE NEIGE. )

NEPHRÉSIE. ( Voyez INFLAMMATION DES REINS. )

NÉPHRÉSIE CALCULEUSE. ( Voyez COLIQUE NÉPHRÉTIQUE. )

NERF. On donne ce nom , qui signifie force , vigueur , à des cordons blanchâtres & cylindriques , qui partent du cerveau , du cervelet , de la moëlle allongée & de la moëlle épiniere , enveloppés de la dure-mere , & qui se distribuent dans toutes les parties du corps. Ils sont formés par l'assemblage de petits filets fort fins , mais creux , ou disposés de maniere qu'il y coule une matiere très-déliée , très-subtile , qu'ils reçoivent du cerveau & des autres endroits de leur origine. C'est par le moyen de cette liqueur , appelée *Esprit animal* , *Esprits animaux* , *Fluide nerveux* , &c. , que les nerfs sont le principe du mouvement & du sentiment. ( Voyez MALADIES DE NERFS. )

NERVEUX , *nerveuse* , épithete qu'on donne à tout ce qui appartient aux nerfs , ainsi qu'aux personnes attaquées de Maladies de nerfs.

NERVIN , épithete qu'on donne aux remedes qui sont propres à calmer les douleurs de nerfs.

NICOTIANE. ( Voyez TABAC. )

NIDOREUX , *nidoreuse* , se dit de tout ce qui a une odeur , & un goût d'œufs couvés , pourri , &c.

NITRE , *Salpêtre* , *Sel de nitre* , *Sel neutre* , com-

posé d'un acide particulier, appelé acide nitreux, d'alkali fixe & d'un peu de matiere calcaire. (Voyez *Dictionnaire de Chymie.*)

On tire ce sel des plâtras & des décombres des vieilles maisons, des terres & des endroits qui contiennent des matieres végétales & animales qui sont en putréfaction; telles que les étables, les latrines, &c. Ce travail, qu'on appelle purification du salpêtre, est très-long; il se fait en grand, dans des manufactures, d'où les Apothicaires tirent le nitre. Ils prennent celui de la troisieme cuité, & le purifient encore, pour les usages de la Médecine & de la Chymie.

Il faut le choisir en beaux crystaux blancs, qui, mis sur les charbons ardents, fusent, sans éclat, sans décrépiter, & y deviennent fluides; & qui, posés sur la langue, produisent un sentiment de froid, suivi d'amertume. Il coûte un sol le gros.

Prescrit, Tome II, pages 72, 278, 293, 303, 310, 329; Tome III, pages 11, 27, 73, 77, 86, 110, 134, 138, 230, 304, 305, 533, 544; Tome IV, pages 15, 47, 50, 54, 161, 188, 197, 286, 344, 350 & 351, note; 373, 465, 499, 520, 526, 532, 549.

NITRE PURIFIÉ, SEL DE PRUNELLE, CRYSTAL MINÉRAL, ANODYN MINÉRAL. Ce n'est autre chose que le nitre très-pur.

Prescrit, Tome II, pages 97, 330, 424; Tome III, pages 19, 38, 304, 517, 523; Tome IV, page 186.

NODUS, tumeur qui vient sur les os, laquelle procede, pour l'ordinaire, d'une cause vénérienne. (Voyez MALADIE VÉNÉRIENNE.)

NOIRPRUN, ou *Nerprun*, *Bourg-Epine*. *Rhammus catharticus*, C. BAUH., J. BAUH. & TURNEF. *Rhamnus, ramis spinâ terminatis, floribus quadrifidis*, LINN. C'est-à-dire, *Noirprun purgatif*, selon C. BAUHIN, J. BAUHIN & TOURNEFORT. *Noirprun dont les rameaux sont terminés par une épine, & dont les fleurs sont à quatre feuilles*, selon LINNÉ.

Sa racine est longue, dure, ligneuse: elle pousse un arbrisseau, qui croit quelquefois à la hauteur d'un arbre, dont le tronc est de grosseur médiocre, couvert d'une écorce semblable à celle du cerisier, d'un bois jaunâtre. Ses branches sont garnies de quelques épines pointues, comme celles du poirier sauvage. Ses feuilles sont assez larges, d'un verd noirâtre, rondelettes, plus petites que celles du pommier,

fort approchantes de celles du prunier, finement dentelées en leurs bords, d'un goût astringent. Ses fleurs sont petites, de couleur herbeuse ou jaunâtres, & naissent plusieurs à côté les unes des autres comme par paquets le long des branches, en forme de petits entonnoirs à pavillon, recoupé en quatre parties rabattues, le plus souvent, sur les côtés, avec autant d'étamines. Lorsque ces fleurs sont passées, il leur succède des baies, molles, grosses comme celles du genévrier, vertes au commencement, lesquelles noircissent à mesure qu'elles mûrissent, & deviennent luisantes étant remplies d'un suc noir, tirant sur le verd, un peu amer, & de quelques semences arrondies sur le dos, presque semblables à des pepins de poire, dont l'écorce est noirâtre & presque cartilagineuse.

Cet arbrisseau croît fréquemment dans les haies, dans les bois & autres lieux incultes : il aime les fossés, les ruisseaux, les endroits humides & pleins de broussailles. Il fleurit en Mai, & ses baies sont mûres en automne, vers le mois d'Octobre, ou le temps des vendanges : on les cueille alors, étant beaucoup en usage pour la teinture & dans la Médecine.

On doit choisir les grains gros, bien nourris, luisants, noirs, glutineux, récemment cueillis, succulents. La manière de l'employer en Médecine est en sirop, qui est d'un usage très-fréquent dans les Hydropsies, les Enflures, les Œdèmes, &c. (Voyez SIROP DE NOIRPRUN.)

NOIX DE GALE. On donne ce nom à des excroissances contre nature, qui se forment sur divers chênes, en divers pays, à l'occasion de la piquure de quelques insectes. La noix de gale est à-peu-près de la grosseur & de la forme de la noix muscade : mais au lieu d'être toujours unie, elle est le plus souvent anguleuse ou épineuse ; d'ailleurs, elle n'en a, ni l'odeur, ni la couleur, &c., &c.

Prescrite, Tome III, page 433 ; Tome IV, pages 29, 30.

NOIX MUSCADE (Voyez MUSCADE.)

NOLI-ME-TANGERE. On donne ce nom à une espèce de cancer du visage. (Voyez Tome III, page 448.)

NOMBRIL, ou *Ombilic*, nom que porte le nœud placé au milieu du ventre, & formé de la réunion & cicatrisation des extrémités des vaisseaux *Ombilicaux*, que l'on coupe à l'enfant aussi-tôt qu'il est né.

NOSTALGIE, ou *Maladie du pays*. (Voyez MÉLANCOLIE.)

NOUEURE. C'est la même chose que *Rachitis*. (Voyez RACHITIS.)

NOURRICES. Manière dont se comporte le peuple dans le choix des nourrices, Tome I, page 5 note. Manière dont les nourrices transportent les enfants à leur destination, page 6. Les pères & mères qui choisissent les nourrices sont souvent trompés, page 7. Plaintes sur les nourrices, page 9. Il vaut mieux donner à un enfant du bon lait d'animaux, que de le confier à une nourrice mercenaire, page 37. Comment les nourrices doivent porter les enfants, page 56. Superstition des nourrices relativement au bain froid, page 76.

NOURRICES, (des DÉFAUTS *des*) Tome I, pages 84—92.

Dangereuse habitude qu'ont les nourrices de ne jouer avec les enfants, qu'en les effrayant, Tome I, page 311.

Dans quel temps de la journée il faut tetter une nourrice, Tome II, pages 128. Il ne faut pas qu'elle couche avec un enfant attaqué de la petite vérole, page 214.

Les nourrices transmettent les écrouelles aux enfants, Tome III, page 206; ainsi que les dartres, page 227. Elles doivent avoir attention de ne pas se laisser tetter par des personnes, par des enfants atteints de la vérole, &c., Tome IV, page 42. Ce qu'il faut donner à l'enfant lorsqu'on le confie à une nourrice étrangère, dans le cas où il ne rend pas le méconium, page 227. Habitude dangereuse des nourrices de laisser les enfants s'endormir au tetton, page 232. Régime de la nourrice dans les tranchées & les coliques des enfants, page 240. Circonstances où il faut changer de nourrices, page 241. C'est la faute de la nourrice quand l'enfant a le dévoiement, pages 252, 253. Il ne faut pas donner un enfant aux nourrices qui ont eu autrefois la croûte laiteuse, page 266. Les passions violentes des nourrices sont des causes fréquentes de convulsions chez les enfants, page 304. Signes que présente l'enfant, qui a gagné la vérole de sa nourrice, page 317. Il ne faut pas s'amuser à retirer l'enfant d'une nourrice gâtée; il faut la guérir, pages 319, 320. La négligence de la nourrice expose les enfants à étouffer, page 500.

NOURRISSAGE, expression peu usitée, mais que l'on conçoit devoir signifier tous les soins qu'on doit à l'enfant, depuis le moment de sa naissance jusqu'au sevrage: ainsi on entend par ce mot, la manière de nourrir l'enfant, de le vêtir, de l'exercer, &c.

**NOURRITURE.** Les enfants n'ont besoin que d'une petite quantité de nourriture les premiers jours de leur naissance, Tome I, page 40. Dangers de nourrir trop peu les enfants, page 48. Négligence des ouvriers, relativement à leur nourriture, pages 109 & 110. Nécessité de ne pas faire d'excès dans le manger, démontrée par la capacité de l'estomac, page 111, note. Si la nourriture des ouvriers est trop peu substantielle, elle leur occasionne des Maladies, page 112. Maladies qui résultent de la mauvaise nourriture, pour laquelle sont, en général, passionnées les filles à l'âge d'être réglées; Tome IV, page 119.

**NOYÉS** (*Secours qu'il faut administrer aux*) pour les rappeler à la vie, Tome IV, pages 441—459.

**NUMMULAIRE.** (Voyez HERBE AUX ÉCUS.)

**NUTRITION**, fonction de la Nature, par laquelle le suc nourricier, que les aliments fournissent, est assimilé par la digestion, & converti en notre propre substance, pour réparer les pertes continuelles que souffrent, sans cesse, les différentes parties de notre corps.

**NYMPHES**, nom que portent deux espèces de crêtes, une de chaque côté, d'un rouge vermeil dans les jeunes filles; qui descendent en grossissant jusques vers le milieu de la vulve. On les a appellées nymphes, parce qu'on a cru qu'elles dirigeoient le cours de l'urine: elles sont couvertes par les grandes levres; aussi les appelle-t-on quelquefois petites levres.

**NYMPHOMANIE**; c'est la même chose que *fureur utérine.* (Voyez FUREUR UTÉRINE.)

**OBLITÉRATION**, fermeture d'un vaisseau, par l'union de ses parois, de sorte que ce vaisseau ne peut plus se rouvrir, ce qui distingue l'oblitération de l'*obstruction.* (Voyez ce mot.)

**OBSTRUCTION**, rétrécissement des vaisseaux, qui empêche la circulation des fluides, sains ou morbifiques, qui a pour cause la disproportion qui se trouve entre le volume du liquide & le diamètre du vaisseau: elle peut donc être occasionnée, ou par l'étroite capacité du vaisseau, ou par la

grandeur de la masse qui doit y passer, ou par le concours de l'une & de l'autre.

Les obstructions sont l'effet des liqueurs enivrantes, Tome I, page 269. Traitement de l'hydropisie causée par l'obstruction des viscères, Tome III, page 138.

OBSTRUCTIONS, (des) Tome III, pages 438—448.

Ce qui donne lieu de soupçonner les obstructions chez les enfants, Tome IV, page 249. Traitement du vomissement des enfants causé par les obstructions, *ibid.*

ODONTALGIE. C'est la même chose que *mal de dent.* (Voyez MAL DE DENT.)

ODORAT. (Voyez MALADIES DE L'ORGANE DE L'ODORAT.)

ŒDEME. On entend par ce mot, une tumeur en général; mais on s'en sert particulièrement pour désigner une tumeur phlegmatique, molle, froide & sans douleur, qui cede à l'impression du doigt, qu'elle retient pendant quelque temps: elle affecte toutes les parties du corps indifféremment, & quelquefois tout le corps entier: dans ce dernier cas, elle prend le nom de *Leucophlegmatie*; ou *Hydropisie universelle*: quand elle n'attaque qu'une partie, comme les pieds, les mains, &c., on dit qu'ils sont œdémateux ou enflés. (Voyez Tome III, page 125, note.)

ŒIL. Organe de la vue. Tout le monde sait que les yeux sont au nombre de deux, placés dans deux cavités, appelées orbites, & voilées par deux membranes mobiles nommées paupieres. Sur la surface interne des paupieres & sur le cartilage, appelé tarse, qui en forme les bords, sont parsemées des glandes sébacées, qui fournissent la matière de la chassie.

Dans l'intérieur de l'orbite & hors du globe de l'œil sont deux corps, l'un est nommé caroncule lacrymale; il est placé au grand angle de l'œil. Cette caroncule est une glande sébacée, conglomérée, pleines de follicules, qui donnent une cire qui sort par divers petits trous. L'autre corps est une glande appelée lacrymale, qui sépare les larmes & les verse par des conduits excréteurs qui s'ouvrent sous la paupiere supérieure. Cette glande est située au-dessus du petit angle de l'œil. Au grand angle de l'œil, vers l'extrémité des tarses, sont deux petites ouvertures, appelées points lacrymaux, qui vont obliquement se réunir vers le nez, derrière la jonction des paupieres, en un seul conduit fort court,

large , en forme de poche , à laquelle on a donné le nom de sac lacrymal.

Le globe de l'œil est composé, 1<sup>o</sup>. de six muscles , au moyen desquels il est mu en tous sens ; 2<sup>o</sup>. de deux membranes , la conjonctive & l'albuginée , appellées accessoires , parce qu'elles ne couvrent qu'une partie du globe de l'œil ; 3<sup>o</sup>. de trois autres membranes , la sclérotique , la choroïde , & la rétine : celles-ci sont nommées communes , parce qu'elles forment à elles trois la coque de l'œil ; 4<sup>o</sup>. de deux tuniques , savoir , la membrane vitrée & la cristalline ; 5<sup>o</sup>. d'une humeur très-abondante , appelée aqueuse , contenue dans les deux espaces , nommés chambres antérieure & postérieure de l'œil , entre la cornée transparente , qui est une portion de la sclérotique , & l'iris , & entre l'iris & le cristallin ; 6<sup>o</sup>. du cristallin ; petit corps lenticulaire , d'une certaine consistance & d'une transparence à-peu-près semblable à celle du crystal , logé dans une cavité , sur la face antérieure du corps vitré , & retenu dans cet espace par la lame externe de ce même corps vitré qui le couvre ; 7<sup>o</sup>. & enfin du corps vitré , qui est une humeur ou une liqueur gélatineuse très-claire , très-liquide , & qui ressemble à du verd fondu. C'est la plus abondante des trois humeurs de l'œil , dont elle occupe le fond : elle est immédiatement appliquée sur la rétine.

On observe encore dans l'œil ce qu'on appelle le blanc ; formé par la conjonctive ; l'iris , ou partie colorée de l'œil , formée par la choroïde ; & la prunelle ou pupille , c'est-à-dire , le trou rond , percé au milieu de l'iris , qui se resserre & se dilate par le moyen des fibres musculaires de l'iris.

D'après cette simple énumération , il est aisé de voir de combien de Maladies doivent être susceptibles les yeux , & combien sont téméraires ces ignorants , qui se proposent hardiment pour guérir les yeux , de quelque mal qu'ils soient affectés , lors même qu'ils ne connoissent , ni la forme , ni la situation , ni le nom des parties dont l'œil est formé.

**ŒILLET.** L'œillet , dont on se sert en Médecine , est celui dont les fleurs ont une odeur douce de clou de girofle. Tout le monde le connoît , étant cultivé dans les jardins , pour la beauté de ses pétales , qui sont de couleur de chair , d'écarlate , blanche , noirâtre , ou panachée : quelquefois ces pétales sont au nombre de cinq ; d'autres fois il y en a six ou davantage , variétés qui dépendent de la culture. On en fait un *Sirop* , une *Conserve* , &c. ( Voyez *SIROP D'ŒILLET.* )

ŒSOPHAGE. (Voyez ce que c'est, Tome I, page 109 & 110, dans le courant de la note.)

ŒSOPHAGE, (des accidents mortels occasionnés par des corps arrêtés dans l') Tome IV, pages 425—441.

OIGNON, plante potagere, trop connue pour mériter une description.

Prescrit, Tome I, page 118; Tome II, pages 178, 475, 484; Tome III, pages 131, 195; Tome IV, pages 39, 336, 337. (Voyez CATAPLASME MATURATIF, & CATAPLASME D'OIGNON.)

OIGNON DE SCILLE. (Voyez SCILLE.)

OLIBAN. (Voyez ENCENS.)

OLIVE, fruit de l'olivier, arbre très-commun en Languedoc, en Provence, en Espagne, en Italie, &c. Il n'est gueres de personnes qui ne connoissent les olives, pour en avoir mangé, après qu'elles ont passé dans une lessive de chaux & de sarments, & ensuite dans de l'eau douce, pour leur ôter le goût âpre & amer qu'elles ont naturellement.

L'Olivier, arbre toujours verd, s'appelle *Olea sativa*, C. BAUH. *Olea fructu maximo*, TURNER. *Olea Europæa*, *foliis lanceolatis*, LINN. C'est - à - dire, *Olivier cultivé*, selon C. BAUHIN. *Olivier à gros fruit*, selon TOURNEFORT. *Olivier d'Europe*, à feuilles lancéolées, selon LINNÉ. Cet arbre est de la vingtième classe, deuxième section, deuxième genre de TOURNEFORT; de la diandrie monogynie de LINNÉ; de la vingt-neuvième famille des jasmins d'ADANSON. (Voyez HUILE D'OLIVE.)

OMBILIC. C'est la même chose que *Nombril*. (Voyez NOMBRIL.)

OMBILICAL, se dit de tout ce qui a rapport à l'*Ombilic*. (Voyez CORDON OMBILICAL.)

OMOPLATES, nom que portent deux os très-larges, très-plats, de figure triangulaire, placés à plat sur le dos, à la partie postérieure & supérieure de la poitrine: ils sont articulés avec l'*Humérus*, ou l'*Os du bras*.

ONCTION, action d'oindre une partie du corps, ou tout le corps; de le frotter avec quelque liqueur onctueuse, de le graisser, &c.

ONCTUEUX, épithète qu'on donne aux substances qui sont grasses, huileuses & visqueuses.

ONGUENT. On donne ce nom à un médicament externe, onctueux, de consistance moyenne entre le liniment & l'em-

plâtre. Les onguents sont composés d'huile, de graisse, de suif, de moëlle, de mucilage, ou de matieres semblables, auxquelles on ajoute des substances végétales, animales & minérales, selon les indications qu'on a à remplir. Ils ont des noms relatifs à leurs vertus, à l'ingrédient qui en est la base, à leur couleur, ou aux Auteurs qui les ont imaginés.

« Malgré les éloges extravagants, qu'on a donnés aux  
 » diverses préparations de ce genre, relativement à leur  
 » efficacité dans la guérison des plaies, il est certain que  
 » le meilleur onguent pour les plaies récentes, est du linge  
 » sec. Mais, quoique les onguents ne guérissent point les  
 » plaies & les ulcères, ils servent pourtant à les défendre  
 » de l'impression de l'air extérieur, & à faciliter les moyens  
 » d'y appliquer des substances capables de sécher, déterger,  
 » consumer les chairs baveuses, &c. C'est en conséquence  
 » de ces propriétés, que nous allons donner la recette des  
 » onguents les plus simples; il sera facile d'y ajouter les in-  
 » grédients qu'indiqueront les circonstances ». ( M. B. )

Dangers des onguents dans l'érysipèle, Tome II, page 291. A quoi servent les onguents dans la guérison d'une plaie, Tome IV, page 362. Dangers des onguents dans la goutte-rose, page 550. Inutilité des onguents contre les cors aux pieds, pages 555, 556.

ONGUENT ÆGYPTIAC.

Prenez de *miel de Narbonne*, quatorze onces;  
 de *vinaigre fort*, sept onces;  
 de *verd-de-gris*, cinq onces.

Mettez le tout sur le feu. Le *verd-de-gris* étant dissous, laissez cuire jusqu'à ce que l'onguent ait acquis une consistance convenable, & qu'il ait une couleur approchante du pourpre. Il se vend tout préparé quatre sols l'once.

Prescrit, Tome III, page 433; Tome IV, page 359.

ONGUENT A CAUTERE, ou *onguent vésicatoire adouci*, ou *onguent supuratif*.

Prenez de *cantharides*, en poudre fine, demi-once;  
 d'*onguent basilicum jaune*, six onces.

Mélez.

L'usage de cet onguent est consacré à panser les vésicatoires: & par son moyen, on entretient l'écoulement tant que l'on veut. ( M. B. ) Il coûte tout préparé douze sols le petit pot.

Prescrit, Tome II, pages 311, 332, 375; Tome III, page 306.

## ONGUENT BASILICUM JAUNE.

Prenez de *cire jaune*,  
de *résine blanche*,  
d'*encens*, } de chaque trois onces.

Mettez le tout sur un feu doux : quand il sera fondu, ajoutez douze onces de sain doux ; passez l'onguent, tandis qu'il est encore chaud. On se sert de cet onguent pour nettoyer & favoriser la guérison des plaies & des ulcères. (M. B.)

Prescrit, Tome II, pages 311 & 312 ; Tome III, pages 214, 521, 532 ; Tome IV, pages 39, 45, 339, 340, 368, 371, 373, 380.

## ONGUENT BLANC.

Prenez d'*huile d'olive*, une livre ;  
de *cire blanche*,  
de *blanc de baleine*, } de chaque trois onces.

Faites fondre à une douce chaleur ; remuez constamment & fortement, jusqu'à ce que le tout soit refroidi : si on ajoute aux ingrédients ci-dessus, deux gros de camphre, qu'on aura auparavant battu avec un peu d'huile, on aura ce qu'on appelle *onguent blanc camphré*. (M. B.)

ONGUENT CONTRE LA GALE. (Voyez la manière de le préparer & de l'administrer, Tome III, page 218 ; & ONGUENT DE SOUFRE.)

ONGUENT DIGESTIF. (Voyez ONGUENT BASILICUM JAUNE.)

ONGUENT D'ALTHÉA, ou *de guimauve*. (Voyez ONGUENT ÉMOLLIENT.)

ONGUENT DE CALAMINE, ou *cérat de Turner*.

Prenez d'*huile d'olive*, trois livres ;  
de *cire blanche*,  
de *ierre calaminaire* préparée & } de chaque  
en poudre fine, } six onces.

Faites fondre la cire dans l'huile ; &, aussi-tôt que ce mélange aura pris un peu de consistance, saupoudrez la pierre calaminaire, ayant attention de remuer constamment, jusqu'à ce que le tout soit refroidi : cet onguent, connu vulgairement sous le nom de *Cérat de Turner*, est un bon remède externe, contre les brûlures & les excoriations, quelle qu'en soit la cause. (M. B.)

Prescrit, Tome IV, pages 273, 370, 371.

ONGUENT

## ONGUENT DE LA MERE.

Prenez de *sain doux* ,  
 de *beurre frais* ,  
 de *cire* ,  
 de *suif de mouton* ,  
 de *litharge préparée* ,  
 de *huile d'olive* ,

} de chaque une livre ;

deux livres.

Mettez le tout, excepté la litharge, dans un vaisseau de terre vernissé; faites chauffer jusqu'à ce qu'il fume: alors ajoutez la litharge, bien séchée; remuez jusqu'à ce qu'elle soit entièrement dissoute: ensuite laissez chauffer, jusqu'à ce que ce mélange ait acquis une couleur brune, tirant sur le noir; laissez refroidir à demi, & versez dans un pot, tandis qu'il est encore liquide. M. BUCHAN ne parle pas de cet onguent; mais nous avons cru devoir en donner la recette, étant d'un usage très-familier, & pouvant remplacer la plupart des autres onguents suppuratifs. Il coûte trois sols l'once.

Prescrit, Tome IV, pages 338, 339, 341.

## ONGUENT DE PLOMB, ou de Saturne.

Prenez d'*huile d'olive* , huit onces;  
 de *cire blanche* , deux onces;  
 de *sucre de Saturne* , ou de *plomb* , trois gros.

Triturez le sucre de Saturne, réduit en poudre, avec un peu d'huile; ensuite ajoutez le reste de l'huile & la cire, que vous aurez auparavant fait fondre ensemble, ayant soin de remuer, jusqu'à ce que le tout soit refroidi: cet onguent, rafraîchissant, & légèrement astringent, convient dans tous les cas où il faut sécher & cicatrifier quelque partie, comme dans les brûlures, &c. (M. B.)

ONGUENT DE SOUFRE, ou contre la gale. (Voyez-en la recette & l'indication, Tome III, page 218.)

## ONGUENT ÉMOLLIENT.

Prenez d'*huile de palme* , vingt-quatre onces;  
 d'*huile d'olive* , trente-six onces;  
 de *cire jaune* , six onces;  
 de *térébenthine* , trois onces.

Faites fondre la cire dans les huiles, sur un feu doux; mêlez la térébenthine, & passez: cet onguent supplée à celui d'al-théa & de populeum. On s'en sert pour oindre les parties enflammées. (M. B.)

Prescrit, Tome III, pages 20, 61, 429; Tome IV, page 556.

ONGUENT GRIS. (Voyez ONGUENT MERCURIEL.)

ONGUENT MERCURIEL, ou *onguent gris*, ou *pommade mercurielle*.

Prenez de *mercure*, *révivié de cinabre*, deux onces ;  
de *sain-doux*, trois onces ;  
de *suif de mouton*, une once.

Triturez le mercure avec une once de *sain-doux*, dans un mortier chauffé, jusqu'à ce que les globules de mercure soient entièrement disparus ; ensuite ajoutez le reste du *sain-doux* & le *suif de mouton*, que vous aurez auparavant mêlez ensemble ; battez le tout fortement. (M. B.)

Cet onguent est celui préparé au tiers. Pour l'avoir préparé à moitié, il faudroit qu'il y eut quatre onces de mercure, & alors on l'appelle *onguent mercuriel fort*. Il coûte huit sols l'once, six francs la livre.

Prescrit, Tome III, pages 452, 518, 522, 529, 532 ;  
Tome IV, pages 23, 58, 66, 68, 71, 86, 97, 288.

ONGUENT NERVIN DE LA PHARMACOPÉE D'ÉDIMBOURG.  
(Voyez BAUMES ANODYN DE BATES.)

Prescrit, Tome II, page 463 ; Tome III, page 321.

ONGUENT DE TUTIE. (Voyez ONGUENT POUR LES YEUX.)

ONGUENT POPULEUM. (Voyez ONGUENT ÉMOLLIENT.)

ONGUENT POUR LES YEUX, ou *de tutie*.

Prenez de *sain-doux*, quatre onces ;  
de *cire blanche*, deux gros ;  
de *tutie préparée*, une once.

Faites fondre le *sain-doux* & la *cire*, à petit feu ; saupoudrez la *tutie*, en remuant toujours jusqu'à ce que l'onguent soit refroidi. On rendra cet onguent plus efficace & d'une consistance plus appropriée, si on y joint deux ou trois gros de *camphre*, broyé auparavant avec un peu d'huile, & ensuite mêlez intimement avec les autres ingrédients. (M. B.)

Prescrit, Tome IV, page 273.

ONGUENT POUR LES YEUX, d'une autre espece.

Prenez de *camphre*,  
de *ierre calaminaire* préparée & } de chaque  
en poudre, } six gros ;  
de *verd-de-gris*, bien apprêté, } deux gros  
de *sain-doux*, }  
de *suif de mouton*, } de chaque deux onces.

Broyez le *camphre* avec la *ierre calaminaire* & le *verd-de-gris* ; ensuite mêlez avec le *sain-doux* & le *suif*, en conti-

nuant de triturer, jusqu'à ce que le tout soit parfaitement mêlé : cet onguent a été long - temps estimé pour les Maladies des yeux ; cependant il n'en faut user qu'avec précaution, sur-tout lorsque les yeux sont enflammés, & que la vue est tendre. (M. B.)

ONGUENT VÉSICATOIRE. (Voyez EMLATRE VÉSICATOIRE.)

ONGUENT VÉSICATOIRE ADOUCI. (Voyez ONGUENT A CAUTERE.)

OPACITÉ : qualité d'un corps opaque, c'est-à-dire, impénétrable à la lumière.

OPAQUE, qui n'est point transparent, qui ne donne point lieu au passage des rayons de la lumière. Les corps opaques sont ceux qui ne transmettent point la lumière, parce qu'ils n'ont point de pores droits disposés en tout sens.

OPHTHALMIE ; c'est la même chose qu'*Inflammation des yeux*. (Voyez INFLAMMATION DES YEUX.)

OPIAT ; nom donné par les anciens aux remèdes dans lesquels il entroit de l'opium. Mais aujourd'hui on donne ce nom, par abus, à des remèdes mous, qui sont de vrais électuaires, & dans lesquels il n'entre point d'opium. Il y a trois sortes d'opiat ; il y en a de purgatifs, de corroboratifs & d'altérants.

OPIUM : c'est un extrait gomme-résineux, préparé avec le suc exprimé des feuilles, des tiges & des têtes de pavots blancs. Il nous vient d'Egypte & de Turquie.

On doit le choisir compacte, pesant, le plus net qu'il est possible, visqueux, d'une couleur tirant sur le roux ; d'une odeur nauséuse ; d'un goût amer & un peu âcre. Comme cet extrait est un mélange d'une grande quantité de matières étrangères, de feuilles, de tiges brisées, de sable, &c., on le purifie avant de l'employer en Médecine. Pour cet effet, on coupe la quantité qu'on veut d'opium par tranches ; on le fait liquéfier au bain-marie, dans la plus petite quantité d'eau possible ; on coule la liqueur, avec forte expression, & on la fait épaisir, toujours au bain-marie, jusqu'à consistance d'extrait : c'est dans cet état que les Apothicaires le vendent.

Mais on peut faire de l'opium avec les *Pavots blancs* de nos jardins. Ayez, par exemple, des têtes de pavots ; jetez toute la graine : pilez les coques, jusqu'à ce qu'elles soient réduites en poudre fine. Prenez-en une once ; laissez infuser à froid, pendant deux jours, dans deux pintes d'eau ;



de feuilles récentes	de <i>sanicle</i> ,	} de cha-	
	de <i>pied de lion</i> ,		que
	de <i>piloselle</i> ,		deux
	de <i>langue de serpent</i> ,		gros &
	de <i>pervenche</i> ,	de mi;	
de <i>romarin</i> ,		une once;	
de semences de <i>cumin</i> ;		quatre gros;	
d' <i>esprit-de-vin</i> rectifié,		deux livres.	

On coupe menu les feuilles & les sommités, on concasse les racines, les semences de cumin, le castoreum & le camphre; on écrase les baies de genievre & les fleurs; on met toutes ces substances dans un matras avec l'esprit-de-vin; on bouche le vaisseau; on laisse digérer pendant vingt-quatre heures, sur un bain de sable chaud; on passe avec expression, & l'on ajoute huit onces de savon blanc; on fait digérer de nouveau jusqu'à ce que le savon soit entièrement dissous; on conserve ce baume dans une bouteille qui bouche bien. Quelque temps après qu'il est fait, une partie du savon se précipite sous la forme d'un coagulum; il faut donc l'agiter toutes les fois qu'on veut s'en servir. Il coûte, tout préparé, douze sols l'once. (*Eléments de Pharmacie de M. BAUMÉ.*)

L'oppodeldoc entre dans le liniment conseillé, Tome III, page 421.

OPPRESSION, ou *oppression de poitrine*, difficulté considérable de respirer: ce symptôme, assez commun dans les fièvres & dans les Maladies nerveuses, est défavorable en proportion de son intensité.

OR, métal d'un jaune plus ou moins vif: sa pesanteur surpasse, non-seulement celle de tous les autres métaux, mais même de tous les autres corps de la Nature. L'or est fixe & inaltérable dans le feu, dans l'eau & dans l'air: c'est de tous les métaux celui qui a le plus de ductilité, de malléabilité, &c.: c'est le plus parfait des métaux.

ORANGÉ, *Oranger*. On emploie deux especes d'oranges en Médecine; l'orange douce & l'orange amère ou aigre, appelée encore *Bigarade*. Le première est le fruit d'un arbre que tout le monde connoît, parce qu'il fait l'ornement de nos jardins. On l'appelle *Aurantium, dulci medullâ, vulgare*, TURNER. *Cystus Aurantium petiolis alatis, foliis acuminatis*, LINN. C'est-à-dire, *Oranger commun, dont le fruit est doux*, selon TOURNEFORT. *Cyste Oranger, dont le pétiole des feuilles est accompagné de deux*

*petites aîles, & dont les feuilles sont en pointe, selon LINNÉ.*

L'oranger qui porte l'orange aigre ou amère, ou *Bigarade*, se nomme *Aurantium*, *acri medullâ, vulgare*, TURNÉF. *Malus Aurantia major*, C. BAUH. *Aurantia malus*, J. BAUH. C'est-à-dire, *Oranger commun dont le fruit est aigre*, selon TOURNEFORT. *Grand oranger*, selon C. BAUHIN. *Oranger*, selon J. BAUHIN. Il n'y a aucune différence entre les feuilles & les fleurs de ces deux espèces d'oranger. On fait usage du fruit, du suc de l'écorce, & des feuilles de l'oranger.

Prescrite, Tome I, pages 118, 123, 226; Tome II, pages 41, 48, 61, 69, 73, 114, 135, 153, 162, note; 174, 175, 176, 191, 220, 349, 448; Tome III, pages 55, 130, 160, 194, 197, 199, 200, note; 275, 296, 341, 345, 363, 534; Tome IV, pages 185, 248, 257, 258.

ORBITES, grandes cavités, situées une de chaque côté, aux parties latérales & supérieures du nez, dans lesquelles les yeux sont placés. (Voyez ŒIL.)

ORCHIS, *Satyrion*. *Orchis morio mas, foliis maculatis*, C. BAUH. & TURNÉF. *Orchis major, tota purpurea, maculoso folio*, J. BAUH. *Orchis mascula*, LINN. C'est-à-dire, *Orchis mâle, dont les feuilles sont tachetées*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Grand orchis, pourpre, dont les feuilles sont tachetées*, selon J. BAUHIN. *Orchis mâle*, selon LINNÉ.

Sa racine est composée de deux tubercules presque ronds, charnus, gros comme des noix muscades, dont l'un est plein & dur, l'autre ridé & fongueux, accompagné de grosses fibres. Elle pousse d'abord six à sept feuilles, & quelquefois davantage, lisses, semblables à celles du lis, mais plus petites, ordinairement marquées en-dessous de quelques taches d'un rouge brun, & quelquefois sans taches. Sa tige est haute d'environ un pied, ronde, striée, embrassée par une ou deux feuilles, & porte à son sommet un long épi de fleurs agréables à la vue, purpurines, membraneuses, un peu odorantes, blanchâtres vers le centre, parsemées de quelques points d'un pourpre foncé. Chaque fleur est composé de six feuilles inégales, dont les cinq supérieures forment, en se courbant, une manière de coëffe. La feuille inférieure est plus grande que les autres: elle commence par une manière de casque, & finit par une queue ou pointe aiguë comme un éperon. Les fleurs sont plus ou moins serrées dans l'épi. Quand la

fleur est passée, le calice devient un fruit semblable à une lanterne à trois côtés, qui contient des semences semblables à de la sciure de bois. Cette plante fleurit en Mai. On la trouve fréquemment dans les broussailles, les bosquets & les prés aux environs de Paris.

Prescrit, Tome II, page 136.

La racine bulbeuse de cet orchis, ainsi que celle des autres especes, peut très-bien fournir le *Salep* qui nous vient de Perse, & qui donne une nourriture si saine & si agréable aux convalescents & aux poitrinaires. (Voyez SALEP, pour la maniere de le préparer avec nos orchis.)

Tous les orchis ont un caractère très-reconnoissable : c'est celui de la racine, qu'il est impossible de ne pas reconnoître, pour peu qu'on en ait vu, de quelque espece que ce soit. Mais il faut choisir, dans le grand nombre d'orchis, les especes inodores ; & rejeter celles qui ont une odeur forte, fétide, de bouc, & par conséquent très-désagréable.

ORDONNANCE DE MÉDECINE : c'est la même chose que *Formule*. (Voyez ce mot.)

ORDURES (des) *entrées dans les yeux*, Tome III, page 416.

OREILLE. (des Maladies de l') (Voyez MALADIES DE L'ORGANE DE L'OUÏE.)

Moyen de connoître lorsque l'oreille est trop seche ou trop abreuvée de sérosités, Tome III, page 421. Les Maladies de l'oreille, ainsi que celles des yeux, demandent beaucoup de prudence & de sagacité, page 422.

OREILLE DE JUDAS, ou *Champignon de sureau*. *Agaricus oriculæ firmâ*. Espece de champignon, ainsi nommé, parce qu'il a la figure, & souvent la grandeur d'une oreille d'homme. Il croît sur le sureau, qui lui fournit le suc nécessaire à son accroissement. Il y a des Auteurs qui le recommandent dans l'inflammation de la gorge. (Voyez Tome II, page 331.)

OREILLETES. (Voyez CABARET.)

OREILLETES DU CŒUR. (Voyez ce que c'est, Tome I, page 27, note.)

OREILLONS. Ce que c'est que cette Maladie. (Voyez Tome II, page 344, note.)

ORGANE. On entend, en Médecine, par ce mot, une partie qui est capable d'exécuter telle ou telle action ; de produire telle ou telle opération. Toutes les parties du corps, même les plus simples, peuvent donc être dénommées or-

ganes ou parties organiques : ainsi, les muscles sont les organes du mouvement ; l'œil est l'organe de la vue ; l'oreille, l'organe de l'ouïe ; la peau, l'organe du toucher, &c.

ORGANES DE LA DIGESTION. (Voyez quels ils sont, Tome I, pages 109 & 110, dans le courant de la note.)

ORGANIQUE, se dit de tout ce qui appartient aux organes. (Voyez ORGANE.)

ORGASME. (Voyez TURGESCECE.)

ORGE. *Hordeum polystichum Hybernum*, C. BAUH. & TURNER. *Hordeum polystichum*, J. BAUH. *Hordeum vulgare*, LINN. C'est-à-dire, *Orge d'Irlande*, selon C. BAUHIN. & TOURNEFORT. *Orge*, selon J. BAUHIN. *Orge commune*, selon LINNÉ.

La plante qui fournit l'orge, est trop commune & trop connue pour mériter une description. Nous dirons seulement qu'on emploie l'orge, en Médecine, sous trois formes différentes : l'*orge*, telle qu'on la recueille, l'*orge mondée* & l'*orge perlée*. La première espèce ne reçoit aucune préparation ; la seconde, ou l'orge mondée, est de l'orge écrasée légèrement, pour lui enlever son écorce, & qu'on conserve ainsi pour l'usage ; l'orge perlée, ainsi nommée, parce qu'elle ressemble à des perles, par sa blancheur, sa figure & sa grosseur, qui est celle des grains de millet, se prépare, en Flandre, avec de l'orge mondée. Lorsque, dans cet Ouvrage, on ne spécifie pas l'espèce d'orge qu'il faut employer, on entend parler de l'orge mondée.

Prescrite, Tome II, pages 40, 69, 73. Manière de préparer la décoction d'orge, pages 89 & 90 ; prescrite, pages 95, 96, 97, 108, 111, note ; 129, 130, 141, note ; 211, 217, 272, 290, 301, 309, 349, 381, 386, 387, 414, 417, 424, 426, 437, 476 ; Tome III, pages 11, 26, 28, 29, 34, 48, 50, 67, 86, 197, 308, 428, 474, 478, 526 ; Tome IV, pages 9, 47, 161, 188, 234, 235, 301, 320, 374, 439, 440, 454, 487, 490, 497, 523, 526.

ORGEAT, espèce d'émulsion, qui ne diffère de celles des Apothicaires, qu'en ce qu'étant uniquement destinée à flatter le goût, on se propose de la rendre plus agréable que salutaire. L'orgeat diffère encore de l'émulsion ordinaire, en ce qu'il entre dans sa composition, environ un huitième d'amandes amères ; au lieu que, dans l'émulsion, on n'emploie, généralement, que des amandes douces. Mais on peut avancer avec confiance, dit M. VENEL, qu'excepté peut-être le cas d'inflammation actuelle de l'estomac & des intest-

tins, l'orgeat le plus agréable, est aussi salutaire qu'une émulsion plus fade, & qu'ainsi on peut accorder au malade l'innocente consolation d'une boisson plus gracieuse, dans les cas ordinaires, où l'émulsion des boutiques est indiquée.

Prescrit, Tome III, pages 203, 308; Tome IV, pages 54, 219, 526, 540, 549.

ORME PYRAMIDAL. L'espece d'orme, dont on conseille l'écorce Tome III, page 230, est, dit M. BANAU, D. M., dans une lettre insérée, *Journal de Paris*, année 1783, n°. 255, supplément, celui qui est décrit par M. DUHAMEL, dans son savant *Traité des arbres & arbrustes*, n°. 8. « Ce n'est, ajoute-t-il, que de cette espece, qu'on peut » attendre un succès assuré. Toute l'épaisseur de l'écorce n'est » pas bonne : ce n'est que dans la pellicule mince, lisse, » grasse, onctueuse, douce au toucher & qui tient au bois, » que réside les propriétés de l'orme *pyramidal*. Il faut que » l'arbre n'ait pas plus de dix ou douze ans, & le dépouiller » de cette pellicule légère au mois de Mai, parce qu'alors » la-sève est dans sa plus grande vigueur ».

ORPIMENT, substance combinée de soufre & d'arsenic, ordinairement de couleur jaune; & dans ce cas, il n'y a qu'une dixieme partie de soufre : on l'appelle encore orpin, réalgar jaune, ou arsenic jaune. Quelquefois cette combinaison est rouge; c'est qu'alors il n'y est entré qu'une cinquieme partie de soufre; & on le nomme réalgar rouge, sandaraque, arsenic rouge, &c.

ORPIN. (Voyez ORPIMENT.)

ORQUIS. (Voyez ORCHIS.)

ORTIE. Il y a un grand nombre d'especes d'orties, sans compter celles connues, en Médecine, sous le nom de Galéopsis, dont il n'est pas ici question. Les orties sont divisées en deux classes; en orties piquantes, & en orties mortes ou qui ne piquent point. Les plus employées de ces deux especes, sont celles appellées :

ORTIE VULGAIRE, ou commune, *Ortie vivace, grande Ortie piquante. Urtica urens maxima*, C. BAUH. & TURNER. *Urtica vulgaris major*, J. BAUH. *Urtica foliis cordatis*, LINN. C'est-à-dire, grande Ortie piquante, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. Grande Ortie commune, selon J. BAUHIN. Ortie à feuilles cordées, selon LINNÉ.

Sa racine est menue, fibrée, serpentante au loin, de couleur jaunâtre. Elle pousse des tiges à la hauteur de trois

pieds, quarrées, cannelées, roides, couvertes d'un poil piquant, creuses, rameuses; revêtues de feuilles, opposées deux à deux, oblongues, larges, pointues, dentelées en leurs bords, garnies de poils fort piquants & occasionnant une douleur brûlante, attachées à des queues un peu longues. Ses fleurs naissent aux sommités des tiges & des rameaux dans les aisselles des feuilles, disposées en grappes branchues, composées chacune de plusieurs étamines, soutenues par un calice à quatre feuilles de couleur herbeuse. Cette plante croît presque par-tout en abondance, particulièrement aux lieux incultes & sablonneux, dans les haies, dans les fossés, contre les murailles, dans les bois même & dans les jardins. Elle fleurit en Juin. Ses feuilles se flétrissent ordinairement tous les ans l'hiver; mais sa racine ne périt point, & repousse de nouvelles feuilles dès le printemps suivant. On se sert, en Médecine, de ses feuilles, de ses semences & de ses racines.

ORTIE MORTE, *Ortie blanche, Ortie qui ne pique point. Lamium vulgare album, flore albo, TURNEF. Lamium album, non fatens, folio oblongo, C. BAUH. Galeopsis, sive urtica iners, floribus albis, J. BAUH.* C'est-à-dire, *Ortie blanche commune, à fleurs blanches, selon TOURNEFORT. Ortie blanche qui ne pique point, à feuilles oblongues, selon C. BAUHIN. Galeopsis, ou Ortie morte à fleurs blanches, selon J. BAUHIN.*

Ses racines sont nombreuses & fibreuses. Elles s'étendent aussi beaucoup par un grand nombre de rejettons qui rampent obliquement sur terre, presque comme la menthe. Ses tiges sont hautes d'un pied & plus, quarrées, assez grosses, plus grêles & plus foibles cependant vers la terre, ce qui fait qu'elles ont peine à se soutenir, creuses, un peu velues, branchues, entrecoupées de quelques nœuds, purpurines vers la terre, dans les lieux exposés au soleil. Ses feuilles sont deux à deux & opposées, semblables à celles de l'ortie commune. Celles qui sont au bas des tiges, sont portées sur de longues queues, & celles du haut les ont plus courtes, & garnies d'un duvet court qui ne fait point de mal. Ses fleurs naissent des nœuds & par anneaux autour des tiges. Elles sont assez grandes, d'une seule pièce, blanches, en gueule, & plutôt pâles en dehors que jaunes. La levre supérieure, ou le casque, est creusée en manière de cuiller, garnie de points sur les bords, renfermant en dedans quatre petites étamines, deux plus longues & deux plus courtes: la

levre inférieure est pâle, & n'est point pointillée, échan-crée en cœur, terminées l'une & l'autre en maniere de gorge bordée d'un feuillet. Les sommets des étamines sont bordés de noir, & représentent en quelque sorte un 8 de chiffre. Leur pistil est un filet fourchu placé entre les étamines : il s'éleve du fond du calice, & est attaché à la partie postérieure en maniere de clou : la base se change en quatre graines triangulaires unies ensemble, cachées dans une capsule qui seroit de calice à la fleur. On trouve cette plante, dont l'odeur est un peu forte, le long des haies, des chemins & des murailles, dans les décombres & les buissons, & souvent dans les jardins qui ne sont pas bien cultivés. Ses feuilles & les fleurs sont d'usage.

Ces deux espèces d'orties possèdent, à peu de chose près, les mêmes vertus : aussi les emploie-t-on indifféremment. Leur grande propriété est d'être vulnérable, consolidante, & d'arrêter les hémorrhagies : aussi les avons-nous mises au rang des plantes qui doivent servir de nourriture à l'animal qui fournit le lait aux pulmoniques. (Voyez Tome II, page 130, dans le courant de la note.)

Prescrite, Tome III, pages 316, 437 ; Tome IV, pages 134, 139, 485.

ORTEILS, (de la LUXATION des) Tome IV, page 398.

Observation sur un déplacement singulier du gros orteil, Tome IV, page 553.

OS. Les os sont les parties du corps les plus dures & les plus fermes ; ils servent d'appuis aux parties molles : c'est la charpente du corps, auquel ils donnent de la fermeté : ils en soutiennent les organes, & maintiennent l'animal dans toutes les situations convenables à ses fonctions.

OS ARRÊTÉS DANS LE GOSIER, (fragments d') entre la bouche & l'estomac ; moyens de les retirer, Tome IV, pages 425—441.

OSEILLE, plante potagere, dont il n'est personne qui ne connoisse le port & le goût. Les Botanistes l'appellent *Acetosa rotundifolia*, *hortensis*, C. BAUH. & TURNER. *Oxalis*, *folio rotundiore*, *repens* J. BAUH. *Rumex scutatus*, LINN. C'est-à-dire, *Oseille des jardins*, à feuilles rondes, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Oseille rampantes*, à feuilles rondes, selon J. BAUHIN. *Oseille*, dont les feuilles ont la forme de bouclier, selon LINNÉ. Cette plante est de la quinziesme classe, deuxiesme section, premier genre de TOURNEFORT ; de l'hexandrie trigynie

de LINNÉ; de la trente-neuvième famille des persicaires d'ADANSON.

Prescrite, Tome I, page 115; Tome II, page 457; Tome III, pages 55, 130, 198, 199, 203, 273; Tome IV, page 313.

OTALGIE. C'est la même chose que *mal d'oreille*. (Voyez MAL D'OREILLE.)

OVAIRES, nom que portent deux petits corps particuliers à la femme: ils sont ovales, ayant, à-peu-près, la figure d'une petite grappe d'œufs, d'où vient leur nom: ils sont placés, un de chaque côté, derrière les trompes de la matrice, dans une duplication des ligaments larges: c'est proprement ce que les anciens ont entendu, en parlant des testicules de la femme. (Voyez HYDROPISSIE DES OVAIRES.)

OUÏE DURE (de l') & de la surdité, Tome III, pages 417—423.

OURLES. (Voyez ce que c'est que cette Maladie, Tome II, page 344, note.)

OUVRIERS (Manière dont se comportent les) dans le choix des nourrices, Tome I, page 5, note.

OUVRIERS QUI S'OCCUPENT DE TRAVAUX PÉNIBLES, (des) Tome I, pages 104—114.

OUVRIERS SÉDENTAIRES, (des) *idem*, pages 123—135.

OUVRIERS (Exemples tirés des) pour prouver que l'homme n'est fait pour aucune sorte d'excès, Tome IV, page 512.

OUVRIERS (Causes qui portent les) de toutes les Villes de l'Europe à faire le *Lundi*, Tome IV, pages 512, 513.

OXYCRAT: ce n'est autre chose qu'un mélange d'eau & de vinaigre, dans la proportion d'une partie de vinaigre sur cinq ou six d'eau.

Prescrit, Tome III, pages 11, 39, 55, 67, 504, 549; Tome IV, pages 409, 465, 519, 523, 526, 540.

OXYMEL SCILLITIQUE.

Prenez de *miel blanc* de Gâtinois, une livre;  
de *vinaigre scillitique*, demi-livre.

Faites cuire, à feu doux, jusqu'à consistance de sirop, ayant soin d'enlever l'écume qui se forme au premier bouillon: cette préparation ne doit se faire que dans des vaisseaux de terre vernissés ou d'argent. L'oxymel scillitique, tout préparé, coûte quatre sols l'once.

Prescrit, Tome II, pages 96, 111, note; 115, 142,

note; 358; Tome III, page 132, 141, 246, 470; Tome IV, pages 287, 453.

## OXYMEL SIMPLE.

Prenez de *miel blanc* de Gâtinois, huit onces;  
de *vinaigre*, quatre onces.

Mettez le tout dans un poëllon d'argent; faites cuire à une douce chaleur jusqu'à consistence de sirop; enlevez l'écume qui se forme au premier bouillon. Il coûte, tout préparé, deux sols l'once.

Prescrit, Tome II, page 135; Tome III, pages 503, 507; Tome IV, pages 286, 375.

OZENE, (de l') ou *Ulceré du nez*, Tome III, pages 427—429.

## P A I N

## P A L L

**P**AIN. Le bon pain léger est, après le lait, le meilleur aliment pour les enfants, Tome I, page 41. Maniere de donner le pain aux enfants, page 44. On devrait faire soi-même son pain, page 187. Qualités qui constituent le meilleur pain, page 192. De quoi dépend la bonne qualité du pain, page 194, dans le courant de la note. Moins l'eau, employée au pétrissage, est chaude, plus le pain est délicat, *ibid.* Comment on reconnoît que le pain est bien cuit, page 198, dans le courant de la note. Caractères du pain fait avec la levure de biere, *ibid.*

PALAIS, nom que porte la voûte de la bouche. Il comprend toute la concavité de l'espace qui est environné du bord alvéolaire & de toutes les dents de la mâchoire supérieure, & qui s'étend jusqu'à la grande ouverture du pharynx.

Caractères de l'inflammation de la gorge qui occupe le voile du palais, Tome II, page 320.

PALES-COULEURS, (des) Maladie, Tome IV, pages 129—132.

PALLIATIF, *palliative*, épithete qu'on donne à des remèdes & à une cure qui ne calment & n'appaisent que les symptômes & les accidents urgents des Maladies, sans en détruire les causes. Il est des cas où il n'est permis d'entreprendre qu'une cure palliative: ces cas sont ceux où il seroit dangereux de guérir la Maladie, parce qu'on risquer

roit d'en causer une plus considérable. Par exemple, la guérison des vieux ulcères, des hémorroïdes anciennes, des dartres opiniâtres, des galles habituelles, & de certaines évacuations périodiques, causeroit un très-grand désordre dans l'économie animale & même la mort, dans certaines circonstances, si on l'entreprendoit. On ne peut alors qu'adoucir, pallier le mal par quelques remèdes appropriés; ce sont ces remèdes, c'est ce traitement qu'on nomme palliatifs & dont on fait sentir les avantages, Tome III, pages 214 & 215.

**PALPITATIONS DE CŒUR.** Symptômes ordinaires des Maladies de nerfs, mais particulièrement de l'affection hystérique, Tome III, page 381. Le traitement est le même que celui des Maladies de nerfs & de l'affection hystérique, page 383 & suiv.

**PAMOISON.** On donne ce nom à une diminution subite & considérable des forces du corps & de l'esprit, accompagnée d'un pouls petit, foible & languissant, d'une respiration presque insensible, de pâleur & de froid aux extrémités: c'est le premier degré de la *syncope*. (Voyez ce mot).

**PANACÉE**, mot qui signifie remède universel: titre pompeux que les Charlatans ont donné à leurs remèdes, comme capables de guérir toutes les Maladies. De tous les remèdes qui ont porté ce nom, les Médecins n'ont conservé que celui qui est appelé panacée mercurielle, qui est en effet bon, quand on fait l'appliquer; mais qui, n'étant utile que dans certaines Maladies, n'est rien moins qu'une panacée.

**PANACÉE MERCURIELLE:** c'est le  *Mercure doux* , encore sublimé neuf fois: c'est donc du mercure presque pur, & qui ne contient d'acide marin, que ce qu'il lui en faut pour l'empêcher d'avoir sa forme de mercure crud, & pour qu'il conserve l'apparence d'une matière saline. Elle coûte six sols le gros.

Prescrite, Tome III, pages 103, 212, 522; Tome IV, page 61.

**PANADE**, (manière de faire la) Tome III, page 102. Elle doit être préférée à la bouillie, Tome I, page 44; prescrite, Tome II, pages 70, 153, 175, 190, 217, 265, 290, 301, 349, 414, 439; Tome III, pages 26, 44, 102; Tome IV, pages 9, 166, 183, 489.

**PANARIS**, (des) Tome IV, pages 340—345.

**PANCRÉAS**, corps glanduleux, long & plat, de l'es-

pece des glandes qu'on appelle conglomérées : il est placé dans le ventre, sous l'estomac, entre le foie & la rate, à laquelle il est attaché par l'épiploon jusqu'au duodénum : sa figure est à-peu-près celle de la langue d'un chien : son usage est de fournir un suc, appelé pancréatique, qui se répand dans le duodénum, & qui sert à la digestion.

PANDICULATION, inquiétude, extension des membres, mal-aise qui accompagne ordinairement le frisson d'une fièvre intermittente. On suppose que la pandiculation provient d'une dilatation convulsive des muscles, par laquelle la Nature tâche de rejeter quelque chose qui la gêne ; car elle est accompagnée de bâillement, d'extension des bras, des jambes, des cuisses, &c.

PANSEMENTS ( Il ne faut pas que les ) soient trop multipliés. Combien de fois il faut panser une plaie par jour, Tome IV, page 367 & note.

PARACENTESE. ( Voyez PONCTION. )

PARALYSIE, ( *Traitement de l'incontinence d'urine, occasionnée par la* ) de la vessie, Tome II, page 462.

PARALYSIE PARTIELLE, ( ce que c'est que ) Tome III, page 310.

PARALYSIE UNIVERSELLE, ou *Paraphlégie*, ( ce que c'est que ) *idem.*, *ibid.*

PARALYSIE, ( des diverses espèces de ) Tome III, pages 309—322.

PARAPHIMOSIS, ( du ) ou *Inflammation du prépuce*, Tome IV, pages 51—52.

PARAPHRÈNÉSIE. C'est la même chose qu'*Inflammation du diaphragme*. ( Voyez INFLAMMATION DU DIAPHRAGME. )

PARAPHLÉGIE. C'est la même chose que *Paralytie universelle*. ( Voyez ce mot. )

PARFUMEURS. Maladies auxquelles ils sont exposés. Moyens de les prévenir, Tome I, pages 124 & suiv.

PAROTIDE. On donne le nom de parotide, qui signifie proche de l'oreille, à deux grosses glandes salivaires, blanchâtre, oblongues, situées entre l'oreille & la partie postérieure de la mâchoire inférieure.

PAROTIDE. En Médecine, on donne ce même nom aux tumeurs qui occupent ces glandes dans certaines Maladies, comme dans les fièvres malignes, &c.

Les parotides, ou tumeurs parotides, font des effets critiques dans les fièvres malignes, Tome II, page 172. Ce qu'il faut faire lorsqu'elles s'annoncent, page 181.

PAROXISME. (Voyez ACCÈS.)

PAS-D'ANE, *Tussilage*, *Taconnet*, *Herbe de Saint Quirin*. *Tussilago vulgaris*, C. BAUH. & TURNER. *Tussilago*, J. BAUH. *Tussilago farfara scapo uniflora*, *foliis subcordatis, angulatis, dentatis*, LINN. C'est-à-dire, *Tussilage commun*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Tussilage*, selon J. BAUHIN. *Tussilage*, *Pas-d'âne*, dont la tige ne porte qu'une fleur, & dont les feuilles, qui ont presque la forme d'un cœur, sont anguleuses & dentelées, selon LINNÉ. Elle est de la quatorzième classe, première section, cinquième genre de TOURNEFORT; de la syngénésie polygamie superflue de LINNÉ.

Sa racine est longue, menue, blanchâtre, tendre, rampante : elle pousse plusieurs tiges à la hauteur d'environ un pied, creusées en-dedans, cotonnées, rougeâtres, revêtues de petites feuilles sans queues, alongées, pointues, placées alternativement : ces tiges soutiennent chacune en leur sommet, une fleur ronde, radiée, jaune, ressemblant à celle du pissenlit, à laquelle succèdent plusieurs semences oblongues, aplaties, garnies chacune d'une aigrette : après la fleur naissent les feuilles, qui sont grandes, larges, anguleuses, presque rondes, vertes en-dessus, blanchâtres & cotonneuses en-dessous. Cette plante est très-commune : elle croît naturellement aux lieux humides, sur le bord des rivières, des ruisseaux, des fontaines, &c. : elle fleurit dès la fin de Février, ou au commencement de Mars, & sa fleur ne dure pas long-temps, ce qui a fait croire qu'elle ne fleurissoit pas : ses fleurs sont sur-tout d'usage. On en fait un sirop. (Voyez SIROP COMMUN.)

Prescrit, Tome II, pages 136, 358; Tome III, page 141.

PASSAGE (du) *subit du chaud au froid*, & des Maladies qui en sont la suite, Tome I, pages 355—360.

PASSION : ce mot est synonyme, en Médecine, avec souffrance, affection, Maladie : il est particulièrement consacré à l'espèce de colique, dite iliaque, qu'on appelle, pour cette raison, *Passion iliaque*, ainsi qu'aux accès des Maladies hystérique & hypocondriaque, nommées *Passion hystérique*, *Passion hypocondriaque*, &c.

PASSION CÆLIAQUE. C'est la même chose que FLUX CÆLIAQUE. (Voyez FLUX CÆLIAQUE.)

PASSION

PASSION ILIAQUE. (Voyez INFLAMMATION DE BAS-VENTRE.)

PASSION (des) comme causes de Maladies, Tome I, pages 308—329.

Traitement du cours de ventre, occasionné par les passions, Tome II, page 439; du vomissement causé par les passions violentes, page 450; de la courbature due à ces mêmes causes, Tome IV, pages 525—527.

PATE DE WARD, contre la fistule. Ce remède externe, que M. BUCHAN prescrit, Tome IV, page 384, n'est décrit, ni dans son Appendice, ni dans les Pharmacopées d'Edimbourg & de Londres; nous ne pouvons donc en donner la recette. Il faut recourir aux autres moyens proposés dans l'article qui traite de la fistule.

PATHOGNOMONIQUE : c'est, en Médecine, un symptôme ou un signe propre, particulier à une Maladie, de manière qu'il en est inséparable, & qu'elle ne peut exister sans qu'il soit apparent & manifeste. (Voyez-en des exemples, Tome II, page 188, & Tome III, page 187, dans le courant de la note.)

PATIENCE AQUATIQUE. (Voyez PATIENCE D'EAU.)

PATIENCE D'EAU, *Patience aquatique*, ou *Parelle des marais*. *Lapathum aquaticum, folio cubitali*, C. BAUH. & TURNER. *Lapathum aquaticum maximum*, sive *Hydrolapathum*, C. BAUH. C'est-à-dire, *Patience aquatique à feuille coudée*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Grande Patience aquatique*, ou *Patience d'eau*, selon C. BAUHIN.

Sa racine est plus fibreuse que celle de la patience sauvage: elle est noire en dehors, d'un jaune de bois en dedans, fort astringente & amère: les tiges sont hautes de deux ou trois pieds. Ses fleurs & sa graine sont semblables à celles de la patience sauvage, mais plus grosses. Ses feuilles sont larges, longues, semblables à celles de la rhubarbe des Moines, mais plus longues, plus dures, plus roides & plus droites, presque de la longueur d'un pied & plus, terminées en une pointe aigue, légèrement crépues à leurs bords, un peu acides & fort astringentes: cette plante vient communément dans les lieux aqueux, dans les marais & les fossés humides: ses racines & ses feuilles sont d'usage.

Prescrite, Tome III, pages 200, 201.

PATIENCE SAUVAGE, *frisée*. *Lapathum, folio acuto crispo*, C. BAUH. & TURNER. *Lapathum acutum crispum*  
Tome V. C c

*pum*, J. BAUH. *Rumex patientia crispus*, LINN. C'est-à-dire, *Patience à feuille aiguë, frisée*, selon C. BAUHIN & TORRNEFORT. *Patience aiguë frisée*, selon J. BAUHIN. *Oseille, Patience frisée*, selon LINNÉ.

Sa racine est simple, quelquefois branchue, épaisse, plongée profondément dans la terre, brune en dehors, jaune en dedans : les feuilles, qui sortent de la racine, sont portées sur de longues queues, & celles qui sont sur les tiges les ont plus courtes : elles sont étroites, longues, d'un verd foncé, crépues ou frisées à leur bord, sur-tout près de leurs queues : ses tiges sont nombreuses, hautes d'un pied & demi, cylindriques, cannelées, légèrement velues, remplies de moëlle, branchues, portant à leurs nœuds, qui sont écartés, des feuilles placées alternativement.

Les fleurs sont au haut de la tige & des rameaux, rangées en longs épis, pendantes à de longs pédicules, & formant un grand nombre d'anneaux, de sorte qu'elles couvrent & cachent le plus souvent la tige : ces fleurs n'ont point de pétales : elles sont composées de plusieurs étamines, surmontées de sommets jaunes, & renfermées dans un calice à six feuilles, dont trois se réunissent, & couvrent la graine, de manière à former une capsule féminale : cette graine est triangulaire, rougeâtre, de couleur de châtaigne foncée. Cette plante vient fréquemment dans les environs de Paris ; c'est par cette raison que nous en avons donné la description, de préférence aux autres patiences : si d'ailleurs on connoît bien celle-là, on connoîtra facilement les autres, qui ont entre elles le plus grand nombre de caractères communs. La racine de patience sauvage frisée & ses feuilles sont d'usage.

Prescrite, Tome III, pages 199, 306, 445 ; Tome IV, page 270.

PATTES D'ÉCREVISSES. (Voyez ÉCREVISSE.)

PAUVRES. Il faut que les personnes charitables s'opposent à ce que les pauvres confient leur santé aux Charlatans, Tome I, page 113.

PAUVRETÉ (la) occasionne des Maladies, & aggrave celles qui existent déjà, Tome I, page 112. Des goutteux tombés dans la pauvreté, ont été guéris de la goutte, Tome III, page 161, note. La fécondité paroît être en raison de la pauvreté dans les campagnes, & même dans les Villes, Tome IV, page 214.

PAVOT BLANC. *Papaver hortense, semine albo, sa-*

*tivum*, Dioscor. *album Plinii*, C. BAUH. & TURNEF. *Papaver somniferum*, LINN. C'est-à-dire, *Pavot des jardins*, dont la graine est blanche, *Pavot cultivé de Dioscoride*, *Pavot blanc de Pline*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Pavot qui fait dormir*, selon LINNÉ. Cette plante est de la sixieme classe, deuxieme section, premier genre de TOURNEFORT; de la polyandrie monogynie de LINNÉ; de la cinquante-troisieme famille des pavots d'ADANSON.

Sa racine est environ de la grosseur du doigt, remplie, comme le reste de la plante, d'un lait amer. Sa tige a deux pieds de haut : elle est branchue, le plus souvent lisse, quelquefois un peu velue, sur laquelle naissent des feuilles assez semblables à celles de la laitue, mais oblongues, découpées, crépues, de couleur verd de mer. Ses fleurs sont en roses, composées, le plus souvent, de quatre pétales blancs, placés en rond, & qui tombent bientôt. Le calice est composé de deux feuilles : il en sort un pistil ou une petite tête entourée d'abord d'un grand nombre d'étamines, laquelle se change ensuite en un fruit ou une coque de la figure d'un œuf, garni d'un chapiteau, ridée ou étoilée, munie intérieurement de plusieurs lames minces, qui tiennent à ses parois : à ces lames sont attachées des graines très-petites, arrondies, blanches, & d'un goût doux & huileux. (Voyez OPIUM.)

Prescrit, Tome II, page 388; Tome III, pages 61, 544.

PAVOT ROUGE. (Voyez COQUELICOT.)

PAYSANS. (Négligence des) relativement à la propriété, Tome I, page 279; relativement aux habits mouillés, page 348.

PÊCHE, *Pêcher*, fruit & arbre des plus connus. Le pêcher est appelé, en Botanique, *Persica, molli carne & vulgaris, viridis & alba*, C. BAUH. & TURNEF. *Malus Persica*, J. BAUH. *Amygdalus Persica*, LINN. C'est-à-dire, *Pêcher*, dont le fruit est commun, dont la chair est molle, & dont les feuilles sont vertes & blanches, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Pêcher*, selon J. BAUHIN. *Amandier-Pêcher*, selon LINNÉ. Les fleurs & les feuilles de pêcher sont purgatives & vermifuges.

Voici comment s'expriment les Auteurs des *Essais de Matière Médicale indigene*, cités Tome II, page 49, note. Le pêcher sert non-seulement à nous procurer des fruits, qui sont les délices de nos tables, mais encore à nous

donner des fleurs que l'usage a mises au nombre des médicaments les plus accrédités : les feuilles nous ont paru mériter le même honneur ; en effet, tendres, elles sont un très-bon purgatif, & préférables à bien d'autres, par sa qualité vermifuge bien marquée.

Nous avons fait ramasser au printemps des bourgeons & des feuilles de pêcher, à peine développées ; nous les avons fait sécher avec soin : elles ont été ensuite enfermées dans des boîtes, & nous les avons prescrites sous la formule suivante.

Prenez de jeunes feuilles de pêcher, desséchées & découpées, depuis demi-once, jusqu'à une once & demie : faites-les infuser pendant la nuit sur des cendres chaudes, dans un demi-septier d'eau commune : le lendemain, faites bouillir deux ou trois bouillons ; passez : ajoutez une once de sirop de fleurs de pêcher, ou une petite cuillerée de miel pour une dose.

Notre potion purgative a été donnée à plus de cinquante personnes, sans s'être démentie une seule fois par un défaut total d'action. Elle a été plus ou moins énergique dans divers sujets. Comme nous l'avons préférée pour ceux chez qui nous soupçonnions, ou nous connoissions des vers, nous ne craignons pas d'annoncer ce purgatif comme un très-bon vermifuge. Nous avons soin de donner la veille, selon la force du sujet, un ou deux scrupules d'extrait aqueux de nos bourgeons, saturé de la poudre des fleurs desséchées ; & nous avons vu rendre, par leur effet, plus de soixante vers à un jeune homme d'une quinzaine d'années, ( il n'en rendit pas un seul par la bouche ) peu d'heures après le premier bol d'extrait que nous lui avons donné. Dans l'espace de douze jours, cet enfant prit une once de notre extrait en vingt-quatre prises, & trois médecines, composées comme ci-dessus, où les feuilles de pêcher étoient entrées jusqu'à une once. Il étoit d'un tempérament assez robuste, difficile à évacuer. Nous obtînmes cinq à six selles chaque fois, & communément quatre à cinq vers dans les premières. Il a été parfaitement bien guéri sans autre secours.

Feuilles de pêcher, prescrites, Tome III, page 110.  
Pêches, prescrites, *ibid.*, pages 199, 201.

PECTORAL, *pectoraux*, épithete qu'on donne aux remèdes salutaires dans les Maladies de poitrine.

Les remèdes pectoraux incisifs, prescrits, Tome II, pages 357, 358.

PECTORAL, *pectoraux*. On donne encore cette épithète à quatre muscles de la poitrine, placés deux de chaque côté, sous les mamelles.

PÉDILUVE, ou *pediluvium*. (Voyez BAIN DE PIED.)

PEINTRES: Maladies auxquelles ils sont exposés; moyens de les prévenir, Tome I, pages 100 & suiv.

PENDU RAPPELLÉ A LA VIE; secours à employer envers ceux qui se sont étranglés ou pendus eux-mêmes, Tome IV, pages 502, 503. Observations, *ibid.*

PENSÉE, *plante*. (Voyez JACÉE.)

PERES. (Devoirs des) envers les enfants, Tome I, page 12. L'intempérance des peres est une des causes des Maladies des enfants, page 16. Imprudence des peres qui exigent de leurs enfants, plus que leurs forces ne leur permettent, page 114. Les effets de l'intempérance des peres, s'étendent jusques sur leurs enfants, page 267. Conduite ordinaire des peres & meres dans les mariages, page 325.

PÉRICRANE, nom que porte la membrane qui couvre immédiatement le crâne. (Voyez Tome II, page 85, note.)

PÉRINÉ. On donne ce nom à l'espace qui existe entre l'anüs & les parties de la génération, dans l'un & l'autre sexe.

PÉRIODE. On entend proprement par ce mot, en Médecine, le temps qui s'écoule entre les accès, paroxismes ou redoublements des Maladies intermittentes: ainsi, la période comprend deux temps, celui du paroxisme & celui de la rémission. On nomme encore périodes les différentes époques d'une Maladie: ainsi le commencement, l'augment, l'état & le déclin d'une Maladie, sont autant de périodes que parcourt cette Maladie.

PÉRIODIQUE, épithète qu'on donne à certaines Maladies, à certaines évacuations qui ont des retours réglés, même irrégulieres: telles sont les fievres intermittentes; quelquefois l'épilepsie, l'asthme, la migraine & d'autres Maladies de la tête; certaines hémorrhagies, & sur-tout les réglés chez les femmes.

PÉRIOSTE, nom que porte la membrane ou pellicule, qui recouvre immédiatement chaque os du corps. (Voyez Tome II, page 85, note.)

PÉRIPNEUMONIE BATARDE, (de la) ou *fausse*, Tome II, pages 113—115.

PÉRIPNEUMONIE CATARRHALE, *idem*, page 107.

PÉRIPNEUMONIE VRAIE, (de la) Tome II, pages 106—113.

Le crachement de sang est un symptôme favorable dans la péripneumonie, Tome III, page 23.

PÉRIPNEUMONIES, (des diverses especes de) ou *Inflammations des poumons*, ou *Fluxions de poitrine*, Tome II, pages 106—115.

PÉRISTALTIQUE, terme de Médecine, qui se dit particulièrement d'un mouvement propre & naturel aux intestins, par lequel leurs parties sont comprimées de haut en bas successivement, & les unes après les autres, semblables à-peu-près à celui d'un ver qui rampe, d'où vient qu'on l'appelle aussi mouvement vermiculaire : il sert principalement à faire entrer le chyle dans les vaisseaux lactés, & à pousser les excréments dehors.

PÉRITOINE, nom d'une membrane d'une grande étendue, qui couvre & enveloppe tous les viscères du bas-ventre. (Voyez Tome II, page 85, note.)

Hydropisie du péritoine, Tome III, pages 143 ; symptômes, 145 ; traitement, page 148.

PERRUQUIERS : Maladies auxquelles ils sont exposés : moyens de les prévenir, Tome I, pages 124 & suiv.

PERSICAIRE AMPHIBIE AQUATIQUE. « Cette plante, » disent les Auteurs des *Essais de Matière médicale indigène*, cités, Tome II, page 49, note, est vivace : sa » fleur est petite, ordinairement rouge ; quelquefois, mais » rarement blanche, luisante, à péduncule, ayant cinq éta- » mines, un pistil fourchu. L'aggrégation des fleurs forme » des épis, forts, cylindriques & ferrés, imitant ceux de la » bistorre, sortant des aisselles des feuilles qui se trouvent » à la tige. Cette fleur est monopétale, colorée intérieure- » ment, découpée en cinq segments ovales, obtus, con- » caves, droits ; ce pétale sert de calice, ensuite de capsule » ou d'enveloppe à la semence : quand la plante vient en » terre ferme, les épis sont beaucoup plus petits, pâles & » recourbés, & elle n'en produit que rarement. Le fruit con- » tient une graine dure, ovale, plate, pointue, lisse, noire, » nue, lenticulaire & triangulaire ; la tige est rampante sur » l'eau, & droite sur terre, haute d'un demi-pied ou envi- » ron, ronde, verdâtre, creuse, lisse, genouillée, & sou- » vent rameuse : la feuille est lancéolée, ovale, pétiolée, » alterne, dentelée en scie, avec des glandes vésiculaires des » deux côtés. Elle est acide étant jeune, & insipide en au-

» tomne ; elle est quelquefois tachetée. La racine est articu-  
 » lée , un peu fibreuse , extrêmement rampante , sortant de  
 » terre , nombreuse , assez tendre au printemps , sèche &  
 » plus ligneuse en automne. Son écorce est d'un brun noi-  
 » râtre à l'extérieur , & rougeâtre en-dedans : le cœur est  
 » blanc , se fendant & se brisant aisément , d'une faveur  
 » douceâtre , presque insipide ; présentant enfin une espece de  
 » similitude avec la falsepareille exotique.

» On observera que cette plante hors de l'eau , subit une  
 » métamorphose si grande , qu'elle devient absolument mé-  
 » connoissable : le changement qui en résulte , en impose  
 » aux plus habiles Botanistes. On ne la prendroit jamais  
 » comme variété sortie de la persicaire amphibie flottante  
 » néanmoins rien de si naturel que ce travestissement , qui  
 » est occasionné lorsque les chaleurs d'été dessèchent les ri-  
 » vieres , les étangs , les ruisseaux , & obligent cette plante  
 » à se nourrir de suc terrestres.

» PERSICAIRE AMPHIBIE TERRESTRE. Le port de cette  
 » plante imite assez celui de la persicaire vulgaire. Ses  
 » feuilles ressemblent parfaitement à celles du saule : les  
 » étamines des fleurs sont extrêmement longues. Ce sont  
 » les racines de celle-ci qui sont substituées si heureuse-  
 » ment à celles de la falsepareille exotique ». ( Voyez ,  
 » pour la maniere de les administrer , & pour leurs vertus ,  
 » HOUBLON. )

Comme nous n'avons pas la nomenclature de la persicaire amphibie , nous croyons nécessaire d'ajouter quelques mots sur la différence qui la distingue d'avec la persicaire vulgaire ; & sur-tout d'avec le curage , ou poivre d'eau , persicaire âcre ou brûlante , &c. avec lequel elle a été souvent , & on ne peut pas plus mal-à-propos confondue.

La ressemblance , quoiqu'éloignée , qu'ont les feuilles de ces plantes avec celles de pêcher , leur a fait donner le nom de persicaire. Mais la vulgaire differe de l'amphibie , en ce que cette dernière est vivace , & que l'autre est annuelle ; que la vulgaire fleurit abondamment sur la fin de l'été & en automne , & qu'il est très-rare de voir la persicaire amphibie terrestre en fleurs ; & ses feuilles ressemblent davantage à celles du saule. Le curage ou la persicaire âcre , &c. en differe en ce que l'épi de ses fleurs est plus grêle ; que ses feuilles sont d'une faveur âcre & brûlante , & sans taches.

PERSIL , plante potagere , trop connue pour mériter

une description. Les Botanistes l'appellent *Apium hortense*, seu *Petroselinum vulgò*, C. BAUH. & TURNER. *Apium hortense multiss*, quod vulgo *Petroselinum, palatio gratum, planum, crispum*, J. BAUH. *Apium Petroselinum, foliis caulinis linearibus*, LINN. C'est-à-dire, *Ache des jardins*, ou vulgairement *Perfil*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Ache des jardins, d'après plusieurs Auteurs, qu'on appelle vulgairement Perfil, qui est agréable au palais, & dont les feuilles sont étendues & frisées*, selon J. BAUHIN. *Ache Perfil, dont les feuilles des tiges sont linéaires*, selon LINNÉ.

Prescrit, Tome I, page 115; Tome II, pages 475, 476, 484; Tome III, pages 198, 543. Les feuilles de ciguë peuvent être confondues avec celles du perfil, page 550.

PERTE DE L'APPÉTIT, (de la) Tome III, pages 274—276.

PERTE DE SANG, (de la) ou *hémorrhagie & suintement de la matrice*, Tome IV, pages 136—140.

PESSAIRE, espece de remede solide, fait de maniere à être introduits dans le vagin, pour la guérison de plusieurs Maladies auxquelles la matrice est sujette, sur-tout pour contenir ce viscere dans sa situation naturelle. On en a imaginé de gomme élastique, qui, par leur flexibilité, réunissent toutes les qualités nécessaires à ces sortes d'instruments.

Conseillé, Tome II, page 463.

PESTE, Maladie épidémique, très-maligne & très-contagieuse, le plus souvent mortelle, qui se manifeste par des bubons, des parotides, des taches pourprées, des cardialgies, des tremblements, des syncopes, &c., & quantité d'autres symptômes qui font périr quelquefois les malades subitement. La peste, proprement dite, est assez rare en Europe, tandis qu'elle est endémique en Asie, même à Constantinople. Mais la fièvre maligne peut être regardée comme la peste d'Europe. (Voyez Tome II, page 164.)

PËSTIFÈRE, qui est attaqué de la peste.

PESTILENTIEL, épithete qu'on donne aux Maladies qui sont de la nature de la peste, & aux symptômes qui caractérisent la peste: ce mot se dit encore de l'air, des aliments infectés, &c.

PÉTÉCHIALES. (Voyez PÉTÉCHIES.)

Il y a des fièvres purement pétéchiales, sans être toujours malignes, Tome II, page 18, note.

**PÉTÉCHIES**, ou *Taches pétéchiales*. On donne ce nom à des taches superficielles, rouges, pourprées, semblables à des morsures de *puce*, dont la peau se trouve plus ou moins couverte dans certaines Maladies, sur-tout dans les fièvres malignes, épidémiques, pestilentiennes : c'est à cause de leur dernier caractère, que les Italiens les ont appelées *Pétéchies*, du mot *Pedechio*, qui veut dire *morsure de Puce*.

Dangers qu'annoncent les pétéchies dans les fièvres : en quoi ces taches diffèrent du miliaire & du pourpre, Tome II, page 17, note. Ce qui distingue les fièvres malignes avec pétéchies, d'avec les fièvres purement pétéchiales, page 18, note. Les pétéchies sont de mauvais symptômes dans la petite-vérole, page 209. Ce qu'il faut faire lorsqu'elles se présentent dans la petite-vérole, page 222 ; dans la rougeole, page 274.

**PETIT BASSIN.** (Voyez **BASSIN.**)

**PETIT-LAIT.** On donne ce nom à la sérosité du lait, débarrassée du beurre & du fromage, par le moyen de quelqu'acide, ou d'autres substances qui ont cette propriété.

Le *Petit-lait* est un médicament si utile & d'un usage si étendu, qu'il seroit à désirer que chacun sût le préparer soi-même, soit parce qu'étant à la campagne, on n'est plus à la portée des Apothicaires, qui en font commerce, soit parce qu'on n'est pas toujours en état de supporter les frais dans lesquels il entraîne, acheté chez ces Artistes. Il y a plusieurs especes de *Petit-lait*. On a eu soin de spécifier, dans le traitement de chaque Maladie, celui qu'il falloit employer, & nous en allons donner les recettes. Mais comme tous demandent la même manipulation, nous n'indiquerons, dans ces recettes, que les ingrédients, & nous donnerons cette manipulation à l'article *Petit-lait commun*, pour ne pas nous répéter.

**PETIT-LAIT A LA CRÈME DE TARTRE.** (Voyez **PETIT-LAIT COMMUN.**)

Prescrit, Tome III, pages 175, 260 ; Tome IV, pages 374 & 375.

**PETIT-LAIT A LA MOUTARDE.**

Prenez de *lait frais*,  
 d'*eau commune*, } de chaque chopine ;  
 de *graine de moutarde* écrasée, une once & demie.

Faites bouillir jusqu'à ce que le fromage soit entièrement

formé ; passez. Ce *Petit-lait* est le moyen le plus agréable, & en même-temps le plus efficace d'administrer la *moutarde*. Il est fortifiant & corroborant : il provoque toutes les sécrétions ; aussi convient-il dans les fièvres lentes & nerveuses, dans lesquelles il peut suppléer au *vin*. On peut également en faire usage dans le *Rhumatisme* chronique, dans la *Paralyse*, l'*Hydropisie*, &c. On le rend plus agréable, en y ajoutant un peu de *sucre*. La dose ordinaire est une tasse à café, quatre ou cinq fois par jour. (M. B.)

Prescrit, Tome II, page 153 ; Tome III, pages 130, 314.

PETIT-LAIT ANTISCORBUTIQUE.

Prenez de *suc* exprimé de *plantes antiscorbutiques*,  
demi-setier ;  
 de *lait* frais, une pinte.

Faites bouillir ; passez. (Voyez PETIT-LAIT COMMUN.) On prescrit ce *Petit-lait* dans le *Scorbut* ; cependant on retire plus d'avantage en mangeant ces mêmes plantes, qu'en prenant le *suc* qu'on en exprime. (M. B.) (Voyez PLANTES ANTISCORBUTIQUES.)

PETIT-LAIT AU CITRON, ou au *Limon*. Ce *Petit-lait* ne diffère du *Petit-lait commun*, (Voyez ce mot.) qu'en ce qu'on emploie du *suc de limon*, ou de *citron*, au lieu de *crème de tartre*.

Prescrit, Tome II, page 175 ; Tome III, pages 55, 130 ; Tome IV, page 526.

PETIT-LAIT AU VIN. Il se prépare comme le *Petit-lait commun*, (Voyez ce mot.) excepté qu'on emploie du *vin* au lieu d'autre acide. On observera de n'employer que de bon *vin* ; celui de Bourgogne paroît le mieux convenir.

Prescrit, Tome II, pages 40, 59, 79, 101, 153, 155, notes ; 160, 161, note ; 191, 220, 311, 337, 349, 364, note ; 370, 397, 432 ; Tome III, pages 77, 93, 133, 134, 156, 175, 179, 265, 349 ; Tome IV, pages 199, 306, 526.

PETIT-LAIT AU VINAIGRE. Il ne diffère du *Petit-lait commun*, qu'en ce qu'il est préparé avec le *vinaigre* au lieu d'autre acide.

Prescrit, Tome II, page 175 ; Tome III, page 537 ; Tome IV, page 540.

PETIT-LAIT COMMUN CLARIFIÉ. Rien d'aussi simple à préparer que ce *Petit-lait*. Nombre de substances ont la

propriété de coaguler le *lait* ; les acides sur-tout jouissent de cet avantage. Les plus employées sont la *crème de tartre*, la *présure*, le *vinaigre*, les *sucs d'orange*, de *citron*, l'*acide vitriolique*, l'*esprit de soufre*, le *vin*, &c. ; toutes substances qui sont plus ou moins acides. On peut encore employer le *caille-lait* à fleurs jaunes & blanches, les fleurs de presque tous les *chardons*, les fleurs de l'*artichaut*, appelé *chardonnette* ; la membrane intérieure du *gésier* des volailles ; les matières que renferme ce *gésier*, &c. On peut donc faire du *Petit-lait* avec la première de ces substances qu'on a sous la main. Cependant, si on est dans le cas de choisir, on préférera celles de ces substances dont les vertus seront les plus analogues aux circonstances ; vertus qui constituent les différentes espèces de *Petit-lait*, & que M. BUCHAN a eu l'attention de désigner par le nom de la substance dont il veut qu'on se serve pour le préparer.

Le *Petit-lait commun* se prépare de la manière suivante :

Prenez de *lait de vache* frais, une pinte.  
Mettez dans un vaisseau de terre vernissé ; posez sur des cendres chaudes ; ajoutez quinze ou dix-huit grains de *présure*, que vous aurez délayée auparavant dans trois ou quatre cuillerées d'*eau* ; remuez avec une cuiller. A mesure que le *lait* s'échauffe, il se caille ; passez à travers un linge ; laissez égoutter. Comme le *Petit-lait* est encore blanchâtre, à raison d'une petite portion de caillé, qui a échappé à la coagulation, il faut le clarifier, comme il suit :

Prenez un *blanc d'œuf* ; battez-le avec un verre de ce *Petit-lait* ; ajoutez douze ou quinze grains de *crème de tartre* ; fouettez ou battez fortement ; jetez dans la totalité du *Petit-lait* ; faites bouillir quelques minutes ; passez à travers le papier gris, arrangé sur un entonnoir. Le *Petit-lait* passe alors très-clair, il a une couleur verdâtre.

Prescrit, Tome I, page 50 ; Tome II, pages 69, 89, 102, 108, 132, 142, 154, 211, 217, 266, 272, 275, 282, 290, 295, 301, 309, 311, 381, 386, 399, 414, 417, 424, 426, 431, 437, 441, 476 ; Tome III, pages 26, 48, 55, 86, 115, 138, 156, 178, 196, 229, 260, 270, 271, 302, 306, 308, 318, 387, 403, 428, 445, 473 ; Tome IV, pages 9, 13, 50, 54, 127, 219, 226, 313, 439, 440, 522, 549, 551.

PETIT-LAIT D'ALUN. (Voyez-en la recette, Tome II, page 459.)

Prescrit, *ibid.* & page 462.

PETIT-LAIT D'ORANGE. Prescrit, Tome II, page 40. Maniere de le préparer; page 69. Prescrit, page 175; Tome III, pages 17, 130; Tome IV, pages 520, 526.

PETIT-LAIT MIELLÉ. Prescrit, Tome II, pages 78, note; 115, 142; Tome IV, pages 226, 374.

PETITE-CENTAURÉE. (Voyez CENTAURÉE.)

PETITE-VÉROLE, (de la) Tome II, pages 205—235.

Dangers qui accompagnent communément la petite-vérole, gagnée par contagion, & que prévient l'inoculation, page 243, note. A quoi sont exposés ceux qui n'ont point eu la petite-vérole, page 244. La petite-vérole étant une Maladie épidémique, il ne s'agit que de la rendre la plus bénigne possible, & ce n'est qu'à l'inoculation qu'on peut devoir cet avantage, 246. Comparaison des morts causées par la petite-vérole & par l'inoculation, *ibid.* & page 247, note. Il meurt ordinairement un sur sept de ceux qui ont la petite-vérole, *ibid.* Celui qui n'auroit jamais eu la petite-vérole, ne la reçoit point par l'inoculation, page 248. Autorités qui prouvent, que tout le monde a la petite-vérole, & ne l'a guere qu'une fois, page 255. Tableau effrayant que présente fréquemment la petite-vérole, page 256. L'inoculation met à l'abri de la petite-vérole, page 258. Elle ne prend pas sur ceux qui ont eu la petite-vérole, *ibid.* Causes pour lesquelles on prétend que ceux qui ont été inoculés, peuvent avoir la petite-vérole, page 259. Affinité de la rougeole avec la petite-vérole, page 268. Ce qui distingue la rougeole de la petite-vérole, page 270.

On ne peut pas plus s'opposer à une attaque de goutte, qu'à l'éruption de la petite-vérole, Tome III, page 159. Idée qu'il faut se faire de la petite-vérole, *ibid.* Traitement des convulsions des enfants, occasionnées par l'éruption de la petite-vérole, Tome IV, pages 305, 306.

PETITE-VÉROLE CONFLUENTE. (Voyez Tome II, page 205.)

PETITE-VÉROLE CRYSTALLINE. (Voyez *idem*, page 206.)

PETITE-VÉROLE DISCRETE. (Voyez *idem*, page 205.)

PETITE-VÉROLE SANGUINE. (Voyez *idem*, page 206.)

PETITE-VÉROLE VOLANTE, Tome II, page 224, note.

Caractères de cette Maladie, page 224. Symptômes &

Caractères des pustules, *ibid.* Des vestiges substantifs après la chute des boutons, page 225. Traitement de la petite-vérole volante, page 226.

PÉTONCLES, coquillage du genre des *Peignes*, que quelques Naturalistes disent être le même poisson, excepté qu'ils réservent le nom de *Pétoncles* aux plus petits *Peignes*. Quoi qu'il en soit, les coquilles des *Pétoncles* sont assez généralement connues, parce qu'elles ne diffèrent de celles dont se parent les Pélérins, qu'en ce qu'elles ont les oreilles moins régulières. ( M. DE RÉAUMUR. ) On fait une *Eau de chaux* avec ces coquilles calcinées. ( Voyez EAU DE CHAUX. )

PEUR, ( de la ) *considérée comme cause de Maladies*, Tome I, pages 311—321.

PHARYNX, espèce de sac musculoux & glanduleux, en forme d'entonnoir, placé au fond de la bouche, dessous les *arrières-narines*; c'est le commencement de l'*œsophage*.

Caractères de l'inflammation de la gorge, qui occupe le pharynx, Tome II, page 319; des aphtes dans le pharynx, Tome IV, page 232.

PHARMACIE, nom que porte l'Art qui enseigne la préparation, la mixtion des médicaments, & qui donne la manière de les composer.

PHARMACOPÉE; c'est la même chose que *Dispensaire*. ( Voyez ce mot. )

PHIMOSIS, ( du ) ou *Inflammation du Prépuce*, Tome IV, pages 51—52.

La méthode du sublimé corrosif est une des meilleures pour guérir le phimosis, page 90.

PHLEGMES, ( Caractères des ) Tome I, page 44, dans le courant de la note. )

Traitement du vomissement des enfants, causé par des phlegmes visqueux, Tome IV, page 247.

PHLEGMON. En général, c'est une inflammation; c'est-à-dire, une chaleur immodérée, contre nature, universelle, ou partielle, avec tumeur ou sans tumeur. En particulier, c'est une tumeur inflammatoire, dure, élevée, circonscrite, accompagnée de rougeur, de douleur & de pulsations, & qui s'étend tant en longueur qu'en profondeur. ( Voyez TUMEUR INFLAMMATOIRE EXTERNE. )

PHLEGMONEUX, se dit des tumeurs, des dépôts qui tiennent du *Phlegmon*.

PLHOGISTIQUE. Les Chymistes désignent par ce mot, le principe inflammable le plus pur & le plus simple : c'est la même chose que le *Feu élémentaire*.

PHLOGOSE. (Voyez INFLAMMATION.)

PHLYCTENES, *pustules*, ou petites *vesgies* qui s'élevaient sur la superficie de la peau, & qui sont occasionnées par une humeur plus ou moins âcre : telles sont celles qui surviennent à la *Gangrene*, à la *Gale*, aux *Brûlures*, &c.

PHRÉNÉSIE. (Voyez FRÉNÉSIE.)

PHTHISIE ; c'est la même chose que *Pulmonie*. (Voyez PULMONIE.)

PHYSIOLOGIE, partie de la Médecine, qui considère en quoi consiste la vie ; ce que c'est que la santé, & quels en sont les causes & les effets : elle donne donc la connoissance des divers principes qui constituent le corps humain, & des différentes parties qui le composent : elle développe la structure de ces parties, leurs rapports, leurs fonctions, &c.

PICA, Maladie. (Voyez GOUT DÉPRAVÉ.)

PIE - MERE, nom d'une des membranes du *cerveau*. (Voyez Tome II, page 85, note.)

PIED DE GRIFFON. (Voyez ELLÉBORE.)

PIEDS. (Avantages de se laver fréquemment les) Tome I, page 282.

Maladies que prévient cet acte de propreté, *ibid.* Maladies occasionnées par l'humidité des pieds, page 348 ; moyens de les prévenir, page 349.

PIERRE ; (de la) Maladie, Tome II, pages 473—486.

PIERRE A CAUTERE ; c'est un *sel alkali fixe*, aiguisé par la *chaux*, & privé de toute son humidité par la dessiccation & la fusion. Elle coûte deux sols le gros. (Voyez CAUSTIQUE.)

Proposée comme spécifique contre la piquure de la *Vipere*, Tome III, page 540, dans le courant de la note.

PIERRE CALAMINAIRE, *Cadmie fossile* ; terre métallique, d'une couleur cendrée ou jaunâtre. Mise au feu, elle donne une couleur verte à la flamme, & il s'en élève une fumée blanche. C'est une espèce de mine de *zinc*, qu'on

nous apporte d'Allemagne, & sur-tout des environs d'Aix-la-Chapelle. On en trouve aussi près de Bourges. Cette dernière est d'un noir rouge, & parfumée de petits grains de *fer*. On la nomme *Calamine de Berry*. Mêlée au *cuivre*, mis en fusion, elle forme le métal connu sous le nom de *Laiton*.

PIERRE INFERNALE; c'est un caustique qu'on obtient en dépouillant des *cristaux de Lune*, de toute leur eau de cristallisation, par le moyen de la fusion. Elle coûte trente sols le gros.

Prescrite, Tome III, page 433; Tome IV, page 45.

PIGNONS DOUX. (Voyez PIN.)

PIGNONS D'INDE. On donne ce nom au fruit d'un arbre que LINNÉ appelle *Croton Tiglium*. Comme cette drogue est fort chère, on y substitue très-heureusement les grains du *Ricin commun*. (Voyez ce mot.)

PILULE. On donne ce nom à une forme de médicament, d'une consistance de pâte un peu ferme, en petites masses de diverses grosseurs, arrondies, & de la forme, à-peu-près, du légume appelé *Pois*. La *Pilule* diffère du *Bol*, en ce qu'elle est, & plus petite, & plus solide. (Voyez BOL.)

« Les remèdes qui peuvent opérer à petites doses, qui  
 » sont d'un goût & d'une odeur désagréables, & qu'il faut  
 » rendre faciles à avaler, sont commodément prescrits sous  
 » la forme de pilules. Cependant, s'il est nécessaire que les  
 » remèdes agissent promptement, il ne faut pas les donner  
 » sous cette forme, parce que souvent ils restent un temps  
 » considérable dans l'estomac, avant que d'être dissous, &  
 » par conséquent, avant que de produire leurs effets. Comme  
 » les ingrédients, qui entrent dans la composition des pilules,  
 » sont, en général, tellement rapprochés, qu'une pilule,  
 » d'un poids ordinaire, peut contenir cinq grains de parties  
 » médicamenteuses, en mentionnant la dose de ces ingrédients,  
 » nous aurons soin de spécifier la quantité de pilules  
 » qu'il faut prescrire à la fois, comme une, deux, trois, &c. »  
 (M. B.)

PILULES ALOÉTIQUES. Prescrites, Tome III, page 68.  
 Recette de ces pilules, pages 395, 396.

PILULES CALMANTES.

Prenez d'*opium purifié*,  
 de *savon d'Alicante*,

dix grains;  
 demi-gros.

Broyez le tout ensemble, & faites vingt *pilules*. On donne une, deux ou trois de ces pilules, dans les cas où les potions calmantes ne peuvent passer. (M. B.)

PILULES DE BELLOSTE.

Prenez de *mercure revivifié du cinabre*, une once ;  
 de *crème de tartre*, demi-once ;  
 de *diagrede*,  
 de *jalap*, en poudre, } de chaque une once.

Mettez dans un mortier le *mercure* & la *crème de tartre*, avec un peu de *sirop de capillaire* ; triturez ce mélange, jusqu'à ce que le *mercure* soit parfaitement éteint, ce qu'on reconnoît, lorsqu'en le frottant sur le dos de la main avec le bout du doigt, il ne paroît aucuns globules de *mercure*, même à l'aide d'une bonne loupe : alors, ajoutez les poudres, & triturez de nouveau avec une suffisante quantité de *sirop de capillaire* : formez du tout une masse, que vous diviserez en *pilules*, de quatre grains chaque.

Ces *pilules* sont celles que M. BAUMÉ appelle *Pilules de Belloste réformées*, parce qu'on prescrit ici la *crème de tartre* au lieu du *sucre* que *Belloste* employoit, & qui n'a pas du tout la propriété d'éteindre le *mercure*, comme M. BAUMÉ s'en est assuré. Elles coûtent, chez les Apothicaires, 40 sols l'once.

Prescrites, Tome IV, pages 61, 63, 64, 82.

PILULES DE CALOMÉLAS ET DE TÉRÉBENTHINE. (Voyez en la recette & l'indication, Tome IV, page 32.)

PILULES DE CIGUE.

Prenez d'*extrait de ciguë*, la quantité que vous voudrez ;  
 de *feuilles de ciguë*, seches & réduites en poudre,  
 environ le cinquieme du poids de l'*extrait*.

Mêlez ; faites des pilules d'un grain. L'*extrait de ciguë* peut se prendre depuis un grain jusqu'à plusieurs gros par jour. La meilleure maniere cependant de prendre ces pilules, est de commencer par une ou deux, & d'augmenter graduellement, tant que le malade pourra les supporter, sans éprouver, d'une maniere sensible, ni stupeur, ni vertige. (M. B.) Elles coûtent 30 sols l'once.

PILULES DE MERCURE SUBLIMÉ CORROSIF.

Prenez de *sublimé corrosif*, quinze grains ;  
 de *dissolution bien saturée de sel ammoniac crud*,  
 deux gros.

Faites dissoudre le *sublimé corrosif* dans cette dissolution, & faites une pâte, dans un mortier de verre, avec quantité suffisante

suffisante de mie de *pain* ; faites de cette masse cent vingt pilules. Ces pilules, qui sont la forme la plus agréable sous laquelle on puisse prescrire le *sublimé corrosif*, ont été éprouvées comme très-efficaces, non-seulement pour la guérison des *Maladies vénériennes*, mais encore pour tuer & chasser les *Vers*, même après que les remèdes le plus puissants avoient été prescrits en vain. (Voyez le *Mémoire* du Docteur J. GARDENER, dans les *Essais de Médecine & de Littérature d'Edimbourg.*) Dans les *Maladies vénériennes*, on prend quatre de ces pilules deux fois par jour ; & lorsqu'on ne les prend que comme altérantes, trois, deux fois par jour, suffisent ; mais on n'en prend que deux, deux fois par jour, lorsqu'il s'agit de chasser les *Vers*. (M. B.)

#### PILULES DE PLUMIER.

Prenez de *calomélas*, } de chaque trois  
de *soufre doré d'antimoine*, } gros ;  
d'*extract de réglisse*, } deux gros.

Broyez bien ensemble le *calomélas* & le *soufre d'antimoine* ; ajoutez l'*extract de réglisse* ; & avec une quantité suffisante de mucilage de *gomme arabique*, faites des pilules de six grains. On a éprouvé ces pilules comme un remède altérant, très-puissant & très-sûr, dans les *Maladies opiniâtres de la peau* ; & elles ont complété une guérison que la salivation avoit manquée. Elles sont d'un excellent effet, même dans le cas de *Maladie vénérienne*. On en donne deux ou trois, matin & soir. Il faut que le malade se tienne modérément chaud ; & qu'il boive, sur chaque dose, un verre de *Décoction des bois sudorifiques*, ou de *Salsepareille*. (M. B.)

#### PILULES FÉTIDES.

Prenez d'*assa-fétida*, } demi-once ;  
de *sirap commun*, } autant qu'il est nécessaire pour  
faire une masse, dont on fera des pilules, du poids de six grains. On donne quatre ou cinq de ces pilules, deux ou trois fois par jour, dans les *affections hystériques*. Elles peuvent être également utiles aux *asthmatiques*. Lorsqu'il est nécessaire de tenir le ventre lâche, on ajoute à l'*assa-fétida*, une quantité suffisante de *rhubarbe*, d'*aloès*, ou de *jalap*. (M. B.) Elles coûtent 30 sols l'once.

Prescrites, Tome II, page 403 ; Tome III, page 246.

PILULES FONDANTES. (Voyez-en la recette & l'indication, Tome III, page 212.)

## PILULES FORTIFIANTES.

Prenez d'*extrait de quinquina*, } de chaque demi-once.  
de *sel de Mars*, }

Faites des pilules de six grains. On peut donner deux de ces pilules, trois fois par jour, dans les foiblesses excessives, dans les Maladies causées par relâchement, comme les *pâles-couleurs*, &c. (M. B.)

PILULES INCISIVES PECTORARES. (Voyez-en la recette & l'indication, Tome II, page 134.)

PILULES LAXATIVES ET CARMINATIVES. (Voyez-en la recette & l'indication, Tome III, page 368.)

## PILULES MERCURIELLES COMMUNES.

Prenez de *mercure revivifié du cinabre*, } de chaque  
de *miel*, } une once.

Triturez dans un mortier, jusqu'à ce que les globules de *mercure* soient entièrement disparus; ajoutez:

de *savon d'Alicante*, deux gros;  
de poudre de *réglisse*, ou de mie de *pain*, quantité suffisante pour donner à la masse une consistance propre à faire des pilules de six grains. Lorsqu'il est nécessaire de rendre ces pilules plus mercurielles, on peut augmenter la dose du *mercure*, même du double. La dose de ces pilules est différente, suivant les indications qu'on a à remplir. Si on ne les donne que comme altérantes, deux ou trois par jour suffisent; mais pour exciter la salivation, il en faut quatre ou cinq.

En ajoutant une quantité de *rhubarbe*, en poudre, égale à cette masse de pilules, & autant de *sirop commun* qu'il sera nécessaire, & faisant du tout de nouvelles pilules, on a les *Pilules mercurielles laxatives*, ou *purgatives*. (M. B.) Elles coûtent, toutes préparées, dix sols l'once.

Prescrites, Tome III, page 452; Tome IV, pages 17, 59.

PILULES MERCURIELLES COMMUNES, (*Méthodes d'administrer les*) dans la *Vérole confirmée*, Tome IV, pages 60, 65.

PILULES MERCURIELLES LAXATIVES OU PURGATIVES. (Voyez PILULES MERCURIELLES COMMUNES.)

Prescrites, Tome III, page 405; Tome IV, page 20.

## PILULES PURGATIVES ALÉOTIQUES.

Prenez d'*aloès succotrin*, } de chaque deux gros;  
de *savon d'Alicante*, }  
de *sirop commun*, quantité suffisante pour faire des pilules de six grains chaque. Quatre ou cinq de ces pilules

suffisent, en général, pour purger. Lorsqu'on ne veut que tenir le ventre libre, on n'en donne qu'une le matin & une le soir. Il est d'observation que ces pilules sont défobstruantes & stomachiques, de sorte qu'elles peuvent suppléer à celles du Docteur ANDERSON, dont le principal ingrédient est l'*aloès*. Lorsque l'*aloès* est contre-indiqué, on prépare les *Pilules purgatives* de la manière suivante :

PILULES PURGATIVES SANS ALOÈS.

Prenez d'*extrait de jalap*,  
de *tartre vitriolé*,  
de *sirop de gingembre*, } de chaque deux gros;  
quantité suffisante pour  
faire une masse de consistance propre à faire des pilules  
du poids des précédentes, & qu'on donne à la même dose.  
(M. B.)

PILULES PURGATIVES ET CALMANTEs. (Voyez-en la  
recette & l'indication, Tome II, page 390.)

PILULES RELACHANTES ET FORTIFIANTES. (Voyez-en  
la recette & l'indication, Tome III, page 273.)

PILULES SAVONNEUSES, ou contre la *Jaunisse*. (Voyez-  
en la recette, Tome III, page 117.)

PILULES SCILLITIQUES.

Prenez de *scille sèche*, en poudre, un gros & demi;  
de *gomme ammoniac*, } de chaque  
de graine de *cardamome*, en poudre, } trois gros;  
de *sirop commun*, } quantité suffisante.

Faites des pilules de cinq à six grains. On donne deux ou  
trois de ces pilules deux fois par jour, ou plus souvent, si  
l'estomac peut les supporter, dans l'*Hydropisie* & dans  
l'*Asthme*. (M. B.)

PILULES STOMACHIQUES.

Prenez d'*extrait de gentiane*, deux gros;  
de *rhubarbe*, en poudre, } de chaque un gros;  
de *tartre vitriolé*, }  
d'*huile de menthe*, } trente gouttes;  
de *sirop commun*, } quantité suffisante.

Faites des pilules de cinq à six grains. Trois ou quatre de  
ces pilules, prises deux fois par jour, fortifient l'estomac,  
& tiennent le ventre libre. (M. B.)

PIMENT. (Voyez POIVRE D'INDE, ou de *Guinée*, &c.)

PIN CULTIVÉ. *Pinus sativa*, C. BAUH. & TURNER.  
*Pinus officinalis duris, foliis oblongis*, J. BAUH. *Pinus*  
*Pinea*, LINN. C'est-à-dire, *Pin cultivé*, selon C. BAUHIN  
& TOURNEFORT. *Pin*, dont les osselets sont durs, &

les feuilles oblongues, selon J. BAUHIN. *Pin qui porte la pomme de Pin*, selon LINNÉ. Cet arbre est de la dix-neuvième classe, troisième section, cinquième genre de TOURNEFORT; de la monœcie monadelphie de LINNÉ; de la cinquante-septième famille des *Pins* d'ADANSON.

Le *Pin* est droit, branchu & touffu : son écorce est raboteuse, gercée & rougeâtre : son bois est ferme, jaunâtre, odorant & résineux. Ses branches sortent du pourtour du tronc & par intervalle : elles sont garnies d'un grand nombre de feuilles toujours vertes, sortant ensemble, deux à deux, de la même gaine, de sept à huit pouces de longueur, très-étroites, creusées en gouttière du côté qu'elles se touchent, fermes, roides, très-pointues. Les fleurs, qui sont mâles & femelles sur le même pied, naissent en grappe au haut des branches. Les fleurs mâles sont composées d'un grand nombre d'étamines, sur un axe commun, formant ensemble un chaton allongé. Les fleurs femelles sont un assemblage d'ovaires, soutenus par un calice osseux, rassemblés également autour d'un axe commun. Il leur succède un fruit, connu vulgairement sous le nom de *Pomme de Pin*. Les graines, qu'on trouve en décomposant la *pomme de Pin*, sont, ce qu'on appelle *Pignons doux*. Cet arbre croît naturellement en Languedoc & en Provence. Il ne peut supporter le froid. C'est du *Pin* qu'on tire la *Poix-résine*.

Prescrit, Tome IV, page 229.

PIQUURE DE LA VIPERE. (Voyez *accidents occasionnés par la*)

PIQUURE DES COULEUVRES. (Voyez *accidents occasionnés par la*)

PIQUURE DES INSECTES. (Voyez *accidents occasionnés par la*)

PIQUURE DES SERPENTS. (Voyez *accidents occasionnés par la*)

PISSEMENT DE SANG, (du) Tome III, pages 34—

39.

PISSENLIT, ou *Dent de Lion*. *Dens Leonis, latiore folio*, C. BAUH. & TURNER. *Leontodon Taraxacon*, LINN. C'est-à-dire, *Dent de Lion*, à feuilles larges, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Dent de Lion*, *Taraxacum*, ou *Pissenlit*, selon LINNÉ.

Sa racine est de la grosseur du petit doigt, laiteuse. Ses feuilles sont oblongues, pointues, découpées profondément

des deux côtés, comme celles de la *chicorée sauvage*, mais plus lisses, & couchées sur terre. Cette plante n'a point de tige, mais des pédicules nus, fistuleux, longs de neuf pouces & plus, quelquefois velus & garnis d'un duvet qui s'emporte aisément, rougeâtres, portant chacun une fleur, composée de demi-fleurons, évasés, jaunes, dont les extérieures sont d'un brun roussâtre en dessous, renfermées dans un calice, lisse, découpé en plusieurs parties, dont la base est garnie de quatre ou cinq feuilles verdâtres, réfléchies. A chaque fleuron succede une semence rouge & citrine, garnie d'aigrette blanche. Lorsque la semence est mûre, elle tombe, ou est emportée par le vent, avec son aigrette. La couche sur laquelle ces semences étoient placées, reste nue; & comme c'est une pellicule poreuse, qui imite en quelque maniere la tête chauve des vieillards, quelques-uns appellent encore cette plante *Tête de Moine*. Il n'est guere de personnes qui n'aient vu cette plante, dont on se plaît à faire voler les aigrettes avec le souffle de la bouche. Elle est très-commune aux environs de Paris. Sa racine & ses feuilles sont d'usage. On mange ces dernières en salade. Toutes ses parties sont ameres & pleines d'un suc laiteux.

Prescrit, Tome II, page 484; Tome III, pages 54, 117, note; 198, 273.

PITUITAIRE, épithete que porte la membrane qui tapisse l'intérieur du nez. La *Glande pinéale* s'appelle aussi *Glande pituitaire*.

PITUITE; c'est la même chose que *Phlegme*. (Voyez ce mot.)

PIVOINE MALE. *Pione*, ou *Pæone*. *Pæonia folio nigricante splendida*, quæ mas, C. BAUH. & TURNER. *Pæonia mas præcocior*, J. BAUH. *Pæonia officinalis*, LINN. C'est-à-dire, *Pivoine à feuille noirâtre, luisante*, ou celle qu'on appelle mâle, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Pivoine mâle, très-précoce*, selon J. BAUHIN. *Pivoine d'usage*, selon LINNÉ.

Sa racine est formée en *navet*, grosse comme le pouce, & quelquefois davantage, s'enfonçant assez profondément dans la terre, droite, se divisant quelquefois en plusieurs branches, de couleur rougeâtre en dehors, blanche en dedans. Elle pousse des tiges à la hauteur de deux ou trois pieds, un peu rougeâtres, divisées en quelques rameaux. Ses feuilles sont larges, composées de plusieurs autres feuilles presque

semblables à celles du *noyer*, mais plus larges & plus épaisses, d'un verd brun foncé, noirâtre; luisantes, couvertes en dessus d'un certain duvet, attachées à de longs pédicules rougeâtres. Ses fleurs naissent aux sommités des tiges, grandes, amples, à plusieurs feuilles disposées en rose, de couleur quelquefois purpurine, quelquefois incarnate, soutenues par un calice à cinq feuilles; & au milieu, il y a plusieurs étamines purpurines, qui portent des sommets safranés. Quand les fleurs sont passées, il leur succede des fruits composés de plusieurs cornets blancs, velus, luisants, recourbés en en-bas, lesquels s'ouvrent en mûrissant, & laissent voir une suite de semences grosses, presque rondes, rouges au commencement, & assez semblables à des grains de grenade, ensuite d'un brun obscur, & enfin noires. Cette plante est plus précoce, comme aussi plus rare que la suivante, dont elle se distingue aisément, par la différence notable de ses feuilles & de ses racines, ainsi que par ses fleurs, qui sont simples dans la *Pivoine mâle*, & doubles dans la *Pivoine femelle*. Elle fleurit au commencement de Mai, & ses fleurs tombent presque aussi-tôt. On ne voit guere cette plante que dans les jardins.

Prescrite, Tome III, page 318.

PIVOINE FEMELLE. *Pæonia communis vel femina*, C. BAUH. & TURNER. *Pæonia femina vulgatiore*, J. BAUH. C'est-à-dire, *Pivoine commune*, ou *femelle*, selon CASP. BAUHIN & TOURNEFORT. *Pivoine femelle, très-commune*, selon J. BAUHIN.

Sa racine est composée de tubercules ou navets attachés à des fibres. Elle pousse une tige assez haute, sans presque aucune rougeur. Ses feuilles sont découpées, tantôt plus, tantôt moins, d'un verd pâle en dessus, blanchâtres, & un peu velues en dessous. Ses fleurs sont semblables à celles de la *Pivoine mâle*, mais moins grandes, & de couleur rouge. Aux fleurs succèdent des fruits remplis de semences, comme dans l'espèce précédente, mais plus petites, plus longues, & qui noircissent en mûrissant. Cette plante est devenue très-commune. On la cultive dans presque tous les jardins, à cause de la beauté de ses fleurs. Elle fleurit en Mai.

PLACENTA, masse charnue, spongieuse, tissue & entrelacée d'une infinité d'arteres & de veines, dont le *Placenta* est en grande partie composé. Il est attaché au fond de la *matrice* des femmes grosses; c'est ce qu'on appelle vulgairement *Délivre*, ou *Arriete-faix*. (Voyez ces mots.)

PLAIES, (des) ou *Blessures*, Tome IV, pages 361—

369.

En quoi les *Plaies* different des *Ulceres*, *idem*, pages 361 & 378.

PLANTAIN, (Grand) ou *Plantain à bouquet*. *Plantago latifolia sinuata*, C. BAUH. & TURNEF. *Plantago major*, folio glabro, J. BAUH. *Plantago major*, LINN. C'est-à-dire, *Plantain à larges feuilles ondulées*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Grand Plantain à feuilles lisses*, selon J. BAUHIN. *Grand Plantain*, selon LINNÉ. Cette plante est de la deuxième classe, deuxième section, quatrième genre de TOURNEFORT; de la tétrandriemonogynie de LINNÉ; de la vingt-neuvième famille des *Jasmins* d'ADANSON.

Sa racine est courte, grosse comme le doigt, garnie de fibres blanchâtres sur les côtés. Elle pousse des feuilles larges, luisantes, rarement dentelées à leurs bords, ordinairement sans poil, marquées chacune de sept nerfs, ou côtes, fort apparents, sur-tout au revers. Ces feuilles sont attachées à de longues queues velues. Au centre des feuilles, il sort de la racine plusieurs tiges nues anguleuses, arrondies, velues, qui portent à leur sommet des fleurs rangées en épis longs. Ces fleurs sont blanchâtres ou purpurines : il leur succede un fruit ou une coque membraneuse, ovale, pointue ou conique, qui s'ouvre en travers, & qui renferme plusieurs semences menues, oblongues, de couleur rougeâtre. Cette plante est des plus communes. Elle fleurit en Mai & Juin, & donne la semence en Août. Les feuilles sont d'usage.

Prescrit, Tome III, pages 120, 542; Tome IV, page 139.

PLANTAIN. (Petit) (Voyez HERBE AUX CINQ CÔTES.)

PLANTE. On donne ce nom à tout corps organisé, qui a essentiellement une racine, & qui produit, le plus souvent, des tiges, des feuilles, des fleurs & des semences.

### *Maniere de cueillir les Plantes.*

EN général, les plantes doivent être cueillies dans leur maturité, & dans leur plus grande vigueur. Il faut toujours choisir celles qui ont le plus d'odeur, de saveur & de couleur, lorsqu'elles sont douées de ces qualités. Il faut les cueillir

par un temps sec & serain, le matin, lorsque le Soleil a dissipé la rosée & l'humidité.

### Maniere de cueillir les Fleurs.

ON cueille les fleurs lorsqu'elles commencent à s'épanouir. Quelquefois il faut cueillir, en même-temps, le calice, parce qu'il est la partie dans laquelle réside l'odeur : telles sont celles de *romarin*, de *lavande*, de *sauge*, &c. D'autres fois il ne faut cueillir que les pétales, comme les seules parties odorantes ; telles sont les *lis* blanc & jaune, la *tubéreuse*, la *jacinthe*, &c. Il y a des fleurs qui perdent leur odeur, après avoir été séchées ; telles sont les *liliacées*, dont nous venons de parler : d'autres, au contraire, acquièrent de l'odeur par l'exsiccation ; telles sont les *roses* rouges de Provins. Enfin, il y a des fleurs qui, étant trop petites pour être conservées séparément, doivent être cueillies avec les sommités de la plante : telles sont celles de l'*absynthe*, de la *petite-centaurée*, de l'*hysope*, de la *fumeterre*, &c.

### Maniere de cueillir les Fruits & les Semences.

LES fruits, qu'on doit employer frais, doivent être cueillis dans leur parfaite maturité ; les autres, lorsqu'ils ne sont pas encore tout-à-fait mûrs.

Il faut toujours que les semences ou graines soient parfaitement mûres avant que d'être cueillies, & on doit préférer celles qui sont bien nourries, grosses, entières, bien odorantes, & de saveur bien marquée, lorsqu'elles doivent avoir de l'odeur & de la saveur. Les semences perdent beaucoup en vieillissant ; les vers & d'autres insectes les attaquent. Il faut donc rejeter toutes celles qui donnent de la poussière, en les secouant : il n'en faut jamais acheter qui ne soient dans leurs capsules ou enveloppes.

### Maniere de cueillir les Racines, les Bois & les Écorces.

IL faut cueillir les racines lorsqu'elles sont sans tiges, en Automne ou au commencement du Printemps. Il faut qu'elles soient entières & bien nourries.

Les bois résineux doivent être choisis pesants, sans *aubier* allant au fond de l'eau, au lieu de nager, comme font les autres bois : ils doivent être pris du tronc des arbres

moyen âge. Quant aux bois qui ne sont point résineux, ou qui le sont peu, il faut toujours les choisir pesants & odorants, colorés, &c., s'ils doivent l'être.

Les écorces doivent être prises sur de jeunes arbres, en Automne, pour celles qui ne sont point résineuses, & au Printemps, pour celles qui le sont.

On prescrit les plantes, ou seches, ou fraîches. Nous avons eu soin de spécifier celles qu'il falloit employer de l'une ou de l'autre maniere. On doit apporter une double attention dans le choix des plantes seches, parce que les Herboristes ignorent autant la vraie maniere de les conserver, que l'art de les choisir.

### *Maniere de sécher les Plantes.*

EN général, il faut faire sécher les plantes promptement au Soleil, ou dans un lieu chaud, comme dans une étuve, ou sur le four d'un Pâtissier, ayant soin de les étendre sur des toiles, afin que l'air puisse circuler autour, & de les remuer plusieurs fois par jour, afin de renouveler leurs surfaces; & on les laisse exposées de cette maniere, jusqu'à ce qu'elles soient parfaitement seches. Si c'est au Soleil qu'on les fait sécher, on a soin de les retirer le soir, pour les préserver du serain. Les plantes séchées rapidement & de cette maniere, conservent leurs couleurs vives & brillantes, leur odeur & leurs autres propriétés. Il y a cependant des fleurs qui perdroient leur couleur, si on les faisoit sécher à l'air libre; telles sont celles de *petite-centaurée*, de *violette*, &c.; mais il suffit de les mettre en petits paquets, & de les envelopper dans de petits sacs de papier; & séchées, comme nous venons de le dire, elles conservent leur couleur. Les *oignons* doivent être séchés au bain-marie, après avoir été éfeuillés.

Quant aux semences farineuses, il suffit de les exposer dans un endroit sec & modérément chaud; mais les semences huileuses & émulsives ont besoin d'être exposées à l'abri du Soleil, & de toute chaleur plus forte que celle qui regne dans les beaux jours de l'Automne. On les étend par lits, peu épais, & on les remue de temps en temps. Il faut qu'elles soient dans leurs enveloppes.

Les plantes, ainsi séchées, sont friables, & n'ont que peu ou point d'odeur dans les commencements; mais, avec le temps, elles ramollissent, deviennent moins fragiles, & acquierent beaucoup d'odeur.

## Maniere de conserver les Plantes.

POUR les conserver, il faut les remuer & les secouer sur un tamis de crin, pour en séparer le sable & les insectes, ou leurs œufs, que la chaleur qu'on a employée pour les sécher, n'a pas toujours été capable de détruire; ensuite, on les met dans des bouteilles de verre, bien bouchées. En général, les plantes ne peuvent se conserver qu'une année.

Tout ce que nous venons de dire sur la maniere de cueillir & de conserver les plantes, exigeroit des détails, que les bornes étroites de notre *Table* nous interdisent. Ceux de nos Lecteurs, qui désireront en savoir davantage sur cet objet, consulteront les *Éléments de Pharmacie* de M. BAUMÉ, depuis la page 44 jusqu'à la page 64.

PLANTES AMERES. On comprend, sous cette dénomination, la *Camomille*, le *Lierre terrestre*, la *Gentiane*, la *Petite-Centauree*, le *Trefle d'eau*, la *Fumeterre*, l'*Absynthe*, &c.

Prescrites, Tome II, pages 41, 62, 136, 147, 294; Tome III, pages 107, 181, 182, 197, 296, 364, 368.

PLANTES AMERES, CHAUDES ET IRRITANTES. (Voyez Tome III, page 78.)

PLANTES ANTISCORBUTIQUES. Les plus employées sont, le *Cresson*, le *Bécabunga*, le *Cochléaria*, le *Raisfort sauvage*, les *Oranges ameres*, l'*Oseille*, &c. (Voyez Tome III, pages 194 & suiv.)

PLANTES ÉMOLLIENTES. Il y a un grand nombre de plantes auxquelles on donne cette épithete. Les plus en usage, celles que donnent les Herboristes, lorsqu'on leur demande des plantes émollientes, sont, la *Mauve*, la *Guimauve*, la *Mercuriale*, la *Pariétaire*, la *Violette*, &c. (Voyez ÉMOLLIENT.)

Prescrites, Tome II, page 93. Maniere de les préparer & de les appliquer, *ibid.* Prescrites, pages 96, 350. Autres plantes émollientes, dont on fait les boissons, page 381. Plantes émollientes en fomentation, prescrites, page 382; en lavement, page 400; en fomentations, page 419. Attention qu'il faut avoir quand on applique les plantes émollientes sur le ventre, page 468, note. Elles sont préférables à l'eau dans laquelle elles ont bouilli, *ibid.*

PLANTES HÉPATIQUES. (Voyez Tome III, pages 53 & 54.)

PLANTES INDIGENES. (Voyez INDIGENE.)

Plusieurs plantes indigenes pourroient guérir les fievres intermittentes, Tome II, page 49, note. Quelles sont ces plantes, *ibid.* Plantes dont doit se nourrir l'animal qui fournit le lait aux pulmoniques, page 130. Ces plantes se trouvent par-tout, page 131.

PLANTES POTAGERES. (Voyez HERBES POTAGERES.)

PLANTES STOMACHIQUES AMERES. (Voyez ce que c'est, Tome III, page 163.)

PLANTES VENÉNEUSES, (*De l'Empoisonnement occasionné par les*) Tome III, pages 549—556.

PLATINE, ou *Or blanc*; substance métallique, blanche comme l'argent, analogue aux métaux parfaits, sur-tout à l'*or*, avec lequel elle a un grand nombre d'affinités & de propriétés communes. (Voyez MÉTAUX & OR.)

PLÉTHORE SANGUINE; nom que l'on donne à une quantité de sang louable, plus grande qu'il ne faut pour que les fonctions vitales, naturelles & animales, puissent avoir lieu sans occasionner de Maladie.

Ceux qui sont sujets aux hémorrhagies, ou qui ont éprouvé beaucoup de saignées, sont le plus disposés à cette pléthore, Tome III, page 6. Traitement de l'hémorrhagie causée par pléthore, *ibid.* Préservatif du saignement de nez dû à la pléthore, page 13. Traitement du hoquet causé par la pléthore, page 349; de la suppression des règles, due à la même cause, Tome IV, page 127.

PLEVRE, ou *Pleure*. (Voyez ce que c'est, Tome II, page 85, note.)

PLEURÉSIE (la) est une Maladie ordinaire aux gens adonnés à boire jusqu'à l'ivresse, Tome I, page 272.

PLEURÉSIE BATARDE, (de la) ou *Fausse*, Tome II, pages 102—103.

PLEURÉSIE VRAIE, (de la) Tome II, pages 85—102.

PLEURÉSIES, (Des diverses especes de) Tome II, pages 85—103.

Observation sur une pleurésie mortelle, occasionnée par l'humidité d'un lit, Tome III, page 333.

PLEURO - PÉRIPNEUMONIE. (Voyez Tome II, page 107.)

PLOMP, ou *Saturne*, métal imparfait, blanc, plus sombre, plus mou que l'étain; le moins ductile, le moins sonore, & le moins élastique des métaux.

Liqueur propre à éprouver les vins falsifiés par le plomb, Tome I, page 177, note. Le plomb & ses préparations sont les substances employées le plus souvent dans la falsification des vins. Pourquoi? page 183, note.

Prescrit en nature, pour introduire dans une dent cariée, Tome III, page 79.

PLOMB, (Voyez EMPOISONNEMENT occasionné par le) & ses préparations.

PLOMB; Maladie à laquelle sont exposés les Vuidangeurs: elle consiste dans une suffocation & une asphyxie subites, occasionnées par les vapeurs méphitiques des privés.

Secours qu'il faut administrer aux asphyxiés de cette espece, Tome IV, pages 474—479. Moyens de détruire l'air méphitique des latrines, *ibid.*

PLOMBIERS; Maladies auxquelles ils sont exposés: moyens de les prévenir, Tome I, pages 100 & suivantes; Tome II, pages 409 & suivantes.

PLUMACEAUX DE CHARPIE. On donne ce nom à des brins de charpie unis les uns aux autres, repliés par leurs extrémités, & aplatis entre le dos d'une main & la paume de l'autre. (Voyez le mot TENTE.)

PODAGRE; c'est le nom qu'on donne à la Goutte lorsqu'elle attaque les pieds. (Voyez Tome III, page 151.)

POIL; (du) *Maladies des mamelles*, Tome IV, pages 211—212.

POINT DE CÔTÉ. (Voyez ce que c'est, Tome II, page 88.)

POINTS LACRYMAUX, petits trous, un à chaque paupiere, par lequel s'écoulent les larmes, & qui conduit à un petit sac, appelé *Sac lacrymal*. (Voyez ŒIL.)

POIRÉ. Liqueur spiritueuse qu'on obtient de poires écrasées, & qu'on laisse fermenter. (Voyez, pour le préparer, la maniere de faire le vin.)

Prescrit, Tome III, page 196; Tome IV, page 301.

POIREAU; c'est la même chose que *Verrue*. (Voyez ce mot.)

POIREAU, ou *Porreau*, légume d'un usage trop commun pour n'être pas connu de tout le monde. On l'appelle *Porrum commune capitatum*, C. BAUH. & TURNER. *Porrum*, J. BAUH. C'est-à-dire, *Porreau commun à tête*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Porreau*, selon J. BAUHIN.

Prescrit, Tome II, page 475 ; Tome III, pages 19, 270 ;  
Tome IV, page 434.

POIRÉE, ou *Bette*. Cette plante n'est pas moins commune que la précédente. On cultive trois especes de *Bettes*, la blanche, la rouge, & la *Bette-rave*. La premiere s'appelle *Beta alba, vel palescens*, C. BAUH. & TURNEF. *Beta candida*, J. BAUH. *Beta vulgaris*, LINN. C'est-à-dire, *Bette blanche*, ou un peu pâle, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Bette blanche*, selon JEAN BAUHIN. *Bette commune*, selon LINNÉ. La seconde est appelée *Beta rubra vulgaris*, C. BAUH. & TURNEF. *Beta rubra*, J. BAUH. C'est-à-dire ; *Bette rouge commune*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Bette rouge*, selon J. BAUHIN. Et la troisieme & nommée *Beta rubra, radice rapæ*, C. BAUH. est TURNEF. *Beta, radice rubra, crassa*, J. BAUH. C'est-à-dire, *Bette rouge, à racine de Rave*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Bette dont la racine est rouge & forte*, selon J. BAUHIN.

Prescrite, Tome I, page 115 ; Tome III, pages 199, 273 ;  
Tome IV, pages 520, 549.

POIS. Légume d'un usage universel, & qu'il suffit de nommer.

Maniere de faire sécher les pois, Tome III, page 90, note.

Prescrits, Tome I, page 115.

POISONS. Traitement du hoquet causé par des poisons, Tome III, page 348. Opinion funeste du vulgaire sur les poisons, page 463. Poisons que fournit le Regne minéral, page 464 ; le Regne animal, *ibid.* ; le Regne végétal, page 465. (Voyez EMPOISONNEMENT.)

POISSON, (Maniere la plus saine de manger le)  
Tome I, page 157.

Observation sur une fièvre maligne causée par du poisson gâté, Tome II, page 166, & note ; sur un empoisonnement causé par du poisson cuit dans du cuivre, Tome III, page 499.

POISSONNIERS : Maladies qui leur sont particulieres : moyens de les prévenir, Tome I, pages 102 & suiv.

POITRINE. Nom que porte la partie supérieure du tronc des animaux. Chez l'homme, elle commence où finit le cou, & finit antérieurement & postérieurement avec les côtes, où

commencent le *Bas-ventre* & les *Lombes*. La poitrine sert de cage au *Poumon* : elle est formée d'une charpente osseuse, composée de vingt-quatre *Côtes*, douze de chaque côté, attachées par derrière à autant de *Vertebres*, dont est composée la portion moyenne de l'*Épine du dos*, & par devant à un os long & étroit, appelé *Sternum*, & à des *Cartilages*. Les attaches des côtes aux vertebres, ne sont point fixes, mais mobiles, pour que les côtes, dans le jeu de la *Respiration*, puissent s'élever, se baisser, s'avancer, se reculer. Elles sont aidées dans ces mouvements par un grand nombre de *Muscles*, connus sous le nom de *Sur-costaux*, *Inter-costaux* & *Sous-costaux*.

D'après cette description, on ne se persuadera plus que la poitrine ne consiste que dans cette partie antérieure du tronc, sur laquelle sont placées les mamelles. Pour se faire une idée de la poitrine, il faut se la figurer comme une espèce de cône ou de hotte renversée, dont la partie plate est représentée par le dos. Les parties bombées & demi-circulaires sont formées par les côtés & le devant de la poitrine.

POITRINE, (*De l'Hydropisie de*) Tome III, pages 139  
—143.

Symptômes des aphtes dans la poitrine, Tome IV, page 232.

POIVRE, aromate d'un usage très-familier dans la cuisine. On en vend de deux espèces, le noir & le blanc. Le noir est une graine desséchée, petite, de la grosseur d'un pois moyen, sphérique, dont l'écorce est ridée, noire ou brune. On nous l'apporte des côtes de Malabar, des Isles de Sumatra & de Java, où l'arbre qui porte ce fruit croît naturellement. Le poivre blanc n'est que le noir dont on a ôté l'écorce ridée. On dit cependant qu'il y a un arbre qui porte du poivre blanc; mais il ne nous vient pas de ce poivre. Celui dont nous faisons usage est, comme nous venons de le dire, le poivre noir dépouillé.

Prescrit, Tome III, page 516.

POIVRE D'INDE, de *Guinée*, ou du *B Brésil*; *Piment*, *Poivre d'Espagne*, de *Portugal*, en gouffes; *Corail des jardins*, &c. Cette plante, qu'on cultive & qu'on élève aisément de graine, dans les pays chauds, comme en Portugal; en Espagne, en Provence, en Languedoc & dans quelques-uns de nos jardins, pour la belle couleur rouge de ses capsules, croît naturellement dans les Indes, particulièrement en

Guinée, ainsi qu'au Brésil. Ce poivre n'est guere d'usage en Médecine : cependant, comme M. BUCHAN le fait entrer dans l'*Emplâtre stomachique*, nous allons donner les noms sous lesquels les Botanistes l'ont caractérisé. *Piper Indicum vulgatissimum*, C. BAUH. & RAY. *Piper Indicum*, sive *Calcuticum*, sive *Piper siliquastrum*, J. BAUH. *Capsicum siliquis longis propendentibus*, TURNEF. *Capsicum annuum*, caule herbaceo, pedunculis solitariis, LINN. C'est-à-dire, *Poivre d'Inde*, très-cōmmun, selon C. BAUHIN & RAY. *Poivre d'Inde*, ou de *Calicut*, ou *Poivre à siliques*, selon J. BAUHIN. *Piment dont les siliques sont longues & pendantes*, selon TOURNEFORT. *Piment annuel*, dont la tige est herbacée, & les pédoncules solitaires, selon LINNÉ.

Il faut choisir les capsules longues & grosses comme le pouce, droites, nouvelles, entieres, & d'un rouge très-foncé. (Voyez EMPLATRE STOMACHIQUE.)

POIVRE DE LA JAMAÏQUE; *Poivre de Thevet*; *Toutes-épices*. On donne ces trois noms au fruit d'un arbre, qui croît dans les forêts de la Jamaïque, & dans plusieurs de nos Isles Antilles; telles que la Martinique, la Guadeloupe, &c. : c'est une baie brune, luisante, & garnie, à son extrémité, d'une espece de petite couronne : elle renferme des graines noirâtres, d'une odeur & d'une saveur très-aromatiques & très-agréables, qui tiennent de celles du *Girofle*, de la *Cannelle* & de la *Muscade*. (Voyez EAU DE POIVRE DE LA JAMAÏQUE.)

POIX, substance résineuse qu'on tire d'un arbre connu sous le nom de *Pin*, & dont il y a différentes espees, qui ne sont dues qu'à la préparation qu'on donne à ce suc résineux.

Prescrite, Tome II, page 140, dans le courant de la note; Tome IV, page 270.

POIX DE BOURGOGNE. La véritable *Poix de Bourgogne*, ou *Poix grasse*, est composée de *résine blanche*, fondue avec de la *Térébenthine* & de l'*Huile de Térébenthine*.

Qualités qu'elle doit avoir pour être bonne, Tome II, page 361, note. (Voyez EMPLATRE DE POIX DE BOURGOGNE.)

POLYGALA VIRGINIANA. (Voyez SÉNÉKA.)

POLYPE, nom qu'on donne à une excroissance charnue, molle, ordinairement rouge, quelquefois blanchâtre : elle se répand en différentes branches, qui sont comme autant de

pieds, par lesquelles elle représente un poisson de mer, appelé *Polype*, dont elle a pris le nom.

POLYPE DU NEZ, ( du ) Tome III, pages 429—434.

POLYPE UTÉRIN, ( du ) ou de la *Matrice & du Vagin*, Tome IV, pages 141—143.

POMMADE MERCURIELLE. ( Voyez ONGUENT MERCURIEL. )

POMMES. Fruit que tout le monde connoît.

Prescrites, Tome I, page 118 ; Tome II, pages 69, 71, 73, 77, 132, 135, 176, 190, 217, 223 ; Tome III, pages 26, 44, 46, 67, 115, 175, 178, 194, 201, 269 ; Tome IV, pages 155, 369, 404.

POMMES DE TERRE, *Trufles rouges, Artichauts des Indes, Batade commune des jardins*. Ces racines, également connues, sont appellées, par C. BAUHIN & TOURNEFORT, *Solanum tuberosum esculentum*. C'est-à-dire, *Solanum*, dont la racine est tubéreuse & bonne à manger.

On fait combien cette plante est commune, &, d'après les Ouvrages de M. PARMENTIER, les usages économiques qu'on en peut faire. On en fait du *pain*, qui ne le cede point à celui de *froment*. On en prépare un *salep* & un *sagou*, qu'on peut substituer à ceux qui nous viennent des Indes. ( Voyez les mots SALEP & SAGOU. )

Les *Pommes de terre* sont un des végétaux qu'il convient d'embarquer dans les voyages de long cours ; & l'on a observé qu'elles étoient encore plus salutaires pour prévenir le *Scorbut*, mangées crues que cuites. ( Voyez Tome I, pages 120 & 121. )

Prescrites, Tome I, pages 115, 118 ; Tome II, page 475.

POMPE A SEIN. Cette machine imaginée pour dégorger les mamelles des Nourrices, qui, par quelle que cause que ce soit, y ont laissé accumuler, grumeler le lait, consiste en un petit vaisseau d'étain, adapté à une petite seringue de même métal. Le Sieur *Broulard*, Potier-d'étain, rue Montmartre, les fait payer 4 livres, & il ne demande que 30 sols pour adapter le petit vaisseau aux seringues qu'on lui fournira.

Conseillée, Tome IV, pages 209, 210, note ; 212.

PONCTION, ou *Paracentese*. Opération chirurgicale, qui consiste à faire une ouverture à l'*abdomen*, avec

un instrument piquant, pour donner sortie à l'eau, comme dans l'*Hydropisie ascite*.

Caractères que doit avoir l'eau tirée par la ponction, pour être un symptôme favorable, Tome III, page 130. Temps de faire la ponction dans l'ascite, page 135. Ponction de la poitrine, page 142. Il n'y a qu'un Médecin qui puisse la prescrire, & qu'un Chirurgien qui puisse la faire, *ibid.* Comment doit être faite la ponction dans les hydropisies enkistées, page 147; dans l'hydropisie du péritoine, page 148.

Indiquée, Tome IV, page 311.

PORE, passage, petit trou, ouverture presque imperceptible de la peau, par lesquels sort la matière de la transpiration insensible, & la sueur.

PORTER, espèce de *Bière* qui diffère de l'aile & de la *bière* pâle ou blanche, en ce qu'il est préparé avec de l'orge très-desséchée. (Voyez Tome I, page 191, dans le courant de la note.)

POSSET, boisson d'usage en Angleterre. Voici la recette qu'en donne l'*Encyclopédie*, & que m'a certifiée véritable un Anglois.

Prenez de *lait* bouillant, deux pintes.  
Versez sur une chopine de *vin blanc*; édulcorez avec deux ou trois onces de *sucre*; passez. On voit que cette boisson revient assez au *petit-lait* au *vin*. Cependant M. BUCHAN le met au rang des délayants dans plusieurs circonstances. Par exemple, dans la *Colique venteuse*, Tome II, page 396, il prescrit l'eau de *grau*, ou le *posset*, ou l'eau *pannée*, &c. Plus loin, page 397, il le conseille, ou l'eau *chaude*: & plus loin encore, page 402, il le prescrit au lieu d'infusion de *camomille*, pour nettoyer l'estomac dans la *Colique hystérique*.

Si la recette que nous donnons ici est véritable, comme on l'atteste, il est bien difficile de concevoir comment du *lait* & du *vin* peuvent nettoyer l'estomac dans le cas de vomissement ou d'indigestion. Nous avons traduit ce mot toutes les fois qu'il s'est présenté; mais comme cette boisson n'est jamais ou presque jamais prescrite seule, nous n'imaginons pas qu'on s'avise de la préférer aux boissons prescrites en même-temps, telles que l'eau de *grau*, l'eau de *camomille*, l'eau *pannée*, l'eau *chaude*, sur-tout lorsqu'il s'agit d'aider le vomissement, ou de nettoyer l'estomac.

POTASSE, nom que porte un *alkali fixe*, assez fort, mais très-impur, qui résulte de la combustion de bois & plantes mêlés ensemble. On donne même le nom de *Potasse* aux cendres de ces plantes, qui contiennent cet *alkali*. (Voyez CENDRES GRAVELÉES.)

POTION, espèce de médicament liquide, prescrit dans l'intention d'opérer sur-le-champ, & qui, en général, n'a pas besoin d'être répété souvent : tels sont les *purgatifs*, les *vomitifs*, & quelques autres qui doivent être pris en une fois. Mais lorsqu'il est nécessaire de répéter la *potion* plusieurs fois, ou d'en continuer l'usage pendant quelque temps, au lieu de la faire recomposer à chaque fois, il vaut mieux en prescrire tout de suite une certaine quantité; ce qui épargne de l'embaras & de la dépense. (M. B.)

POTION ANODYNE.

Prenez de *laudanum liquide*, vingt-cinq gouttes ;  
 d'*eau de canelle simple*, une once ;  
 de *sirop commun*, deux gros.

Mélez. On prescrit cette potion dans les douleurs excessives qui n'exigent point la saignée, dans les insomnies, accompagnées de trouble & d'agitation. On la répète selon les circonstances. (M. B.)

POTION ANTIPARALYTIQUE. (Voyez-en la recette & l'indication, Tome III, page 320.)

POTION ANTISPASMODIQUE, (Modele de) Tome IV, page 193.

POTION CALMANTE, (Modele d'une) Tome III, page 345.

POTION CORDIALE, (Modele d'une) Tome II, page 408, note.

POTION DIURÉTIQUE.

Prenez de *sel de nitre*, quarante grains ;  
 de *sirop de pavor*, deux gros ;  
 d'*eau de canelle simple*, } de chaque une once.  
 d'*eau commune*, }

Mélez. Cette potion convient dans les suppressions & les rétentions d'*urine*. (M. B.)

POTION ÉMÉTIQUE. (Voyez-en la recette & l'indication, Tome II, page 202.)

POTION PURGATIVE ORDINAIRE. *Purgation*, ou, pour parler vulgairement, MÉDECINE.

Prenez de *manne en sorte*, une once ;  
 de *tartre soluble*, ou de *sel de la Rochelle*,  
 trois ou quatre gros.

Faites fondre dans trois onces d'*eau bouillante* ; ajoutez,  
 d'*eau de poivre de la Jamaïque*, demi-once.  
 Comme il arrive quelquefois que la *manne* a de la peine à  
 passer, on peut y suppléer par une once ou dix gros de *sel*  
*cathartique amer*, dissous dans quatre onces d'*eau*.

Pour les personnes qui ne peuvent faire usage de *sels*, on  
 prescrira la *potion* suivante :

Prenez de *jalap*, en poudre, vingt grains ;  
 d'*eau commune*, une once ;  
 de *teinture aromatique*, six gros.

Broyez le *jalap* avec deux fois autant de *sucré* ; mêlez l'*eau*  
 & la *teinture*. ( M. B. )

POTION PURGATIVE. ( Autre ) ( Voyez-en la recette,  
 Tome II, pages 34, 45 & 80. )

POTION PURGATIVE DE SEL AMER. ( Voyez-en la re-  
 cette, Tome II, page 389. )

POTION PURGATIVE EN PLUSIEURS VERRES. ( Voyez-  
 en la recette, Tome II, pages 80, 155 & 407, note ;  
 Tome III, page 75. )

POTION PURGATIVE EN UN VERRE. ( Voyez-en la re-  
 cette, Tome II, page 34 ; Tome III, pages 70, 279. )

POTION SALINE. Prescrite, Tome II, pages 282, 400,  
 451. Maniere de la préparer, page 452. Prescrite, page 453 ;  
 Tome III, page 73 ; Tome IV, page 161.

POTION SUDORIFIQUE.

Prenez d'*esprit de Mendérérus*, deux onces ;  
 de *sel de corne de cerf*, cinq grains ;  
 d'*eau de canelle simple*, } de chaque demi-once.  
 du *sirop de pavot*, }

Mêlez.

Cette *potion* est utile dans les *rhumes* récents & dans les  
 douleurs du *rhumatisme* : mais, pour en favoriser l'effet,  
 il faut que le malade boive d'une tisane de *gruau* chaude, ou  
 de toute autre boisson légèrement délayante, mais chaude.  
 ( M. B. )

POTION VOMITIVE.

Prenez d'*ipécacuanha*, en poudre, vingt grains ;  
 d'*eau commune*, une once ;

de *sirop commun*, un gros.  
 Mêlez.

Les personnes qui voudront un *vomitif* plus fort, peuvent ajouter à cette *potion*, un demi-grain, même un grain de *tartre stibié*. Ceux qui ne voudront point prendre l'*ipécacuanha* en poudre, prendront, à sa place, dix gros de *vin d'ipécacuanha*, ou une demi-once de ce *vin*, & autant de *sirop scillitique*. (M. B.) (Voyez VIN D'IPÉCACUANHA.)

POUDING, que les Anglois écrivent *Pudding* : c'est le nom que porte un ragoût fort commun parmi les Anglois, qui le diversifient à l'infini. La base en est ordinairement, de la *mie de pain*, du *lait*, de la *moëlle de bœuf*, des *raisins secs*, du *riz*, des *pommes de terre*, &c., qu'on édulcore avec du *sucré*, & qu'on aromatise, tantôt avec la *cannelle*, tantôt avec la *muscade*, &c. Toutes ces différentes substances, diversement combinées, forment autant de *puddings*. On assure que les Anglois ont plus de cent manières de diversifier ce mets. Voici la recette du *pudding* à la *mie de pain*, qu'on appelle *Pudding des malades*, parce que c'est celui qu'on donne, le plus communément, aux malades. Elle m'a été donnée par une Dame Angloise, épouse d'un Négociant de cette Ville.

Prenez de *mie de pain* rassis, émietée, une livre ;  
 de *lait* frais, une pinte.  
 Faites bouillir le *lait*, & versez sur la *mie de pain* ; laissez infuser pendant une heure. Ayez, d'un autre côté, dix jaunes d'*œufs* & cinq blancs ; battez-les ensemble ; ajoutez du *sucré*, au goût du malade. On peut y joindre un peu d'*eau de fleurs d'oranges*, & quelques *amandes amères* pilées, selon les circonstances. Mêlez ces dernières substances avec la *mie de pain* imbibée de *lait* ; mettez dans le coin d'une serviette, que vous aurez saupoudrée de *farine*, pour en boucher les pores ; nouez cette serviette très-serrée, mettez dans une écuelle pleine d'eau, & faites bouillir pendant deux heures & demie. On sert quelquefois ce *pudding* sous une sauce, faite avec du *beurre*, du *vin* & du *sucré*.

Prescrit, Tome III, pages 44, 240, 478.

POUDRE. Cette préparation est la plus simple sous laquelle on puisse prescrire un médicament. Cependant toutes les substances médicinales ne peuvent point être réduites en poudre : il y en a qui seroient trop désagréables prises sous

cette forme. Les poudres fines peuvent être données dans une boisson légère, comme du *thé*, de l'eau de *gruau*, &c. Celles qui sont plus grossières, demandent un véhicule qui ait plus de consistance; tels que du *sirup*, de la *gelée*, du *miel*, &c. Les *gommes* & les autres substances, qui se réduisent difficilement en poudre fine, doivent être pilées plus ou moins de temps, avec quelqu'autre d'une nature plus sèche. Au contraire, celles qui sont par elles-mêmes trop sèches, sur-tout les substances aromatiques, demandent, qu'en les pulvérisant, on les arrose avec quelques gouttes d'eau appropriée. Les *poudres aromatiques* doivent être préparées en petite quantité à la fois, & il faut les tenir dans des vaisseaux bien couverts. En général, toutes les poudres ne peuvent être exposées à l'air trop long-temps, sans perdre, plus ou moins, de leurs vertus. (M. B.)

POUDRE ABSORBANTE. (Voyez-en la recette & l'indication, Tome III, page 285.)

POUDRE ABSORBANTE ET FORTIFIANTE. (Voyez-en la recette & l'indication, Tome IV, page 258.)

POUDRE à CANON, utile pour purger l'air des vapeurs méphitiques des puits, des fosses d'aisance, &c. &c. (Voyez Tome IV, page 463.)

POUDRE A CHEVEUX, (Inconvénients de la) dans les gerçures, les excoriations & les écorchures des enfants, Tome IV, page 242.

POUDRE AROMATIQUE PURGATIVE.

Prenez de *rhubarbe* choisie, }  
de *cannelle*, } de chaque deux gros.  
de *sucre* fin, }

Pilez, à part, chacune de ces substances, & mêlez ensuite. On prescrit une cuiller à café de cette poudre, une ou deux fois par jour, plus ou moins, selon les circonstances, dans les cas de vents accompagnés de constipation. (M. B.)

Prescrite, Tome III, page 368.

POUDRE ASTRINGENTE. (Voyez-en la recette, Tome II, page 459.)

Prescrite, Tome II, page 462; Tome III, page 59; Tome IV, pages 134, 138.

POUDRE CARMINATIVE, ou contre les Vents.

Prenez de *graine de coriandre*, demi-once;  
de *gingembre*, un gros;

E e ;

de *muscade*, demi-gros ;  
de *sucre fin*, un gros & demi.

Réduisez le tout en poudre ; divisez en douze prises égales. On prescrit cette poudre dans les cas de vents , causés par les mauvaises digestions , sur-tout aux personnes hystériques & hypocondriaques. On peut même la donner en plus petite quantité aux enfants attaqués de *colique*. On la leur donne dans leurs aliments. ( M. B. )

POUDRE CÉPHALIQUE, ou *Sternutatoire*.

Prenez de feuilles de *cabaret*, séchées, trois onces ;  
de *marjolaine*, séchées, une once.

Mettez en poudre. Mêlez.

Prescrite, Tome III, pages 69, 84, 316, 425, 426 ;  
Tome IV, page 310.

POUDRE CONTRE VERS. ( Voyez SEMEN-CONTRA & AURONE. )

POUDRE DE BOL.

Prenez de *Bol d'Arménie*, deux onces ;  
de *canelle*, une once ;  
de racine de *tormentille*, } de chaque six gros ;  
de *gomme arabique*, }  
de *poivre long*, un gros.

Réduisez toutes ces substances en poudre ; mêlez. On donne cette poudre échauffante , glutineuse , astringente , à la dose depuis vingt grains jusqu'à un demi-gros , dans les évacuations excessives , & dans les autres Maladies qui demandent des remèdes de cette espèce.

Si , à ces ingrédients , on ajoute un gros d'*opium* , on a la *Poudre de Bol & d'Opium* ; remède très-efficace. On la donne à la même dose que la première ; mais on ne doit pas aller au-delà de deux ou trois prises par jour. ( M. B. )

POUDRE DE COB. ( Voyez-en la recette & l'indication ,  
Tome III, page 329. )

POUDRE D'ÉTAIN. ( Voyez PCUDRE VERMIFUGE. )

POUDRE DIURÉTIQUE.

Prenez de *gomme arabique*, quatre onces ;  
de *nitre purifié*, une once.

Pilez le tout ensemble ; divisez en vingt-quatre prises égales. On donne , avec succès , une dose de cette poudre rafraîchissante , trois fois par jour , dans la première période de la Maladie vénérienne. ( M. B. )

POUDRE D'OR DES CHARTREUX. ( Voyez KERMÈS MINÉRAL. )

## POUDRE MARTIALE.

Prenez de *limaille de fer*, } de chaque deux onces ;  
 de *sucre fin*, }  
 de *gingembre*, } demi-once.

Faites une poudre : elle se donne dans les suppressions des *règles* & autres Maladies auxquelles convient le *fer*. On en prend la valeur d'une cuiller à café, deux fois par jour, délayé dans un peu de vin ou d'eau. (M. B.)

## POUDRE PURGATIVE.

Prenez de *jalap*, } douze grains ;  
 de *mercure doux*, } six grains ;  
 de *crème de tartre*, } vingt-quatre grains.

Mettez le *jalap* en poudre ; mêlez.

Prescrite, Tome III, page 532.

## POUDRE SALINE LAXATIVE.

Prenez de *tartre soluble*, } de chaque un gros ;  
 de *crème de tartre*, }  
 de *nitre purifié*, } demi-gros.

Mettez en poudre. Cette poudre rafraîchissante & laxative convient dans les *fièvres* & autres Maladies inflammatoires, qui exigent qu'on tienne le ventre légèrement relâché. On donne cette dose dans un peu d'eau de *gruau*, & on la répète selon les circonstances. (M. B.)

POUDRE STERNUTATOIRE. (Voyez POUDRE CÉPHALIQUE.)

POUDRE STOMACHIQUE. (Voyez-en la recette & l'indication, Tome II, page 365.)

Prescrite, Tome II, page 449 ; Tome IV, page 148.

## POUDRE SUDORIFIQUE.

Prenez de *nitre purifié*, } de chaque demi-once ;  
 de *tartre vitriolé*, }  
 d'*opium*, }  
 d'*ipécacuanha*, } de chaque un gros.

Réduisez toutes ces substances en poudre ; mêlez. Cette poudre, connue sous le nom de *Poudre de Dover*, est un puissant sudorifique. On la donne dans les douleurs opiniâtres de *rhumatisme*, & autres Maladies qui exigent qu'on excite des sueurs copieuses. La dose est depuis vingt jusqu'à trente-six grains. Il est des malades à qui il faut en donner quarante grains. On aide l'effet de ce remède avec une ample boisson d'une liqueur délayante chaude. (M. B.)

POUDRE VERMIFUGE, ou d'*Étain*.

Prenez d'*étain*, réduit en poudre très-fine, une once ;  
d'*æthiops minéral*, deux gros.  
Mêlez & divisez en six prises égales. On donne une de ces doses, dans un peu de *sirup*, de *miel*, ou de *thériaque*, deux fois par jour.

Prescrite, Tome III, pages 100, 107, 109.

Après qu'on aura consommé les six prises, on prendra la poudre suivante :

POUDRE VERMIFUGE PURGATIVE.

Prenez de *rhubarbe*, en poudre, vingt grains ;  
de *scammonée*, }  
de *calomélas*, } de chaque cinq grains.

Broyez le tout ensemble, dans un mortier, pour une dose. On diminuera cette dose, & celle de la poudre précédente, si c'est un enfant qu'on a à traiter, & on les proportionnera à son âge. Lorsqu'on ne veut employer que la *poudre d'étain* précédente, il faut la donner à bien plus grande dose. Le Docteur ALSTON a été jusqu'à deux onces en trois jours ; & il dit, qu'administrée à cette dose, cette poudre est un des vermifuges les plus puissants. Il a purgé son malade avant & après. (M. B.)

Prescrite, Tome II, page 441 ; Tome III, pages 100 ; 107, 109.

POUDRE VERMIFUGE PURGATIVE DE BALL. (Voyez-en la recette & l'indication, Tome III, page 109.)

POULAINS. (Voyez BUBONS VÉNÉRIENS.)

POULIOT, ou *Pouillot* ; *Pouliot commun* ; *Pouliot royal*. *Pulegium latifolium*, C. BAUH. *Mentha aquatica*, seu *Pulegium vulgare*, TURNEF. *Pulegium*, J. BAUH. *Mentha Pulegium*, LINN. C'est-à-dire, *Pouliot à larges feuilles*, selon C. BAUHIN. *Menthe aquatique*, ou *Pouliot commun*, selon TOURNEFORT. *Pouliot*, selon J. BAUHIN. *Menthe Pouliot*, selon LINNÉ. Cette plante est de la quatrième classe, deuxième section, onzième genre de TOURNEFORT ; de la didynamie gymnosperme de LINNÉ ; de la vingt-cinquième famille des *labiées* d'ADANSON.

Sa racine est traçante & fibreuse. Elle jette des tiges, longues de près d'un pied, quarrées, velues ; les unes élevées, les autres courbées, rampantes sur la terre, & s'y enracinant par de nombreuses fibrilles, qui sortent de leurs nœuds. Ses feuilles sont opposées deux à deux, le long de

la tige, ovales, découpées régulièrement, attachées immédiatement à la tige : elles sont douces au toucher, noirâtres, d'une odeur agréable, mais forte, & d'un goût brûlant. Les fleurs sont verticillées, ou disposées en anneaux autour des tiges, de couleur bleuâtre ou purpurine, quelquefois d'un rouge pâle, rarement blanches. Ces fleurs sont labiées ou en gueule, découpées en deux levres. Il leur succede des semences menues. Le *Pouliot* aime les lieux humides, le bord des marais, des étangs, des fossés, &c. Il fleurit en Juillet & Août. On le cueille lorsqu'il est en fleur.

Prescrit, Tome II, pages 370, 374, 403, 440; Tome III, pages 72, 302, 321; Tome IV, pages 186, 275.

**POULS.** On donne ce nom au battement des *arteres*. Il vient du mot Latin *Pulsus*, qui signifie *battement*, *pulsation*. C'est ordinairement au poignet, où passe l'*artere radiale*, qu'on tâte le *pouls*, parce que cette *artere* y est plus sensible que toutes les autres. (Voyez Tome I, page 62, dans le courant de la note.)

Les Médecins distinguent un grand nombre d'especes de *pouls*, qu'on a peut-être trop multipliées. Il suffit de savoir que les *pouls* principaux sont, le *fréquent*, & son opposé, qui est le *rare*; le *fort*, le *foible*; le *grand*, le *petit*; le *dur*, le *mollet*; l'*égal*, l'*inégal*, &c.

Mais avant de pouvoir juger de la qualité du *pouls*, chez une personne malade, il faut bien connoître celui qui est naturel à cette même personne, dans l'état de santé; car il varie chez les différents sujets, & chez le même sujet, relativement à l'âge, à la constitution, & aux circonstances dans lesquelles il se trouve. C'est ainsi que, par rapport à la fréquence du *pouls*, on voit que, chez les hommes, pris en général, la différence est assez considérable.

Le *pouls* des enfants est beaucoup plus vite que celui des adultes, & celui des vieillards beaucoup plus lent que celui des uns & des autres. Après le repas, après l'exercice, dans les instants où on est affecté de quelque passion, cette vitesse est plus ou moins marquée, & toujours sensiblement au-dessus de ce qu'elle est dans l'état naturel.

En général, chez un adulte bien portant, tranquille de corps & d'esprit, & avant le repas, le *pouls* bat de soixante à soixante-dix fois par minute. Chez les enfants, toutes choses égales d'ailleurs, il bat de quatre-vingt à quatre-vingt-quinze fois; & chez les vieillards, de cinquante à soixante fois, pendant le même espace de temps. Mais il

est des adultes chez lesquels le *pouls* bat jusqu'à quatre-vingt, quatre-vingt-dix fois & plus, par minute, tandis que, chez d'autres, il ne bat que cinquante fois, les uns & les autres étant en parfaite santé. Il est donc difficile de prononcer, du premier abord, qu'une personne, qu'on ne connoît pas, a la fièvre, sur-tout si, comme il n'arrive que trop communément, on n'a égard qu'à la fréquence du *pouls*; car la fréquence du *pouls* ne constitue pas seule la fièvre. (Voyez Tome II, page 16, dans le courant de la note.)

Pour qu'on puisse dire que le *pouls* d'une personne est fréquent, il faut qu'il batte un tiers en sus de ce qu'il battoit dans l'état naturel, c'est-à-dire, qu'il donne de quatre-vingt-dix à quatre-vingt-quinze pulsations, si, dans l'état de santé, il en donnoit soixante-dix. Lorsque, chez la même personne, il en donne cent cinq, cent dix, on dit qu'il est très-vîte; mais lorsqu'il en donne cent quarante, cent cinquante, toujours chez la même personne, cette vîtesse est extrême, & annonce toujours du danger.

Pour éviter toute erreur, à cet égard, il faudroit que chacun s'exerçât sur soi-même, sur ses amis, sur ses connoissances; qu'il tâtât souvent son *pouls* & celui des autres, afin qu'il se familiarisât avec le degré de vîtesse du *pouls* en parfaite santé, & qu'il fût en état de juger des différences qu'y apporte la Maladie. On y parviendroit facilement, au moyen d'une montre ou d'une pendule à secondes, sur laquelle on auroit les yeux, en comptant combien le *pouls* donne de battements dans l'espace d'une minute.

Le *pouls fréquent* ou *vîte*, est donc celui qui bat plus souvent que dans l'état de santé; le *pouls rare* ou *lent* est son contraire; le *pouls fort* est celui dont les pulsations sont fermes & vigoureuses; le *pouls foible* donne des pulsations presqu'insensibles; le *pouls grand* ou *plein* donne des pulsations étendues dans toutes leurs dimensions; le *pouls petit* lui est opposé; le *pouls dur* est celui dont les battements sont secs & roides; le *pouls mollet* n'en a que de doux & de lâches; le *pouls égal* est celui qui est toujours semblable ou égal dans l'intervalle de ses pulsations; le *pouls inégal* est de plusieurs especes. Si les pulsations manquent par intervalle, on l'appelle *intermittent*; si on le sent diminuer insensiblement, on l'appelle *myurus*; si, entre deux pulsations égales, il en survient une qu'on n'attendoit pas, on l'appelle *entre-coupé*, &c.

**POUMON**, viscere très-volumineux, partagé en deux parties, dont l'une occupe la droite, & l'autre la gauche de la *Poitrine*. Il n'est personne qui n'ait une idée de ce viscere, parce qu'il n'est personne qui ne connoisse le *mou* de *veau*, qui n'est autre chose que le *poumon* du *veau*.

Le *poumon* est l'organe dans lequel s'exécute la *Respiration*. (Voyez Tome I, page 94, note.)

**POUMON**, (Symptômes de l'engorgement du) Tome III, page 443.

**POURPIER**, plante potagere, d'un usage commun dans la cuisine. On l'appelle *Portulaca latifolia*, seu *fativa*, C. BAUH. & TURNEF. *Portulaca hortensis latifolia*, J. BAUH. *Portulaca oleracea*, LINN. C'est-à-dire, *Pourpier à larges feuilles*, ou *cultivé*, selon CASP. BAUHIN & TOURNEFORT. *Pourpier des jardins*, à *larges feuilles*, selon J. BAUHIN. *Pourpier légume*, selon LINNÉ. Cette plante est de la sixieme classe, premiere section, deuxieme genre de TOURNEFORT; de la dodécandrie-monogynie de LINNÉ; de la trente-deuxieme famille des *Pourpiers* d'ADANSON.

Prescrit, Tome II, page 475; Tome III, pages 55, 198; Tome IV, pages 219, 540.

**POURPRE**. Maladie ainsi appelée à cause de la couleur *pourpre* de ses pustules.

**POURPRE BLANC**. (Voyez ÉCHAUBOULURES.)

**POURPRÉ**, *Pourprée*, épithete qu'on donne aux *pustules* qui sont de couleur de *pourpre*, & aux Maladies qui sont accompagnées de *pustules* de cette couleur. (Voyez FIEVRE PUTRIDE.)

**POUSSE DES DENTS**. (Voyez DENTITION.)

**PRÉCIPITÉ**, matiere dissoute, séparée de son dissolvant, ou naturellement, ou par le moyen de quelque corps ou liqueur capable de faire précipiter.

**PRÉCIPITÉ ROUGE**. La *préparation mercurielle*, qui porte ce nom, n'est point un *précipité*; ce n'est autre chose que du *nitre mercuriel*, dont on a séparé la plus grande partie de l'acide, par la seule action du feu, & sans intermede.

Prescrit, Tome III, pages 214, 433, 521; Tome IV, pages 45, 368, 380.

**PREMIERES VOIES**, nom que les Médecins donnent

aux organes dans lesquels se fait la première digestion. Ces organes sont, l'estomac & les intestins. (Voyez Tome I, page 108, note.)

PRÉPUCE; c'est ainsi qu'on appelle le prolongement de la peau de la verge; prolongement qui couvre le gland. (Voyez PHIMOSIS & PARAPHIMOSIS.)

PRESBYTOPIE, c'est la même chose que *Vue longue*. (Voyez VUE LONGUE.)

PRÉSERVATIF, épithète qu'on donne aux remèdes qu'on prend dans l'intention de se garantir d'une Maladie qui menace. A la fin du traitement de la plupart des Maladies, on a eu soin de décrire les remèdes préservatifs qui conviennent pour se garantir de la Maladie dont il est question. Ces remèdes sont désignés, soit par une *addition*, soit par un titre. On en voit un exemple, Tome II, Chapitre III, § VI, &c.

Il faut varier les remèdes préservatifs, Tome II, page 62, note. Idée fautive qu'on a ordinairement des remèdes préservatifs, page 184, note. Ce qu'on doit entendre par remèdes préservatifs, *ibid.*

Insuffisance des prétendus préservatifs de la vérole; Tome IV, page 108. Les préservatifs du dévoiement & de la diarrhée des enfants, sont les bons soins & la santé de la nourrice, page 257. L'eau est le préservatif de l'asphyxie, causée par les vapeurs du charbon allumé, des mines & des acides minéraux, pages 466 & suivantes. Les remèdes de précaution ne peuvent être distingués des remèdes préservatifs, page 560.

PRÉSURE, nom que porte le lait caillé, qu'on trouve dans l'estomac des veaux qui n'ont point encore mangé. Les Bouchers conservent cette présure, au moyen d'un peu de *sel marin*; ils en forment des gâteaux, qu'ils font sécher au soleil, ou par le moyen du feu.

PRIAPISME, (du) Maladie, Tome IV, pages 52 — 54.

PRISONS, (Effets de l'air qui séjourne dans les) Tome I, pages 215, 216. Utilité du Ventilateur dans les Prisons, page 217. Les Prisons répandent la contagion dans les Villes, page 296. L'air mal sain & corrompu, rend la fièvre maligne commune dans les Prisons, Tome II, page 165.

PRIVÉS, (*Moyens de détruire l'air méphitique des*)  
Tome IV, pages 474—479.

PRONOSTIC. Jugement qu'on fait de l'événement d'une Maladie, par les signes qui l'ont précédée, & qui l'accompagnent.

L'usage de pronostiquer l'issue d'une Maladie, ne peut qu'être nuisible aux malades, Tome I, page 318. Précaution dont il faut user, lorsqu'on est nécessité de porter un pronostic, page 319. En quoi la science du pronostic peut être utile au Médecin, *ibid.*, note. Incertitude de cette science, page 320. Les Médecins ne sont pas les seuls qui se mêlent de pronostiquer le sort des malades, *ibid.*

PROPHYLACTIQUE, partie de la Médecine qui appartient à l'hygiène, & qui traite des moyens de prévenir les Maladies : c'est aussi l'épithète qu'on donne à l'indication de détruire une cause de Maladie, ou d'en préserver le malade. La cure & les remèdes qu'on emploie, à cet effet, s'appellent également *prophylactiques*.

PROPRETÉ, (Importance de la) à l'égard des enfants, Tome I, page 36; dans les vaisseaux, pour conserver la santé des gens de mer; page 122; à l'égard des Ouvriers sédentaires, page 131.

PROPRETÉ, (de la) comme moyen préservatif des Maladies, Tome I, pages 274—287.

PROPRETÉ (de la) *dans le traitement des Maladies*, Tome II, page 13. La négligence de la propreté occasionne la fièvre maligne dans les Hôpitaux & dans les Prisons, page 165. La propreté est un remède préservatif de la fièvre putride maligne, page 182. La propreté est un des moyens de se préserver de la fièvre rémittente, page 204.

Avantages de la propreté dans la dysenterie, Tome III, page 43; pour se garantir de cette Maladie, p. 51; sur les vaisseaux, pour prévenir le scorbut, page 195. Si l'on néglige la propreté pendant le traitement de la gale, on ne peut point espérer de la guérir, page 220. La propreté est un des meilleurs préservatifs de la gale, page 224. Observation sur le pouvoir de la propreté, comme préservatif de la gale, 225.

La propreté est le vrai remède des chancres non-vénéériens, Tome IV, page 44. Nécessité de la propreté pendant l'usage du mercure, pages 106 & 107. La propreté est un remède palliatif de la vérole, page 108, note. Importance de la propreté chez les femmes en couche, page 202. La propreté

est le remède des gerçures, des écorchures & des excoriations, page 242. Importance de la propreté pour guérir la teigne, page 270; le rachitis, page 300. Il faut tenir le malade proprement dans les fractures, page 406.

PROSTATE, *Glande*, de la grosseur d'une noix, située au-dessous du col de la *vessie*, à la racine de la *verge*, où commence l'*uretre*, qu'elle embrasse.

PROSTRATION DE FORCES. On entend, par cette expression, une foiblesse extrême, répandue sur toutes les parties du corps, de sorte que le malade est incapable de faire le moindre mouvement, & qu'il reste dans son lit comme une masse. Ce symptôme est toujours dangereux, il est familier à la *fièvre maligne*.

PRUNEAUX, *Prunes séchées*, soit au four, comme ceux de Tours, soit au soleil, comme ceux de Brignols en Provence, & de Pézénas en Languedoc. Mais ceux dont on se sert comme médicaments, sont les petits *pruneaux* noirs aigretés, que fournit le *Prunier petit-Damas noirs*.

Ces petits *pruneaux* fournissent un médicament laxatif, qui remplace très-bien les *tamarins*, & qui en a tous les avantages, sans en avoir les inconvénients. (Voyez TAMARINS.) Mais il faut les donner à une dose double de ces fruits exotiques.

Pruneaux prescrits, Tome II, pages 71, 77, 203, 223, 233, 373, 447; Tome III, pages 26, 178, 269; Tome IV, pages 155, 369, 404.

PRUNELLE DE L'ŒIL. (Voyez PUPILLE DE L'ŒIL.)

PRUNELLIER. (Voyez PRUNIER ÉPINEUX.)

PRUNIER ÉPINEUX, ou *Sauvage*, ou *Prunellier*, ou *Acacia de notre pays*. *Acacia nostras*, officin. *Prunus sylvestris*, C. BAUH. *Prunus spinosa*, LINN. C'est-à-dire, *Acacia de notre pays*, des *Boutiques*. *Prunier sauvage*, selon C. BAUHIN. *Prunier épineux*, selon LINNÉ.

C'est un arbrisseau épineux, garni de beaucoup de branches, & fort commun dans les haies. Sa racine est noire. Son écorce est cendrée, & tire un peu sur le pourpre. Ses feuilles sont en forme de lance, dentelées à leur circonférence, d'un goût astringent. Les fleurs naissent plusieurs ensemble des tubercules des rameaux, & paroissent avant les feuilles. Ces fleurs sont d'une belle couleur blanche, tendres,

ameres, un peu odorantes, en rose, à cinq pétales, au milieu desquelles se trouvent des étamines blanches, garnies de sommités d'un jaune de safran foncé, & qui environnent un stiel verd plus long, qui s'éleve du calice, & qui se change en fruit. Les fruits, qui sont en très-grande quantité, sont petits, ovalaires, moins gros que les *cerises* ordinaires, verds d'abord, & bleus foncés, quand ils sont mûrs. Ils sont fort astringents, contenant un noyau semblable à celui de la *cerise*, plus petit, mais plus long.

Le *suc* exprimé des fruits de cet arbre, cuit & épaisi jusqu'à consistance d'extrait solide; se nomme *Acacia* d'Allemagne, ou de notre pays. L'écorce est fébrifuge, comme nous l'avons fait voir, Tome II, page 52, dans le courant de la note. Les feuilles, l'écorce, & les fruits non-mûrs, sont desséchants & astringents; aussi les donne-t-on dans les *hémorrhagies* & le *flux de ventre*; mais les fruits mûrs & les fleurs sont laxatifs.

PRURIGINEUX, épithete qu'on donne aux *boutons*, aux *pustules* qui occasionnent des démangeaisons.

PRURIT; c'est la même chose que *Démangeaison*. (Voyez DÉMANGEAISONS.)

PUITS; (Qualité de l'eau de) moyens de la rendre potable, Tome I, page 174. Dangers de descendre dans des puits fermés depuis long-temps, Tome IV, page 462. Moyens de reconnoître quand l'air de ces lieux est mal-sain, page 463. Secours qu'il faut administrer à ceux qui sont suffoqués par l'air méphitique des puits, pages 469, 470.

PULMONAIRE. (Grande) *Pulmonaire à feuilles larges*; *Herbe au lait de Notre-Dame*; *Herbe aux Poumons*; *Herbe de Cœur*. *Symphytum maculosum*, sive *Pulmonaria latifolia*, C. BAUH. *Pulmonaria Italarum*, ad *Buglossum accedens*, TURNEF. & J. BAUH. *Pulmonaria officinalis*, foliis radicalibus ovato-cordatis, LINN. C'est-à-dire, grande *Consoude tachetée*, ou *Pulmonaire à larges feuilles*, selon CASP. BAUHIN. *Pulmonaire des Italiens*, ressemblante à la *Buglosse*, selon TOURNEFORT & J. BAUHIN. *Pulmonaire d'usage*, dont les feuilles radicales sont ovales & en cœur, selon LINNÉ. Cette plante est de la deuxième classe, quatrième section, cinquième genre de TOURNEFORT; de la pentandrie-monogynie de LINNÉ, & de la vingt-septième famille des *Bourraches* d'ADANSON.

Sa racine est blanche, rameuse, visqueuse & garnie de fibres éparfes. Elle pousse une ou plusieurs tiges d'environ un pied, anguleuses, velues, & un peu purpurines. Les feuilles sortent, les unes de la racine même, pressées, couchées sur terre; les autres embrassent la tige, sans queues. Toutes ces feuilles sont, en général, oblongues, larges, terminées en pointe, garnies d'un duvet mollet en-dessus, en-dessous & sur les bords, marbrées de taches blanches irrégulières, & traversées d'une nervure dans toute leur longueur. Ses fleurs sont soutenues, plusieurs ensemble, par de courts pédicules aux sommets des tiges : elles sont en entonnoir, découpées en cinq parties, de couleur, tantôt purpurine, tantôt violette, quelquefois l'une & l'autre. A ces fleurs succèdent quatre semences presque rondes, renfermées dans le calice. Elle croît ordinairement sur les hautes montagnes. Elle aime les forêts, les bosquets, les lieux ombrageux. On la cultive aussi dans les jardins. Elle sort de terre dès les premiers jours du printemps, & donne sa fleur en Mars & Avril. Ses feuilles péricent en Automne; mais sa racine est vivace. Ses feuilles sont d'usage.

Prescrite, Tome II, page 131, dans le courant de la note.

PULMONAIRE DE CHÊNE. *Muscus Pulmonarius*. CASP. BAUH. *Lichen arboreus*, sive *Pulmonaria arborea*, J. BAUH. & TURNER. *Lichen Pulmonaria*, LINN. C'est-à-dire; *Mousse Pulmonaire*, selon C. BAUHIN. *Lichen d'arbre*, ou *Pulmonaire d'arbre*, selon J. BAUHIN & TOURNEFORT. *Lichen Pulmonaire*, selon LINNÉ.

Cette plante vient sur les troncs des vieux chênes, des hêtres, des sapins, & d'autres arbres sauvages, dans les forêts épaisses : elle est semblable à l'hépatique commune; mais elle est plus grande de toute manière : elle est aussi plus sèche & plus rude. Ses feuilles sont fort entrelacées & placées les unes sur les autres, comme des écailles. Leurs découpures sont extrêmement variées & plus profondes que celles de l'hépatique ordinaire. Cette plante est compacte & pliante comme du chamois, & elle présente, en quelque sorte, par sa figure, un poumon desséché. Elle est blanchâtre du côté qu'elle est attachée aux écorces des arbres, verte de l'autre côté, d'une saveur amère, avec quelqu'astringent. On la trouve aussi sur les rochers, à l'ombre. On recueille communément celle qui se trouve sur les chênes. Elle croît dans

dans nos forêts, dans celles de Saint-Germain, de Fontainebleau, &c.

Prescrite, Tome II, page 131, dans le courant de la note.

PULMONIE. Il est beaucoup de pulmonies qui sont dues à l'abus des saignées, Tome II, page 110, dans le courant de la note. Signes qui donnent lieu de craindre que la fluxion de poitrine ne se termine par la pulmonie, page 113.

PULMONIE, (de la) ou *Phthisie*, Tome II, pages 116—145.

Ce qu'il faut faire dans la pulmonie qui succede à la petite vérole, page 234; à la rougeole, page 275.

PULMONIE SYMPTOMATIQUE, (de la) Tome II, pages 144—145.

PULMONIE NERVEUSE. (Voyez CONSOMPTION.)

PULMONIQUE, épithete qu'on donne à ceux qui sont attaqués de la *pulmonie*.

PULPE. On donne ce nom à la substance tendre & charnue des végétaux, qu'on peut réduire en une substance molle, à-peu-près de la consistance d'une bouillie : telle est la chair de tous les fruits tendres, &c. Pour extraire la *pulpe* des fruits, il faut faire bouillir les fruits qui ne sont pas mûrs, & ceux qui sont mûrs, mais secs, dans une petite quantité d'eau, jusqu'à ce qu'ils soient attendris. On pose ces fruits sur un tamis, ou sur un linge fort, & on les écrase avec une spatule ou une cuiller. Le *suc* & le *parenchyme* passent à travers le tamis ou le linge ; ensuite on fait bouillir jusqu'à une certaine consistance, dans un vaisseau de terre, sur un feu doux, ayant soin de remuer continuellement, pour que la *pulpe* ne brûle pas. La *pulpe* des fruits, qui sont bien mûrs & frais, peut être obtenue sans faire bouillir les fruits.

PUSPE DE CASSE. (Voyez CASSE.)

PULSATION DES ARTERES. (Voyez ce que c'est ; Tome I, page 63, dans le courant de la note.)

PUNCH. On fait que cette boisson, qui nous vient des Anglois, se prépare, sur-le-champ, avec de l'eau-de-vie, ou de l'esprit-de-vin, ou du rum, ou du rack, du citron & du sucre, le tout noyé dans une grande quantité d'eau chaude. Le *Punch*, pris comme liqueur dans les sociétés, dans les cafés, enivre souvent : ce seroit donc un

fort mauvais remede. M. BUCHAN n'entend donc parler, dans cet Ouvrage, que du *Punch* très-foible : il est alors un bon cordial.

Prescrit, Tome II, page 41. L'habitude du punch doit être regardée comme une des causes de la consommation, page 149. Prescrit, pages 471, 476.

PUPILLE, ou *Prunelle*, nom que porte la petite ouverture ronde, qui est dans le milieu de l'iris de l'œil, que les rayons de lumière traversent, ainsi que le *crystallin*, pour de-là se peindre sur la rétine, & former la vision. (Voyez ŒIL.)

PURGATIF, nom que portent les remedes qui évacuent par les selles. Les plus usités, de cette classe, sont la *Manne*, la *Rhubarbe*, le *Séné d'Alexandrie*, le *Séné d'Italie* ou de *Provence*, le *Baguenaudier*, les *feuilles de Pécher*, de *Frêne*, & le *Lin purgatif*; le *Jalap*, la *Gratiolle*, la *Belle-de-Nuit*, la *Scammonée*, le *Suc du Grand-Liseron*, le *Concombre sauvage*, la *Brione*; différentes especes d'*Ellébore*, la *Bétoine*; différentes especes de *Siroys*, tels que ceux de *Chicorée*, de *Fleurs de Pécher*, de *Pommes*, de *Noirprun*, &c.; différents *Sels*, comme le *Cathartique amer*, celui d'*Epsom*, de *Glauber*, de *Seignette*, &c.

Symptômes qui indiquent les purgatifs dans une Maladie quelconque, Tome II, page 44.

PURGATIFS AMERS. (Voyez ce que c'est, Tome III, page 100.)

Prescrits, Tome II, page 363.

PURGATIFS DOUX. La plupart des *purgatifs*, dont on donne la recette dans cet Ouvrage, sont dans la classe des *purgatifs doux*. Cependant, quand on dit spécialement qu'il faut que le *purgatif* soit *doux*, on veut, en général, qu'on s'en tienne à la *Manne* seule, à la dose de deux onces & demie, trois onces; ou à la *Rhubarbe*, à la dose d'un gros, &c.

PURGATIFS FORTS. Pour rendre un *purgatif fort*, il suffit d'ajouter quelques grains de *jalap*, ou de *calomélas*, aux drogues qui entrent dans la composition des *Potions purgatives ordinaires*. (Voyez ces mots.) Mais nous ne conseillons pas de prescrire soi-même ces sortes de *purgatifs*; ils ne sont indiqués que dans des cas graves, tel que celui exposé, Tome II, page 293, ou Tome III, page 100;

& alors on a dû appeller un Médecin, qui saura administrer ceux que les circonstances exigent.

PURGATIFS RAFRAICHISSANTS. (Voyez ce que c'est, Tome III, pages 37, 260; Tome IV, pages 12 & 13.)

PURGATIFS STOMACHIQUES. (Voyez ce que c'est, Tome III, page 93.)

PURGATIFS STOMACHIQUES CHAUDS. (Voyez ce que c'est, Tome III, page 160.)

PURGATION. (Voyez POTION PURGATIVE ORDINAIRE.)

PURPURA-URTICA, espece d'*Echauboulure*. (Voyez Tome III, page 234.)

PURULENT, *Purulente*, épithete qu'on donne aux humeurs qui sont mêlées de *pus*.

PUS. On entend par *pus*, une matiere onctueuse, blanche, homogene, putride & contre nature, qui s'engendre dans les *abcès*, dans les *ulceres*, par le travail de la Nature, appellé *suppuration*.

Il faut un certain degré de fièvre pour la formation du pus; mais il ne faut pas qu'elle soit trop forte, Tome IV, page 336. Il faut savoir saisir l'instant de la maturité du pus. Pourquoi? page 338.

PUSTULE MALIGNE, ou *Gangréneuse*. (Voyez CHARBON.)

PUTIET, *Cerisier sauvage*. *Cerasus racemosus, sylvestris, fructu non eduli*, TURNER. C'est-à-dire, *Cerisier rameux, sauvage, dont on ne mange pas les fruits*. LINNÉ l'appelle *Prunus padus*.

Le *putiet* est un arbre, dont le port a beaucoup de ressemblance avec le *cerisier*. Ses fleurs sont en grappes blanches, d'une odeur gracieuse. Ses feuilles sont grandes, à-peu-près comme celles du *tilleul*, mais moins rondes, d'un verd agréable, molles, ayant leurs bords en forme de scie, & à la queue, tout près de l'origine de la feuille, quatre petits tubercules, de grosseur inégale, plus sensibles que les jeunes feuilles. Ces feuilles communiquent à l'eau & au lait, dans lesquels on en a fait infuser, une odeur & un goût d'amande. Le *putiet* croît naturellement en Lorraine, sur les montagnes des Vosges. Il se cultive aisément dans les jardins. L'écorce de cet arbre est fébrifuge, comme nous l'avons dit, Tome II, page 51, dans le courant de la note.

Les Auteurs que nous avons cités, même Volume, page 49, note, ajoutent, aux faits qu'ils rapportent, le témoignage de M. BAGARD, Médecin de l'Hôpital Militaire, & Membre de l'Académie de Nanci, ainsi que celui d'un digne Pasteur de campagne, qui n'a pas voulu être nommé, & qui voit toujours réussir, dans sa Paroisse, l'*électuaire* dont nous avons donné la recette, page citée ci-dessus, & qu'il compose lui-même.

L'écorce du *putier* est encore tonique & astringente. Une once de cette écorce a donné, avec l'eau, une décoction d'un jaune pâle, d'une odeur un peu forte, imitant celle d'amandes écrasées, & celle de fleurs de pêcher, d'une saveur amère, qui a produit, par l'évaporation, au bain de sable, deux gros quarante grains d'*extrait*. On a retiré de la même écorce, avec l'*esprit-de-vin*, aux mêmes proportions, cent seize grains d'*extrait résineux*.

PUTRÉFACTION, mouvement intestin de fermentation, qui s'exécute entre les principes prochains de tous les végétaux & animaux, dont résulte une décomposition & un changement total dans la nature de ces principes. La *putréfaction* semble plus particulière aux animaux qu'aux végétaux, en ce que ceux-ci ne peuvent se putréfier sans avoir éprouvé la fermentation acide, au lieu que les animaux ne se corrompent & ne se détruisent que par la *putréfaction*. (Voyez le *Dictionnaire de Chymie*, & les *Mémoires* de MM. DE BOISSIEU, GODANT & BORDENAVE, qui ont remporté le Prix de l'Académie de Dijon, en 1768.)

PUTRÉFIÉ, épithète qu'on donne aux substances animales ou végétales, qui ont subi l'espèce de fermentation, appelée *putréfaction*.

PUTRESCENT, épithète qu'on donne aux substances animales ou végétales, qui tournent à la *putréfaction*, ou qui y ont de la disposition.

PUTRIDE, épithète qu'on donne aux humeurs, dont la corruption s'annonce par la dissolution de leurs parties, leur odeur fétide, & leur couleur plus ou moins éloignée de celle qu'elles ont dans l'état de santé. On donne également ce nom aux Maladies dans lesquelles les humeurs présentent ces caractères; telle est sur-tout l'espèce de fièvre maligne, décrite Tome II, pages 164 & suiv. On la donne encore à l'odeur qu'exalent les excréments, &c.

**PUTRIDITÉ**, ou *Pourriture*, ou *Corruption*; état des corps qui ont subi le mouvement intestin de fermentation, appelée *putréfaction*, d'où résulte une disposition différente des parties & de nouvelles combinaisons.

Traitement des hémorrhagies causées par la putridité du sang, Tome III, page 6. Préservatifs du saignement de nez dû à la putridité du sang, page 13.

**PUSTULE**; c'est la même chose que *bouton*: ainsi on dit les *pustules* ou les *boutons* de la *petite-vérole*, de la *gale*, &c.

**PYLORE**, nom que porte un cercle charnu, qui ferme l'orifice inférieur de l'*estomac*: il est ainsi appelé, parce qu'on le regarde comme le portier de l'*estomac*. (Voyez Tome I, page 110, dans le courant de la note.)

**PYRETHRE**. On trouve deux racines de ce nom, chez les Apothicaires. La première est de la longueur du doigt, menue, rousse en-dehors, grise en-dedans, d'un goût âcre & très-brûlant, mais qui ne se fait pas sentir d'abord, & qui augmente à mesure qu'on la mâche & qu'on la garde dans la bouche, où elle laisse à la fin un certain sentiment de froid: elle n'a pas d'odeur. On nous l'apporte sèche du Royaume de Tunis. La seconde est plus petite, plus blanche, moins grosse, moins charnue & moins âcre.

Prescrite, Tome III, pages 78, 264, note.

## Q U A K

## Q U I N

**QUAKERS**: idée de cette secte Angloise, Tome I, page 260, note. Les Quakers proposés pour exemple dans la manière de se comporter, relativement aux habits, *ibid.*

**QUARTE**. (Voyez FIEVRE QUARTE.)

**QUINQUINA**; *Kinakina*; *Kina*; *Écorce du Pérou*; *Écorce fébrifuge* ou des *Jésuites*, &c. *Cortex Peruvianus*; *arbor febrifuga Peruviana*; *China chinæ*; *Quinquina*, RAY, Hist. CINCCHONA, LINNÉ.

Le *Quinquina* est l'écorce d'un arbre qui croît naturellement dans la Province de Quito, en Amérique. (Voyez les *Mémoires de l'Académie*, année 1738.) L'arbre qui

donne ce fameux remède, a rarement plus de deux toises & demie de haut. Son tronc & ses branches sont d'une grosseur proportionnée. Il croît dans les forêts, au milieu de beaucoup d'autres plantes, & se reproduit par les graines qui tombent à terre. Ses feuilles sont lisses & d'un beau verd : elles se terminent en pointe. Ses fleurs ont à-peu-près la forme & la grandeur des *jacinthes*.

Sa seule partie précieuse est son écorce, à laquelle on ne donne d'autre préparation que de la faire sécher. La plus épaisse étoit préférée, jusqu'à ce que des analyses savantes, faites en Angleterre, & des expériences répétées, aient démontré, que la plus mince avoit plus de vertu. Mais le choix du *Quinquina* est de la plus grande importance. Celui qui est de bonne qualité, & qui n'est pas ancien, est, dit M. LIEUTAUD, le remède le plus excellent contre la *fièvre*, tandis que celui qui est sophistiqué, ou de mauvaise qualité, bien loin de guérir la *fièvre*, excite d'autres Maladies, toujours plus dangereuses que la *fièvre* même.

Le meilleur *Quinquina* est celui qui, à l'extérieur, est inégal, raboteux, d'une couleur brune obscure, ne se cassant point comme les autres écorces, en fibres longues, mais se broyant facilement sous les dents, quoique d'un tissu serré; qui a une amertume excessive, & quelque chose d'aromatique, dont l'odeur approche du *moisi*; qui, dans l'intérieur, a une couleur rougeâtre, approchant de celle de la *cannelle*, mais plus obscure, & semblable à celle de la rouille. Nous avertissons, avec M. VOGEL, que le *Quinquina* des Apothicaires n'est pas toujours également bon, également salutaire; qu'ils en vendent souvent qui est fortement acerbe, qui n'a pas d'odeur, qui est pourri, vermoulu; qui, dans l'intérieur, est d'une couleur brune, noire, jaune, pâle; qui, à l'extérieur, est uni & comme poli; qui n'est point séparé du bois de l'arbre, lequel n'a point du tout de vertu; qui enfin, comme le dit M. BAUMÉ, est mêlé avec des écorces & des branches d'autres arbres, qui y ressemblent le plus, telles que celles du *cerisier*.

Il n'est pas douteux, que c'est à cette sophistication que sont dûs les préjugés anciens du peuple, relativement au *Quinquina*. Il a fallu plus d'un siècle, dit M. TISSOT, pour fixer tous les esprits sur son usage. Enfin, il paroît qu'on est généralement revenu des préventions défavorables à ce remède. L'insuffisance des autres, dans plusieurs

cas ; son efficacité ; les cures admirables & fans nombre qu'il opere tous les jours ; la quantité de Maladies très-différentes des *fièvres*, dans lesquelles il est le souverain remede ; ses effets dans la *phthisie* commençante, dans les *hémorrhagies*, sur-tout utérines, dans les Maladies *nerveuses*, dans les débilités de l'*estomac*, effets si constants, que le célèbre M. SPIELMANN de Strasbourg, n'hésite point d'appeller le *Quinquina* le Prince des *stomachiques* ; ses effets dans la *gangrene*, le *sphacele*, & les *Maladies Chirurgicales* les plus fâcheuses ; le bien-être, la force, la gaieté qu'il procure à ceux qui en font usage, ont dessillé les yeux, & aujourd'hui on lui donne presque unanimement le premier rang parmi les remedes les plus efficaces. On ne croit plus qu'il gâte l'*estomac*, qu'il fixe la *fièvre*, qu'il enferme le loup dans la *bergerie*, qu'il jette dans le *Scorbut*, dans l'*Asthme*, dans la *Jaunisse*, &c. L'on est, au contraire, persuadé qu'il prévient tous ces maux, qu'il est le fébrifuge le plus héroïque, l'antiseptique & l'antispasmodique le plus excellent ; & que s'il a nuï, & s'il nuit quelquefois, c'est, comme les autres bons remedes, parce qu'il est, ou mal ordonné, ou mal pris, ou qu'il se trouve dans le tempérament quelques singularités inconnues, qui en pervertissent les effets, enfin, & cette cause est une des plus ordinaires, parce qu'il est falsifié. Combien ne doit-on pas aux Auteurs des *Essais de Matieres médicale indigene*, cités, Tome II, page 49, note, de lui avoir trouvé, dans des plantes très-communes, & par cette raison à l'abri des manœuvres odieuses de la cupidité, des substituts fideles, sûrs & immanquables, sur-tout contre les *fièvres*? (Voyez Tome II, pages 49 & suiv., note.)

La meilleure maniere de prendre le *Quinquina*, est en substance, c'est-à-dire, en *poudre*. On le prend encore en *infusion*, en *décoction*. On en prépare des *extraits*, des *sels*, connus sous le nom de *Sel du Comte de la Garay*, de *sel essentiel* de *Quinquina*. On en prépare des *sirops*, des *vins*. Il entre dans des *elixirs* & des *opiat*s, &c. On l'emploie en *lavements*, en *fomentation*, en *cataplasma*, &c. On a observé que le meilleur *menstrue*, pour extraire les vertus du *Quinquina*, est l'eau froide. Le bon *Quinquina* coûte vingt sols l'once.

Prescrit, Tome I, page 123 ; Tome II, pages 46, 52, 53, 55, 58, note ; 60, 61, 62, note ; 64, 80, 137, 138, 142, 147, 161, 162, 176, 180, 181, 182, 184,

191, 193, 194, 203, 204, 222, 223, 234, 274, 280, 282, 283, 294, 314, 338, 339, 340, 365, 375, 376, 377, 408, 433, 442, 443, 449, 459; Tome III, pages 7, 13, 17, 37, 70, 74, 81, 93, 106, 135, 138, 160, 182, 212, 247, 275, 284, 296, 333, 339, 340, 342, 344, 349, 368, 371, 386, 391, 395, 400, 447, 461, note; 530, 535; Tome IV, pages 27, 29, 30, 52, 127, 131, 134, 148, 201, 215, 248, 302, 344, 346, 347, 360, 372, 373.

QUINTESENCE. (Voyez ESSENCE.)

QUOTIDIENNE. (Voyez FIEVRE QUOTIDIENNE.)

## R A B I

## R A I F

**R**ABIES - CANINA, nom qu'on donne à la *Rage*, causée par la morsure d'un chien enragé. (Voyez RAGE.)

RACHITIS, (du) ou *Noueuze*, ou *Chartre*, Tome IV, pages 295—304.

RACINE DU BRÉSIL. (Voyez IPÉCACUANHA.)

RACINES (les) visqueuses ne conviennent pas aux enfants, Tome I, page 51.

RACK, ou *Arack*, ou *Arrack*, *Eau-de-vie* faite avec du *riz*, du *sirup* de *sucre* & du *vin* de *Cocotier*, qu'on laisse fermenter ensemble, & qu'ensuite on distille.

Prescrit, Tome III, page 517.

RAFRAICHISSANT, épithete qu'on donne aux remedes qui éteignent la trop grande chaleur du corps, & calment l'agitation des humeurs & l'éréthisme des *fibres*.

RAGE, (de la) ou *Hydrophobie*, Tome III, pages 508—536.

Observation sur un homme mort avec les symptômes de la rage, après avoir reçu un coup-de-soleil, Tome IV, page 538.

RAGOUTS, (Dangers des) Tome I, page 171.

RAIFORT SAUVAGE, *grand Raifort*, *Cram*, *Moutardelle*, *Moutarde des Capucins*, *Moutarde des*

*Allemands*, &c. *Raphanus rusticanus*, CASP. BAUH. *Raphanus sylvestris*, five *Armoracia*, J. BAUH. *Cochlearia folio cubitali*, TURNER. *Cochlearia Armoracia*, *foliis radicalibus lanceolatis, crenatis, caulinis incis*, LINN. C'est - à - dire, *Raisfort sauvage*, selon C. BAUHIN. *Raisfort sauvage*, ou *Cochléaria de la plupart des Auteurs*, selon J. BAUHIN. *Cochléaria à feuilles coudées*, selon TOURNEFORT. *Cochléaria, dont les feuilles radicales sont lancéolées, crenelées, & celles de la tige découpées*, selon LINNÉ. Cette plante est de la cinquieme classe, deuxieme section, quatrieme genre de TOURNEFORT; de la tétradynamie filiqueuse de LINNÉ; de la cinquante - deuxieme famille des *cruciferes* d'ADANSON.

Sa racine est grosse, droite, de la longueur d'un pied & plus, garnie, dans sa longueur, de fibres capillaires & rameuses. Elle est blanche, d'un goût fort âcre & brûlant. Il sort de terre plusieurs feuilles radicales, qui sont d'abord découpées profondément comme celles du *polypode*; mais à mesure qu'elles grandissent, ces profondes découpures disparaissent. Les feuilles deviennent entieres, grandes, amples, lancéolées, quelquefois de la longueur de deux pieds, crenelées en leurs bords, & portées par de longs pétioles. Du centre de ces feuilles s'éleve une tige à la hauteur d'un pied & demi, deux pieds, droite, cannelée, creuse & ferme, garnie de feuilles alternes, sessiles, oblongues & découpées irrégulièrement, d'une saveur moins brûlante que la racine. Les fleurs naissent au sommet de la tige & dans les aisselles des feuilles. Elles sont petites, blanches, disposées en croix. Aux fleurs succedent de petites filiques, ou de petits fruits presque ronds & enflés, séparés par une cloison mitoyenne en deux loges, qui renferment quelques semences arrondies, lisses & rougeâtres. Cette plante, qui fleurit au Printemps, croît naturellement dans les fossés humides, & au bord des ruisseaux, des rivières, des étangs, & dans les prairies arrosées. On la cultive dans nos jardins. Sa racine est surtout d'usage.

Prescrit, Tome III, pages 131, 133, 198, 201, 314, 435, 437.

RAISIN D'OURS. (Voyez UVA-URSI.)

RAISIN DE RENARD. (Voyez HERBE A PARIS.)

RAISINS, fruits de la *Vigne*.

Prescrits, Tome II, pages 70, 90; Tome III, pages 46, 72, 86, 212, 269, 271, 318; Tome IV, page 301.

RANCE, se dit de tout ce qui sent le relent, le moisi, le pourri; qui a contracté une mauvaise odeur pour avoir été renfermé; ce qu'on observe souvent dans le vieux *lard*, l'*huile d'olive* gardée, &c.

RANCIDITÉ; qualité de ce qui est *rance*. (Voyez ce mot.)

RARÉFACTION, propriété de dilatation & d'expansibilité, que le feu donne à tous les corps solides & fluides: action d'un corps qui acquiert plus de volume, sans contenir plus de matière, sans augmenter de poids ou de pesanteur absolue. Lorsque les veines se gonflent près du feu ou dans de l'eau chaude, ce gonflement est occasionné par la raréfaction du sang, & des tuniques mêmes des veines; delà l'augmentation de leur volume, &c.

RATE, nom d'un des *visceres* du *bas-ventre*, situé dans l'*hypocondre* gauche, entre la grosse extrémité de l'*estomac* & les *fausses-côtes*. C'est une masse bleuâtre, tirant sur le rouge, d'une figure ovale allongée, longue de sept à huit travers de doigt, large de quatre ou cinq, un peu mollassé.

RATE, (Symptômes de l'engorgement de la) Tome III, page 443. Traitement, pages 446 & suiv.

RAVE DES PARISIENS, &, par les Botanistes, *Rai fort cultivé*, ou des *jardins*. Tout le monde fait que la racine de cette plante est d'un usage très-familier sur nos tables. On l'appelle *Raphanus minor, oblongus*, C. BAUH. & TURNER. *Raphanus*, J. BAUH. *Raphanus sativus*, LINN. C'est-à-dire, *petit Rai fort*, dont la racine est longue, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Rai fort*, selon J. BAUHIN. *Rai fort cultivé*, selon LINNÉ.

Prescrite, Tome II, pages 475, 484; Tome III, page 198; Tome IV, page 235.

RECETTE: c'est la même chose que *formule*. (Voyez ce mot.)

RECTUM, nom que porte le dernier des gros *intestins*, à cause de sa situation, qui est droite, relativement à celle des autres. Il commence à la fin du *colon*, & finit à l'*anus*. (Voyez INTESTINS.)

REDOUBLEMENT, augmentation de *fièvre*. Le re-

doublément est, par rapport aux *fièvres continues*, ce qu'est l'accès par rapport aux *fièvres intermittentes* : il caractérise sur-tout les *fièvres rémittentes*. (Voyez ce mot.) Dans ces dernières, il revient plus également à des heures réglées : dans les autres, son retour est moins régulier : c'est ordinairement vers le soir que paroît le *redoublement*.

RÉDUCTION, opération de Chirurgie, par laquelle on remet, en leur place, les parties qui en sont sorties, comme dans les *luxations*, dans les *descentes*, &c. (Voyez ces mots.)

RÉGIME. On entend, en Médecine, par *régime*, la conduite, la manière de vivre convenable à la conservation & au rétablissement de la santé. On voit que *régime* doit être la même chose que *diète*. (Voyez ce mot.)

Nécessité de varier le régime des enfants, Tome I, page 52. Quel doit être le régime des Gens-de-Lettres, page 155. Pouvoir du régime sur la constitution, page 159, & Tome III, page 161. Importance du régime pour la conservation de la santé, & dans les Maladies, Tome I, page 159. Le régime doit être proportionné aux circonstances, page 200. Il ne doit pas être trop uniforme. Pourquoi? *ibid.* Régime des personnes attaquées de quelque Maladie particulière, page 201. Il est important que le régime soit réglé. Pourquoi? *ibid.* Tout changement subit, dans le régime, est dangereux. Comment il faut se conduire lorsqu'on est forcé de changer de régime, page 205. Jusqu'à quel point le régime doit être réglé, *ibid.* C'est dans le régime qu'on doit chercher le remède contre la constipation habituelle, page 341, & Tome III, page 270. Régime que doivent suivre ceux qui ont le ventre trop relâché, Tome I, page 342.

RÉGIME, (du) dans le traitement des Maladies, Tome II, pages 9—14.

RÉGIME (*De la supériorité du*) sur les remèdes dans le traitement des Maladies, Tome II, pages 13—14.

Le régime est d'une telle importance, dans le traitement des Maladies, que M. BUCHAN en a fait un article séparé dans chacun des Chapitres de son Ouvrage; ce qui nous a porté à le désigner par un titre particulier, afin qu'on y fit l'attention qu'il mérite.

Les fièvres intermittentes se guérissent souvent sans remèdes, & par le seul régime, Tome II, page 42. Seul

régime sur lequel on doit compter dans la pulmonie commençante, page 132. Les remèdes sont peu nécessaires dans la fièvre miliaire, lorsque le régime est bien administré, page 192. Les femmes enceintes doivent observer strictement le régime rafraîchissant, page 194. Le régime doit toujours être relatif aux symptômes de la Maladie, page 200. Le régime ne sauroit être trop recommandé, étant d'une plus grande importance pour le malade, que les remèdes les plus vantés, page 201. Préjugés du peuple sur le régime échauffant dans la petite-vérole, page 213. Cas où le régime rafraîchissant est de nécessité absolue dans la petite-vérole, page 220. Le régime échauffant occasionne souvent l'affaiblissement des boutons de la petite-vérole, page 223. Symptômes fâcheux, causés par le régime échauffant dans la rougeole, page 270. Le régime est la première chose à laquelle il faille faire attention dans le dévoiement & le cours de ventre, page 443.

Le régime exact est supérieur aux remèdes, pour prévenir le crachement de sang, Tome III, page 30. Le régime bien administré est le seul objet dont on doit espérer la guérison dans les Maladies de nerfs, page 292. Il est préférable aux remèdes dans la mélancolie, page 303. L'erreur dans le régime est une des sources des Maladies de nerfs, page 398.

Importance du régime pendant l'usage du mercure, Tome IV, page 106. Le régime suffit dans la fièvre de lait, quand elle suit la marche ordinaire, page 208. Le régime peut seul guérir le rachitis, tandis que les remèdes réussissent rarement, page 302. Importance du régime dans la courbature, page 518. Traitement de la courbature, occasionnée par le changement de régime, pages 523—524. Le régime est plus important que les remèdes dans la goutte-rose, page 548.

RÉGION, terme emprunté des Géographes, qui entendent, par ce mot, une étendue de pays, renfermée dans certaines limites. Les Médecins entendent donc par *région*, une espace déterminée de la surface du corps, auquel répondent différentes parties : c'est ainsi qu'on dit :

RÉGION DE L'ESTOMAC, pour signifier le creux de l'*estomac*, & les parties voisines, prises horizontalement :

RÉGION LOMBAIRE, ou des *Lombes*, pour exprimer la partie inférieure du *dos*, depuis la première *vertèbre lombaire*, jusqu'à l'*os sacrum*, les parties voisines & latérales, toujours prises horizontalement :

RÉGION DE LA MATRICE, pour signifier la partie inférieure, du *bas-ventre*, le *pubis* & les parties adjacentes :

RÉGION DES REINS, pour signifier les parties latérales du corps, situées entre la dernière des *fausses-côtes* & les os des *hanches*.

RÈGLES, *Menstrues*, ou *Mois*. On donne ce nom à l'évacuation du sang, ordinaire, naturelle & périodique des femmes.

Il ne faut pas arrêter le saignement de nez, qui supplée aux règles, Tome III, page 14. Les règles sont, en général, supprimées pendant la grossesse, quoique cela n'arrive pas toujours, Tome IV, page 153.

RÈGLES, (des) ou *Flux menstruel*, Tome IV, pages 115—152.

RÈGLES, (De la PREMIÈRE APPARITION des) *idem*, pages 118—123.

RÈGLES, (De la PREMIÈRE ÉRUPTION des) *s'annonçant difficilement*, *idem*, pages 121—123.

RÈGLES, (De la MANIÈRE DE SE CONDUIRE dans le temps des) *idem*, pages 123—124.

RÈGLES, (De la SUPPRESSION des) *idem*, pages 124—129.

La suppression des règles peut occasionner la frénésie, Tome II, page 297. Traitement de l'asthme dû à la suppression des règles, Tome III, page 249. Traitement de l'abattement & du découragement, causés par la suppression des règles, page 372.

RÈGLES IMMODÉRÉES, (des) Tome IV, pages 132—134.

RÈGLES, (RÉFLEXIONS sur les) *idem*, pages 134—136.

RÈGLES, (De la CESSATION des) *idem*, pages 149—152.

Traitement des vents dont les femmes sont attaquées, lors de la cessation des règles, Tome III, page 369.

RÉGLISSE. *Glycirrhiza filiquosa*, vel *Germanica*, C. BAUH. & TURNER. *Glycirrhiza, radice repente, vulgaris, Germanica*, J. BAUH. *Glycirrhiza glabra, legumen glabrum, folioli impari petiolato*, LINN. C'est-à-dire, *Réglisse à filique*, ou *d'Allemagne*, selon CASP. BAUHIN & TOURNEFORT. *Réglisse vulgaire d'Allemagne*, & dont la racine est rampante, selon J. BAUHIN.

*Réglisse dont les feuilles & les légumes sont lisses, & dont la foliole impaire est avec pétiole*, selon LINNÉ. Cette plante est de la dixième classe, première section de TOURNEFORT; de la diadelphie-décandrie de LINNÉ; de la quarante-troisième famille des légumineuses d'ADANSON.

La racine de *réglisse*, la seule partie d'usage, est trop connue, sur-tout par sa saveur douce & sucrée, pour avoir besoin d'une description particulière. La plante croît naturellement dans les pays chauds, en Espagne, en Italie, dans nos Provinces méridionales, en Allemagne, &c. On la cultive dans les jardins.

Prescrite, Tome II, pages 51, 52, note; 114, 136, 272, 314, 349, 368, note; 381, 414, 476; Tome III, pages 38, 72, 86, 115, 212, 260, 474; Tome IV, pages 9, 92, 99, 270, 293.

REGNE. Les Naturalistes entendent, par ce mot, les différentes classes dans lesquelles on range les mixtes: ainsi, les plantes, prises collectivement, composent le *Regne végétal*; le *Regne animal* comprend tous les animaux; & le *Regne minéral* est composé de tout ce qui appartient à la terre, tels que les *métaux*; les *minéraux*, les *pierres*, les *terres*, &c.

RÉGULE: ce mot, qui signifie *petit Roi*, est emprunté des Alchymistes: il est donné, en général, par les Chymistes, aux matières métalliques séparées d'avec d'autres substances, par le moyen du feu.

RÉGULE d'ANTIMOINE: c'est la substance, demi-métallique, séparée du *soufre*, avec lequel elle forme l'*antimoine*.

REINS, nom que portent deux *viscères*, dans lesquels l'*urine* se sépare du *sang*: ils sont placés, un de chaque côté, dans la partie postérieure du *bas-ventre*, près les *vertèbres lombaires*, entre la dernière des *fausses-côtes* & les *os des îles* ou des *hanches*.

REINS, (De l'INFLAMMATION des) Tome II, pages 411 — 418.

Signes qui indiquent un abcès, la gangrene, ou un squirrhe dans les reins, Tome II, page 416. Traitement de l'ulcère des reins, cause du pissement de sang, Tome III, page 38. Combien il est difficile de s'assurer de l'existence de cet ulcère, *ibid.*, note. Caractères les plus propres à faire reconnoître l'ulcère des reins, *ibid.* Ce qui distingue l'ulcère des reins de la gonorrhée virulente, Tome IV, page 8.

RELACHANT, épithete qu'on donne aux remedes qui, soit pris intérieurement, soit appliqués extérieurement, sont capables de relâcher, d'étendre ou de ramollir les parties solides, à l'exception des parties très-dures, comme les os, les cartilages, &c.

Les remedes vraiment relâchans, sont les substances aqueuses, Tome III, page 271.

REMEDE, ou *Médicament*. On entend par *remede*, par *médicament*, car ces mots sont synonymes en Médecine, toute substance qui, appliquée, soit intérieurement, soit extérieurement, a la propriété de changer l'état actuel d'un corps vivant, d'en chasser la Maladie, & d'y rappeler la santé. (Voyez au mot ALIMENT, en quoi ce dernier terme differe de celui de *remede*.)

Erreur du peuple sur le compte des médicaments ou remedes, Tome II, page 9. Les remedes ne peuvent être utiles que lorsqu'ils sont indiqués & administrés avec prudence, *ibid.*

REMEDES, (*De la supériorité du régime sur les*) dans le traitement des Maladies, Tome II, page 13.

Les remedes ne peuvent réussir, si le régime est négligé, *idem, ibid.* Les remedes ne peuvent être administrés partout le monde, page 14. Comment doivent se comporter ceux qui ne se sentent pas assez de capacité pour administrer les remedes, page 13, note. Quel est le premier remede inspiré par la Nature dans les fievres, page 21. Sentiments des Anciens sur les remedes composés & leur multiplicité, *ibid.*, note. Ce qu'on doit entendre par remedes simples, page 22, note. La Nature inspire souvent le goût des remedes convenables à la Maladie, page 30, note. Les fievres intermittentes se guérissent souvent sans remedes & par le seul régime, page 42. Quand il faut recourir aux remedes dans les fievres intermittentes, *ibid.* On ne doit prescrire de remedes que sur l'indication de la Nature, page 56, note. L'usage continu des remedes en rend les effets souvent nuls; il faut donc les varier, quand on les prend comme préservatifs, & dans les Maladies chroniques, page 62, note. Pourquoi l'on prescrit un certain nombre de remedes dans une même Maladie, page 98. Les remedes ne doivent point être administrés sans ordre, page 99, note. Ordre dans lequel ils doivent être administrés dans les Maladies inflammatoires & humorales, & dans ces deux especes de Maladies compliquées, *ibid.*, note. Il faut attendre l'effet du remede prescrit, avant que de passer à un autre, *ibid.* Ordre qu'il

faut suivre dans l'administration des remèdes de la pleurésie, page 100, note. Attention & prudence qu'exige l'administration des remèdes, page 101. Indifférence des malades pour tout ce qui ne porte pas le nom de remède, page 124. Les remèdes sont peu nécessaires dans la fièvre miliaire, lorsque le régime est bien dirigé, page 192. Il ne faut jamais en venir aux remèdes dans le dévoiement, le cours de ventre & la diarrhée, que lorsque le malade s'affoiblit, page 443. On ne doit point administrer de remèdes dans tous les vomissements, page 452. Le vomissement est quelquefois un remède lui-même, bien loin d'être une Maladie, *ibid.*

REMEDES FORTS ET IRRITANTS, (*Traitement des hémorrhagies occasionnées par les*) Tome III, page 7.

Suites funestes de l'usage des remèdes pour prévenir l'attaque de goutte, page 160. Dangers de l'habitude des remèdes relâchans, pages 271 & 272. Le régime est préférable aux remèdes dans la mélancolie, la nostalgie, page 303. Inutilité de la plupart des remèdes proposés communément contre les accès d'épilepsie, page 337. Les yeux & les oreilles ne veulent point être fatigués par les remèdes, page 422. Préjugés du Public sur les remèdes en général, & en particulier sur ceux, qu'on conseille dans la rage, page 523.

La vérole ne peut être guérie par des remèdes secrets, Tome IV, page 2. Les remèdes sont de nécessité absolue dans la vérole, page 112. Il ne faut jamais faire de remèdes, dans les Maladies, que d'après l'indication de la Maladie, page 151. Il faut très-peu de remèdes aux enfants, page 225, note. Les remèdes sont peu utiles dans le rachitisme, page 302. La dose des remèdes pour les enfants doit être d'un quart plus foible que pour les adultes, page 320. A quoi servent les remèdes internes, dans la guérison d'une plaie, page 362, 363. Tous les remèdes, excepté ceux qui sont émolliens, sont dangereux contre les cors aux pieds, page 558.

REMEDES EXTERNES. L'érysipèle ne demande aucune application ou aucun remède externe, Tome II, page 291. Les remèdes externes sont plus nuisibles qu'utiles dans l'inflammation des yeux, page 309. Importance des remèdes externes dans l'inflammation de la gorge, page 327, note. Remèdes externes vantés, mais qui ne méritent aucune préférence sur les cataplasmes de mie de pain & d'eau dans l'inflammation de la gorge, page 331. Les remèdes externes sont

sont peu avantageux contre les hémorroïdes seches, Tome III, page 20. Combien les remedes externes peuvent être dangereux dans la goutte, pages 158 & 159. Il faut se garder de toute application ou remedes externes dans le scorbut, page 197. Ils sont peu utiles dans les écrouelles, page 214; ils sont dangereux dans les dartres, page 231. Seul remede externe dont on puisse faire usage, *ibid.* Remedes externes prescrits dans la mélancolie, page 305; contre les vents, page 367. Ils suffisent souvent pour guérir la chassie, page 415.

REMEDES CONTRE LE VER SOLITAIRE. (Voyez Tome III, pages 102—106.)

REMEDES CONTRE LE VER CUCURBITIN. (Voyez *idem*, page 106.)

REMEDES DE PRÉCAUTION, (des) Tome IV, pages 560—562.

REMEDES GÉNÉRAUX. On entend, par remedes généraux, ceux qui sont communs au plus grand nombre de Maladies, & qui ne sont que des adjuvants, par rapport aux remedes propres à ces Maladies : ainsi la saignée, les lavements, les vomitifs, les purgatifs, sont des remedes généraux, parce qu'il n'est presque pas de Maladies où l'on ne les prescrive, quoique, pour guérir, il faille avoir recours à d'autres remedes, indiqués par les Maladies mêmes. Par exemple, on commence ordinairement le traitement d'une fièvre intermittente bien caractérisée, par un vomitif & des purgatifs, & cependant on ne la guérit que par le quinquina, &c.

REMEDES DE MADEMOISELLE STÉPHENS. Ces remedes consistent en une *Poudre*, une *Décoction* & des *Pilules*. La poudre se prépare de la maniere suivante :

Prenez des *coquilles d'œufs*, bien nettes & bien seches; écrasez; mettez dans un creuset très-grand; placez au milieu d'un feu très-ardent; couvrez d'une tuile, & mettez des charbons par-dessus; tenez-le dans cet état, jusqu'à ce que les coquilles d'œufs soient calcinées au gris-blanc, & qu'elles aient acquis un goût âcre & salé : cette calcination demande au moins huit heures : alors mettez les coquilles calcinées dans un vaisseau de terre bien sec & bien net, que vous ne remplirez que jusqu'aux trois quarts, afin que les coquilles trouvent de l'espace, lorsqu'elles viendront à

s'humecter ; placez ce vaisseau dans un lieu sec , & laissez découvert pendant deux mois : dans cet intervalle les coquilles d'œufs prendront une saveur plus douce , & la partie , qui sera suffisamment calcinée , deviendra assez fine pour passer à travers un tamis de crin : alors il faut la tamiser.

Pendant que les coquilles d'œufs se préparent :

Prenez des *Limaçons des jardins* avec leurs coquilles , nettoyez-les bien ; remplissez-en un creuset ; placez au feu , comme dans l'opération précédente , & laissez jusqu'à ce que les limaçons aient cessé de fumer , c'est-à-dire , pendant environ une heure ; retirez les limaçons du creuset ; réduisez-les tout de suite en poudre : cette poudre doit être d'un gris fort obscur.

Lorsque ces deux poudres sont ainsi préparées :

Prenez six parties de la *Poudre de coquilles d'œufs* & une partie de celle de *limaçons* , & pulvérisez de nouveau dans un mortier ; passez à travers un tamis très-fin ; aussitôt après , renfermez ce mélange dans des bouteilles bien bouchées , & conservez-les , pour l'usage , dans un lieu bien sec. On peut préparer les coquilles d'œufs toute l'année ; le meilleur temps cependant est l'été. Quant aux limaçons , l'Auteur préfère le mois de Mai.

On prépare ainsi la *Décoction*.

Prenez du meilleur *savon d'Alicante* , quatre onces & demie.

Battez dans un mortier , avec une bonne cuillerée de cresson de fontaine , brûlée jusqu'à noirceur , & autant de miel , jusqu'à ce que tout soit réduit en consistance de pâte ; formez-en une boule. Ensuite :

Prenez de fleurs de <i>camomille</i> ,	} de chaque une once.
de feuilles de <i>fenouil</i> ,	
de <i>bardane</i> ,	
de <i>persil</i> ,	

Si ces plantes ne sont pas vertes & fraîches , prenez une once de leurs racines ; hachez ces herbes , ou ces racines : coupez par tranches la boule de pâte que vous avez préparée plus haut , & faites bouillir le tout pendant une demi-heure , dans deux pintes d'eau ; passez , & ajoutez du miel , pour l'édulcorer.

Enfin les *pilules* se préparent comme il suit :

Prenez de *limaçons calcinés*,  
 de semences de *carotte sauvage*,  
 de *bardane*,  
 des *fruits de fresne*,  
 de *gratte-cul*,  
 de baies d'*aube-épine*,

} de chaque  
 parties égales.

Faites brûler jusqu'à ce qu'ils ne rendent plus de fumée ; mêlez ensemble ; pulvérisés dans un mortier , & passez à travers un tamis très-fin.

Prenez une forte cuillerée de ce mélange , & quatre onces du meilleur *savon d'Alicante* , avec quantité suffisante de *miel* ; faites-en une pâte ; divisez ensuite en *Pilules* , à-peu-près de huit grains chaque.

Voici la maniere de prendre ces remedes. Quand il y a une pierre dans la vessie , ou dans les reins , il faut prendre cinquante-six à soixante grains de la *poudre* , trois fois par jour , c'est-à-dire , le matin , après le déjeuner ; à cinq ou six heures de l'après-dîner , & le soir , avant de se mettre au lit. On met chaque dose dans un verre de vin blanc , ou de cidre , ou de punch léger.

Après chaque dose , on boit un demi-septier de la *Décoction* ci-dessus , tiède ou froide. Quelquefois ces remedes donnent au malade de la répugnance ; alors on lui donne un calmant , qu'on réitere au besoin : si le malade est constipé pendant l'usage de ces remedes , on lui donnera quelque laxatif , mais pendant le temps seulement que durera la constipation ; car il faut avoir grande attention , en tout temps , d'empêcher le dévoiement , parce qu'il entraîneroit les remedes : si même le dévoiement survient , il faut augmenter la dose de la poudre qui est astringente , ou diminuer celle de la décoction qui est laxative.

Pendant l'usage de ces remedes , il ne faut pas manger de mets salés , il ne faut point boire de vin rouge , ni de lait ; il faut prendre peu de liquide , & faire un exercice modéré , afin que l'urine s'impregne davantage de ces remedes , & qu'elle soit retenue plus long-temps dans la vessie. Si l'estomac ne peut point supporter la décoction , il faut prendre , après chaque dose de poudre , un sixieme de la boule préparée pour les pilules : si le malade est âgé , ou d'une constitution foible , & fort abattu par les douleurs , ou par la perte de l'appétit , on fait entrer , dans la composition de la poudre , une plus grande quantité de limaçons calcinés. On peut même , suivant l'exigence des cas , augmenter cette dose ,

jusqu'à parties égales de poudre de limaçons & de poudre de coquilles d'œufs. On peut aussi, pour les mêmes raisons, diminuer la quantité des deux poudres, & celle de la décoc-tion : mais si la personne peut en supporter la dose ordi-naire, cela ne sera que mieux.

Aux herbes & aux racines, dont nous avons parlé, Ma-demoiselle STÉPHENS en a quelquefois substitué d'autres, comme la *mille-feuille*, la *mauve*, la *guimauve*, le *pissenlit*, & la racine de *raifort sauvage* : elle n'a trouvé, dans l'effet de toutes ces plantes, aucune différence essen-tielle.

Le principal usage des pilules est, dans les accès de gra-velle, accompagnée de douleur dans les reins, & de vo-missement ; dans les suppressions d'urine, occasionnées par une obstruction dans les ureteres. Il faut, dans ce cas, que le malade prenne, toutes les heures, jour & nuit, s'il ne repose pas, cinq pilules, jusqu'à ce que les douleurs soient calmées. Les personnes sujettes à la gravelle, ou à rendre du gravier, en prévientront la formation, si elles prennent, tous les jours habituellement, dix ou quinze de ces pilules. (Voyez Tome II, page 484, & la *Médecine pratique* de J. ALLEN, traduite de l'Anglois par M. BOUDON, Tome III, pages 176—184.)

REMEDES SALINS. On entend par cette expression les sels purgatifs les plus en usage ; tels sont les sels *cathartique*, *amer*, *Duobus*, *d'Epsom*, *de Glauber*, *de la Rochelle*, &c.

RÉMISSION, terme dont on se sert pour désigner, dans les fievres avec redoublements ou accès, le temps de la dimi-nution, ou de la cessation entière des accidents. La rémission est complete dans les fievres intermittentes : elle est impar-faite dans celles qui sont avec redoublement. (Voyez FIEVRE INTERMITTENTE & RÉMITTENTE.)

RÉMITTENTE. (Voyez FIEVRE RÉMITTENTE.)

REPAS. Il est important que les repas soient réglés. Pourquoi ? Tome I, page 201. Maniere dont il faut se con-duire, lorsqu'on se sent une pesanteur dans l'estomac, après le repas, Tome III, page 279. Dangers de la conduite qu'on tient ordinairement dans ce cas. Maladies auxquelles elle peut donner lieu, *ibid.*

RÉPERCUSIFS, épithete qu'on donne aux remedes qui

repoussent & répercutent les humeurs de l'extérieur à l'intérieur.

Dangers des répercussifs dans l'inflammation des mamelles, Tome IV, page 195.

RÉPERCUSSION, action d'un remède qui fait rentrer en dedans les humeurs qui se portoient à l'extérieur.

REPOS. Importance du repos dans le commencement d'une fièvre, Tome II, page 23. Du repos le plus parfait, Tome III, page 27; Tome IV, pages 133, 138, 178, 375, 380, 411, 519.

RÉSERVOIR DE PÉQUET. (Voyez ce que c'est, Tome I, page 110, dans le courant de la note.)

RÉSINE. On donne, en général, le nom de résine, ou de substance résineuse, à toutes celles qui, ne pouvant se dissoudre dans l'eau, se dissolvent en plus ou moins grande quantité dans les liqueurs spiritueuses, telles que l'eau-de-vie, l'esprit-de-vin, &c. Les résines sont, ou liquides, ou solides. Celles qui ont une odeur forte, aromatique, & qui ne sont que le produit d'huiles essentielles, de baumes naturels, &c., se dissolvent entièrement dans l'esprit-de-vin; celles qui, étant moins odorantes, sont moins pures, ne s'y dissolvent qu'en partie, parce qu'elles sont mêlées d'une plus ou moins grande quantité de parties gommeuses; ce qui les fait nommer gommés-résines.

RÉSINE BLANCHE, ou *résine* proprement dite: nom qu'on donne au suc résineux, appelé *térébenthine* commune, après qu'on l'a fait cuire, & convertie, en l'agitant fortement dans de l'eau, en une masse cassante, & d'un jaune plus ou moins pâle ou blanc.

RÉSINE DE GAÏAC, appelée improprement *gomme de gaïac*: c'est une substance brune au dehors, blanche en dedans, tantôt roussâtre, tantôt verdâtre, friable, d'un goût un peu âcre, d'une odeur agréable de résine, quand on la brûle, & qui approche de celle du gaïac: elle s'obtient par le même procédé que la *résine de jalap*. (Voyez ce mot.)

Prescrite, Tome III, page 213.

RÉSINE DE JALAP. Pour obtenir cette résine, on tire une teinture de jalap, par le moyen de l'esprit-de-vin très-rectifié; on distille, jusqu'à concurrence de trois quarts de la totalité de l'esprit-de-vin: on prend la teinture, qui est restée dans l'alambic, on la mêle avec vingt ou trente fois son volume d'eau filtrée: le mélange devient laiteux; on

laisse reposer pendant plusieurs jours, & la résine se trouve déposée au fond du vase, ayant la consistance de la térébenthine. On la fait sécher, au bain-marie, jusqu'à ce qu'elle soit friable. Elle coûte, toute préparée, dix sols le gros.

Prescrite, Tome III, page 68.

RÉSINE DE SCAMMONÉE. Elle s'obtient de la scammonée par le même procédé que la résine de jalap. Elle coûte, toute préparée, vingt sols le gros.

Prescrite, Tome III, page 103.

RESOLUTIF, épithète qu'on donne aux médicaments qui divisent & atténuent les fluides épaissifs & stagnants; qui leur donnent du mouvement, & remettent en action les solides.

RÉSOLUTION. On donne ce nom à une action de la Nature seule, ou secondée par les remèdes. Par le moyen de cette action, les humeurs morbifiques & crûes sont rendues à l'état sain: elles reprennent leur fluxilité primitive, sont assimilées aux fluides naturels, parcourent librement tous les vaisseaux du corps sans trouble, sans confusion, sans lésion, & sans aucune évacuation, du moins sensible. (Voyez Tome II, page 83, dans le courant de la note.)

Moyens d'opérer la résolution des bubons vénériens, Tome IV, page 38. Signes qui annoncent qu'une tumeur inflammatoire externe se termine par résolution, page 333.

RÉSOLUTION (Traitement pour amener à) *les tumeurs inflammatoires externes, telles que les clous & les maux d'avantures*, Tome IV, pages 334—335.

RÉSORPTION, action des humeurs répercurées ou rentrées en dedans.

RESPIRATION. (Voyez ce que c'est, Tome I, page 94, note.)

Il faut faire attention à la respiration du malade, Tome II, page 7. Suspendre la respiration est un moyen d'arrêter le hoquet simple, Tome III, page 348. Souvent, dans le cas de mort subite, il ne s'agit que de rétablir la respiration, qui n'est qu'interceptée, Tome IV, page 460.

RESPIRER: c'est recevoir l'air dans les poumons, & le chasser hors des mêmes poumons. (Voyez RESPIRATION.)

RESTAURANT, épithète qu'on donne aux remèdes & aux aliments qui fortifient, restaurent, &c.

RÉTENTION D'URINE, ou *Ischurie vésicale*. (Voyez SUPPRESSION D'URINE.)

**RÉTINE**, membrane blanchâtre, mollassé, tendre, à-peu-près semblable à une espèce de colle farineuse, étendue sur une toile réticulaire, extrêmement fine : cette membrane est l'expansion du nerf optique : elle tapisse la surface intérieure de l'œil, & est le siege de la vision. (Voyez **ŒIL**.)

**REVEILLE - MATIN**. (Voyez **TITHYMALE DES VIGNES**.)

**RÉVULSIF**, épithete qu'on donne aux remèdes qui détournent les humeurs des parties où elles sont fixées, & qui les appellent vers des parties différentes, & quelquefois opposées : c'est ainsi que la saignée du pied est un remède révulsif à l'égard de la tête. (Voyez cependant l'article **SAINGNÉE** de cette *Table des Matieres*, & Tome III, page 414.)

**REVULSION**. Retour d'humeurs, cours qu'on leur fait prendre vers une partie différente ou opposée à celle sur laquelle elles se jetoient. (Voyez **RÉVULSIF**.)

**RHUBARBE**. Le médicament qui porte ce nom, est une racine qu'on nous apporte de Moscovie & de la Tartarie Chinoise, en morceaux inégaux, de la longueur de quatre, cinq ou six pouces, & de la grosseur de trois ou quatre : elle doit être légère, jaune en dehors, marbrée en dedans de rouge brun & blanc, à-peu-près comme la noix muscade ; fongueuse, s'humectant facilement ; d'un goût tirant sur l'âcre amer, & un peu astringent ; d'une odeur aromatique peu désagréable.

La plante, que fournit cette racine, se nomme *Rhabarbarum officin.*, C. BAUH. *Reum Rhabarbarum, foliis, subvillosis, petiolis æqualibus*, LINN. C'est-à-dire, *Rhubarbe des Boutiques*, selon C. BAUHIN. *Rhubarbe, dont les feuilles sont légèrement couvertes de duvet, & les pétioles égaux*, selon LINNÉ.

La meilleure rhubarbe coûte quatre sols le gros, & six sols lorsqu'elle est en poudre.

Prescrite, Tome II, pages 45, 54, note ; 155, 233, 275, 278, 293, 295, 310, 329, 340, 364, note ; 365, 373, 397, 408, 437, 439, 441, 449, 458 ; Tome III, pages 33, 37, 45, 49, 52, 53, 54, 55, 69, 70, 75, 86, 89, 92, 93, 107, 109, 117, 135, 138, 142, 162, 163, 167, 182, 229, 272, 275, 279, 284, 286, 295, 296, 304, 369, 395 ; Tome IV, pages 14, 26, 148, 150,

197, 229, 233, 235, 239, 248, 253, 292, 302, 305, 310, 313, 533.

RHUMATISME. (Le flux hémorrhoidal est singulièrement utile dans le) Tome III, page 15. La goutte s'associe souvent avec le rhumatisme, page 154.

RHUMATISME AIGU, (du) ou *Inflammatoire*, Tome III, pages 169—177.

RHUMATISME CHRONIQUE, (du) *idem*, pages 177—183.

RHUMATISME GOUTTEUX : c'est le nom que le vulgaire donne au *rhumatisme aigu*, ou *inflammatoire*. (Voyez ces mots.)

RHUME, (Causes les plus fréquentes du) Tome I, page 355. Tenir ses appartements trop chauds, est une cause certaine de s'enrhumer, page 358. Moyens d'éviter de s'enrhumer, page 359; de se délivrer d'un rhumé en quelques heures, Tome II, page 20.

RHUME, (du) Tome II, pages 347—355.

RHUME DE CERVEAU : c'est la même chose que rhume. (Voyez Tome II, page 347, note.)

RHUME DE CERVEAU (du) *chez les enfants*, Tome IV, pages 243—245.

RICIN COMMUN, ou *Palma Christi*. *Ricinus vulgaris*, C. BAUH. *Ricinus*, sive *Palma Christi*, vel *Kiki*, GER. *Rininus communis*, LINN. C'est-à-dire, *Ricin vulgaire*, selon C. BAUHIN. *Ricin*, ou *Palma Christi*, ou *Kiki*, selon GÉRARD. *Ricin commun*, selon LINNÉ.

Cette plante a quatre pieds & plus de hauteur. Sa tige est ferme, genouillée, creuse, branchue à la partie supérieure. Ses feuilles, à-peu-près comme celles du figuier, mais plus grandes, sont découpées à leur circonférence par des digitations, & dentelées : elles sont tendres, lisses, molles, d'un verd foncé tirant sur le violet, garnies de nervures, & portées par de longues queues. Ses fleurs sont en grappes, portées sur une tige particulière, à l'extrémité des branches, arrangées sur un long épi. Elles sont composées de plusieurs étamines courtes, blanchâtres, qui sortent d'un calice partagé en cinq quartiers de couleur verte, blanchâtre. Les embrions des fruits naissent avec les fleurs : ils sont arrondis, verts, portant à leur sommet des crêtes de couleur de cinabre ; ils se changent en des fruits dont les pédicules sont d'un pouce de longueur. Ces fruits sont triangulaires, noirâtres, garnis d'épines molles, de la grosseur d'une aveline, composés de trois capsules portées sur un axe, lesquelles

contiennent de petites noix ovalaires , applaties , portant à leur sommet une petite tête , ou une espece de nombril blanchâtre ; couvertes d'une peau blanche , très-fine à leur surface intérieure : elles sont composées d'une coque mince , panachée de divers traits de couleur , cendrée , noire ou brune , & remplie en dedans d'une substance médullaire blanche , solide , fort semblable à celle de l'amande , huileuse & revêue d'une pellicule blanche.

Le ricin est très-commun en Egypte , dans les Indes & en Amérique , & il se naturalise très-bien en Europe & même en France. Il seroit à souhaiter qu'on le multipliât. On seroit plus sûr de l'huile que fournissent les pignons du ricin , & qu'on appelle *huile de ricin* , *huile de Palma Christi* , & , selon les Anglois , *huile de castor*. Outre qu'on seroit assuré d'avoir , par ce moyen , cette huile toujours récente , c'est qu'elle deviendroit à un prix modique : car on a observé que , dans les jardins où on avoit semé des graines de ricin , la plante s'étoit multipliée au point de n'avoir jamais pu venir à bout de l'extirper entièrement par la suite. (Voyez HUILE DE PALMA CHRISTI , ou de Ricin.)

RIGIDITÉ , se dit des fibres trop roides , dont les parties sont si fortement unies , qu'elles résistent à l'action des fluides , à laquelle elles doivent céder pour la conservation de la santé.

RIS SARDONIEN , ou *sardonique* , espece de convulsion ou de spasme convulsif , dans laquelle les joues sont retirées , de maniere qu'on diroit que le malade rit : c'est un symptôme très-dangereux , particulier à l'inflammation du diaphragme & à quelques Maladies hystériques.

RIZ. *Oriza Italica* , C. BAUH. , J. BAUH. & TURNER. *Oriza sativa* , LINN. C'est-à-dire , *Riz d'Italie* , selon C. BAUHIN , J. BAUHIN & TOURNEFORT. *Riz cultivé* , selon LINNÉ.

Le riz , qui est plutôt un aliment qu'un remede , nous est apporté sec des Indes Orientales , d'Italie & d'Espagne. Il faut le choisir nouveau , net , bien nourri , dur & bien blanc.

Prescrit , Tome I , page 115 ; Tome II , pages 130 , 142 , 434 , 442 , 443 , 457 ; Tome III , pages 26 , 29 , 34 , 48 , note ; 56 , 203 , 228 , 507 ; Tome IV , pages 28 , 140 , 161 , 200 , 301 , 520 , 526.

ROB. (Voyez EXTRAIT.)

ROB DE SUREAU.

Prenez de baies de sureau , cueillies un peu avant leur

parfaite maturité, la quantité que vous voudrez; écrasez; laissez macérer pendant vingt-quatre heures; exprimez, par le moyen d'une presse; mettez ce suc dans une bassine avec quelques blancs d'œufs; battez fortement; mettez sur le feu; faites jeter quelques bouillons; passez; laissez épaisir, sur le feu, jusqu'à consistance d'une bouillie épaisse. Il coûte, tout préparé, dix sols l'once.

Prescrit, Tome II, page 331; Tome III, page 530.

ROMARIN, *Encensier*. *Rosmarinus hortensis*, *angustiore folio*, C. BAUH. & TURNEF. *Rosmarinus officinalis*, LINN. C'est-à-dire, *Romarin des jardins*, à *feuilles très-étroites*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Romarin d'usage*, selon LINNÉ. Cet arbrisseau est de la quatrième classe, troisième section, sixième genre de TOURNEFORT; de la diandrie monogynie de LINNÉ; de la vingt-cinquième famille des labiées d'ADANSON.

Sa racine est menue & fibreuse: elle pousse une tige en arbrisseau, à la hauteur de trois ou quatre pieds, divisée en plusieurs rameaux, longs, grêles, chargés de feuilles entières, étroites, dures, roides; d'un verd brun en-dessus, blanc en-dessous, peu succulentes; d'une odeur forte, aromatique, agréable; d'un goût âcre. Ses fleurs sont en gueule, fort petites, mais nombreuses, mêlées parmi les feuilles: chacune d'elles est un tuyau, découpé par le haut en deux levres, de couleur bleue pâle, ou tirant sur le blanc, plus petite que dans la fauge, d'une odeur plus douce & moins pénétrante que celle des feuilles. A ces fleurs succèdent quatre semences, pour l'ordinaire menues, ovales ou presque rondes, enfermées dans une capsule, qui a servi comme de calice à la fleur.

On cultive le romarin dans les jardins, où il fleurit en Avril, Mai & Juin; mais il croît naturellement en Espagne, en Italie, en Provence & en Languedoc, où il sent le camphre ou l'encens, d'où lui vient le nom d'Encensier.

Prescrit, Tome II, page 462; Tome III, pages 321, 391, note; Tome IV, page 488.

RONCE ORDINAIRE ou commune; *Mûre de renard* ou de buisson; *Mûre sauvage*. *Rubus vulgaris*, sive *Rubus fructu nigro*, C. BAUH. & TURNEF. *Rubus major*, *fructu nigro*, J. BAUH. *Rubus*, *caule aculeato*, *foliis ternatis*, *ac quinatis*, LINN. C'est-à-dire, *Ronce commune*, ou *Ronce à fruit noir*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Grande Ronce*, à *fruit noir*, selon J. BAUHIN.

*Ronce, dont la tige est armée d'épines, dont les feuilles sont rangées par trois ou par cinq, selon LINNÉ.*

Sa racine est menue, serpentante, noueuse, vivace. Elle pousse plusieurs branches longues, foibles, pliantes, vertes-rougeâtres, anguleuses, moëlleuses, garnies d'épines fort piquantes & crochues. Ses branches se recourbent vers la terre, où elles s'enfoncent & s'enracinent. Ses feuilles sont oblongues, pointues, dentelées en leurs bords, rudes au toucher, vertes, brunes en-dessus, blanchâtres en-dessous, attachées trois à trois, ou cinq à cinq sur une même queue, d'un goût astringent : elles tombent à peine en hiver, à moins qu'il n'en croisse d'autres à la place. Aux sommités des branches naissent des fleurs à cinq pétales, rougeâtres, disposés en rose, attachés à de courts pédicules, & soutenues par un calice découpé en cinq parties, au milieu desquels se trouve un pistil entouré de plusieurs étamines. A ces fleurs succèdent des fruits ronds, ou ovales, faits comme de petites mûres, composés de plusieurs baies, pleines de suc, entassées les unes près des autres ; rouges d'abord, noires lorsqu'elles sont mûres, d'une saveur douce assez agréable, qui varie cependant, contenant chacune une semence oblongue. Cet arbrisseau croît par-tout, dans les haies, dans les buissons, le long des chemins, dans les bois, les vignes, &c. : il fleurit en Juin, Juillet & Août, & son fruit est mûr en automne.

Prescrite, Tome I, page 222 ; Tome II, page 326.

RONDELLE. (Voyez CABARET.)

RONDOTTE. (Voyez LIERRE TERRESTRE.)

ROSE. On emploie, en Médecine, deux especes de roses sur-tout : les pâles, qui sont solutives, laxatives & purgatives ; les roses rouges ou de Provins, qui sont toniques, détersives & astringentes.

ROSE PALE. *Rosa rubra pallidior*, CASP. BAUH. & TURNEF. *Rosa rubello flore majore multiplicato*, sive pleno, incarnata vulgò, J. BAUH. *Rosa Gallica*, caule petiolisque hispido aculeatis, LINN. C'est-à-dire, *Rose d'un rouge pâle*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Rose, dont la fleur, peu rouge, est grande, double, ou Rose appelée vulgairement de couleur de chair*, selon J. BAUHIN. *Rose de France, dont la tige & les pétioles sont armées d'épines*, selon LINNÉ.

L'arbrisseau qui porte cette rose, se cultive dans tous les jardins, à cause de la beauté de ses fleurs & de son parfum.

On préfère, en Médecine, les fleurs simples ; on en prépare l'*Eau rose*, & deux especes de sirops, appellés, *Sirop de roses solutif simple*, & *Sirop de roses solutif composé* : elles entrent dans des électuaires, &c. (Voyez EAU ROSE.)

Prescrites en sirop, Tome III, page 132 ; Tome IV, pages 14, 27, 233.

ROSE ROUGE OU DE PROVINS. *Rosa rubra multiplex*, C. BAUH. & TURNER, *Rosa rubra*, flore valdè pleno & semipieno, J. BAUH. *Rosa centifolia*, caule hispido aculeato, petiolis inermibus, LINN. C'est-à-dire, *Rose rouge*, très-double, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Rose rouge*, à fleur très-double, & demi-double, selon J. BAUHIN. *Rose à cent feuilles*, dont la tige est armée d'épines, & dont les pétioles sont sans épines, selon LINNÉ.

Cette rose, aussi connue que la précédente, est d'une belle couleur rouge foncée, comme veloutée, d'une odeur foible, mais douce & agréable. Le nom de rose de Provins lui vient de ce qu'on en a cultivé, & qu'on en cultive encore une grande quantité, aux environs de cette Ville. On en prépare une *Conserve sèche* & une *liquide*, un sirop appellé, *Sirop magistral astringent* ; le *Miel rosat*, l'*Huile rosat*, le *Vinaigre rosat*, l'*Onguent rosat*, &c. (Voyez CONSERVE DE ROSE.)

Prescrites, Tome I, page 222 ; Tome II, pages 338, 462 ; Tome III, page 428 ; en sirop, Tome IV, page 134.

ROUGEOLE, (de la) Tome II, pages 268—276.

Traitement des convulsions des enfants, occasionnées par l'éruption de la rougeole, Tome IV, pages 305, 306.

ROSEE. Maladies que peut occasionner la rosée du soir ou le ferein, Tome I, page 349.

ROTISSEURS. Maladies qui leur sont particulieres : moyens qu'ils doivent mettre en usage pour les prévenir, Tome I, pages 102 & suiv.

RUE ORDINAIRE OU COMMUNE. *Ruta hortensis latifolia*, C. BAUH. & TURNER. *Ruta sativa*, vel *hortensis*, J. BAUH. *Ruta graveolens*, LINN. C'est-à-dire, *Rue des jardins à larges feuilles*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Rue cultivée*, ou *des jardins*, selon J. BAUHIN. *Rue qui sent fort*, selon LINNÉ. Cette plante est de la sixieme classe, cinquieme section, cinquieme genre de TOURNEFORT ; de la décandrie monogynie de LINNÉ ; de la quarante-quatrieme famille des pistachiers d'ADANSON.

Sa racine est ligneuse, jaune & garnie de fibres nombreuses. Elle pousse des tiges en maniere d'arbrisseau, quelquefois hautes de quatre ou cinq pieds, grosses comme le doigt, ligneuses, divisées en plusieurs rameaux, couvertes d'une écorce blanchâtre. Ses feuilles sont partagées en plusieurs segments, petites, oblongues, charnues, un peu grosses. Ses fleurs sont en rose, aux sommités des tiges, ayant quatre pétales, un peu ovales, de couleur jaune pâle. A ces fleurs succèdent des fruits composés presque toujours de quatre capsules, assemblées contre un noyau, qui renferment plusieurs semences, en forme de rein. Toute la plante a une odeur désagréable, & un goût âcre & amer. Elle croît par-tout dans les jardins, aux lieux secs & exposés au soleil. Elle fleurit en Juin, & reste verte tout l'hiver jusqu'au printemps, saison pendant laquelle ses vieilles feuilles sont place aux nouvelles.

Prescrite, Tome I, page 300; Tome II, page 174; Tome III, pages 109, 342, 544; Tome IV, page 488.

RUM, ou *Eau-de-vie de sucre*, nom que les Anglois donnent à une eau-de-vie très-ardente, très-inflammable, tirée, par la distillation, d'une liqueur fermentée, composée d'un tiers de sirop de sucre, & de deux tiers d'eau. Les François nomment cette même eau-de-vie, *Taffia*.

Prescrit, Tome II, pages 129, 406, 410; Tome III, pages 91, 166, 369, 395, 543; Tome IV, pages 374, 489.

RUPTURE, nom qui est synonyme, dans quelques Provinces, à *descente*. (Voyez DESCENTE.)

RUTA-MURARIA. (Voyez SAUVE-VIE.)

## S A B I

## S A B I

**S**ABINE, ou *Sabinier à feuilles de tamarisc*. *Sabina folio tamarisci Dioscoridis*, C. BAUH. *Sabina baccifera & sterilis*, J. BAUH. C'est-à-dire, *Sabine à feuilles de tamarisc de Dioscorides*, selon CASP. BAUHIN. *Sabine qui porte des baies & qui est stérile*, selon JEAN BAUHIN.

Sa racine est robuste & ligneuse : elle produit un petit tronc ou arbrisseau, qui s'étend plus en largeur qu'en hauteur, toujours verd. Ses feuilles sont assez semblables à celles

du tamarisc d'Allemagne , mais plus dures & un peu épineuses , d'une odeur forte & désagréable , d'un goût âcre ou piquant & brûlant. Il porte au sommet des branches de petits chatons ou fleurs à trois étamines par le bas , sans pétales , auxquelles il ne succede aucun fruit , du moins pour l'ordinaire ; car lorsque l'arbrisseau est vieux ou planté depuis long-temps dans le même endroit , il s'éleve d'entre les feuilles de petites fleurs verdâtres , auxquelles il succede de petites baies applaties , moins grosses que celles de genievre , & qui acquierent , comme elles , en mûrissant , une couleur bleue noirâtre. On le cultive dans les jardins : mais dans nos climats , il donne rarement du fruit ; ce qui l'a fait regarder comme stérile.

Prescrite , Tome III , page 433 ; Tome IV , page 45.

**SABURRE.** On donne généralement ce nom aux matieres morbifiques , renfermées dans l'estomac & les autres premières voies : mais ce terme se dit sur-tout des humeurs qui embarrassent ces visceres & qui causent des fievres humorales.

**SAC LACRYMAL.** Conduit court & large , formé par la jonction des points lacrymaux. ( Voyez ŒIL. )

**SACRUM** , nom que porte l'os triangulaire sur lequel repose , comme sur une base , l'épine du dos : il est articulé avec la dernière vertebre lombaire supérieurement ; inférieurement avec le coccix , & des deux côtés avec les os des hanches.

**SAFRAN.** *Crocus sativus* , C. BAUH. & TURNER. *Crocus* , J. BAUH. *Crocus sativus officinalis* , LINN. C'est-à-dire , *Safran cultivé* , selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Safran* , selon J. BAUHIN. *Safran cultivé d'usage* , selon LINNÉ. Cette plante est de la neuvième classe , deuxième section , premier genre de TOURNEFORT ; de la triandrie monogynie de LINNÉ ; de la huitième famille des lilacées , huitième section des iris d'ADANSON.

Le safran , qu'on cultive avec succès en France , dans le Languedoc , la Guienne , la Beauce , & sur-tout dans le Gâtinois ; en Angleterre , en Allemagne , en Italie , &c. , a une racine bulbeuse , charnue , ressemblante à un petit oignon , couverte de plusieurs petites membranes soyeuses ; quelquefois il a deux bulbes , dont l'inférieur est le plus gros & chevelu. De cette racine s'élevent cinq ou huit feuilles , longues de six à neuf pouces , très-étroites , d'un verd foncé. Du milieu de ces feuilles sort une tige , qui soutient une

fleur en lis, d'une seule piece, blanche, & fistuleuse par sa partie inférieure, évasée à sa partie supérieure, divisée en six segments arrondis, de couleur de gris de lin. Du fond de la fleur partent trois étamines dont les sommets sont jaunâtres, & un pistil blanchâtre, qui se partage en trois branches, larges à leurs extrémités supérieures, & découpées en maniere de crête, charnues, d'un rouge pourpre foncé. C'est ce qu'on appelle, par excellence, du nom de safran : c'est aussi la seule partie de cette plante qui soit d'usage en Médecine.

Il faut choisir celui qui est récent, d'une odeur pénétrante, d'une couleur luisante, qui tache les mains lorsqu'on le froisse, qui est gras, flexible, difficile à mettre en poudre. Parmi ceux qui vendent le safran en poudre, il y en a, dit M. BAUMÉ, qui mêlent une certaine quantité de safran bâtard, avec le safran de Gâtinois, qui actuellement supplée, dans ce Pays, le safran oriental. Plusieurs même donnent de ce safran bâtard tout pur en poudre : mais la fourberie est facile à reconnoître, 1°. par l'odeur de ce safran, qui est différente de celle du safran de Gâtinois; 2°. le safran bâtard ne donne qu'une teinture foible dans l'eau, en comparaison de celle que donne le safran fin, dont une très-petite portion peut donner à une très-grande quantité d'eau ou de vin, une belle couleur citronnée. On vend le safran de Gâtinois, en poudre, seize sols le gros.

Prescrit, Tome II, pages 161, note; 162, note; 294, 415; Tome III, page 340; Tome IV, page 185, 186.

SAFRAN BATARD, *Carthame*, ou *Graine de Perroquet*. *Carthamus officinar. flore croceo*, TURNER. *Carthamus*, sive *Cnicus*, J. BAUH. *Cnicus sativus*, sive *Carthamum*, C. BAUH. *Carthamus tinctorius, foliis ovatis integris*, LINN. C'est-à-dire, *Carthame des Boutiques*, à fleurs de Safran, selon TOURNEFORT. *Carthame*, ou *Safran bâtard*, selon J. BAUHIN. *Safran bâtard cultivé*, ou *Carthame*, selon C. BAUHIN. *Carthame des Teinturiers*, à feuilles ovales entières, selon LINNÉ.

Les fleurs du safran bâtard ne sont d'usage que pour teindre en rose, la soie, les étoffes & les plumes; on n'emploie, en Médecine, que la graine.

On cultive cette plante dans quelques-unes de nos Provinces. Elle est haute de deux ou trois pieds. Sa racine est fibreuse. Sa tige est ronde, droite, blanchâtre, fournissant

plusieurs branches. Les feuilles sont alternes, sans pétioles, oblongues, terminées en pointe, dentelées à leurs bords, & chaque dent est armée d'une épine dure. Les fleurs viennent à-peu-près comme celles des chardons : c'est un amas de fleurons, d'un jaune de safran, sortant d'un calice, composé d'un grand nombre de feuilles, de même caractère que celles de la tige, mais allant toujours en diminuant jusqu'à la fleur ; chaque ovaire des fleurons produit une graine, remplie d'une moëlle blanche, dont les perroquets sont très-avidés, d'où lui vient le nom de *Graine de Perroquet*.

**SAGAPÉNUM.** Nom que porte un suc qui tient le milieu entre la *gomme* & la *résine*. Il est tantôt en grandes larmes, comme l'encens, & tantôt en gros morceaux. Il est roussâtre à l'extérieur, de couleur de corne à l'intérieur. Il plie entre les doigts, & il blanchit sous la dent. Son goût est âcre, son odeur puante, approchant de celle du poireau & de l'assa-fétida. Il s'enflamme à la bougie, & se dissout entièrement dans l'eau, le vin ou le vinaigre chauffé. Il faut le choisir transparent, roux en-dehors, & paroissant formé intérieurement, lorsqu'on le brise, de gouttes blanches.

Prescrit, Tome III, page 273.

**SAGE-FEMME.** Femme qui pratique l'Art des Accouchements. Sur quel pied est l'Art des Accouchements entre les mains des Sages-Femmes, Tome IV, page 164, note. La plupart des Sages-Femmes font beaucoup de mal dans les accouchements, *ibid.* Avantages qui résulteroient, si l'on ne permettoit d'accoucher qu'aux Sages-Femmes instruites, *ibid.* Combien d'enfants meurent dans les Campagnes par l'impéritie des Sages-Femmes, *ibid.* Combien de femmes périssent ou restent infirmes par cette même cause, page 165, note. Indolence & ineptie des Sages - Femmes, page 166. C'est aux Sages-Femmes qu'il faut s'en prendre, si les hommes font les accouchements, *ibid.* Manœuvres dangereuses des Sages-Femmes dans certains cantons, page 222, note.

**SAGOU**, substance farineuse, blanchâtre, en grains, de la forme du millet, qui se tire de la moëlle d'une espèce de palmier des Indes, dont RAY, PARKENSON & BOERRHAAVE ont parlé. Ils nomment ce palmier *zagu*. On trouve le sagou chez les Apothicaires, qui le vendent quarante sols la livre.

Mais M. PARMENTIER a prouvé, dans ses divers ouvrages

vrages sur les *pommes de terre*, que le *sagou* n'étoit autre chose qu'un véritable *amidon*, & que celui que l'on tire des *pommes de terre*, pouvoit complètement remplacer le *sagou des Indes*. (Voyez AMIDON DE POMMES DE TERRE.) On peut même donner au *sagou de pommes de terre* la couleur rousse qu'a celui qui nous vient des Indes; il ne s'agiroit que de le faire chauffer à une chaleur un peu plus vive, mais cette couleur n'influe en rien sur ses qualités économiques ou médicinales. Il y a fort long-temps que les Péruviens font usage de cette espèce de *sagou*. Ils le donnent à leurs malades, comme nous faisons celui des Indes, & l'introduisent dans presque tous leurs mets.

Quand on veut faire cuire ce *sagou de pommes de terre*, on en met plein une cuiller à bouche dans un poëlon, pour le délayer peu-à-peu dans une chopine d'eau chaude ou de lait : on place le poëlon sur un feu doux, & on remue sans discontinuer, pendant une demi-heure ou environ; on y ajoute du *sucré*, des aromates, tels que la *cannelle*, l'*écorce de citron*, le *safran*, l'*eau de fleurs d'orange*, &c.

On peut encore préparer le *sagou de pommes de terre* avec du *bouillon de veau*, de *poulet*, ou *ordinaire*, de la maniere que l'on cuit le *riz*, &c.

Prescrit, Tome II, pages 79, 142, 160, 190, 290, 337, 370, 443, 457; Tome III, pages 7, 13, 362.

SAIGNEE, Sur quoi est fondée la fausse opinion du peuple relativement à la nécessité de la saignée dans les fièvres, Tome II, page 26. Sur dix fièvres, on peut dire, qu'il n'y en a pas une dans laquelle il faille saigner, *ibid.* Fièvres dans lesquelles la saignée est nuisible, page 27. Il n'y a que des symptômes d'inflammation qui indiquent la saignée dans les fièvres, *ibid.* La saignée n'est pas même nécessaire dans toutes les fièvres inflammatoires, *ibid.*, note. Maladies particulières où la saignée est mortelle, *ibid.* La saignée est rarement nécessaire dans les fièvres intermittentes, page 45. Ses effets funestes dans ces fièvres, *ibid.*, note.

Importance de la saignée dans la fièvre continue-aiguë, page 74. Quand & combien de fois il faut la répéter, *ibid.* Il est rare qu'il faille plus de trois saignées dans cette Maladie, page 75, note. Dangereuse prétention de ceux qui saignent pour évacuer toute l'humeur morbifique, *ibid.* Idée qu'on doit se faire de la saignée, *ibid.* Nécessité de la saignée dans la pleurésie vraie, page 90. La première saignée doit être copieuse dans cette Maladie, page 91. Quand &

combien de fois il faut répéter la saignée, *ibid.* Combien est funeste le préjugé qui porte à saigner dans la pleurésie, jusqu'à ce que la couenne du sang soit disparu, *ibid.*, note. Effets malheureux des saignées trop multipliées, *ibid.* Ce n'est que l'intensité des symptômes qui doit nous porter à répéter les saignées, page 92, note. Trois saignées suffisent dans la pleurésie, *ibid.* Quand & combien il faut saigner dans la fluxion de poitrine, page 109. Dangers de la saignée quand le malade crache aisément, *ibid.*, note. Effets de la suppression des crachats, qu'occasionneroient les saignées, *ibid.* Il est beaucoup de fluxions de poitrine qu'on doit traiter sans saignées, page 110, note. Beaucoup de pulmonies sont dues à l'abus des saignées, *ibid.* Quand il faut saigner dans la fausse fluxion de poitrine, page 114. La saignée y est rarement nécessaire, *ibid.*, note.

Avec quelle précaution on doit prescrire la saignée dans la pulmonie, page 134, note. La saignée est absolument contraire dans les fièvres lentes nerveuses, page 156. La saignée est rarement nécessaire dans la fièvre maligne, page 177. La saignée est dangereuse comme préservative de la fièvre maligne, page 184. Elle est pour l'ordinaire contraire dans la fièvre miliaire, même aux femmes en couche, page 193. Elle est, pourvu qu'elle soit très-indiquée, un des moyens de rendre la marche de la fièvre rémittente aussi régulière que celle de la fièvre intermittente, page 202. La saignée ne peut être employée dans la fièvre rémittente que dans cette vue, *ibid.*

Symptômes qui indiquent la saignée dans la petite vérole, page 218. Utilité de la saignée quand elle est indiquée; circonstances où il faut la répéter dans la petite vérole, page 219. La saignée peut être utile dans l'affaiblissement des boutons de la petite vérole, pages 226 & 227. Circonstances qui indiquent la saignée dans la troisième période de la petite vérole, page 230. Symptômes qui indiquent la saignée dans la rougeole, page 272. Elle devient inutile dans la rougeole bénigne, page 273. Saignée prescrite contre le cours de ventre opiniâtre dans la rougeole, page 275. La saignée est dangereuse dans la fièvre scarlatine maligne, page 280. Circonstances qui indiquent la saignée dans la fièvre bilieuse, page 281. Elle est rarement nécessaire dans la fièvre bilieuse intermittente ou rémittente, page 282.

On ne peut saigner dans l'érysipèle qu'avec réserve, page 292. Cas où la saignée est nécessaire dans cette Maladie,

page 293. Saignée des veines jugulaires ou même des artères temporales dans la frénésie , pages 301 & 302. Saignée du pied prescrite avant l'application de la glace sur la tête dans la frénésie , page 304. La saignée est nécessaire dans l'ophtalmie , page 310. Saignée quand l'ophtalmie est causée par des coups reçus dans les yeux , page 313. Saignée comme préservative de l'inflammation des yeux , page 316. Quand & où il faut saigner dans l'inflammation de la gorge , page 327. Réflexions sur les saignées copieuses dans cette Maladie , *ibid.* , note. Elles seroient très-dangereuses dans les maux de gorge gangréneux , page 337. Circonstances qui indiquent la saignée dans les maux de gorge simples , page 342. Ce qu'il faudroit faire pour se passer de la saignée dans ces cas , *ibid.*

Circonstances qui indiquent la saignée dans le rhume , page 353 ; dans la toux de poitrine , pages 356 & 357 ; qui la contre-indiquent , page 357. Saignées prescrites contre la toux , qui accompagne la grossesse , page 369. Quand & combien de fois il faut saigner dans la coqueluche , page 371.

Importance de la saignée dans l'inflammation de l'estomac , page 381. Elle est , dans cette Maladie , presque le seul remede dont dépende le succès , *ibid.* ; ainsi que dans l'inflammation de bas-ventre , page 387. Saignée indiquée dans la colique bilieuse , page 399. Symptômes qui seuls indiquent la saignée dans la colique nerveuse , page 409 , note. Il faut saigner , dans les commencements , ceux qui sont attaqués de la colique néphrétique & de l'inflammation des reins , page 414. Elle est très-nécessaire dans l'inflammation de la vessie , page 419. Saignée dans les quatre premiers jours de l'inflammation du foie , page 424. Saignée prescrite dans la diarrhée , causée par la suppression du saignement de nez , des hémorroïdes ou des règles , page 437. Cas où il faut saigner dans la diarrhée , causée par des substances vénéneuses prises intérieurement , page 440 ; dans le vomissement , page 447. Petites saignées dans le vomissement opiniâtre , causé par la grossesse , *ibid.* Avantage de la saignée dans la suppression & rétention d'urine , page 468 ; dans l'accès de gravelle , page 477.

Ceux à qui on a fait beaucoup de saignées , ou qui ont éprouvé beaucoup d'hémorrhagies , sont sujets à le pléthore. Pourquoi ? Tome III , page 6. Saignée dans l'hémorrhagie , causée par la pléthore ou par la disposition inflammatoire du sang , *ibid.* Le saignement de nez naturel est plus avan-

rageux qu'une saignée, toutes les fois qu'il est nécessaire de tirer du sang, page 8. Saignée dans la suppression du flux hémorroïdal, page 18; dans les hémorrhoides seches, page 19. Saignée dans le crachement de sang, seulement lorsqu'il y a de la fièvre, page 27. Avec quelle précaution il faut la faire dans ce cas, *ibid.*, note. La saignée en est plutôt un remède préservatif, *ibid.* Cas où la saignée est nécessaire dans le vomissement de sang, page 32; dans le pissement de sang, page 37. Saignée de la jugulaire dans le mal de tête, causé par trop de sang, &c., page 67. Saignée dans la migraine, causée par la suppression d'une évacuation sanguine, page 69; par le changement de régime, page 70. Saignées dans les douleurs d'oreille, avec inflammation, page 86; dans les douleurs d'estomac, causées par la suppression d'évacuation sanguine, page 92. Symptômes qui l'indiquent dans la jaunisse, page 116. Circonstances où l'on doit commencer le traitement de l'ascite & de l'anasarque par la saignée, page 137. On ne peut saigner dans l'attaque de goutte qu'avec précaution, page 158. Saignée du pied dans la goutte remontée dans la tête, page 166. Saignée dans le rhumatisme aigu, si le sujet est fort & jeune, page 174. Dans quel temps de la Maladie il faut la faire; il ne faut pas qu'elle soit prodiguée, *ibid.* & page 175, note. Circonstances qui peuvent indiquer la saignée dans la fluxion scorbutique, page 204; dans la gale, avant l'usage de l'onguent, page 219. Saignée dans l'asthme nerveux & convulsif, page 243. Circonstances qui indiquent & contre-indiquent la saignée dans cette espèce d'asthme, *ibid.* note. Saignée prescrite à ceux qui sont menacés d'apoplexie, page 256. Saignée de la jugulaire ou du bras dans l'apoplexie sanguine, page 259. Combien il faut la répéter, *ibid.* Prescrite comme préservative de l'apoplexie, pages 262, 267. Une saignée dans l'apoplexie séreuse. Pourquoi? page 263. Circonstances qui peuvent l'indiquer dans l'indigestion, page 278; dans la mélancolie, page 306; dans la folie ou manie, page 307; dans la paralysie universelle chez les jeunes gens, forts & vigoureux, page 313. Circonstances qui indiquent une petite saignée dans la paralysie, page 317; dans l'épilepsie, page 334. Elle est rarement nécessaire dans l'accès de cette Maladie, page 337. Quand elle est indiquée, où, par qui elle doit être faite, page 338. Saignée dans la danse de Saint-Gui, page 344; dans le hoquet, causé par l'inflammation de l'estomac, page 349; par la pléthore ou la suppression d'un

évacuation accoutumée, *ibid.* Cas où il faut saigner dans les crampes de l'estomac, page 353; dans le cochemare simple, qui est dû à la pléthore, page 357; dans la syncope & l'évanouissement chez les personnes nerveuses, page 359. Précautions avec lesquelles il faut saigner dans la syncope, quelle qu'en soit la cause, page 363. Petites saignées dans les vents dont sont attaquées les femmes, lors de la cessation des règles, page 369. Circonstances qui indiquent la saignée dans l'affection hystérique, & avec quelle précaution il faut la faire, page 383; dans les Maladies des yeux en général, pages 403 & 404; dans la goutte - serine, page 405; dans les taies, accompagnées d'inflammation, page 411; dans les yeux rouges & enflammés, page 412; dans les engorgements sanguins, page 446. Circonstances qui indiquent & contre-indiquent la saignée dans les obstructions & les tumeurs squirreuses, page 447; dans le cancer, page 452; dans l'inflammation, suite de l'effet des poisons, pages 473, 479, 516; dans la rage confirmée, pages 529, 531, 544, 548, 554.

Saignée dans l'état inflammatoire de la gonorrhée virulente grave, Tome IV, page 14; dans les autres symptômes inflammatoires de la vérole, pages 35, 37, 38, 42, 47, 51, 54, 61, 66, 68, 71, 73, 77, 80, 88, 106, 112; dans la suppression des règles, causée par la pléthore, page 127. Circonstances qui l'indiquent dans la suppression des règles, causée par les affections de l'ame, page 128; dans les règles immodérées, pages 133, 136; dans la perte de sang, page 138. La saignée est presque toujours contraire dans les fleurs blanches, page 148. Temps de saigner dans la grossesse, pages 155, 156. La saignée n'est pas nécessaire à toutes les femmes grosses. Circonstances où il faut s'en passer, page 156. Prescrite, pages 161, 162, 167, 187, 192, 194, 196, 197. Circonstances qui l'indiquent dans la fièvre pourprée des femmes en couche, page 199; dans le poil de lait, page 212; dans la fureur utérine, page 219. Prescrite, pages 249, 275, 285. La saignée est, de toutes les évacuations, celle que les enfants supportent le moins bien, page 292.

SAIGNÉE (de la) *considérée comme opération & comme remède*, Tome IV, pages 325—332.

SAIGNÉE, (des INDICATIONS & CONTRE-INDICATIONS de la) *idem*, page 326.

SAIGNÉE, (de la partie du corps où doit se faire la)

& avec quel instrument il faut la faire, *idem*, page 327.

SAIGNÉE, (de la quantité de sang qu'il faut tirer par la) *idem*, page 328.

Ce qu'on doit penser des saignées jusqu'à défaillance, page 328. Maladies où elles sont nécessaires, *ibid.*

SAIGNÉE, (des PRÉJUGÉS DU PEUPLE SUR LA) *idem*, pages 329—332.

Sur les avantages prétendus de la première saignée, page 330. De la saignée du pied, *ibid.* Dans les Maladies locales, il faut saigner le plus près qu'il est possible, de la partie affectée, *ibid.* Ce qu'il faut faire avant de saigner du pied & de la main, même du bras, chez les personnes grasses, *ibid.* Noms que portent les veines qu'on saigne au pied & au bras, page 331. Ce n'est qu'en voyant saigner, qu'on peut apprendre à saigner, *ibid.* Quoique la saignée soit une opération délicate, elle est pourtant facile, puisqu'elle est faite tous les jours par les personnes les plus ignorantes, page 332. On ne doit jamais faire de saignées, qu'elles ne soient indiquées par les symptômes de la Maladie, *ibid.*

Saignée prescrite pages 334, 335, 340, 343, 360, 369, 372, 374, 375, 389, 393, 405, 411, 418, 424, 439. Circonstances qui l'indiquent aux noyés, page 454. Avec quelle précaution il faut saigner les noyés, *ibid.* Elle n'est pas un secours essentiel : elle peut, dans bien des cas, devenir funeste, *ibid.* Exception, page 455. Prescrite, page 460. La saignée est le dernier secours qu'on doit employer dans l'asphyxie, page 464, note. Circonstances qui indiquent la saignée dans l'asphyxie causée par le charbon allumé, page 468 ; prescrite, pages 470, 487. Les personnes sujettes à s'évanouir pendant la saignée, doivent être saignées dans leur lit, page 490. Saignée prescrite, pages 498, 499, 508. Elle seroit nuisible dans la courbature causée par la fatigue, page 520. Elle y est d'autant plus contraire, que la fatigue est plus considérable ; seul cas où elle pourroit être permise, page 521 ; prescrite, page 526. Elle est également contraire dans la courbature due aux excès des plaisirs de l'amour, à la masturbation, &c., page 533. Prescrite, pages 539, 541.

SAIGNÉE BLANCHE. (Voyez BAIN DE PIED.)

SAIGNÉE DE LA JUGULAIRE. (Voyez VEINES JUGULAIRES.)

SAIGNEMENT DE NEZ. (Avantages du) dans la frénésie : moyens de le provoquer, & de le faciliter, lorsqu'il

a lieu de lui-même , Tome II , page 301. Le saignement de nez est dangereux dans les maux de gorge gangréneux : ce qu'il faut faire pour l'arrêter , page 339.

SAIGNEMENT DE NEZ , ( du ) Tome III , pages 8—14.

SAIN-DOUX, sorte de graisse très-molle & très-blanche, que les Chaircutiers tirent de la panne du porc , en la faisant fondre.

Prescrit , Tome III , page 218.

SALADE ( la ) est nuisible , ainsi que toutes les substances froides , quand on a chaud , Tome I , page 357.

SALEP , ou *salop* , racine , ou bulbe farineuse , ou plutôt gommeuse , d'une espece d'orchis , dont la substance est entièrement soluble dans la salive & dans les liqueurs aqueuses ; qui est inodore ; qui n'a d'autre saveur que celle des gommés & des mucilages. Il est fort en usage chez les Turcs , &c. , qui le prennent comme aliment , même en parfaite santé. C'est , en effet , une nourriture très-bonne & très-légère , que nous prescrivons avec succès dans les convalescences des Maladies aiguës , & même dans certaines Maladies chroniques , sur-tout dans celles qui affectent la poitrine. Le salep adoucit l'âcreté de la lympe : il est utile dans la phthisie & à la suite des dysenteries bilieuses.

Cette substance nous vient de Perse , & coûte une livre six sols l'once , tandis que la livre ne reviendroit pas à vingt sols , si l'on vouloit prendre la peine de la préparer ici. Nous en avons les matériaux dans les *orchis* , dont nos prés , nos collines & nos bois sont couverts , & dans les *Pommes de terre* , substance encore plus commune & plus facile à multiplier. ( Voyez ORCHIS & POMMES DE TERRE. )

Pour convertir en salep les racines bulbeuses des *orchis* , il faut les cueillir avant la fleur , les étendre sur des plateaux de fer blanc , qu'il faut ensuite placer dans un four chauffé au degré nécessaire pour cuire le pain. ( Voyez quel est ce degré , Tome I , page 197 , dans le courant de la note. ) On les y laisse , six , huit ou dix minutes : pendant ce temps , elles perdent leur blancheur , & acquierent une transparence égale à celle de la corne. Alors on les retire du four pour les mettre sécher & durcir , afin de les conserver.

Lorsqu'on veut en faire usage , il suffit d'en mettre en poudre la quantité que l'on desire , & cela est très-facile. On les arrose ensuite peu-à-peu avec de l'eau , dans laquelle cette poudre se dissout très-aisément , & l'on étend cette

dissolution dans du lait, du bouillon, &c., en forme de crème légère.

Quant aux *pommes de terre*, on les fait bouillir dans de l'eau, & lorsqu'elles sont voisines de la cuisson, on les pèle au sortir du feu, on les coupe par tranches, on les porte au-dessus ou dans le four d'un Boulanger, aussi-tôt que le pain en a été tiré : trente heures après, elles sont suffisamment séchées; elles acquierent alors, ainsi que les *orchis*, la transparence de la corne : elles en ont la dureté, se mettant difficilement en poudre au moyen du pilon. Cette poudre est blanchâtre, sèche, semblable à celle de la *gomme arabique*, se dissolvant facilement dans la bouche, & donnant à l'eau un état muqueux; telles sont les propriétés les plus générales du *salep de Perse*.

Pour administrer ces *pommes de terre* en guise de salep, on réduit une petite quantité de ces tranches desséchées, en poudre très-fine; on prend une once de cette poudre, que l'on fait bouillir, pendant un quart-d'heure, dans un demi-septier d'eau; on passe ensuite à travers un linge : on y ajoute un peu de *sucré* & d'*écorce de citron*. Quand la *dissolution* est refroidie, il en résulte une sorte de gelée blanchâtre, que l'on donne de deux heures en deux heures, à la dose d'une ou deux cuillerées, suivant l'exigence des cas. Mais quand on en veut faire une *tisane mucilagineuse*, comparable à de l'*eau de riz*, ou d'*orge perlé*, on étend cette quantité dans une ou deux pintes d'eau, dont on peut augmenter l'agrément par quelques *sirups* convenables à la maladie. On donne ce *salep de pommes de terre* avec succès, dans les cas où le *salep de Perse* est indiqué; dans les *coliques bilieuses*, dans les *dévoiements*, & dans toutes les Maladies qui dépendent de l'âcreté de la *Lympe*.

Prescrit, Tome II, page 457; Tome III, page 7.

SALIVATION : évacuation plus ou moins abondante de salive par la bouche.

Il faut la respecter dans la petite-vérole, Tome II, page 228.

SALIVATION MERCURIELLE, évacuation de salive, par la bouche, occasionnée par le mercure, ou ses préparations.

Recommandée dans la goutte-sereine, Tome III, page 406; dans la rage, page 522. Raisons sur lesquelles est fondée la nécessité de la salivation mercurielle, dans la rage, page 532, note. Il ne faut pas exciter la salivation mercurielle

dans la Maladie vénérienne. Pourquoi? Tome IV, page 18, note. Moyens d'empêcher le mercure d'exciter cette salivation, page 20. Le mercure guérit plus sûrement la vérole, sans exciter la salivation, pages 18 & 58.

SALIVE, (Voyez ce que c'est que la) Tome I, page 43, note. Importance de la salive pour la digestion, *ibid.* Dangers qui résultent de la perte de la salive, *ibid.* Ce qui distingue salive d'avec les crachats, les phlegmes, &c., page 44. Moyens d'exciter la sécrétion de la salive, Tome III, page 78. Ce qu'il faut faire, dans les Maladies, lorsque la salive est très-amère, page 435; lorsqu'elle a un goût putride, *ibid.* C'est à la salive que s'allie le venin de la rage, page 514.

SALSEPAREILLE. Racines, ou plutôt branches de racine, très-longues, ayant plusieurs aunes, grosses comme des joncs ou des plumes d'oies, pliantes, flexibles, cannelées dans leur longueur. Son écorce extérieure est d'un roux cendré; intérieurement elle est blanche, mollasse, un peu farineuse, se réduisant facilement en poussière, quand on la frotte entre les doigts. Elle n'a pas d'odeur; sa saveur est foible, très-légerement amère; elle laisse un peu de visqueux dans la bouche, sans être désagréable; le cœur est ligneux, uni, se séparant facilement de l'écorce, pliant, difficile à rompre. On nous l'apporte de la Nouvelle-Espagne, du Pérou & du Brésil. Il faut choisir celle qui est grise en dessus, moëlleuse, facile à fendre dans toute sa longueur, comme l'osier, & qui teint en couleur rouge-brune, l'eau dans laquelle on la fait bouillir. On doit rejeter celle qui est cariée, & qui répand une espèce de farine quand on la secoue. Les Apothicaires la vendent huit sols l'once.

Cette racine possède éminemment la vertu sudorifique: elle est souvent diurétique, atténuante & incisive. Delà ses succès dans les cas d'obstructions, d'engorgement; dans les Maladies de la peau, vénérienne, &c. (Voyez au reste les mots HOUBLON & PERSICAIRE AMPHIBIE.)

Prescrite, Tome II, pages 136, 191, 272, 381, 408, note; Tome III, pages 72, 197, 318, 406; Tome IV, pages 31, 32, 36, 61, 62, 68, 70, 72, 74, 81, 87. Manière d'en faire la décoction, page 92. Vertus de cette décoction, & cas où elle est particulièrement indiquée, page 93. Observation sur une Maladie vénérienne, guérie par la salsepareille seule, *ibid.* Prescrite, pages 96, 97, 98, 99, 107, 109, 110, 112.

SANG. Fluide qui circule dans les artères & dans les

veines. (Voyez le *Dictionnaire de Chymie pour l'Analyse chymique du sang.*) Voici le résumé de l'Analyse médicinale qu'en donne M. BORDEU, dans le premier volume des *Recherches sur les Maladies chroniques*, pages 538 & suiv.

« Maintenant, dit-il, je puis m'expliquer plus clairement  
 » sur la composition du sang, ou de cette chair coulante  
 » qui remplit les vaisseaux du corps, & qui est toujours prête  
 » à se concrète, à perdre sa fluidité, si le mouvement &  
 » la chaleur qui la lui conservent, sont suspendus. Sem-  
 » blable, en quelque sorte, au blanc d'œuf, le sang est  
 » animé par la semence, c'est-à-dire, qu'il contient une  
 » certaine quantité d'émanations féminales qui le vivifient.  
 » Il contient de même une portion de bile, & aussi une  
 » portion de sucs laiteux, sur-tout dans l'enfance & dans les  
 » femmes, depuis leur grossesse. Il contient une partie co-  
 » lorante qui se travaille dans les entrailles; de la sérosité  
 » en abondance; un extrait de chaque corps glanduleux, qui  
 » fournit sa quote - part aux émanations, dans lesquelles  
 » nagent toutes les parties solides; une certaine quantité  
 » d'air; enfin une portion de substance muqueuse.

» La masse du sang est donc le résultat de l'assemblage  
 » d'une quantité donnée de petits corps, lesquels doivent  
 » être mis au nombre des premiers instruments de la vie,  
 » en ce qu'ils sont à portée de réveiller les diverses nuances  
 » de sensibilité vitale. Ils rendent le sang propre à toutes  
 » les fonctions, auxquelles il est destiné dans chaque partie  
 » qui y trouvent son aliment, son *stimulus*, des sucs pro-  
 » pres à réveiller son sentiment propre. Le travail intérieur,  
 » résultant de l'action de tous ces corps, insensibles & mé-  
 » connoissables à nos yeux, mais très-sensibles pour la vie,  
 » radicalement inhérente aux nerfs, est une des causes  
 » premières de toutes les révolutions qui arrivent au corps.  
 » Nous ne voyons, nous ne calculons que les effets & les  
 » impressions qui en résultent dans les organes sujets à notre  
 » Anatomie. La nature s'est réservé les mouvements & les  
 » combinaisons intérieures qui nous échappent, & que les  
 » Chymistes ne peuvent saisir, puisqu'ils commencent par  
 » les détruire dans leurs effets, & que, dans ces objets  
 » soumis à la vie animale, ils ne peuvent pas défaire &  
 » refaire, décomposer & recomposer; suivant leur logique,  
 » qui n'est applicable qu'à très-peu de corps inanimés ».

Caractères du sang dans la pleurésie, Tome II, page 89.

Moyens capables de diminuer la viscosité du sang, page 93. Moyens faciles de tirer la quantité de sang nécessaire avec les sang-sues, page 310, note. Caractères du sang dans l'inflammation de la gorge, page 323.

On court plus de risque d'arrêter trop tôt le sang dans une hémorrhagie, que d'en laisser trop perdre. Pourquoi? Tome III, page 2. Signes qui indiquent qu'il faut l'arrêter, *ibid.* Le sang que l'on crache ne sort pas toujours des poumons : quelles sont les autres parties qui peuvent le fournir, page 24, note. Caractères du sang qui sort des poumons, *ibid.* Ce qu'on doit conclure de la couleur du sang, plus ou moins foncée, qui sort des poumons, page 25. Caractères du sang dans le vomissement de sang, page 30, note. A quoi l'on reconnoît, dans le pissement de sang, que ce fluide vient des reins, ou qu'il vient de la vessie, page 34. Caractères du sang dans le flux méésentérique, page 55. Caractères du sang tiré de la veine dans le rhumatisme aigu, page 171. Les viandes noires font beaucoup de sang, & du sang âcre, page 331.

La quantité de sang que les femmes perdent, pendant chaque période des règles, est difficile à évaluer, Tome IV, pages 116 & 117. Le sang des règles est sain dans les femmes saines, & n'a point de qualités vénéneuses, pages 117. Traitement de la suppression des règles causée par la viscosité du sang, page 127.

SANG, (de la PERTE de) ou *hémorrhagie de la matrice*, Tome IV, pages 136—140.

SANG, (de la QUANTITÉ de) *qu'il faut tirer par la saignée*, *idem*, page 328.

SANG-DRAGON, substance résineuse, sèche, friable, qui se fond aisément au feu; inflammable, d'un rouge foncé, ou couleur de sang intérieurement, & lorsqu'elle est pilée, presque brune à l'extérieur, transparente lorsqu'elle est étendue en lames minces; sans goût & sans odeur marquée, si ce n'est quand on la brûle : alors elle répand une odeur balsamique, qui approche beaucoup de celle du storax liquide. On tire le sang-dragon d'un arbre qui croît dans les Isles Canaries & à la Jamaïque. Il se vend vingt sols lonce.

Prescrit, Tome IV, page 215.

SANG-SUE, insecte aquatique, sans pieds, sans nageoires, sans arêtes, qui a la figure d'un grès ver; long comme le petit doigt & plus; noir & marqué de points &

de lignes de diverses couleurs ; glissant comme l'anguille. La sang-sue vit dans les marais & autres lieux aqueux : sa peau est composée d'anneaux, par le moyen desquels elle nage dans l'eau, & se contracte tellement hors de l'eau, qu'elle n'a guere plus d'un pouce de longueur. La sang-sue vit du sang des autres animaux, en s'attachant à leur peau, en la piquant avec trois dents placées en triangle à l'entrée de sa bouche, & en suçant. Cette faculté a fait imaginer de l'employer pour tirer du sang des parties du corps, où on ne pouvoit se servir facilement de la lancette : aussi l'applique-t-on avec le plus grand succès, à l'anus, aux vaisseaux hémorrhoidaux, à la vulve, aux tempes, derriere les oreilles, au grand angle des yeux, à la paupiere inférieure, &c.

Avant d'appliquer les sang-sues, on les lave dans l'eau ; ensuite on échauffe la peau de la partie dont on veut tirer du sang, en la frottant ou en la mouillant avec de l'eau tiède, du lait chaud, ou du sang de pigeon. Sans l'un ou l'autre de ces moyens, elles s'attacheroient difficilement. Dès qu'elles sont gorgées de sang, elles quittent prise, pour l'ordinaire ; mais si l'on juge que la quantité de sang qu'elles ont tiré ne suffit pas, on coupe la queue des sang-sues, afin que le sang qu'elles suçent de plus, puisse couler par cette ouverture. Quand on juge qu'elles ont assez tiré de sang, on leur jette sur le corps du sel, des cendres, ou on les coupe, le plus près qu'il est possible de la tête. Le sang s'arrête, pour l'ordinaire, dès qu'elles ont cessé de sucer. S'il arrivoit qu'il ne s'arrêtât pas, il faudroit appliquer sur les petites ouvertures, de l'amadou ou de l'agaric, qu'on assujettit au moyen d'une compresse & d'une bande.

Quand il s'agit d'appliquer les sang-sues aux narines, à l'anus, à la vulve, &c., il faut user de beaucoup de précaution & d'adresse, afin qu'elles ne pénètrent point, dans ces cavités, plus avant qu'on ne le desire ; accident, qui, comme on le sent assez, mettroit la vie du malade en danger : si, par malheur, elles venoient à se glisser dans l'estomac par les narines, & dans les intestins par l'anus, il faudroit, sur-le-champ, faire prendre par haut & par bas, force eau salée, ou de l'eau & du vinaigre, ou des purgatifs & des lavements âcres, afin de les empêcher de pincer ces parties & d'en sucer le sang : si elles étoient arrêtées dans les narines, de forts sternutatoires les feroient rejeter.

Les sang-sues s'attachent quelquefois aux jambes, & à d'autres parties du corps de ceux qui marchent ou qui se baignent dans des eaux dormantes : la seule maniere de les faire quitter prise, est de les couper, avec des ciseaux, le plus près qu'il est possible de la tête. On observera de ne jamais les arracher de force, parce qu'elles laisseroient leurs dents dans la chair; ce qui occasionneroit une inflammation suivie de suppuration : & comme cela est arrivé souvent, on n'a pas manqué d'accuser l'animal d'être venimeux, tandis que tout le mal dépendoit des instrumens tranchants qu'il avoit laissés dans la chair. Nous disons de les couper, le plus près possible de la tête, parce que ce ver, comme un grand nombre d'autres, survit, lors même qu'il a été coupé en plusieurs morceaux, & que moins la partie coupée est grande, & moins elle vit.

Avantages des sang-sues, Tome II, pages 94 & 95. Circonstances qui les indiquent, pages 302, 310, 415, 468, note; Tome III, pages 18, 20, 67, 69, 70, 77, 166, 179, 261, 307; Tome IV, pages 35, note; 39, note; 128, 193, 196, 285, 292, 329, 550.

SANGUIFICATION, opération de la Nature, par laquelle le chyle est converti en sang. (Voyez Tome I, pages 109 & suiv., dans le courant de la note.)

SANGUINOLENT, épithete qu'on donne aux déjections & aux excrétiens qui sont teintes de sang; tels peuvent être les crachats, les selles, les urines, le pus, &c.

SANIE, matiere claire & séreuse qui sort des ulceres, particulièrement de ceux des jointures, parce qu'elles sont abreuvées d'un fluide appellé synovie, qui se convertit facilement en sérosité purulente & âcre. Les Grecs appelloient ichor, ce que nous nommons sanie.

SANTAL. On trouve, dans les boutiques, trois fortes de bois, auxquels on donne le nom de santal, & qu'on distingue par leur couleur.

SANTAL BLANC : ce bois paroît venir du même arbre que le *santal citrin*, dont il n'est que la partie extérieure ou l'aubier : sa couleur est beaucoup plus pâle que celle du *santal citrin*, & presque blanche : il n'a qu'une odeur & une saveur très-foible. Il paroît que le *santal blanc* n'est pas d'une grande utilité; cependant il entre dans plusieurs remedes composés du Dispensaire de Paris, & dans la poudre dite des trois *santaux*, parce qu'elle est composée de ces trois especes de bois.

**SANTAL CITRIN.** Cette espèce de fantal est dure & solide : ses fibres sont droites : sa couleur est citrine ou d'un jaune pâle : son odeur est balsamique & agréable , & tient un peu de celle des roses : sa saveur est aromatique , & laisse une légère amertume dans la bouche. On nous apporte le fantal citrin du Royaume de Siam , & de quelques autres endroits des Indes Orientales. L'arbre dont on le tire , s'éleve à la hauteur des noyers , & se nomme *Sarcanda*. On fait peu d'usage du fantal citrin , si ce n'est dans les compositions pharmaceutiques , &c.

**SANTAL ROUGE**, bois dur & compacte , dont les fibres paroissent obliques : extérieurement , sa couleur est d'un rouge très-foncé & presque noirâtre : intérieurement , elle est d'un rouge plus vif : il n'a point d'odeur , ni presque de saveur : il laisse seulement une légère astringtion. On nous apporte ce bois des Indes Orientales , sur-tout de la côte de Coromandel. L'arbre qui le produit est nommé *Pantoga*. On vend quelquefois du bois de Brésil pour le fantal rouge ; mais la couleur du premier est plus claire , & d'un rouge tirant un peu sur le jaune. Il ne s'emploie , comme les autres , que dans quelques compositions pharmaceutiques. Le fantal rouge est celui qu'emploie M. BUCHAN , dans quelques recettes. Il entre dans la composition du *Baume de Genevieve*. ( Voyez ce mot. ) Il vaut quatre sols l'once.

**SANTÉ.** ( En quoi consiste la ) Tome I , page 264. Importance de l'exercice pour la santé des enfants , page 53. Comment la culture de la terre entretient la santé , page 134. Combien l'exercice en plein air est nécessaire à la conservation de la santé , page 135. Négligence des Gens de Lettres sur leur santé , page 153. Importance du régime pour la conservation de la santé , page 159. Le blé gardé long-temps est contraire à la santé , page 163. Résumé des différentes espèces d'air nuisibles à la santé , page 220. Importance de l'exercice pour la conservation de la santé , page 229. L'agriculture est l'état le plus favorable à la santé , *ibid.* Pouvoir de l'exercice pour fortifier la santé , page 231. Le bonheur & la santé ont une même source , l'intégrité de la conscience , page 251. Les jeunes gens ne doivent point porter de flanelle , tant qu'ils jouissent d'une bonne santé , pages 253 & 254. Pourquoi la forme des habits nuit si souvent à la santé , page 258. La tempérance est aussi nécessaire à la conservation de la santé , que l'exercice , page 263. Aucune évacuation accoutumée ne peut être supprimée , que

la santé ne s'altère, page 338. De quelle importance est l'insensible transpiration pour la conservation de la santé, page 345. Conseils de CELSE relatifs à la conservation de la santé, page 359.

SANTOLINE. (Voyez AURONE.)

SAPIN COMMUN, qui fournit la *Térébenthine*, dite de Strasbourg. *Abies, taxi folio, fructu sursum spectante*, TURNEF. *Abies, conis sursum spectantibus*, sive *mas*, C. BAUH. *Pinus abies*, LINN. C'est-à-dire, *Sapin à feuilles de Pin, dont le fruit est droit*, selon TOURNEFORT. *Sapin dont le fruit est droit*, ou *Sapin mâle*, selon C. BAUHIN. *Pin-sapin*, selon LINNÉ.

Cet arbre est plus haut que le pin. Son tronc est droit, nud par le bas, couvert d'une écorce blanchâtre & cassante. Ses branches croissent tout autour du tronc, quelquefois au nombre de quatre, de cinq, de six, & même davantage; elles sont ainsi rangées, de distance en distance, jusqu'au sommet; ces branches donnent des rameaux de chaque côté, disposés, le plus souvent, en croix, sur lesquels naissent, de tous côtés, de petites feuilles mousses, d'un verd foncé en-dessus, un peu blanchâtres en-dessous, & traversées par une côte verte. Ses fleurs sont des chatons, composés de plusieurs sommets d'étamines, qui se partagent en deux loges, s'ouvrent transversalement, & répandent une poussière très-fine. Ces fleurs sont stériles. Les fruits croissent dans d'autres endroits du même arbre: ce sont des cônes oblongs, presqu'ovoïdes, courts & gros. Ils sont composés d'écaillés larges à leur partie supérieure, attachées à un axe commun, sous lesquelles se trouvent deux semences, garnies d'un feuillet membraneux, blanchâtre, rempli d'une humeur grasse & âcre. Ces fruits sont verts au commencement de l'automne, & donnent beaucoup de résine; mais sur la fin de l'automne & vers le commencement de l'hiver, ils parviennent à leur maturité. Les bourgeons de cet arbre, ainsi que ceux du sapin, qui fournit la poix, ont les mêmes propriétés que ceux du pin. (Voyez BOURGEONS DE PIN ET DE SAPIN.)

SASSAFRAS. *Sassafras, arbor ex Florida*, C. BAUH. *Laurus foliis integris trilobis*, LINN. C'est-à-dire, *Sassafras, arbre de la Floride*, selon C. BAUHIN. *Laurier à feuilles entières & à trois lobes*, selon LINNÉ. Cet arbre, qui croît dans plusieurs Provinces de l'Amérique, sur-tout dans le Brésil, la Virginie & la Floride,

nous fournit son bois & son écorce : le bois est d'un roux blanchâtre , léger , d'une odeur foiblement aromatique : l'écorce est spongieuse , cendrée en-dehors , de couleur de rouille en-dedans ; d'un goût âcre , douceâtre , aromatique , d'une odeur pénétrante , qui approche de celle du fenouil. On la préfère ordinairement au bois : il faut la choisir récente & très-odorante. Le saffras coûte deux sols l'once.

Prescrite , Tome II , page 408 , note ; Tome III , page 318 ; Tome IV , pages 31 , 92 , 98 , 101 , 526.

SATURATION. Toutes les parties de la matière ont plus ou moins de tendance à s'unir les uns avec les autres. Lorsque deux substances sont unies entre elles de manière à former un tout homogène , on dit qu'elles sont unies jusqu'au point de saturation. On se sert sur-tout de cette expression , dans la préparation des sels. On dit d'une liqueur composée de deux principes salins , dont il doit résulter , par l'évaporation , un sel neutre , qu'elle est au point de saturation , lorsqu'il n'y a aucune partie sensible de ces deux principes qui soit nue , libre , surabondante ou dominante. ( Voyez le *Dictionnaire de Chymie.* )

SATURNE. ( Voyez PLOMB. )

SATYRION. ( Voyez ORCHIS MALE. )

SAUGÉ ORDINAIRE , *grande Sauge. Salvia major* , an *Sphacelus Theophrasti* , C. BAUH. & TURNER. *Salvia latifolia* , J. BAUH. *Salvia officinalis* , LINN. C'est-à-dire , *grande Sauge* , qui est peut-être le *Sphacelus de Théophraste* , selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Sauge à large feuille* , selon J. BAUHIN. *Sauge d'usage* , selon LINNÉ. Cette plante est de la quatrième classe , première section , quatrième genre de TOURNEFORT ; de la diandrie monogynie de LINNÉ ; de la famille des labiées d'ADANSON.

Sa racine est vivace , ligneuse , dure , fibreuse. Elle pousse des tiges ligneuses , rameuses , velues , d'un verd blanchâtre , ordinairement quarrées , revêtues de feuilles opposées , oblongues , larges , obtuses , ridées , rudes , comme chagrinées , blanchâtres ou tirant sur le purpurin , ou de différentes couleurs , épaisses , seches , cotonneuses , crenelées sur leurs bords , spongieuses , attachées à des queues un peu longues , d'une odeur forte , pénétrante , agréable , d'une saveur aromatique , amère , un peu âcre , qui échauffe la bouche. Ses fleurs naissent comme en épi , aux sommets des tiges & des rameaux , verticillées , formées ou gueules &

en tuyau, découpé par le haut en deux levres, avec deux étamines : elles sont peu odorantes, de couleur bleue tirant sur le pourpre, rarement blanches, soutenues sur un calice, découpé en cinq parties, & d'une odeur extraordinaire de *Térébenthine* : il leur succede quatre semences arrondies, noirâtres, renfermées dans une capsule qui vient du calice. La sauge se cultive dans les jardins, où elle fleurit en Juin, Juillet & Août : ses fleurs & ses feuilles sont surtout d'usage, ainsi que celles de la plante suivante, dont on se sert indifféremment, & que quelques-uns même lui préfèrent.

SAUGE, (petite) ou *Sauge de Provence*. *Salvia minor, aurita & non aurita*, C. BAUH. & TURNER. *Salvia minor auriculata*, J. BAUH. C'est-à-dire, *petite Sauge à oreilles & sans oreilles*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Petite Sauge à oreilles*, selon J. BAUHIN.

Sa racine & ses tiges sont semblables à celles de la précédente. Ses feuilles sont plus petites, moins larges, plus blanches, ridées, chagrinées, ordinairement accompagnées à leur base de deux petites feuilles, en façon d'oreillettes ou d'ailerons ; d'une odeur & d'une saveur plus fortes, plus pénétrantes & plus aromatiques. Ses fleurs & ses semences sont parfaitement les mêmes que celles de la grande sauge. Elles paroissent dans le même temps. On la cultive dans nos jardins.

Prescrite, Tome II, pages 130, note ; 338 ; Tome III, pages 54, 320, 426, 544 ; Tome IV, pages 236, 453, 488, 497.

SAULE BLANC COMMUN, le *grand Saule* ou le *Saule vulgaire*. *Salix alba seu major, officin. Salix vulgaris alba arborescens*, C. BAUH. & TURNER. *Salix maxima, fragilis, alba, hirsuta*, J. BAUH. *Salix alba*, LINN. C'est-à-dire, *Saule blanc*, ou *grand Saule des Boutiques* ; *Saule commun, blanc en arbre*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Saule très-grand, cassant, blanc, velu*, selon J. BAUHIN. *Saule blanc*, selon LINNÉ.

Il n'est personne qui ne connoisse cet arbre, qui croît par-tout aux lieux humides & marécageux, sur le bord des rivières & des ruisseaux, le long des fossés pleins d'eau & dans les prés ; reconnoissable sur-tout en ce qu'on en coupe les branches tous les deux ou trois ans, & que la plupart font de très-belles pousses, quoiqu'il ne leur reste

plus que l'écorce, & que tout l'intérieur en soit pourri. Les branches du saule viennent en très-grande quantité sur la tête de l'arbre : elles sont longues, vertes, couvertes d'une écorce unie, douce au toucher, pliantes & flexibles. Les feuilles sont entières, alternes, longues, étroites, velues, blanches sur-tout en-dessous, molles, plus ou moins dentelées en leurs bords. (Voyez Tome II, pages 49 & suiv., dans le courant de la note, des Observations sur des Fievres intermittentes, guéries par le moyen de l'écorce de saule blanc commun, & par celles des deux especes suivantes.)

SAULE CASSANT. *Salix fragilis*, LINN. C'est-à-dire, *Saule cassant*, selon LINNÉ. Et

SAULE A TROIS ÉTAMINES, ou *triandrique*. *Salix folio auriculato splendente, flexilis*, RAY, Hist. *Salix triandria*, LINN. C'est-à-dire, *Saule à feuilles auriculées, éclatantes & flexibles*, selon RAY, Hist. 1420. *Saule triandrique*, selon LINNÉ.

Ces deux especes ont les caracteres essentiels du saule blanc commun, & sont par conséquent très-faciles à reconnoître. Mais le saule triandrique ou à trois étamines, est plus rare dans ce pays que les autres : on ne le trouve guere que dans la Suisse, les Vosges & les pays froids.

Outre la vertu fébrifuge de l'écorce de saule, consignée dans l'endroit du Tome II, indiqué ci-dessus, les Auteurs des *Essais de Matière médicale indigene*, l'ont encore employée, avec succès, dans les *cours de ventre*. Nous avons, disent-ils, essayé sur une jeune fille chlorotique & cachectique, l'extrait aqueux de cette écorce, pour un flux de ventre qui duroit depuis deux mois. Elle en a pris douze grains, matin & soir, pendant huit jours, avec un effet très-marqué. Pendant quinze autres jours, nous le lui avons donné à la même dose, une seule fois le matin. Nous faisons avaler, immédiatement après, une tasse d'infusion légère de la même écorce édulcorée avec le sucre. Ce remede a produit tout l'effet que nous pouvions en desirer.

On lui donne encore d'autres propriétés, celle d'être utile dans la dysenterie, l'hémoptisie & dans les autres hémorrhagies. *Laurent MONTIN*, dans une Dissertation sur la Médecine des Lapons, dit que ce peuple se guérit des douleurs occasionnées par la colique, en prenant deux livres d'une forte décoction d'écorce de saule, qu'ils boivent à plusieurs fois. Et *George-Henri WALSCH* fait mention, dans ses *Mélanges de Médecine*, de l'extrait de l'écorce moyenne de

saule, pris avec grand succès, contre les ulcères du poulmon.

SAUMUR, liqueur qui reste dans les vaisseaux où l'on a salé du poisson ou de la viande : cette liqueur, outre qu'elle est salée, est imprégnée du sel & des parties volatiles & huileuses des substances animales qui y ont été macérées.

SAVON. On donne le nom de savon à toute composition de substances salines & huileuses, rendue miscible à l'eau par le moyen de ces mêmes parties salines. (Voyez le *Dictionnaire de Chymie*, pour la maniere de préparer le savon ordinaire.)

SAVON D'ALICANTE, ou *savon dur d'Espagne*. Ce savon ne differe du savon blanc ou médicinal, que parce qu'il est fait avec la soude tirée d'Alicante. Quoique ce soit la dénomination sous laquelle on prescrit ordinairement le savon en Médecine, & notamment dans cet Ouvrage, cependant on n'emploie que le savon suivant, que les Apothicaires font eux-mêmes, & qui, lorsque les matières sont bien choisies, est plus pur, plus parfait, & préférable à celui qui se fait en grand dans les manufactures.

Prescrit, Tome II, pages 390, 471, 479; Tome III, pages 117, 396.

SAVON BLANC, ou *médicinal*.

Prenez de la meilleure *huile d'olive*, ou d'*amandes douces*, huit livres;  
de *lessive des Savonniers*, quatre livres.  
Mêlez ces deux substances; agitez, sans faire chauffer, jusqu'à ce qu'elles soient épaissies suffisamment; mettez dans des moules; laissez sécher pour faire perdre le goût de la lessive. Il coûte, tout préparé, huit sols l'once.

Prescrit, Tome II, pages 369, 483; Tome III, pages 109, 212, 273, 471, 500; Tome IV, pages 270, 468.

SAUVE - VIE, ou *Ruta muraria*. *Ruta muraria*, C. BAUH., J. BAUH. & TURNER. C'est-à-dire, *Rue des murailles*, selon C. BAUHIN, J. BAUHIN & TOURNEFORT.

Sa racine est chevelue, menue, noirâtre & un peu astringente : ses tiges sont nombreuses, longues de deux ou trois pouces, grêles, verdâtres & noirâtres, ou d'un rouge foncé près de la racine, évaluées & découpées à leur sommet. Elles

portent des feuilles semblables à celles de la *Rue des jardins*, mais beaucoup plus petites, longues de deux ou trois lignes, un peu plus étroites, anguleuses, crénelées tout autour; d'une saveur acerbe, un peu astringente & douceâtre; vertes en-dessus, roussâtres en-dessous; couvertes d'une poussière fine, qui n'est autre chose qu'un amas de capsules sphériques, semblables à celles du capillaire. Elle naît sur les rochers & les murailles dans les environs de Paris. On emploie cette plante comme les capillaires.

Prescrite, Tome II, page 131, dans le courant de la note.

**SAXIFRAGE**, *casse-pierre*, *perce-pierre*, ou *saxifrage blanche*. *Saxifraga rotundi folio alba*, C. BAUH. & TURNEF. *Saxifraga alba radice granulosa*, J. BAUH. *Saxifraga rotundi folio*, LINN. C'est-à-dire, *Saxifrage à feuilles rondes, blanche*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Saxifrage blanche, dont la tige est accompagnée de tubercules en forme de grains*, selon JEAN BAUHIN. *Saxifrage à feuilles rondes*, selon LINNÉ.

Sa racine jette plusieurs fibres, au haut desquelles sont attachés de petits tubercules, gros comme des grains de coriandre, ou un peu plus gros, de couleur en partie purpurine, & en partie blanche, d'un goût tirant sur l'amer, qu'on appelle vulgairement grains ou semences de saxifrage. Elle pousse des feuilles presque rondes, crénelées en leurs bords, assez ressemblantes à celles du *Lierre terrestre*, mais plus grasses & plus blanches, attachées à des queues médiocrement longues & velues. Il s'éleve d'entre ces feuilles, de petites tiges, à la hauteur d'environ un pied, rondes, tendres, velues, purpurines, rameuses; & sur les sommités des rameaux, sont portées des fleurs à cinq feuilles, disposées en rose, de couleur blanche agréable, avec dix étamines à sommets arrondis. Après que ces fleurs sont tombées, il leur succède des fruits un peu ovales, à deux becs, qui contiennent dans une seule loge plusieurs semences menues, languettes & roussâtres. Cette plante croît dans les lieux herbeux & incultes, sur les montagnes & les collines, dans les vallées & les bois: elle fleurit en Mai, & alors elle est un peu visqueuse: elle varie suivant les lieux; ses feuilles sont plus grandes en certaines terres que dans d'autres.

Cette plante passe pour être apéritive & diurétique: on l'emploie en infusion & en décoction, ou l'on en donne

le sel fixe , tiré de ses cendres par la calcination. Toute cette plante entre dans le sirop de guimauve de la Pharmacopée de Paris. La saxifrage , qui entre dans la *Bénédicté laxative* est l'espece appellée :

SAXIFRAGE DES ANGLOIS , ou *des prés. Angelica pratensis , apii folio* , TURNER. C'est-à-dire , *Angélique des prés , à feuilles d'ache* , selon TOURNEFORT.

Sa racine est vivace , longue , grosse comme le doigt , ridée , brune en-dehors , blanche en-dedans , chevelue vers le haut , d'un goût amer. Ses tiges , hautes d'un ou deux pieds , sont assez grosses , rondes , cannelées , lisses , moëlleuses , rougeâtres vers le bas , rameuses. Ses feuilles sont lisses , d'une verd foncé , divisées en segments un peu longs , étroits , pointus , roides , âcres. Les fleurs , à cinq pétales en rose , petites , tirant sur le jaune , sont en ombelle , au haut des tiges. Aux fleurs succedent des fruits , composés chacun de deux semences courtes , cannelées , convexes d'un côté , plates de l'autre , rougeâtres dans leur maturité , d'une odeur assez forte & agréable , d'un goût aromatique & vineux. Cette plante croît presque par-tout , dans les pâturages & les prés humides. Sa racine est diurétique.

SCABIEUSE ordinaire des prés & des champs. *Scabiosa pratensis hirsuta , quæ officinarum* , C. BAUH. & TURNER. *Scabiosa major , communior , hirsuta , folio laciniato* , J. BAUH. *Scabiosa arvensis , caule hirsuto , foliis pinnatifidis incisifs* , LINN. C'est-à-dire , *Scabieuse des prés , velue , ou celle des Boutiques* , selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Grande Scabieuse , très-commune , velue , à feuilles déchiquetées* , selon J. BAUH. *Scabieuse des prés , dont la tige est velue , & dont les feuilles en aile sont découpées* , selon LINNÉ. Cette plante est de la douzieme classe , sixieme section , premier genre de TOURNEFORT ; de la tétandrie monogynie de LINNÉ ; de la vingtieme famille des scabieuses d'ADANSON.

Sa racine est droite , longue & vivace. Elle porte d'abord des feuilles radicales , qui ne ressemblent pas à celles des tiges : ces feuilles sont oblongues , entieres , soutenues par de longs pétioles , du milieu de ses feuilles sort la tige , haute de deux ou trois pieds , ronde , velue , creuse , revêtue , par intervalles , de feuilles opposées deux à deux le long de la tige qu'elles embrassent par leur réunion : ces

feuilles sont amples, découpées en lanieres & velues comme la tige. Les branches naissent dans les aisselles des feuilles, & portent les mêmes caractères que la tige. Les feuilles perdent de leurs divisions à mesure qu'elles approchent du sommet. Les fleurs naissent au sommet de la tige & des branches : elles sont composées d'une multitude de fleurons, de couleur bleue, ou purpurine, ou d'un bleu pâle, rassemblés dans un calice commun, divisés en plusieurs folioles : les fleurons du disque sont différents de ceux de la circonférence : ils sont monopétales, divisés en quatre ou cinq découpures, presque égales, portés par un calice particulier, qui repose sur le réceptacle commun. A tous ces fleurons succèdent des manières de têtes verdâtres, écaillieuses, garnies, à la base, de feuilles en forme de rayons, & composées de capsules qui contiennent chacune une semence oblongue, surmontée d'une couronne. Cette plante croît presque par-tout, dans les blés, dans les champs, dans les prés : elle fleurit en Juin & Juillet. Les feuilles & les fleurs de la scabieuse sont d'usage.

Prescrite, Tome III, pages 229, 230; Tome IV, page 270.

SCAMMONÉE, sucre concret, résineux & gommeux, dont on trouve deux espèces dans les boutiques. L'une nous vient d'Alep, & c'est la plus estimée : elle est légère, sèche, friable, d'une couleur légèrement cendrée & un peu jaunâtre extérieurement, d'un gris noirâtre intérieurement. Son odeur est désagréable, fétide, excite des nausées, ainsi que sa saveur qui est âcre. Lorsqu'on la brise, elle est d'un gris noirâtre & brillante ; lorsqu'on la manie entre les doigts, elle se change en poudre blanchâtre ou grise. La seconde nous vient de Smyrne, elle est fort compacte, pesante, d'une couleur noire foncée, plus difficile à mettre en poudre, que celle d'Alep ; aussi est-elle moins estimée.

Ces deux espèces de scammonées sont tirées de la racine, d'une plante appelée *Convolvulus Syriacus* & *Scammonia Syriaca*, TURNER. C'est-à-dire, *Liseron de Syrie*, & *Scammonée de Syrie*, selon TOURNEFORT.

On doit préférer la scammonée d'Alep. Il faut qu'elle soit brillante, facile à rompre, & très-aisée à réduire en poudre ; il faut qu'elle ne brûle pas fortement la langue, & qu'étant brisée & mêlée avec la salive ou avec de l'eau, elle rende la salive ou l'eau, blanche & laiteuse. Il faut rejeter celle qui est brûlée, noire, pesante, remplie de grains

de sable, de petites pierres, &c. Elle coûte six sols le gros, & en poudre, dix sols.

Cette résine, donnée à la dose de quelques grains avec d'autres substances moins énergiques, a la propriété de leur communiquer plus d'action, de stimuler davantage : mais la donner à plus forte dose, telle qu'à un & même deux scrupules, comme on le voit prescrit dans quelques Auteurs, c'est exposer les malades à des érosions dans l'estomac & les intestins, dont l'ouverture des cadavres n'a que trop fourni d'exemples. Le grand *Liseron* (Voyez ce mot.) fournit un extrait très-actif, dont l'usage est beaucoup plus sûr & le succès aussi certain. La *Bryone*, (Voyez ce mot.) est encore un substitut indigène de la scammonée.

La scammonée, prescrite, Tome III, pages 103, 105, note ; 109.

SCAPHANDRE, nom que porte un habillement, à l'aide duquel on peut marcher & faire plusieurs mouvements dans l'eau, sans crainte d'être submergé : c'est un corset, fait de liege, piqué & recouvert de toile.

SCARIFICATION. Opération de Chirurgie, qui consiste à faire une ou plusieurs incisions à la peau, avec une lancette ou tout autre instrument tranchant. (Voyez VENTOUSE.)

Scarifications prescrites, Tome II, pages 103, 367, 368. Ce que c'est que les scarifications des dents, *ibid.* Leur importance dans la dentition difficile, *ibid.* Moment où il faut les faire, *ibid.* Prescrites, Tome III, page 77. Manière de faire les scarifications ou incisions aux jambes, dans l'anafarque, page 135. Scarifications profondes sur la morsure d'un chien enragé, & amputation des parties adjacentes, pages 521, 531, 541, dans le courant de la note ; 548. Scarifications dans la crainte de la gangrene, Tome IV, page 52. Prescrites, pages 285, 293, 311, 344, 346, 359, 373, 377, 380.

SCIATIQUE, nom que porte la goutte qui a son siège sur la tête du fémur & dans la cavité cotyloïde de l'os ischium. (Voyez Tome III, page 151.)

SCIATIQUE. Ce nom se donne encore à une espèce de rhumatisme aigu ; (Voyez *idem*, page 173.) à un nerf, &c.

SCILLE, Oignon de Scille, Scille rouge, grande Scille, Oignon de mer. *Scilla vulgaris*, radice rubrâ, C. BAUH. *Scilla rufa*, magna, vulgaris, J. BAUH. *Ornithogalum maritimum*, seu *Scilla radice rubrâ*,

TURNER. *Scilla maritima*, LINN. C'est-à-dire, *Scille commune*, à racine rouge, selon C. BAUHIN. *Grande Scille rousse commune*, selon J. BAUHIN. *Ornithogale de mer*, ou *Scille à racine rouge*; selon TOURNEFORT. *Scille de mer*, selon LINNÉ.

La racine, qui est la seule partie de cette plante qui soit d'usage, est un oignon ou bulbe de la grosseur de la tête d'un enfant: elle est composée de tuniques épaisses, rougeâtres, succulentes, visqueuses, rangées les unes sur les autres, comme celles des oignons; garnies en-dessous de plusieurs grosses fibres; elle pousse des feuilles longues de plus d'un pied, larges presque comme la main, charnues, très-vertes, pleines d'un suc fort visqueux & amer: il s'éleve, de leur milieu, une tige à la hauteur d'environ un pied & demi, droite, qui porte à son sommet des fleurs blanches en rond, auxquelles succèdent des fruits ronds, qui renferment plusieurs semences, arrondies & noires. On préfère à la scille rouge, une scille qui n'en diffère que parce qu'elle est blanche, mais qui est plus rare. La scille rouge croît sur les bords de la mer en Espagne, en Portugal & en Suisse. On détache les tuniques ou squammes de cet oignon; on les fait sécher, & on les vend, ou brisées en petits morceaux, ou en poudre, quatre sols le gros.

Prescrite, Tome II, pages 134, 358; Tome III, pages 134, 135, 141, 246. (Voyez OXYMEL SCILLITIQUE, SIROP SCILLITIQUE, VIN SCILLITIQUE & VINAIGRE SCILLITIQUE.)

SCLÉROTIQUE. Nom que porte une des membranes communes de l'œil. (Voyez ŒIL.)

SCOLOPENDRE, ou *Langue de cerf*. *Lingua Cervina officinarum*, C. BAUH. & TURNER. *Phyllitis*, sive *Lingua Cervina*, J. BAUH. *Asplenium Scolopendrium*, LINN. C'est-à-dire, *Langue de Cerf des Boutiques*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Scolopendre*, ou *Langue de Cerf*, selon J. BAUHIN. *Cétérach Scolopendre*, selon LINNÉ. Cette plante est de la seizième classe, première section, neuvième genre de TOURNEFORT; de la cryptogamie de LINNÉ; de la sixième famille des fougères de JUSSIEU.

Les feuilles de cette plante, qui seules sont d'usage, sont longues d'un pied & plus, larges d'environ deux pouces, terminées en pointe, d'un verd gai, lisses & portées sur une queue assez longue, qui se termine par une côte qui

Se prolonge dans tout le milieu de la feuille : le dessous de ces feuilles est garni de fillons roux, qui, comme chez les autres capillaires, sont les fleurs de la plante : elles contiennent beaucoup de semences menues, comme de la poussière. La scolopendre croît dans les puits, les fontaines, les fentes des pierres, sur les rochers humides & à l'ombre.

Prescrite Tome III, page 445.

SCORBUT, (du) Tome III, pages 184—204.

SCORBUT ACCIDENTEL, ou *de mer*. (Voyez *idem*, pages 185 & suiv.)

SCORBUT CONSTITUTIONNEL, ou *de terre*. (Voyez *idem*, pages 185 & suiv.)

SCORBUT MIXTE, ou *intermédiaire*. (Voyez *idem*, pages 186 & suiv.)

SCORBUTIQUE. (Fluxion) (Voyez SCORBUT & FLUXION SCORBUTIQUE.)

SCORBUTIQUES, épithete qu'on donne aux malades atteints de scorbut.

Les scorbutiques sont les hommes les plus sujets aux hémorrhagies, Tome III, page 4. Remèdes qui conviennent aux scorbutiques atteints de douleurs rhumatismales, Tome III, page 182. Précautions avec lesquelles il faut administrer le mercure aux scorbutiques ou aux personnes atteintes du scorbut, Tome IV, page 105.

SCORDIUM, *Chamarras*, *Germandrée d'eau* ou *aquatique*. *Scordium*, C. BAUH. & J. BAUH. *Chamædris palustris canescens*, seu *Scordium officin.* TURNER. *Teucrium Scordium*, LINN. C'est-à-dire, *Scordium*, selon C. BAUHIN & J. BAUHIN. *Germandrée aquatique blanchâtre*, ou *Scordium des Boutiques*, selon TOURNEFORT. *Teucrium Scordium*, selon LINNÉ. Cette plante est de la quatrième classe, quatrième section, premier genre de TOURNEFORT; de la didynamie gymnosperme de LINNÉ; de la vingt-cinquième famille des labiées d'ADANSON.

Sa racine est traçante & fibrée. Ses tiges, longues de neuf à dix pouces, sont couchées à terre pour la plupart, & ne s'élevent que par leur sommet : elles sont quarrées, velues & rameuses. Les feuilles sont opposées deux à deux, le long de la tige, à laquelle elles sont attachées par leur origine : elles sont oblongues, plus grandes que celles de la germandrée ordinaire, ridées, dentelées en leurs bords, molles, velues, blanchâtres, d'une odeur d'ail, qui n'est pas désagréable, & d'un goût amer. Les fleurs naissent dans

les aisselles des feuilles , le long des tiges & des rameaux , petites , en gueule , de couleur rougeâtre. A ces fleurs succèdent quatre semences menues , arrondies , renfermées dans une capsule qui a servi de calice à la fleur. Cette plante croît aux lieux humides & marécageux , le long des fossés remplis d'eau : elle fleurit en Juin & Juillet.

Prescrite, Tome IV, pages 374, 376.

SCROPHULES, c'est la même chose qu'*écrouelles*. (Voyez *ÉCROUELLES*.)

SCROPHULEUX, épithete qu'on donne au vice qui constitue la maladie appelée *écrouelles*, aux humeurs qui sont altérées par ce vice, & aux malades qui en sont atteints.

SCROTUM, nom que les Médecins donnent aux bourses ou enveloppes externes des testicules.

SÉCRÉTION. On entend par ce mot, toutes les humeurs séparées de la masse du sang : ainsi les urines, la salive, la sueur, la matière de la transpiration, le mucus du nez, le cérumen des oreilles, &c. sont autant de sécrétions.

SÉCRÉTION. On donne même ce nom à l'action par laquelle ces humeurs sont séparées du sang.

L'exercice en plein air, la gaieté, la dissipation, &c. sont les moyens les plus puissants de favoriser les sécrétions, Tome III, page 270.

SÉDENTAIRES : ce qu'on doit entendre par cette classe d'hommes, & par état, ou profession, ou métier sédentaire, Tome I, pages 123 & 124, note. Maladies auxquelles ils sont sujets; moyens de les prévenir, page 123 & suiv. A qui conviennent les occupations sédentaires, page 236, note. Combien la vie sédentaire est nuisible à ceux qui ont lieu de craindre la gravelle ou la pierre, Tome II, page 476.

SEDIMENT. On entend, en Médecine, par ce mot, la partie la plus grossière & la plus épaisse d'une humeur quelconque, qui se précipite au fond du vaisseau dans lequel elle séjourne; tel est le sédiment de l'urine, &c.

SEIGLE. *Secale Hybernum*, vel *majus*, C. BAUH. & TURNER. *Secale*, J. BAUH. *Secale cereale*, *Hybernum*, LINN. C'est-à-dire, *Seigle d'Irlande*, ou *grand Seigle*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Seigle*, selon JEAN BAUHIN. *Seigle qui a le goût de froment*, d'Irlande, selon LINNÉ. Cette plante est de la quinzième classe, troi-

sieme section, deuxieme genre de **TOURNEFORT**; de la triandrie digynie de **LINNÉ**; de la septieme famille des grammens d'**ADANSON**.

Il n'est gueres de personnes qui ne connoissent le seigle, qui tient, sans contredit, le premier rang entre les blés, après le froment: ses tiges sont plus maigres, mais beaucoup plus hautes que celles du froment; on les appelle pailles, lorsqu'elles sont mûres: leurs épis sont aplatis & barbus.

Caracteres du bon seigle, Tome I, page 193, note. Le pain de seigle, ou de parties égales de seigle & de froment, est préférable pour les gens habituellement constipés, au pain de froment pur, Tome III, page 270.

**SEL**. On donne & on doit donner ce nom à toutes les substances qui, non-seulement, ont la propriété caractéristique des sels, c'est-à-dire, la saveur & la miscibilité parfaite avec l'eau: mais encore qui, lorsqu'elles sont libres, peuvent communiquer ces mêmes qualités, du moins en partie, aux substances qui ne les ont pas, si on les mêle avec elles, & qui peuvent en être séparées ensuite, pour reparoître avec tous les caracteres salins qui leur sont propres. Cela posé, tous les acides & alkalis minéraux, végétaux & animaux, tant fixes que volatils, liquides ou concrets, doivent être regardés comme des substances salines, ou des sels par eux-mêmes; car ils ont toutes les propriétés dont nous venons de parler.

**SEL AMMONIAC**, sel neutre, demi-volatil, qui résulte de la combinaison du sel marin avec l'alkali volatil: il est très-âcre. Lorsqu'il est brut, c'est-à-dire, en masse couverte de saletés, il coûte un sol le gros; il en coûte deux, lorsqu'il est purifié.

Prescrit, Tome II, page 51, dans le courant de la note; Tome III, pages 218, 422, note; 497, 531.

**SEL CATHARTIQUE AMER**: c'est un sel d'Epsom artificiel, composé, comme le vrai sel d'Epsom, de sel marin chargé d'acide vitriolique: c'est la seule espece de sel d'Epsom qu'on trouve dans les boutiques. Il coûte deux sols l'once.

Prescrit, Tome II, page 389; Tome III, page 275.

**SEL COMMUN**, *sel marin*, ou *sel de cuisine*: sel neutre parfait, qui résulte de la combinaison de l'acide particulier, appelé *acide marin*, & de l'alkali, aussi particulier, appelé *alkali marin*.

Prescrit, Tome II, pages 71, 77, 160, 190, 369,

387, 415; Tome III, pages 11, 101, 102, 211, 259, 272, 278, 521, 527, 531; Tome IV, pages 370, 411, 419, 451, 452, 453, 465, 506.

SEL D'ABSINTHE. (Voyez SEL ESSENTIEL D'ABSINTHE.)

SEL D'ANGLETERRE. On donne ce nom à un alkali volatil concret, bien rectifié, tiré de la foie; & beaucoup de Praticiens donnent ce même nom à l'alkali volatil concret, tiré du sel ammoniac, & mêlé à la chaux éteinte.

Prescrit, Tome III, page 384, note.

SEL DE CORNE DE CERF. (Voyez SEL VOLATIL DE CORNE DE CERF.)

SEL DE GLAUBER; sel neutre, composé de l'acide vitriolique, uni jusqu'au point de saturation avec l'alkali marin. Il coûte quatre sols l'once.

Prescrit, Tome II, pages 45, 310; Tome III, pages 11, 75, 260, 474; Tome IV, pages 13, 14, 23, 38, 42.

SEL DE LAIT. (Voyez LAIT.)

SEL DE LA ROCHELLE, *sel polychreste* ou de *Seignette*; sel neutre formé par la combinaison de l'acide du tartre avec l'alkali marin. Il coûte huit sols le paquet, ou cinq sols l'once.

SEL DE MARS DE RIVIERE. On prépare ce sel en laissant plusieurs jours de l'acide vitriolique, & de l'esprit-de-vin dans une poêle de fer, jusqu'à ce que le sel dont il s'agit paroisse sous une forme solide: ce n'est, à proprement parler, qu'un vitriol de mars. Il coûte trois sols le gros.

Prescrit, Tome III, page 368; Tome IV, page 313.

SEL DE NITRE. (Voyez NITRE.)

SEL DE PRUNELLE. (Voyez CRISTAL MINÉRAL.)

SEL D'EPSOM; sel composé d'acide vitriolique, & d'une terre absorbante, d'une nature particulière, qui paroît ressembler beaucoup à la magnésie. On le prépare en Angleterre, en faisant évaporer les eaux d'une fontaine des environs de Londres, appelée Epsom. On sent qu'on ne doit trouver qu'une petite quantité de ce sel dans le commerce; cependant rien d'aussi commun: aussi le sel d'Epsom, qu'on trouve dans nos boutiques, n'est-il autre chose que ce que nous avons appelé *sel cathartique amer*. (Voyez ce mot.)

Prescrit, Tome II, page 389, 407, note; Tome III, pages 49, 104, Tome IV, page 522.

SEL DE SATURNE. (Voyez SUCRE DE SATURNE.)

SEL DE SEDLITZ. Ce sel porte le nom des eaux minérales

de Sedlitz , d'où on le tire. (Voyez EAUX DE SEDLITZ.) Il a beaucoup de ressemblance avec le sel d'Epſom : il en differe en ce que ſa couleur eſt preſque laiteuſe, qu'il eſt moins transparent , & qu'il a une grande amertume.

Preſcrit , Tome III, page 104 ; Tome IV, page 522.

SEL DE TARTRE. (Voyez Tome I, page 186, dans le courant de la note , ce que c'eſt que le *Tartre*.) Pour en former un ſel, on le dépouille, à pluſieurs fois, dans de l'eau , des parties étrangères dont il eſt imprégné ; on le purifie par l'ébullition , & on fait cryſtallifier en laiſſant évaporer. Les Apothicaires le vendent, tout préparé , deux ſols l'once.

Preſcrit , Tome II, pages 54 & note ; 407, note ; 452 ; Tome III, pages 470, 472, dans le courant de la note.

SEL DUOBUS, *arcanum duplicatum, tartre vitriolé* ; ſel neutre, compoſé de l'acide vitriolique uni juſqu'au point de ſaturation avec l'alkali fixe de tartre, ou même, en général, avec tout alkali fixe végétal bien pur. Ce ſel a une grande vogue pour les dépôts d'humeurs laiteuſes, nommés vulgairement *lairs répandus*. On le regarde comme un remede infaillible dans ces cas , même pour prévenir ces Maladies. Delà les Sages-Femmes , les Gardes, certains Chirurgiens & les commeres ne croiroient pas une femme en couche bien traitée, & à l'abri de tout accident, ſi elle n'avoit pas pris plus ou moins de ſel duobus. On lui en donne, en conſéquence, & dans ſes boiſſons, & dans ſes purgatifs. Cependant, comme le remarque très-bien M. BARON, on ne voit pas pourquoi ce ſel mériteroit la préférence ſur les autres ſels neutres, pour faire couler le lait , ou pour le détourner dans les cas de dépôt ; au contraire, comme il eſt un de ceux dont les principes ſont le plus exactement ſaturés, ſon action & ſes vertus doivent être ſenſiblement moindres que ceux de la plupart des autres. Il coûte quatre ſols l'once.

Preſcrit , Tome II, page 390 ; Tome IV, page 206.

SEL ESSENTIEL. On donne, en général, ce nom à toute matiere ſaline, concrete, qui conſerve l'odeur, la ſaveur, & les autres principales qualités des corps dont elle eſt tirée. Il n'y a que les végétaux & les animaux, dont on puiſſe tirer de ces ſels eſſentiels. La méthode générale, pour y parvenir, conſiſte à faire évaporer, juſqu'à conſiſtance de ſirop, les ſucs exprimés & dépurés, ou les fortes décoc-

tions des plantes, & à les laisser crySTALLIFER dans un lieu frais.

**SEL ESSENTIEL D'ABSINTHE** ; sel obtenu par l'évaporation du suc exprimé de l'absynthe, & par la crySTALLISATION : ( Voyez SEL ESSENTIEL. ) il a toute l'amertume & toutes les vertus de la plante. Il coûte huit sols l'once.

C'est de ce sel dont il est question dans cet Ouvrage, toutes les fois qu'on y prescrit le *sel d'absynthe* ; car on trouve, dans les boutiques, un autre sel d'absynthe qui n'est qu'un sel lixiviel : il n'a, en conséquence, aucune amertume, & il n'a que les vertus communes aux autres sels lixiviels, c'est-à-dire, qu'il est appétitif, incisif & diurétique. ( Voyez SEL LIXIVIEL. )

Prescrit, Tome II, pages 53, 54, note ; Tome III, pages 135, 435, 549 ; Tome IV, page 276, note.

**SEL ESSENTIEL D'OSEILLE**. Ce sel, qui est très-blanc, très-acide, d'une crySTALLISATION assez confuse, n'est point tiré de la plante nommée oseille, qui n'en fourniroit qu'une très-petite quantité, mais d'une autre plante, appelée *allé-luya*, qu'on cultive avec soin, dans la Suisse & dans plusieurs endroits d'Allemagne, où l'on prépare ce sel en grand. Il coûte cinq sols le gros.

**SEL ESSENTIEL DE QUINQUINA**. Cette préparation de quinquina est mal dénommée ; car ce n'est point un sel, c'est un extrait sec, ainsi que l'appelle M. BAUMÉ. Rien de plus simple que cette préparation. On prend la quantité qu'on veut de quinquina concassé ; par exemple, deux onces. On le met dans quatre pintes d'eau froide ; on laisse infuser à froid pendant deux jours, ayant soin d'agiter souvent la bouteille ; on filtre la liqueur à travers le papier gris ; on fait ensuite évaporer sur un feu doux, sans faire bouillir, jusqu'à ce qu'il n'en reste plus qu'une chopine ; on laisse refroidir ; on filtre de nouveau ; on partage sur trois ou quatre assiettes de fayance, & on acheve de faire évaporer, au bain-marie, jusqu'à ce qu'il ne reste plus qu'un extrait sec qui est fort adhérent aux assiettes ; on détache cet extrait, avec la pointe d'un couteau, pour le faire sauter en écailles, & on le serre dans une bouteillè qui bouche bien, parce qu'il attire l'humidité de l'air, & qu'il se réunit en pâte, lorsqu'il n'est pas conservé sèchement : lorsqu'il est bien sec, il est brillant, & a effectivement l'éclat de petits crySTaux ; ce qui lui a fait donner le nom de sel. Il coûte, tout préparé, vingt sols le gros.

Prescrit, Tome II, pages 365, 449; Tome IV, pages 148, 302.

SEL GEMME, *sel fossile* : ce n'est autre chose que le sel marin ou sel commun, cristallisé par grandes masses transparentes, dans les entrailles de la terre.

Prescrit, Tome II, page 302, note.

SEL LIXIVIEL. On donne ce nom à tous les sels qu'on obtient des plantes après les avoir réduites en cendres; on lessive ces cendres; on passe cette lessive; on fait évaporer, jusqu'à consistance de sirop, & on laisse cristalliser dans un lieu frais: c'est ainsi qu'on prépare un sel d'absynthe, celui de genêt, &c. : ces sels ne conservent, ni l'odeur, ni la saveur des plantes, dont ils sont tirés, en quoi ils sont absolument différents des *sels essentiels*. (Voyez ce mot.)

Prescrit, Tome III, page 549.

SEL MARIN. (Voyez SEL COMMUN.)

SEL NEUTRE. On donne ce nom à toutes les combinaisons parfaites de plusieurs substances salines: ainsi, le sel commun est un sel neutre, parce que l'acide & l'alkali y sont dans une combinaison telle que, ni l'acide, ni l'alkali ne dominent. Les sels de Glauber, d'Épsom, &c., sont dans le même cas.

SEL PURGATIF AMER. (Voyez SEL CATHARTIQUE AMER.)

SEL VÉGÉTAL, *Tartre soluble*, *Tartre tartarisé*; sel qui est dû à la combinaison, jusqu'au point de *saturation*, de la crème de tartre, avec l'alkali fixe végétal. Il se vend, tout préparé, cinq sols l'once.

Prescrit, Tome III, pages 120, 265, 272, 304, 371 & 372.

SEL VOLATIL. On donne ce nom à toutes les substances salines qui jouissent de la volatilité, & qui, comme les sels fixes, ne peuvent point être exposées au feu, plus ou moins ardent, sans perte sensible. Ces différents degrés de chaleur, qu'exigent les sels volatils pour se volatiliser, ont fait distinguer ces sels en deux classes: les sels volatils proprement dits, qui se volatilisent depuis le degré de chaleur le plus foible, jusqu'à celui qui fait rougir la cornue; & les sels demi-volatils, qui ne se subliment que lorsque la cornue est rouge. (Voyez quels sont les sels volatils les plus usités, Tome III, page 264, note.)

Prescrit, Tome II, page 142; Tome III, pages 68,

264, note; 360, 363, 384, 406, 425; Tome IV, pages 446, 488.

**SEL VOLATIL DE CORNE DE CERF.** Nous avons dit que l'*Esprit volatil de corne de cerf* (Voyez ce mot.) étoit le produit de la distillation de la corne de cerf. Le sel volatil de cette substance est la matière saline qui s'attache au chapeau, pendant cette opération. Les Apothicaires le vendent sept sols le gros.

Prescrit, Tome II, page 161; Tome III, pages 156, 548.

**SEL VOLATIL HUILEUX AROMATIQUE DE SYLVIUS.**

Prenez d'écorces récentes de citron, } de chaque six gros;  
d'oranges, }

de vanille, } de chaque deux gros;  
de macis, }

de girofles, } demi-gros;

de canelle, } un gros;

de sel ammoniac, } quatre onces.

On concasse toutes ces substances; on les met dans une cornue de verre, & l'on verse par-dessus,

d'esprit-de-vin rectifié, } quatre onces.

On fait digérer ce mélange, pendant quelques jours, en l'agitant de temps en temps: alors on ajoute dans la cornue,

de sel de tartre, } quatre onces.

On adapte à la cornue un ballon percé d'un petit trou: on le lute exactement: on distille au bain-marie; & on obtient beaucoup de sel volatil concret.

Prescrit, Tome III, pages 156, 320, 437.

**SELLE.** (Ce qu'on peut donner aux enfants qui ne vont pas à la) les premiers jours de leur naissance, Tome I, page 39.

**SELLES, (des)** Tome I, pages 338—342.

Il faut exciter les selles dans la diarrhée, causée par des substances vénéneuses prises intérieurement, Tome II, page 440. Négligence du peuple relativement à la régularité des selles, Tome III, page 269. Dans quelle proportion doivent être multipliées les selles des enfants, Tome IV, page 228.

**SEMENCE:** excrétion dont tout le monde connoît l'usage. Maladies qui résultent de sa trop fréquente effusion. (Voyez Tome II, page 151, Tome IV, pages 527 & suiv.)

**SEMEN - CONTRA,** *Herbe contre vers, Poudre contre*

*contre vers, Barbotine, Sementine.* Cette graine a une saveur amère qui excite des nausées, & une odeur désagréable. La plante qui la produit, est, dit M. LIEUTAUD, une espèce d'absynthe, ou une espèce d'armoïse, qui naissent dans la Perse & la Tartarie. On met la barbotine au nombre des vermifuges, qui sont spécialement consacrés aux enfants. Elle coûte trois sols le gros entière, & quatre sols en poudre. (Voyez TANAISIE, AURONE FEMELLE & CORRALINE DE CORSE.)

Le semen-*contra* prescrit, Tome III, page 109.

SÈNÈ D'ALEXANDRIE, nom que portent de petites feuilles seches, fermes, pointues; d'un jaune verd, de peu d'odeur, & qui n'est pas désagréable; d'un goût un peu âcre, amer, & qui excite des nausées. Il faut choisir le séné récent, d'un jaune verd, odorant, doux au toucher, dont les feuilles soient entières & non froissées, ni tacherées, mondées, sans queues, & dont la teinture, faite avec l'eau commune, paroisse d'une couleur foncée,

Le séné, tel que nous venons de la décrire, s'appelle séné d'Alexandrie, pour le distinguer d'une autre espèce, dont les feuilles sont moins pointues, rudes au toucher, d'un verd foncé & plus grandes. On appelle ce dernier séné de Tripoli. Il est bien inférieur au premier; & celui qu'on appelle de Moka, est absolument mauvais.

SÈNÈ. (*follicules de*) On emploie encore le fruit du séné sous le nom de follicules: ce sont des gousses membraneuses, oblongues, recourbées, lisses, applaties, de couleur d'un verd roussâtre ou noirâtre, qui contiennent des pepins presque semblables à ceux du raisin, applatis, pâles ou noirâtres. Les follicules de séné purgent plus doucement que les feuilles. Elles ne conviennent cependant, ni les unes, ni les autres, aux personnes échauffées & dont les entrailles sont irritables. L'usage du *Séné d'Italie* & de *Provence*, du *Baguenaudier* ou *Faux séné*: des *feuilles de pêcher*, de *frêne* & du *lin purgatif*, est bien plus sûr. (Voyez chacun de ces mots.)

La plante, qui porte le séné, est un arbrisseau appelé *Senna Alexandrina, foliis acutis*, C. BAUH. & TURNER. *Cassia Senna, foliis subovatis*, LINN. C'est-à-dire, *Séné d'Alexandrie, à feuilles pointues*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Cassier-Séné à feuilles presqu'ovales*, selon LINNÉ. Le séné se vend un sol le gros, les follicules, deux sols le gros.

Le séné prescrit, Tome II, pages 34, 80, 155, 203.

233, 310, 340, 373, 407, note; 447, 471; Tome III, pages 70, 75, 92, 175, 229, 260, 272, 279, 296, 474; Tome IV, pages 13, 19, 38, 249, 292.

SÉNÉ D'EUROPE, ou *Faux Séné*. (Voyez BAGUENAUDIER.)

SÉNÉ D'ITALIE ET DE PROVENCE. Les feuilles qui portent ce nom, sont produites par un arbrisseau semblable à celui qui fournit le *Séné d'Alexandrie*; mais elles sont plus grandes, plus arrondies, & leurs veines sont plus marquées.

De toutes les plantes indigenes qu'on peut substituer au *Séné d'Alexandrie*, il paroît qu'il faut donner la préférence aux feuilles du *Séné d'Italie & de Provence*, comme en approchant de plus près par leurs succès; mais elles sont moins actives; aussi les administre-t-on à un quart en sus du *Séné d'Alexandrie*; &, à cette dose, elles produisent les mêmes effets, sans coliques, sans douleurs. Nous avons observé, disent les Auteurs des *Essais de Matière médicale indigène*, cités Tome II, page 49, note, que la somme des excrétions, toutes choses égales d'ailleurs, avoit été plus considérable par leur effet, que par celui du *Séné d'Alexandrie*. Nous avons, ajoutent-ils, employé ce *Séné indigène* à la dose, depuis deux gros jusqu'à une once, une once & demie, en infusion. Nous l'avons donné à vingt-cinq malades, dont trois enfants hydropiques, vingt sujets de moyen âge, chez la plupart desquels il y avoit une disposition phlogistique dans les premières voies, & deux femmes, dans une suite de couche fâcheuse, & de fièvre miliaire: l'une de ces deux femmes, sujette à des accidents nerveux, qui n'ont acquis aucune intensité pendant l'opération, trois fois réitérée, d'une purgation, dont ces feuilles faisoient la base. Dans tous ces cas, elles ont produit des selles copieuses, sans fatiguer les malades; & nous n'hésitons, en aucune manière, à croire leur usage au moins aussi énergique, mais, à coup sûr, moins susceptible des petits accidents, dont les follicules mêmes du *Séné d'Alexandrie*, ne sont point exemptes dans les tempéraments secs, nerveux & irritables.

La facilité d'ailleurs de se procurer le *Séné de Provence & d'Italie*, croîtroit en proportion du crédit qu'il pourroit acquérir. On l'auroit plus frais, plus entier, & certainement aussi à un prix bien moindre. A ces raisons de préférence, nous pourrions encore en ajouter une autre, tirée de l'autorité; c'est celle de FALLOPE, qui en parloit d'après sa pro-

pre expérience, & qui n'a pas hésité de prononcer que le *Séné d'Italie* & de *Provence*, & entr'autres des environs de Narbonne, est supérieur en vertus à celui d'Alexandrie & de la Mecque, outre que le premier est toujours plus frais & plus à notre portée. Cet Auteur a encore observé, que l'usage en convenoit beaucoup mieux à nos tempéraments.  
*Lib. de Simp. purg., cap. 59.*

**SÉNÉKA**, *Poligala Virginiana*; Racine contre la morsure du Serpent à sonnette. Cette racine est de la grosseur environ du petit doigt, plus ou moins, selon que la plante est plus ou moins avancée, tortueuse, partagée en plusieurs branches, garnies de fibres latérales, ayant une saillie comme membraneuse, qui regne d'un côté dans toute sa longueur. Elle est d'un jaune brun en dehors, plus brune en dedans, excepté le cœur, qui est blanchâtre, ligneux, flexible & difficile à rompre. Elle a un goût âcre, un peu amer & légèrement aromatique.

La plante que produit cette racine, s'appelle *Poligala Virginiana* : elle est un spécifique contre la morsure du Serpent à sonnette. M. TENNENT, Médecin Anglois, ayant observé, dans la Virginie, que ceux qui étoient mordus par ce serpent, étoient attaqués des mêmes symptômes que ceux qu'on observe dans la pleurésie, essaya ce remede dans cette dernière Maladie, & réussit. (Voyez la Lettre écrite par ce Médecin, à l'Académie Royale des Sciences, & le savant Mémoire de M. BOUVART, inséré dans ceux de cette Académie.) Le *Sénéka* coûte trois sols le gros. (Voyez DÉCOCTION DE SÉNÉKA.)

Prescrit, Tome II, page 98.

**SEREIN**, vapeur froide qui tombe de l'athmosphère, aussi-tôt après le coucher du soleil, dans les jours chauds.

**SEREIN**, (du) & de l'air de la nuit, Tome I, pages 349—350.

Dangers que courent ceux qui s'exposent au serein, Tome I, page 349. Il est sur-tout nuisible aux valétudinaires & aux convalescents, page 350. Moyens de se garantir de ses mauvais effets, *ibid.* Il faut fuir le serein, si l'on veut échapper à la fièvre rémittente, Tome II, page 204. Ceux qui s'exposent au serein sont sujets à la fièvre bilieuse, page 281; à l'ophtalmie, page 316; à l'esquinancie inflammatoire, page 322. Il faut que ceux qui sont exposés à une dysenterie épidémique, fuient le serein, Tome III, page 51.

Le sercin est contraire à ceux qui sont sujets à des douleurs rhumatismales, page 183.

SÉREUX, qui abonde en sérosité, qui est aqueux : épithète qu'on donne au sang, aux humeurs, aux déjections, au pus, qui sont liquides & sanieux.

SÉROSITÉ. On donne ce nom à la partie la plus aqueuse, la plus claire & la plus transparente, soit du sang, soit du lait. Mêlée avec le sang, & dans les vaisseaux lymphatiques, elle est confondue avec la lymphe ; cependant elle en diffère, en ce qu'évaporée sur le feu, elle s'exhale entièrement, sans laisser de sédiment, qu'un peu de matière saline & terreuse ; au lieu que la lymphe s'épaissit sur le feu en une espèce de mucilage ou de gelée. La sérosité se sépare du sang & de la lymphe, dans les reins, à la peau, & en plusieurs autres endroits du corps, pour faire la matière de l'urine, de la sueur, de la transpiration, de la salive, & d'autres humeurs excrémenticielles séreuses. Elle est le dissolvant & le véhicule des sels, & de quelques molécules terreuses les plus atténuées : aussi s'en trouve-t-elle chargée dans l'urine & la sueur : elle est fournie à la masse du sang avec le chyle, par la partie la plus aqueuse des aliments.

SERPENT A SONNETTE. (Voyez ACCIDENTS causés par la morsure du)

SERPENTS. (Voyez ACCIDENTS causés par la piquure des)

SERPENTAIRE DE VIRGINIE. La racine qui porte ce nom, est un amas, un composé de petites fibres, de couleur jaune extérieurement, blanche intérieurement, d'une odeur très-aromatique, & d'une saveur âcre, amère & aromatique. Il faut la choisir récente, pure, très-odorante, & non mêlée avec d'autres racines. On nous l'apporte de la Virginie, où elle croît naturellement. La plante qu'elle produit s'appelle *Aristolochia, pistalochia, caule nodoso*, seu *Serpentaria Virginiana*, PLUNK. C'est-à-dire, *Aristolochie, pistalochie, à tige noueuse*, ou *Serpentaire de Virginie*, selon PLUNKIUS. Elle coûte quarante sols l'once.

Prescrite, Tome I, page 123 ; Tome II, pages 53, 61, 160, note ; 162, note ; 280, 339 ; Tome III, pages 160, 344, 517, 523, 529.

SÉRUM, se dit de la partie aqueuse, claire, transparente du sang, du lait, des humeurs animales : c'est la même chose que *sérosité*. (Voyez ce mot.)

SETON, mèche de coton, ou mieux, bandelette de linge, qu'on introduit sous la peau, par le moyen d'une double ouverture, de maniere que le coton ou le linge, étant sous la peau, laisse voir au-dehors ses deux extrémités. Avant d'introduire le seton, on le trempe dans un onguent digestif, tel que le *basilicum*, pour faciliter la suppuration, qui coule par les deux petites plaies. On entretient cet écoulement, en renouvelant les setons, toujours trempés dans l'onguent, jusqu'à ce que le malade ait recouvré la santé : alors on les retire, & on sèche les petites plaies avec un peu d'emplâtre dessicatif, tel que celui *diapalme* ou de *Nuremberg*, couvert d'une compresse imbibée d'eau *vulnéraire*. (ASTRUC, *Traité des Tumeurs*, Tome II, page 179.)

La suppression d'un seton peut causer une érysipele, Tome II, pages 286, 303. Maniere de faire le seton & de le panser, pages 311 & 312. Prescrit, *ibid*, & page 447 ; Tome III, pages 147, 247, 248, 267, 305, 306, 335, 336, 372, 403, 415, 421, 427, 433, 461 ; Tome IV, pages 150, 277, 307, 311, 378.

SEVRAGE, temps où l'on doit sevrer les enfants, Tome I, page 40. Inconvénients d'appeller les enfants pour les faire sevrer, page 81.

SEVREUSES. Dangers de mettre les enfants chez les Sevreuses, Tome I, page 41. Conduite ordinaire des Sevreuses, *ibid*, & page 42.

SIGNE ; indice, marque, caractere visible ou sensible, qui nous fait connoître ce qui n'étoit point manifeste. Le signe d'une Maladie est ce qui fait connoître & distinguer l'existence de cette Maladie, sa nature, sa durée, son issue, quelquefois sa cause, &c. (Voyez SYMPTÔME.)

SIMPLE ; nom générique sous lequel on comprend toutes les plantes usuelles en Médecine. (Voyez PLANTE.)

SINAPISME, nom que porte un remede externe, en forme de *cataplasme*, dont le principal ingrédient est la *Moutarde*, appelée en latin *Synapis*. « Les *sinapismes* » sont employés pour rappeler, dans une partie foible, » comme dans les cas d'*atrophie* & de *paralyse*, le sang » & les esprits vitaux. Ils sont encore d'usage dans les dou- » leurs profondes, comme dans la *sciatique*, &c. Lors- » que la *goutte* est remontée dans la tête, ou dans l'es- » tomac, on applique des *sinapismes* à la plante des pieds, » pour la rappeler dans ces parties. On les emploie de la

» même maniere dans les *fièvres lentes*. On ne laisse point  
 » les *sinapismes* sur les parties sur lesquelles on les a appli-  
 » qués, jusqu'à ce qu'ils aient occasionné des *vesgies*; mais  
 » seulement jusqu'à ce que ces parties soient devenues rouges, &  
 » que cette rougeur ne s'efface point par la pression des doigts.  
 » Le *sinapisme* n'est qu'un *cataplasme* fait avec le *vinaigre*,  
 » & rendu échauffant & stimulant avec la *moutarde*,  
 » le *raifort sauvage* ou l'*ail*. Le *sinapisme* simple est  
 » fait avec parties égales de *mie de pain* & de *graine de*  
 » *moutarde* en poudre, & de *vinaigre*, quantité suffisante  
 » pour réduire le tout en *cataplasme*. Lorsqu'on veut ren-  
 » dre le *sinapisme* plus actif, il suffit d'y ajouter un peu  
 » d'*ail* écrasé. » (M. B.)

Prescrit, Tome II, page 79. Maniere de le préparer, *ibid.*  
 Prescrits, pages 178, 179, note; 226, note; 274, 293; Tome  
 III, pages 73, 165, 231, 243, 262, 437; Tome IV, page  
 194.

SINUS, espece de cavité, dont l'entrée est plus étroite  
 & le fond plus évasé. Il se dit aussi des confluents où plusieurs  
 vaisseaux sanguins viennent aboutir. Ce terme, en Chirurgie,  
 signifie un sac, un clapier, une cavité détournée qui  
 se forme dans le fond d'un ulcere, & dans lequel ils se ra-  
 masse du *pus*, qu'on ne peut guere faire sortir, ni tarir sans  
 incision.

SINUS FRONTAUX, cavités qui se trouvent entre les deux  
 tables de l'os frontal, & qui sont placés au-dessus des deux  
 orbites.

SINUS MAXILLAIRES, cavités des os de la mâchoire su-  
 périeure, & qui se trouvent au-dessus des alvéoles antérieures  
 de cette mâchoire.

SIROP. On donne ce nom à une conserve liquide, faite  
 pour conserver les parties extractives des végétaux. « On  
 » a long-temps regardé les *sirops* comme des remedes d'une  
 » grande importance; mais aujourd'hui on ne s'en sert plus  
 » que comme des véhicules à des médicaments très-actifs,  
 » ou pour édulcorer des potions, des juleps, des mixtures,  
 » ou enfin pour convertir les poudres en bols, en pilules  
 » & en électuaires. Comme le *sirop* le plus simple peut  
 » remplir toutes ces intentions, il reste peu d'occasions  
 » d'en employer d'autres, & on y est d'autant moins forcé,  
 » qu'il est rare de trouver des *sirops* qui ne soient point  
 » dans un état de fermentation, & que la dose d'un re-

» mede prescrit, sous cette forme, est on ne peut pas plus  
 » incertaine. Les Marchands peuvent tenir des *sirops* pour  
 » achalander leurs boutiques; mais de tous les *sirops* qu'on  
 » fabrique, il faut en rejeter les neuf dixiemes, comme  
 » absolument inutiles dans la pratique de la *Médecine*  
 » *Domestique.* » (M. B.)

## SIROP BALSAMIQUE.

Prenez de *siróp commun*, deux livres;  
 de *teinture de baume de Tolu*, une once.

Versez, peu-à-peu, la *teinture de baume de Tolu* dans le *siróp commun*, un peu chaud, ayant soin de remuer continuellement. (*Pharmacopée d'Edimbourg.*)

On voit que ce *siróp* est, à très-peu de chose près, le même que le *Siróp balsamique de Tolu*, du *Codex* de Paris, qui se vend, tout préparé, quatre sols l'once.

Prescrit, Tome II, page 358; Tome III, pages 29, 247; Tome IV, pages 21, 275.

SIROP COMMUN, ou *simple*, ou seulement *Siróp*. Ce *siróp* se prépare tout simplement, en faisant dissoudre à froid, ou au feu, dans une quantité d'eau quelconque, le double de son poids de *sucre fin*.

Prescrit, Tome II, pages 134, 161, 376; Tome III, pages 100, 107, 117, 305, 340, 350; Tome IV, page 223.

Si, à une once de ce *siróp simple*, on ajoute vingt-cinq gouttes de *laudanum* liquide, on aura un *siróp* qui pourra suppléer à celui *diacode* ou de *pavot*: & c'est un remede plus sûr & plus certain que l'un ou l'autre de ces *sirops*. (Voyez OPIUM.)

La vertu lubréfiante & adoucissante du *siróp de guimauve*, peut également être communiquée au *siróp commun*, en y ajoutant une quantité suffisante de mucilage de *gomme arabique*.

Ceux qui veulent avoir du *siróp de limon* ou de *citron*, s'en procureront, en faisant dissoudre, dans une quantité quelconque de *suc de limon* ou de *citron*, près du double de son poids de *sucre fin*. Cette dissolution se fait au bain-marie; mais il faut auparavant passer le *suc* de ces fruits, & attendre qu'il ait été repolé.

Quelquefois le *Siróp de gingembre* est employé comme un véhicule convenable, pour administrer des remedes aux personnes attaquées de *vents*. C'est pour cette raison que nous allons en donner la recette:

Prenez de *gingembre*, deux onces.  
 Pilez ; faites infuser dans une pinte d'eau bouillante, pendant vingt-quatre heures. Passez ; laissez reposer quelque temps ; tirez à clair, & faites fondre, dans la colature, un peu plus que le double de son poids de *sucre fin*, en poudre.  
 (M. B.)

## SIROP DE CHICORÉE.

Prenez de *suc épuré de chicorée sauvage*, trois livres ;  
 de *sucre blanc*, deux livres.  
 Faites cuire à petit feu, jusqu'à consistance de *sirop*, sans le clarifier.

## SIROP DE CHICORÉE COMPOSÉE.

Prenez de racines de *chicorée sauvage*, quatre onces ;  
 de *pissenlit*, } de chaque une once  
 de *chiendent*, } & demie ;  
 de feuilles de *chicorée sauvage*, six onces ;  
 de *pissenlit*, }  
 de *fumeterre*, } trois onces ;  
 de *scolopendre*, }  
 de *cuscute*, } de chaque deux onces ;  
 de *baies d'alkékenge*, } six onces ;  
 de *rhubarbe*, }  
 de *santal citrin*, } demi-once ;  
 de *cannelle*, }  
 de *cassonade*, six livres ;  
 d'eau pure, quantité suffisante.

On nettoie & on lave les racines & les plantes : on les fait bouillir ; d'abord les racines, coupées par petits morceaux ; ensuite les herbes, hachées grossièrement, & les *baies d'alkékenge*, entières. On fait bouillir de nouveau, pendant dix ou douze minutes : on passe la décoction avec expression. D'autre part, on fait infuser la *rhubarbe* entière dans quatre livres d'eau bouillante : on l'y laisse pendant vingt-quatre heures ; on passe, sans rompre les morceaux de *rhubarbe*. On mêle cette liqueur à la précédente : on ajoute la *cassonade*. On clarifie le tout avec quelques blancs d'œufs : on fait bouillir. Lorsqu'il est suffisamment cuit, on le passe, tout bouillant, à travers un blanchet, & on le reçoit dans un vaisseau, dans lequel on a mis la *cannelle* & le *santal citrin* concassés. On couvre le vaisseau, & on laisse infuser ces ingrédients, jusqu'à ce que le *sirop* soit entièrement refroidi ; alors on passe au travers d'une étamine, pour séparer les aromates. On serre ce *sirop*.

dans des bouteilles, qui bouchent bien. Il coûte, tout préparé, six sols l'once.

Prescrit, Tome II, page 78, note; Tome III, pages 108, 118; Tome IV, pages 227, note; 235.

SIROP DE CITRON. (Voyez SIROP COMMUN.)

SIROP DE FLEURS DE PÊCHER. (Voyez, pour la maniere de le faire, SIROP DE VIOLETTE.)

Le sirop de fleurs de pêcher, prescrit, Tome II, pages 51, note; 78, note.

SIROP DE GINGEMBRE. } (Voyez SIROP COMMUN.)  
SIROP DE GUIMAUVE. }

Le sirop de gimauve prescrit, Tome II, page 415; Tome IV, pages 47, 275.

SIROP DE LIMON. (Voyez SIROP COMMUN.)

Prescrit, Tome II, pages 46, 58, note; 135, 137, 180, 222; Tome III, page 56; Tome IV, page 192.

SIROP DE NOIRPRUN.

Prenez de *suc* épuré de *noirprun*, trois livres;  
de *suc*re, deux livres.

Faites cuire à petit feu, jusqu'à consistance de *sirop*. Ce *sirop* est un bon *hydragogue purgatif*. On le donne dans l'*hydroplisie*. La dose est depuis deux gros jusqu'à deux & trois onces. On le fait souvent entrer dans les potions purgatives, les bols, &c. Il se vend quatre sols l'once.

Prescrit, Tome II, pages 408, 409, note; Tome III, page 142; Tome IV, pages 148, 465.

SIROP DE PAVOT. (Voyez SIROP COMMUN.)

Prescrit, Tome II, pages 135, 220, 274, 374; Tome III, pages 29, 49; Tome IV, pages 47, 184, 186, 254.

SIROP DE QUINQUINA.

Prenez de *quinquina* concassé, quatre onces;  
d'*eau* pure, deux pintes;  
de *suc*re blanc, une livre.

Mettez le *quinquina* infuser dans l'*eau* froide, pendant trois ou quatre jours, en agitant souvent le vaisseau; passez, filtrez à travers le papier gris; ajoutez le *suc*re; faites cuire, au bain-marie, jusqu'à consistance de *sirop*. C'est ainsi que se font tous les *sirops simples*, dont on veut conserver les parties aromatiques. Il se vend cinq sols l'once.

Ce *sirop* est une très-bonne maniere d'administrer le *quinquina*, toutes les fois qu'il est indiqué, sur-tout aux enfants. La dose est d'une cuillerée ordinaire dans un demi-

verre de la boisson prescrite par la Maladie. ( Voyez QUINQUINA. )

SIROP DE SUCRE. On donne ce nom à une liqueur sucrée, qui découle des cônes où l'on fait crystalliser le *sucre*, dans la préparation de cette substance. C'est de ce *siróp* qu'on obtient le *Rum* ou *Taffia*.

SIROP DE VINAIGRE FRAMBOISÉ.

Prenez de <i>framboises</i> ,	fix livres ;
de <i>vinaigre rouge</i> ,	deux livres ;
de <i>sucre</i> ,	dix livres.

Il faut que les *framboises* ne soient point trop mûres. On en ôte les queues ; on les met dans une bassine d'argent avec le *vinaigre* & le *sucre* : on place la bassine sur le feu ; on fait jetter quelques bouillons au mélange, ayant soin de remuer continuellement avec une spatule, de crainte qu'il ne s'attache. Lorsqu'il est suffisamment cuit, on passe au tamis de crin, sans exprimer le marc. On conserve dans des bouteilles qui bouchent bien.

Prescrit, Tome II, page 76 ; Tome IV, page 219.

SIROP DE VIOLETTE.

Prenez de <i>fleurs de violette</i> ,	une livre :
d'eau bouillante,	} de chaque deux livres.
de <i>sucre concassé</i> ,	

On pile très-légèrement dans un mortier de marbre, avec un pilon de bois, les *fleurs de violette*, mondées de leurs queues & de leurs calices. On les met dans un vaisseau d'étroite ouverture. On verse par-dessus l'eau bouillante : on bouche exactement le vaisseau, & on le tient dans un endroit chaud, pendant douze heures. On passe cette infusion ; on la laisse ensuite tranquille pendant une demi-heure ; on la tire à clair légèrement. On prend dix-sept onces de cette infusion, auxquelles on ajoute les deux livres de *sucre*. On fait chauffer le tout au bain-marie, jusqu'à ce que le *sucre* soit entièrement dissous. On tient le vaisseau toujours fermé, afin qu'il ne se fasse point d'évaporation. Lorsque le *siróp* est refroidi, on le passe au travers d'une étamine blanche, & on le verse dans des bouteilles qui bouchent bien. Il se vend six sols l'once.

Le *Siróp de fleurs de pêcher* se prépare de la même manière. ( Voyez SIROP DE FLEURS DE PÊCHER. )

Le *siróp de violette* prescrit, Tome II, pages 78, note ; 97, 229, note ; Tome III, page 372 ; Tome IV, page 219.

SIROP DIACODE. (Voyez SIROP COMMUN.) Il coûte, tout préparé, quatre sols l'once.

Le sirop diacode est dangereux pour les enfants, Tome I, page 86. Avec quelle prudence il doit être administré dans la petite-vérole, même lorsqu'il est indiqué, Tome II, page 220, note. Désordres qui en sont les suites, lorsqu'il est donné mal-à-propos, page 221, note. Prescrit, pages 274, 279, 313, 374; Tome III, page 507; Tome IV, pages 192, 193, 200, 234, 294, 526.

## SIROP D'ŒILLET.

Prenez de fleurs d'œillet, une livre.

Pilez légèrement dans un mortier de marbre, avec un pilon de bois; mettez dans un vaisseau qui couvre bien; versez par-dessus une pinte d'eau bouillante; couvrez, & laissez infuser, dans un endroit chaud, pendant douze heures; passez à travers un linge; exprimez-le encore à la presse; laissez cette infusion se précipiter; tirez-la à clair; pesez-la, & sur dix-sept onces, mettez deux livres de sucre concassé; faites chauffer le tout au bain-marie, jusqu'à ce que le sucre soit entièrement dissous; on remue le sirop de temps en temps pour hâter la dissolution du sucre; & on tient le vaisseau fermé, afin qu'il ne se fasse point d'évaporation. Lorsque le sirop est entièrement refroidi, on le passe à travers une étamine blanche, & on le conserve dans des bouteilles qui bouchent bien. Il se vend quatre sols l'once.

Prescrit, Tome II, pages 376, 408, note; Tome IV, page 193.

## SIROP D'ORANGE, ou d'écorce d'orange.

Prenez de la pellicule jaune d'oranges fraîches de Portugal, six onces;  
d'eau bouillante, trois chopines.

Faites infuser, pendant une nuit, dans un vaisseau bien couvert; passez; laissez reposer; tirez à clair; faites fondre le double de son poids de sucre fin, en poudre, sans faire bouillir. (M. B.) Il se vend quatre sols l'once.

Prescrit, Tome II, pages 137, 222; Tome III, page 133.

SIROP HYDRAGOGUE. Ce remède conseillé, Tome III, pages 136 & 137, se vend 12 liv. la pinte, chez M. MARTIN, Apothicaire du Roi, à Paris, rue Croix-des-Petits-Champs, qui donne, avec la bouteille, une feuille imprimée, contenant des observations sur la manière d'user de ce sirop, & sur ses effets.

**SIROP PECTORAL INCISIF.** (Voyez-en la recette & l'indication, Tome II, page 358.)

**SIROP SCILLITIQUE.**

Prenez de *cannelle*,  
de *gingembre*, } de chaque une once ;  
de *vinaigre scillitique*, } trois chopines.

Faites infuser la *cannelle* & le *gingembre* dans le *vinaigre scillitique*, pendant trois jours ; passez : ajoutez de *sucré fin*, trois livres ; faites un *siróp*. Il se donne par cuillerées, aussi souvent que l'estomac du malade peut le supporter. Il incise & atténue les phlegmes visqueux : il facilite l'expectoration. (M. B.) Il coûte, tout préparé, six sols l'once.

Prescrit, Tome II, page 358 ; Tome III, pages 141, 246.

**SIROP SIMPLE.** (Voyez SIROP COMMUN.)

**SOBRIÉTÉ**, (Avantages de la) Tome I, page 162, note.

Elle est un des préservatifs de la pulmonie & de la consommation, Tome II, page 149. La sobriété peut être regardée comme le vrai spécifique de l'épilepsie, Tome III, page 333 ; du cochemare, page 357.

**SODA**, (du) ou *Fer chaud* ; Maladie. (Voyez **CARDIALGIE.**)

Traitement du *Soda*, dû à la grossesse, Tome IV, page 154.

**SOIF.** Moyens d'étancher la soif, quand on a chaud, sans se gorger de liqueurs froides & aqueuses, Tome I, page 356 ; d'étancher la soif dans le flux excessif d'urine, Tome II, page 457 ; dans l'hydropisie, Tome III, page 130.

**SOLDATS** (les) doivent être rangés, en temps de guerre, parmi ceux qui s'occupent de travaux pénibles.

Maladies auxquelles ils sont exposés ; moyens de les prévenir ; Tome I, pages 114 & suivantes. (Voyez **GENS DE GUERRE.**)

**SOLIDES**, ou *Parties solides*. On donne, en Anatomie, ce nom à toutes les parties du corps, tant simples qu'organiques, qui ont une certaine consistance, une figure permanente, & qui sont circonscrites : tels sont les *os*, les *cartilages*, les *muscles*, les *nerfs*, les *vaisseaux*, les *membranes*, les *ligaments*, &c., & les *fibres*, dont toutes ces parties sont composées.

**SOLITAIRE**, nom d'une espece de *Ver.* (Voyez **VER SOLITAIRE.**)

**SOLUBLE**, qui est capable de se dissoudre, qui se dissout aisément; épithete qu'on donne à toutes les substances qui peuvent se dissoudre, soit dans l'eau, soit dans tout autre menstree.

**SOLUTIF**, ou *Solutive*, épithete qu'on donne aux remedes qui lâchent le ventre: c'est la même chose que *Laxatif.* (Voyez ce mot.)

**SOLUTION.** Ce terme, en Chymie, signifie l'action par laquelle on rend liquides les corps solides, par laquelle on les réduit en leurs plus petites parties, soit par le moyen du feu, soit par des menstrees aqueux, spiritueux, corrosifs, &c., soit simplement en les délayant dans une liqueur convenable.

**SOLUTION**, en terme de Chirurgie, signifie la division, la désunion, la séparation de quelques parties continues & solides, comme il arrive dans les coupures, les plaies, les ulceres, les fractures, &c.; c'est ce qu'on appelle solution de continuité.

**SOLUTION.** Et les Médecins entendent, par ce mot, la terminaison d'une Maladie: c'est en ce sens qu'on dit, la solution de cette Maladie a été une résolution, une suppuration, une évacuation bilieuse, des sueurs, une éruption, &c. Les solutions spontanées, qui s'operent promptement, prennent le nom de crises: celles qui s'operent peu-à-peu & par degré, retiennent le nom de solution. (Voyez le *Prognostic* de M. LE ROY, page 39.)

**SOMMEIL**, (du) Tome I, pages 244—252.

Il faut vaincre le penchant au sommeil, procuré par le très-grand froid, Tome IV, page 479.

**SOMNIFERE**, qui assoupit, qui endort, qui fait dormir; épithete qu'on donne aux remedes légèrement narcotiques, tels que les liqueurs fermentées, les esprits ardents, les décoctions de têtes de *pavot*, &c.

**SONDE.** (Voyez **CATHETER.**)

**SOPHISTICATION**; altération, falsification: mélange qui corrompt les médicaments, & les gâte.

**SOPHISTIQUE**, se dit de tout ce qui est altéré, falsifié, frelaté, &c.

**SOPORIFERE**; c'est la même chose que *Somnifere.* (Voyez ce mot.)

**SORDIDE** : ce mot signifie, en Médecine, sale, plein d'ordure; épithète qu'on donne aux *ulceres* qui rendent une sanie épaisse, noire, livide, ou de toute autre couleur.

**SOUBRESAULTS DES TENDONS**, mouvements convulsifs, qui se font observer très-sensiblement dans les poignets & dans les doigts. Ce symptôme est, en général, fâcheux. Il ne s'observe que dans les Maladies dangereuses, & au terme le plus avancé de ces Maladies.

**SOUDE**. On appelle *Soude* le *sel lixiviel*, ou les cendres de plusieurs plantes qui contiennent du *sel marin*, & qui croissent, pour la plupart, sur les côtes maritimes des pays chauds. Celle de ces plantes qui fournit le plus de ce *sel*, se nomme également *soude* ou *kali*. La *soude* d'Alicante, appelé *soude* de Baviile ou de Bourdine, est la plus estimée. C'est avec cette espèce de *soude* qu'on prépare le *Savon médicinal*. (Voyez ce mot.)

Prescrite, Tome III, page 470.

**SOUFRE**. Tout le monde connoît cette substance minérale, d'un jaune citronné, très-inflammable, & qui, en se brûlant, répand une flamme bleuâtre, accompagnée d'une odeur pénétrante & suffoquante. Le *soufre* est un composé d'acide vitriolique & de phlogistique, ou de principe inflammable, le plus simple & le plus pur. Le *soufre*, en canon ou en bâton, coûte deux sols l'once. (Voyez FLEURS DE SOUFRE.)

Prescrit, Tome III, pages 218, 219, 220, 390; Tome IV, page 260.

**SOULIERS**. Les souliers trop étroits sont la cause des cors, des durillons, &c., Tome I, page 258. Autres inconvénients des souliers trop étroits, page 259. Inconvénients des talons hauts des souliers des femmes, *ibid.* Avantages des souliers épais contre les maux de gorge, Tome II, page 345; dans l'asthme, Tome III, page 241. La compression des souliers est la cause des cors aux pieds, Tome IV, page 552. Autres effets de la compression des souliers, *ibid.* Difformités qu'acquierent les pieds des petits-mâtres, par la compression des souliers, page 553.

**SOUPER**. Le souper doit être un repas léger, Tome I, page 203. Pourquoi un grand souper peut être dangereux? *ibid.* & note. Nécessité de souper légèrement pour jouir du sommeil, page 246. Il doit être sur-tout léger dans le rhume: ce qu'il faut prendre à ce repas, Tome II, page 349. Il doit

être léger pendant le régime préservatif de la goutte, Tome III, page 162 ; de l'asthme, page 240.

SOURDS. (les) & les muets ne sont pas incapables d'éducation, Tome III, page 417. Preuves, page 418. Instructions pour les sourds & les muets, *ibid.*, note.

SPASME, action forcée, irrégulière, violente & douloureuse des fibres motrices. (Voyez CONVULSION.)

SPASMODIQUE, épithète qu'on donne aux affections accompagnées de *spasme*, & aux Maladies dans lesquelles le *spasme* est un symptôme familier & essentiel.

SPATULE, instrument de bois, de fer ou d'argent, dont se servent les Chirurgiens & les Apothicaires : il est plat par un bout, & rond par l'autre, en manière de cuiller, qui ne seroit pas creuse.

SPÉCIFIQUE, épithète qu'on donne aux remèdes qu'une expérience multipliée nous fait reconnoître les plus propres à guérir efficacement une Maladie déterminée, sans évacuation sensible. (SYDENHAM.) Jusqu'ici nous ne connoissons qu'un petit nombre de ces remèdes. Les plus certains d'entre eux sont, le *Quinquina* contre les *Fievres intermittentes*, les *Maladies périodiques* & la *Gangrene* ; le  *Mercure*  contre la *Maladie vénérienne*, & le *Sénéka* contre la *morsure du Serpent à sonnettes*.

Spécifique contre le cours de ventre & les fievres des gens de guerre & de mer, Tome I, page 123. Les spécifiques ne sont utiles, dans les Maladies dont ils sont les remèdes, qu'autant qu'ils sont bien dirigés, Tome II, page 123, fin de la note.

Spécifique du ver solitaire, Tome III, page 103. L'ipécacuanha pourroit être regardé comme le spécifique de l'asthme, page 244, note. S'il est un spécifique de l'épilepsie, c'est dans la sobriété & le régime adoucissant qu'il faut le chercher, page 333. Spécifique des Indes orientales contre la rage, pages 516, 517.

Le mercure est le seul spécifique de la vérole, Tome IV, page 58. La jacée est le spécifique de la croûte laiteuse des enfants, page 265. L'eau commune est le vrai spécifique de l'asphyxie, causée par la vapeur du charbon allumé, pages 466 & suivantes.

SPERMATIQUE, qui a rapport à la semence, appelée aussi *Sperme*. (Voyez SEMENCE.)

SPHACELE. (Voyez ce que c'est, Tome II, pages 177 & 178, note.

SPHINCTER, nom qu'on donne à plusieurs muscles, qui ferment l'entrée de quelques passages ou conduits, & dont la forme est ronde ou circulaire, semblables à des anneaux; tels sont le muscle qui embrasse le col de la *vesse*, celui de la *matrice*, & celui qui ferme l'*anus*, qu'on appelle, pour cette raison, *Sphincters* de la *vesse*, de la *matrice* & de l'*anus*.

SPINA-VENTOSA. Circonstances où l'on donne aux *écrouelles* le nom de *Spina-ventosa*, Tome III, page 208.

SPIRITUEUX, *Spiritueuse*, terme de Chymie, qui se dit de tout ce qui est volatil, subtil, pénétrant, composé de parties très-atténuées, très-actives, très-légères & très-disposées à s'exhaler, à s'évaporer.

SPORADIQUE, épithete qu'on donne aux Maladies qui attaquent diverses personnes, dans différents temps, ou en différents lieux. D'après l'étymologie, ce mot signifie *semé çà & là*.

SPUTATION; crachement, l'action de cracher.

SQUINE, ou *racine de Squine*. Cette racine est assez grosse, inégale, ligneuse, d'une couleur roussâtre, un peu brune extérieurement, d'un rouge pâle à l'intérieur. Elle n'a pas d'odeur, & n'a ordinairement qu'une saveur insipide & terreuse. Elle nous vient de la Chine.

Prescrite, Tome II, page 408, note; Tome III, page 318, Tome IV, pages 31, 98, 101.

SQUIRRHE. Signes qui indiquent le squirrhe des reins, Tome II, page 416. Ce qu'il faut faire dans le squirrhe du foie, page 426; dans le squirrhe, cause du flux hépatique, Tome III, page 55.

SQUIRRHE, (du) Tome III, pages 438—448. (Voyez aussi TUMEURS SQUIRRHEUSES.)

Traitement du gonflement des testicules, après que le virus vénérien est détruit, lorsqu'on soupçonne un vice squirrheux, Tome IV, page 36. Ce qu'il faut faire lorsque les bubons prennent le caractère de squirrhe, page 40 & 41. Signes qui annoncent qu'une tumeur inflammatoire externe veut se terminer par le squirrhe, page 333.

SQUIRRHEUX, *Squirrheuse*, épithete qu'on donne

aux engorgements, aux duretés qui tiennent de la nature du squirrhe. (Voyez TUMEURS SQUIRRHEUSES.)

STAGNATION. État des humeurs qui n'ont pas entièrement perdu leur mouvement progressif dans les vaisseaux, mais qui y circulent lentement, soit à cause de leur abondance ou de leur épaissement, soit en conséquence du vice des vaisseaux eux-mêmes.

STAPHIS-AIGRE. (Voyez HERBE AUX POUX.)

STASE. On entend, par ce mot, le repos du sang ou des humeurs dans quelques parties du corps, où elles sont tellement arrêtées ou engagées, jusques dans les plus petits vaisseaux, qu'elles y perdent leur mouvement progressif. C'est en cette perte de mouvement & en ce repos, que la *stase* diffère de la *stagnation*. (Voyez ce mot.)

STÉRILITÉ, (de la) Tome IV, pages 214—216.

STERNUM, nom qu'on porte un os long, étroit, placé sur le devant de la poitrine, entre les cartilages des côtes, qui sont articulées avec lui, de l'un & l'autre côté, dans toute l'étendue de ses bords.

STERNUTATOIRE, épithète qu'on donne aux remèdes qui font éternuer; tels sont le *Tabac*, pour ceux qui n'y sont pas accoutumés; les *Poudres de Cabaret*, de *Muguet*, d'*Iris de Florence*, de *Pyrethre*, d'*Ellébore*, &c. On donne encore à ces remèdes le nom d'*Errhins*.

Prescrits, Tome III, pages 69, 84, 264, note. Inutilité des sternutatoires dans un accès d'épilepsie, page 337. (Voyez ÉTERNUEMENT & POUDRE STERNUTATOIRE.)

STOMACHIQUES, épithète que portent les remèdes appropriés aux Maladies particulières de l'estomac. On donne encore ce nom aux remèdes qui fortifient l'estomac, qui facilitent la digestion, &c.

STOMACHIQUES AMERS. (Voyez AMERS STOMACHIQUES.)

STRABISME, (du) ou *Défaut de l'œil qui fait loucher*, Tome III, page 410.

STRANGURIE, *suppression d'urine*. Ce qu'il faut faire lorsqu'il survient une strangurie dans la petite-vérole, Tome II, page 221; dans les maux de gorge gangréneux, page 340.

STRANGURIE, (de la) Tome IV, pages 46—48.

Ce qui distingue la strangurie de la *dysurie*, ou difficulté d'uriner, Tome IV, page 49.

STUPEUR, *Engourdissement*, diminution de sentiment & de mouvement.

STUPÉFIANT, épithète qu'on donne aux remèdes qui engourdissent, qui diminuent le sentiment. (Voyez NARCOTIQUE.)

STYPTIQUE, remède propre à resserrer les vaisseaux, &, par conséquent, à arrêter les *hémorrhagies*.

STYRAX CALAMITE, ou *Storax calamite*; substance résineuse, brillante, grasse, solide, qui s'amollit sous les dents; composée de grumeaux ou de miettes blanchâtres, rousâtres, d'un goût résigneux, un peu âcre, agréable, d'une odeur très-pénétrante, tirant un peu sur l'encens, sur-tout lorsqu'on la jette sur des charbons ardents, qui se fond promptement au feu, qui s'enflamme lorsqu'on l'approche d'une lumière, & qui donne une flamme très-claire. On nous l'apporte de Syrie & des autres pays des Indes, par Marseille. Il coule d'un arbre appelé *Styrax à feuilles de Coignassier*, selon C. BAUHIN. On voit quelques-uns de ces arbres en Provence; mais ils ne donnent point de résine. Le *styrax* coûte dix sols le gros.

Prescrit, Tome III, page 428.

SUBLIMATION. Opération de Chymie, qui ne diffère de la *distillation*, qu'en ce qu'elle n'agit que sur des corps secs. (Voyez DISTILLATION.)

SUBLIMÉ, se dit de tout corps obtenu par le moyen de la *sublimation*.

SUBLIMÉ CORROSIF, *sel* composé de *mercure*, & de la plus grande partie possible d'*acide marin*. Il coûte trois sols le gros.

Prescrit, Tome III, pages 406, 429, 453; Tome IV, pages 18, 63, 68, 78, 80, 81, 83.

SUBLIMÉ CORROSIF, (*Méthode d'administrer le*) Tome IV, pages 86—91.

Prescrit, pages 99, 107, 110, 319, 320, 381.

SUBLIMÉ CORROSIF. (Voyez EMPOISONNEMENT causé par le)

SUBMERSION (Accidents mortels, occasionnés par la) dans l'eau. (Voyez NOYÉS.)

SUBTIL, *Subtile*; corps ou parties d'un corps, très-déliées, très-légères, qui s'élèvent, s'échappent & s'évaporent facilement; telles sont les émanations des corps odorants, &c.

SUC, ou *Jus*, substance liquide, qui fait partie de la composition des plantes & des substances animales. Pour l'obtenir, il faut exprimer & presser les parties végétales, dans lesquelles il est contenu : c'est ainsi qu'on obtient celui de *citron*, celui de *creffon*, & autres plantes *anti-scorbutiques*. On trouve ce dernier, tout préparé, chez les Apothicaires, qui le vendent deux sols l'once. Ils donnent, au même prix, les autres *sucs* de plantes. Quant au *suc* des substances animales, on l'obtient par l'ébullition. Les bouillons, les gelées ne font autre chose que le *suc* des viandes, plus ou moins délayé ou rapproché. C'est par analogie, qu'on a donné le nom de *suc* à la liqueur lymphatique, qui se sépare dans l'estomac, dans le *pancréas*, les *nerfs*, &c.

SUC CLARIFIÉ DE LA SECONDE ÉCORCE DE SUREAU. Pour l'obtenir, on prend une quantité de branches vertes de *sureau*; on ratisse l'écorce épaisse & brune qui les recouvre; on jette cette première écorce; on trouve alors une écorce légère, mince, verte; c'est celle dont il faut se servir. On la ratisse; on la ramasse; & quand on en a deux ou trois poignées, on la met imbiber, pendant quelques heures, dans une quantité d'eau tiède, mais suffisante pour qu'elle soit seulement humectée; on la pile ensuite dans un mortier, & on en exprime le *suc*, qu'on clarifie. On l'administre, comme nous avons dit, Tome III, page 136.

SUC D'ESPAGNE, ou *Suc de réglisse d'Espagne*, ou *Jus de réglisse*: c'est un *extrait de réglisse*, obtenu par la décoction de la *réglisse* dans l'eau. On le prépare dans plusieurs endroits de l'Europe, & celui d'Espagne est le plus estimé. On le forme ordinairement en especes de bâtons, longs d'environ cinq ou six pouces, & de forme à-peu-près carrée, enveloppées dans des feuilles de *laurier*, afin que les morceaux ne s'agglutinent pas dans le transport. Il faut le choisir noir, sec, brillant dans l'intérieur, bien net, & se fondant entièrement dans la bouche. (Voyez INFUSION DE SUC D'ESPAGNE.)

Prescrit, Tome II, page 359, 360.

SUC DIGESTIF. (Voyez SUC GASTRIC.)

SUC GASTRIC; humeur lymphatique, un peu visqueuse, analogue à la salive, qui filtre par les glandes ou les tuyaux excrétoires de l'œsophage & de l'estomac, pour lubrifier ces parties & aider à la digestion. (Voyez SUC.)

SUC NERVEUX, liqueur qu'on suppose dans les nerfs, & qu'on dit servir de véhicule aux esprits animaux.

SUC NOURRICIER, substance fournie par les aliments, & qui, après avoir été élaborée par les diverses digestions, se trouve convertie, de manière à nourrir les différentes parties du corps, & à réparer les pertes continuelles qu'il essuie, tant par la transpiration, que par les autres excré-tions.

SUC PANCRÉATIQUE, humeur lymphatique qui filtre du *pancréas* dans le *duodénum*. (Voyez SUC & PANCRÉAS.)

SUCCIN, ou *Karabé*, ou *Ambre jaune*, substance bitumineuse, dure, sèche, transparente, cassante, de couleur jaune de *citron*, ou rougeâtre, quelquefois blanchâtre ou brune, d'un goût un peu âcre, d'une odeur forte & de bitume, lorsqu'on l'échauffe. Le *succin* est inflammable, & il attire les petites pailles, & autres corps légers, après avoir été frotté. On est aussi incertain sur l'origine du *succin*, que sur celle de l'*ambre gris*. Il paroît, selon M. GEOFFROY, que c'est un suc bitumineux & fossile, né dans les entrailles de la terre, qui est d'abord liquide, & qui ensuite s'épaissit en une substance solide & dure. On en trouve sur le bord de certaines mers, & on en tire du sein de la terre; mais ces deux sortes de *succin* sont absolument de même nature. Le meilleur *succin* est celui qui nous vient de la Prusse, qui en fournit des deux espèces. On en trouve aussi en Provence, près de Sisteron; en Italie, en Sicile, en Pologne, en Silésie, en Suede, mais en petite quantité, & il n'est, ni aussi beau, ni aussi pur que celui de Prusse.

Prescrit, Tome III, pages 416, 426.

SUCCION; action de sucer.

La succion des mamelles, chez une accouchée, fait venir le lait, & prévient l'inflammation, la fièvre & les autres Maladies auxquelles sont exposées les femmes en couche, Tome I, page 38. La succion est un moyen de guérir la surdité, Tome III, page 423; de guérir les blessures faites par la morsure ou piquure des animaux, page 537. Importance & sécurité de la succion, *ibid.*, note. Quelques-uns appellent cette manière d'opérer, la méthode du secret.

SUCRE, *Sel essentiel*, d'une nature particulière, qu'on retire du suc d'une espèce de roseau, qu'on cultive principalement dans les climats chauds du Nouveau-Monde, & dans les Indes Orientales. On appelle ce roseau, *Canne à sucre*.

Dangers de sucrer les aliments des enfants, Tome I, page 47. Bonnes qualités du sucre, 172.

Prescrit, Tome I, pages 115, 121; Tome II, pages 71, 95, 129, 131, 160, 181, 190, 191, 192, note; 217, 233, 372, 373, note; 403, 452; Tome III, pages 10, 13, 28, note; 46, 50, note; 101, 109, 213, 230, 231, 270, 271, 285, 320, 350, 352, 426, 470, 472, note; 474, 489, 498; Tome IV, pages 223, 227, note; 240, 247, 258, 286, 288, 350, 482, 485, 487, 489, 526.

SUCRE CANDI. Ce sucre se prépare, ou avec de la cassonade, ou avec du sucre raffiné : on le dissout dans l'eau ; quelquefois on y ajoute une eau de chaux foible, sur-tout si on s'est servi de cassonade ; & , dans ce dernier cas, on écume, on passe & on clarifie. Si on s'est servi de sucre raffiné, après qu'il est dissous, on le fait cuire, & on le réduit en sirop épais ; on le verse, tandis qu'il est encore chaud, dans des vaisseaux, dans lesquels on a mis de petits bâtons, arrangés, en différents sens ; on porté dans une étuve, & on laisse en repos, jusqu'à ce qu'on voie des cristaux de sucre attachés aux bâtons. Lorsque ces cristaux ont une forme qui approche de la cubique, on les détache, & on les fait sécher dans des endroits secs. Le *sucre candi* coûte, tout préparé, quatre sols l'once.

Prescrit, Tome II, pages 97, 273, 358, 370; Tome III, pages 54, 286, 412.

SUCRE DE LAIT. (Voyez LAIT.)

Prescrit, Tome III, page 168.

SUCRE D'ORGE ; ce n'est autre chose que du sucre fondu dans une forte décoction d'orge, & qu'on met ensuite cuire en consistance d'électuaire solide : on en forme des bâtons transparents & colorés comme le *succin*.

Prescrit, Tome II, page 359.

SUCRE DE PLOMB. (Voyez SUCRE DE SATURNE.)

SUCRE DE SATURNE, ou *Sel de Saturne*, ou *Sucre de plomb* ; sel neutre, composé de l'acide du  *vinaigre* avec le *plomb*. On l'appelle *sucre*, parce qu'il a une saveur douce & sucrée. C'est un véritable poison, dont on ne fait que trop d'usage pour adoucir les vins tournés à l'aigre. (Voyez, Tome I, pages 183, 184, note, la manière de reconnoître les vins falsifiés avec le *sucre de plomb*.)

Prescrit, Tome III, page 39 ; Tome IV, pages 27—243.

SUDAMINA, espece d'échaubouluures, Tome III, page 233.

SUDORIFIQUE, épithete qu'on donne aux remedes qui provoquent la *sueur*.

Dangers des sudorifiques dans la petite-vérole, Tome II, page 212. Maladies dans lesquelles les sudorifiques sont utiles, *ibid.*, note. Dans les autres ils sont dangereux, *ibid.* Pour-quoi on donne les sudorifiques si familièrement dans la petite-vérole, page 213, note. Accidents qu'ils occasionnent dans quelquefois, *ibid.* Les sudorifiques prescrits, pages 408, note; Tome III, pages 132, 133.

SUDORIFIQUES, (*Méthode de traiter la Maladie vénérienne par le moyen des*) Tome IV, pages 92—102.

SUEUR, nom que porte une excréation sensible, grossiere, séparée du sang par les glandes miliaires de la peau, & qui en sort par de petits tuyaux excrétoires. On la voit l'été, ou après un violent exercice, se répandre sur la peau en petites gouttes.

Quand & comment il faut favoriser la sueur, dans les fievres, Tome II, page 28. Dangers de la méthode ordinaire d'exciter la sueur, *ibid.* Seules Maladies dans lesquelles on peut exciter la sueur, pages 29, note; 212, note; 213, 214. Ces Maladies sont rares, page 29, note. Dangers d'arrêter la sueur, quand elle se montre naturellement, surtout à la fin des Maladies, *ibid.* Les grandes sueurs sont de mauvais présages dans les commencements de la petite-vérole, page 210. Seuls cas où la sueur est utile dans les Maladies aiguës, page 213. Circonstances où il faut exciter la sueur dans la fievre bilieuse, page 283. La suppression de la sueur légère du matin, peut occasionner l'inflammation des yeux, page 306. Importance d'une sueur modérée dans l'esquinancie inflammatoire, page 325, dans le rhume, page 349. Moyens de la faciliter, *ibid.* Maniere de favoriser la sueur, lorsqu'elle se présente naturellement dans l'inflammation du foie, pages 424, 425.

Il faut chercher à exciter la sueur dans une dysenterie épidémique, dès que les premiers symptômes se manifestent, Tome III, pages 51 & 52; dans la goutte remontée dans l'estomac, page 166; dans le rhumatisme aigu, p. 175; dans l'apoplexie, page 265. Ce qu'il faut faire lorsque la Nature suscite des sueurs dans la paralysie, causée par la rentrée de quelqu'humeur, page 317. Traitement de la suppression des lochies, qui est due à la sueur, Tome IV, page 190.

SUEUR COLLIQUATIVE. (Voyez COLLIQUATIF.)

SUEUR VISQUEUSE. (Voyez VISQUEUX.)

SUFFOCATION, (de la) Tome IV, pages 499—500.

SUFFUSION; c'est la même chose que *Cataracte*.  
(Voyez CATARACTE.)

SUIF, espece de graisse ferme & solide, qu'on trouve dans le bas-ventre, & sur-tout autour des reins des animaux qui ne vivent que des végétaux : il ne differe de la graisse que par sa fermeté. On le purifie avant que de l'employer en Médecine. Le mouton, le bélier, le bouc, le bœuf, le cerf, sont les animaux dont on emploie le plus communément le *suiif*; & la *Pharmacopée* de Paris indique scrupuleusement le choix qu'on doit faire de ces especes de *suiifs*. Mais, comme l'observe M. VENEL, les Apothicaires y ont peu d'égards; & c'est sans conséquence, parce que ces *suiifs* ne different pas essentiellement les uns des autres.

Prescrit, Tome III, page 434; Tome IV, page 244.

SULPHUREUX, se dit de tout ce qui tient de la nature du *Soufre*. (Voyez SOUFRE.)

SUPERPURGATION. Ce mot signifie des évacuations excessives causées par une médecine, ou des évacuations beaucoup plus fortes, beaucoup plus nombreuses que l'état du malade ne l'exigeoit. C'est une vraie Maladie, à laquelle on est exposé, quand on prend des purgatifs sans être indiqués, ou qui, étant indiqués, sont dosés, sans égard à l'âge & à la constitution du malade.

SUPPOSITOIRE, nom que porte un médicament externe, solide, façonné en forme de pyramide arrondie, longue & grosse comme le petit doigt, qu'on introduit dans le fondement, pour relâcher ou irriter cette partie & provoquer les selles, quelquefois pour adoucir, déterger, résoudre, fortifier. Il y a donc des suppositoires purgatifs, âcres, adoucissants, détersifs, résolutifs, astringents, &c., qu'on emploie selon l'indication qu'on a à remplir. (Voyez Tome II, page 302, note.)

Attention qu'il faut avoir en appliquant les suppositoires, Tome II, page 303, note. Prescrits, Tome III, page 307.

SUPPRESSION, défaut d'évacuation de quelqu'humeur excrémenticielle, qui devoit sortir & être chassée hors du corps.

SUPPRESSION DES HÉMORRHOÏDES FLUENTES, ( de la )  
ou *Flux hémorrhoidal*, Tome III, page 18.

SUPPRESSION DES RÉGLES, ( de la ) Tome IV, pages  
124—129.

SUPPRESSION D'URINE, ( de la ) ou *Ischurie*, Tome II,  
pages 464—472.

Traitement de la suppression d'urine, occasionnée par la  
grossesse, Tome IV, page 155.

SUPPURATIF, *Suppurative*, épithete qu'on donne  
aux remèdes qui facilitent & procurent la formation du *pus*,  
dans une partie qui abcède.

SUPPURATION; action de la Nature, qui convertit  
les humeurs en *pus* : c'est proprement la formation du *pus*,  
dans une partie enflammée, qui fait de la tumeur inflamma-  
toire un abcès.

Combien il est important de prévenir la suppuration dans  
la paraphrénésie, Tome II, page 105. Ordre dans lequel  
s'établit la suppuration dans les boutons de la petite-vérole;  
page 227, note. Il est dangereux d'exciter la suppuration  
dans le commencement de l'érysipèle, page 291. Comment  
il faut s'y prendre pour exciter la suppuration dans l'érysi-  
pèle, lorsqu'elle est nécessaire, pages 293, 294. Ce qu'il  
faut faire lorsque l'inflammation de la gorge se termine par  
la suppuration, page 332; lorsque la suppuration des reins,  
des ureteres ou de la vessie, occasionne la suppression ou la  
rétention d'urine, pages 469, 470. Moyens de favoriser la  
suppuration dans la fluxion sur les joues, Tome III, page  
78; des bubons vénériens, Tome IV, page 39. Combien  
de temps on doit l'entretenir, *ibid.* Signes qui annoncent  
la suppuration de la matrice, page 187. Symptômes qui  
annoncent qu'une tumeur inflammatoire externe se termine  
par la suppuration, page 333.

SUPPURATION ( *Traitement pour amener à* ) les tu-  
meurs inflammatoires externes, qu'on n'a pu terminer  
par la résolution, ou *traitement des abcès*, Tome IV,  
pages 335—360.

La suppuration est l'ouvrage de la Nature; il ne s'agit que  
de l'aider, Tome IV, page 337.

SURDITÉ ( la ) est souvent un symptôme de la fièvre  
maligne, Tome II, page 172.

SURDITÉ, ( de la ) Tome III, pages 417—423.

SUREAU COMMUN, *grand Sureau. Sambucus, fructu*

in umbella nigro, C. BAUH. & TURNER. *Sambucus vulgaris*, J. BAUH. *Sambucus nigra*, LINN. C'est-à-dire, *Sureau à fruit noir en ombelle*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Sureau commun*, selon J. BAUHIN. *Sureau noir*, selon LINNÉ. Cet arbrisseau est de la vingtième classe, sixième section, premier genre de TOURNEFORT; de la pentandrie-trigynie de LINNÉ; de la famille des *Chevre-feuilles* d'ADANSON.

Il n'est guère d'arbrisseau plus commun, dans nos climats, que le *Sureau*. Il vient presque sans culture. Son bois est léger, creux & rempli de moëlle spongieuse, recouvert d'une première écorce rude, crevassée, brune, cendrée, sous laquelle s'en trouve une seconde, fine & verte, qui est d'usage en Médecine. (Voyez SUC CLARIFIÉ DE LA SECONDE ÉCORCE DE SUREAU.)

Les feuilles sont opposées deux à deux, & soutenues par de longs pétioles fillonnés dans leur longueur, & accompagnées, dans leurs aisselles, de deux stipules: elles sont composées de plusieurs folioles, rangées par paires, & terminées par une impaire. Les folioles sont ovales, terminées en pointes, & dentelées régulièrement. Les fleurs naissent au sommet des branches, en larges ombelles, monopétales, en rose blanche, divisée en cinq, & quelquefois quatre segments arrondis. A ces fleurs succèdent des fruits ou baies, rondes, de la grosseur à-peu-près de celles du *genévrier*, vertes d'abord, & noires dans leur maturité. Elles sont remplies d'un suc couleur de pourpre, & renferment trois graines assez menues. On les nomme, dans les boutiques, *Grana actes*, quand elles sont seches. Toutes les parties du *Sureau* ont une odeur forte & désagréable. Les fleurs sur-tout ont une odeur pénétrante, & qui porte à la tête. Le *Sureau* fleurit en Mai & Juin: ses fruits sont mûrs en Automne. Toutes les parties du *Sureau* sont d'usage.

Prescrit, Tome II, pages 93, 103, 142, note; 235, 272, 290, 350; Tome III, pages 78, 136, 232, 412, 426, 529; Tome IV, pages 375, 380, 454, 480.

SURPEAU; c'est la même chose qu'*Épiderme*. (Voyez ce mot.)

SUSPENSOIR, espèce de bandage dont on se sert pour soutenir le *scrotum* dans les *descentes* & les autres Maladies de cette partie.

Prescrit, Tome IV, pages 16, 35, 36, 37.

**SUTURE**, *Couture*, &c. Ce mot signifie, en Anatomie, une articulation particulière aux os de la tête, par le moyen de laquelle les pièces sont engrainées, de manière que les dents, par lesquelles elles se tiennent, représentent une *couture*.

**SYMPTOMATIQUE**, épithète qu'on donne aux Maladies qui dépendent plus du vice de quelqu'autre partie, que de celles où elles se manifestent, & dont elles ne sont que le symptôme; telle est l'inflammation de la conjonctive à la suite des plaies du cerveau, parce qu'elle n'est due qu'à la lésion de la *dure-mère*.

On donne encore cette épithète aux évacuations qui ne se font pas par la coction des humeurs, comme celles qui sont critiques, mais par leur irritation, ou par la faiblesse des parties, sans terminer les Maladies; telles sont les *sueurs* & les *diarrhées*, au commencement des Maladies. Les Maladies symptomatiques sont opposées à celles qui sont essentielles. (Voyez **ESSENTIELLE**.) Les évacuations symptomatiques sont opposées à celles qui sont *critiques*. (Voyez **CRITIQUE**.)

**SYMPTOME**. On donne ce nom à des signes, ou un assemblage de signes dans une Maladie, lesquels indiquent sa nature & sa qualité: ainsi la douleur, la chaleur & la rougeur, sont les symptômes de l'inflammation externe, &c. BOËRRHAAVE nous dit, tout accident contre nature, qui provient de la Maladie, comme la cause, en sorte néanmoins qu'on puisse le distinguer de la Maladie elle-même, est proprement un symptôme de cette Maladie.

**SYMPTÔMES** (TABLEAU des) qui caractérisent les Maladies générales internes, & autres Maladies graves, Tome II, pages xj—lxiv.

**SYMPTÔMES D'HUMEURS**, ou qui indiquent les *purgatifs* dans quelque Maladie que ce soit. (Voyez Tome II, page 44.)

**SYMPTÔMES D'INFLAMMATION**, ou qui indiquent la *saignée*. (Voyez Tome II, page 28, dans le courant de la note, & page 74.)

**SYMPTÔMES** qui indiquent de faire *suer*. (Voyez Tome II, page 29, note.)

**SYMPTÔMES** qui indiquent les *lavements*. (Voyez Tome II, page 96, note.)

SYMPTÔMES qui indiquent les *vésicatoires*. (Voyez Tome II, page 177.)

SYMPTÔMES qui indiquent les *vomitifs*. (Voyez Tome II, page 83, dans le courant de la note.)

SYNCOPE (de la) à laquelle sont exposées les personnes nerveuses, & qui ne dépend que de l'irritabilité. (Voyez ÉVANOUISSEMENT auquel sont exposées les personnes nerveuses, &c.)

SYNCOPE, (En quoi differe la) symptôme de l'affection hystérique, de la *Syncope* ordinaire, Tome III, page 378.

SYNCOPE (*Secours qu'il faut administrer à ceux dont la*) est incomplète, Tome IV, pages 463—464.

SYNCOPE. (Voyez ÉVANOUISSEMENT, & ses divers degrés.)

SYNCOPE, (Caractères de la) Tome IV, page 486.

SYNOVIE, humeur visqueuse, mucilagineuse, semblable à du blanc d'œuf battu, qui lubrifie toutes les articulations mobiles, où elle est contenue par des capsules ligamenteuses : elle facilite le mouvement, & empêche que les surfaces des os ne se froissent, & que leurs croûtes cartilagineuses ne se dessèchent & ne s'usent.

SYSTÈME : ce terme signifie, en général, un arrangement des parties, un enchaînement, un tout, dont les parties sont liées ensemble, ou dépendantes les unes des autres. Ainsi, en Médecine, le système du corps n'est autre chose que la constitution, telle que nous l'avons définie. (Voyez CONSTITUTION.) Le système nerveux est l'assemblage de tous les nerfs, &c.

## T A B A

## T A B A

**T**ABAC, NICOTIANE. Il n'est personne qui ne connoisse cette substance âcre & stimulante. La plante qui le fournit, est originaire d'Amérique, & a été apportée en Europe, il y a plus de deux siècles, sous les noms de *Nicotiane*, d'*Herbe à la Reine*, d'*Herbe à l'Ambassadeur*, de *Petun*, &c. ; mais celui de *Tabac*, que les Espagnols lui ont donné, de l'Isle de Tabago, où ils l'avoient trouvé, a

prévalu, sur-tout en France. Les Botanistes l'appellent *Nicotiana major*, *latifolia*, C. BAUH. & TURNER. *Nicotiana major*, seu *Tabacum majus*, J. BAUH. *Nicotiana Tabacum*, *foliis lanceolatis*, *strobis obtusis*, LINN. C'est - à - dire, *Grande Nicotiane*, à *larges feuilles*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Grande Nicotiane*, ou *grand Tabac*, selon J. BAUHIN. *Nicotiane-Tabac*, à *feuilles lancéolées*, & à *fleurs obtuses*, selon LINNÉ. Elle est de la deuxième classe, première section, troisième genre de TOURNEFORT; de la pentandrie - monogynie de LINNÉ; de la vingt-septième famille des *Personnées* d'ADANSON.

Cette plante pousse une tige de quatre à six pieds de haut, & remplie d'une moëlle blanchâtre. Ses feuilles naissent alternativement sur cette tige. Elles sont fort larges, légèrement pointues, visqueuses, d'un verd un peu pâle, d'une saveur âcre & brûlante. Ses fleurs qui naissent au sommet des rameaux, sont formées en godet, & purpurines. On ne la cultive, en France, que par curiosité.

Nous ne parlerons pas de l'usage auquel le *tabac* est communément employé, c'est-à-dire, en poudre, par le nez. On fait qu'il peut nuire à certaines constitutions, sur-tout aux Gens-de-Lettres, (Voyez Tome I, page 158.) qu'il déprave l'*odorat*, Tome III, page 424, & qu'il est rarement utile; mais que l'habitude qu'on en a contractée, le rend souvent nécessaire.

Nous dirons seulement, que le *tabac*, mâché & en fumée, peut être employé comme préservatif des Maladies contagieuses, Tome I, page 300; des fièvres intermittentes & rémittentes, dans les lieux où elles sont endémiques, Tome II, page 204; que les feuilles vertes de *tabac* entrent dans la composition du *baume* de M. CHOMEL; (Voyez Tome II, page 330, note.) & que d'ailleurs, administré en poudre, en feuilles, pour être mâchées, en décoction & en fumée, sous la forme de lavement, il peut être d'une grande ressource, lorsqu'il est bien indiqué: aussi est-il prescrit, page 405, note; Tome III; pages 68, 79, 84, 259, 426, 543, 554; Tome IV, pages 419, 447, 451, 457, 470, 501, 503, 506.

TABÈS. (Voyez ATROPHIE.)

TABLETTE. (Voyez ÉLECTUAIRE, pour connoître ce que c'est que cette espèce de médicament.)

TABLETTES DE BOUILLON, conseillées dans les voyages à la mer, Tome I, pages 119, 120.

TABOURET, *Boursfette*, *Bourse*, ou *Mallette à Berger*. *Bursa Pastoris major, folio sinuato*, C. BAUH. & TURNER. *Bursa Pastoris*, J. BAUH. *Thlaspi Bursa Pastoris siliculis obcordatis, foliis radicalibus pinnatifidis*, LINN. C'est-à-dire, *grande Bourse à Berger*, à feuilles sinuées, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Bourse à Berger*, selon J. BAUHIN. *Thlaspi Bourse à Berger, dont les petites siliques sont presque en cœur, & les feuilles radicales découpées en aîles*, selon LINNÉ. Cette plante est de la cinquième classe, deuxième section, huitième genre de TOURNEFORT; de la tétradynamie-siliqueuse de LINNÉ; de la cinquante-deuxième famille des *crucifères* d'ADANSON.

Le *tabouret*, qui est des plus communs, qu'on rencontre par-tout, le long des grands chemins, sur les vieilles murailles, sur les vieilles murailles, &c., a une racine petite & fibreuse : elle pousse plusieurs feuilles radicales, qui s'étendent à terre par rayons. Elles sont longues, découpées profondément & inégalement. La tige s'élève d'environ un pied, un pied & demi. Les feuilles d'en-bas participent du caractère des feuilles radicales. Celles qui les suivent, en diffèrent essentiellement : elles sont entières, pointues, sans découpures, terminées à leur base par deux oreilles, qui embrassent la tige. Les fleurs naissent au sommet des tiges & des branches, rangées en épi lâche, portées par des pédicules foibles. Elles sont blanches, petites, à quatre pétales, ayant des étamines jaunes. Le pistil devient un fruit plat, en forme de cœur, contenant des semences très-menues, rangées des deux côtés d'une nervure qui traverse les deux valves. Les feuilles & les graines sont d'usage.

Les feuilles prescrites, Tome II, page 131, dans le courant de la note; Tome IV, page 341.

TACAMAHACA, ou *Gomme tacamaque*; substance résineuse, faussement nommée *gomme*, en grains, ou en morceaux blanchâtres, jaunâtres, roussâtres, ou de différentes couleurs, à demi-transparentes, d'une odeur pénétrante, suave, tirant un peu sur celle de la *lavande* & de l'*ambre gris*, quand on la met sur les charbons ardents, sur lesquels elle se fond promptement, en donnant beaucoup de fumée; s'émiettant facilement sous les dents, &

d'une faveur résineuse aromatique. Cette résine découle, soit naturellement, soit par incision, d'un arbre qui croît dans la Nouvelle-Espagne, dans l'Isle de Madagascar, &c. Elle coûte trois sols le gros, ou quinze sols l'once. Elle entre dans un grand nombre de préparations pharmaceutiques, entre autres dans le *baume de Fioraventi*, &c.

TACHES POURPRÉES. (Voyez POURPRE.)

TACHES SUR LES YEUX. (Voyez TAIES.)

TÆNIA; c'est la même chose que *Ver solitaire*. (Voyez VER SOLITAIRE.)

TÆNIA CUCURBITAIN. (Voyez VER CUCURBITAIN.)

TAFFETAS D'ANGLETERRE.

Prenez de *colle de poisson*, deux onces ;  
d'eau, une pinte.

Coupez menu la *colle de poisson* ; mettez dans l'eau bouillante ; laissez digérer, pendant dix à douze heures ; faites ensuite chauffer, jusqu'à ce que la *colle* soit entièrement dissoute ; passez avec expression ; prenez une aune de *taffetas* clair, que vous étendrez sur un châssis ; appliquez avec un pinceau, ou une brosse, une couche de cette *colle* bien chaude ; faites sécher à un feu clair ; appliquez une nouvelle couche ; faites sécher de nouveau ; appliquez encore, & ainsi de suite, jusqu'à ce que toute la *colle* soit employée : alors, ayez de la *teinture de baume du Pérou*, en coque, faite à l'*esprit-de-vin* ; appliquez-en deux couches par-dessus la *colle*, ayant soin de faire sécher la première couche avant que d'appliquer la seconde ; laissez enfin sécher le *taffetas*. Lorsqu'il est bien sec, on le coupe par morceaux, qu'on roule. Tout le monde sait que ce *taffetas* s'emploie heureusement sur les coupures légères, après qu'on a étanché le sang. Il fait l'office d'*Emplâtre agglutinatif*. (Voyez ce mot.)

TAFFIA ; c'est la même chose que *Rum*. (Voyez ce mot.)

TAIES, (des) Tome III, pages 411—412.

TAILLE. (Opération de Chirurgie.) La *taille*, est jusqu'à présent, le seul moyen de guérir la  *pierre*, Tome II, page 485.

TAILLEURS. Maladies, infirmités auxquelles les expose leur manière de travailler ; moyens de les prévenir, Tome I, pages 124 & suiv. Comment ils devraient être assis en travaillant, page 131. A quoi ils s'exposent de tenir des

aiguilles perpétuellement dans leurs bouches, Tome IV, page 438.

TALONS HAUTS DES SOULIERS DES FEMMES, (Inconvénients des) Tome I, page 259.

TAMARINS, nom que portent des fruits, dont on nous envoie la pulpe ou substance médullaire, gluante, visqueuse, réduite en masse, de couleur noirâtre, & d'un goût très-acide. Cette pulpe est mêlée d'écorces, de membranes, de filiques, de nerfs ou de filaments cartilagineux, & même de graines dures, de couleur rouge, brune, luisantes, plus grandes que celles de la *casse*, presque quadrangulaires & aplaties. Ce fruit vient en filiques, sur un arbre appelé *Tamarinier*, qui croît en Afrique, en Asie & en Amérique. Les *tamarins* d'Afrique sont très-rares. C'est d'Asie & d'Amérique que viennent ceux dont on fait usage en France. Cette pulpe se prépare, en grand, dans des chaudières de cuivre.

Il seroit bien à desirer, dit M. BAUMÉ, qu'au lieu de se servir des *tamarins* du commerce, on prît le parti de faire venir, en filiques, ces fruits, d'un usage aussi important & aussi universel en Médecine. Ce purgatif doux, salutaire & efficace, ne seroit plus sujet à occasionner des tranchées & des coliques, plus ou moins vives, qui sont dues au *verd-de-gris*, qu'on a vu quelquefois à l'œil nud, répandu sur la surface des *tamarins* du commerce, & de l'existence duquel on peut s'assurer facilement, en plongeant une lame de couteau, bien nette, dans cette pulpe, puisqu'on la retire, le plus souvent, toute couverte de cuivre.

On doit choisir les *tamarins* récents, gras, d'une saveur acide & agréable. Il faut prendre garde qu'ils ne sentent le moisi, & qu'on ne les ait mis à la cave, pour les faire enfler. On les falsifie quelquefois avec l'*acide vitriolique*, le *vin-jaigre*, la *mélasse*; mais on peut s'en appercevoir au goût, qui est plus piquant & moins agréable. Les *tamarins* se vendent trois sols l'once.

Nous avons dans les *pruneaux* uu médicament, qu'on peut substituer avec beaucoup d'avantage aux *tamarins*; mais il faut les donner à une dose double des *tamarins*. Ils fournissent un laxatif doux, convenable dans la plupart des Maladies bilieuses & inflammatoires.

Tamarins prescrits, Tome I, pages 118, 227; Tome II, pages 70, 77, 80, 175, 203, 301. Leurs avantages, *ibid.*

Prescrits, 310, 329, 349, 400, 401, 407, note; 424; 432, note; Tome III, pages 33, 48, 75, 175, 195, 199, 259; Tome IV, pages 13, 38, 374, 468, 522, 541.

TAN, & fleur de Tan. On fait que le *tan* est l'écorce du *chêne*, bachée, moulue & réduite en poudre, dont on se sert pour la préparation des cuirs. La fleur de *tan*, ou la tannée, est une poudre très-fine, d'une couleur jaune matte, qu'on trouve sur la superficie des monceaux de *tan*, qui a servi plusieurs mois à tanner & couvrir les cuirs de bœufs. Lorsqu'elle est encore sur les monceaux de *tan*, elle ressemble à de la *mousse* plus ou moins épaisse, qui sert comme de couvercle aux fosses dans lesquelles on entasse le vieux *tan*. C'est chez les Tanneurs qu'on trouve la fleur de *tan*. (Voyez ses propriétés, employée en topique sur les descentes, Tome IV, page 417.)

TANAISIE, *Tanéfie*, ou *Herbe aux vers*. *Tanacetum vulgare luteum*, C. BAUH. & TURNEF. *Tanacetum vulgare*, flore luteo, J. BAUH. *Tanacetum vulgare*, foliis bipinnatis, incisifs, serratis, LINN. C'est-à-dire, *Tanaisie commune*, jaune, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Tanaisie commune à fleur jaune*, selon J. BAUHIN. *Tanaisie commune*, dont les feuilles, à doubles aîles, sont découpées & crenelées, selon LINNÉ. Cette plante est de la douzième classe, quatrième section, sixième genre de TOURNEFORT; de la singénésie-polygamie égale de LINNÉ; de la seizième famille des composées d'ADANSON.

Sa racine est longue, ligneuse, fibrée & serpentante: elle pousse des tiges de deux ou trois pieds, rondes, rayées, légèrement velues & remplies de moëlle. Ses feuilles sont grandes, aîlées, découpées comme par paires, & les découpures dentelées en manière de scie. Ses fleurs naissent au haut des tiges, en bouquets, portées sur de petites queues. Elles sont composées de plusieurs fleurons très-petits & très-serrés, d'un jaune doré quelquefois, mais rarement blanches. A ces fleurs succèdent des semences menues & oblongues. Elle fleurit en Juillet & Août. Toute cette plante est d'une odeur forte & désagréable, & d'une saveur amère. Elle croît presque par-tout, le long des chemins & des prés, dans les champs, au bord des fossés, dans les lieux humides, &c.

La semence de *-tanaisie* est un vermifuge si certain; qu'elle

qu'elle se vend, dans les Pharmacies de Lorraine, pour le *semen-contra*, & on ne se doute seulement pas de la substitution, réussissant parfaitement à chasser les *vers*. Nous conseillons donc de la préférer au *semen-contra*, substance exotique, dont on ne connoît pas parfaitement la nature.

La tanaïsie prescrite, Tome I, page 300; Tome II, page 130, dans le courant de la note; page 174; Tome III, pages 107, 109, 163.

TAPISSIERS. Maladies auxquelles ils sont exposés, comme Ouvriers sédentaires.

Moyens de les prévenir, Tome I, pages 124 & suiv. A quoi ils s'exposent de tenir des clous perpétuellement dans leur bouche, Tome IV, page 438.

TARSE; c'est le nom que porte le cartilage des *pau-pieres*. (Voyez ŒIL.)

TARSE. On donne encore ce nom à la partie du pied articulée avec l'os de la jambe. Le *tarse* est composé de sept os, différents les uns des autres, en grosseur, en grandeur & en figure, & dont celui qui forme le talon est le plus grand. Ces os sont liés & attachés ensemble par de forts ligaments.

TARTRE. (Voyez ce que c'est, Tome I, page 186, dans le courant de la note.)

TARTRE CALIBÉ, ou *chalibé*, ou *Tartre martial*. Nom qu'on donne au produit de la cuisson du *tartre blanc* avec de la *limaille de fer*. Lorsque le *tartre* est dissous, on met la dissolution reposer dans un lieu frais, pour qu'il s'y forme des cristaux. Ce médicament est regardé comme un des plus excellents remèdes apéritifs.

Prescrit, Tome III, page 447.

TARTRE ÉMÉTIQUE; c'est la même chose que *Tartre stibié*, ou *Émétique*. (Voyez ÉMÉTIQUE.)

TARTRE MARTIAL. (Voyez TARTRE CALIBÉ.)

TARTRE STIBIÉ; *Tartre émétique*, ou simplement *Émétique*. (Voyez ÉMÉTIQUE.)

TARTRE SOLUBLE. } C'est la même chose que *Sel vé-*  
TARTRE TARTARISÉ. } *gétal*. (Voyez SEL VÉGÉTAL.)

TARTRE VITRIOLÉ; c'est la même chose que *Sel duobus*. (Voyez SEL DUOBUS.)

TÉGUMENT, nom générique qu'on donne à l'épiderme & à la peau, parce que ces parties servent à couvrir & à  
Tome V. M m

envelopper le corps. Le mot *tégument* signifie enveloppe, couverture, &c.

TEIGNE, espece de *dartre corrosive*, accompagnée de croûte épaisse & écailleuse, de couleur cendrée ou jaunâtre. Son siège est sur le cuir chevelu : elle est plus familiere aux enfants qu'aux adultes. Son nom lui vient de ce qu'elle ronge les téguments de la tête & les bulbes des cheveux, comme les *teignes* mangent les étoffes.

TEIGNE, (de la) Tome IV, pages 269—271.

TEINTURE, extrait liquide, chargé de la couleur & de la vertu d'une substance quelconque, séparé des parties grossieres de cette substance, & fait par le moyen d'un menstree convenable. « Les liqueurs spiritueuses rectifiées sont le véritable menstree des résines & des huiles essentielles des » végétaux, les seules capables d'extraire entièrement les » principes actifs de ces diverses substances qui deviennent, » par leur moyen, miscibles à l'eau, sinon en totalité, du » moins en partie. Elles dissolvent encore les parties des » substances animales, dans lesquelles résident leur odeur » & leur saveur : aussi les teintures, préparées avec les li- » queurs spiritueuses rectifiées, forment-elles une classe de » remedes très-agréable & très-utile, possédant les vertus » les plus essentielles des simples, sans être embarrassées de » leurs parties inertes ou inutiles. Cependant, comme l'eau » est le menstree des gommes & des parties salines & su- » crées des médicaments, il est nécessaire, dans plusieurs » préparations de teintures, d'employer des liqueurs spi- » ritueuses, foibles ou rectifiées, mais mêlées à l'eau. » (M. B.)

TEINTURE AMERE. (Voyez TEINTURE DE RHUBARBE.)

TEINTURE AROMATIQUE.

Prenez de *poivre de la Jamaïque*, deux onces ;  
d'*eau-de-vie*, une pinte.

Faites infuser, à froid, pendant deux jours ; passez. Cette teinture, toute simple qu'elle est, répond parfaitement aux indications qui demandent les préparations, de ce genre, les plus composées & les plus coûteuses : prise pure, elle seroit trop échauffante ; mais elle est très-propre à être mêlée aux remedes qui seroient trop froids pour l'estomac.

(M. B.)

TEINTURE CARMINATIVE & STOMACHIQUE. (Voyez-en la recette & l'indication, Tome III, page 286.)

TEINTURE D'ASSA-FÉTIDA. ( Voyez TEINTURE FÉTIDE VOLATILE. )

TEINTURE DE BAUME DE TOLU.

Prenez de *baume de Tolu*, une once & demie ;  
d'*esprit-de-vin rectifié*, chopine.

Mettez sur un feu doux ; laissez infuser, jusqu'à ce que le *baume* soit dissous ; passez. Cette *teinture* possède toutes les vertus du *baume de Tolu*. On l'emploie dans la toux & autres Maladies de poitrine. La dose est d'une ou deux cuillers à café, versées sur un morceau de sucre ; mais la meilleure manière de l'employer est en sirop. Si on joint une once de cette teinture à deux livres de *sirop commun*, on aura ce qu'on appelle *Sirop balsamique*. ( M. B. )

TEINTURE DE CANTHARIDES.

Prenez de *cantharides*, en poudre très-fine, deux onces ;  
d'*esprit-de-vin*, chopine.

Faites infuser & digérer, pendant deux ou trois jours ; tirez à clair. On emploie cette *teinture* comme un stimulant âcre, dans les Maladies externes. On en frotte les parties affectées de *paralyse* ou de *rhumatisme chronique*, & on réitere ces *frictions*. ( M. B. ) Elle coûte, toute préparée, douze sols l'once.

Prescrite, Tome II, pages 94, 111, dans le courant de la note ; Tome III, page 179.

TEINTURE DE CASTOREUM.

Prenez de *castoreum*, demi-once ;  
d'*esprit-de-vin rectifié*, une livre.

Laissez digérer pendant six jours ; passez.

Prescrite, Tome II, page 403 ; Tome III, pages 243, 320, 363, 367, 388 ; Tome IV, pages 192, 193, 306.

TEINTURE DE GOMME DE GAÏAC. ( Voyez TEINTURE VOLATILE DE GAÏAC. )

TEINTURE D'ELLÉBORE BLANC.

Prenez de racine d'*ellébore blanc*, concassée, deux onces ;  
d'*esprit-de-vin*, chopine.

Faites infuser, pendant sept ou huit jours ; filtrez la *teinture* à travers le papier. On peut ajouter & faire infuser en même-temps vingt grains de *cochenille*, pour donner de la couleur à cette *teinture*. Dans la suppression des *régles*, on donne une cuiller à café de cette *teinture* dans une tasse d'infusion de *camomille* ou de *pouliot*, & on la répete deux fois par jour. ( M. B. )

Prescrite, Tome IV, page 127.

## TEINTURE DE MYRRHE &amp; D'ALOËS.

Prenez de *myrrhe*, une once & demie ;  
 d'*aloës hépatique*, une once.

Mettez en poudre ces deux substances ; laissez infuser, dans une pinte d'*esprit-de-vin* rectifié, sur un feu doux, pendant six jours ; passez. Cette *teinture* est sur-tout d'usage, parmi les Chirurgiens, pour nettoyer les vieux *ulceres*, & s'opposer aux progrès de la *gangrene*. Il y en a encore qui la recommandent comme un remède approprié dans les blessures nouvelles. ( M. B. ) Elle se vend huit sols l'once, deux sols le gros.

Prescrite, Tome II, pages 294, 338 ; Tome III, pages 86, 148 ; Tome IV, pages 192, 193, 372, 373.

## TEINTURE DE QUINQUINA, COMPOSÉE.

Prenez de *quinquina*, deux onces ;  
 d'*écorce d'orange*, } de chaque demi-once.  
 de *cannelle*, }

Mettez le *quinquina* en poudre, & concassez les autres ingrédients ; faites infuser le tout dans trois chopines d'*eau-de-vie*, pendant cinq ou six jours, le vaisseau étant bien couvert ; passez. Cette *teinture* est, non-seulement recommandable dans les fièvres intermittentes, mais encore dans celles qui sont lentes, nerveuses, & du genre putride, sur-tout dans leur déclin. La dose est, depuis un gros jusqu'à trois ou quatre, toutes les cinq ou six heures. On la donne dans une liqueur convenable, & , selon les circonstances, acidulée avec quelques gouttes d'*esprit de vitriol*. ( M. B. )

Prescrite, Tome III, pages 39, 275, 368, 387 ; Tome IV, page 30.

## TEINTURE DE RHUBARBE, &amp; Teinture de rhubarbe amere.

Prenez de *rhubarbe*, deux onces & demie ;  
 de graine de petit *cardamome*, demi-once ;  
 d'*eau-de-vie*, une pinte.

Laissez digérer pendant huit jours ; passez. Ceux qui préfèrent d'avoir une *teinture de rhubarbe* vineuse, feront digérer les substances ci-dessus, dans une bouteille de vin de Portugal, ( ou de Bordeaux ) auquel ils ajouteront deux onces d'*esprit-de-vin* rectifié. Si on ajoute, à ces mêmes ingrédients, une once de racine de *Gentiane*, & un gros de *Serpentaire de Virginie*, ou aura la *teinture de rhubarbe amere*. Ces *teintures* sont stomachiques, corroborantes & purgatives ; elles sont très-indiquées dans les foiblesses d'esto-

mac, les indigestions, le relâchement des intestins, le cours de ventre, les coliques venteuses, & autres Maladies de ce genre. La dose est depuis une demi-cuillerée jusqu'à trois ou quatre & plus, selon la Maladie & les indications qui se trouvent à remplir. (M. B.) Elle coûte, toute préparée, douze sols l'once.

Prescrite, Tome II, page 373; Tome III, pages 100, 160.

## TEINTURE DE ROSES.

Prenez de *roses rouges*, seches & sans ongles, une once ;  
*d'esprit de vitriol*, un gros ;  
*d'eau bouillante*, une pinte ;  
*de sucre*, deux onces ;

Mêlez l'acide à l'eau ; ajoutez les *roses* ; laissez infuser pendant quatre heures ; passez ; mettez le *sucré*. Il faut faire cette *teinture* dans un vaisseau de verre ou de terre vernissé. On peut donner une tasse de cette liqueur astringente & rafraîchissante dans les *pertes*, dans les *vomissements de sang*. On la répète, selon les circonstances. Elle convient encore employée comme gargarisme. (M. B.)

Prescrite, Tome II, pages 339, 459 ; Tome III, pages 11, 17, 28 ; Tome IV, pages 134, 201.

## TEINTURE DE SAFRAN.

Prenez de *safran*, une once ;  
*d'esprit-de-vin concentré*, une livre.

Laissez digérer pendant cinq jours ; passez au papier.

Prescrite, Tome III, page 243.

## TEINTURE DE SÉNÉ, COMPOSÉE.

Prenez de *séné*, une once ;  
*de jalap*,  
*de coriandre*,  
*de crème de tartre*, } de chaque demi-once ;

Faites infuser, pendant huit jours, dans trois demi-setiers d'*eau-de-vie* de France ; passez, & ajoutez quatre onces de *sucré*. C'est un purgatif agréable, & qui peut remplacer, dans tous les cas, l'*Elixir salulaire* & l'*Elixir de Daffy*. La dose est depuis une once jusqu'à trois. (M. B.)

Prescrite, Tome III, page 100 ; Tome IV, page 465.

## TEINTURE DE SUIE DE BOIS.

Prenez de *suié de bois*, brillante, une once ;  
*d'assa-fétida*, demi-once ;  
*d'esprit-de-vin*, douze onces.

Faites digérer pendant six jours ; passez. (*Pharmacopée d'Edimbourg.*)

Prescrite, Tome III, page 366 ; Tome IV, page 306.

TEINTURE D'OPIUM. (Voyez LAUDANUM LIQUIDE.)

TEINTURE FÉTIDE VOLATILE, ou d'*Assa-fétida*.

Prenez d'*assa-fétida*, deux onces.

Faites infuser, à froid, dans une chopine d'*esprit volatil aromatique*, pendant huit jours, ayant soin de bien couvrir le vaisseau, & de remuer fréquemment ; passez. Ce remede convient dans les Maladies *hystériques*, sur-tout lorsqu'elles sont accompagnées de découragement & de défaillance. On en donne une cuiller à café dans un verre de *vin*, ou dans une tasse d'infusion de *pouliot*. (M. B.)

Prescrite, Tome III, page 421 ; Tome IV, pages 186, 306.

TEINTURE SACRÉE, ou d'*Hiéra-Picra*.

Prenez d'*aloès succotrin*, en poudre, une once ;  
de *serpentaire de Virginie*, } de chaque deux  
de *gingembre*, } gros.

Mettez infuser, pendant huit jours, dans une chopine de *vin* d'Espagne, & un demi-setier d'*eau-de-vie* ; remuez souvent la bouteille ; passez. Cette *teinture* est un purgatif sûr & convenable pour les personnes qui sont d'un tempérament délicat & phlegmatique ; mais la maniere dont elle convient le mieux, est de la prendre à petite dose, comme laxative. Il faut la donner à une ou deux onces pour qu'elle purge. (M. B.) (Voyez HIÉRA-PICRA.)

Prescrite, Tome II, page 363. Autre maniere de la préparer, *ibid.*

TEINTURE THÉBAÏQUE. (Voyez LAUDANUM LIQUIDE DE SYDENHAM.)

TEINTURE VOLATILE DE GOMME DE GAÏAC, ou *Teinture volatile aromatique*.

Prenez de *gomme de gaïac*, quatre onces ;  
d'*esprit volatil aromatique*, chopine.

Faites infuser, à froid, dans un vaisseau bien couvert, pendant quelques jours ; passez. On donne une cuillerée à café de cette *teinture*, deux ou trois fois par jour, dans un verre d'infusion de *tresle d'eau*, aux personnes qui éprouvent des douleurs violentes de *rhumatisme*. (M. B.)

Prescrite, Tome III, pages 156, 179, 350.

TEMPÉRAMENT, (*Exposition des diverses especes de*) Tome I, pages 329—337.

On doit, dans les mariages, avoir attention aux tempéraments des sujets, Tome I, page 326.

TEMPÉRAMENT BILIEUX, (du) Tome I, pages 331—333.

TEMPÉRAMENT MÉLANCOLIQUE, (du) *idem*, pages 333—335.

TEMPÉRAMENT PITUITEUX, (du) ou *Phlegmatique*, *idem*, pages 336—337.

TEMPÉRAMENT SANGUIN, (du) ou *Plétorique*, *idem*, pages 330—331.

TEMPÉRANCE : son importance pour les Ouvriers sédentaires, Tome I, page 131. Les Marins trouveront, dans la tempérance, le meilleur remède contre les fièvres & les autres Maladies qui les détruisent, page 117. Elle est aussi nécessaire, pour la conservation de la santé, que l'exercice, page 263. La tempérance consiste à éviter toute espèce d'excès, page 265. Règles de la tempérance, relativement aux aliments, page 266. La tempérance la plus stricte est un des points les plus importants du régime préservatif de la goutte, Tome III, page 162 ; du rhumatisme chronique, page 183.

TEMPS DES RÉGLES, (*De la manière de se conduire dans le*) Tome IV, pages 123—124.

TENDINEUX, se dit de tout ce qui a rapport aux tendons.

TENDON, partie solide, d'un blanc glacé de bleu, qui termine ordinairement chaque muscle, & qui, comme lui, est composé de filets étroitement unis les uns avec les autres.

Il seroit dangereux de piquer un tendon en saignant, Tome IV, page 327. Signes auxquels on reconnoît extérieurement les tendons, *ibid.*

TENESME ; c'est la même chose qu'*Épreintes*. (Voyez *ÉPREINTES*.)

TENETTES, *Pinces*. Instrument conseillé pour extraire les corps arrêtés dans le gosier, Tome IV, page 429.

TENTE. On donne ce nom, en Chirurgie, à un petit rouleau de charpie ou de linge, de forme cylindrique, figuré comme un clou à tête ronde, qu'on introduit dans les plaies & les ulcères, pour porter les médicaments dans leur fond ; pour donner issue à la matière, ou pour empêcher qu'ils ne

se ferment avant que le fond soit rempli. On s'en sert encore pour arrêter les hémorrhagies de quelque cavité. (Voyez Tome III, pages 10 & 11.)

**TÉRÉBENTHINE.** On donne ce nom à quatre sortes de suc résineux, quoiqu'il ne convienne qu'à la seule résine, qui coule du *Térébinthe*; savoir, la *Térébenthine de Chio*, ou de *Chypre*, celle de *Venise*, celle de *Strasbourg*, & la *Commune*.

**TÉRÉBENTHINE COMMUNE, grosse Térébenthine**: c'est une substance résineuse, visqueuse, tenace, plus grossière & plus pesante que celle de *Venise* & de *Strasbourg*. Elle n'est pas transparente, mais blanchâtre, presque de la consistance de l'huile un peu condensée par le froid, d'une odeur résineuse désagréable, d'une saveur âcre, un peu amère, & qui cause des nausées. Elle coule d'elle-même, ou par incision, de différentes espèces de *pins*; mais on la recueille sur-tout, dans la Provence & la Guyenne, d'un arbre appelé *Pin sauvage*. On emploie rarement cette espèce de *Térébenthine*, en Médecine, quoiqu'elle ait à-peu-près les mêmes vertus que les autres. Elle est consacrée aux Arts.

**TÉRÉBENTHINE DE CHIO**, ou de *Chypre*. Elle est ainsi nommée, parce qu'on nous l'apporte de ces deux Isles. C'est un suc résineux, blanc, jaunâtre, ou de la couleur du verre, tirant un peu sur le bleu; quelquefois elle est transparente, de consistance, tantôt plus ferme, tantôt plus molle, glutineuse. Lorsqu'on la frotte entre les doigts, elle se brise quelquefois en miettes; le plus souvent cependant elle est comme du miel solide: elle cède & s'attache aux doigts comme lui. Son odeur est âcre, non désagréable, semblable à la résine du *Mélese*, ou à la *Térébenthine de Venise*, sur-tout lorsqu'on la manie ou qu'on la jette sur les charbons ardents. Elle a une saveur modérément amère & âcre. Elle coule d'un arbre appelé *Térébinthe*, qui croît naturellement dans l'Isle de *Chypre*, & dans la partie orientale de l'Isle de *Chio*. On en rencontre en Italie & en Provence, qui donnent aussi de la *Térébenthine* par incision.

Prescrite, Tome IV, page 212.

**TÉRÉBENTHINE DE STRASBOURG**, appelée encore *Térébenthine de Sapin*, *Résine liquide de Sapin*, *Bigion*, &c.: c'est une substance résineuse, liquide lorsqu'elle est récente, plus transparente que celle de *Venise*, moins visqueuse & moins tenace, d'une odeur plus agréable, qui a,

en quelque sorte, l'odeur & la saveur de l'écorce de *citron* : elle jaunit & s'épaissit avec le temps. Elle nous vient par Strasbourg, d'où elle a pris son nom. Elle coule du *Sapin*, à feuille d'*if*, &c., qui croît en abondance en Allemagne, & dans les pays du Nord. Cette *Térébenthine* a les mêmes vertus, & s'emploie aux mêmes usages que celle de Venise.

**TÉRÉBENTHINE DE VENISE.** Elle est ainsi appelée, parce qu'on nous l'apportoit autrefois de cette Ville; mais elle nous vient actuellement du Dauphiné & de la Savoie. C'est la *Térébenthine* ordinaire, ou des *Méleses* : c'est une substance résineuse, limpide, gluante, tenace, plus grossière que l'huile, plus coulante que le miel, qui coule entièrement & également du doigt qu'on y a trempé. Elle est un peu transparente, d'une couleur jaunâtre, d'une odeur résineuse, pénétrante, âcre, agréable, quoiqu'un peu dégoûtante, d'une saveur âcre, amère, qui surpasse, par son âcreté & sa chaleur, celle de la *Térébenthine de Chio*. Il faut la choisir récente, bien transparente, blanche, liquide, qui ne soit point salie par des ordures, & dont les gouttes s'attachent à l'ongle, sans couleur. Elle découle d'un arbre appelé *Mélese*, qui croît abondamment dans les Alpes de France, de Savoie, des Grisons, &c. Elle a les mêmes vertus que celle de Chio, & on la préfère pour l'usage intérieur. Elle coûte 40 sols la livre, 4 sols l'once.

Prescrite, Tome II, page 140, dans le courant de la note; Tome IV, pages 27, 32, 465.

**TÉRÈS**, espèce de *Ver*. (Voyez **VERS TÉRÈS**.)

**TERRE BOLAIRE.** On donne ce nom à des espèces de terres argilleuses, douces, grasses au toucher, qui s'attachent à la langue, & dont le goût est un peu styptique; tels sont les *bols* par excellence.

**TERRE FOLIÉE DE TARTRE**, ou *Tartre régénéré*, ou mieux, *Sel déliquescant* : noms que porte un sel neutre, formé par la combinaison, jusqu'au point de saturation, de l'acide du vinaigre avec l'*alkali fixe* du tartre, ou végétal.

Prescrite, Tome III, page 117, note.

**TERRE DU JAPON.** C'est la même chose que *Cachou*. (Voyez **CACHOU**.)

**TERRETTE.** (Voyez **LIERRE TERRESTRE**.)

**TESTICULES**, parties particulières aux mâles des ani-

maux : ce sont deux corps mous, blancs, de figure ovale ; gros environ comme un œuf de pigeon, placés extérieurement chez l'homme, aux deux côtés de la verge, & enfermés dans le *scrotum* ou les *bourses*. Leur usage est de séparer & de préparer la semence. (Voyez GONFLEMENT & INFLAMMATION DES TESTICULES.)

TÊTE (Il faut raser la) du malade dans la pleurésie, & la frotter avec une mixture chaude d'eau rose & de vinaigre, Tome II, page 303. Circonstances où il faut, dans cette même Maladie, appliquer de la glace sur la tête, page 304 ; ou des vésicatoires, *ibid.* Il faut raser la tête & la laver avec de l'eau froide, dans l'inflammation des yeux, page 311. Il faut que la tête soit élevée dans l'esquinancie inflammatoire, page 325. Exposition de la tête nue à l'air le plus froid dans le crachement de sang, Tome III, page 27.

TÊTE, (*Des différents maux de*) Tome III, pages 62—75.

Il faut que ceux qui ont éprouvé l'apoplexie se fassent raser la tête, & qu'ils la lavent tous les jours, Tome III, page 266. Il ne faut rien faire contre la teigne, que l'on n'ait auparavant rasé & nettoyé la tête, Tome IV, page 270.

THÉ, nom que porte un arbrisseau de la hauteur de nos *grenadiers* ou de nos *myrtes*. Il vient de graines, semées dans des trous de trois ou quatre pouces de profondeur. On n'estime de lui que ses feuilles. A trois ans, il en offre en abondance ; mais il en donne moins à sept. On le coupe alors à la tige, pour obtenir des rejettons, dont chacun fournit, à peu de chose près, autant de produit qu'un arbruste entier. La plupart des Provinces de la Chine cultivent le *thé* ; mais il n'a pas le même degré de bonté par-tout, quoique par-tout on ait l'attention de le placer au midi, & dans les vallées. Celui qui croît sur un sol pierreux, est fort supérieur à celui qui sort des terres légères, & plus supérieur encore à celui qu'on trouve dans les terres jaunes. La différence des terrains n'est pas la seule cause de la perfection plus ou moins grande du *thé*. Les saisons, où les feuilles sont ramassées, y influent encore davantage.

La première récolte se fait au commencement de Mars. Les feuilles, alors petites, tendres & délicates, forment ce qu'on appelle le *thé impérial*, parce qu'il sert principalement à l'usage de la Cour & des gens en place. Les feuilles de la seconde récolte, qui est au mois d'Avril, sont

plus grandes & plus développées, mais de moindre qualité que les premières. Enfin, le dernier & le moins estimé des *thés*, se recueille en Mai. Les uns & les autres sont renfermés dans des boîtes d'étain grossier, pour les garantir des impressions de l'air, qui leur feroit perdre leur parfum.

Le *thé* est la boisson ordinaire des Chinois. Ce ne fut pas un vain caprice qui en introduisit l'usage dans presque tout leur Empire. Les eaux y sont mal-saines & de mauvais goût : de tous les moyens qu'on imagina, pour les améliorer, il n'y eut que le *thé* qui eut un succès entier. L'expérience lui fit attribuer d'autres vertus. On se persuada que c'étoit un excellent dissolvant, qu'il purifioit le sang, fortifioit l'estomac, facilitoit la digestion & la transpiration. La haute opinion que les premiers Européens, qui pénétrèrent à la Chine, se formerent du peuple qui l'habite, leur fit adopter l'idée, peut-être exagérée, qu'il avoit du *thé*. Ils nous communiquèrent leur enthousiasme ; & cet enthousiasme a toujours été en augmentant dans les contrées du Nord de l'Europe & de l'Amérique, où l'air est grossier & chargé de vapeurs.

Quelle que soit, en général, la force des préjugés, on ne peut guere douter que le *thé* ne produise quelques heureux effets chez les Nations qui en ont le plus universellement adopté l'usage. Ce bien ne peut pas être pourtant ce qu'il est à la Chine. On fait que les Chinois gardent pour eux le *thé* le mieux choisi & le mieux soigné. On fait qu'ils mêlent souvent au *thé*, qui sort de l'Empire, d'autres feuilles, qui, quoique ressemblantes pour la forme, peuvent avoir des propriétés différentes. On fait que la grande exportation qui se fait du *thé*, les a rendus moins difficiles sur le choix du terrain, & moins exacts pour les préparations. Notre manière de le prendre se joint à ces négligences, à ces infidélités : nous le buvons trop chaud & trop fort. Nous y mêlons souvent des odeurs, & quelquefois des liqueurs nuisibles. Indépendamment de ces considérations, le long trajet qu'il fait par mer, suffiroit pour lui faire perdre la plus grande partie de ses vertus. (Voyez, au reste, *l'Histoire Philosophique & Politique des Établissements des Européens dans les deux Indes*, Tome II, page 294.)

Les Gens-de-Lettres doivent s'interdire l'usage du thé, Tome I, page 158. Manière de prendre le thé, pour qu'il ne soit point nuisible, page 168. Dangers du thé, pris en

grande quantité, page 169. Le thé prescrit, Tome II, pages 311, 337, 349, 434, 448, 449; Tome III, pages 104, 120, 278, 286. Le thé est nuisible aux personnes nerveuses, page 293; dans la mélancolie, page 302. Comment le thé peut être une cause de la paralysie, page 310, note. Le thé est absolument contraire aux personnes venteuses, page 369. Prescrit, Tome IV, pages 185, 480, 497.

**THÉORIE**; doctrine qui se borne à la considération de son objet, sans aucune application à la pratique, que l'objet en soit susceptible ou non. La théorie de la Médecine est donc la partie de cette science, qui, par le seul raisonnement, conduit à la connoissance des symptômes des Maladies, & des moyens de les guérir, sans être éclairée par les lumières de l'expérience, que la seule pratique peut donner.

**THÉRIAQUE**, assemblage monstrueux de substances sans nombre, dont la plupart se combattent. En effet, outre une grande quantité de médicaments *aromatiques*, il en entre, dans sa composition, de *céphaliques*, de *stomachiques*, de *purgatifs*, d'*antispasmodiques*, de *narcotiques*, de *cordiaux*, d'*absorbants*, de *diaphorétiques*, de *diurétiques*, de *vulnéraires*, d'*astringents*, &c. Il y entre du *vin*, du *miel*, des *drogues amères & douces*: les unes ont une odeur agréable, les autres fétide, &c.

Quand on réfléchit sur cette composition, sans règle, on est tenté de croire, dit M. LIEUTAUD, que celui qui en est l'auteur, a pris indistinctement tout ce qui s'est trouvé sous sa main. Néanmoins, il est arrivé, par un heureux hasard, que de ce mélange, sans principes, & ridicule, il en résulte un médicament, qui ne le cède en vertu à aucun de ceux du même genre, & qui est presque le meilleur remède alexitere, tonique & stomachique, que la Médecine connoisse. On prépare la *thériaque* presque par-tout. On donne communément la préférence à celle de Venise. A-t-on raison? C'est ce qu'on ne peut décider, parce qu'on ignore la composition de cette *thériaque*. (Voyez le *Codex*, ou les *Éléments de Pharmacie* de M. BAUMÉ.)

Prescrite, Tome II, pages 54, note; 160. Dangers de la thériaque dans les premiers instans de la petite-vérole, pages 213, 218 & 219; pour se garantir du rhume, page 350. Prescrite, pages 400, 407 & 408, note; 450; Tome III, pages 54, 75, 100, 102, 107, 159, note; 219,

345, 350, 352, 353. Elle est contraire dans l'empoisonnement causé par l'arsenic, pages 477, 478. Prescrite, pages 507, 543, 544, 555; Tome IV, pages 127, 251, 276, note; 346.

**THERMOMETRE**, instrument qui sert à mesurer les degrés de chaleur & de froid.

Il faudroit joindre à la *Boîte - Entrepôt*, (Voyez ce mot.) un petit *Thermometre*. Pourquoi? Tome IV, page 446.

**THYM.** *Thymus vulgaris, folio tenuiore*, C. BAUH. & TURNEF. *Thymum vulgare rigidius, folio cinereo*, J. BAUH. *Thymus vulgaris*, LINN. C'est-à-dire, *Thym commun, à petites feuilles*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Thym commun, rude, à feuilles cendrées*, selon J. BAUHIN. *Thym commun*, selon LINNÉ. Cette plante est de la quatrième classe, troisième section, septième genre de TOURNEFORT; de la didynamie-gymnosperme de LINNÉ, & de la vingt-cinquième famille des *labiées* d'ADANSON.

Il n'est personne qui ne connoisse cette plante, recherchée pour son odeur agréable, & d'un usage commun dans la cuisine.

Prescrite, Tome III, page 321; Tome IV, page 301.

**THYROÏDE**, nom que porte un cartilage du larynx; fort large, & plié de façon qu'il a une convexité longitudinale en devant, & deux portions latérales, qui en sont comme les ailes. Les anciens lui ont donné ce nom, parce qu'ils ont cru trouver, dans sa configuration, de la ressemblance avec un bouclier. On donne encore le nom de *thyroïdes* ou *thyroïdiennes*, à deux glandes lymphatiques placées à la partie inférieure & latérale du larynx.

**TILLEUL**, *Tillau*, *Tillot*, ou *Tillot de Hollande*. *Tilia femina, folio majore*, C. BAUH. & TURNEF. *Tilia vulgaris*, J. BAUH. *Tilia Europæa*, LINN. C'est-à-dire, *Tilleul femelle, à grande feuille*, selon CASP. BAUHIN & TOURNEFORT. *Tilleul commun*, selon JEAN BAUHIN. *Tilleul d'Europe*, selon LINNÉ.

Cet arbre n'a pas besoin de description; il n'est personne qui ne le connoisse, pour le voir dans nos jardins, dont il est un des plus beaux ornements. Les fleurs sont d'usage.

Prescrites, Tome II, page 471; Tome III, pages 70, 103, 141, 302, 318, 345, 529, 534; Tome IV, pages 286, 292, 487.

**TISANE.** On donne ce nom à tout liquide, dont le malade fait sa boisson ordinaire. Les *tisanes* se préparent avec les feuilles, les racines, les fruits, les semences, les bois, ou les écorces, &c., des plantes; quelquefois avec des médicaments tirés des animaux & des minéraux, &c., qu'on fait bouillir ou infuser dans de l'eau. Lorsque la *tisane* a bouilli, on l'appelle *Décoction*; lorsqu'elle n'a fait qu'infuser, on la nomme *Infusion*. (Voyez DÉCOCTION & INFUSION.)

**TISANE PECTORALE COMMUNE.**

Prenez d'*orge perlée*, deux onces.  
Faites bouillir, pendant quelque temps, dans quatre pintes d'eau: ajoutez,

de <i>raisins secs</i> ,	}	de chaque deux onces;
de <i>figes seches</i> ,		
de <i>réglisse</i> épluchée,		

demi-once.

Continuez de faire bouillir jusqu'à réduction de moitié. On peut ajouter deux ou trois gros de *nitre*, & on aura, non-seulement une *tisane* très-rafraîchissante & très-agréable, mais encore un excellent remède dans tous les cas où il faudra tempérer la chaleur du sang. (M. B.)

Prescrite, Tome II, pages 70, 89; Tome IV, page 454.

**TISANE ROYALE ET PURGATIVE.** (Voyez-en la recette & l'indication à l'article BAGUENAUDIER.)

**TISANE SUDORIFIQUE.** (Voyez-en la recette & l'indication, Tome IV, page 92.)

**TISSU.** On entend, par ce mot, la disposition de quelques parties de même nature, treffées & entrelacées en forme de toile. C'est ainsi qu'en Anatomie on nomme:

**TISSU-CELLULAIRE**, une espèce de tresse membraneuse, composée, en outre, de différentes cellules, qui communiquent ensemble. Ce *tissu-cellulaire* enveloppe toutes les parties principales du corps, & toutes les *fibres* qui composent ces parties, auxquelles il sert comme de gaine: c'est par le moyen de cette tresse, non interrompue, que toutes les parties du corps se communiquent entr'elles, & que les *métastases* se font de l'intérieur à l'extérieur, & de l'extérieur à l'intérieur.

**TITHYMALE.** Ce nom, qu'on confond, dans les Auteurs, avec celui d'*Esule*, se donne à un genre de plantes très-nombreux, très-multiplié dans les campagnes, & très-connu des Payfans, qui, pour la plupart, n'emploient point d'autres vomitifs, ni d'autres purgatifs. Ils sont dans l'usage

d'avalier des semences de *tithymale*, lorsqu'ils veulent se purger, & le plus souvent, ils sont évacués à la fois par haut & par bas. Comme ils les prennent sans aucune préparation, ni de la part du remède, ni de la part du sujet, l'expérience ne prouve que trop malheureusement qu'ils sont quelquefois la victime de l'action violente de ce *dras-tique*. Aussi les Médecins, qui en ont été témoins, n'ont-ils pas hésité de ranger les *tithymales* dans la classe des *poisons*, tandis que d'autres, également témoins de leurs effets, ne les regardent que comme des remèdes très-actifs, & dont l'administration demande toute la prudence d'un Médecin éclairé.

Cependant la célébrité que ce remède a conservée parmi les gens de la Campagne, qui s'en servent de temps immémorial, & qui en usent très-familièrement, dépose évidemment en sa faveur. Voilà ce qui a engagé les Auteurs des *Essais de Matières médicale indigene*, cités, Tome II, page 49, note, à soumettre les *Tithymales* ou les *Esules* à l'expérience. Celles de ces plantes, qu'ils ont prescrites, sont les suivantes, comme les plus communes, & celles qui sont le plus fréquemment employées par les gens de la Campagne.

1°. TITHYMALE DES CHAMPS, ou *petite Esule*. *Esula minor officin.* *Tithymalus cyparissias*, CASP. BAUH. & TURNER. *Euphorbia cyparissias*, LINN. C'est-à-dire, *petite Esule des Boutiques*. *Tithymale à feuilles de Cyprès*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Euphorbe à feuilles de Cyprès*, selon LINNÉ.

La racine de cette plante est plus grosse que le petit doigt, ligneuse, fibreuse, & quelquefois rampante, d'une saveur âcre & piquante, & qui cause des nausées. Ses tiges sont hautes d'une coudée, branchues à leur sommet. Ses feuilles naissent en très-grand nombre sur les tiges. Elles sont d'abord semblables à celles de la *linaire*, molles; & ensuite il en naît de plus menues & capillacées, lorsque la tige se partage en branches. Ses fleurs naissent aux sommets des rameaux, disposées en parasol, & sont d'une seule pièce, en grelot, verdâtres, & divisées en quatre parties, arrondies. Leur pistil se change en un fruit triangulaire à trois capsules, qui contiennent trois graines arrondies. Toute cette plante est remplie de lait. Elle vient par-tout, le long des chemins & dans les forêts.

On observera qu'il sort de la même racine plusieurs petites tiges garnies de feuilles plus courtes, plus épaisses & arrondies, marquées en-dessous de points de couleur d'ochre. Des Botanistes ont regardé ces jets comme des especes particulieres; mais J. RAY les regarde, avec raison, comme des avortons de la plante. On observera encore que ce *tithymale* varie beaucoup, selon les différentes saisons & l'âge de la plante; car souvent au printemps elle porte une tête rougeâtre ou jaune. Ces variétés ont jetté les Botanistes dans l'erreur, ils en ont fait autant d'especes. Cependant il est facile, selon J. RAY, de la distinguer des autres *esules* ou *tithymales*, par ses racines rampantes, par sa tige, qui est peu élevée, par ses feuilles oblongues, vertes, étroites, molles & tendres, qui sont en grand nombre sur la tige.

2°. TITHYMALE DES VIGNES, ou Réveille - matin. *Tithymalus hilioscopus*, TURNER. *Euphorbia hilioscopia*, LINN. C'est-à-dire, *Tithymale qui regarde le Soleil*, selon TOURNEFORT. *Euphorbe, qui regarde le Soleil*, selon LINNÉ.

Cette plante est si commune, qu'il n'est personne qui ne la connoisse: elle se multiplie avec la plus grande prodigalité, sur-tout dans les jardins, d'où l'on a toutes les peines du monde à la détruire. Nous nous dispenserons donc de la décrire. Nous dirons seulement, que cette plante est tout au plus haute d'un pied, composée d'une racine courte & chevelue, de laquelle sort une tige principale, accompagnée de deux ou trois autres, portant de petites feuilles alternes, rondes, un peu alongées, d'un verd agréable, ainsi que la fleur, qui ressemble à celle de la plante précédente. Cette plante est remplie de lait. On observera qu'elle est distinguée par des Botanistes, du *tithymale des vignes*, avec lequel elle a tant de rapport, que d'autres les regardent comme une seule & même plante. Nous suivons le sentiment de ces derniers, d'autant plus volontiers, que les propriétés de tous les *tithymales* sont absolument les mêmes.

3°. TITHYMALE DES MARAIS, ou la grande *Esule*. *Esula major*, officin. *Tithymalus palustris fructicosus*, C. BAUH. & TURNER. *Tithymalus magnus multicaulis*, sive *Esula major*, J. BAUH. *Euphorbia palustris*, LINN. C'est-à-dire, *grande Esule des Boutiques*, *Tithymale des marais, à fruit*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Grand Tithymale à plusieurs tiges*, ou grande *Esule*,

*Esule*, selon J. BAUHIN. *Euphorbe des marais*, selon LINNÉ.

La racine de cette plante est très-grosse, blanche, ligneuse, vivace, rampante. Elle pousse plusieurs tiges à la hauteur de deux ou trois pieds, grosses environ comme le petit doigt, rougeâtres, rameuses, revêtues de feuilles alternes, unies, oblongues, vertes, qui paroissent l'hiver avec les tiges. Ses fleurs naissent au sommet des tiges & des rameaux, petites, jaunes, disposées comme en ombelle ou en parasol. Il succede aux fleurs des fruits relevés de trois coins, en forme de verrue, & divisés en trois cellules, qui renferment chacune une semence presque ronde, remplie d'une substance ou moëlle blanche. Cette plante croît sur les bords sablonneux des rivieres & autres lieux marécageux. Elle est commune sur les bords de la Loire, & en Allemagne, le long du Rhin. On la cultive quelquefois dans les jardins. Elle fleurit en Mai & Juin. Toute la plante est lacteuse comme toutes les autres *Esules*.

Les feuilles, les sommités, les semences, la racine & l'écorce de la tige des *tithymales*, sont émétiques & purgatives, mais produisent des *superpurgations*, des symptômes étrangers à la Maladie, & augmentent ceux qui lui sont propres, si on les administre sans en avoir corrigé les qualités délétères, qu'on ne peut s'empêcher de reconnoître dans les *tithymales*. Le moyen de prévenir les désordres qu'ils peuvent occasionner, est bien simple. Il suffit de laisser macérer, pendant vingt-quatre heures, dans du *vinagre* ou du *suc de citron*, les parties de ces plantes qu'on veut employer : on les laisse ensuite sécher, & on les réduit en poudre très-fine. La dose est depuis quinze jusqu'à trente grains. De sept malades, qui ont pris cette poudre, trois ont vomi de trois à quatre fois, & ont évacué par le bas de cinq à huit. Une femme a eu trois évacuations par le haut, & autant par le bas. Une autre femme plus forte, n'a vomi qu'une fois, & a eu deux selles. Le sixieme malade, qui étoit un épileptique, n'a vomi qu'à quarante grains, mais sans de violents effets; & le septieme, attaqué de la même Maladie, a eu des évacuations très-abondantes des deux côtés, sans *superpurgation*, & sans aucune sorte d'accidents consécutifs.

Les *tithymales* s'emploient encore légèrement torréfiés, & réduits en poudre subtile : de cette maniere, ils ont moins d'efficacité. Il a fallu trente grains de cette poudre pour faire.

vomir un enfant de seize ans, qui a d'ailleurs été bien purgé. Un homme de soixante ans, goutteux, en a pris quarante-cinq grains, qui ont très-bien opéré, sans fatigue & sans excès. Cette poudre se donne dans une tasse de thé, à laquelle on ajoute le *suc* de la moitié d'un citron. Enfin, on peut se contenter de faire sécher les *tithyales* à l'air libre, pendant une année. On les réduit ensuite en poudre, qu'on donne à vingt grains, avec autant ou plus de sucre. De cette manière, on en obtient les mêmes effets.

TON, état naturel de tension, de fermeté, de vigueur & de force, dont est doué chaque individu, & chaque partie de cet individu.

TONIQUE, épithète qu'on donne à l'action, en vertu de laquelle le corps & chaque partie du corps jouissent de la force, de la vigueur, &c., dont ils sont doués. Mais on la donne plus communément, avec M. LORRY, *Traité de la Mélancolie*, à un surcroît de force que la Nature retrouve toutes les fois qu'elle a besoin de secours puissants. Effectivement, on ne voit jamais mieux l'effet de l'action tonique que dans les passions vives, dans la crainte, dans la colère, &c. L'homme, dans ces états, semble avoir des forces surnaturelles.

TONIQUE, est encore l'épithète qu'on donne aux remèdes qui augmentent la force & l'élasticité des parties.

TOPHUS, petite tumeur blanche, raboteuse, dure & calleuse, qui peut se former dans toutes les parties du corps, & qui, lorsqu'elle existe, est un symptôme ordinaire du vice goutteux, & quelquefois vénérien.

TOPIQUE : ce mot se dit particulièrement des remèdes externes, qu'on applique sur les parties malades; tels sont les *emplâtres*, les *onguents*, les *cataplasmes*, &c. Le mot *topique* est synonyme avec celui d'*application*, ou *remède externe*. (Voyez REMÈDES EXTERNES.)

TORMENTILLE, ou *Tourmentille*, *Tormentilla sylvestris*, C. BAUH. & TURNER. *Tormentilla*, J. BAUH. *Tormentilla erecta*, LINN. C'est-à-dire, *Tormentille sauvage*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Tormentille*, selon J. BAUHIN. *Tormentille, dont la tige est droite*, selon LINNÉ.

Sa racine est un tubercule de la grosseur du pouce, dur, noueux, inégal, tantôt droite, tantôt oblique, de couleur obscure à l'extérieur, rouge en-dedans, d'un goût astringent

sans odeur. Elle pousse plusieurs tiges grêles, foibles, velues, rougeâtres, longues d'un pied, ordinairement courbées & couchées par terre, garnies, par intervalles, de feuilles velues, au nombre de sept, pour la plupart, sur une queue. Ses fleurs sont composées de quatre pétales jaunes, en rose, auxquelles il succede des fruits presque ronds, qui contiennent plusieurs semences menues oblongues. La *tormentille* croît presque par-tout, dans les lieux sablonneux, humides, dans les bois, dans les pâturages secs, montueux, couverts ou ombrageux. Elle fleurit en Mai, Juin & Juillet. Sa racine est principalement d'usage en Médecine : il faut la choisir récente, grosse & mondée de ses fibres. Elle coûte six sols l'once.

Prescrite, Tome III, page 17; Tome IV, page 29.

TORTICOLIS, espece de rhumatisme aigu. (Voyez Tome III, page 173.)

TOUCHER, (*Des Maladies de l'organe du*) Tome III, pages 436—437.

TOUX (seuls remedes qu'on puisse donner contre la violence de la) dans la pulmonie, Tome II, page 135. Ce qu'il faut faire lorsqu'il survient de la toux à la suite de la petite-vérole, page 234; de la rougeole, page 275.

TOUX D'ESTOMAC, (de la) Tome II, pages 362—366.

TOUX DE POITRINE, (de la) *idem*, pages 355—362.

TOUX NERVEUSE, (de la) *idem*, pages 366—367.

TOUX SYMPTÔMATIQUE, (de la) *idem*, pages 367—369.

TOUX, SYMPTÔME AVANT-COUREUR DE LA GOUTTE, (de la) *idem*, page 369.

TOUX, SYMPTÔME DE LA GROSSESSE, (de la) *idem*, page 369.

TOUX, SYMPTÔME DE LA POUSSE DES DENTS, (de la) *idem*, pages 367—368.

TOUX, SYMPTÔME DES' VERS, (de la) *idem*, page 368.

TOUX, (Des DIVERSES ESPECES de) *idem*, pages 355—369.

TRACHÉE-ARTERE. (Voyez ce que c'est, Tome I, page 94, dans le courant de la note.)

Caractere de l'esquinancie qui occupe la trachée-artere, Tome II, page 318.

TRACHÉE-ARTERE, (*Des accidens occasionnés par des corps arrêtés dans la*) Tome IV, pages 425—441.

**TRAITEURS.** Maladies qui leur sont particulières : moyens de les prévenir, Tome I, pages 102 & suiv.

**TRANCHEES**, douleurs aiguës dans les intestins, occasionnées, ou par des vents, ou par des matières âcres irritantes. On voit que c'est, à-peu-près, la même chose que les coliques : cependant on se sert généralement de ce mot pour exprimer les douleurs de ce genre, chez les femmes nouvellement accouchées, & chez les enfants nouveau-nés.

Le cours de ventre qui accompagne la dentition, ne demande des remèdes que lorsqu'il occasionne des tranchées, Tome II, page 439. Le délivre ne sort le plus souvent de la matrice qu'au moyen de douleurs, appelées tranchées, Tome IV, pages 169 & 170.

**TRANCHEES DES ENFANTS**, (des) Tome IV, pages 237 — 241.

**TRANQUILLITÉ DE CORPS ET D'ESPRIT** (Importance de la) dans les fièvres, Tome II, page 23. Il faut que le malade attaqué de fièvre aiguë, soit tenu tranquille & qu'il ne voie point de compagnie, page 73. Le malade doit être tenu tranquille dans la fièvre lente-nerveuse, page 153 ; dans la petite-vérole, page 211. Combien la tranquillité de corps & d'esprit est importante dans la frénésie, page 300 ; dans l'ophtalmie essentielle, page 309 ; dans l'inflammation de la gorge, page 325 ; dans les maux de gorge gangréneux, page 337 ; dans la diarrhée ou cours de ventre, causé par les vives passions, page 440 ; dans le vomissement causé par la grossesse, page 448 ; causé par les passions violentes, page 450.

Importance de la tranquillité de corps & d'esprit dans les hémorrhagies causées par la pléthore, Tome III, page 6 ; dans le crachement de sang, page 26 ; dans la jaunisse, & comme préservatif de cette Maladie, page 121 ; dans l'attaque de goutte, page 157 ; dans la constipation, page 270. Son importance dans la rage, page 523.

Tranquillité absolue, même abstinence de parler dans les pertes de sang, Tome IV, page 138. Tranquillité d'esprit dans la grossesse, page 157 ; dans la couche, page 183 ; dans les plaies considérables, page 369 ; dans la contusion accompagnée de la perte de connoissance, page 375.

**TRANSPARATION.** On donne ce nom à une humeur, qui sort continuellement par les pores de la peau, & qui, bien qu'elle soit insensible & peu visible, est cependant une

des excrétiens du corps des plus considérables, puisqu'il est prouvé que, si une personne bien portante a pris en aliment & en boisson la valeur de huit livres, dans un jour, il n'en sort pas quatre par les selles & les urines, & que le surplus s'évapore par cette transpiration insensible. Il est facile de sentir combien il est important que cette excréation ne soit point supprimée, & que de la suppression il peut résulter les plus grands accidents. Aussi la plupart des Maladies n'ont-elles point d'autre cause. Le vulgaire confond généralement la *transpiration* avec la *sueur*; mais il est facile de voir combien ces deux excrétiens diffèrent l'une de l'autre. (Voyez SUEUR.)

La propriété est un des moyens qui favorisent le plus la transpiration, Tome I, page 274. Les ablutions fréquentes ont le même avantage, page 281.

TRANSPARATION (de la) *considérée relativement à la conservation de la santé*, Tome I, pages 345—360.

Moyens d'exciter la transpiration, Tome II, page 97; de prévenir les effets de la transpiration arrêtée, page 350.

TRANSPARATION, (*Traitement du COURS DE VENTRE occasionné par la SUPPRESSION de la*) Tome II, page 436.

TRANSPARATION, (*Traitement du vomissement causé par la SUPPRESSION de la*) *idem*, page 446.

TRANSPARATION, (*Traitement des HÉMORRHAGIES causées par la SUPPRESSION de la*) Tome III, page 7.

La voie la plus sûre & la plus courte de chasser la matière de la goutte, est celle de la transpiration, Tome III, page 157. Tout ce qui peut favoriser la transpiration, est avantageux dans l'asthme, page 241. Combien il est avantageux de favoriser la transpiration dans les Maladies de nerfs, pages 295, 303.

TRAVAIL (Inconvénients de mettre les enfants au) de trop bonne heure, Tome I, pages 71 & 72. Quels devroient être leur travail & leurs occupations, page 73. L'agriculture est le plus sain des travaux, page 124. Avantages du travail dans les douleurs d'estomac causées par des vents, Tome III, page 90. Le travail, même fatigant, est nécessaire aux gouteux pour prévenir la goutte, page 162. Ce n'est que par le travail & par les amusements actifs, qu'on peut se préserver des Maladies venteuses, page 370. Personne n'est au-dessus de la loi universelle, qui prescrit le travail à tous les hommes, page 399. Combien il est

important d'entremêler les travaux de récréations, Tome IV, page 513.

TRAVAIL, (*Traitement de la COURBATURE occasionnée par excès de*) Tome IV, pages 519—522.

TRAVAIL, terme dont on se sert pour exprimer le temps vrai de l'accouchement.

TRAVAIL, (*de ce qu'il faut faire lorsque la femme est en*) Tome IV, pages 165—167.

Moyens de prévenir, pendant le travail, la fièvre miliaire des femmes en couche, Tome IV, page 197.

TREFLE D'EAU, *Menyanthe Trefle des marais*; *Trefle aquatique*, *Trefle de castor*. *Trifolium palustre*, C. BAUH. & J. BAUH. *Menyanthes*, *palustre*, *latifolium & triphyllum*, TURNER. *Menyanthes*, *foliis ternatis*, LINN. C'est-à-dire, *Trefle des marais*, selon C. BAUHIN & J. BAUHIN. *Menyanthe des marais*, à *larges feuilles qui sont rangées par trois*, selon TOURNEFORT. *Menyanthe*, à *feuilles rangées par trois*, selon LINNÉ.

Sa racine est genouillée, longue, blanche, traçante, garnie de fibres. Ses feuilles sont attachées, au nombre de trois, sur une large & longue queue : elles sont grandes, ressemblantes à celles des fèves, lisses & douces au toucher. La tige, haute d'un pied & demi, est lisse, grêle, verte : elle porte un bouquet de fleurs en entonnoir, d'un blanc pourpre, rouges extérieurement avant de s'ouvrir, & qui, étant ouvertes, se découpent en cinq segments pointus, dont la surface interne est revêtue de filaments très-déliés, blancs & crépus comme du petit duvet. A ces fleurs succèdent des fruits arrondis ou oblongs, qui renferment des semences ovales, jannes, brunes, d'un goût amer. Le trefle d'eau croît naturellement dans les marais & autres lieux aquatiques : il fleurit en Mai & Juin ; on le trouve aux environs de Paris. La racine & les feuilles sont d'usage.

Prescrit, Tome II, pages 41, 136 ; Tome III, pages 107, 163, 181, 197.

TREPAN, opération de Chirurgie, qui consiste à percer le crâne ou tout autre os, pour donner issue à de la matière épanchée, soit dans la tête, soit dans l'intérieur des os.

Prescrit contre la folie, Tome III, page 308.

TREPAN. On donne encore ce nom à l'instrument avec lequel on fait cette opération.

TRIPIERS. Maladies qui leur sont particulières : moyens de les prévenir, Tome I, pages 102 & suiv.

**TROMPES DE LA MATRICE.** (Voyez MATRICE, & HYDROPSIE DES TROMPES DE LA MATRICE.)

**TRONC**, partie du corps. On entend par ce mot, le corps de l'homme, à l'exclusion de la tête, des bras, des cuisses & des jambes.

**TROUSSE-GALANT.** (Voyez CHOLERA-MORBUS.)

**TUBERCULE**; ce terme, employé quelquefois pour exprimer de petites tumeurs qui paroissent sur la surface du corps, est particulièrement consacré pour désigner des concrétions ou des tumeurs dures, glanduleuses, qui se forment dans le poumon, qui excitent une toux opiniâtre, une petite fièvre, & qui finissent par s'ulcérer les uns après les autres, & font périr le malade dans la *consomption*. (Voyez Tome II, page 116, note.)

**TUBÉROSITÉ**, bosse, élévation, tumeur qui vient naturellement à quelque partie. En Anatomie, on entend, par ce mot, les petites éminences des os, où s'attachent les muscles.

**TUERIES** (On ne doit pas permettre que les) soient dans le sein des Villes, Tome I, pages 277 & 278.

**TUMÉFACTION**: action de s'enfler ou de s'élever en tumeur, soit par accident, soit par quelque cause interne. Les glandes sont sujettes à se tuméfier: une chûte, un coup, &c., font, pour l'ordinaire, tuméfier la partie offensée.

**TUMÉFIÉ**, *tuméfiée*, se dit de tout ce qui est enflé ou élevé en tumeur, soit par accident, soit par quelque vice interne.

**TUMEUR**. On entend, en général, par tumeur, une élévation, un gonflement contre nature de quelque partie du corps, ou du corps entier, produit par une cause morbifique.

Elle est quelquefois un symptôme critique de la fièvre maligne, Tome II, page 172, note. Quand & comment il faut percer la tumeur dans l'inflammation de la gorge, page 333, note. Ce qu'il faut faire lorsque la tumeur empêche d'avaler & de respirer, *ibid.* A quoi l'on reconnoît qu'une tumeur est mûre, Tome IV, page 39.

**TUMEURS ANOMALES.** (Voyez ANOMAL.)

**TUMEURS INFLAMMATOIRES EXTERNES**, (des) Tome IV, pages 333—360.

**TUMEURS SCROPHULEUSES**, (Caractères des) Tome III, page 208. Caractères de celles qui sont guérissables, page 209; inguérissables, *ibid.* Il ne faut rien appliquer sur ces

tumeurs qu'une flanelle : maniere de les panser lorsqu'elles sont ouvertes, page 214. Prudence qu'exige le traitement des tumeurs scrophuleuses, *ibid.*

TUMEURS SQUIRREUSES, ( des ) ( Tome III, pages 438 — 448.

TURGESCEANCE, ou *orgasme* : terme dont on se sert, d'après HIPPOCRATE, pour exprimer cette mobilité des humeurs excrémentitielles, sur-tout bilieuses, qui, amassées dans le bas-ventre, au commencement d'une Maladie aiguë, demandent à être évacuées. On donne le nom de turgescence à cet état des humeurs, parce qu'il se manifeste par un gonflement du ventre, & des grouillements qui s'y font entendre. La turgescence est le seul cas qui fasse exception à la règle générale de ne point purger dans le commencement des Maladies aiguës. Mais aussi quand elle est évidente, ce qui n'arrive que rarement, *rard autem turget*, ( *Aph. 22, sect. 1.* ) il faut purger, & promptement; parce que cet état des humeurs n'est que momentané, & que la même action qui les a porté vers les voies de leur excréation, les rameneroit dans celles de la circulation, où elles occasionneroit les désordres les plus funestes. Ce n'est que dans les quatre premiers jours de la Maladie que la turgescence peut avoir lieu; passé ce temps, il ne faut plus y penser. Car, dit encore HIPPOCRATE, si vous voulez purger dans les commencements, faites-le avant le cinquième jour, lorsque le ventre murmure, ou fait entendre des grouillements : mais si le ventre ne fait rien entendre, abtenez-vous de remèdes. HIPP. 4 de rat. vict. in acut.

TUSSILAGE. ( Voyez PAS-D'ANE. )

TUTIE, substance pesante, compacte, dure, qui n'est autre chose qu'une espece de suie qui s'est sublimée à la partie supérieure des fourneaux, dans lesquels on a fondu du cuivre & de la pierre calaminaire, pour en former le laiton. La tutie est sonore, grise à l'extérieur, concave en-dedans, assez unie, & d'un blanc tirant sur le jaune. On la prépare avant que de l'employer. Les Apothicaires la mettent en petits trochisques, & la vendent un sol le gros.

Prescrite, Tome III, page 412; Tome IV, page 242.

TYMPANITE, fausse *Hydropisie du bas-ventre*, dans laquelle la peau est si fort tendue, qu'elle résonne comme un tambour, lorsqu'on frappe dessus : c'est une enflure & une distention du bas-ventre, causée par des vents,

ou par de l'air renfermé dans les intestins. (Voyez Tome III, page 365.) On donne quelquefois le nom d'hydropisie sèche à la tympanite; mais c'est improprement, puisqu'elle est sans eau. Caractères qui distinguent la tympanite de l'ascite, Tome III, page 128.

## U L C É

## U R E T

**U**LCÉRATION, déchirure, ouverture de la peau, causée par un ulcère.

ULCÈRE (Remèdes qu'il faut prescrire pour faciliter la guérison d'un) occasionné par la fièvre maligne, Tome II, page 282. Ce qu'il faut faire dans la suppression ou la rétention d'urine, causées par quelques ulcères des reins, des ureteres ou de la vessie, pages 469 & 470. Traitement du pissement de sang, quand on soupçonne un ulcère dans les reins ou dans la vessie, Tome III, page 38. Combien est difficile de s'assurer de l'existence de cet ulcère, *ibid.*, note. Ce qu'il faut faire lorsque l'ulcère de l'oreille est malin, &c., page 86. Importance de tenir les ulcères fœdés extrêmement propres, page 458. Ce qui distingue l'ulcère des reins & de la vessie de la gonorrhée virulente, Tome IV, page 8. A quoi l'on reconnoît que la gonorrhée simple vient d'ulcères, page 28.

ULCÈRE DU NEZ, (de l') appelé *Ozene*. (Voyez *OZENE*.)

ULCÈRES, (*Traitement de la GONORRHÉE VIRULENTE simple qui dépend d'*) Tome IV, pages 31—33.

ULCÈRES, (des) Tome IV, pages 377—382.

ULCÈRES FISTULEUX, (des) *idem*, pages 382—387.

URETERES, canaux longs, membraneux, de la grosseur d'une plume à écrire : ils sortent, un de chaque côté, de la partie cave du rein, & descendent en forme d'S capitale, enfermés dans la duplicature du péritoine; ils vont se terminer postérieurement vers le col de la vessie. (Voyez Tome II, page 415, note.)

URETÈRE, nom qu'on donne au canal, par lequel l'urine sort de la vessie : il est placé entre les corps caverneux de la verge, chez les hommes : son ouverture est au-dessous du clitoris chez les femmes.

URETÈRE. (*De la constriction spasmodique & de l'inflammation du canal de l'*) cause de la *Strangurie*, Tome

IV, page 46. Symptômes de la constriction du canal de l'urètre, *ibid.* Symptômes de l'inflammation du canal de l'urètre, *ibid.*, Traitement de la constriction spasmodique de l'urètre, page 47. Traitement de l'inflammation de l'urètre, *ibid.*

URINE. Nom que porte une humeur aqueuse excrémentitielle, que les glandes des reins séparent du sang. C'est une espèce de lessive, composée d'une grande quantité d'eau; d'une matière terreuse, capable de se précipiter; de deux sels phosphoriques, l'un ammoniacal, l'autre à base d'alkali fixe, de sel marin, enfin d'une matière saline huileuse ou savonneuse, qui ne contient que de l'huile combinée. (Voyez le *Dictionnaire de Chymie.*) C'est cette matière terreuse dont l'urine est plus ou moins chargée, relativement au tempérament & au régime, qui, si elle trouve un noyau, s'y attache, & forme ensuite un corps plus ou moins compacte, auquel on a donné le nom de calcul ou de pierre: d'où l'on voit que la gravelle n'est que le premier degré ou le principe de la pierre, & que ces deux Maladies ne diffèrent l'une de l'autre, que par le volume du corps étranger, séjournant dans les reins ou dans la vessie.

URINE. (du FLUX EXCESSIF d') (Voyez DIABETES.)

URINE, (de l'INCONTINENCE d') Tome II, pages 460

—464.

URINE, (de la SUPPRESSION d') *idem*, pages 464—472.

URINE, (de la RÉTENTION d') *idem*, *ibid.*

URINES, (des) Tome I, pages 342—345.

Moyens d'exciter les urines dans la pleurésie, Tome II, page 97. Importance d'un flux abondant d'urine dans la petite-vérole, page 221. Il faut que l'urine soit abondante, sans que le ventre soit trop relâché, chez ceux qui ont lieu de craindre la gravelle ou la pierre, page 477. Caractères de l'urine dans la croûte laiteuse des enfants, lors de la terminaison de la Maladie, Tome IV, page 264.

USTENSILES DE CUISINE. Dangers qui résultent de ces ustensiles en cuivre, même lorsqu'ils sont étamés, pour l'usage de la cuisine, Tome III, pages 486, 487. Ustensiles qu'il faut leur substituer, pages 493, 494 & 495.

UVA-URSI, raisin d'Ours, vigne d'Ours, ou Bousferole. Cette plante, recommandée contre la pierre, (Voyez Tome II, pages 483 & suiv.) est ainsi décrite dans le *Ratio medendi* de M. DEHAEN, Tome I, page 219, édition in-12,

1771, Paris. *Uva-ursi*, Ἀρκίος αὐρός, TURNER. *Arbutus caulibus procumbentibus foliis integerimis*, LINN. C'est-à-dire, *Uva-ursi*, raisin d'Ours, ou *Arctostaphylos*, selon TOURNEFORT. *Arbousier*, dont les tiges rampent, & dont les feuilles sont très-entieres, selon LINNÉ.

C'est un arbrisseau, dont les tiges rampent sur la terre, croissant dans les lieux très-froids, sur-tout dans ceux qui sont couverts de neige : aussi en trouve-t-on constamment dans les Alpes, & particulièrement en Espagne. L'écorce de cet arbrisseau est rousse : les feuilles sont oblongues, ovales, entieres, charnues, ressemblantes assez à celles du buis ordinaire : il porte des fleurs d'un seul pétale, découpé en cinq feuilles, obtuses, repliées, petites : le fruit est une baie ronde, semblable à une petite cerise, rouge, contenant cinq semences, osseuses & plates. Cette plante est toujours verte, & le fruit ne mûrit que l'année d'ensuite. Toutes les parties, sur-tout son écorce & ses feuilles, sont amères & astringentes, à-peu-près comme le quinquina. Il faut prendre garde de confondre l'uva-ursi avec l'Airelle, appelée encore *Myrtille*, *Raisin de bois*, *Bluets*, *Morets*, &c. ; car ces deux plantes se ressemblent en tout, excepté que la fleur de l'uva-ursi a dix étamines, tandis que celle de l'airelle n'en a que huit, & que la baie de l'uva-ursi n'a que cinq semences, au lieu que celle de l'airelle en a souvent vingt.

M. HERON DE LA THUILLIERE, Receveur-Général des Consignations, a fait publier, par la voie du Journal de Paris, 1778, N<sup>o</sup>. 204, qu'il avoit fait venir une quantité considérable de cette plante, dans l'intention qu'elle fût distribuée gratuitement ; & M. le Lieutenant-Général de Police a chargé M. CADET le jeune, de la répandre. Il la donne de la maniere & aux doses présentées sur l'ordonnance d'un Médecin, d'un Chirurgien, ou sur la signature de toute autre personne connue. L'uva-ursi coûte six sols l'once.

L'uva-ursi prescrite, Tome II, page 483. Propriété réelle de l'uva-ursi, *ibid.*



---



---

V A I S                      V A L E

**V**AGIN, nom que porte le conduit, qui commence à l'orifice externe des parties naturelles de la femme, & aboutit au col de la matrice.

**VAISSEAU**X. (Voyez ce que c'est, Tome I, page 61, note.) Leur division en artères & en veines, *ibid.*

**VAISSEAU**X CAPILLAIRES; nom qu'on donne aux extrémités imperceptibles des vaisseaux, dans lesquels circulent les fluides du corps. (Voyez **VAISSEAU**X.)

**VAISSEAU**X LACTÉS, ou *vaisseaux chyliques*. On nomme ainsi les petits conduits ou vaisseaux dispersés dans le mésentère, & qui portent le chyle des intestins au *Réservoir de Pequet*. (Voyez Tome I, page 110, dans le courant de la note.)

**VAISSEAU**X LYMPHATIQUES; vaisseaux dans lesquels circule la *Lympe*.

**VAISSEAU**X MÉSENTÉRIQUES; nom que portent les vaisseaux dispersés dans le *Mésentère*.

**VAISSEAU**X SANGUINS; vaisseaux dans lesquels circule le *Sang*.

**VAISSEAU**X SPERMATIQUES. (Voyez **CORDONS SPERMATIQUES**.)

**VAISSEAU**X DE CUISINE. (Voyez **USTENSILES DE CUISINE**.)

**VAISSEAU**X, *Bâtiments*, *navires*, (Importance de la propriété dans les) pour conserver la santé des Gens de mer, Tome I, page 122. Utilité du ventilateur dans les vaisseaux, page 217; Tome III, page 195.

**VALÉRIANE SAUVAGE**, ou *des bois*, *Valériane commune*. *Valeriana sylvestris major*, C. BAUH. & TURNER. *Valeriana sylvestris magna aquatica*, J. BAUH. *Valeriana officinalis*, *foliis omnibus pinnatis*, LINN. C'est-à-dire, *grande Valériane sauvage*, selon C. BAUHIN & TÔURNEFORT. *Grande Valériane sauvage aquatique*, selon J. BAUHIN. *Valériane d'usage*, dont toutes les feuilles sont découpées, selon LINNÉ.

Sa racine est fibreuse, blanchâtre, rampante, d'une odeur fort pénétrante, sur-tout lorsqu'elle est sèche, & d'une sa-

veur aromatique. Elle pousse des tiges à la hauteur d'un homme, droites, grêles, creuses; cannelées, entrecoupées de nœuds d'espace en espace, un peu velues. Ses feuilles sont divisées en cinq ou six parties oblongues, terminées en pointe, portées par de longs périoles sillonnés dans leur longueur, vertes, dentelées en leurs bords, un peu velues en-dessous, & parsemées de grosses veines. Les feuilles de la racine sont semblables à celles des tiges. Les fleurs naissent au haut des tiges & des branches, disposées en manière d'ombelle de couleur blanche ou rouge. Quand ces fleurs sont passées, il leur succede des semences garnies d'aigrettes. Cette plante croît dans les bois taillis & les broussailles: elle fleurit en Mai & Juin. La racine de valériane est un des meilleurs remèdes qu'on puisse prescrire dans l'*Epilepsie*. Il faut choisir celle qui croît dans les lieux élevés, parce qu'elle a plus de force.

La bonne racine de valériane sauvage a une odeur forte; pénétrante, tout-à-la-fois agréable & désagréable, & qui, si on en flaire une grosse quantité à-la-fois, enivre: mais elle ne doit pas sentir le musc; cette odeur lui est étrangère, & ne lui est procurée que par l'urine des chats, qui en sont excessivement friands, & qui, si on n'y prend pas garde, vont la manger dans les endroits où elle seche, & la salissent. (HILL. on *Valer.*) Quand on la mâche, elle a un goût rebutant, qui donne des maux de cœur, sans exciter de vomissement: le goût est, en même temps, amer & acerbe. Il faut faire d'autant plus d'attention à ces caractères, qu'on trouve quelquefois dans les boutiques, parmi la racine de valériane, celle de renoncule, qui est vénéneuse; raison, sans doute, pour laquelle on s'est plaint que ce remède endommageoit l'estomac. (HILL. *ibid.*)

Prescrite, Tome II, pages 161, note; 440; Tome III, pages 72, 243, 302, 318, 320, 340, 344, 407; Tome IV, page 276, note.

VALVUVES. (Voyez ce que c'est, Tome I, page 62, dans le courant de la note.)

VANILLE. *Vanilla flore viridi & albo, fructu nigrescente*, PLUM. *nov. gen.* C'est-à-dire, Vanille à fleur verte & blanche, & à fruit noirâtre, selon PLUMIER. Nouveau genre de plantes.

Cette plante croît au Mexique: semblable au lierre, elle s'accroche aux arbres qu'elle rencontre, les embrasse très-étroitement, & s'éleve par leur secours. Sa tige, qui n'a

que peu de diametre, n'est pas tout-à-fait ronde, quoique très-souple; elle est assez dure. Son écorce est mince, fort adhérente & verte. Elle est partagée, comme la vigne, par des nœuds éloignés les uns des autres de six à sept pouces: c'est de ces nœuds que sortent des feuilles assez semblables à celles du laurier, mais plus longues, plus larges, plus épaisses, plus charnues; elles sont d'un verd très-vif par-dessus, & un peu plus pâle par-dessous. Les fleurs sont noirâtres. Une petite gouffe longue d'environ six pouses, large de quatre lignes, ridée, mollasse, huileuse, grasse, quoique cassante, peut être regardée comme le fruit de cette plante; l'intérieur de la gouffe est tapissé d'une pulpe roussâtre, aromatique, un peu âcre, remplie d'une liqueur noire, huileuse & balsamique, où nagent une infinité de grains noirs, luisants, presque imperceptibles.

La récolte de ces gouffes commence vers la fin de Septembre, & jusqu'à la fin de Décembre. On les fait sécher à l'ombre; lorsqu'elles sont seches & en état d'être gardées, on les oint extérieurement avec un peu d'huile de coco ou de calba, pour les rendre souples, les mieux conserver, & empêcher qu'elles ne se sechent trop, ou qu'elles ne se brisent. Il faut choisir la vanille récente, un peu molle, d'un rouge foncé, qui ne soit pas trop seche ou aride, ni couverte d'huile; elle doit avoir, à-peu-près, l'odeur agréable du baume du Pérou. Elle coûte vingt-quatre sols le gros, huit francs l'once.

**VAPEURS.** (Voyez MALADIES DE NERFS.)

**VAPEURS D'EAU CHAUDE**, ou de décoction émolliente, prescrites, Tome II, pages 108, 141, 273, 302, 332, 350, 357; Tome III, pages 18, 19, 61, 69, 78, 86, 147, 273, 426; Tome IV, pages 123, 128, 136, 245, 275.

**VAPEURS D'EAU ET DE VINAIGRE**; prescrites, Tome II, page 339; Tome III, page 363; Tome IV, pages 139, 275, 287, 288.

**VAPEURS DE VINAIGRE, DE MYRRHE & DE MIEL**; prescrites chaudes, Tome II, page 338.

**VAPEURS DES ÉTABLES**, recommandées, Tome II, page 140, dans le courant de la note.

**VAPEURS DE VÉGÉTAUX ACIDES**; prescrites, Tome II, page 174.

**VAPEURS HYSTÉRIQUES.** (Voyez AFFECTION HYSTÉRIQUE.)

VAPEURS MÉPHITIQUES & SUFFOQUANTES, (*des accidents occasionnés par les*) telles que *celles du charbon allumé, des liqueurs en fermentation, des puits & des fosses d'aïssances, fermés depuis long-temps, &c.* Moyens de prévenir leurs pernicieux effets, & de guérir ceux qui y ont succombé, Tome IV, pages 465—479.

VAPOREUX, *vaporeuse*, épithete qu'on donne aux malades qui sont attaqués de Maladies de nerfs. On donne encore ce nom aux symptômes que ces mêmes personnes éprouvent.

Aliments dont doivent user les vaporeux, Tome I, pages 200 & suiv.

VARICE, tumeur molle, inégale, noueuse, tortueuse, indolente, livide ou noirâtre, causée par la dilatation de quelque veine engorgée d'un sang épais ou gênée dans la circulation, & qui s'y ralentit; le siege ordinaire des varices est aux jambes & aux cuisses, quoiqu'il puisse s'en former également dans la plupart des autres parties du corps.

VARIOLE, nom que porte, dans quelques Provinces, la *petite-vérole*. (Voyez PETITE-VÉROLE.)

VARIOLETTE. C'est la même chose que *petite-vérole volante*. (Voyez PETITE-VÉROLE VOLANTE.)

VARIOLEUSE, épithete qu'on donne à l'humeur de la *petite-vérole*. (Voyez cette Maladie.)

VARIOLIQUE, épithete qu'on donne aux pustules & aux boutons de la *petite-vérole*.

VÉGÉTAL, *végétaux*, noms sous lesquels sont comprises les plantes, de quelque espece qu'elles soient: ces termes se disent aussi de tout ce qui tient ou a rapport aux plantes. (Voyez PLANTE.)

Avantages du régime végétal, Tome I, page 168, & Tome IV, page 215. Poisons que fournit le regne végétal, Tome III, page 465.

VEINE. (Voyez ce que c'est, Tome I, page 62, dans le courant de la note.)

Préjugés du peuple sur la saignée de telle ou telle veine, Tome IV, page 329. Nom que portent les veines qu'on saigne au bras & au pied, page 331.

VEINE-CAVE, nom que porte la plus grosse veine du corps. On la divise en veine-cave supérieure, parce qu'elle rapporte le sang de toutes les parties qui sont au-dessus du cœur, & en veine-cave inférieure, parce qu'elle rapporte le sang de toutes les parties qui sont au-dessous du cœur.

VEINE-OMBILICALE. (Voyez CORDON OMBILICAL.)

VEINE-PORTE. (Voyez ce que c'est, Tome I, page 139, dans le courant de la note.)

VEINE-SOUCLAVIERE-GAUCHE. (Voyez ce que c'est, Tome I, page 111, dans le courant de la note.)

VEINES HÉMORRHOÏDALES, veines situées à l'extrémité du rectum & aux environs de l'anus; c'est le gonflement des artères & des veines hémorrhoidales, qui constitue ce qu'on appelle *hémorrhoides*. (Voyez ce mot.)

VEINES JUGULAIRES, veines qui rampent sur le cou, & qui ramènent le sang du cerveau.

Saignée des veines jugulaires prescrite, Tome II, pages 301 & 302. Par qui elle doit être faite, page 302. Prescrite, pages 310, 327; Tome III, page 479; Tome IV, pages 194, 455, 465, note; 503.

VENÉNEUX, se dit de tout ce qui a des qualités nuisibles aux êtres vivants: c'est la même chose que venimeux; mais on se sert particulièrement de *venéneux*, lorsque c'est de la qualité d'une substance inanimée qu'on veut parler; ainsi on dit la *Ciguë est venéneuse*, &c.

VÉNÉRIEN, *vénerienne*, épithète qu'on donne au vice qui constitue la Maladie vénérienne, & aux symptômes qui la caractérisent. (Voyez MALADIE VÉNÉRIENNE.)

VENIMEUX: c'est la même chose que *venéneux*; mais ce terme se dit particulièrement des animaux & des choses auxquelles ces animaux ont communiqué leur venin. On dit, la *Chenille est venimeuse*, &c.

VENIN. Qualité maligne, propre à quelques animaux; dangereuse aux autres: venin se dit aussi de certaines qualités qui se trouvent dans quelques Maladies malignes. On dit, il y a du venin dans cette fièvre: c'est un venin qui se communique; le venin de la peste, &c.

VENTEUX, épithète qu'on donne aux aliments qui occasionnent des vents.

VENTILATEUR, nom que porte une machine par le moyen de laquelle on renouvelle l'air où ce renouvellement est nécessaire. Il y en a de bien des espèces. Le célèbre M. HALES, un des grands Physiciens de ce siècle, & l'un des mieux intentionnés pour le bien public, a imaginé un ventilateur d'un usage presque universel. Cette machine est composée de deux soufflets quarrés, qui n'ont point de panneaux mobiles, comme les soufflets ordinaires, mais seulement une cloison transversale, que l'Auteur nomme  
diaphragme,

diaphragme , attachée d'un côté par des charnières au milieu de la boîte , à distance égale des deux fonds ou panneaux , & mobile de l'autre au moyen d'une verge de fer vissée au diaphragme , laquelle verge est attachée à un levier , dont le milieu porte sur un pivot : de maniere que lorsqu'un des diaphragmes baisse , l'autre hausse , & ainsi alternativement.

A chaque soufflet il y a quatre soupapes , tellement disposées , que deux s'ouvrent en-dedans , deux en-dehors ; deux donnent entrée à l'air , & deux sont destinées à sa sortie. Il est aisé de concevoir que celles qui donnent entrée à l'air , s'ouvrent en-dedans , & les autres en-dehors. La partie de chaque soufflet où se trouvent les soupapes qui servent à la sortie de l'air , est enfermée dans une espece de coffre , placé au-devant des soufflets , vis-à-vis l'endroit où l'on veut introduire l'air nouveau ; ce qui se fait par le moyen de tuyaux mobiles adaptés au coffre , qu'on alonge tant qu'on veut , en y en ajoutant de nouveaux , & par conséquent , que l'on conduit où l'on veut. ( Voyez , pour les principaux usages du ventilateur , Tome I , pages 217 & suiv. Voyez aussi la Traduction Françoisé de la Description du Ventilateur , de M. HALES , faite par M. DEMOURS , Médecin de Paris , in-12 , 1744 ; ou l'Extrait qu'en a donné le *Journal des Savans* , dans le mois de Novembre de cette même année 1744. )

Utilité du ventilateur dans les Hôpitaux , les prisons , les vaisseaux , &c. , Tome I , page 217. Autres avantages du ventilateur , *ibid.* : sur les vaisseaux , pour prévenir le scorbut , Tome III , page 195 ; dans les lieux où il se rassemble beaucoup de monde , pour prévenir les évanouissements & les syncopes , page 360.

VENTOUSE , nom que portent de petits vaisseaux , ordinairement de verre , qui peuvent être également d'argent , de fer , de cuivre , &c. , faits en cône , à-peu-près comme les verres à boire , dont on peut même se servir au défaut d'autres. On les applique par la partie large & ouverte sur la peau pour attirer , avec violence , les humeurs du dedans au-dehors : pour cet effet , on remplit le verre à moitié d'une étoupe de meche ou de coton , qu'on fait tenir dans le fond avec de la cire ou de la térébenthine. On commence par faire chauffer légèrement le vaisseau , s'il est de verre , crainte qu'il ne casse ; ensuite on met le feu à l'étoupe : on place aussi-tôt la ventouse sur la partie de la douleur , ou

sur la partie qui en est voisine. La flamme s'éteint peu-à-peu ; mais la chaleur qu'elle a communiquée, en raréfiant l'air contenu dans le vaisseau, attire la peau du dedans au-dehors : cette peau se leve & forme une vessie : si on se contente de cette simple vessie, & il est des cas où elle suffit, on appelle cette *Ventouse sèche*, ( car on observera qu'on appelle également ventouse l'effet de cet instrument : ) mais le plus souvent on fait des incisions sur cette vessie avec une lancette ; après quoi on applique de nouveau la ventouse, avec les mêmes attentions, & elle attire abondamment le sang & les autres humeurs. On a donné, à ces incisions, le nom de *scarifications*, d'où vient que cette ventouse s'appelle *Ventouse scarifiée*.

Ce remede ne le cede point à la saignée pour les bons effets : on l'estime même plus utile : car la douleur que cause la ventouse scarifiée, & que ne procure pas la saignée, a cet avantage, qu'elle dissipe l'engourdissement des sens ; ce qui la rend très-importante dans l'apoplexie & les autres Maladies accompagnées d'assoupissement ; & il est prouvé, par des observations multipliées de Praticiens habiles, qu'elle procure souvent le plus grand soulagement dans la pleurésie, sur-tout dans la fausse pleurésie, quand elle est appliquée près du siège de cette Maladie.

Prescrite, Tome II, pages 95, 103, 452 ; Tome III, pages 67, 86, 179, 262, 405 ; Tome IV, pages 128, 136.

VENTOUSE SCARIFIÉE. (Voyez VENTOUSE.)

VENTOUSE SECHE. (Voyez VENTOUSE.)

VENTRICULE, nom par lequel les Médecins désignent souvent l'estomac. (Voyez ce mot,)

VENTRICULES DU CŒUR. (Voyez ce que c'est, Tome I, page 27, note.)

VENTS. Combien est funeste l'opinion, presque universelle, qui fait croire que les douleurs violentes de l'estomac & des intestins, sont toujours occasionnées par des vents, Tome II, page 380.

VENTS. (Colique de) (Voyez COLIQUE VENTEUSE.)

Traitement des douleurs d'estomac causées par des vents, Tome III, page 90 ; du hoquet, ayant la même cause, page 348.

VENTS, (des) ou *flatuosités*, Tome III, pages 364

VER CUCURBITIN, (Voyez les caractères du) Tome III, page 95, & le traitement, page 106.)

VER PLAT. (Voyez VER SOLITAIRE.)

VER SOLITAIRE, (Voyez les caractères du) Tome III, page 94, & le traitement, pages 102—106.

VERD-DE-GRIS, *verdet*. On donne, en général, le nom de verd-de-gris à la rouille verte qui se forme sur le cuivre; mais le verd-de-gris du commerce se prépare à Montpellier, par un travail qui est décrit, avec beaucoup d'exactitude, dans plusieurs Mémoires de M. MONTET, habile Apothicaire de Montpellier. Nous renvoyons à ces Mémoires, qu'on trouve dans le Recueil de l'Académie Royale des Sciences, années 1750, 1753 & 1776.

Prescrit, Tome III, page 433.

VERD-DE-GRIS, (Voyez EMPOISONNEMENT causé par le)

VERMIFUGE, épithète qu'on donne aux remèdes qui font mourir les vers & les chassent hors du corps.

VEROLE; c'est la même chose que *Maladie vénérienne*. (Voyez MALADIE VÉNÉRIENNE.)

VÉROLE CONFIRMÉE, (de la) Tome IV, pages 55—112.

VÉROLE. (Petite) (Voyez PETITE-VÉROLE.)

VEROLETTE, ou *variolo*. C'est la même chose que *petite-vérole volante*. (Voyez PETITE-VÉROLE VOLANTE.)

VÉRONIQUE FEMELLE, *Velvete*. *Linaria segetum*, *Nummulariæ folio villoso*, TURNER. *Elatine*, *folio subrotundo*, C. BAUH. *Elatine mas folio subrotundo*, J. BAUH. C'est-à-dire, *Linnaire qui vient parmi les blés, & dont les feuilles velues ressemblent à celles de la Nummulaire*, selon TOURNEFORT. *Rave sauvage, à feuilles presque rondes*, selon C. BAUHIN. *Rave sauvage mâle, à feuilles presque rondes*, selon J. BAUHIN.

Sa racine est blanche, simple, menue, garnie de peu de fibres, plongée perpendiculairement dans la terre. Sa tige est grêle, cylindrique, haute de sept à huit pouces, rougeâtre & légèrement velue; mais les branches qu'elle répand de côté & d'autre sont plus longues. Ses feuilles sont alternes & opposées, ovales, ou presque rondes, d'un verd pâle, velues & molles, le plus souvent entières & quelquefois dentelées à leurs bords, portées sur des queues très-courtes: de chaque aisselle des feuilles s'élève un pédicule long, grêle, qui porte une fleur semblable à celle de la linnaire, petite, d'une seule pièce, irrégulière, en masque,

divisée en deux levres, dont la supérieure est de couleur fauve, partagée en deux, & l'inférieure d'un verd jaunâtre, partagée en trois. Le calice se change en un fruit ou coque membraneuse, arrondie, séparée en deux loges, & remplie de petites graines arrondies. Cette plante croît dans les blés : on la trouve abondamment après la moisson, parmi le chaume : on la trouve communément encore dans le bois de Boulogne, près Paris. Les feuilles sont ameres, un peu astringentes, & ont une certaine odeur d'huile. Les feuilles & les sommités fleuries sont d'usage.

Prescrite, Tome II, page 130, dans le courant de la note.

VERRE D'ANTIMOINE, nom que porte une chaux d'antimoine fondue & réduite en une matière compacte, cassante & brillante, de couleur d'hyacinthe, plus ou moins jaune ou rougeâtre. (Voyez le *Dictionnaire de Chymie*.)

VERRIERS. Maladies auxquelles ils sont exposés; moyens de les prévenir, Tome I, page 93 & suiv.

VERRUE. On donne ce nom à une petite excroissance charnue, dure, indolente, élevée sur la peau comme un petit pois. Il en vient plus communément aux mains qu'aux autres parties du corps : c'est quelquefois un symptôme de Maladie vénérienne; mais, dans ce cas, les verrues se trouvent sur-tout aux parties naturelles.

VERRUES, (des) *symptômes de Maladie vénérienne*, Tome IV, pages 44—46.

VERS, (Traitement de la toux, symptôme de) Tome II, pages 368; de la diarrhée causée & entretenue par des vers, page 441; des douleurs d'estomac causées par des vers, Tome III, page 92. Traitement du vomissement occasionné, chez les enfants, par des vers, Tome IV, page 248.

VERS, (des) Tome III, pages 94—111.

VERS (Traitement des) chez les enfants, *idem*, pages 107 & suivantes.

VERS ASCARIDES, (Caractères des) *idem*, page 94. Traitement, pages 99 & suiv.

VERS TÈRES, ou *lombrils*, (Caractères des) *idem*, page 94. Traitement, pages 99 & suiv.

VERTEBRES, nom que portent les vingt-quatre pièces osseuses qui composent l'*Epine du dos*. On les a divisées en trois portions, relativement aux régions du corps, dans lesquelles elles se trouvent. La première division s'appelle:

VERTEBRES DU COU, ou *vertèbres cervicales* : elles sont au nombre de sept. La seconde division se nomme :

VERTEBRES DORSALES, ou *vertèbres du dos* : elles sont douze. La troisième division est appelée :

VERTEBRES LOMBAIRES, ou *des lombes* : elles ne sont que cinq.

VERTIGE, symptôme commun à un grand nombre de Maladies aiguës. Le malade qui l'éprouve, semble voir les objets tourner & croit tourner lui-même. Lorsqu'indépendamment de cette sensation, les yeux s'obscurcissent, & se couvrent de nuages : lorsque le malade tombe à terre, & qu'il éprouve des palpitations de cœur, on l'appelle vertige ténébreux, & il est l'avant-coureur ordinaire de l'épilepsie, de l'apoplexie, &c.

VERVEINE. *Verbena communis*, flore caruleo, C. BAUH. & TURNER. *Verbena vulgaris*, J. BAUH. *Verbena officinalis*, LINN. C'est-à-dire, *Verveine commune*, à fleur bleue, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Verveine commune*, selon J. BAUHIN. *Verveine d'usage*, selon LINNÉ. Cette plante est de la quatrième classe, troisième section, quatorzième genre de TOURNEFORT ; de la dyandrie monogynie de LINNÉ ; de la vingt-sixième famille des verveines d'ADANSON.

Sa racine est oblongue, peu grosse, fibreuse, d'un goût tirant sur l'amer. Elle pousse des tiges hautes d'un pied & demi, carrées, un peu velues, quelquefois rougeâtres & rameuses. Ses feuilles sont oblongues, opposées deux à deux, découpées profondément, ridées, d'une couleur verte, plus foncées en dessus qu'en dessous, d'un goût amer & désagréable. Ses fleurs naissent en épis longs & grêles : elles sont petites, formées en gueules, ordinairement bleues, quelquefois blanchâtres. Le calice qui porte la fleur se change en une capsule, qui contient quatre semences jointes ensemble, grêles, oblongues. La verveine croît le long des chemins, près des Villes & des Villages, contre les murailles, &c. : elle fleurit en Juin, Juillet & Août ; elle est toute d'usage.

Prescrite, Tome II, page 131, dans le courant de la note ; Tome IV, page 540.

VÉSICATOIRE, remède externe qui a la propriété, au moyen des substances dont il est composé, de faire élever sur la peau des ampoules ou des vessies pleines de sérosité, & de procurer un écoulement aux humeurs qui auroient

de la disposition à se fixer. (Voyez EMBLATRE VÉSICATOIRE.)

Avant de poser un vésicatoire, on frotte la partie sur laquelle on doit l'appliquer, avec la main trempée dans du vinaigre : on pose l'emplâtre, qu'on laisse vingt-quatre heures; ensuite on le leve : on ouvre, avec des ciseaux, les vessies qui se sont formées, pour en faire couler la sérosité, & on coupe tout l'épiderme qui formoit les vessies; on applique sur la plaie fraîche, des feuilles de poirée, sur lesquelles on a étendu du beurre frais, & on les change toutes les douze heures : si le lendemain, ou quelques jours après, l'humeur paroît vouloir se tarir & la plaie se sécher, au lieu de beurre, on étend sur les feuilles de poirée ou sur du linge, de l'onguent basilicum, saupoudré d'une pincée de poudre de mouches cantharides. On a même recours à ce moyen, sans que la plaie annonce vouloir se sécher, dans le cas où il est important que l'écoulement de l'humeur soit abondant.

Dans la plupart des Maladies, on laisse couler les vésicatoires tant que la Nature y est disposée : mais il y en a dans lesquelles il faut les entretenir, & même les renouveler, comme nous avons eu soin de le noter. Une chose importante à observer, c'est que, dans les Maladies qui sont accompagnées d'inflammation, il ne faut appliquer les vésicatoires, que quand, par les boissons abondantes, par les saignées & autres remèdes appropriés, on a diminué la plénitude des vaisseaux, & la disposition ou l'état inflammatoire du sang; car, si on les applique plutôt, ils aggravent le mal, bien loin de le calmer, parce qu'en augmentant l'action des vaisseaux, ils augmenteroient l'inflammation. Il n'en est pas de même des fièvres putrides, malignes, &c. Les vésicatoires n'ont souvent aucun effet dans ces Maladies, parce que, si on les applique trop tard, la Nature épuisée, & par la Maladie, & par une longue suite de remèdes, ne donne plus de prise à leur action.

Il faut suivre, très-attentivement, l'effet des vésicatoires. Il arrive souvent que leurs principes passent dans les voies de la circulation, se portent sur la vessie, & occasionnent des ardeurs, quelquefois une rétention d'urine. Dans ce cas, il faut donner au malade des boissons mucilagineuses, du petit-lait, ou des émulsions, auxquelles on ajoute du sel de nitre à petite dose. On peut encore donner l'émulsion de gomme arabique, dont parle l'Auteur, Tome II, page 25.

Prescrite, Tome II, pages 78, 95, 112, 115, 139, note; 157, 158, & note; 177, 192, 193, 224, 230, 273, 274, 293, 304, 311, 331, 339, 353, 375, 377, 383, 387, 424, 447, 463; Tome III, pages 67, 68, 69, 79, 87, 137, 163, 165, 179, 231, 248, 259, 265, 313, 314, 316, 321, 335, 373, 390, 406, 409, 414, 415, 427, 437, 521, 548; Tome IV, pages 194, 199, 275, 288, 292, 306, 307, 310, 311, 550, 551.

**VESICULE**, *petite vessie*. On donne particulièrement ce nom à la petite poche qui contient la bile ou le fiel, & qu'on appelle, pour cette raison, *Vésicule du fiel*. (Voyez Tome I, page 139, dans le courant de la note.) On le donne encore aux petites poches qui contiennent la semence dont elles sont le réservoir, & on les appelle *Vésicules séminales*.

**VESSIE**, nom que porte le réservoir de l'urine : la vessie ressemble à une espèce de bouteille, dont le goulot est en bas & aboutit au canal de l'uretère : elle est située dans le bas-ventre, derrière le pubis, & vis-à-vis le rectum. (Voyez INFLAMMATION DE LA VESSIE.)

Combien il est difficile de s'assurer de l'existence de l'ulcère de la vessie, Tome III, page 38, note. Traitement du pissement de sang causé par un ulcère dans la vessie, *ibid.* Ce qui distingue l'ulcère de la vessie de la gonorrhée virulente, Tome IV, page 8. Traitement de l'inflammation du col de la vessie, cause de la strangurie, page 47.

**VÊTEMENT**. (Voyez HABIT.)

**VIANDE** (Quand il faut donner de la ) aux enfants, Tome I, page 46. Inconvénients de la viande pour les enfants, *ibid.* La viande doit être mangée fraîche, page 163. Il faut jeter celle qui vient d'animaux morts d'eux-mêmes, ou tués étant malades, pages 164. La viande est rendue mal-saine par la coutume dangereuse & la manœuvre dégoûtante des Bouchers, page 165. Il ne faut manger de la viande qu'une fois par jour, page 167. La viande gardée trop long-temps peut occasionner la fièvre maligne. Observation, Tome II, page 166. Morceau de viande durcie, proposée comme un moyen plus sûr que l'éponge, pour extraire les corps arrêtés dans le gosier, Tome IV, page 432.

**VIE** (la) est le mouvement continu des solides & des fluides de tout corps animé. Celle de l'homme est l'af-

semblage de toutes les actions qui dépendent du corps humain. Si ces actions se font avec aisance, on est sain. (Voyez SANTÉ.) Si elles se font difficilement, on est malade. (Voyez MALADIE.)

Première attention qu'il faut avoir auprès d'une personne qui paroît subitement privée de la vie, Tome IV, page 424. En quoi consiste la vie, pages 460, 461.

VIEILLARDS, (Avantages du jardinage pour les) Tome I, page 133. Aliments qui conviennent aux vieillards, page 201. Le jeûne nuit aux vieillards, page 202. Ils ne doivent point rester long-temps sans manger, *ibid.* Quantité d'habits qu'il faut aux vieillards, page 253. On ne peut que pallier l'incontinence d'urine chez les vieillards, Tome II, page 461. Précautions qu'exige l'administration du mercure chez les vieillards atteints de la Maladie vénérienne, Tome IV, page 104.

VILLES (L'air des) est mal-sain; moyens de le rendre salubre, Tome I, page 212. Les cimetières corrompent l'air des Villes, *ibid.* Effets de l'air qui séjourne dans les demeures des pauvres habitants des Villes, pages 215 & 216. Moyens de suppléer au mauvais air qu'on respire dans les Villes, page 219. Qui sont ceux qui doivent surtout fuir les grandes Villes, *ibid.* Ce que doivent faire ceux qui ne peuvent quitter les Villes, *ibid.* De quelle importance est la propreté dans les Villes, page 277. Ce qui rend les Villes mal-propres, *ibid.* On ne doit pas permettre que les tueries soient dans les Villes, *ibid.* & page 278. Les Prisons & les Hôpitaux répandent la contagion dans les Villes, page 296. Autres causes qui concourent à répandre la contagion dans les Villes, page 299. Si les asthmatiques habitent dans les Villes, ils doivent au moins aller coucher à la campagne, Tome III, page 241.

VIN (Les effets du) font d'exciter, de favoriser la transpiration, d'échauffer toute l'habitude du corps, & d'égayer. Le vin rouge possède, en outre, une vertu astringente; ce qui le rend propre à donner du ton à l'estomac & aux intestins: aussi est-il très-utile pour s'opposer au progrès des évacuations immodérées. Les vins légers & âpres ont aussi leurs propriétés: ils pénètrent facilement dans les différents émonctoires, & relâchent doucement. Cependant les effets des vins, qui ont plus de corps, sont plus durables que ceux des vins très-légers. Tous les vins doux contiennent une substance gélatineuse, qui les empêche de passer

facilement. Voilà pourquoi ils échauffent plus le corps qu'une même quantité de vin fait, quoique ce dernier soit plus riche en esprits.

D'après toutes les qualités que nous venons de faire remarquer dans le vin, il est évident que c'est un excellent cordial; &, s'il faut dire la vérité, il vaut tous les cordiaux ensemble. (Voyez Tome II, page 180.) Mais il n'y a que le bon vin dont on puisse faire cet éloge: on ne doit rien attendre de ce ripopé, qu'on nous vend sous le nom de vin, & qui ne contient pas une seule goutte de suc de raisin. Il n'est peut-être pas de remède plus difficile à obtenir, (en Angleterre) que le bon vin. (Voyez Tome II, pages 153, 154 & note.)

Le vin n'est pas seulement un bon remède; on s'en sert encore comme d'une menstrue, pour extraire les vertus d'un grand nombre de médicaments: ce à quoi il est d'autant plus propre, qu'il est un composé d'eau, d'esprit inflammable & d'acide; ce qui le rend capable d'agir, non-seulement sur les substances végétales & animales, mais encore sur les corps métalliques, tels que le fer, l'acier, l'antimoine, &c., qu'il dissout de manière à se charger de leurs vertus. (M. B.)

Nous observerons que l'Auteur prescrit souvent, dans cet Ouvrage, le vin de Porto, qui est un vin très-commun de Portugal, & le moins cher de ceux qu'on boit en Angleterre. Il n'est pas de nos petits vins de Bourgogne ou de Bordeaux, qui ne doivent lui être préférés.

Dangers du vin les premiers jours de la naissance des enfants, Tome I, page 39. Il est pernicieux aux Doreurs en or moulu, page 102. César dut le salut de son armée au vin, page 115. Il ne doit être pris que comme remède par les Gens de Lettres, page 158. Idée qu'on doit se faire du vin pris habituellement & avec excès, page 180. Signes auxquels on reconnoît que le vin est capable de nuire, page 181. Maladies occasionnées par le vin, *ibid.* Effets du vin chez ceux qui le digèrent bien, page 182. Chaque famille devrait préparer elle-même son vin, page 183. *Procédé pour faire le vin*, pages 184—188, note. Prescrit, page 226.

Le vin prescrit, Tome II, pages 33, 41, 46, 49, 52, 53, 59, 61, 62, note. Les infusions au vin, doivent être faites à froid, page 62, note. Le vin n'est indiqué dans les Maladies, que dans les cas de foiblesses, après les évacua-

tions, &c., page 70. Prescrit, pages 79, 129, 147, 553, 154, 156, 160, 162, 175; le vin est le meilleur des cordiaux, page 180; prescrit, *ibid.* & pages 181, 182, 184, 190, 192, 193, 194, 204, 220, 222, 230, 274, 280, 290, 313, 314, 330, note; 337, 339, 340, 363, 407, note; 408, 432, 433, 442, 443, 449, 450, 458, 459, 461, 462, 477. Tome III, pages 7, 13, 17, 51, 75, 89, 91, 93, 100, 101, 103, 106, 110, 131, 138, 156, 160, 166, 181, 182, 201, 212, 222, note; 228, 247, 275, 276, 279, 284, 293, 296, 314, 318, 320, 341, 348, 360, 362, 369, 374, 396, 415, 455, 461, note. A quoi sont exposés ceux qui boivent du vin dans les Cabarets, page 502. Les vins lithargirés sont de vrais poisons, page 503. Le bon vin prescrit, pages 533, 538, 554, 555. Tome IV, pages 25, 27, 31, 39, 44, 126, 134, 140, 147, 148, 150, 167, 180, 183, 184, 229, 236, 251, 301, 302, 417, 451, 453, 482, 489, 493, 522, 526, 548.

VIN PRIS AVEC EXCÈS, ( *Traitement de la courbature causée par le* ) Tome IV, pages 523—524.

VIN D'ABSINTHE.

Prenez de feuilles d'*absynthe*, une poignée.  
Faites infuser, à froid, dans une pinte de vin blanc, pendant une quinzaine de jours, ayant soin de remuer la cruche soir & matin; passez & exprimez: conservez dans une bouteille qui bouche bien.

Prescrit, Tome III, pages 54, 276.

VIN D'ALICANTE.

Prescrit, Tome III, page 110.

VIN AMER.

Prenez de racine de *gentiane*,  
de la pellicule jaune de l'écorce fraîche de *citron*, } de chaque une once;  
de *poivre long*, deux gros;  
de bon vin blanc, une pinte.

Faites infuser, à froid, pendant huit jours; passez. On prend un verre de ce vin, une heure avant le dîner & le souper, dans les foiblesses d'estomac & dans les digestions laborieuses. ( M. B. )

Prescrit, Tome II, page 41.

VIN ANTHELMINTIQUE. ( Voyez VIN VERMIFUGE. )

VIN D'ANTIMOINE, ou *vin émétique*.

Ce médicament, sujet à varier, selon l'Apothicaire à qui

son s'adresse, est très-heureusement substitué par le *vin d'ipécacuanha*, d'un effet toujours sûr. (Voyez VIN D'IPÉCACUANHA.)

Prescrit, Tome IV, page 254. Manière de l'administrer, *ibid.*

VIN ANTISCORBUTIQUE. (Voyez-en la recette & l'indication, Tome III, page 201.)

VIN DE BORDEAUX,

Prescrit, Tome I, page 342. Maladies dans lesquelles il doit être préféré; Tome II, pages 154, 162, 175. Prescrit, *idem*, pages 442, 459. Tome III, pages 293, 394 & 395. Tome IV, pages 28, 31, 147, 301.

VIN CHALYBÉ, ou *ferré*.

Prenez de *limaille de fer*, deux onces;

de *cannelle*, } de chaque deux gros;

de *macis*, }

de *vin du Rhin*, une pinte.

Laissez infuser, pendant trois ou quatre semaines, à froid, ayant soin de remuer souvent la bouteille; filtrez. Ce vin convient dans les suppressions des règles, à la dose d'un demi-verre, deux ou trois fois par jour. Il seroit probablement aussi bon, si on le préparoit avec le vin de Portugal, en ajoutant, aux mêmes ingrédients, une demi-once de crème de tartre, ou une petite quantité d'esprit de vitriol. (M. B.)

Autre manière de le préparer, Tome II, page 147. Prescrit, *ibid.*; Tome III, page 107; Tome IV, page 256.

VIN CONTRE VER. (Voyez VIN VERMIFUGE.)

VIN DOUX. (Voyez VIN, & Tome I, page 184, dans le courant de la note.)

VIN ÉMÉTIQUE. (Voyez VIN D'IPÉCACUANHA.)

VIN FERRÉ. (Voyez VIN CHALYBÉ.)

VIN GÉNÉREUX. (Voyez LIQUEURS GÉNÉREUSES.)

VIN D'IPÉCACUANHA.

Prenez d'*ipécacuanha* en poudre, une once;

de bon *vin blanc*, une chopine.

Faites infuser, à froid, pendant trois ou quatre jours; passez: ce vin est un vomitif doux, qui convient très-bien à ceux qui ne peuvent avaler de poudre, ou dont l'estomac est trop irritable pour la supporter. La dose est depuis une once jusqu'à une once & demie. (M. B.)

On trouve, chez les Apothicaires, un vin émétique, ou vin d'antimoine, qu'on prépare en mettant tout simplement

du verre d'antimoine, réduit en poudre très-fine, infuser dans du vin : ce n'est que le tartre stibié déguisé ; car c'est un sel neutre, composé d'antimoine & de l'acide du tartre. Au reste, ce remède n'est point sûr, parce qu'on ne fait point la quantité de tartre qui est contenu dans le vin qu'on emploie. On vend ce vin émétique, tout préparé, deux sols l'once. Nous ferons observer que M. BUCHAN entend parler du vin d'ipécacuanha, toutes les fois qu'il prescrit le vin émétique.

Prescrit, Tome III, pages 259, 316 ; Tome IV, page 223.

VIN DE MALAGA.

Prescrit, Tome II, page 365, note.

VIN DE PORTO. (Voyez VIN.)

VIN DE QUINQUINA. (Voyez VIN STOMACHIQUE.)

VIN DU RHIN.

Prescrit, Tome II, pages 162, 175, Tome III, pages 131, 133, 135.

VIN SCILLITIQUE.

Prenez de racine de *scille*, deux gros.

Faites infuser, pendant vingt-quatre heures, dans une pinte de vin blanc ; passez. La dose est depuis une cuillerée jusqu'à deux, répétées toutes les deux ou trois heures.

Prescrit, Tome III, pages 141, 142.

VIN STOMACHIQUE.

Prenez de *quinquina* concassé, une once ;  
de graine de *cardamome*, } de chaque deux  
d'écorce d'*orange*, } gros.

Broyez ; faites infuser, dans une pinte de vin d'Espagne, pendant cinq ou six jours ; passez. On prescrit ce vin, non-seulement comme stomachique aux personnes qui ont l'estomac foible & délicat, mais encore comme préservatif à ceux qui sont sujets aux fièvres intermittentes, ou qui demeurent dans les lieux où ces fièvres sont endémiques. Il convient encore dans les convalescences longues, après une fièvre telle qu'elle soit ; dans les mauvaises digestions, & pour donner du ton & de la vigueur à toute la constitution. On peut en prendre un verre deux ou trois fois par jour. (M. B.)

VIN VERMIFUGE.

Prenez de *rhubarbe*, demi-once ;  
de *semen contra*, une once.

Broyez, & faites infuser, à froid, dans une pinte de bon

vin rouge , pendant quelques jours ; passez. Comme les personnes attaquées de vers , ont toujours l'estomac foible , le vin rouge seul leur procure souvent du soulagement ; cependant il est infiniment plus salutaire & plus actif , lorsqu'il est imprégné des vertus purgatives & ameres des substances que nous venons de prescrire. On prend un verre de ce vin , deux ou trois fois par jour. ( M. B. )

VINAIGRE , nom que porte la liqueur qui est le produit de la seconde fermentation , ou fermentation acide des liqueurs vineuses. ( Voyez le procédé pour faire le vinaigre , Tome I , pages 188 & 189 , dans le courant de la note. )

Le vinaigre est très-utile , soit dans les Maladies inflammatoires , soit dans les Maladies putrides : ses effets sont de rafraîchir le sang , d'étancher la soif , de s'opposer aux progrès de la putréfaction , & de rappeler la Nature à la régularité de ses fonctions : ses effets sont encore de favoriser les sécrétions , & , dans quelques cas , d'exciter la sueur , tandis que les remèdes chauds , appelés *alexipharmques* , sont plutôt capables d'arrêter cette évacuation salutaire. Le vinaigre , appliqué sur la bouche & sous le nez , & avalé en petite quantité , est souvent très-utile dans les foiblesses , les pâmoisons , les vomissements & les autres symptômes des Maladies hystériques : avalé , il est encore excellent dans les cas où on auroit pris des poisons ; même lorsque ces substances seroient déjà passées dans la masse du sang , parce qu'il a la vertu d'exciter toutes les excrétiens.

Le vinaigre est , non-seulement un remède important , mais encore un menstrue très-utile , pour extraire les propriétés d'un grand nombre de médicaments. La plupart des fleurs odorantes lui communiquent leur odeur & leurs couleurs. On le joint encore , selon l'indication , à la scille , à l'ail , à la gomme ammoniac , & à plusieurs autres médicaments actifs , ou on l'imprègne de leurs vertus. Cependant il ne faut pas espérer tous ces effets de toutes les liqueurs qu'on vend sous le nom de vinaigre , mais seulement de ceux qui sont bien préparés. Les meilleurs vinaigres sont ceux qu'on fait avec les vins de France. Il est nécessaire , dans certaines circonstances , d'employer du vinaigre distillé ; mais comme la distillation est une opération chimique , nous n'en parlerons pas. ( M. B. ) Nous dirons seulement , qu'il ne faut employer le vinaigre distillé , qu'autant qu'on est assuré qu'il a été distillé dans des vaisseaux de verre ou de terre , parce que celui du commerce est pres-

que toujours préparé dans des vaisseaux de cuivre; ce qui, comme on ne le sent que trop, peut le rendre très-dangereux pour l'usage intérieur.

Avantages du vinaigre pour les gens de guerre, Tome I, page 115; dans les voyages à la mer, page 119; pour rafraîchir l'air des malades, page 222; pour se préserver de Maladie, pages 225 & suiv., 300.

Prescrit, Tome II, pages 70, 72, 73, 79, 141, & dans le courant de la note; 174, 178, 185, 201, 221, 223, 303, 313, 326, 338, 339, 343, 389, 457. Tome III, pages 7, 11, 44, 67, 104, 120, 195, 231, 284, 304, 359, 360, 363, 425, 435, 459, 518, 521, 526, 527, 528, 532, 534, 537, 543, 544, 549. Tome IV, pages 139, 184, 276, note; 334, 350, 374, 375, 376, 389, 409, 411, 412, 464, 465, 487, 490, 492, 498, 499, 500.

VINAIGRE RADICAL, liqueur obtenue par la distillation des *Crystaux de Vénus*: c'est le vinaigre le plus pur & le plus concentré qu'il soit possible de se procurer. Il coûte quarante sols l'once.

VINAIGRE ROSAT, ou de rose.

Prenez de roses rouges, demi-livre;  
de vinaigre fort, une pinte.

Laissez infuser, pendant trois ou quatre semaines, à une douce chaleur, dans un vaisseau bien bouché; passez: cette préparation de vinaigre est particulièrement d'usage en embrocation, dans les maux de tête, &c. (M. B.)

VINAIGRE DE SATURNE, ou de plomb.

Prenez de litharge, demi-livre;  
de vinaigre fort, une pinte.

Laissez le tout digérer, sur un feu doux, pendant trois jours, ayant soin de remuer fréquemment le vaisseau; filtrez la liqueur. Cette préparation est de peu d'usage, parce que le plomb est, en général, regardé comme un poison. Cependant, il y a tout lieu de croire que le plomb, combiné avec le vinaigre, possède des propriétés salutaires, & que, dans un grand nombre de cas, on peut l'employer en sûreté & avec succès. Il y a quelque temps qu'un Chirurgien François, nommé GOULARD, a publié une préparation de plomb de cette espèce, qu'il vante comme un remède sûr & applicable à un grand nombre de Maladies: il appelle ce remède *Extrait de Saturne*, & prescrit de le composer comme il suit:

Prenez de *litharge d'or*, une livre ;  
 de *vinaigre* de vin de France, une pinte.  
 Mettez ensemble dans un vaisseau de terre vernissé ; laissez bouillir pendant une heure ou cinq quart d'heure, ayant soin de remuer continuellement avec une spatule de bois ; laissez reposer ; tirez à clair, & conservez dans des bouteilles. C'est avec cet *extrait de Saturne* que GOULARD fait son *Eau végéto-minérale* ; (Voyez ce mot & COLLYRE DE PLOMB.) eau qu'il recommande dans un grand nombre de Maladies externes, telles que les *inflammations*, les *brûlures*, les *contusions*, les *meurtrissures*, les *entorses*, les *ulceres*, &c. Avec cet extrait, il prépare un grand nombre de remedes, comme des *emplâtres*, des *onguents*, des *cataplasmes*, des *bougies*, &c. (M. B.) Les Apothicaires vendent l'*extrait de Saturne* trois sols l'once.

## VINAIGRE SCILLITIQUE.

Prenez de *squammes de scilles* séchées, deux onces ;  
 de *vinaigre* distillé, une pinte.  
 Laissez infuser, pendant dix ou quinze jours, sur un feu doux ; passez la liqueur, & ajoutez environ le douzieme de son poids d'esprit-de-vin : ce remede produit d'excellents effets dans les Maladies de la poitrine, occasionnées par une surabondance de phlegmes visqueux & épais : il est encore d'usage dans l'hydropisie, pour exciter l'écoulement des urines. La dose est depuis deux gros jusqu'à deux onces, selon l'indication qu'on a à remplir. Lorsqu'on veut faire vomir, on le donne à une dose plus forte. Dans les autres cas, il faut non-seulement le prescrire à petite dose, mais encore l'incorporer avec de l'eau de canelle, ou toute autre liqueur aromatique agréable, pour prévenir les nausées qu'il ne manqueroit pas d'occasionner. (M. B.) Il se vend quatre sols l'once.

Prescrit, Tome II, pages 96, 358 ; Tome III, page 470.

VIOLETTE, *Violier*. *Viola martia*, *purpureo flore simplici* & *odore*, C. BAUH. & TURNER. *Viola martia*, *purpurea*, J. BAUH. *Viola odorata*, *acaulis*, *foliis cordatis*, LINN. C'est-à-dire, *Violette* qui fleurit au mois de Mars, à fleur pourpre, simple, odorante, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Violette* qui fleurit au mois de Mars, pourpre, selon J. BAUHIN. *Violette* odorante, sans tige, à feuille en forme de cœur, selon LINNÉ. Cette plante est de la onzieme classe, premiere sec-

tion, deuxième genre de TOURNEFORT; de la syngénésie monogamie de LINNÉ; de la quarante-neuvième famille des géranium d'ADANSON.

La violette est si commune & si recherchée pour son odeur agréable, qu'il n'est personne qui ne la connoisse. Ses fleurs, ses feuilles & sa racine sont d'usage.

La violette étant une plante du même genre que l'ipécacuanha, on en a conclu qu'elle devoit avoir une vertu vomitive comme lui. En conséquence on a fait des essais qui ont parfaitement réussi. Nous devons le premier à l'illustre Chevalier LINNÉ. Il a été répété par MM. COSTE & WILLEMET, qui s'expriment ainsi dans l'Ouvrage cité Tome II, page 49, note. « Nous commençâmes à admi-  
» nistrer la racine de violette séchée & pulvérisée, à la dose  
» d'un demi-gros, dans une tasse de décoction de feuilles  
» de la même plante, édulcorée avec une cuillerée de *Sirop*  
» *de violette*. Cette dose opéra un vomissement & trois  
» petites selles. Ne jugeant pas ces évacuations suffisantes,  
» nous prîmes la résolution d'augmenter dorénavant cette  
» poudre jusqu'à deux scrupules, jusqu'à un gros même.  
» Celle-ci a opéré trois à quatre vomissements, avec cinq  
» ou six selles copieuses. Comme certaines personnes té-  
» moignèrent quelque répugnance pour des poudres en aussi  
» grand volume, nous changeâmes cette première mé-  
» thode, & la seconde leur a été plus agréable. Deux gros  
» de cette racine sèche, découpée menue, ont été cuits lé-  
» gèrement, & long-temps dans six onces d'eau commune,  
» réduites à quatre, & édulcorés comme ci-dessus.

» La dose de la poudre de violette peut se porter jusqu'à  
» quatre scrupules, & , pour la décoction, jusqu'à trois gros.  
» C'est un évacuant doux, dont il ne résultera jamais de  
» pernicieux effets. Deux dysentériques de vingt à trente ans  
» ont pris, dans les circonstances où l'on auroit placé l'ipé-  
» cacuanha, notre potion de violette selon la seconde for-  
» mule, & elle a rempli le même jour les deux indica-  
» tions. Ils ont vomi, l'un deux, l'autre trois fois,  
» & ont été purgés cinq fois. C'étoit le troisième jour de  
» la Maladie. Ils ont été purgés de nouveau le cinquième  
» avec la même potion, qui n'a pas produit de vomisse-  
» ment. Leur boisson a été une forte décoction de fleurs de  
» violette, édulcorée avec le sirop de la même plante. Les  
» évacuations ont diminué insensiblement d'intensité & de  
» fréquence,

» fréquence , ainsi que les autres accidents de la Maladie ,  
 » & elles se sont jugées tout aussi - bien qu'avec l'usage de  
 » l'ipécacuanha ».

VIOLETTE DE TROIS COULEURS , ou *Pensée*. (Voyez JACÉE.)

VIPERE. (Voyez ACCIDENTS causés par la piquure de la)

VIRULENT , *virulente* , qui est infecté de virus , qui est d'une qualité nuisible , maligne & contagieuse. La suppuration des ulcères cancéreux fournit une sanie virulente.

VIRUS , mot Latin conservé en François , qui signifie la même chose que venin , poison. On entend par virus une qualité maligne , pernicieuse , ennemie de la Nature : tel est le virus de la vérole , du scorbut , des écrouelles , de la rage , &c.

VISCERE. On entend par ce mot un organe qui , par sa constitution , change , d'une manière plus ou moins marquée , les humeurs qui y sont apportées , en sorte que ce changement soit utile à la vie & à la santé. En ce sens , les organes , tels que l'*Estomac* , les *Intestins* , le *Cœur* , le *Poumon* , le *Foie* , &c. , sont des viscères. On se sert sur-tout de ce mot quand on veut parler de quelque partie des entrailles en particulier , parce que le mot d'entrailles n'a pas de singulier. Il vient du Latin *viscus* , qui signifie la même chose , & qui est fait de *vesci* , manger , à cause que les aliments , en Latin *vesca* , reçoivent diverses préparations dans les viscères.

VICOSITÉ : qualité de ce qui est gluant. Les corps visqueux sont composés de parties tellement engagées les unes dans les autres , qu'elles résistent long-temps à leur entière séparation , & n'obéissent à la violence qu'on leur fait éprouver , que par une extension de part & d'autre.

Moyens propres à diminuer la viscosité du sang , Tome II , page 93.

VISION ; action d'appercevoir les objets extérieurs par l'organe de la vue , ou par les yeux.

VISITES DES PERSONNES DÉŒUVRÉES CHEZ LES MALADES. L'usage de visiter les malades , quoique dans de bonnes vues , peut avoir des suites fâcheuses , parce que la plupart des Maladies sont contagieuses , Tome I , page 288. Les Maladies contagieuses se communiquent par ceux qui visitent les malades , *ibid.* Les visites sont nuisibles , & à ceux qui les font , & au malade , page 289. Autres incon-

vénients des visites indiscrettes auprès des malades , page 290.

**VISQUEUX**, *visqueuse*, onctueux, gluant. (Voyez VISCOSITÉ.)

**VITAL**, *vitale*, se dit de tout ce qui sert à entretenir la vie dans les animaux : ainsi le *cœur*, les *poumons*, le *cerveau*, sont des parties vitales, parce qu'elles sont de toute nécessité pour le soutien de la vie ; & les fonctions de ces visceres se nomment fonctions vitales.

**VITRIOL**, sel formé d'un acide particulier, qui est le même que celui du soufre, uni à une base métallique terreuse & à des parties d'eau : cet acide se nomme acide vitriolique ; il est le plus pesant & le plus puissant des acides minéraux. On divise le vitriol en naturel & en factice. Le premier se trouve dans les endroits qui contiennent du fer & du cuivre ; mais on n'en fait point d'usage : on n'emploie que le factice, qu'on retire, ou des pyrites, ou des eaux vitrioliques par l'évaporation. On trouve trois especes de vitriols dans les boutiques, qui ne different entre eux que par les métaux qui constituent leur base : savoir, le *Vitriol blanc*, le *Vitriol bleu* & le *Vitriol verd*.

**VITRIOL BLANC** ; *Couperose blanche* ; *Vitriol de Goslar*, ou de *Zinc*. On trouve, dans les boutiques, ce vitriol en masses blanches, & assez semblables à du sucre, d'une consistance ferme. On nous l'apporte de Goslar, dans la Basse-Saxe : il a pour base le zinc uni à l'acide vitriolique ; mais il contient encore plusieurs autres substances métalliques, telles que du plomb, du fer & du cuivre. Il ne faut pas confondre le vitriol blanc avec la calcination du vitriol de Mars ou verd, par laquelle on lui fait perdre sa couleur verte, & on lui en fait prendre une blanche. Le vitriol blanc coûte trois sols l'once.

Prescrit, Tome III, pages 414, 425 ; Tome IV, pages 10, 27, note ; 29, 30, 234, 243, 244, 245.

**VITRIOL BLANC**, (*empoisonnement causé par le*) Tome III, page 471, dans le courant de la note. Observation, *ibid*.

**VITRIOL BLEU** ; *Couperose bleue* ; *Vitriol de cuivre*, ou *Vitriol de Chypre* ; sel formé par l'acide vitriolique uni au cuivre : il est d'une belle couleur bleue, semblable à celle du saphir : il est sec, d'une saveur très-âcre, désagréable & styptique. On nous l'apporte de l'Isle de Chypre & de Hongrie. Il coûte deux sols l'once.

Prescrit, Tome III, pages 10, 411; Tome IV, pages 270, 365.

VITRIOL VERD; *Couperose verte; Vitriol de Mars ou ferrugineux*; sel formé par l'acide vitriolique uni au fer qu'il tient en dissolution. On le trouve sous la forme de cristaux rhomboïdaux, semblables à ceux du vitriol bleu, d'un verd plus ou moins clair, parsemé de quelques taches blanchâtres; il est quelquefois onctueux & s'attache aux mains: sa saveur est styptique & piquante. On doit le choisir d'un verd clair & transparent, le plus sec & le moins chargé de taches blanches qu'il est possible. Il coûte un sol l'once.

Prescrit, Tome III, page 475.

VOIES URINAIRES. On donne ce nom aux passages ou canaux par lesquels l'urine coule des reins dans la vessie, & sort de la vessie: ainsi les ureteres & le canal de l'uretre, sont les voies urinaires.

VOITURES, (Effets dangereux de la multiplicité des) Tome I, page 230.

VOLATIL, subtil, léger, qui s'évapore, se dissipe & se perd facilement, ou qui se sublime à la moindre chaleur, même sans l'application d'aucun moyen artificiel: ce mot est opposé au terme *fixe*.

VOLVULUS; mot qui signifie entortillement, & dont quelques Auteurs ont appelé l'inflammation de bas-ventre, parce que les intestins de ceux qui meurent de cette Maladie, paroissent en quelque sorte entortillés les uns dans les autres. (Voyez INFLAMMATION DE BAS-VENTRE.)

VOMIQUE, nom que porte l'abcès dans les poumons; Tome II, page 141, note. Symptômes de la vomique, *ibid.* Accident qui accompagne quelquefois la rupture de la vomique, page 142. Ce qu'il faut faire lorsqu'elle se rompt dans l'intérieur de la poitrine, page 143.

VOMISSEMENT. (Mixture propre à calmer le) dans la fièvre maligne, Tome II, page 181.

VOMISSEMENT (du) considéré comme Maladie essentielle; Tome II, pages 444—454.

L'effet ordinaire des poisons minéraux est d'exciter le vomissement, qu'il ne s'agit que d'entretenir, Tome III, page 472. Traitement du vomissement qui est dû à la grosseesse, Tome IV, page 155. Le vomissement n'est pas nécessaire pour rappeler les noyés à la vie, page 454.

VOMISSEMENT DES ENFANTS, ( du ) Tome IV, pages 245—251.

VOMISSEMENT DE SANG, ( du ) Tome III, pages 30—34.

VOMITIF, nom qu'on donne à un remède qui fait vomir : c'est la même chose qu'émétique. Les vomitifs les plus usités sont, le *Tartre Stibié*, ou *Tartre Emétique*, ou simplement *Emétique*; l'*Ipécacuanha*, auquel on peut substituer très-heureusement la racine de *Violette*, celle de *Cabaret*, d'*Herbe à Paris*, & les *Tithymales* ou *Esules*. ( Voyez chacune de ces plantes. )

Les vomitifs sont les premiers remèdes à employer dans les fièvres intermittentes, Tome II, page 43. Symptômes qui indiquent les vomitifs, page 83, note. Prescrits, pages 177, 183, 202, 282, 363, 372, 437; Tome III, pages 19, 45, 51, 52, 53, 55, 58, 69, 89, 91, 116, 132, 136, 243, 266, 275, 285, 304, 306, 307, 316, 349, 364, 386, 391, 435, 506, 533, 537, 548, 556; Tome IV, pages 131, 305, 433, 439, 470, 490.

VOYAGES A LA MER. ( Végétaux & autres aliments dont il faut s'approvisionner dans les ) Tome I, pages 118 & suiv.

VOYAGES A LA MER, prescrits, Tome II, pages 124, 148; Tome III, pages 89, 294, 303, 307, 374, 395.

VOYAGES PAR TERRE. Prescrits, Tome II, pages 124, 148; Tome III, pages 89, 115, 120, 294, 303, 307, 374, 395.

VOYAGEURS ( les ) rencontrent souvent des lits humides dans les Auberges, Tome I, page 351. Ils doivent fuir celles où l'on trouve de ces lits, comme la peste. Pourquoi, *ibid.* Suites fâcheuses qu'ont les rhumes chez les Voyageurs, qui ne veulent pas sacrifier quelques jours au repos, Tome II, pages 351, 352.

VUE, ( *Maladies de l'organe de la* ) Tome III, pages 401—416.

VUE COURTE, ( de la ) Tome III, pages 409—410.

VUE LONGUE, ( de la ) *idem*, *ibid.*

VULNERAIRE, épithète qu'on donne aux remèdes qui sont propres à la guérison des plaies & des ulcères.

Prescrits, Tome II, page 136.

VULVE, nom que porte l'entrée du *vagin*. ( Voyez ce mot. )

## Y E U X

## Y E U X

**Y**EUX. (Voyez le mot **ŒIL**.)

**YEUX**, (*de l'inflammation des*) Tome II, pages 305—316.

**YEUX EN GÉNÉRAL**, (*des Maladies des*) Tome III, pages 401—404.

**YEUX BAIGNÉS DE SÉROSITÉ**, (*des*) ou *larmoiment*, Tome III, pages 413—414.

**YEUX ROUGES**, (*des*) ou *dans les vaisseaux desquels il y a du sang extravasé*, *idem*, page 412.

**YEUX D'ÉCREVISSÉS**. (Voyez **ÉCREVISSÉS**.)

## Z I N C

## Z I N C

**Z**INCH, ou *zinc* : demi-métal, pesant, d'une couleur semblable au plomb, & intérieurement d'un blanc qui tire sur le bleu; il est assez difficile à rompre : c'est le plus ductile de tous les demi-métaux; il est inflammable, volatil, & fond assez aisément au feu; il exige cependant un degré de chaleur plus violent que l'étain & l'antimoine; il produit, en s'allumant, une flamme jaunâtre ou verdâtre, & se sublime sous la forme d'une fumée blanche : lorsqu'on retient ces vapeurs, elles forment des filaments blancs & cotonneux, connus sous le nom de *fleurs de zinc*. On nous apporte le zinc d'Allemagne, sur-tout de Goslar. Les fleurs de zinc coûtent six sols l'once.

Avant que d'employer les fleurs de zinc, il est important de s'assurer de la bonté de cette chaux métallique. Les fleurs de zinc sont très-légères & d'une couleur de blanc sale. On reconnoît les véritables au moyen de l'acide vitriolique & de l'action du feu. Les vraies ne font pas d'effervescence avec cet acide, tandis que les fausses en font : exposées au feu ou à la flamme d'une bougie, après les avoir répandues sur la lame d'un couteau, qu'on a humectée avec de la salive, les fausses fleurs ne changent point de couleur, tandis que les vraies prennent une teinte jaune, tirant un peu sur le vert, & fournissent une flamme pareille à celle du phosphore.

Les véritables fleurs de zinc reprennent à-peu-près leur première couleur, lorsqu'elles sont refroidies.

Les fleurs de zinc passent pour un grand remède dans un grand nombre de Maladies nerveuses. Le Docteur GAUBIUS les a données, avec un grand succès, dans les convulsions des enfants : il dit qu'elles lui ont mieux réussi dans les convulsions occasionnées par la dentition, que l'esprit de corne de cerf, tant vanté par SYDENHAM : il les prescrit à un quart de grain, une ou deux fois par jour, aux enfants, & à un demi-grain, répété selon les circonstances, à un adulte. (V. H. D. GAUBII *Adversariorum varii argumenti*. Leydæ, 1771, page 113 & suiv. Voyez aussi le *Journal de Médecine*, cahier de Février 1787, pages 273 & suiv.

Mais j'ai appris par mon ami, M. JOLY, Médecin de Geneve, que les fleurs de zinc peuvent se donner à une dose bien plus forte, & avec succès. Nous devons déjà aux Médecins de cette Ville de nous avoir fait connoître le véritable usage de l'*Huile de palma Christi*. (Voyez ce mot.) Nous devons bientôt à leurs travaux estimables celui des fleurs de zinc, & de plusieurs autres substances inconnues jusqu'ici, ou dont on redoutoit les effets, faute d'expériences.

Les fleurs de zinc prescrites, Tome III, page 339.

*Fin de la Table générale des Matières, & du cinquième & dernier Tome.*

## A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, un Ouvrage intitulé : *Médecine Domestique*, par M. BUCHAN, traduit de l'Anglois par M. DUPLANIL. Cet Ouvrage est recommandable par l'exactitude de la traduction, & par les Notes instructives dont elle est accompagnée ; il ne contient rien d'ailleurs qui doive en empêcher l'impression.

A Paris, le 19 Mai 1779.

MISSA, D. M. de Paris,

De l'Imprimerie de COUTURIER, quai des Augustins.

---

## PRIVILÉGE DU ROI.

**L**OUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE : A nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prévôt de Paris, Baillis, Sénéchaux, leurs Lieutenans-Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra : SALUT. Notre amé le Sieur DUPLANIL, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, & Médecin de Monsieur le Comte d'Artois, Nous a fait exposer qu'il desireroit faire imprimer & donner au Public un Ouvrage de sa composition, intitulé : *Médecine Domestique*, traduit de l'Anglois, s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilége, à ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui semblera, & de le vendre, faire vendre par tout notre Royaume. Voulons qu'il jouisse de l'effet du présent Privilége, pour lui & ses hoirs à perpétuité, pourvu qu'il ne le rétrocede à personne ; & si cependant il jugeoit à propos d'en faire une cession, l'acte qui la contiendra sera enregistré en la Chambre Syndicale de Paris, à peine de nullité, tant du Privilége que de la cession ; & alors, par le fait seul de la cession enregistrée, la durée du présent Privilége sera réduite à celle de la vie de l'Exposant, ou à celle de dix années, à compter de ce jour, si l'Exposant décede avant l'expiration desdites dix années. Le tout conformément aux articles IV & V de l'Arrêt du Conseil, du 30 Août 1777, portant Règlement sur la durée des Priviléges en Librairie. Faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires, & autres Personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance ; comme aussi d'imprimer, ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Ouvrage, sous quelque prétexte que ce puisse être, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de celui qui le représentera, à peine de saisie & de confiscation des Exemplaires contrefaits, de six mille liv. d'amende, qui ne pourra être modérée pour la première fois, de pareille amende & de déchéance d'état en cas de récidive, & de tous dépens, dommages & intérêts, conformément à l'Arrêt du Conseil du 30 Août 1777, concernant les contre-

façons. A la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & beaux caractères, conformément aux Réglemens de la Librairie, à peine de déchéance du présent Privilège; qu'avant de l'exposer en vente, le manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage, sera remis, dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France, le Sieur HUE DE MIROMÉNIL; qu'il en sera ensuite remis deux exemplaires dans notre Bibliothèque publique, un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France, le Sieur DE MAUPEOU, & un dans celle dudit Sieur HUE DE MIROMÉNIL; le tout à peine de nullité des Présentes: du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant & ses hoirs pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des Présentes, qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, soit tenue pour dûment signifiée; & qu'aux Copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers-Secrétaires, foi soit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire, pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Chartre Normande, & Lettres à ce contraires: Car tel est notre plaisir. DONNÉ à Paris, le quatorzième jour de Juillet, l'an de grace mil sept cent soixante-dix-neuf, & de notre regne le sixième. Par le Roi, en son Conseil.

Signé LE BEGUE.

*Registré sur le Registre XXI de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N<sup>o</sup>. 1782, fol. 165, conformément aux dispositions énoncées dans le présent Privilège; & à la charge de remettre à ladite Chambre les huit Exemplaires prescrits par l'Article CVIII du Règlement de 1723. A Paris, ce 16 Juillet 1779.*

A. M. LOTTIN, l'aîné, Syndic.

1  
41

X  
XV  
/ R  
ADMIN  
ROOM





